

## Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal Inventaire archéologique – Phase 2



Rue Alphonse-D.-Roy à rue Viau

BjFj-150, BjFj-I et MTL08-12-2



## Équipe de réalisation

---

### DIRECTION DE L'ÉTUDE

#### Ministère des Transports du Québec

##### Direction générale des territoires

Direction de l'Île-de-Montréal

Bureau de projet de la rue Notre-Dame

**Yvon Théberge**

M. Sc., ingénieur, coordonnateur ingénierie

**Joëlle Duguay**

B. Sc., biologie, professionnelle en environnement

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de la coordination des affaires autochtones et du Plan Nord

**Denis Roy**

Archéologue

**Marie-Pier Desjardins**

Archéologue

**Frank Rochefort**

Archéologue

#### Consortium Dessau / SNC-Lavalin

**Marthe Robitaille**

M. Env., responsable Environnement pour le  
Bureau de projet de la rue Notre-Dame

### RÉALISATION DE L'ÉTUDE

#### Ethnoscop inc.

**Gilles Brochu**

Archéologue coordonnateur

**Jean Poirier**

Coordonnateur et géomorphologue, relecteur

**Philippe Péléja**

Archéologue, chargé de projet, inventaire  
préhistorique

**Mathieu Sévigny**

Archéologue assistant, inventaire préhistorique

**Jonathan Skeene**

Technicien archéologue, inventaire préhistorique

**Paul Girard**

Archéologue, chargé de projet, inventaire  
historique

**Hugo Comète**

Archéologue assistant, inventaire historique

## **Équipe de réalisation**

---

<b>Nadine Chénier</b>	Technicienne archéologue, inventaire historique
<b>Marc Lamarche</b>	Technicien archéologue, inventaire historique
<b>Liliane Carle</b>	Géographe cartographe
<b>Monique Thouin</b>	Révisseuse linguistique
<b>Armelle Ménard</b>	Adjointe administrative et chargée d'édition
<b>Isabelle Hade</b>	Édition

### **Avec la collaboration de :**

<b>Laferrière, Daigle, Chénard</b>	Arpenteurs-géomètres
<b>LVM Technisol</b>	
<b>Carlos Pelaez</b>	T. P., chef d'équipe chantier Géotechnique et Gestion de chaussée

# Table des matières

---

Équipe de réalisation.....	i
Table des matières.....	iii
Liste des figures.....	ix
Liste des photographies.....	xv
Liste des tableaux.....	xxiii
Liste des plans.....	xxiii
<b>1.0 Introduction.....</b>	<b>1</b>
1.1 Mandat général.....	3
1.2 Zone d'étude.....	3
1.3 Méthodologie.....	5
1.3.1 Activités préparatoires.....	5
1.3.2 Inventaire archéologique.....	5
• Localisation des opérations.....	5
• Sous-opérations excavées mécaniquement.....	5
• Sous-opérations excavées manuellement.....	6
1.3.3 Contraintes techniques.....	6
1.3.4 Analyse des données et production du rapport.....	7
1.4 Mode d'enregistrement.....	7
• Types de données recueillies.....	8
<b>2.0 Inventaire archéologique préhistorique.....</b>	<b>13</b>
2.1 Mandat spécifique et objectifs.....	15
2.2 Aire d'intervention <b>P3-2</b> .....	15
2.2.1 Opération MTL08-12-2-39.....	16
• <i>Sous-opération MTL08-12-2-39A</i> .....	16
• <i>Sous-opération MTL08-12-2-39B</i> .....	20
• <i>Sous-opérations MTL08-12-2-39C et 39D</i> .....	21
2.2.2 Recommandations.....	22
2.3 Aire d'intervention <b>P3-3</b> .....	22
2.3.1 Opération MTL08-12-2-35.....	23
• <i>Sous-opération MTL08-12-2-35A</i> .....	23
• <i>Sous-opération MTL08-12-2-35B et 35C</i> .....	28
• <i>Sous-opération MTL08-12-2-35D</i> .....	28
2.3.2 Recommandations.....	29
2.4 Aire d'intervention <b>P3-4</b> .....	29
2.4.1 Opération MTL08-12-2-31.....	30
• <i>Sous-opération MTL08-12-2-31A</i> .....	30
• <i>Sous-opérations MTL08-12-2-31B et 31C</i> .....	32
2.4.2 Opération MTL08-12-2-33.....	32
• <i>Sous-opération MTL08-12-2-33A</i> .....	33
• <i>Sous-opération MTL08-12-2-33B</i> .....	38
• <i>Sous-opération MTL08-12-2-33C</i> .....	39
2.4.3 Recommandations.....	39

## Table des matières

---

2.5	Aire d'intervention <b>P3-5</b> .....	40
2.5.1	Opération MTL08-12-2-1 .....	40
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-1A</i> .....	40
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-1B</i> .....	46
2.5.2	Opération MTL08-12-2-3 .....	46
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-3A</i> .....	46
2.5.3	Opération MTL08-12-2-5 .....	50
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-5A</i> .....	50
	• <i>Sous-opérations MTL08-12-2-5B et 5C</i> .....	54
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-5D</i> .....	54
2.5.4	Opération MTL08-12-2-7 .....	54
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-7A</i> .....	55
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-7B</i> .....	55
2.5.5	Opération MTL08-12-2-9 .....	60
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-9A</i> .....	60
	• <i>Sous-opérations MTL08-12-2-9B et 9C</i> .....	60
2.5.6	Opération MTL08-12-2-11 .....	64
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-11A</i> .....	64
2.5.7	Opération MTL08-12-2-15 .....	67
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-15A</i> .....	67
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-15B</i> .....	67
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-15C</i> .....	74
2.5.8	Opération MTL08-12-2-37 .....	75
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-37A</i> .....	75
2.5.9	Recommandations .....	77
2.5.10	Opération BjFj-I .....	80
	• <i>Sous-opération BjFj-I-1A</i> .....	80
	• <i>Sous-opérations BjFj-I-1B et 1C</i> .....	84
2.5.11	Recommandations .....	86
2.6	Aire d'intervention <b>P4-2</b> .....	87
2.6.1	Opération MTL08-12-2-17 .....	87
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-17A</i> .....	87
2.6.2	Opération MTL08-12-2-19 .....	89
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-19A</i> .....	89
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-19B</i> .....	91
2.6.3	Opération MTL08-12-2-21 .....	91
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-21A</i> .....	93
2.6.4	Opération MTL08-12-2-23 .....	94
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-23A</i> .....	94
2.6.5	Opération MTL08-12-2-25 .....	98
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-25A</i> .....	98
2.6.6	Opération MTL08-12-2-27 .....	98
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-27A</i> .....	99
2.6.7	Opération MTL08-12-2-29 .....	104
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-29A</i> .....	104
2.6.8	Recommandations .....	106

## Table des matières

---

2.7	Aire d'intervention <b>P4-3</b> .....	106
	2.7.1 Opération MTL08-12-2-41 .....	107
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-41A</i> .....	107
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-41B</i> .....	110
	2.7.2 Recommandations .....	110
2.8	Aire d'intervention <b>P5-3</b> .....	110
	2.8.1 Opération MTL08-12-2-55 .....	111
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-55A</i> .....	111
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-55B</i> .....	114
	2.8.2 Recommandations .....	115
2.9	Aire d'intervention <b>P6-1</b> .....	115
	2.9.1 Opération MTL08-12-2-45 .....	115
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-45A</i> .....	115
	• <i>Sous-opérations MTL08-12-2-45B et 45C</i> .....	117
	2.9.2 Opération MTL08-12-2-47 .....	118
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-47A</i> .....	118
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-47B</i> .....	122
	2.9.3 Opération MTL08-12-2-49 .....	123
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-49A</i> .....	123
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-49B</i> .....	125
	2.9.4 Opération MTL08-12-2-51 .....	126
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-51A</i> .....	126
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-51C</i> .....	130
	2.9.5 Recommandations .....	130
2.10	Aire d'intervention <b>P7-2</b> .....	130
	2.10.1 Opération MTL08-12-2-43 .....	131
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-43A</i> .....	131
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-43B</i> .....	136
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-43C</i> .....	136
	2.10.2 Opération MTL08-12-2-53 .....	137
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-53A</i> .....	137
	2.10.3 Recommandations .....	137
2.11	Aire d'intervention <b>P7-3</b> .....	139
	2.11.1 Opération MTL08-12-2-57 .....	139
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-57A</i> .....	139
	2.11.2 Opération MTL08-12-2-59 .....	141
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-59A</i> .....	141
	2.11.3 Recommandations .....	145
2.12	Aire d'intervention <b>P7-5</b> .....	145
	2.12.1 Opération MTL08-12-2-61 .....	146
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-61A</i> .....	146
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-61B</i> .....	150
	2.12.2 Opération MTL08-12-2-63 .....	151
	• <i>Sous-opération MTL08-12-2-63A</i> .....	153
	2.12.3 Recommandations .....	154

## Table des matières

---

2.13	Aire d'intervention <b>P7-6</b> .....	154
2.13.1	Opération MTL08-12-2-65 .....	154
	• Sous-opération MTL08-12-2-65A .....	154
2.13.2	Opération MTL08-12-2-67 .....	156
	• Sous-opération MTL08-12-2-67A .....	156
2.13.3	Opération MTL08-12-2-69 .....	159
	• Sous-opération MTL08-12-2-69A .....	159
2.13.4	Recommandations .....	161
<b>3.0</b>	<b>Inventaire archéologique historique</b> .....	<b>173</b>
3.1	Mandat spécifique et objectifs .....	175
3.2	Aire d'intervention <b>H64-1</b> .....	175
3.2.1	Opération MTL08-12-2-36 .....	176
	• Sous-opération MTL08-12-2-36A .....	176
3.2.2	Recommandations .....	179
3.3	Aire d'intervention <b>H66-1</b> .....	182
3.3.1	Opération MTL08-12-2-40 .....	182
	• Sous-opération MTL08-12-2-40A .....	186
	• Sous-opération MTL08-12-2-40B .....	186
3.3.2	Recommandations .....	190
3.4	Aire d'intervention <b>H69-1</b> .....	190
3.4.1	Opération MTL08-12-2-2 .....	190
	• Sous-opération MTL08-12-2-2A .....	193
	• Sous-opération MTL-08-12-2-2B .....	201
	• Sous-opération MTL-08-12-2-2C .....	202
3.4.2	Recommandations .....	207
3.5	Aire d'intervention <b>H70-1</b> .....	207
3.5.1	Opération MTL08-12-2-4 .....	207
	• Sous-opération MTL08-12-2-4A .....	211
	• Sous-opération MTL08-12-2-4B .....	211
3.5.2	Opération MTL08-12-2-6 .....	214
	• Sous-opération MTL08-12-2-6A .....	216
3.5.3	Opération MTL08-12-2-8 .....	217
	• Sous-opération MTL08-12-2-8A .....	220
3.5.4	Opération MTL08-12-2-10 .....	223
	• Sous-opération MTL08-12-2-10A .....	223
3.5.5	Opération MTL08-12-2-12 .....	233
	• Sous-opération MTL08-12-2-12A .....	233
3.5.6	Opération MTL08-12-2-14 .....	238
	• Sous-opération MTL08-12-2-14A .....	238
3.5.7	Recommandations .....	241
3.6	Aire d'intervention <b>H70-2</b> .....	241
3.6.1	Opération MTL08-12-2-16 .....	244
	• Sous-opération MTL08-12-2-16A .....	244
	• Sous-opération MTL08-12-2-16B .....	246
3.6.2	Opération MTL08-12-2-18 .....	247
	• Sous-opération MTL08-12-2-18A .....	253

## Table des matières

---

3.6.3	Opération MTL08-12-2-20 .....	254
	• Sous-opération MTL08-12-2-20A .....	254
3.6.4	Opération MTL08-12-2-22 .....	256
	• Sous-opération MTL08-12-2-22A .....	256
	• Sous-opération MTL08-12-2-22B.....	258
3.6.5	Recommandations .....	259
3.7	Aire d'intervention <b>H76-1</b> .....	259
3.7.1	Opération BjFj-150-1.....	262
	• Sous-opération BjFj-150-1A.....	263
3.7.2	Opération BjFj-150-2.....	265
	• Sous-opération BjFj-150-2A.....	265
3.7.3	Opération BjFj-150-3.....	274
	• Sous-opération BjFj-150-3A.....	274
	• Sous-opération BjFj-150-3B.....	280
3.7.4	Recommandations .....	280
3.8	Aire d'intervention <b>H76-3</b> .....	281
3.8.1	Opération BjFj-150-4.....	282
	• Sous-opération BjFj-150-4A.....	282
	• Sous-opération BjFj-150-4B.....	287
3.8.2	Opération BjFj-150-5.....	292
	• Sous-opération BjFj-150-5A.....	292
3.8.3	Opération BjFj-150-6.....	295
	• Sous-opération BjFj-150-6A.....	295
	• Sous-opération BjFj-150-6B.....	300
3.8.4	Recommandations .....	301
3.9	Aire d'intervention <b>H84-1</b> .....	301
3.9.1	Opération MTL08-12-2-38 .....	301
	• Sous-opération MTL08-12-2-38A .....	301
3.9.2	Recommandations .....	302
<b>4.0</b>	<b>Conclusion et recommandations.....</b>	<b>321</b>
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>337</b>

<b>Annexes :</b>	Annexe A :	Inventaire des artefacts
	Annexe B :	Catalogue des photographies
	Annexe C :	Chaînes de titres



## Liste des figures

---

<b>Figure 1</b>	Opération MTL08-12-2-39	17
<b>Figure 2</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-39A	19
<b>Figure 3</b>	Opération MTL08-12-2-35	25
<b>Figure 4</b>	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération MTL08-12-2-35A	27
<b>Figure 5</b>	Opération MTL08-12-2-31	31
<b>Figure 6</b>	Opération MTL08-12-2-33	35
<b>Figure 7</b>	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL08-12-2-33A	37
<b>Figure 8</b>	Superposition du plan de <i>Fortification Surveys</i> de 1869 illustrant l'emplacement de l'ancien ruisseau Migeon	41
<b>Figure 9</b>	Opération MTL08-12-2-1	43
<b>Figure 10</b>	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-1A	45
<b>Figure 11</b>	Opération MTL08-12-2-3	47
<b>Figure 12</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-3A	49
<b>Figure 13</b>	Opération MTL08-12-2-5	51
<b>Figure 14</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-5A	53
<b>Figure 15</b>	Opération MTL08-12-2-7	57
<b>Figure 16</b>	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL08-12-2-7A	59
<b>Figure 17</b>	Opération MTL08-12-2-9	61
<b>Figure 18</b>	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL08-12-2-9A	63
<b>Figure 19</b>	Opération MTL08-12-2-11	65

## Liste des figures

---

<b>Figure 20</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-11A	69
<b>Figure 21</b>	Opération MTL08-12-2-15	71
<b>Figure 22</b>	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-15A	73
<b>Figure 23</b>	Opération MTL08-12-2-37	76
<b>Figure 24</b>	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL08-12-2-37A	79
<b>Figure 25</b>	Opération BjFj-I-1	81
<b>Figure 26</b>	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération BjFj-I-1	83
<b>Figure 27</b>	Opération MTL08-12-2-17	88
<b>Figure 28</b>	Opération MTL08-12-2-19	90
<b>Figure 29</b>	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL08-12-2-19A	92
<b>Figure 30</b>	Opérations MTL08-12-2-21 et 23	95
<b>Figure 31</b>	Coupes stratigraphiques de la paroi nord des sous-opérations MTL08-12-2-21A et 23A	97
<b>Figure 32</b>	Opération MTL08-12-2-27	101
<b>Figure 33</b>	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération MTL08-12-2-27A	103
<b>Figure 34</b>	Opération MTL08-12-2-29	105
<b>Figure 35</b>	Opération MTL08-12-2-41	108
<b>Figure 36</b>	Opération MTL08-12-2-55	112
<b>Figure 37</b>	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-55A	113
<b>Figure 38</b>	Opération MTL08-12-2-45	116
<b>Figure 39</b>	Opération MTL08-12-2-47	119

## Liste des figures

---

<b>Figure 40</b>	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération MTL08-12-2-47A	121
<b>Figure 41</b>	Opération MTL08-12-2-49	124
<b>Figure 42</b>	Opération MTL08-12-2-51	127
<b>Figure 43</b>	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-51A	129
<b>Figure 44</b>	Opération MTL08-12-2-43	133
<b>Figure 45</b>	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération MTL08-12-2-43A	135
<b>Figure 46</b>	Opération MTL08-12-2-53	138
<b>Figure 47</b>	Opération MTL08-12-2-57	140
<b>Figure 48</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-57A	143
<b>Figure 49</b>	Opération MTL08-12-2-59	144
<b>Figure 50</b>	Opération MTL08-12-2-61	147
<b>Figure 51</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-61A	149
<b>Figure 52</b>	Opération MTL08-12-2-63	152
<b>Figure 53</b>	Opération MTL08-12-2-65	155
<b>Figure 54</b>	Opération MTL08-12-2-67	157
<b>Figure 55</b>	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération MTL08-12-2-67A	158
<b>Figure 56</b>	Opération MTL08-12-2-69	160
<b>Figure 57</b>	Opération MTL08-12-2-36	177
<b>Figure 58</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-36A	181
<b>Figure 59</b>	Extrait du plan de Hopkins de 1879 superposé à l'aire d'intervention H66-1	183

## Liste des figures

---

<b>Figure 60</b>	Extrait du plan de Goad de 1890 superposé à l'aire d'intervention H66-1	184
<b>Figure 61</b>	Opération MTL08-12-2-40	185
<b>Figure 62</b>	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-40A	189
<b>Figure 63</b>	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-40B	191
<b>Figure 64</b>	Extrait du plan de Goad de 1890 superposé à l'aire d'intervention H69-1	192
<b>Figure 65</b>	Opération MTL08-12-2-2	194
<b>Figure 66</b>	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL08-12-2-2A	195
<b>Figure 67</b>	Extrait du plan de Goad de 1914 superposé à l'aire d'intervention H69-1	197
<b>Figure 68</b>	Extrait du plan de Goad de 1890 superposé aux aires d'intervention H70-1	208
<b>Figure 69</b>	Extrait du plan de Goad de 1914 superposé aux aires d'intervention H70-1	209
<b>Figure 70</b>	Opération MTL08-12-2-4	210
<b>Figure 71</b>	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération MTL08-12-2-4A	213
<b>Figure 72</b>	Opération MTL08-12-2-6	215
<b>Figure 73</b>	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-6A	219
<b>Figure 74</b>	Opération MTL08-12-2-8	221
<b>Figure 75</b>	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL08-12-2-8A	225
<b>Figure 76</b>	Opération MTL08-12-2-10	226
<b>Figure 77</b>	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-10A	231

## Liste des figures

---

<b>Figure 78</b>	Photographie ancienne illustrant l'ampleur de l'ancienne façade sud du couvent Hochelaga (Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, Ph QHM-BSCO-078, dans Noppen, 1999)	232
<b>Figure 79</b>	Opération MTL08-12-2-12	234
<b>Figure 80</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-12A	237
<b>Figure 81</b>	Opération MTL08-12-2-14	239
<b>Figure 82</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-14A	243
<b>Figure 83</b>	Opération MTL08-12-2-16	245
<b>Figure 84</b>	Opération MTL08-12-2-18	251
<b>Figure 85</b>	Opération MTL08-12-2-20	255
<b>Figure 86</b>	Opération MTL08-12-2-22	257
<b>Figure 87</b>	Photographie de la tonnellerie de Sucre Lantic ltée en 1999 (Noppen, 1999 : 138)	260
<b>Figure 88</b>	Extrait du plan de Goad de 1889 superposé aux aires d'intervention H76-1, H76-2 et H76-3	261
<b>Figure 89</b>	Opération BjFj-150-1	264
<b>Figure 90</b>	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération BjFj-150-1A	267
<b>Figure 91</b>	Opération BjFj-150-2	268
<b>Figure 92</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BjFj-150-2A	273
<b>Figure 93</b>	Opération BjFj-150-3	275
<b>Figure 94</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BjFj-150-3A	279
<b>Figure 95</b>	Opération BjFj-150-4	283
<b>Figure 96</b>	Coupe stratigraphique de la paroi est de la portion sud de la sous-opération BjFj-150-4A	284

## Liste des figures

---

<b>Figure 97</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest des sous-opérations BjFj-150-4A et 4B, extrémité nord de la sous-opération BjFj-150-4A	291
<b>Figure 98</b>	Opération BjFj-150-5	293
<b>Figure 99</b>	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération BjFj-150-5A	294
<b>Figure 100</b>	Opération BjFj-150-6	297
<b>Figure 101</b>	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BjFj-150-6A	299
<b>Figure 102</b>	Opération MTL08-12-2-38	303

## Liste des photographies

---

<b>Page couverture</b>	Montage de deux photographies illustrant l'inventaire préhistorique (MTL08-12-2-NUM1-121) et l'inventaire historique (MTL08-12-2-NUM2-206)	
<b>Photo 1</b>	Puisard, canalisation verticale et coude mis au jour dans la sous-opération 39B, plongée (MTL08-12-2-NUM1-214)	20
<b>Photo 2</b>	Vestiges, paroi ouest et fond de l'excavation dans la sous-opération 39A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-185)	21
<b>Photo 3</b>	Petite pièce de verre incolore rectangulaire taillée avec deux perforations contenant des petites vis de métal cuivreux provenant du lot MTL08-12-2-39D1 (photographie : Monique Laliberté)	22
<b>Photo 4</b>	Paroi stratigraphique nord, dalles de béton et tranchée profonde dans la sous-opération 35A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-155)	28
<b>Photo 5</b>	Tranchée profonde dans la sous-opération 31A avant la réalisation des sous-opérations 31B et 31C, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-125)	30
<b>Photo 6</b>	Tranchée profonde dans la sous-opération 33A avant la réalisation des sous-opérations 33B et 33C, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-134)	33
<b>Photo 7</b>	Embout en os recueilli dans le lot 33B2 (photographie : Monique Laliberté)	38
<b>Photo 8</b>	Fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche à motif moulé de trèfles mis au jour dans le lot 33C1 (photographie : Monique Laliberté)	39
<b>Photo 9</b>	Tranchée profonde, palier et sous-opération manuelle 1B dans l'opération 1, direction sud (MTL08-12-2-NUM1-3)	40
<b>Photo 10</b>	Paroi sud de la sous-opération 3A, direction sud (MTL08-12-2-NUM1-12)	46
<b>Photo 11</b>	Tranchée profonde dans la sous-opération 5A et surface des sous-opérations 5B et 5C, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-15)	50

## Liste des photographies

---

<b>Photo 12</b>	Couches 11, 12 et 13 dans le coin nord-ouest de la sous-opération 5, au fond de la tranchée profonde de l'opération 5, direction nord-ouest (MTL08-12-2-NUM1-21)	56
<b>Photo 13</b>	Pièce de bois posée verticalement mise au jour dans la sous-opération 7A, direction est (photographie : Monique Laliberté)	56
<b>Photo 14</b>	Paroi nord et fond de la sous-opération 9B dans l'opération 9, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-36)	64
<b>Photo 15</b>	Paroi sud de la sous-opération 15A ainsi que la surface des lots 15B3 et 15C2, direction sud (MTL08-12-2-NUM1-83)	74
<b>Photo 16</b>	Angle nord-est de la sous-opération 37A et canalisation en grès grossier au fond du côté nord, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-178)	75
<b>Photo 17</b>	Paroi nord de la sous-opération BjFj-l-1A et sous-opérations BjFj-l-1B et 1C, direction nord (BjFj-l-08-NUM1-15)	80
<b>Photo 18</b>	Embout en laiton moulé creux formé d'une base légèrement conique surmontée d'une sphère (photographie : Monique Laliberté)	85
<b>Photo 19</b>	Tesson de corps d'une céramique amérindienne préhistorique trouvé dans le lot BjFj-l-1C2 (photographie : Mathieu Sévigny)	85
<b>Photo 20</b>	Surface du lot 1B3 et creusement dans sa partie sud, direction nord (BjFj-l-08-NUM1-13)	86
<b>Photo 21</b>	Paroi nord et fond de la sous-opération 17A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-73)	89
<b>Photo 22</b>	Réservoir métallique de forme cylindrique et murs de béton mis au jour dans la sous-opération 21A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-101)	93
<b>Photo 23</b>	Nombreux tuyaux mis au jour dans l'opération 25, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-99)	98
<b>Photo 24</b>	Paroi nord de la sous-opération 27A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-114)	99

## Liste des photographies

---

<b>Photo 25</b>	Excavation profonde dans l'opération 29, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-122)	104
<b>Photo 26</b>	Paroi sud, tranchée profonde et palier 2 dans la sous-opération 41A, direction sud (MTL08-12-2-NUM1-216)	107
<b>Photo 27</b>	Bouteille en verre incolore recueillie au cours de l'excavation mécanique de la sous-opération 41A (photographie : Monique Laliberté)	109
<b>Photo 28</b>	Emplacement de l'opération 55, direction est (MTL08-12-2-NUM1-313)	111
<b>Photo 29</b>	Sous-opération 55B, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-308)	114
<b>Photo 30</b>	Paroi nord, paliers 2 et 3 et tranchée profonde de la sous-opération 45A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-241)	117
<b>Photo 31</b>	Paroi nord, paliers et tranchée profonde de la sous-opération 47A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-237)	122
<b>Photo 32</b>	Sous-opération 47B ainsi que les paliers 1 et 2 dans l'opération 47, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-252)	123
<b>Photo 33</b>	Emplacement de la sous-opération 49B, paliers 1, 2, 3 et paroi nord de la sous-opération 49A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-269)	126
<b>Photo 34</b>	Paroi stratigraphique sud de la sous-opération 51A, dans laquelle on aperçoit la canalisation en grès grossier (vestige 51C2) et le sol de comblement de la tranchée d'égout (lot 51B1), direction sud (MTL08-12-2-NUM1-278)	128
<b>Photo 35</b>	Inclinaison des niveaux de remblais dans la paroi est des sous-opérations 43A et 43B complétées, direction est (MTL08-12-2-NUM1-232)	136
<b>Photo 36</b>	Paroi est, paliers et dalle de béton dans la sous-opération 53A, direction est (MTL08-12-2-NUM1-297)	137
<b>Photo 37</b>	Paroi ouest et canalisations métalliques dans la sous-opération 57A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-384)	141
<b>Photo 38</b>	Dalle de béton au fond de la sous-opération 59A, direction est (MTL08-12-2-NUM1-328)	145

## Liste des photographies

---

<b>Photo 39</b>	Paliers 2 et 3, vestige 61B2 et tranchée profonde dans la sous-opération 61A, direction est (MTL08-12-2-NUM1-339)	150
<b>Photo 40</b>	Sous-opération 61B et vestige 61B2, direction sud-est (MTL08-12-2-NUM1-356)	151
<b>Photo 41</b>	Tuyaux métalliques et niveau de l'eau dans la sous-opération 63A, direction sud (MTL08-12-2-NUM1-352)	153
<b>Photo 42</b>	Dalle de béton au fond de la sous-opération 65A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-366)	156
<b>Photo 43</b>	Présence d'eau au fond de la sous-opération 67A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-380)	159
<b>Photo 44</b>	Présence d'eau au fond de la sous-opération 69A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-365)	161
<b>Photo 45</b>	Sous-opération 36A et vestige 36A1 en paroi est, direction est (MTL08-12-2-NUM2-219)	176
<b>Photo 46</b>	Sous-opérations 40A à droite de l'arbre et 40B à gauche, direction sud-ouest (MTL08-12-2-NUM2-245)	182
<b>Photo 47</b>	Plancher de béton (vestige 40B1) et mur de maçonnerie (vestige 40B2) dans la sous-opération 40B, direction ouest (MTL08-12-2-NUM2-237)	187
<b>Photo 48</b>	Mur de maçonnerie (vestige 40B2) et plancher de béton (vestige 40B12) dans la sous-opération 40B, direction est (MTL08-12-2-NUM2-239)	187
<b>Photo 49</b>	Divers types de céramique recueillis au cours de l'excavation mécanique de la sous-opération 2A (annexe A ; lot 2A99) (photographie : Monique Laliberté)	198
<b>Photo 50</b>	Vestiges 2A1 et 2A2, sous-opération 2A, direction est (MTL08-12-2-NUM2-13)	198
<b>Photo 51</b>	Parement sud du vestige 2A2, vestige 2A4, sous-opération 2A, direction nord (MTL08-12-2-NUM2-18)	200
<b>Photo 52</b>	Vestige 2A7, sous-opération 2A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM2-30)	200
<b>Photo 53</b>	Petite cuillère recueillie dans le lot 2B6, sous-opération 2B (photographie : Monique Laliberté)	202

## Liste des photographies

---

<b>Photo 54</b>	Surface des lots 2C1 et 2C2, sous-opération 2C, direction ouest (MTL08-12-2-NUM2-46)	203
<b>Photo 55</b>	Deux bouteilles de médicaments, l'une en verre incolore et l'autre en verre teinté régulier bleu, recueillies dans le lot 2C1, sous-opération 2C (photographie : Monique Laliberté)	203
<b>Photo 56</b>	Tasse en terre cuite fine blanche à décor imprimé noir et motif floral rehaussé de jaune et de rouge, lot 2C4, sous-opération 2C (photographie : Monique Laliberté)	205
<b>Photo 57</b>	Inscription « <i>Rd No 75878</i> » sous la tasse de la photo 56, lot 2C4, sous-opération 2C (photographie : Monique Laliberté)	205
<b>Photo 58</b>	Pot de chambre entier en terre cuite fine blanche vitrifiée à motif moulé en épi de blé, lot 2C4, sous-opération 2C (photographie : Monique Laliberté)	206
<b>Photo 59</b>	Inscription « <i>St John's stone chinaware</i> » sous le pot de chambre de la photo 58, lot 2C4, sous-opération 2C (photographie : Monique Laliberté)	206
<b>Photo 60</b>	Vestige 4A1 dans la sous-opération 4A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM2-70)	214
<b>Photo 61</b>	Sous-opération 6A et vestige 6A1, direction sud (MTL08-12-2-NUM2-92)	216
<b>Photo 62</b>	Parement sud du mur de fondation mitoyen entre le bâtiment principal sud et la chapelle centrale au nord, sous-opération 8A, direction nord (MTL08-12-2-NUM2-106)	220
<b>Photo 63</b>	Vestiges mis au jour dans la sous-opération 10A, direction nord (MTL08-12-2-NUM2-109)	229
<b>Photo 64</b>	Vestiges 10A1, 10A2, 10A4, 10A5 et 10A6, sous-opération 10A, direction nord (MTL08-12-2-NUM2-136)	229
<b>Photo 65</b>	Vestige 12A1, sous-opération 12A, direction nord (MTL08-12-2-NUM2-123)	233
<b>Photo 66</b>	Vestige 14A1, sous-opération 14A, direction nord-est (MTL08-12-2-NUM2-149)	238

## Liste des photographies

---

<b>Photo 67</b>	Dépôt de coquillages, sous-opération 16B, direction sud (MTL08-12-2-NUM2-161)	246
<b>Photo 68</b>	Fragment de terrine en terre cuite grossière locale à glaçure incolore, lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)	248
<b>Photo 69</b>	Fragments d'une assiette et d'une tasse en terre cuite fine blanche, lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)	248
<b>Photo 70</b>	Dé à coudre en laiton et aiguille ou fuseau en os, lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)	249
<b>Photo 71</b>	Peigne en plastique noir avec le chiffre 79 gravé, lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)	249
<b>Photo 72</b>	La face A d'une pièce de monnaie sur laquelle est inscrit « <i>Bank Token One Half Penny</i> », lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)	250
<b>Photo 73</b>	La face B d'une pièce de monnaie sur laquelle est inscrit « <i>Bank of Upper Canada</i> », lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)	250
<b>Photo 74</b>	Sous-opération 18A complétée, direction est (MTL08-12-2-NUM2-167)	253
<b>Photo 75</b>	Sous-opération 20A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM2-156)	254
<b>Photo 76</b>	Vestige 22A1, sous-opération 22A, direction est (MTL08-12-2-NUM2-179)	256
<b>Photo 77</b>	Espace occupé par l'aire d'intervention H76-1 du côté ouest de l'ancienne tonnellerie de Sucre Lantic ltée, direction nord (BjFj-150-08-NUM1-76)	262
<b>Photo 78</b>	Coin sud-ouest d'une ancienne habitation (vestige 1A1), sous-opération BjFj-150-1A, direction nord (BjFj-150-08-NUM1-3)	263
<b>Photo 79</b>	Vestiges 2A7, 2A8 et 2A9, respectivement les murs de fondation ouest et nord de l'appentis et nord de l'ancienne habitation, sous-opération BjFj-150-2A, direction sud (BjFj-150-08-NUM1-10)	269

## Liste des photographies

---

<b>Photo 80</b>	Parement est des vestiges superposés 2A5, 2A6, 2A7, 2A10 et 2A11, sous-opération BjFj-150-2A, direction ouest (BjFj-150-08-NUM1-23)	270
<b>Photo 81</b>	Vestiges 3A2 et 3A3, sous-opération BjFj-150-3A, direction nord (BjFj-150-08-NUM1-34)	277
<b>Photo 82</b>	Sous-opération BjFj-150-5A complétée, direction sud (BjFj-150-08-NUM1-115)	281
<b>Photo 83</b>	Bouteilles de boisson gazeuse en verre teinté régulier vert dont il manque les goulots, annexe A; lot BjFj-150-4A99 (photographie : Monique Laliberté)	285
<b>Photo 84</b>	Bouteille entière en verre coloré transparent brun, annexe A; lot BjFj-150-4A99 (photographie : Monique Laliberté)	285
<b>Photo 85</b>	Bouteille de médicament en verre teinté régulier bleu, annexe A; lot BjFj-150-4A99 (photographie : Monique Laliberté)	286
<b>Photo 86</b>	Bouteille de boisson gazeuse en verre teinté régulier bleu dont l'une des faces porte l'inscription Blackwoods, annexe A; lot BjFj-150-4A99 (photographie : Monique Laliberté)	286
<b>Photo 87</b>	Bouteille de boisson gazeuse en verre teinté régulier bleu dont l'une des faces porte l'inscription Winnipeg, annexe A; lot BjFj-150-4A99 (photographie : Monique Laliberté)	286
<b>Photo 88</b>	Vestiges 4A1 et 4A2, sous-opération BjFj-150-4A, direction sud (BjFj-150-08-NUM1-103)	288
<b>Photo 89</b>	Extrémité nord des vestiges 4A1 et 4A3 / 4B1, sous-opération BjFj-150-4A, direction est (BjFj-150-08-NUM1-84)	288
<b>Photo 90</b>	Sous-opération MTL08-12-2-38A complétée, direction est (MTL08-12-2-NUM2-226)	302



## Liste des tableaux

---

<b>Tableau 1</b>	Correspondance des modes d'enregistrement archéologique	9
<b>Tableau 2</b>	Potentiel archéologique préhistorique – Sommaire des résultats et recommandations	163
<b>Tableau 3</b>	Potentiel archéologique historique – Sommaire des résultats et recommandations	305
<b>Tableau 4</b>	Mise à jour du plan d'intervention archéologique	325

## Liste des plans

---

<b>Plan 1</b>	Localisation générale	4
<b>Plan 2</b>	Inventaire archéologique – Phase 2 – Rue Alphonse-D.-Roy à rue Dézéry	311
<b>Plan 3</b>	Inventaire archéologique – Phase 2 – Rue Dézéry à avenue Valois	313
<b>Plan 4</b>	Inventaire archéologique – Phase 2 – Avenue Valois à rue Gaboury	315
<b>Plan 5</b>	Inventaire archéologique – Phase 2 – Rues Gaboury à Saint-Clément	317
<b>Plan 6</b>	Inventaire archéologique – Phase 2 – Rues Saint-Clément à Viau	319







## **1.1 Mandat général**

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) est le maître d'œuvre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame, entre la rue Amherst et l'autoroute 25, à Montréal. Ce projet d'aménagement en milieu urbain, d'une longueur de 9 km, traverse plusieurs quartiers de Montréal où la présence de biens archéologiques est appréhendée. Plusieurs études de potentiel archéologique, réalisées entre 1999 et 2007, ont permis d'établir la valeur patrimoniale de la zone d'étude définie par le MTQ ainsi que la forte probabilité d'y trouver des biens archéologiques enfouis. En janvier 2008, le MTQ a confié à la firme Ethnoscop inc. le mandat de réaliser la synthèse des données archéologiques préhistoriques et historiques en présence et de produire un plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008).

À l'été 2008, le MTQ mandatait deux firmes spécialisées en environnement afin d'effectuer une étude de caractérisation des sols de la zone d'étude du projet de modernisation de la rue Notre-Dame au moyen de forages et de sondages. Afin de maximiser les résultats de ces interventions, une équipe d'archéologues s'est jointe à celle des spécialistes en environnement. Plusieurs des sondages et forages étaient en effet localisés dans des aires d'intervention archéologiques. Le jumelage des deux équipes a ainsi permis de recueillir des données à la fois environnementales et archéologiques, tout en effectuant une seule intervention. Les résultats obtenus au cours de cette première phase d'inventaire archéologique (Ethnoscop, 2012) ont servi à la planification de la deuxième phase, qui s'est déroulée à l'automne 2008.

La Phase 2 de l'inventaire archéologique comprenait la réalisation des interventions archéologiques recommandées dans le plan d'intervention archéologique, entre la rue Alphonse-D.-Roy et la rue Viau (Ethnoscop, 2008). Le présent rapport présente les résultats de cette deuxième phase d'inventaire archéologique, réalisée en octobre, novembre et décembre 2008. Ces résultats sont présentés de façon distincte pour l'archéologie préhistorique et l'archéologie historique.

Les interventions archéologiques effectuées dans le cadre de ce mandat sont assujetties au permis de recherche archéologique 08-ETHN-07, délivré par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF).

## **1.2 Zone d'étude**

La zone d'étude de la Phase 2 de l'inventaire archéologique, localisée entre la rue Alphonse-D.-Roy et la rue Viau (plan 1), recoupe les 5 zones à potentiel archéologique préhistoriques P3 à P7 et les 27 zones à potentiel historiques H62 à H88 (Ethnoscop, 2008 : volume 2).



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE – PHASE 2  
 PLAN 1  
 LOCALISATION GÉNÉRALE

 ZONE D'ÉTUDE

0 0,5 1 km  
 ÉCHELLE : 1:50 000



Transports Québec 

SOURCE: CARTOTEK GÉO 2003, PAGE 137

Source : Cartes topographiques 31 H/11 et 31 H/12, (extraits) Ressources Naturelles Canada (2003 et 2000)

DES0834

ethnoscop

© Le ministère des Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés.

### 1.3 Méthodologie

Le suivi de ce deuxième mandat d'inventaire archéologique était assuré conjointement par la firme Ethnoscop, en ce qui a trait à l'inventaire archéologique proprement dit, et par la firme LVM Technisol pour l'organisation logistique des travaux sur le terrain. Le mandat de la firme LVM Technisol comprenait : la planification des interventions archéologiques en collaboration avec Ethnoscop, la localisation des services publics souterrains, la location d'équipement pour l'excavation mécanique des sondages, l'obtention des permis et autorisations pour l'accès aux différentes aires d'intervention, la fourniture d'équipement de signalisation, la location de clôtures de protection et la remise en état des lieux. Par ailleurs, la firme Ethnoscop était responsable de l'arpentage, de la fourniture de l'outillage spécialisé en archéologie et du transport de l'équipement.

#### 1.3.1 Activités préparatoires

Les activités préparatoires constituant la première étape du mandat comprenaient : la réunion de démarrage, à laquelle ont participé les représentants du ministère des Transports du Québec et du Consortium Dessau / SNC-Lavalin, le coordonnateur du projet de la firme LVM Technisol et l'archéologue coordonnateur de la firme Ethnoscop; la demande de permis de recherche archéologique auprès du MCCCCF; la familiarisation avec le plan d'intervention de 2008 par les membres de l'équipe d'archéologues affectés aux travaux de terrain; ainsi que la préparation de l'équipement et de l'outillage.

#### 1.3.2 Inventaire archéologique

Deux archéologues chargés de projet, l'un spécialiste de la préhistoire et l'autre de la période historique, appuyés chacun par un archéologue assistant et une équipe de techniciens spécialisés en archéologie, assuraient le suivi des interventions archéologiques. Trois types d'activités étaient prévus pour la réalisation de la Phase 2 de l'inventaire archéologique, qui s'est déroulée entre le 28 octobre et le 8 décembre 2008.

- ***Localisation des opérations***

La zone d'étude de la Phase 2 de l'inventaire archéologique couvrait un grand territoire, sur lequel il était difficile de localiser précisément les interventions devant faire l'objet d'excavations mécaniques, à partir des seules informations fournies au plan d'intervention (Ethnoscop, 2008). Les coordonnées géoréférencées de ces différentes interventions ont donc été calculées à l'aide du logiciel AutoCad, pour être ensuite transmises aux arpenteurs, qui les ont implantées sur le terrain au moyen de piquets. Chaque excavation mécanique ainsi positionnée s'est vue attribuer un numéro d'opération.

- ***Sous-opérations excavées mécaniquement***

La méthode utilisée pour l'excavation mécanique des opérations est systématiquement la même pour les inventaires préhistorique et historique. Une tranchée mécanique profonde est d'abord excavée à l'intérieur des limites de l'emplacement prévu de chacune des

opérations. L'observation des parois de ces tranchées permet de localiser arbitrairement le niveau de surface des sols naturels stériles, particulièrement utile en archéologie préhistorique. Cette information est également utile en archéologie historique, où de plus, l'observation des parois permet de localiser d'anciens niveaux d'occupation.

Une fois établie la profondeur de ces différents niveaux, l'excavation mécanique se poursuit de part et d'autre de la tranchée. Des paliers sont alors aménagés juste au-dessus de ces niveaux afin d'y réaliser des sous-opérations excavées manuellement dans les couches identifiées, soit comme l'ancienne surface des sols naturels, soit comme d'anciens niveaux d'occupation autant préhistorique qu'historique. Ces paliers servent également à réduire la hauteur des parois et à assurer la sécurité des archéologues.

- ***Sous-opérations excavées manuellement***

Les dimensions de ces sous-opérations varient entre 0,50 m x 0,50 m et 1,00 m x 1,00 m. Les excavations manuelles sont pratiquées à partir de la surface des paliers résultant de l'excavation mécanique et sont faites la plupart du temps à la truelle ou à l'occasion avec une pelle. Leur objectif est de fouiller minutieusement les sols afin d'en discerner les différentes composantes et d'y observer la présence de traces d'occupation ou d'artefacts associés à ces occupations. L'excavation manuelle de ces sous-opérations s'arrête une fois la présence de sols naturels stériles confirmée.

### **1.3.3 Contraintes techniques**

La stratégie du plan d'intervention, particulièrement le nombre de sondages et leur emplacement, a été élaborée sans tenir compte des aménagements actuels dans chacune des aires d'intervention. Plusieurs contraintes sont donc venues bouleverser le déroulement de l'inventaire archéologique. La première contrainte est survenue au moment de l'implantation des aires d'intervention et des différentes opérations, car la majorité d'entre elles se situait dans les limites du parc linéaire, qui borde le côté nord de la rue Notre-Dame. Les emplacements de quelques opérations se sont ainsi retrouvés dans des milieux boisés et dans l'emprise de la piste cyclable. À plusieurs endroits, des opérations ont dû être déplacées, alors qu'ailleurs leur nombre a été réduit.

Une deuxième contrainte concerne la profondeur des excavations, tout particulièrement celles effectuées dans le cadre de l'inventaire préhistorique. Les sondages de 2 m x 2 m étaient en effet prévus pour être excavés jusqu'à la surface des sols naturels, alors que celle-ci se trouvait fréquemment à une profondeur de 3 m ou 4 m. Compte tenu de l'épaisseur des remblais, les dimensions de plusieurs opérations, au niveau de la surface actuelle, atteignaient parfois 5 m x 5 m et entraînaient l'excavation d'un important volume de sol. Dans les aires d'intervention où plusieurs sondages étaient recommandés, il a donc fallu en réduire le nombre et leur dimension au niveau des sols naturels a été diminuée à 1 m x 1 m.

La dernière contrainte a occasionné l'abandon des six forages prévus dans les aires d'intervention P3-3, P3-4, P3-5 et P5-2, compte tenu qu'il s'est avéré impossible de retenir

les services d'une foreuse pour la période de l'inventaire archéologique. Il a donc été convenu avec la firme LVM Technisol que ces forages seraient remplacés par six sondages de 2 m x 2 m, excavés aux mêmes endroits.

#### **1.3.4 Analyse des données et production du rapport**

Un rapport d'étape a d'abord été présenté au ministère des Transports du Québec à la mi-décembre 2008 afin de confirmer la fin des travaux de terrain et d'en exposer sommairement les résultats. Les données recueillies dans le cadre de la Phase 2 de l'inventaire archéologique sont présentées dans les pages qui suivent. Le rapport rend compte du déroulement des travaux ainsi que des résultats de la Phase 2 de l'inventaire archéologique. Des recommandations sont également formulées pour chacune des aires d'intervention archéologiques préhistoriques et historiques touchées par cet inventaire. La production de ce rapport comprend les étapes suivantes :

- rassembler et trier les données recueillies sur le terrain au cours de la Phase 2 de l'inventaire archéologique;
- dresser les plans et les relevés stratigraphiques pertinents découlant des opérations réalisées en cours d'inventaire;
- décrire techniquement l'inventaire;
- intégrer les résultats de la Phase 1 de l'inventaire archéologique, effectuée à l'été 2008;
- présenter les conclusions et formuler des recommandations quant à la poursuite de la recherche archéologique ou aux mesures de protection requises pour certains des vestiges archéologiques observés dans le cadre de ces travaux.

Les résultats de la Phase 2 de l'inventaire archéologique dans les zones à potentiel préhistorique et historiques sont présentés selon l'ordre de numérotation des aires d'intervention ciblées par cet inventaire. La numérotation des opérations et des sous-opérations suit quant à elle l'ordre chronologique de réalisation de ces interventions archéologiques. Deux tableaux regroupent les données archéologiques pertinentes et permettent de suivre le déroulement de l'inventaire archéologique. Le tableau 2 présente sommairement les résultats de l'inventaire préhistorique, alors que le tableau 3 expose ceux de l'inventaire historique. Des recommandations sont aussi formulées quant à la poursuite de la recherche archéologique, préhistorique et historique dans chacune des aires d'intervention. Un quatrième tableau présente une mise à jour du plan d'intervention archéologique à partir des résultats combinés des Phases 1 et 2 de l'inventaire archéologique.

#### **1.4 Mode d'enregistrement**

Le code temporaire MTL08-12-2 a été attribué par la Ville de Montréal pour l'enregistrement des données relatives à l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame. À la suite du code temporaire, les données archéologiques sont enregistrées conformément aux règles du système Tikal. Les numéros d'opération impairs ont été utilisés pour les données de l'inventaire préhistorique et les

numéros pairs pour celles de l'inventaire historique. Les sous-opérations portant la lettre A (exemple : 31A) ont par ailleurs été attribuées aux excavations mécaniques qui couvrent dans la majorité des cas la superficie totale des opérations. Les sous-opérations identifiées par les autres lettres (exemples : 31B; 31C; 31D) désignent celles qui ont été excavées manuellement. Exceptionnellement, dans l'aire d'intervention H66-1, la sous-opération 40B a été excavée mécaniquement. Le tableau 1 dresse la liste des sous-opérations par ordre numérique et, dans le cas de l'attribution d'un nouveau site archéologique, donne la correspondance entre les modes d'enregistrement archéologique temporaire et permanent (tableau 1).

À Montréal, il est d'usage d'utiliser l'orientation de la rue Saint-Laurent pour désigner l'axe nord-sud de la ville de Montréal. Les archéologues n'y font pas exception c'est pourquoi les points cardinaux indiqués dans le texte ainsi que sur les figures et les plans réfèrent à l'orientation de ce nord montréalais.

Les résultats de l'inventaire préhistorique (chapitre 2; tableau 2) et de l'inventaire historique (chapitre 3; tableau 3) sont présentés par ordre numérique des aires d'intervention, des opérations et des sous-opérations. Certaines opérations et sous-opérations visant des aires d'intervention préhistoriques ont toutefois mené à la découverte de vestiges de la période historique. La présentation des résultats de ces découvertes ainsi que l'interprétation des données pertinentes sont présentées dans le chapitre traitant de l'archéologie préhistorique.

- ***Types de données recueillies***

- photographies :
  - ✓ des étapes les plus importantes;
  - ✓ des parois des opérations et sous-opérations;
  - ✓ des vestiges archéologiques mis au jour;
  - ✓ des vues générales du déroulement des travaux;
- dessins illustrant la vue en plan de chaque opération et la position de chaque sous-opération;
- croquis stratigraphiques sur lesquels sont représentées les séquences de déposition des sols observées dans chaque opération et sous-opération;
- données sur la composition des sols de chacune des couches observées, enregistrées sur des fiches conçues à cet effet;
- commentaires sur le paysage environnant afin de caractériser chacune des zones à potentiel inventoriées, ainsi que toute autre information pertinente;
- artefacts associés à des niveaux de sol spécifiques, principalement dans les sous-opérations qui sont excavées manuellement.

La collection d'artefacts recueillie dans le cadre des interventions archéologiques associées au code temporaire MTL08-12-2, attribué par la Ville de Montréal, ne sera pas conservée. Par ailleurs, les collections du nouveau site historique de la Tonnellerie de Sucre Lantic (BjFj-150) et du nouveau site préhistorique identifiée par le code de pré-inventaire BjFj-I seront déposées au Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec.

**Tableau 1 : Correspondance des modes d'enregistrement archéologique**

Enregistrement archéologique		Aire d'intervention archéologique	Type d'intervention archéologique	Type d'excavation	Date de réalisation
Temporaire	Permanent				
MTL08-12-2-1A	---	P3-5	Préhistorique	Mécanique	28 et 29 octobre 2008
MTL08-12-2-1B	---	P3-5	Préhistorique	Manuelle	28 et 29 octobre 2008
MTL08-12-2-2A	---	H69-1	Historique	Mécanique	28 au 31 octobre 2008
MTL08-12-2-2B	---	H69-1	Historique	Manuelle	28 au 31 octobre 2008
MTL08-12-2-2C	---	H69-1	Historique	Manuelle	28 au 31 octobre 2008
MTL08-12-2-3A	---	P3-5	Préhistorique	Mécanique	28 et 29 octobre 2008
MTL08-12-2-4A	---	H70-1	Historique	Mécanique	30 octobre au 5 novembre 2008
MTL08-12-2-4B	---	H70-1	Historique	Manuelle	30 octobre au 5 novembre 2008
MTL08-12-2-5A	---	P3-5	Préhistorique	Mécanique	30 et 31 octobre 2008
MTL08-12-2-5B	---	P3-5	Préhistorique	Manuelle	30 et 31 octobre 2008
MTL08-12-2-5C	---	P3-5	Préhistorique	Manuelle	30 et 31 octobre 2008
MTL08-12-2-5D	---	P3-5	Préhistorique	Manuelle	30 et 31 octobre 2008
MTL08-12-2-6A	---	H70-1	Historique	Mécanique	30 octobre au 5 novembre 2008
MTL08-12-2-7A	---	P3-5	Préhistorique	Mécanique	31 octobre au 3 novembre 2008
MTL08-12-2-7B	---	P3-5	Préhistorique	Manuelle	31 octobre au 3 novembre 2008
MTL08-12-2-8A	---	H70-1	Historique	Mécanique	31 octobre au 7 novembre 2008
MTL08-12-2-9A	---	P3-5	Préhistorique	Mécanique	3 et 4 novembre 2008
MTL08-12-2-9B	---	P3-5	Préhistorique	Manuelle	3 et 4 novembre 2008
MTL08-12-2-9C	---	P3-5	Préhistorique	Manuelle	3 et 4 novembre 2008
MTL08-12-2-10A	---	H70-1	Historique	Mécanique	5 au 10 novembre 2008
MTL08-12-2-11A	---	P3-5	Préhistorique	Mécanique	4 novembre 2008
MTL08-12-2-12A	---	H70-1	Historique	Mécanique	5 au 10 novembre 2008
MTL08-12-2-13A	BjFj-l-1A	P3-5	Préhistorique	Mécanique	5 novembre 2008
MTL08-12-2-13B	BjFj-l-1B	P3-5	Préhistorique	Manuelle	5 novembre 2008
MTL08-12-2-13C	BjFj-l-1C	P3-5	Préhistorique	Manuelle	5 novembre 2008
MTL08-12-2-14A	---	H70-1	Historique	Mécanique	5 au 11 novembre 2008

Enregistrement archéologique		Aire d'intervention archéologique	Type d'intervention archéologique	Type d'excavation	Date de réalisation
Temporaire	Permanent				
MTL08-12-2-15A	---	P3-5	Préhistorique	Mécanique	5 au 7 novembre 2008
MTL08-12-2-15B	---	P3-5	Préhistorique	Manuelle	5 au 7 novembre 2008
MTL08-12-2-15C	---	P3-5	Préhistorique	Manuelle	5 au 7 novembre 2008
MTL08-12-2-16A	---	H70-2	Historique	Mécanique	10 au 12 novembre 2008
MTL08-12-2-16B	---	H70-2	Historique	Manuelle	10 au 12 novembre 2008
MTL08-12-2-17A	---	P4-2	Préhistorique	Mécanique	6 novembre 2008
MTL08-12-2-18A	---	H70-2	Historique	Mécanique	10 au 12 novembre 2008
MTL08-12-2-19A	---	P4-2	Préhistorique	Mécanique	7 novembre 2008
MTL08-12-2-19B	---	P4-2	Préhistorique	Manuelle	7 novembre 2008
MTL08-12-2-20A	---	H70-2	Historique	Mécanique	11 et 12 novembre 2008
MTL08-12-2-21A	---	P4-2	Préhistorique	Mécanique	10 et 11 novembre 2008
MTL08-12-2-22A	---	H70-2	Historique	Mécanique	11 au 18 novembre 2008
MTL08-12-2-22B	---	H70-2	Historique	Manuelle	11 au 18 novembre 2008
MTL08-12-2-23A	---	P4-2	Préhistorique	Mécanique	10 et 11 novembre 2008
MTL08-12-2-24A	BjFj-150-1A	H76-1	Historique	Mécanique	17 au 21 novembre 2008
MTL08-12-2-25A	---	P4-2	Préhistorique	Mécanique	10 novembre 2008
MTL08-12-2-26A	BjFj-150-2A	H76-1	Historique	Mécanique	17 au 21 novembre 2008
MTL08-12-2-27A	---	P4-2	Préhistorique	Mécanique	11 novembre 2008
MTL08-12-2-28A	BjFj-150-3A	H76-1	Historique	Mécanique	17 au 21 novembre 2008
MTL08-12-2-28B	BjFj-150-3B	H76-1	Historique	Manuelle	17 au 21 novembre 2008
MTL08-12-2-29A	---	P4-2	Préhistorique	Mécanique	11 novembre 2008
MTL08-12-2-30A	BjFj-150-4A	H76-3	Historique	Mécanique	19 au 25 novembre 2008
MTL08-12-2-30B	BjFj-150-4B	H76-3	Historique	Manuelle	19 au 25 novembre 2008
MTL08-12-2-31A	---	P3-4	Préhistorique	Mécanique	11 et 12 novembre 2008
MTL08-12-2-31B	---	P3-4	Préhistorique	Manuelle	11 et 12 novembre 2008
MTL08-12-2-31C	---	P3-4	Préhistorique	Manuelle	11 et 12 novembre 2008
MTL08-12-2-32A	BjFj-150-5A	H76-3	Historique	Mécanique	20 au 26 novembre 2008

Enregistrement archéologique		Aire d'intervention archéologique	Type d'intervention archéologique	Type d'excavation	Date de réalisation
Temporaire	Permanent				
MTL08-12-2-33A	---	P3-4	Préhistorique	Mécanique	12 et 13 novembre 2008
MTL08-12-2-33B	---	P3-4	Préhistorique	Manuelle	12 et 13 novembre 2008
MTL08-12-2-33C	---	P3-4	Préhistorique	Manuelle	12 et 13 novembre 2008
MTL08-12-2-33D	---	P3-4	Préhistorique	Manuelle	12 et 13 novembre 2008
MTL08-12-2-34A	BjFj-150-6A	H76-3	Historique	Mécanique	20 au 26 novembre 2008
MTL08-12-2-34B	BjFj-150-6B	H76-3	Historique	Manuelle	20 au 26 novembre 2008
MTL08-12-2-35A	---	P3-3	Préhistorique	Mécanique	14 au 17 novembre 2008
MTL08-12-2-35B	---	P3-3	Préhistorique	Manuelle	14 au 17 novembre 2008
MTL08-12-2-35C	---	P3-3	Préhistorique	Manuelle	14 au 17 novembre 2008
MTL08-12-2-35D	---	P3-3	Préhistorique	Manuelle	14 au 17 novembre 2008
MTL08-12-2-36A	---	H64-1	Historique	Mécanique	25 novembre au 8 décembre 2008
MTL08-12-2-37A	---	P3-5	Préhistorique	Mécanique	17 novembre 2008
MTL08-12-2-38A	---	H84-1	Historique	Mécanique	27 novembre au 8 décembre 2008
MTL08-12-2-39A	---	P3-2	Préhistorique	Mécanique	18 et 19 novembre 2008
MTL08-12-2-39B	---	P3-2	Préhistorique	Manuelle	18 et 19 novembre 2008
MTL08-12-2-39C	---	P3-2	Préhistorique	Manuelle	18 et 19 novembre 2008
MTL08-12-2-39D	---	P3-2	Préhistorique	Manuelle	18 et 19 novembre 2008
MTL08-12-2-40A	---	H66-1	Historique	Mécanique	28 novembre au 2 décembre 2008
MTL08-12-2-41A	---	P4-3	Préhistorique	Mécanique	20 novembre 2008
MTL08-12-2-41B	---	P4-3	Préhistorique	Manuelle	20 novembre 2008
MTL08-12-2-43A	---	P7-2	Préhistorique	Mécanique	20 et 21 novembre 2008
MTL08-12-2-43B	---	P7-2	Préhistorique	Manuelle	20 et 21 novembre 2008
MTL08-12-2-43C	---	P7-2	Préhistorique	Manuelle	20 et 21 novembre 2008
MTL08-12-2-45A	---	P6-1	Préhistorique	Mécanique	24 et 25 novembre 2008
MTL08-12-2-45B	---	P6-1	Préhistorique	Manuelle	24 et 25 novembre 2008
MTL08-12-2-45C	---	P6-1	Préhistorique	Manuelle	24 et 25 novembre 2008
MTL08-12-2-47A	---	P6-1	Préhistorique	Mécanique	24 et 25 novembre 2008

Enregistrement archéologique		Aire d'intervention archéologique	Type d'intervention archéologique	Type d'excavation	Date de réalisation
Temporaire	Permanent				
MTL08-12-2-47B	---	P6-1	Préhistorique	Manuelle	24 et 25 novembre 2008
MTL08-12-2-49A	---	P6-1	Préhistorique	Mécanique	26 novembre 2008
MTL08-12-2-49B	---	P6-1	Préhistorique	Manuelle	26 novembre 2008
MTL08-12-2-51A	---	P6-1	Préhistorique	Mécanique	26 et 27 novembre 2008
MTL08-12-2-51B	---	P6-1	Préhistorique	Manuelle	26 et 27 novembre 2008
MTL08-12-2-51C	---	P6-1	Préhistorique	Manuelle	26 et 27 novembre 2008
MTL08-12-2-53A	---	P7-2	Préhistorique	Mécanique	27 novembre 2008
MTL08-12-2-55A	---	P5-3	Préhistorique	Mécanique	26 et 27 novembre 2008
MTL08-12-2-55B	---	P5-3	Préhistorique	Manuelle	26 et 27 novembre 2008
MTL08-12-2-57A	---	P7-3	Préhistorique	Mécanique	2 au 4 décembre 2008
MTL08-12-2-59A	---	P7-3	Préhistorique	Mécanique	2 au 4 décembre 2008
MTL08-12-2-61A	---	P7-5	Préhistorique	Mécanique	2 et 3 décembre 2008
MTL08-12-2-61B	---	P7-5	Préhistorique	Manuelle	2 et 3 décembre 2008
MTL08-12-2-63A	---	P7-5	Préhistorique	Mécanique	3 décembre 2008
MTL08-12-2-65A	---	P7-6	Préhistorique	Mécanique	4 décembre 2008
MTL08-12-2-67A	---	P7-6	Préhistorique	Mécanique	4 décembre 2008
MTL08-12-2-69A	---	P7-6	Préhistorique	Mécanique	4 décembre 2008

2.0

Inventaire archéologique préhistorique



## **2.1 Mandat spécifique et objectifs**

La zone d'étude de la Phase 2 de l'inventaire archéologique réalisé à l'automne 2008, recoupe les zones à potentiel archéologique préhistorique P3, P4, P5, P6 et P7 pour lesquelles une stratégie avait été élaborée dans le plan d'intervention (Ethnoscop, 2008). Des 19 aires d'intervention archéologique réparties dans ces 5 zones à potentiel, 12 ont été l'objet d'interventions au cours de la Phase 2 de l'inventaire archéologique. Dans les sept autres aires d'intervention, les résultats de la Phase 1 de l'inventaire archéologique et des changements au projet de modernisation de la rue Notre-Dame, ont mené à des modifications au plan d'intervention. C'est le cas des aires P3-1, P4-1 et P7-1, où les résultats de la surveillance archéologique des forages de la Phase 1 ont permis de recommander l'excavation de sondages de 2 m x 2 m dans l'emprise de la rue Notre-Dame. Pour des raisons de logistique, associées à la mise en place de voies de contournement de la circulation, ces sondages ont cependant été exclus de la Phase 2. Dans l'aire d'intervention P5-1, les résultats de la Phase 1 ont toutefois permis de conclure à l'absence de potentiel archéologique préhistorique. L'aire d'intervention P5-2 a, quant à elle, été abandonnée à cause de l'impossibilité d'intervenir dans le terrain de stationnement de Sucre Lantic. Enfin, les aires d'intervention P6-2 et P7-4 ont aussi été abandonnées parce qu'aucuns travaux n'y seront réalisés par le MTQ dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.

Les principaux objectifs de l'inventaire archéologique préhistorique sont : de retracer la surface des sols naturels, où se trouvent généralement les niveaux d'occupation préhistorique; de caractériser les sols naturels en place et de vérifier la présence de sols et de vestiges archéologiques. Pour réaliser ces objectifs, 35 opérations ont été excavées mécaniquement, auxquelles se sont ajoutées 33 sous-opérations excavées manuellement, au cours de l'inventaire archéologique des 12 aires d'intervention qui font partie de ce mandat.

## **2.2 Aire d'intervention P3-2**

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P3-2, située dans le parc linéaire aménagé du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Préfontaine et Dézéry, mesure approximativement 36 m dans l'axe nord-sud sur 20 m dans l'axe est-ouest (plan 2). Une analyse de la cartographie ancienne, réalisée à l'occasion des études de potentiel archéologique antérieures, avait mené à la délimitation de cette aire d'intervention qui semblait avoir subi très peu de perturbations pendant la période historique.

Le plan d'intervention archéologique recommandait d'y effectuer un sondage de 2 m x 2 m dans la partie centrale, afin de vérifier si la surface des sols naturels stériles y avait persisté (Ethnoscop, 2008). À l'été 2008, la surveillance archéologique de la sous-opération MTL08-12-1-2B, réalisée à des fins de caractérisation environnementale dans la partie sud de l'aire P3-2 (plan 2), a toutefois permis de constater la présence de remblais anthropiques jusqu'à une profondeur de 3 m sous la surface actuelle (Ethnoscop, 2012). Cette intervention n'a cependant pas permis aux archéologues de confirmer la présence de la surface des sols naturels et d'y réaliser un sondage de 2 m x 2 m. Pour la Phase 2 de

l'inventaire archéologique, il a donc été recommandé de réaliser un sondage dans la partie nord de l'aire d'intervention P3-2.

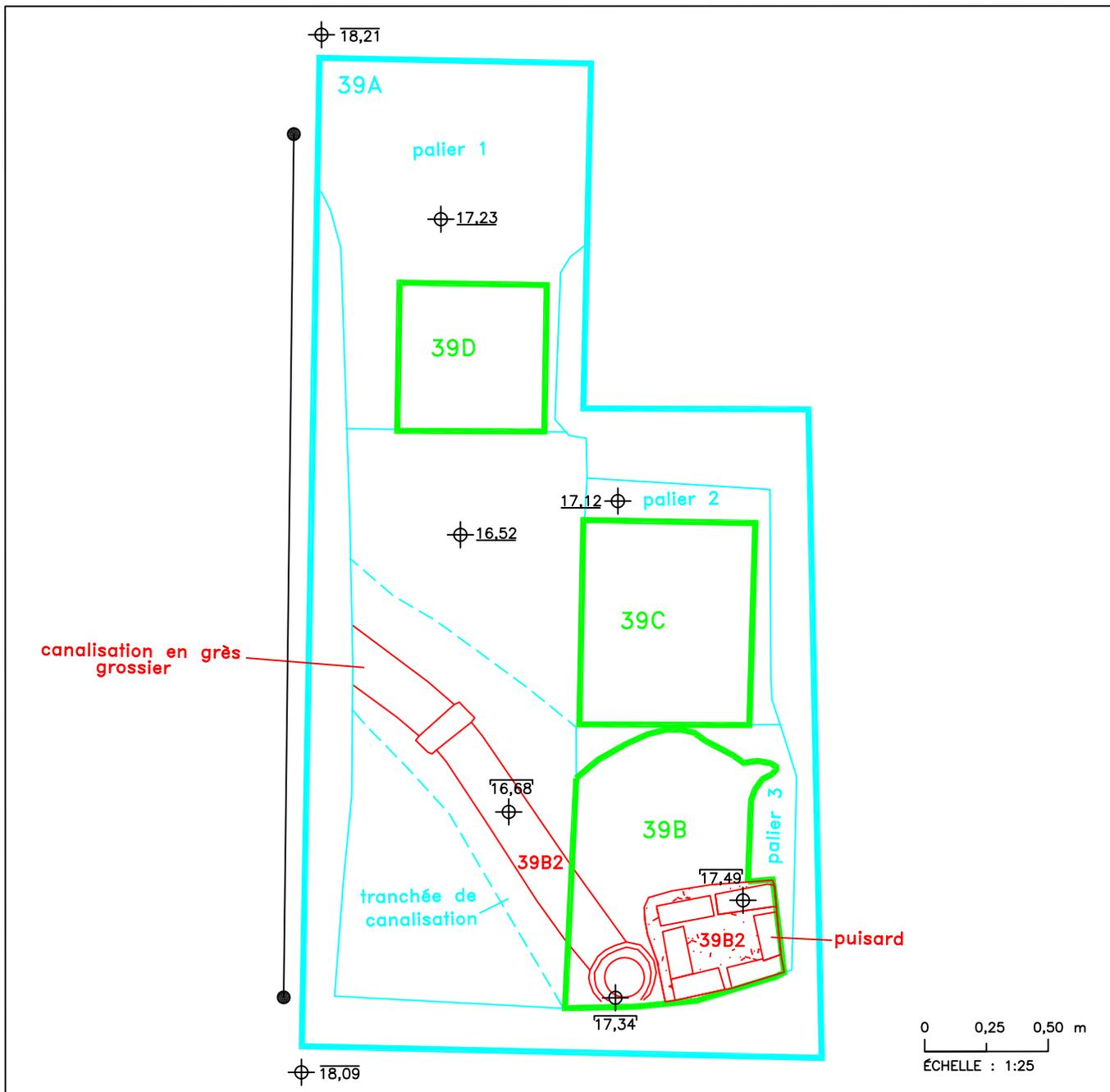
### **2.2.1 Opération MTL08-12-2-39**

L'inspection visuelle des lieux, le 18 novembre 2008, a mené à l'implantation de l'opération 39 entre la piste cyclable et l'emprise nord du projet. Une erreur de localisation, due à la disparition de plusieurs des piquets implantés préalablement aux travaux d'archéologie, a cependant eu pour effet de modifier l'emplacement de cette opération, qui s'est finalement retrouvé à quelques mètres à l'ouest de l'aire d'intervention P3-2 (plan 2).

- **Sous-opération MTL08-12-2-39A**

La sous-opération 39A, d'une superficie initiale de 2 m x 2 m et dont la surface se trouve à l'altitude moyenne de 18,15 m (NMM), a été excavée mécaniquement et a révélé la présence de plusieurs remblais, d'un puisard et d'une canalisation. Afin de mieux documenter ces éléments, elle a été agrandie vers le nord, pour atteindre 4 m dans sa moitié ouest et 2,50 m dans sa moitié est. La superficie totale de la sous-opération 39A coïncide avec celle de l'opération 39 (figure 1). L'excavation mécanique s'est arrêtée sur différents niveaux correspondant, dans le cas des paliers 1 et 2, à des sols naturels et, dans le cas du palier 3, à la surface d'un puisard. Cette intervention a été complétée par les sous-opérations 39B, 39C et 39D qui ont été excavées manuellement (figure 1). Du côté ouest, l'excavation mécanique atteint l'altitude de 16,52 m (NMM), à environ 1,63 m de profondeur sous la surface actuelle, et, du côté est, la surface du palier 2 est à l'altitude de 17,12 m (NMM).

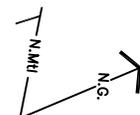
Le relevé stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 39A a permis de distinguer 14 couches de sols (figure 2). Les couches 1 et 2a à 2e constituent le remblai de comblement de la tranchée excavée pour la mise en place d'une canalisation en grès grossier. La couche 4 semble vraisemblablement correspondre à un ancien niveau de circulation dans l'arrière-cour des bâtiments qui prenaient place à cet endroit avant l'aménagement du parc linéaire. Les couches 5 et 6 seraient quant à elles des remblais de rehaussement. Les couches 7 et 8 sont respectivement un remblai de nivellement et un niveau d'occupation. Aucun objet témoin n'a cependant été récolté dans la couche 8 à l'occasion de l'excavation mécanique de la sous-opération 39A. Cette couche couvre la couche 9, dont la présence est diffuse et la nature n'a pu être déterminée. La couche 10 semble quant à elle associée à un niveau d'occupation dans lequel de nombreux fragments de coquillages d'huître ont été observés. Ce niveau, dont la surface se trouve à l'altitude de 17,44 m (NMM), semble cependant circonscrit au nord de la tranchée de la canalisation.



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
OPÉRATION MTL08-12-2-39

FIGURE 1

	LIMITE DE L'OPÉRATION 39 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 39A	<b>39B2</b>	NUMÉRO DE VESTIGE
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE		BÉTON
<b>39B</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		COUPE STRATIGRAPHIQUE
	CHANGEMENT DE NIVEAU		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	CHANGEMENT DE TYPE DE SOL	<u>18,21</u>	SURFACE ACTUELLE
	VESTIGE	<u>17,23</u>	FOND D'EXCAVATION
		<u>16,68</u>	SOMMET DU VESTIGE



DES0834

ethnoscop

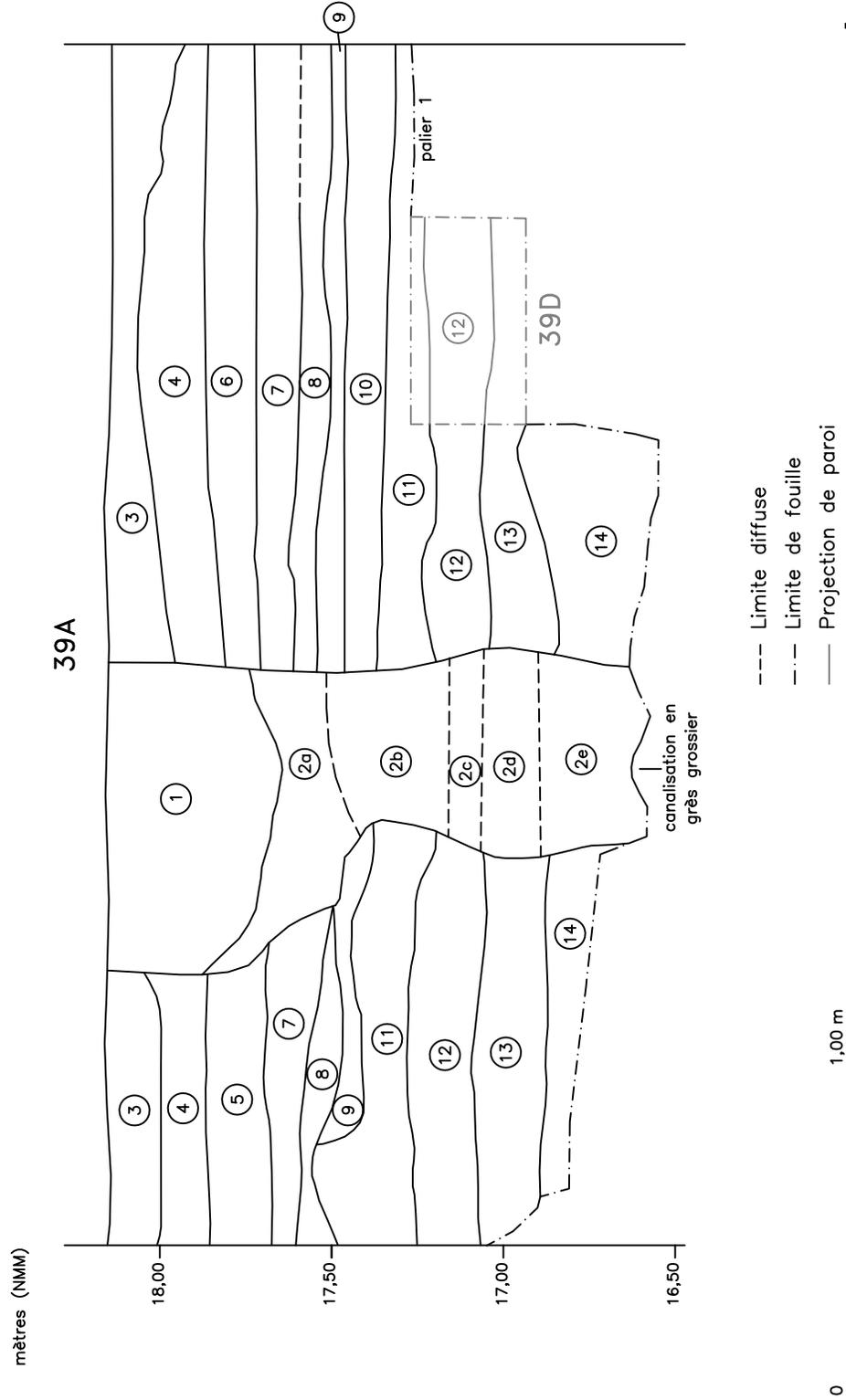
## Coupe stratigraphique de la paroi ouest des sous-opérations MTL08-12-2-39A et 39D

### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et sable faiblement limoneux brun foncé à noir, homogène et meuble à ferme, contenant des pierres, des cailloux et du cailloutis subanguleux, des lentilles d'argile gris-brun, des fragments de brique et d'asphalte
- 2a) Mélange d'argile grise et de sable beige-brun, ferme à compact, contenant du cailloutis et des cailloux subanguleux et subarrondis, de l'antracite, de l'asphalte, du mortier et des fragments de brique
- 2b) Argile limoneuse grise mouchetée orangé, compacte, contenant du charbon de bois, des lentilles de sable fin gris, des pierres de calcaire comportant divers degrés de combustion, du cailloutis et des cailloux subarrondis, de la chaux et des nodules de mortier
- 2c) Sable fin limoneux gris-brun, ferme, contenant des fragments de brique et de mortier et des pierres de calcaire comportant divers degrés de combustion
- 2d) Argile faiblement sableuse brune, compacte, contenant du charbon de bois, des cailloux et du cailloutis subanguleux, des scories et des lentilles d'argile grise
- 2e) Argile faiblement sableuse brune, compacte, contenant beaucoup de lentilles d'argile grise, du charbon de bois, des cailloux et cailloutis subanguleux, des scories et des pierres de calcaire chauffées
- 3) Surface gazonnée et terreau
- 4) Criblure de pierre, contenant du cailloutis, des cailloux et des pierres subanguleux et subarrondis et des fragments de brique
- 5) Fragments d'asphalte hétérométrique, mélangés à plusieurs cailloux, pierres et cailloutis subanguleux
- 6) Sable faiblement limoneux, hétérogène et compact, contenant 50% de pierres, de cailloux et de cailloutis anguleux et subanguleux, des nodules de brique, des fragments de mortier et de l'antracite
- 7) Mélange d'argile grise et de sable jaune, ferme à compact, contenant du cailloutis et des cailloux anguleux, des nodules de brique, du mortier et de l'antracite
- 8) Sable faiblement limoneux gris foncé, hétérogène et compact, contenant 20% à 25% de fragments et de nodules de brique, de l'antracite, du cailloutis subanguleux, du charbon de bois, des pierres de calcaire chauffées et des cendres
- 9) Sable fin légèrement limoneux jaune, homogène et ferme, contenant 30% à 40% de lentilles d'argile grise, de charbon minéral et de cailloutis subarrondis
- 10) Limon sableux gris foncé, hétérogène et compact, contenant 30% à 40% de coquillages d'huitre, de charbon de bois, d'antracite, de cailloux anguleux, de chaux et de cailloux subanguleux
- 11) Argile grise, homogène et ferme à compacte, contenant des lentilles de sable fin jaune orangé et des cailloux anguleux
- 12) Sable faiblement limoneux brun clair, homogène et ferme, contenant de l'antracite, du cailloutis subanguleux et des cailloux subarrondis; présence d'un sable jaune par endroit variable en épaisseur
- 13) Limon argileux brun moyen, homogène et compact, contenant des cailloux subanguleux, du charbon de bois et du cailloutis subarrondi
- 14) Argile grise mouchetée orangé, homogène et compacte, avec des cailloux subarrondis (galets) et subanguleux

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 SOUS-OPÉRATIONS 39A ET 39D, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



DES0834



FIGURE 2

Les couches 11 et 12 sont sans doute des remblais de rehaussement qui reposent sur une couche d'origine naturelle dégagée à l'occasion de l'excavation mécanique (couche 13). La couche 13 apparaît comme étant l'ancienne surface des sols naturels, perturbée par les aménagements successifs survenus au cours de la période historique. Les couches 11, 12, 13 et 14 sont présentes sur l'ensemble de la superficie de l'opération 39. L'argile grise tachetée de jaune contenant quelques inclusions de petits galets subarrondis à subanguleux constitue la couche 14, qui est un sol naturel stérile.

- **Sous-opération MTL08-12-2-39B**

La fouille de la sous-opération 39B visait à mieux comprendre l'organisation spatiale dans la partie sud-est de l'opération 39, où un puisard et une canalisation verticale ont été mis au jour. Le puisard, de forme carrée et dont la partie supérieure a été dérasée, est en briques

rouges posées à plat, liées par du mortier et portant l'inscription « *Co Bouvar Pa* » (photo 1). Ses dimensions extérieures sont de 0,46 m x 0,46 m et ses dimensions intérieures de 0,24 m x 0,24 m, alors que sa hauteur résiduelle atteint à peine 0,22 m. Son sommet dérasé se trouve à l'altitude de 17,49 m (NMM). Ce puisard repose sur une base de béton de 0,05 m d'épaisseur qui mesure 0,55 m de côté, dont la finition à l'extérieur du puisard a été réalisée à la main (empreintes de doigts) et est parfaitement horizontale à l'intérieur, ayant probablement été effectuée à l'aide d'un outil. Le parement ouest du puisard est quelque peu déstructuré et présente



Photo 1 : Puisard, canalisation verticale et coude mis au jour dans la sous-opération 39B, plongée (MTL08-12-2-NUM1-214)

en son centre une ouverture bétonnée dans laquelle se trouvent des fragments de canalisation en grès grossier (annexe A; lot 39B2). L'excavation de la sous-opération 39B s'est poursuivie à l'emplacement de la canalisation verticale mise au jour du côté ouest du puisard (figure 1; photo 1). Elle a permis de dégager une section de canalisation de 0,56 m de hauteur, unie à un coude accolé à la base du puisard. Le sommet de la canalisation verticale est à une altitude de 17,34 m (NMM), alors que la surface du coude se trouve à l'altitude de 16,58 m (NMM). Le dégagement du coude a mené à la découverte d'une canalisation horizontale orientée selon un axe nord-ouest / sud-est, enfouie dans une tranchée mise au jour jusqu'à la paroi ouest de la sous-opération 39A (photo 2; figure 1). Cette canalisation en grès grossier, qui est unie à un coude constitué du même matériau, s'incline vers le nord-ouest. Elle a un diamètre externe de 0,20 m et un diamètre interne de 0,16 m, sauf au joint, où l'extrémité femelle comporte une cloche de jointement de 0,26 m de diamètre extérieur (figure 1). Les joints sont tous scellés à l'aide de mortier. Le type de brique utilisé pour la construction du puisard et le grès grossier de la canalisation laissent présumer qu'ils ont été mis en place vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et partiellement détruits au cours du XX<sup>e</sup> siècle.



Photo 2 : Vestiges, paroi ouest et fond de l'excavation dans la sous-opération 39A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-185)

- **Sous-opérations MTL08-12-2-39C et 39D**

Les sous-opérations 39C et 39D ont été réalisées afin de vérifier le potentiel préhistorique des sols naturels dégagés jusqu'aux paliers 1 et 2 au cours de l'excavation mécanique. Les dimensions de la sous-opération 39C, dont la surface se trouve à l'altitude de 17,12 m (NMM), sont de 0,80 m dans l'axe nord-sud sur 0,70 m dans l'axe est-ouest et elle couvre la partie sud-ouest du palier 2 (figure 1). La surface de la sous-opération 39D qui correspond à celle du palier 1 se trouve quant à elle à l'altitude de 17,23 m (NMM). Les dimensions de cette sous-opération, localisée dans la moitié sud du palier 1, sont de 0,60 m sur 0,60 m. Les lots 39C1 et 39D1 correspondent à la couche 13 qui apparaît comme l'ancienne surface des sols naturels (figure 2). De ces deux sous-opérations excavées manuellement, seule 39D a livré un sol d'intérêt archéologique (39D1) contenant quelques artefacts : des fragments de céramique en terre cuite fine blanche, un fragment de verre à vitre teinté vert, des fragments de clous forgés ou découpés, 10 os de mammifères dont un portant des traces de boucherie et une petite pièce de verre incolore rectangulaire taillée, pourvue de deux perforations contenant des vis en métal cuivreux (annexe A; lot 39D1). Cette dernière pièce fait probablement partie d'un bijou ou d'un objet décoratif (photo 3). Trois fragments d'os de mammifères blanchis ont aussi été recueillis en surface du lot 39D3. Il s'agit fort probablement d'une intrusion provenant du lot 39D1, puisque le lot 39D2 était très peu perceptible.



Photo 3 : Petite pièce de verre incolore rectangulaire taillée avec deux perforations contenant des petites vis de métal cuivreux provenant du lot MTL08-12-2-39D1 (photographie : Monique Laliberté)

### 2.2.2 Recommandations

La sous-opération 39A ainsi que les sous-opérations 39B, 39C et 39D n'ont pas permis d'observer de traces d'occupation préhistorique. La surveillance archéologique de la sous-opération MTL08-12-1-2B, réalisée dans la partie sud de l'aire d'intervention P3-2 (plan 2), au cours de la Phase 1 de l'inventaire archéologique, avait révélé la présence de remblais jusqu'à une profondeur de 3 m, alors que dans l'opération 39, ils atteignent une profondeur d'environ 1,50 m. Dans les deux cas, la surface des sols naturels stériles avait subi un décapage. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire d'intervention archéologique préhistorique P3-2.

### 2.3 Aire d'intervention P3-3

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P3-3 est située légèrement au sud-ouest de l'intersection des rues Darling et Hudon, dans le parc linéaire aménagé du côté nord de la rue Notre-Dame (plan 3). Ses dimensions approximatives sont de 26 m dans l'axe nord-sud sur 22 m dans l'axe est-ouest. Une analyse de la cartographie ancienne, réalisée à l'occasion des études de potentiel archéologique antérieures, avait mené à la délimitation de cette aire d'intervention qui semblait avoir subi très peu de perturbations au cours de la période historique. Le plan d'intervention archéologique recommandait d'y effectuer un forage dans la partie centrale (Ethnoscop, 2008). Comme aucun forage n'avait été réalisé dans les limites de l'aire P3-3 lors de la Phase 1 de l'inventaire archéologique, il a été convenu de remplacer le forage par un sondage de 2 m x 2 m.

### 2.3.1 Opération MTL08-12-2-35

L'opération 35 a été réalisée sur le versant sud d'une butte aménagée au sud de la piste cyclable, dans le parc linéaire qui longe le côté nord de la rue Notre-Dame (plan 3). Le relevé de la surface actuelle du terrain du côté ouest de l'opération 35, atteste la présence d'une déclivité vers le sud de 0,68 m entre le coin nord-ouest, dont l'altitude est de 17,37 m (NMM), et le coin sud-ouest, qui est à l'altitude de 16,69 m (NMM).

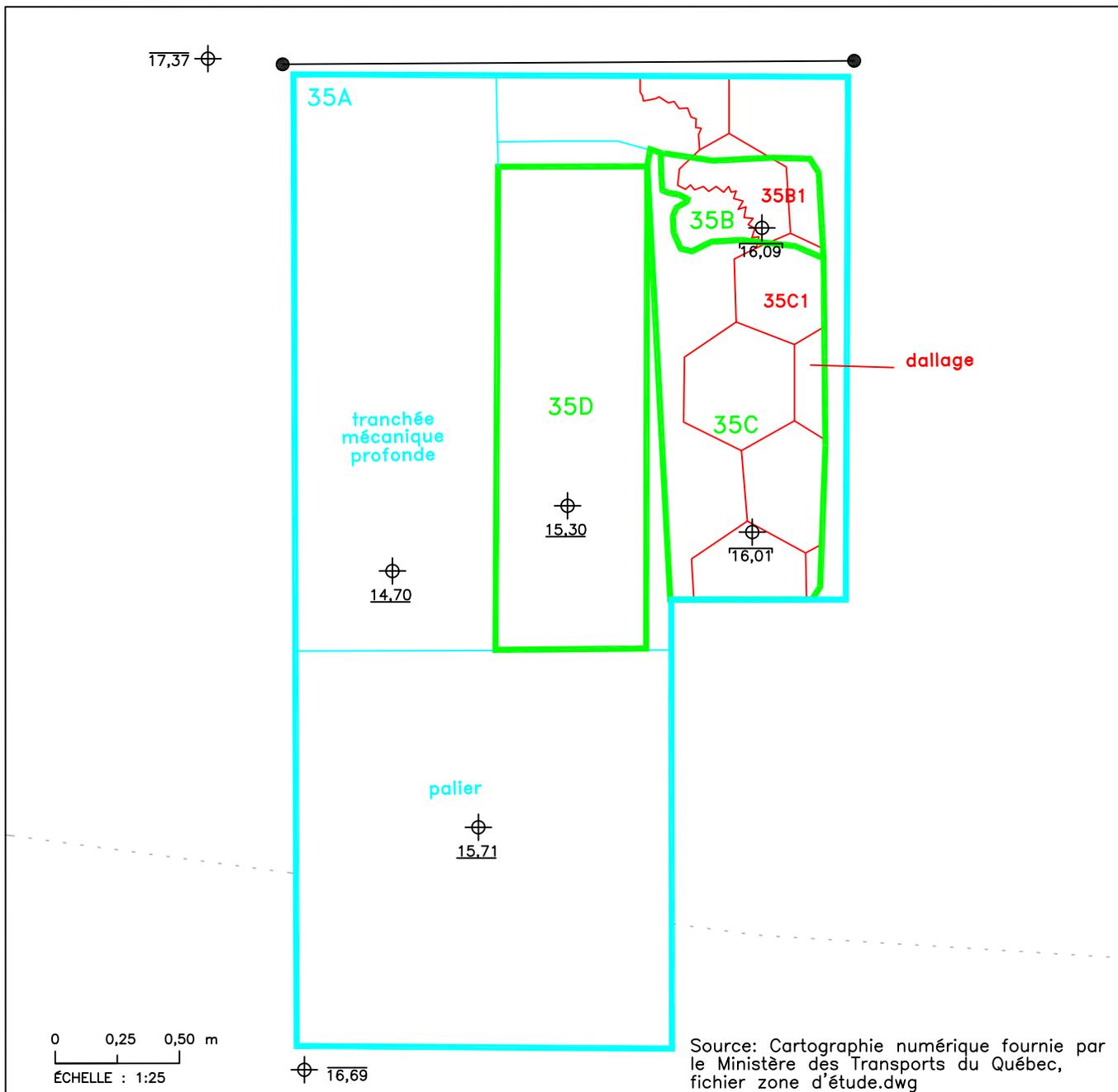
- **Sous-opération MTL08-12-2-35A**

La superficie initiale de la sous-opération 35A est de 2,20 m sur 2,10 m. Dès le début de l'excavation, un dallage en dalles de béton de forme hexagonale a été mis au jour dans la partie est, à l'altitude de 16,09 m (NMM), soit à 1,36 m sous la surface actuelle (figure 3). Une tranchée d'une profondeur de 2,65 m sous la surface actuelle a de plus été excavée le long de la paroi ouest, ce qui a nécessité l'aménagement d'un palier de sécurité de 1,70 m vers le sud sur 1,50 m vers l'est, à partir de la paroi ouest. La superficie totale de la sous-opération 35A coïncide avec celle de l'opération 35 (figure 3).

Le relevé stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 35A a permis de décrire à la fois les sols naturels dégagés dans la tranchée profonde et le dallage mis au jour dans la partie est (figure 4). La séquence de déposition des différentes couches stratigraphiques enregistrées entre la surface actuelle et le fond de la tranchée permet de formuler les observations suivantes : la surface gazonnée repose sur un terreau (couche 1), suivie d'un mince remblai de nivellement constitué de sable (couche 2). Les couches 3 à 9 sont des remblais de rehaussement successifs reposant sur la couche 11 à l'ouest et le dallage à l'est. Ces différents dépôts atteignent près de 0,80 m d'épaisseur et semblent avoir été mis en place récemment, comme le confirme la présence de morceaux d'asphalte et de béton dans la couche 8.

À l'ouest du dallage et sous la couche 8, un premier niveau d'occupation a été observé (couche 11). Le contenu de ce sol est assez hétérogène et s'enfonce dans une petite dépression, contre le lit de pose du dallage (couche 10) et la couche 12 sous-jacente. Cette dernière n'est présente qu'à l'est de la dépression et sous le lit de pose du dallage. Il est donc possible qu'elle constitue un premier lit de pose en limon gris compact. Notons que la couche 12 est formée d'une matrice de sable dont les inclusions sont semblables à celles de la couche 17 qui se trouve au même niveau, du côté ouest. Notons également que certaines de ces inclusions sont présentes dans les couches 13 à 16, toutes situées à l'ouest de la dépression. Il semblerait donc que les couches 12 à 17 aient été mises en place au cours de la même période et qu'elles fassent partie d'aménagements contemporains ayant précédé la pose des dalles de béton et la mise en place de la couche 11. La couche 18 apparaît comme étant un niveau d'occupation historique ainsi que les couches 19 et 20 sous-jacentes, qui constituent les premiers sols d'origine naturelle, ayant toutefois subi des perturbations. Enfin, la couche 21 est elle aussi d'origine naturelle, sans aucune inclusion anthropique (figure 4).





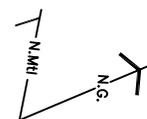
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-35

FIGURE 3

	LIMITE DE L'OPÉRATION 35 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 35A		COUPE STRATIGRAPHIQUE
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
<b>35B</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION	<u>16,69</u>	SURFACE ACTUELLE
	CHANGEMENT DE NIVEAU	<u>15,71</u>	FOND D'EXCAVATION
	VESTIGE	<u>22,29</u>	SOMMET DU VESTIGE
<b>35B1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	- - - - -	CHANGEMENT DE PENTE



DES0834

ethnoscop

## Coupe stratigraphique de la paroi nord des sous-opérations MTL08-12-2-35A, 35B et 35C

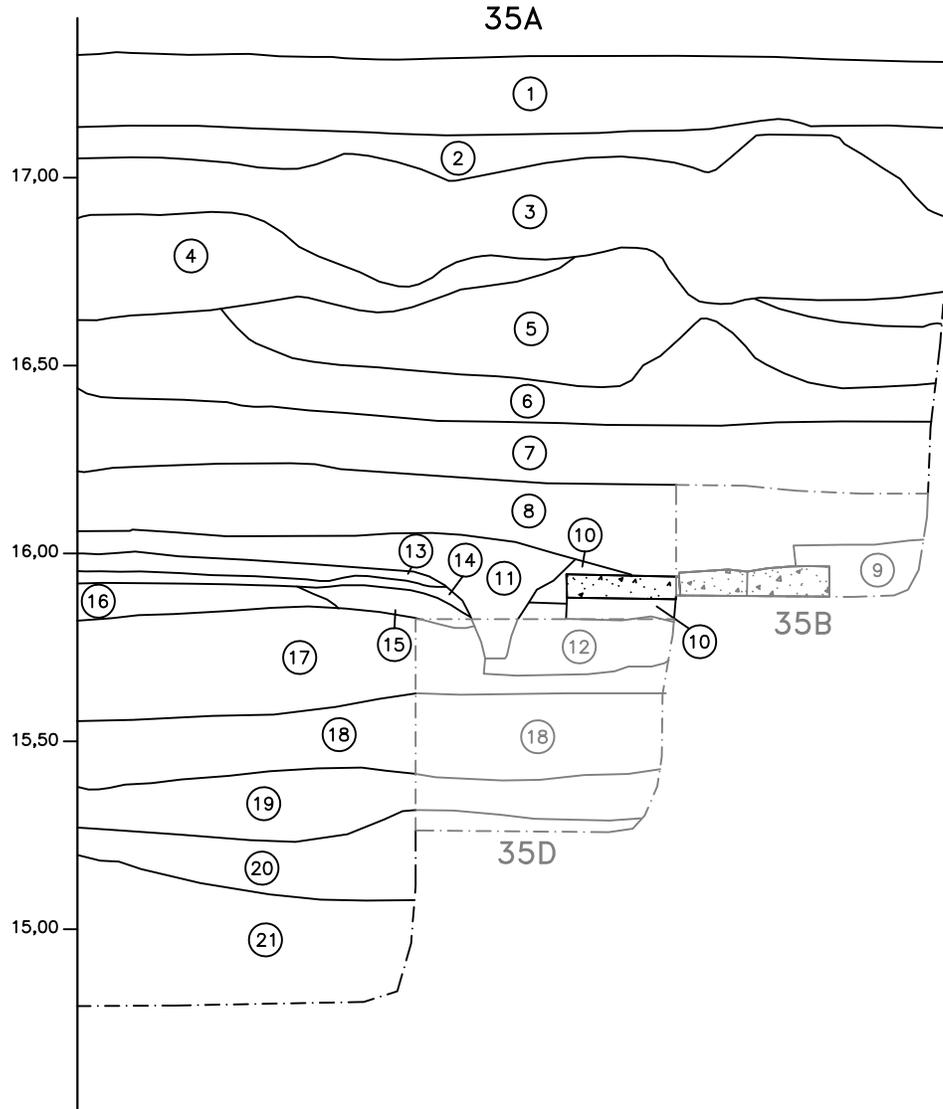
### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Sable limoneux et argileux gris-brun, hétérogène et ferme, contenant des cailloux anguleux et subanguleux, des fragments de brique et de mortier et des lentilles de sable argileux beige et d'argile grise
- 3) Limon sableux gris, hétérogène et compact, contenant du cailloutis et des cailloux subarrondis, des fragments de brique et de mortier, de l'antracite, du charbon de bois et une lentille d'argile grise
- 4) Limon sableux gris-brun, hétérogène et ferme à compact, contenant des cailloutis et des cailloux anguleux et subarrondis, des pierres subarrondies, des nodules de brique, des fragments de mortier, de la fibre de bois, de l'antracite et des scories
- 5) Sable limoneux brun moucheté gris et beige, hétérogène et très compact, contenant des cailloutis et des cailloux subarrondis et subanguleux, de la chaux, du mortier et des briques
- 6) Sable hétérométrique gris-vert, hétérogène et très compact, contenant des cailloutis et des cailloux subarrondis et subanguleux, des lentilles d'argile de couleur olive, des fragments de béton, des lentilles de sable beige, du mortier, des fragments de brique et de la fibre de bois
- 7) Sable fin brun à beige, hétérogène et très compact, contenant des cailloutis et cailloux subanguleux, du mortier, des fragments de béton, des lentilles d'argile grise, des nodules de brique et des nodules de chaux
- 8) Sable limoneux gris, hétérogène et très compact, contenant des blocs de béton, de l'asphalte, des fragments de bois, de brique et de mortier, des cailloutis et des cailloux subarrondis et subanguleux
- 9) Sable limoneux brun foncé vert, homogène et compact, contenant des cailloutis subarrondis et subanguleux, des fragments de bois, du charbon de bois, des pierres de calcaire chauffées et des lentilles de sable fin beige
- 10) Sable grossier gris-blanc, homogène et meuble, contenant quelques cailloutis subarrondis et des scories
- 11) Sable limoneux gris-brun foncé, hétérogène et compact, contenant 40% à 50% de fragments de brique, d'antracite, de pierres de calcaire ayant subi divers degrés de combustion, des cailloutis et des cailloux subarrondis et du mortier
- 12) Limon gris foncé, homogène et ferme, contenant des pièces de bois, du cailloutis et des cailloux subarrondis, du silex, du mortier, des pierres de calcaire chauffées, des scories et de l'antracite
- 13) Criblure de pierre grise, homogène et compacte, contenant des pierres de calcaire ayant subi divers degrés de combustion
- 14) Bois décomposé
- 15) Sable gris foncé, hétérogène et compact, contenant 40% à 50% de mortier, de scories, de cailloutis et de cailloux subarrondis et subanguleux
- 16) Sable moyen beige-gris, homogène et meuble, contenant des pierres de calcaire chauffées à divers degrés de combustion, des planches de bois, de l'antracite et des cailloux subarrondis
- 17) Limon faiblement sableux gris foncé, homogène et compact, contenant des cailloutis et des cailloux subarrondis et subanguleux, du silex, des nodules et des fragments de brique, de l'antracite et des scories
- 18) Mélange d'antracite et de calcaire ayant subi divers degrés de combustion, dans une matrice de limon argileux et sableux, hétérogène et ferme, contenant des cailloux subanguleux et subarrondis, des briques et de la chaux
- 19) Limon gris-brun, homogène et compact, contenant des cailloutis subanguleux, du charbon de bois et des nodules de mortier
- 20) Argile limoneuse grise, homogène et compacte, contenant des pierres et des cailloux subarrondis
- 21) Limon faiblement sableux gris marbré orangé, contenant des lentilles d'argile gris foncé, des cailloux et des pierres subanguleuses

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATIONS 35A, 35B ET 35D, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



- ▨ Dalle de béton
- - - Limite de fouille
- Projection de paroi

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop

FIGURE 4

- **Sous-opérations MTL08-12-2-35B et 35C**

Deux sous-opérations ont été excavées manuellement afin de dégager la surface des dalles de béton (figure 3). Le dallage a d'abord été nettoyé sommairement au cours de l'excavation mécanique et une surface de travail de 0,75 m de largeur sur environ 2,00 m de longueur a été aménagée (sous-opération 35C). Les dalles de béton ont cependant été déstructurées au cours de l'excavation mécanique de la partie centrale nord de la sous-opération 35A (figure 3). La sous-opération 35B, quant à elle, a permis le dégagement d'un remblai de rehaussement (couche 8) qui couvrait le dallage (photo 4). Le dallage est constitué de dalles de béton d'un diamètre variant entre 0,46 m et 0,51 m, d'une épaisseur de 0,06 m et de forme hexagonale aux côtés tous égaux. Les dalles reposaient sur un lit de pose de 0,10 m d'épaisseur constitué de sable gris-blanc, homogène et meuble (couche 10).



Photo 4 : Paroi stratigraphique nord, dalles de béton et tranchée profonde dans la sous-opération 35A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-155)

- **Sous-opération MTL08-12-2-35D**

La sous-opération 35D est localisée entre le côté ouest du dallage et la tranchée profonde et elle couvre une superficie de 2,00 m sur 0,56 m (figure 3). Le premier lot excavé manuellement correspond à la couche 17 de la paroi nord (figure 4) et avait été partiellement excavé par la pelle mécanique. Il a livré quelques objets témoins historiques mis au jour dans une matrice de limon argileux et sableux contenant des inclusions d'antracite, de fragments de pierre de calcaire chauffée, de fragments de brique, de chaux et de cailloux subanguleux et arrondis. Parmi les artefacts qui ont été récoltés dans ce lot,

on note un fragment de pipe en terre cuite argileuse blanche, des fragments de contenant fait de diverses terres cuites fines, des clous, du fer laminé et un possible fragment de coquillage d'huître. Le lot 35D2 se distinguait du précédent par une matrice limoneuse gris-brun, homogène, contenant un peu de charbon de bois, du mortier et des particules et fragments de brique commune. Ce premier sol remanié d'origine naturelle était aussi compact que le lot précédant et correspond aux couches 18 et 19 du relevé de la paroi nord (figure 4). Quelques artefacts y ont été recueillis et témoignent vraisemblablement d'une occupation au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi ces artefacts, notons la présence de fragments de céramique en terre cuite fine de types *Creamware* et *Pearlware*, ainsi que des clous en fer corrodé et un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse rouge portant l'inscription « BP » (annexe A; lot 35D2). Enfin, le lot 35D3 n'a livré que deux fragments de verre à vitre teinté vert et deux fragments d'un contenant en terre cuite fine blanche. Ces artefacts reposaient tous en surface de cette couche d'origine naturelle et constituent probablement une intrusion provenant du lot 35D2. Le lot 35D3 est composé d'une argile limoneuse grise devenant jaune orangé, homogène et compacte, contenant quelques pierres et cailloux subarrondis. Sa surface se trouve à une altitude de 15,32 m (NMM) et il a été excavé sur une épaisseur de 0,02 m. Il correspond à la couche 20 du relevé stratigraphique de la paroi nord (figure 4).

### **2.3.2 Recommandations**

L'opération 35, qui inclue les sous-opérations 35A, 35B, 35C et 35D, n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Des couches de sols naturels stériles ont bien été dégagées à environ 2 m de profondeur, mais leur surface d'origine semblait absente, ayant sans doute subi un décapage au cours de la période historique. En ce qui a trait aux vestiges archéologiques historiques mis au jour dans l'opération 35, le dallage apparaît de facture récente, alors que la collection d'artefacts recueillie dans une ancienne couche d'occupation ne semble être en lien avec aucun cadre bâti. Compte tenu des résultats de l'analyse de la cartographie ancienne réalisée à l'occasion des études de potentiel archéologique antérieures, qui confirmait qu'aucun bâtiment ne prenait place à l'intérieur des limites de l'aire d'intervention P3-3, aucune autre intervention archéologique n'est recommandée à cet endroit.

### **2.4 Aire d'intervention P3-4**

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P3-4 est localisée dans le parc linéaire aménagé au nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Davidson et Cuvillier (plan 3). Ses dimensions sont d'environ 23 m dans l'axe est-ouest et 37 m dans l'axe nord-sud et elle est traversée par une piste cyclable. Elle est couverte d'une surface gazonnée présentant un relief artificiellement vallonné et parsemé de quelques arbres matures, le tout mis en place à l'occasion de l'aménagement du parc linéaire. L'analyse de la cartographie ancienne, réalisée au cours des études de potentiel archéologique antérieures, avait mené à la délimitation de cette aire d'intervention qui semblait avoir subi très peu de perturbations au cours de la période historique. Le plan d'intervention archéologique recommandait d'y effectuer deux forages (Ethnoscop, 2008). Aucun forage n'ayant été réalisé dans les limites

de l'aire P3-4 pendant la Phase 1 de l'inventaire archéologique, il a été convenu de remplacer ces forages par deux sondages de 2 m x 2 m.

#### 2.4.1 Opération MTL08-12-2-31

L'opération 31 a été réalisée à l'emplacement prévu de l'un des deux forages recommandés dans la partie nord-ouest de l'aire d'intervention P3-4 (plan 3). De forme irrégulière, la longueur de ses côtés varie de 2,00 m à 2,50 m (figure 5).

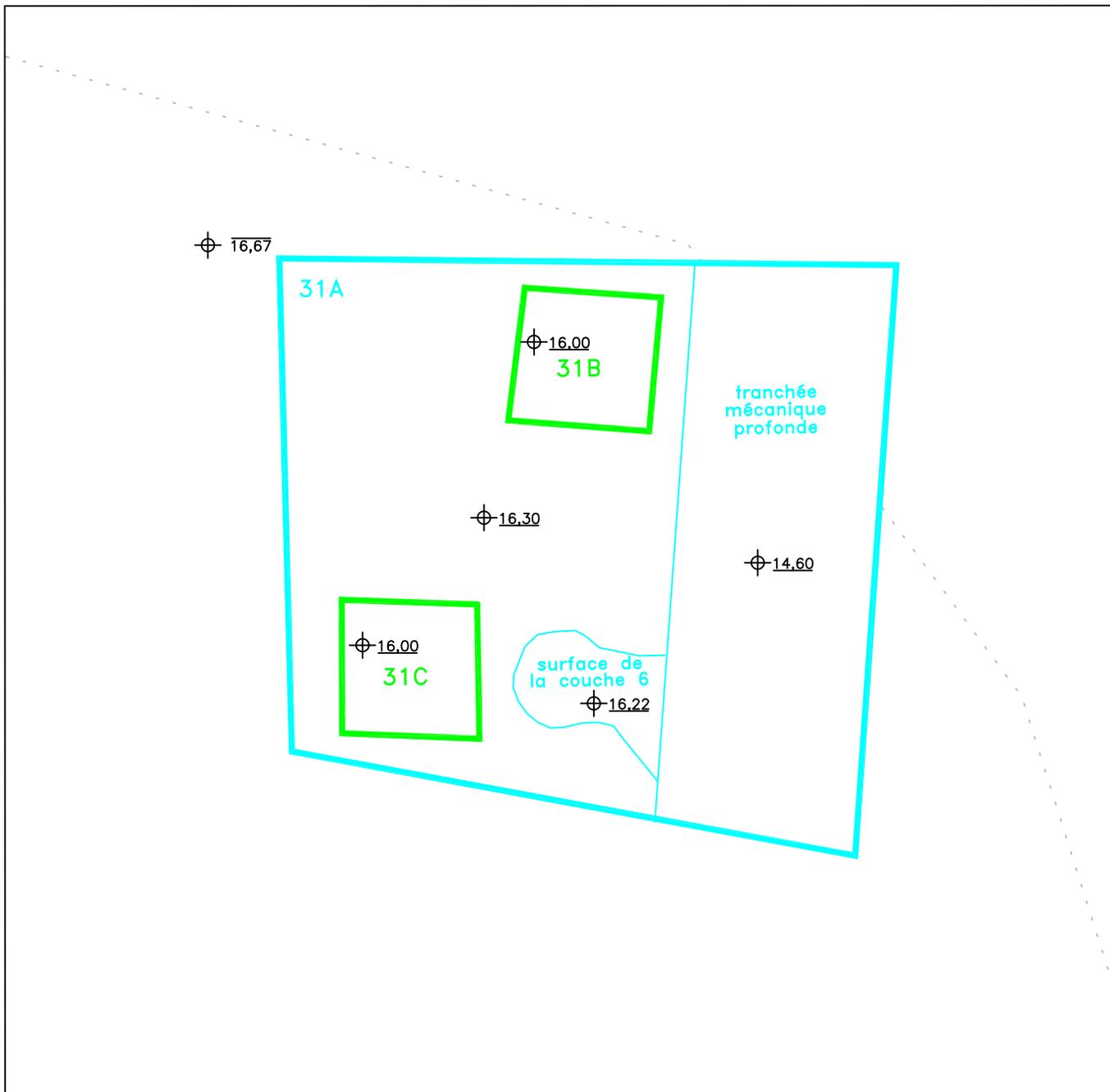
- **Sous-opération MTL08-12-2-31A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 31A a débuté par une tranchée profonde, du côté est de l'opération 31, qui atteint l'altitude de 14,60 m (NMM), soit une profondeur de 2,13 m, afin d'obtenir une lecture de la séquence stratigraphique complète entre la surface actuelle et les sols naturels stériles (photo 5). Cette tranchée a révélé la présence d'une succession de remblais et, à environ 0,40 m sous la surface actuelle, d'un limon brun-beige contenant quelques inclusions modernes. C'est à la surface de ce limon, du côté ouest de l'opération 31, qu'ont été implantés les sous-opérations 31B et 31C, de 0,50 m x 0,50 m de côté (figure 5). La superficie totale de la sous-opération 31A coïncide avec celle de l'opération 31 (figure 5).

La séquence stratigraphique relativement simple enregistrée dans la paroi est de la sous-opération 31A se présente ainsi : sous la surface gazonnée et le terreau composant la couche 1, on trouve un niveau de pierre concassée ferme et homogène (couche 2) qui

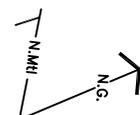


Photo 5 : Tranchée profonde dans la sous-opération 31A avant la réalisation des sous-opérations 31B et 31C, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-125)



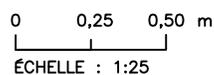
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-31  
 FIGURE 5

- |   |  |   |                                  |
|---|--|---|----------------------------------|
|  | LIMITE DE L'OPÉRATION 31 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 31A |  | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
|  | SOUS-OPÉRATION MANUELLE                              | $\overline{16,67}$  | SURFACE ACTUELLE                 |
| <b>31B</b>  | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                             | <u>16,00</u>  | FOND D'EXCAVATION                |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU                                 | - - - - -   | CHANGEMENT DE PENTE              |



DES0834

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg



ethnoscop

semble être une surface de circulation, sinon une mince couche de nivellement; la couche 3 est probablement le résultat de la démolition d'un bâtiment puisqu'elle est constituée principalement de mortier et de pièces de bois en décomposition; la couche 4, constituée d'un sable fin faiblement limoneux, brun foncé à noir, présente plusieurs inclusions anthropiques ainsi que quelques artefacts et elle pourrait elle aussi être associée à un niveau d'occupation; les couches 5 à 8 sont décrites de façon détaillée dans les sous-opérations 31B et 31C; la couche 9 est un limon argileux gris foncé, compact et homogène qui est sans aucun doute un sol naturel stérile.

- **Sous-opérations MTL08-12-2-31B et 31C**

Les sous-opérations 31B et 31C, excavés manuellement et de façon simultanée, ont livré une séquence de déposition des sols plus complexe que celle observée dans la tranchée mécanique voisine (figure 5). Les lots 31B1 et 31C1, constitués d'un limon sableux brun-beige, pourraient témoigner d'un ancien niveau d'occupation historique ou d'une mince couche de nivellement (couche 5). Les lots 31B2 et 31C2 se trouvent directement sous ces deux lots et sont constitués d'une fine couche blanc-beige de mortier en poudre et de fragments de brique commune (couche 6). La couche qui compose ces deux lots présente une surface noire, constituée principalement de charbon minéral et de cailloutis. D'une épaisseur de 0,04 m dans la sous-opération 31C, elle est presque absente dans la sous-opération 31B. Plusieurs minces fragments d'ardoise et de pierres de calcaire fracturées ont aussi été retirés de cette couche, suggérant qu'il pourrait s'agir d'une couche de débris de démolition. Ce niveau était apparu dès la phase d'excavation mécanique et avait alors été considéré comme une perturbation de forme semi-circulaire (figure 5).

On trouve ensuite, à une altitude d'environ 16,19 m (NMM), les lots 31B3 et 31C3 (couche 7), qui sont constitués d'un limon brun à gris-brun, moucheté de gris, relativement compact et présentant très peu d'inclusions : fragments de mortier, quelques petites pierres anguleuses (surtout dans le lot 31C3), charbon de bois, charbon minéral, scories, coquillages et cailloutis de calcaire. Notons que le lot 31C3 est apparu légèrement plus foncé et vert que le lot 31B3 au moment de l'excavation. Cette couche peut sans doute être considérée comme étant le niveau supérieur des sols naturels, mais elle semble toutefois avoir été remaniée. Enfin, les lots 31B4 et 31C4 (couche 8) sont constitués d'un sable très fin ou d'un limon grossier gris-beige et brun, homogène et compact, contenant quelques rares cailloutis subanguleux. Seul un fragment de brique commune a été trouvé à la surface de cette couche, qui se trouve à l'altitude de 16,01 m (NMM).

#### **2.4.2 Opération MTL08-12-2-33**

Comme ce fut le cas pour l'opération 31, l'opération 33 a été réalisée à l'emplacement prévu de l'un des deux forages recommandés dans la partie sud-est de l'aire d'intervention P3-4 (plan 3). Ses dimensions initiales de 2,30 m sur 2,00 m environ ont été agrandies vers le sud, du côté est, pour y excaver une tranchée profonde qui atteint l'altitude de 13,93 m (NMM), soit une profondeur de 2,59 m, afin d'obtenir une séquence stratigraphique complète entre la surface actuelle et les sols naturels stériles (photo 6).



Photo 6 : Tranchée profonde dans la sous-opération 33A avant la réalisation des sous-opérations 33B et 33C, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-134)

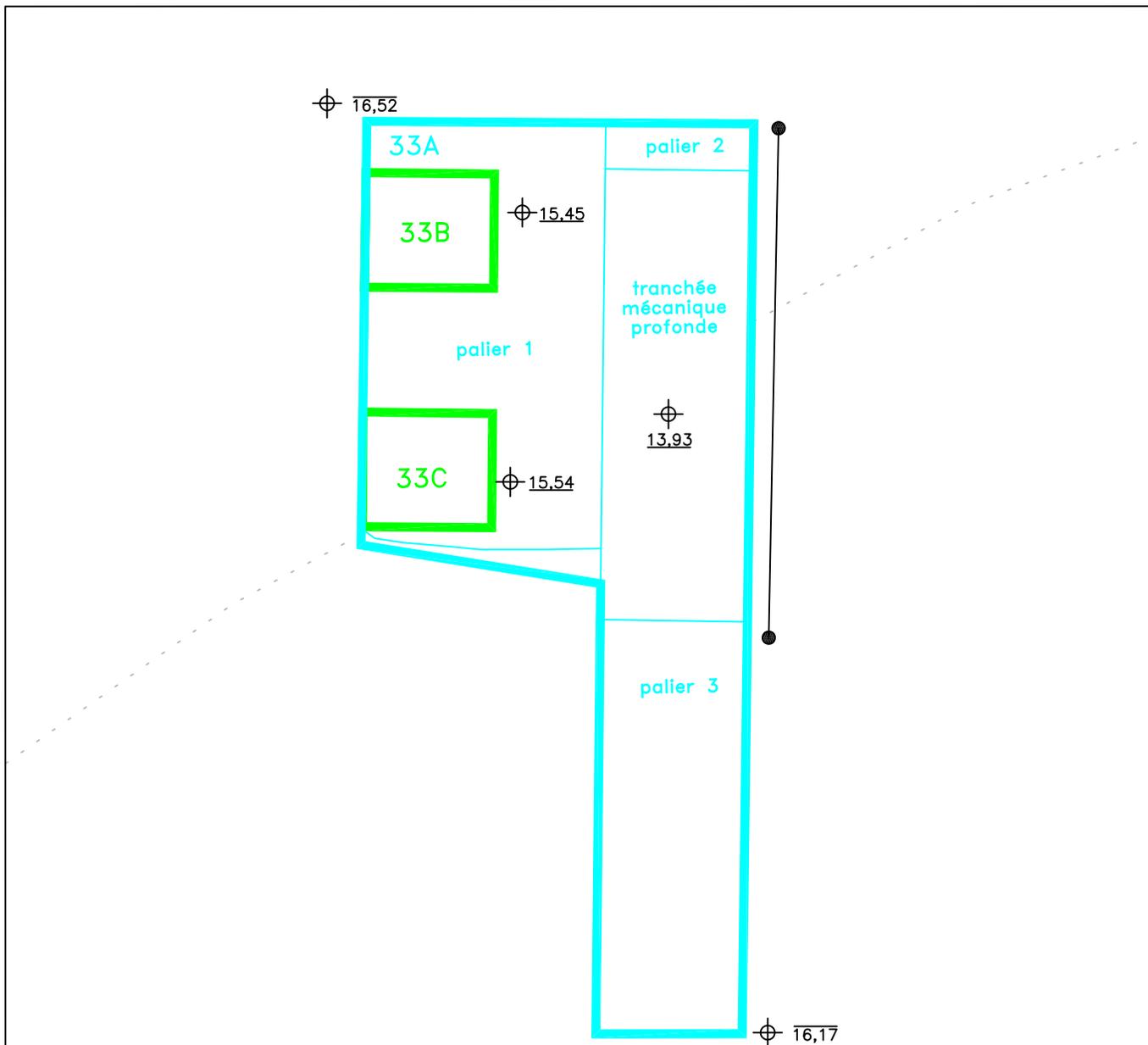
- **Sous-opération MTL08-12-2-33A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 33A et particulièrement celle de la tranchée profonde a révélé la présence, à 0,85 m de profondeur sous la surface actuelle, de sols paraissant être d'origine naturelle et sans inclusion anthropique. Le palier 1 a donc été aménagé à ce niveau afin d'y implanter les sous-opérations 33B et 33C, qui ont toutes deux 0,60 m dans l'axe nord-sud et 0,70 m dans l'axe est-ouest. La superficie totale de la sous-opération 33A coïncide avec celle de l'opération 33 (figure 6).

Le relevé stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 33A a permis d'identifier 17 couches qui constituent la séquence de déposition des sols (figure 7). La première couche compose la surface gazonnée actuelle, qui repose sur un terreau d'au plus 0,10 m d'épaisseur. La couche 2 est un remblai de nivellement d'environ 0,30 m d'épaisseur, mis en place dans le cadre de l'aménagement du parc linéaire et dans lequel la couche 3 pourrait aussi être incluse. Le mélange de pierre concassée de la couche 4 complète la séquence de sols associée à l'aménagement du parc linéaire. Les couches 5 et 6 ont probablement été mises en place au même moment et semblent correspondre à un remblai de rehaussement.

La séquence suivante, qui se compose des couches 7 à 13, comprend des niveaux d'occupation et des remblais alternant successivement. Les couches 7, 9, 11, 12 et 13 présentent les particularités d'une surface d'occupation, alors que les couches 8 et 10 sont des remblais de rehaussement. Les couches d'occupation 7 et 9 n'ont pas été rencontrées dans les sous-opérations 33B et 33C et sont donc très peu documentées. Par ailleurs, la couche d'occupation 11 a fait l'objet d'une fouille au cours de laquelle divers artefacts de la





Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

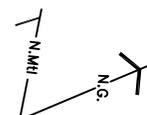
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-33

FIGURE 6

- |   |  |   |                                  |
|---|--|---|----------------------------------|
|  | LIMITE DE L'OPÉRATION 33 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 33A |  | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
|  | SOUS-OPÉRATION MANUELLE                              | <u>16,17</u>  | SURFACE ACTUELLE                 |
| <b>33B</b>  | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                             | <u>13,93</u>  | FOND D'EXCAVATION                |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU                                 |  | CHANGEMENT DE PENTE              |
|  | COUPE STRATIGRAPHIQUE                                |   |                                  |



0 0,50 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:35

DES0834

ethnoscop

## **Coupe stratigraphique de la paroi est de la partie nord de la sous-opération MTL08-12-2-33A**

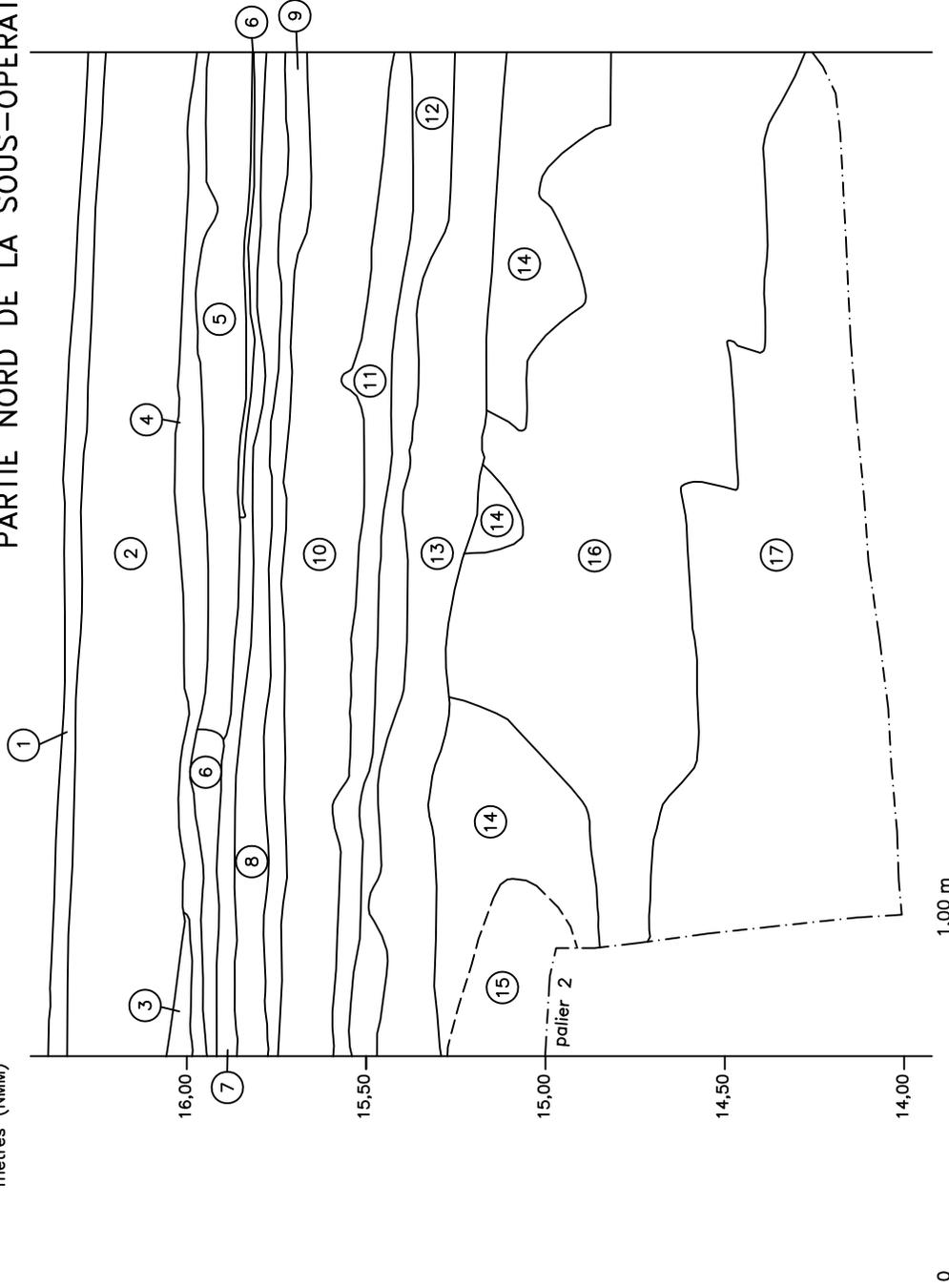
### **Description des couches**

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Mélange de lentilles d'argile rose et gris-vert, de limon et de sable fin, hétérogène, contenant du petit cailloutis subarrondi ou subanguleux, des galets subanguleux et de la pierre de calcaire concassée de ¾ po. de diamètre
- 3) Sable fin et un peu de sable moyen à grossier, contenant un peu de cailloutis et des petits nodules de mortier
- 4) Mélange de pierre concassée de ¾ po. et de ½ po. de diamètre et de poussière de pierre
- 5) Sable fin à moyen, homogène, contenant des fragments pierre de calcaire, des petits galets subanguleux à subarrondis et des petites lentilles de sable jaune
- 6) Sable fin et un peu de sable moyen à grossier jaune à brun-gris, compact, contenant des petits fragments de pierre de calcaire gris-noir, quelques galets subanguleux, des petites concrétions de sable jaune orangé (provenant de la pierre en décomposition) et quelques petits fragments de brique et de mortier
- 7) Sable brun-gris à noir, compact à très compact, contenant beaucoup de petits fragments d'anthracite gris-noir, quelques petits fragments de brique et du mortier
- 8) Sable fin gris-jaune, contenant quelques petites pierres et petit cailloutis anguleux et subanguleux, beaucoup de petits fragments de brique et de bois en décomposition, des nodules de mortier et de l'anthracite. Les premiers 0,05 m ont un aspect tacheté tandis que les derniers ont un aspect sableux, plus homogène et plus compact
- 9) Sable brun-gris un peu organique, tacheté de sable beige-brun, contenant des petits fragments de pierre de calcaire anguleux gris-noir, des petits fragments d'anthracite, de la poussière de brique, des petits nodules de mortier et une lentille de restes de combustion (cendre, scories et anthracite)
- 10) Sable fin brun pâle tacheté de jaune et de brun-noir, très compact, contenant plusieurs nodules de mortier, des fragments de brique, du cailloutis subanguleux et subarrondi, des cailloux anguleux et subanguleux, du charbon de bois, de l'anthracite et quelques fibres de bois en décomposition
- 11) Sable fin brun-gris à brun pâle, meuble, contenant des petits cailloux anguleux, des petits fragments de pierre de calcaire plats, des nodules de mortier et des petits fragments de brique et d'anthracite
- 12) Mélange de mortier et de fragments de pierre anguleux contenant un peu d'anthracite, quelques éclats de pierre de calcaire et de la poussière et des fragments de brique
- 13) Sable fin et un peu grossier brun-jaune, homogène et compact, contenant du cailloutis subanguleux, des petits fragments de pierre de calcaire, des petits cailloux subanguleux à subarrondis et quelques fragments de brique et de mortier
- 14) Mélange de sable cendré et de sable fin lité : jaune orangé, jaune-brun et jaune-vert, hétérogène et compact, contenant des lentilles plus meuble et quelques petits fragments de pierre de calcaire subanguleux gris-noir; perturbé
- 15) Sable fin et un peu de sable moyen brun foncé, compact, contenant des pierres de calcaire et des pierres granitiques subanguleuses décimétriques et quelques petits galets subanguleux
- 16) Sable très fin beige-vert, compact, contenant des grosses lentilles de sable fin jaune orangé à jaune
- 17) Limon argileux gris, homogène et compact, contenant des lentilles de sable limoneux gris-jaune et du cailloutis subarrondi et subanguleux

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
PARTIE NORD DE LA SOUS-OPÉRATION 33A, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (MMM)



DES0834

ethnoscop

FIGURE 7

période historique ont été recueillis (annexe A; lots 33B1 et 33C1). La couche 12, d'environ 0,05 m à 0,12 m d'épaisseur, se trouve immédiatement sous la couche 11 et pourrait être associée à une surface d'occupation reliée à la construction d'un bâtiment ou à une fine couche de démolition. Enfin, la couche 13, qui n'a permis la cueillette que de quelques artefacts de la période historique à sa surface (annexe A; lots 33B2 et 33C3), semble correspondre à un remblai de rehaussement sur lequel prennent place des traces d'une occupation historique. Les couches 14 à 17 ont quant à elles été identifiées comme étant des sols naturels stériles.

- **Sous-opération MTL08-12-2-33B**

La sous-opération 33B est localisée dans le coin nord-ouest de la sous-opération 33A (figure 6). Le lot 33B1, dont la surface a été légèrement perturbée par l'excavation mécanique, est constitué d'un sable noir-brun contenant des inclusions de cailloux, de cailloutis et de pierres de calcaire subanguleuses à subarrondies. Sa position, à 1,07 m sous la surface actuelle, correspond à celle de la couche 11 du relevé stratigraphique de la paroi est (figure 7). Ce lot recèle cependant plus de particules et de morceaux d'anthracite. L'examen de la collection d'artefacts qui y a été recueillie suggère une occupation historique datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> (annexe A; lot 33B1). La surface du lot 33B2, constitué de mortier lié ou non à des fragments de pierre anguleux et de brique commune, contenant de la poussière de brique, de l'anthracite et des éclats de pierre de calcaire, est semblable à la couche 12 du relevé stratigraphique de la paroi est (figure 7). À l'instar du lot 33B1, les quelques artefacts qui y ont été recueillis – fragments de verre de bouteille de gin et de gobelet, verre à vitre, clou et embout en os travaillé (photo 7) – suggèrent eux aussi une occupation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> (annexe A; lot 33B2). La surface du lot 33B2, constituée de débris de démolition, semble donc avoir servi de couche de nivellement. Dans sa partie inférieure, à 0,02 m ou 0,05 m sous la surface, les éléments anthropiques sont absents et font place à un sable fin un peu limoneux à grains grossiers. Ce sable, de couleur brun-jaune, est identique à celui de la couche 13 de la figure 7.



Photo 7 : Embout en os recueilli dans le lot 33B2  
(photographie : Monique Laliberté)

- **Sous-opération MTL08-12-2-33C**

La sous-opération 33C est localisée à 0,70 m au sud de la sous-opération 33B, dans le coin sud-ouest de la sous-opération 33A. Le lot 33C1 est identique au lot 33B1 et sa surface a été très peu perturbée par la pelle mécanique. Son épaisseur est de 0,20 m à partir de sa surface, qui se trouve à l'altitude de 15,54 m (NMM). Les artefacts qui y ont été recueillis sont similaires à ceux du lot 33B1, en plus grand nombre toutefois (annexe A). Un fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, à motif moulé de trèfles, y a entre autres été mis au jour (photo 8). Le lot 33C2 sous-jacent se compose d'un sable fin jaune et gris-vert, plutôt compact, contenant environ 50 % de mortier, des petits fragments de brique commune, des cailloux subarrondis, des fragments de pierre anguleux, de l'antracite et des scories. D'à peine 0,02 m d'épaisseur, cette couche n'avait pas été observée dans la sous-opération 33B, puisqu'elle n'occupe que la moitié sud du palier 1, bien que les inclusions qu'elle contient soient en tous points similaires à celles du lot 33B2. Enfin, le lot 33C3 correspond de façon identique au lot 33B2. Sa partie supérieure, d'environ 0,05 m d'épaisseur, est constituée de débris, tandis que, dans sa partie inférieure, on ne trouve aucun élément anthropique, mais plutôt un sable fin un peu limoneux à grains grossiers, de couleur brun-jaune, identique à celui de la couche 13 de la figure 7.



Photo 8 : Fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche à motif moulé de trèfles mis au jour dans le lot 33C1 (photographie : Monique Laliberté)

### 2.4.3 Recommandations

Les opérations 31 et 33, qui comprennent les sous-opérations 31A, 31B et 31C ainsi que 33A, 33B et 33C, n'ont pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Des sols naturels stériles, dont la surface semble avoir été décapée pendant la période d'occupation historique, y ont toutefois été observés. En ce qui a trait à certaines couches de sols, identifiées comme étant d'anciens niveaux d'occupation historiques, aucun cadre bâti ancien ne semble leur être associé. La collection d'artefacts qui y a été recueillie donne

une date d'occupation qui s'étale entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Compte tenu des résultats de l'analyse de la cartographie ancienne réalisée à l'occasion des études de potentiel archéologique antérieures, qui laissait supposer qu'aucun bâtiment ne prenait place à l'intérieur des limites de l'aire d'intervention P3-3, aucune autre intervention archéologique n'est recommandée à cet endroit.

## 2.5 Aire d'intervention P3-5

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P3-5 est bordée au nord par l'emprise du MTQ, à l'est par la rue Nicolet, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par la rue Joliette. Elle mesure environ 65 m dans l'axe nord-sud sur 183 m dans l'axe est-ouest. L'aire d'intervention P3-5 a été retenue à cause de son fort potentiel préhistorique, à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de l'ancien ruisseau Migeon (figure 8). Les nombreuses opérations et sous-opérations réalisées à cet endroit visaient à caractériser les sols naturels qui prennent encore place sur la rive ouest de cet ancien cours d'eau ainsi qu'à reconstituer la topographie du secteur et de l'ancienne rive du Saint-Laurent.

### 2.5.1 Opération MTL08-12-2-1

L'opération 1, dont les dimensions initiales sont de 2 m x 2 m, est localisée à l'emplacement de l'un des 20 sondages prévus dans la partie est de l'aire d'intervention P3-5 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008) (plan 3; figure 9).

- **Sous-opération MTL08-12-2-1A**

La sous-opération 1A dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 1, correspond aux divers niveaux excavés mécaniquement. Sa partie centrale a été excavée jusqu'à une profondeur de 2,66 m afin d'y observer la séquence de déposition des sols. La profondeur de cette excavation a nécessité l'agrandissement de l'opération, qui atteint 7,30 m de longueur sur 4,50 m de largeur (figure 9). Un palier a été aménagé à son extrémité sud (photo 9), en surface de ce qui apparaissait comme un sol naturel stérile. Ce niveau avait initialement été observé dans la paroi sud de la tranchée profonde, à environ 1,26 m sous la surface actuelle. La sous-opération manuelle 1B a été effectuée à partir de la surface de ce palier, située à l'altitude de 14,25 m (NMM).



Photo 9 : Tranchée profonde, palier et sous-opération manuelle 1B dans l'opération 1, direction sud (MTL08-12-2-NUM1-3)

Le relevé stratigraphique de la moitié est de la paroi sud de la sous-opération 1A a permis d'observer la présence d'une succession de remblais (figure 10; couches 3a à 3f) sous la surface gazonnée (couche 1). Aucune structure n'ayant été découverte à l'occasion de l'excavation mécanique de la sous-opération 1A, ces remblais pourraient être associés à

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME  
 À MONTRÉAL  
 RUES ALFONSE-D ROY À VIAU  
 MTL08-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE – PHASE 2  
 SUPERPOSITION DU PLAN DE FORTIFICATION  
 SURVEYS DE 1869 SUR LE PLAN ACTUEL

FIGURE 8

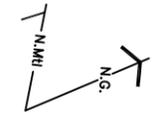


- ZONE D'ÉTUDE (2008)
- LIMITE D'OPÉRATION
- 19 NUMÉRO D'OPÉRATION PRÉHISTORIQUE (IMPAIR)
- 24 NUMÉRO D'OPÉRATION HISTORIQUE (PAIR)

PLAN D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE :

- P4 ZONE À POTENTIAL PRÉHISTORIQUE  
 NUMÉRO DE LA ZONE
- P4-1 AIRE D'INTERVENTION  
 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION
- BjFj-1 SITE ARCHÉOLOGIQUE À ÉVALUER  
 CODE DE PRÉ-INVENTAIRE

0 10 20m  
 ÉCHELLE : 1:1000



Source : Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

Plan d'interventions archéologiques: Ethnoscop, 2008

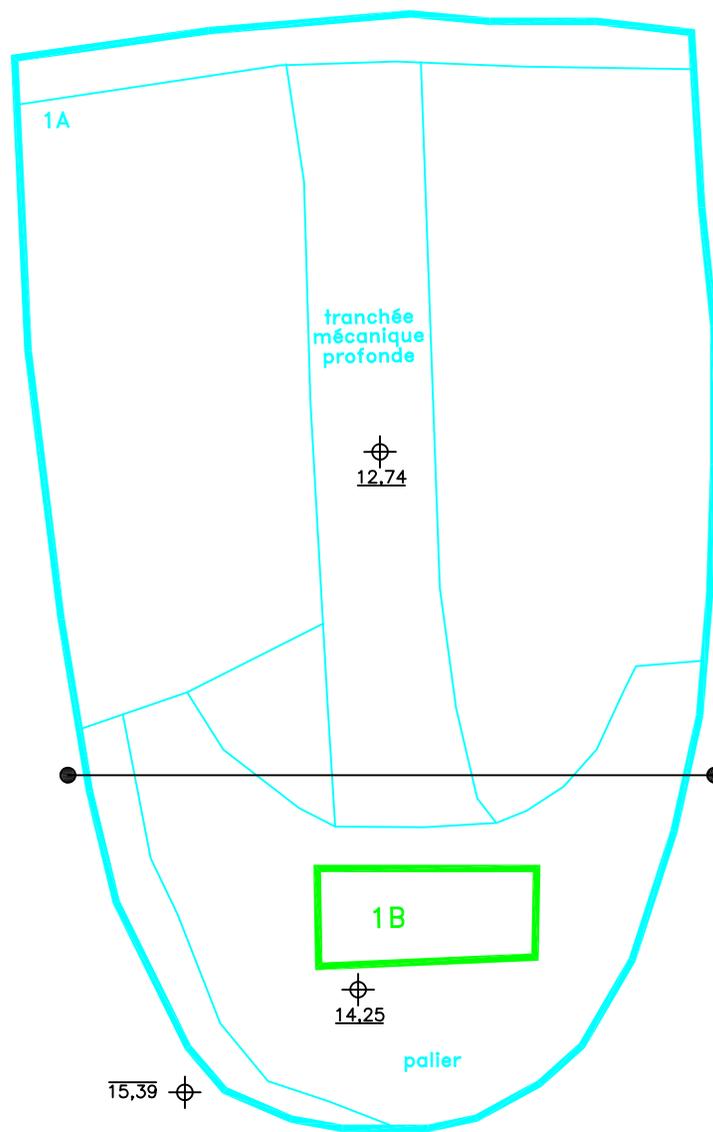
CONSORTIUM  
 DESSAU · SNC-LAVALIN

Transports  
 Québec

DES0834

ethnoscop





Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-1

FIGURE 9

- LIMITE DE L'OPÉRATION 1 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 1A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 1B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- ⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 15.39 SURFACE ACTUELLE
- 14.25 FOND D'EXCAVATION
- - - - CHANGEMENT DE PENTE



0 0,50 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:50

DES0834

ethnoscop

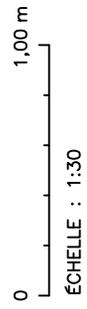
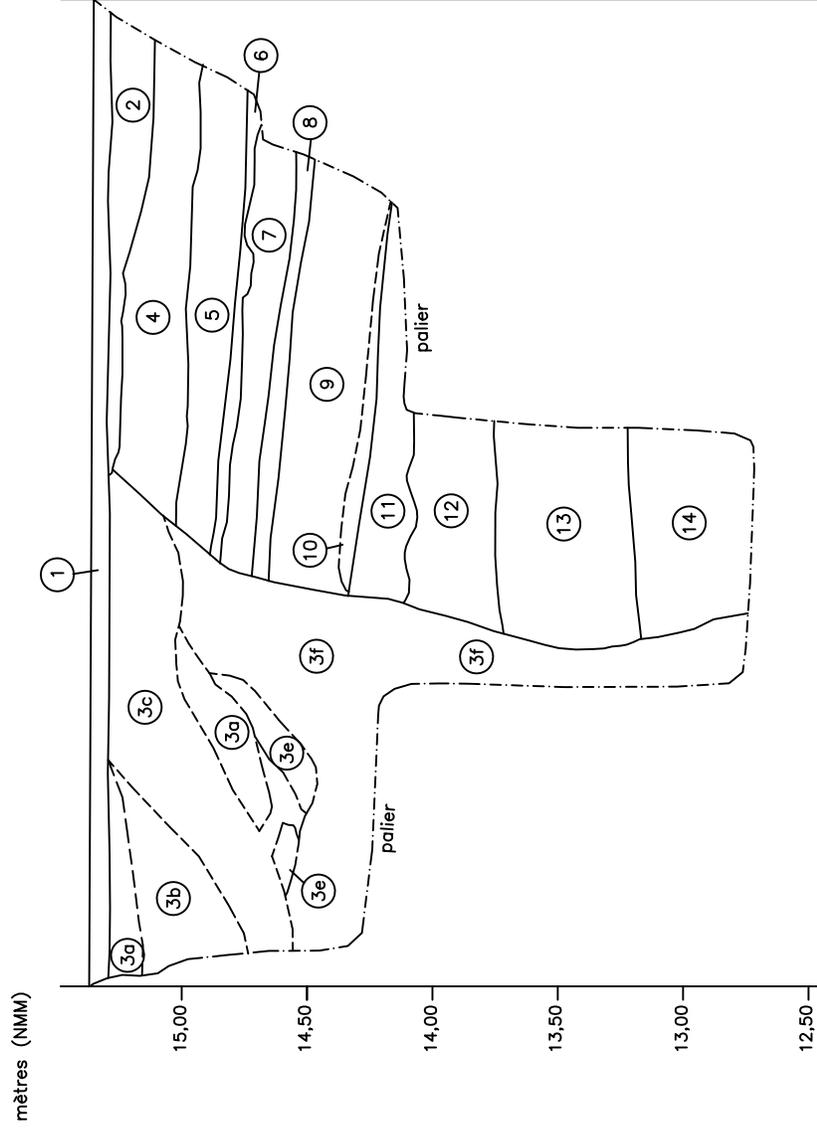
## Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-1A

### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Criblure de pierre de calcaire, contenant 20% à 30% de sable brun-jaune
- 3a) Sable gris-brun jaune, homogène et compact, contenant des lentilles limoneuses et des cailloux subanguleux émoussés de 0,01 m à 0,10 m de diamètre
- 3b) Sable fin jaune-gris, hétérogène et compact, contenant 30% de cailloutis, de pierres fragmentées, de fragments de brique, de lentilles de limon (semblable à 3a), quelques pierres subarrondies (0,15 m et moins) et des lentilles d'argile gris-vert
- 3c) Sable fin (80%) à moyen et grossier (20%), contenant du limon jaune et des cailloux fracturés et anguleux
- 3d) Mélange de sable et de limon brun-jaune et d'argile gris-vert, hétérogène et compact, contenant 35% de fragments de pierre de calcaire, de cailloutis subanguleux émoussés, de nodules de mortier et de petits fragments de brique rouge
- 3e) Sable fin (80%) à moyen et grossier (20%) jaune-gris, homogène
- 3f) Mélange de sable, de limon et d'argile, hétérogène et meuble à compact, contenant des petits galets et fragments de pierre de calcaire subanguleux et émoussés et des petits fragments de brique rouge. Ce mélange couvre une succession de couches et de lentilles de nature diverse : sable brun contenant des lentilles de limon, argile gris-vert et rose, limon argileux brun composé de lentilles d'argile grise. Ces couches sont hétérogènes et de compacités différentes. La couche 3F correspond au lot 1B1
- 4) Sable fin brun-jaune, homogène et compact, contenant des cailloux subanguleux émoussés (0,01 m à 0,10 m) et des lentilles de limon (semblable à la couche 3a)
- 5) Mélange de sable fin gris-brun (majorité) et de limon argileux, contenant des fragments subanguleux à anguleux (fracturés) de schiste brun orangé, un peu de matière organique, des fibres de bois, des nodules et des fragments de brique et quelques morceaux d'asphalte
- 6) Limon et argile de couleur variée (jaune, gris-vert et rosée), hétérogène et compact, contenant des cailloux subanguleux principalement émoussés, des scories et du mortier
- 7) Limon argileux brun foncé, homogène et ferme, avec des cailloux de calcaire subanguleux, des briques, du charbon de bois, du mortier, des lentilles d'argile beige-brun et des fragments de bois ou de racines
- 8) Sable fin faiblement limoneux, homogène et compact, contenant des lentilles d'argile rosée, des cailloutis subarrondis, des plaquettes de schiste, des racines et des nodules de brique
- 9) Argile brune, hétérogène et meuble à ferme, contenant 10% à 15% de cailloutis et cailloux, de nodules de brique, d'antracite et de racines décomposées
- 10) Argile brune, hétérogène et meuble à ferme, contenant 10% à 15% de cailloutis et cailloux, de nodules de brique, d'antracite, de racines décomposées et de plusieurs fragments de pierre de calcaire chauffés (plaquettes de chaux)
- 11) Limon argileux brun-gris, homogène et compact, contenant des particules de chaux, des petits cailloux subarrondis et des racines décomposées
- 12) Argile un peu limoneuse brun-beige, homogène et compacte, avec des cailloutis et des cailloux subarrondis
- 13) Argile marbrée de gris, gris-vert et orangé, homogène et très compacte, contenant des cailloux arénisés, des lentilles de sable moyen et des cailloutis subanguleux émoussés. Il y a un lit d'argile grise de 0,10 m à 0,15 m à sa base
- 14) Argile rosée, homogène et très compacte, contenant des cailloux et cailloutis subarrondis

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE



DES0834

ethnoscop

FIGURE 10

l'aménagement récent d'une canalisation dans ce secteur du parc linéaire. Du côté ouest de la paroi stratigraphique, ces travaux ont tronqué les couches 2 à 6, qui sont des remblais de rehaussement, ainsi que la couche 7. Cette dernière semble correspondre à un niveau d'occupation historique, étant donné sa matrice compacte de limon argileux brun foncé et son contenu, sans artefacts toutefois. Les couches 8 à 10 sont de toute évidence des niveaux de rehaussement reposant sur la couche 11. Cette dernière apparaît comme un sol naturel en place sans inclusion anthropique tout comme les couches 12 à 14 sous-jacentes (figure 10).

- **Sous-opération MTL08-12-2-1B**

La sous-opération 1B, qui mesure 1,45 m sur 0,65 m, n'a révélé aucune trace d'occupation préhistorique. Étant donné sa position, immédiatement au sud de la tranchée profonde de la sous-opération 1A, les données stratigraphiques qu'elle contenait ont été intégrées à celles du relevé de la paroi sud de la sous-opération 1A (figure 10). Ainsi, le lot 1B1 correspond à la couche 3f, le lot 1B2 à la couche 11 et le lot 1B3 à la couche 12.

## 2.5.2 Opération MTL08-12-2-3

L'opération 3, dont les dimensions initiales sont de 2 m x 2 m, est localisée à l'emplacement de l'un des 20 sondages prévus dans la partie est de l'aire d'intervention P3-5 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008). Comme la plupart des opérations de l'aire P3-5, elle a dû être agrandie à cause de la grande profondeur atteinte pour observer les sols naturels en place. Ses dimensions finales sont donc de 4,80 m dans l'axe est-ouest sur 4,40 m dans l'axe nord-sud (plan 3 ; figure 11).

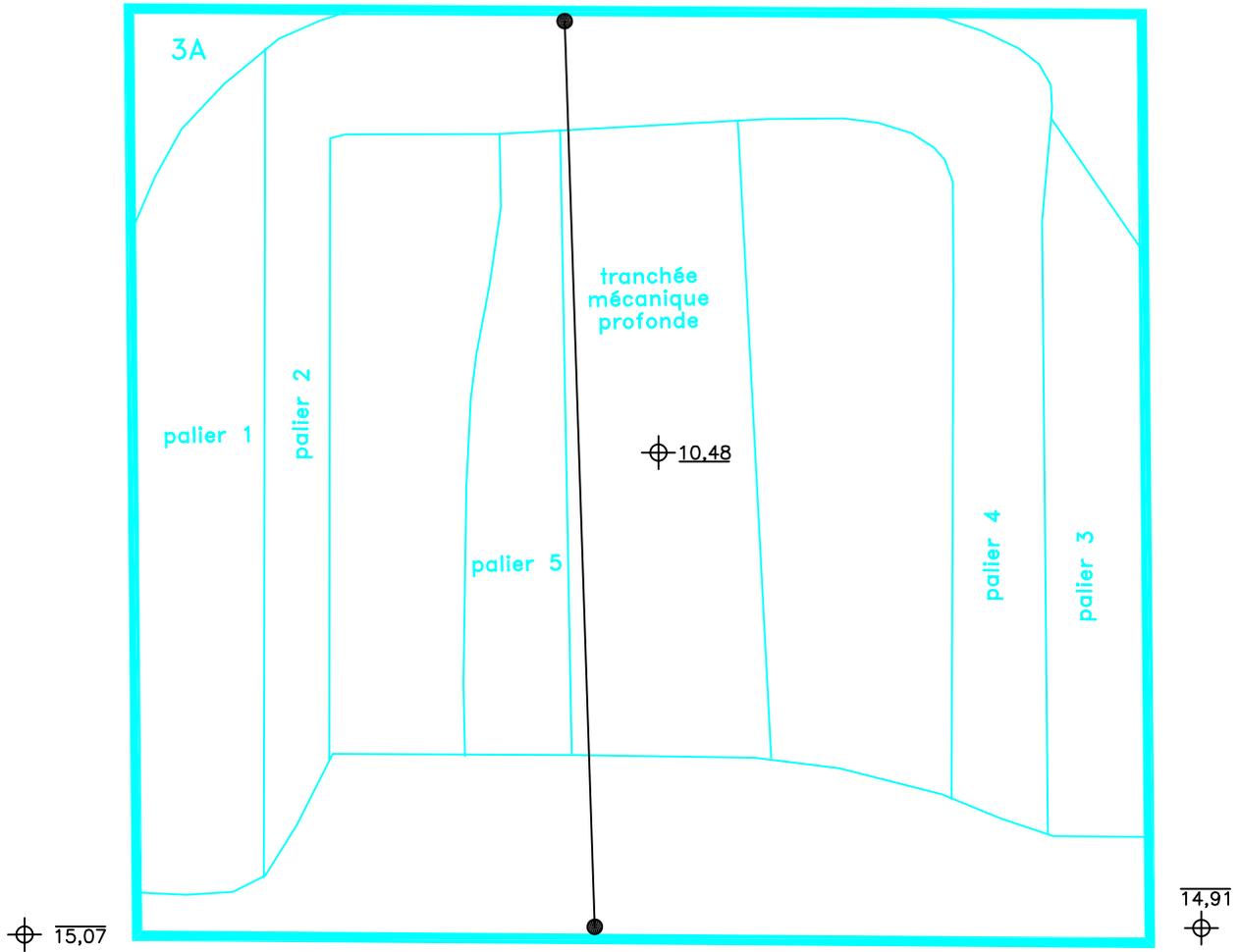
- **Sous-opération MTL08-12-2-3A**

Lors de l'excavation mécanique de la sous-opération 3A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 3, plusieurs paliers ont été aménagés de part et d'autre de la tranchée profonde, qui atteint approximativement 4,50 m sous la surface actuelle (photo 10), soit l'altitude de 10,48 m (NMM).



Photo 10 : Paroi sud de la sous-opération 3A, direction sud (MTL08-12-2-NUM1-12)

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée profonde permet plutôt d'observer plusieurs remblais superposés jusqu'au fond de la tranchée profonde (figure 12). Dans la paroi nord, on note toutefois la présence d'une petite couche d'argile un peu limoneuse, de couleur grise, qui présente un pendage s'inclinant vers le sud, sous la couche 8 de la figure 12. Il apparaît donc que la surface des sols naturels stériles a été perturbée et même



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

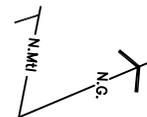
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-3

FIGURE 11

- LIMITE DE L'OPÉRATION 3 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 3A
- 3A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- ⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 15,07 SURFACE ACTUELLE
- 10,48 FOND D'EXCAVATION
- - - CHANGEMENT DE PENTE



0 0,50 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:35

DES0834

ethnoscop

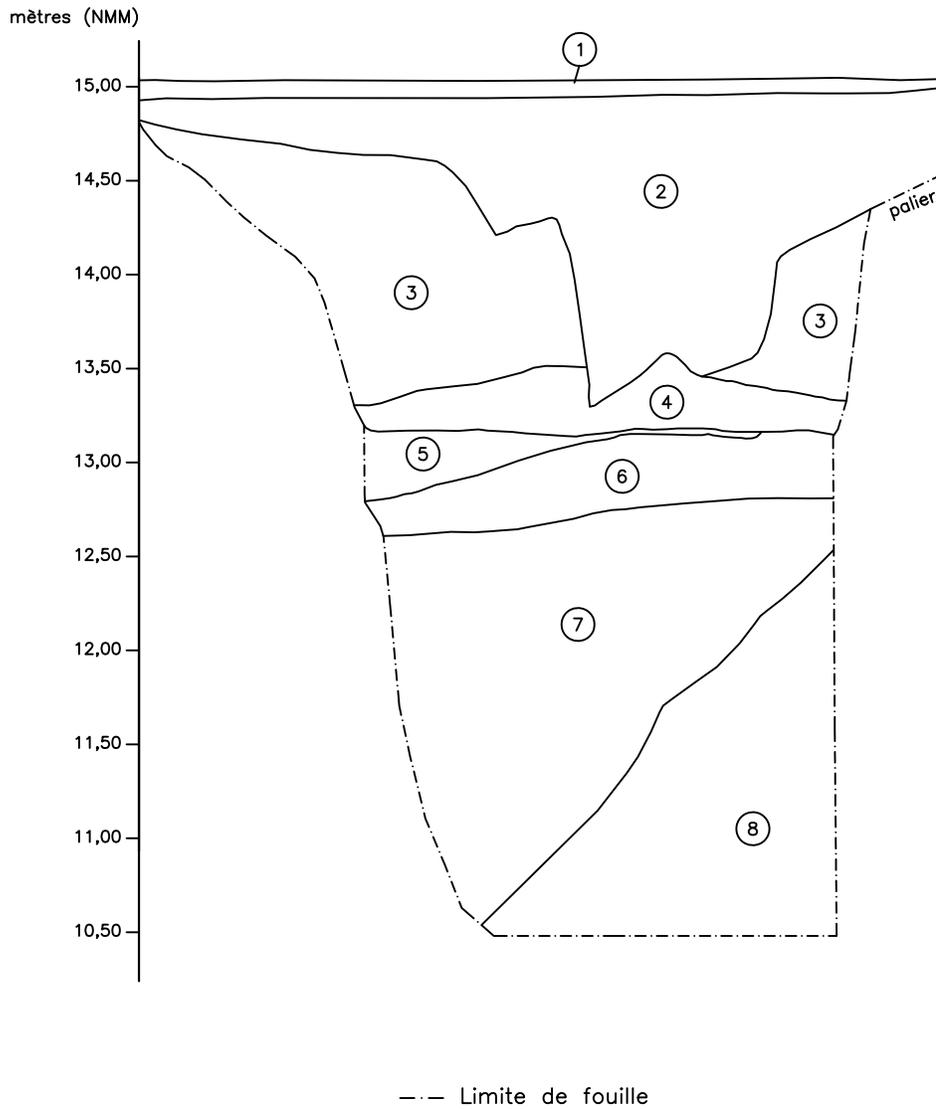
## Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-1-3A

### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Limon un peu sableux brun-gris, moyennement compact à meuble, contenant beaucoup de petits galets et cailloutis de pierre de calcaire de Trenton gris-noir subanguleux émoussés à arrondis, plusieurs galets fracturés et anguleux, des fragments de brique, des petites lentilles de mortier et de bois
- 3) Sable fin un peu limoneux brun tacheté de sable beige-jaune, gris-brun, compact, contenant beaucoup de pierres de calcaire subanguleuses émoussées ou oblongues, gris-noir à gris foncé (0,02 m à 0,20 m), des lentilles d'argile rosées et brunes, de la poussière et des petits morceaux de brique et de béton
- 4) Mélange de sable limoneux brun, de sable fin jaunâtre et d'argile gris-vert, hétérogène, avec 30% à 40% de petits galets et galets décimétriques subanguleux émoussés et des petites plaquettes de pierre de calcaire gris-noir
- 5) Sable jaunâtre, contenant des lentilles de sable fin grisâtre et des lentilles de limon grisâtre, quelques petits galets subanguleux émoussés de pierre de calcaire
- 6) Limon sableux gris-brun, compact, contenant des lentilles d'argile rosée et gris-vert, de nombreuses pierres de calcaire subanguleuses émoussées, des petits fragments de brique, des nodules de mortier et des fibres de bois
- 7) Sable fin jaunâtre, meuble, avec plusieurs galets et cailloutis subanguleux émoussés (0,10 m à 0,15 m)
- 8) Mélange de limon argileux gris-vert, de sable limoneux brun-jaune et de lentilles d'argile gris-vert, hétérogène, contenant de nombreux cailloutis et galets subanguleux émoussés de pierre de calcaire gris-noir, des petits cailloux rougeâtres émoussés, des fragments de brique, des lentilles d'argile gris-vert et rosées

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATION 3A, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



0 2,00 m  
ÉCHELLE : 1:40

DES0834  
ethnoscop

FIGURE 12

décapée au cours de diverses phases d'aménagement qui se sont déroulées pendant la période d'occupation historique. Ainsi, la couche 2 apparaît comme un remblai de nivellement mis en place sous la surface gazonnée. En ce qui a trait à la couche 3, qui semble associée au même événement que la couche 2, elle pourrait avoir fait l'objet de creusements avant la mise en place de la couche 2. Les couches 4 à 8 sont également reliées à des activités de remblaiement, antérieures cependant à celles des couches précédentes. Enfin, les couches 6 et 8 présentent une certaine similarité, puisqu'elles contiennent divers petits fragments de brique et de mortier ainsi que des lentilles d'argile gris-vert. L'excavation mécanique de la sous-opération 3A n'a révélé la présence d'aucune trace d'occupation préhistorique ni même historique et aucun artefact n'y a été recueilli.

### 2.5.3 Opération MTL08-12-2-5

L'opération 5 a été réalisée à l'emplacement de l'un des 20 sondages de 2 m x 2 m prévus dans la partie est de l'aire d'intervention P3-5 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008). Toutefois, comme dans la plupart des opérations de l'aire P3-5, l'opération 5 a dû être agrandie à cause de la grande profondeur atteinte pour observer les sols naturels stériles. Ses dimensions finales sont de 5,10 m dans l'axe est-ouest sur 3,70 m dans l'axe nord-sud (plan 3; figure 13).

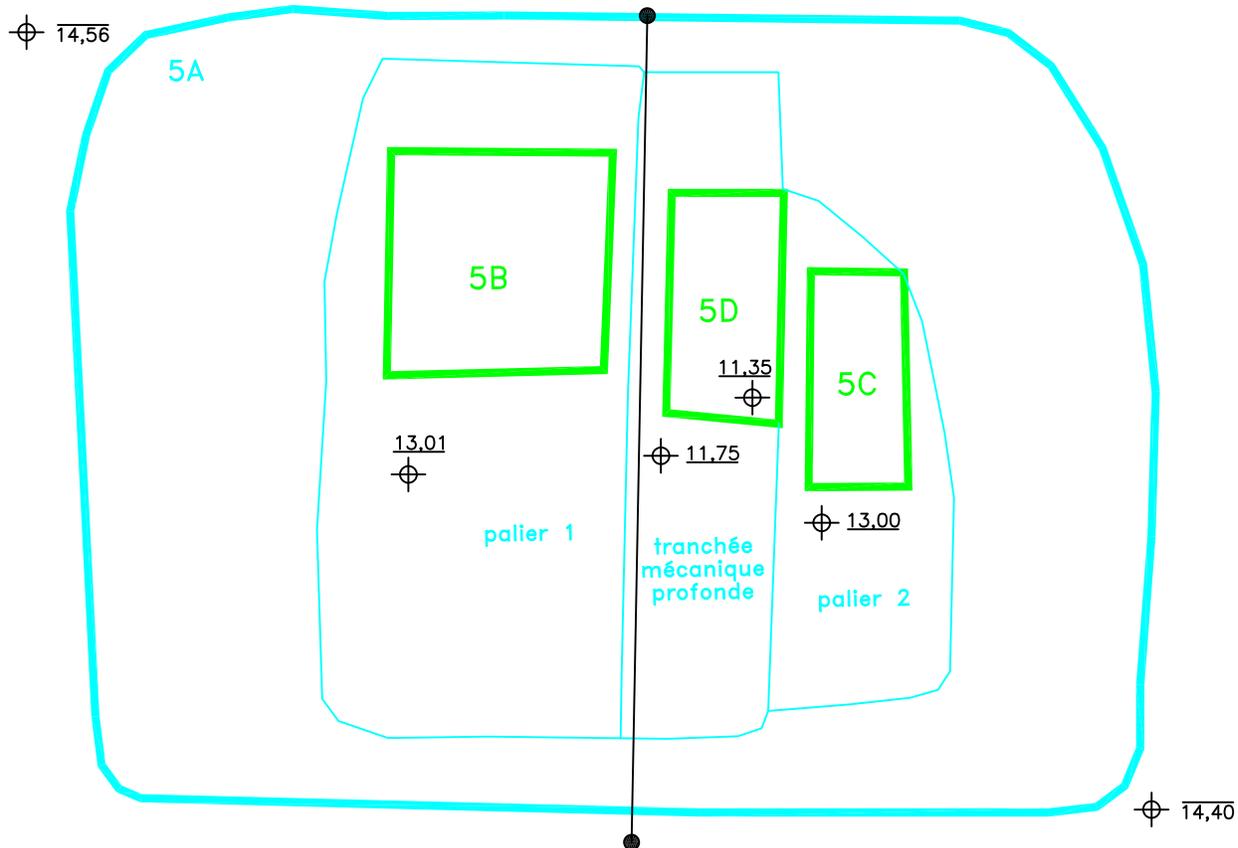
- **Sous-opération MTL08-12-2-5A**

Lors de l'excavation mécanique de la sous-opération 5A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 5, deux paliers ont été aménagés, à environ 1,50 m sous la surface actuelle, soit à l'altitude d'environ 13,00 m (NMM), au niveau où semblait apparaître un sol naturel stérile. La tranchée excavée mécaniquement dans la partie centrale de la sous-opération 5A atteint pour sa part approximativement 3,00 m de profondeur sous la surface actuelle, à l'altitude de 11,75 m (NMM). Au cours de l'excavation de la tranchée profonde, on a pu constater qu'une autre tranchée avait été excavée diagonalement à la sous-opération 5A, selon un axe nord-ouest / sud-est, comme on peut l'observer en surface de la sous-opération 5B (photo 11).

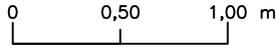
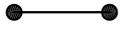


Photo 11 : Tranchée profonde dans la sous-opération 5A et surface des sous-opérations 5B et 5C, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-15)

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest illustre également cette particularité (figure 14). Pendant l'excavation mécanique, les couches 7, 8, 9 et 10, situées entre 1,75 m et 2,75 m de profondeur par rapport à la surface actuelle, avaient été considérées comme des sols naturels stériles. La découverte d'inclusions de charbon de bois, de nodules de brique commune, de mortier et de chaux a toutefois mené à reconsidérer cette hypothèse.



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-5  
 FIGURE 13

	LIMITE DE L'OPÉRATION 5 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 5A		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)	
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE	<u>16,17</u>	SURFACE ACTUELLE	
<b>5B</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION	<u>13,93</u>	FOND D'EXCAVATION	
	CHANGEMENT DE NIVEAU			 ÉCHELLE : 1:35
	COUPE STRATIGRAPHIQUE			

DES0834

ethnoscop

## Coupe stratigraphique de la paroi ouest des sous-opérations MTL08-12-2-5A et 5D

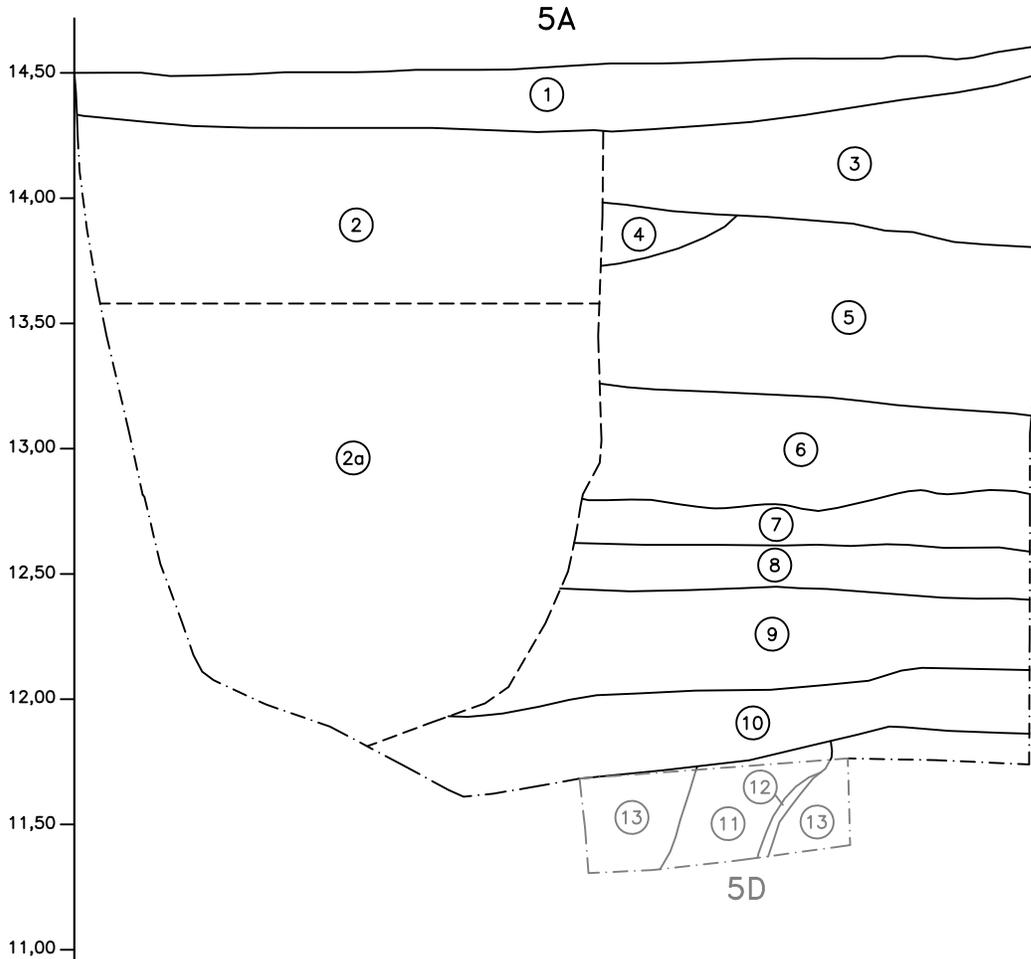
### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Sable fin beige-brun, hétérogène et ferme, contenant des lentilles d'argile rosée, des cailloux et des pierres subarrondis et subanguleux, de l'asphalte, des briques et du mortier
- 2a) Argile sableuse gris-brun, hétérogène et compacte, contenant 20% à 30% de pierres et cailloutis subanguleux et subarrondis, des briques fragmentées, du mortier, de la chaux et des lentilles d'argile grise
- 3) Sable fin brun moyen, homogène et meuble, contenant des cailloux subanguleux et des lentilles d'argile grise et de limon beige
- 4) Argile sableuse gris-brun, hétérogène et ferme à compact, contenant 20% de pierres et cailloux subarrondis et subanguleux, des fragments de briques, des nodules de chaux et de l'antracite
- 5) Pierre concassée (0,5 m à 0,10 m)
- 6) Limon faiblement argileux brun foncé, homogène et très compact, contenant des cailloux et des cailloutis subanguleux émoussés, des cailloutis subarrondis, des nodules de brique et de chaux, des fragments de bois et de charbon de bois, des nodules de mortier et de l'antracite
- 7) Limon argileux brun foncé à noir, homogène et compact, contenant des nodules de brique, de l'antracite, des cailloutis subarrondis et subanguleux, du mortier et de la chaux
- 8) Argile marbrée gris et beige, homogène et compact, contenant du charbon de bois, des pierres subarrondies et des cailloutis subanguleux
- 9) Argile sableuse et limoneuse gris-vert, homogène et compact, contenant des cailloux subarrondis et de rares nodules de mortier et de brique
- 10) Argile sableuse et limoneuse gris-vert, homogène et très compact, contenant 40% à 50% de cailloutis, de cailloux et de pierres subarrondis et parfois fracturés
- 11) Sable argileux beige-brun, hétérogène et compact, contenant 30% de cailloutis, de cailloux et de pierres subarrondis (certaines pierres sont fracturées longitudinalement), des lentilles de sable grossier argileux
- 12) Argile grise, homogène et compacte
- 13) Succession de lits de sable fin à moyen beige et de limon argileux grisâtre, homogène et ferme, avec des cailloux, des cailloutis et des pierres subarrondis (certaines pierres sont fracturées longitudinalement)

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATIONS 5A ET 5D, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



- Limite diffuse
- .- Limite de fouille et palier
- Projection de paroi

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:30

DES0834

ethnoscop

Finalement, c'est plutôt la couche 13 qui a été associée à un sol naturel stérile dont la surface aurait été décapée. Les couches 7 à 10 ont pour leur part été associées à des niveaux de rehaussement mis en place au cours de la période historique.

Par ailleurs, la surface des sols naturels stériles avait été localisée à 2,00 m sous la surface actuelle, dans la sous-opération MTL08-12-1-2H, située à environ 10 m à l'ouest de l'opération 5 (plan 3). Mise au jour au cours de la Phase 1 de l'inventaire archéologique, elle est constituée d'un sable limoneux brun foncé et grisâtre, d'une épaisseur de 0,20 m, homogène et ferme, contenant du cailloutis (Ethnoscop, 2012). Aucun des sols dégagés pendant la présente excavation ne s'apparente toutefois à cette couche, ce qui tend à confirmer qu'à l'emplacement de l'opération 5 la surface des sols naturels stériles a subi un décapage.

- ***Sous-opérations MTL08-12-2-5B et 5C***

Les sous-opérations 5B et 5C, dont les dimensions sont respectivement de 1 m x 1 m et 1 m x 0,50 m, ont été implantés à la surface de ce qui apparaissait comme une succession de sols naturels stériles (photo 11; figure 14, couches 7 à 10). Plusieurs objets de facture relativement récente ont été observés, mais non recueillis, en surface de la sous-opération 5B : briques communes, mortier, béton, verre à vitre, pièces de métal diverses et de bois. Les lots 5B2 et 5C1 sont les premiers sols à avoir été fouillés et correspondent au limon brun foncé de la couche 6 de la figure 14. Un seul artefact, de provenance historique, y a été recueilli, soit un tesson de céramique en terre cuite fine blanche (annexe A). Cette couche pourrait correspondre à un niveau d'occupation historique associé à la présence des jardins du couvent d'Hochelaga ou de l'arrière-cour d'un bâtiment ayant front sur la rue Notre-Dame. Des fragments de brique et de mortier observés dans les couches 8 et 9 (figure 14) ont mené à l'abandon de la fouille dans les sous-opérations 5B et 5C. La sous-opération 5D a plutôt été implantée plus en profondeur afin de maximiser la découverte de sols naturels stériles.

- ***Sous-opération MTL08-12-2-5D***

La sous-opération 5D, dont les dimensions sont de 0,50 m x 1,05 m, est localisée au fond de la tranchée profonde de la sous-opération 5A (figure 13). Le lot 5D1 a été fouillé sur approximativement 0,37 m d'épaisseur et a permis d'identifier une petite tranchée orientée selon un axe est-ouest. Ce creusement, dans lequel une pièce de métal s'apparentant à un clou forgé a été recueillie (annexe A), semble avoir tronqué un sol naturel stérile constitué d'une succession de lits de sable fin à moyen de couleur beige présentant un pendage s'inclinant légèrement vers le sud (photo 12). Le remblai de comblement de cette petite tranchée est constitué d'un sable beige-brun et d'une argile grise. Aucune hypothèse n'est formulée quant à la fonction de cette tranchée, dont le fond n'a pu être atteint.

#### **2.5.4 Opération MTL08-12-2-7**

L'opération 7 est localisée à l'extrémité est de l'aire d'intervention P3-5, sur la ligne de sondages nord proposée dans le plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008). Ses

dimensions initiales étaient de 2 m x 2 m mais ont été agrandies lors de l'excavation mécanique de la sous-opération 7A, dont la tranchée centrale atteint une profondeur de 2,55 m (plan 3; figure 15). L'aménagement de paliers de chaque côté de la tranchée profonde a mené à des dimensions finales de 4,60 m dans l'axe est-ouest sur 3,50 m dans l'axe nord-sud. Le fond de la tranchée profonde se trouve à l'altitude de 11,97 m (NMM).

- ***Sous-opération MTL08-12-2-7A***

L'excavation mécanique de la sous-opération 7A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 7, a permis de mettre au jour une pièce de bois installée verticalement dans la partie est (photo 13) ainsi qu'un niveau de sol naturel apparemment stérile au fond de la tranchée profonde.

Le relevé stratigraphique de la paroi est des sous-opérations 7A et 7B a été effectué dans l'axe de la paroi est de la sous-opération 7B et les données concernant les différentes couches de sol qui composent la séquence de déposition ont été transposées des parois délimitant les différents paliers (figure 16). La surface gazonnée ainsi que les couches sous-jacentes 2, 3 et 4 sont associées à l'aménagement du parc linéaire qui longe le côté nord de la rue Notre-Dame. La couche 5 semble avoir été mise en place après l'abandon de la couche 6, qui apparaît comme un ancien niveau de circulation. Les couches 7 et 8 sont des remblais mis en place avant l'aménagement de la couche 6. Le dépôt de la couche 8 semble avoir été précédé par le décapage des couches 9 et 10 et le dérasement du vestige 7B1 (pièce de bois verticale). Quant aux couches 10, 11, 12 et 13, elles apparaissent comme des remblais mis en place après le décapage de la couche 14 et de l'ancienne surface des sols naturels stériles qui se trouvaient au-dessus. Le vestige 7B1 a pour sa part été implanté dans une fosse excavée à même les couches 10, 11, 12 et 13.

- ***Sous-opération MTL08-12-2-7B***

La sous-opération 7B a permis de dégager une pièce de bois verticale d'une hauteur résiduelle de 0,93 m, de forme rectangulaire et dont la face apparente mesure 0,20 m de côté (photo 13). Ce vestige (7B1) correspond vraisemblablement à l'un des poteaux de soutien d'une structure dont la forme reste indéterminée. La partie supérieure du poteau a été dérasée et sa partie restante est en état de décomposition avancée. L'excavation manuelle de la sous-opération 7B a permis de constater que la couche 9 est constituée d'un mélange de sols provenant des couches 10, 11 et 12. La partie inférieure de la fosse se présente comme une partie remaniée de la couche 13. Les quelques artefacts recueillis dans les couches 7, 8, 10 et 11 suggèrent que cette structure pourrait dater de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> (annexe A; lots 7A7, 7A8, 7A10 et 7A11).

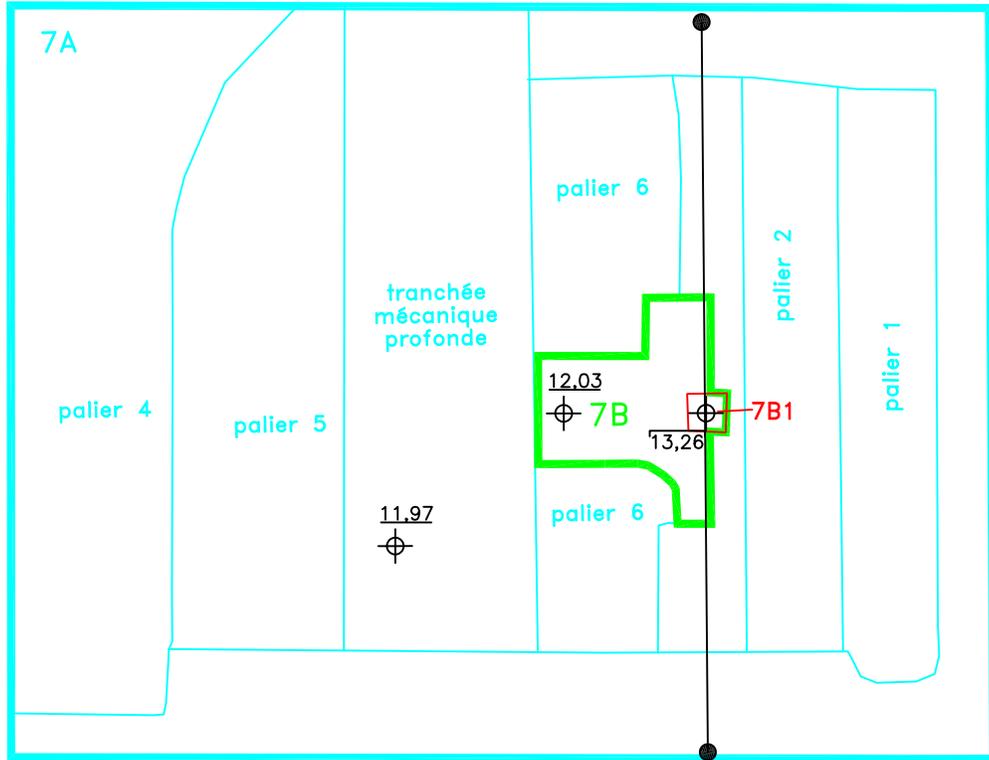


Photo 12 : Couches 11, 12 et 13 dans le coin nord-ouest de la sous-opération 5D, au fond de la tranchée profonde de l'opération 5, direction nord-ouest (MTL08-12-2-NUM1-21)

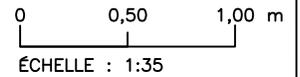


Photo 13 : Pièce de bois posée verticalement mise au jour dans la sous-opération 7A, direction est (MTL08-12-2-NUM1-26)

⊕ 14,46



⊕ 14,51



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-7

FIGURE 15

— LIMITE DE L'OPÉRATION 7 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 7A

— SOUS-OPÉRATION MANUELLE

**7B** NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

— CHANGEMENT DE NIVEAU

— VESTIGE

**7B1** NUMÉRO DE VESTIGE

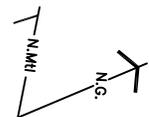
● — ● COUPE STRATIGRAPHIQUE

⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

14,51 SURFACE ACTUELLE

12,03 FOND D'EXCAVATION

13,26 SOMMET DU VESTIGE



DES0834

ethnoscop

## Coupe stratigraphique de la paroi est des sous-opérations MTL08-12-2-7A et 7B

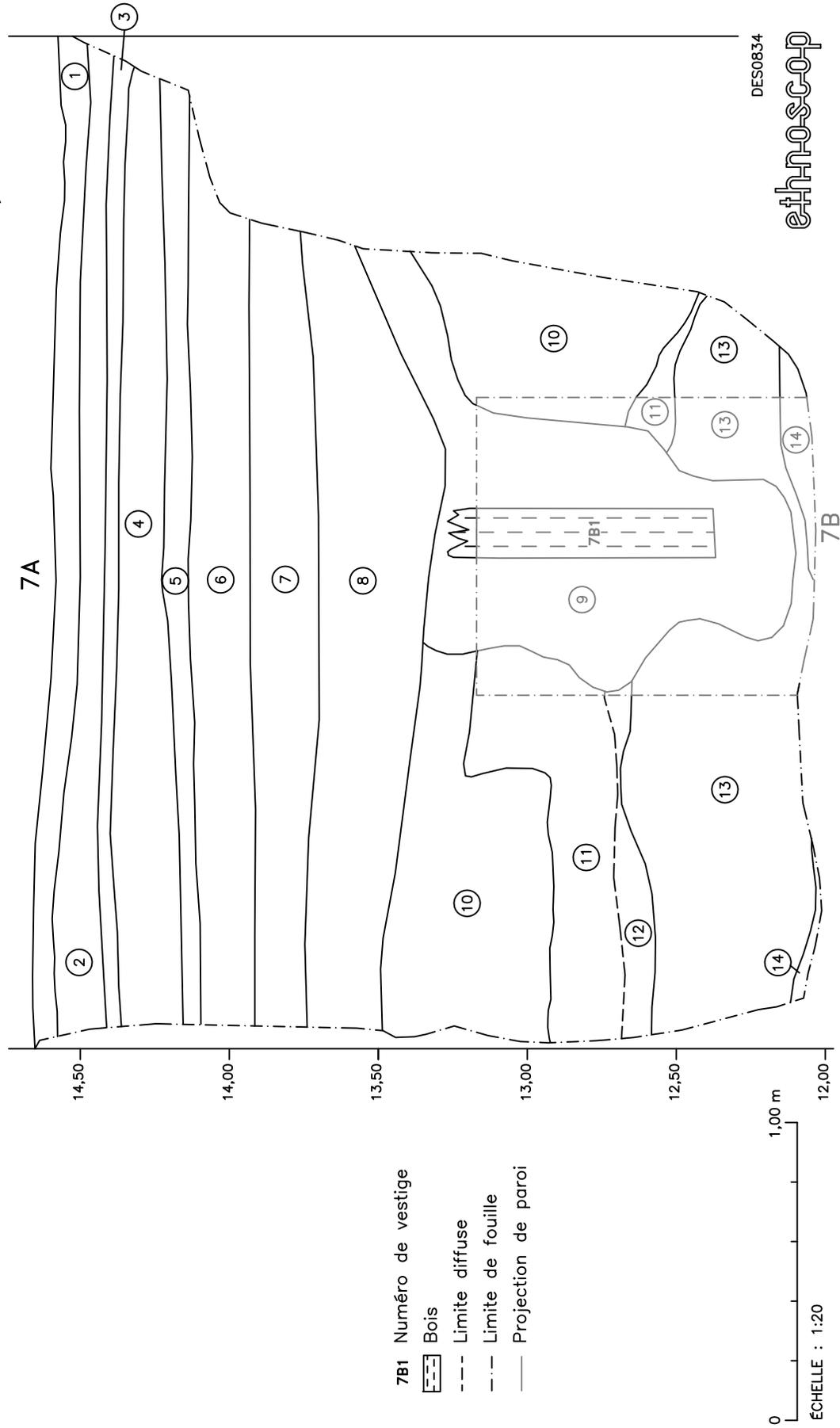
### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Pierre concassée ¾ po
- 3) Poussière de pierre gris foncé
- 4) Sable très fin gris-jaune, contenant du sable hétérométrique, des petits cailloutis gris-noir subanguleux et émoussés de 0,003 m à 0,02 m (10%) et quelques galets
- 5) Mélange d'argile rosée, grise et brune, de limon brun pâle et de sable fin jaunâtre, hétérogène et très compact, contenant des pierres de calcaire noirâtre anguleuses, des petits galets oblongs brun pâle émoussés, des cailloutis de pierre de calcaire noirâtre (10%) et des fragments d'asphalte et de brique rouge
- 6) Pierre concassée et poussière de pierre calcaire 0-¾ po gris-noir, contenant des morceaux d'asphalte en surface
- 7) Sable fin un peu limoneux marron, moyennement compact, contenant des éclats et des fragments (0,03 m à 0,12 m) anguleux de pierre de calcaire gris-noir, quelques petits fragments de brique rouge et quelques morceaux de béton
- 8) Sable limoneux brun foncé, brun-noir et brun-marron, contenant quelques galets émoussés, des éclats de pierre de calcaire noirâtre (0,05 m à 0,5 m), de l'antracite, des petites concrétions de mortier, des petits fragments de brique et un peu de charbon de bois
- 9) Fosse excavée pour l'installation d'une pièce de bois posée verticalement, composée d'un mélange de sable, de limon et d'argile
- 10) Mélange d'argile beige-jaune, de sable hétérométrique jaunâtre à brunâtre et de limon brun, hétérogène, contenant des fragments de coquilles de moules, de la poussière de mortier, des briques rouges, des fragments de briques rouges et de pierre de calcaire gris-noir et des petits morceaux d'antracite
- 11) Mélange d'argile jaunâtre, de scories, de poussière de mortier, de cendre, de sable gris-jaune et de limon brunâtre, contenant des petits fragments de brique, des galets plats de schiste et des fragments d'antracite
- 12) Sable moyen à grossier brun-gris, contenant à sa base un lit de mortier (poussière et nodules en décomposition) dense à discontinu
- 13) Sable grossier et hétérométrique, contenant beaucoup de cailloutis et de galets subanguleux émoussés
- 14) Argile limoneuse brun-marron à jaunâtre

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 SOUS-OPÉRATIONS 7A ET 7B, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



7B1 Numéro de vestige

Bois

--- Limite diffuse

-.-.- Limite de fouille

— Projection de paroi

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethno-scop

FIGURE 16

### 2.5.5 Opération MTL08-12-2-9

L'opération 9 a été effectuée à l'emplacement de l'un des 20 sondages de 2 m x 2 m prévus dans l'aire d'intervention P3-5 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008). Toutefois, comme dans la plupart des opérations de l'aire P3-5, elle a dû être agrandie à cause de la profondeur atteinte pour observer les sols naturels stériles. Suite à l'excavation mécanique de la sous-opération 9A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 9, ses dimensions finales atteignent 3,00 m dans l'axe est-ouest sur 2,90 m dans l'axe nord-sud (plan 3; figure 17).

- **Sous-opération MTL08-12-2-9A**

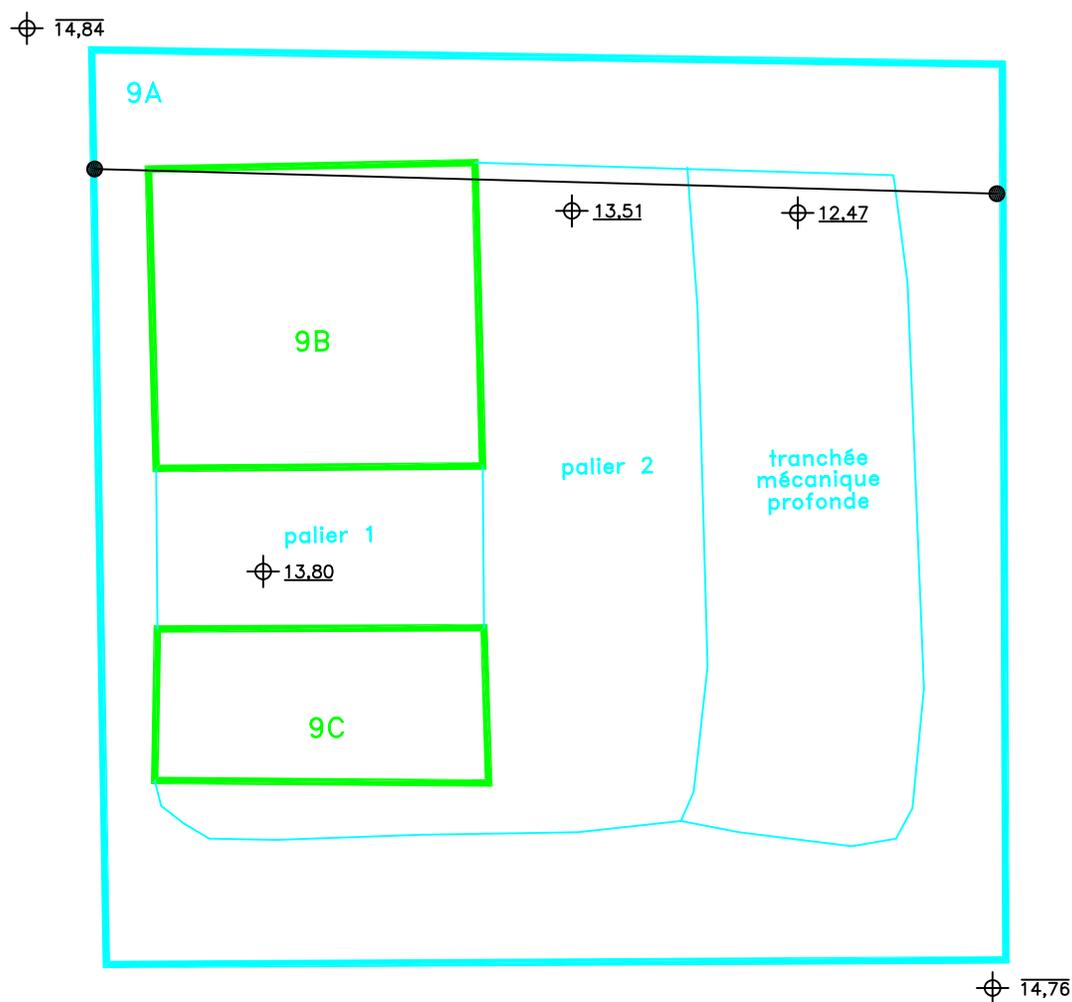
La sous-opération 9A comprenait l'excavation mécanique d'une tranchée profonde d'une largeur de 0,70 m dans la partie est de l'opération 9, jusqu'à l'altitude de 12,47 m (NMM) afin de permettre l'observation de la séquence de déposition des sols. Deux paliers y ont aussi été aménagés, l'un à l'ouest à l'altitude de 13,80 m (NMM) et l'autre au centre à l'altitude de 13,51 m (NMM).

Le relevé stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 9A a permis de caractériser un ancien niveau de circulation (figure 18; couche 7) constitué d'un mélange très compact de gravier et de criblure de pierre, identifié au cours de l'excavation de la tranchée profonde. À l'extrémité est, les couches 7, 8 et 9 ont sans doute été tronquées à l'occasion des travaux d'aménagement du parc linéaire. La mise en place des couches 1, 2, 3, 4, 5 et 6 semble également associée à cet événement. Par ailleurs, l'excavation manuelle des sous-opérations 9B et 9C confirme que la couche 8 apparaît nettement comme un ancien niveau d'occupation historique. La transition lente vers la couche sous-jacente pose aussi l'hypothèse que la couche 9 compose l'ancienne surface des sols naturels stériles. Cette hypothèse est également appuyée par la présence de racines dans les couches 10 et 11, qui sont elles aussi considérées comme des sols naturels stériles, de même que la couche 12 sous-jacente.

- **Sous-opérations MTL08-12-2-9B et 9C**

Les sous-opérations 9B et 9C ont été réalisées à partir de la surface du palier 1, à l'altitude de 13,80 m (NMM). La sous-opération 9B mesure 1,10 m x 1,00 m et la sous-opération 9C 1,10 m x 0,50 m (figure 17). Ces deux dernières ont été excavées jusqu'au niveau de surface du palier 2, qui se trouve à l'altitude de 13,51 m (NMM) (photo 14). Les premiers lots de chacune des sous-opérations (9B1 et 9C1), d'une épaisseur moyenne de 0,25 m à 0,30 m, correspondent à la couche 8 décrite dans le relevé stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 9A (figure 18).

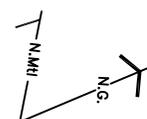
L'excavation manuelle de ces deux lots a permis de mieux documenter cette couche d'argile faiblement limoneuse d'un brun moyen, homogène et très compacte, qui contient des inclusions variées (fragments de brique commune, cailloux subarrondis, mortier, pierres de calcaire partiellement calcinées, lentilles d'argile limoneuse grise, scories, charbon de bois, etc.). Cette couche a de plus livré plusieurs artefacts associés à une occupation historique



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-9  
 FIGURE 17

- LIMITE DE L'OPÉRATION 9 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 9A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 9B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- ⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 14,84 SURFACE ACTUELLE
- 13,80 FOND D'EXCAVATION



0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25

DES0834

ethnoscop

## Coupe stratigraphique de la paroi nord des sous-opérations MTL08-12-2-9A et 9B

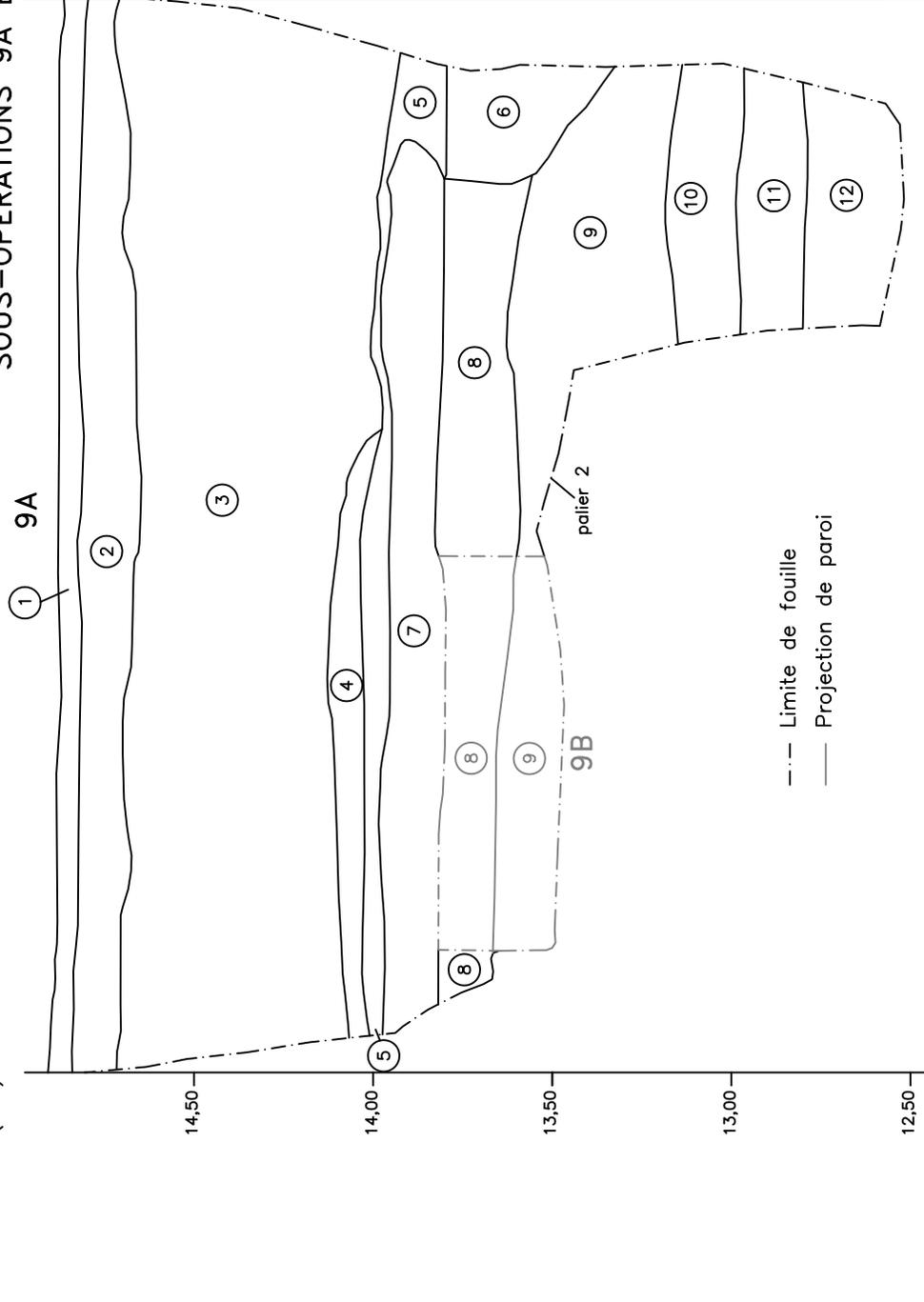
### Description des couches

- 1) Surface gazonnée
- 2) Limon faiblement sableux brun moyen, homogène et compact, contenant des cailloutis, cailloux et pierres subanguleuses de calcaire (Trenton), des pierres subarrondies et des cailloux, du mortier, de l'antracite et des nodules de brique
- 3) Argile sableuse brun moyen marbré gris, hétérogène et compacte, avec des pierres et des blocs subarrondis, des pierres et des cailloutis subanguleux, des nodules et des fragments de brique, de mortier et de charbon de bois, de l'antracite, du béton et des lentilles d'argile brun-gris
- 4) Sable faiblement limoneux gris-vert, homogène et compact, contenant 20% de cailloux subanguleux, des lentilles de sable argileux jaunâtre, des lentilles d'argile beige-brun, des nodules de brique et des cailloux subarrondis
- 5) Sable limoneux brun-gris, homogène et ferme, contenant des cailloux subarrondis, de la pierre de calcaire (ayant subi une combustion), des lentilles de sable brunâtre et des nodules de brique
- 6) Argile sableuse brun moyen marbré gris, hétérogène et compacte, contenant des pierres et des blocs subarrondis, des pierres et des cailloutis subanguleux, des nodules et des fragments de brique, de mortier et de charbon de bois, de l'antracite, du béton et des lentilles d'argile brun-gris
- 7) Mélange de pierre concassée et criblure de pierre, homogène et très compact
- 8) Argile faiblement limoneuse brun foncé, homogène et très compacte, contenant de l'antracite, du mortier, quelques nodules de brique, des coquilles d'huitre et de la chaux
- 9) Argile brun-vert, hétérogène et compacte, contenant dans la partie supérieure des cailloux subanguleux et des cailloutis arénisés ainsi qu'une lentille verticale d'argile grise
- 10) Argile gris-vert marbrée brun-rosé, homogène et compacte, avec une structure polyédrique (limon noirâtre dû à la présence de racines)
- 11) Argile rosée-rouge, homogène et compacte, avec une structure polyédrique (limon noirâtre dû à la présence de racines)
- 12) Argile grise, homogène et compacte

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATIONS 9A ET 9B, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



DES0834

ethnoscop

FIGURE 18



Photo 14 : Paroi nord et fond de la sous-opération 9B dans l'opération 9, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-36)

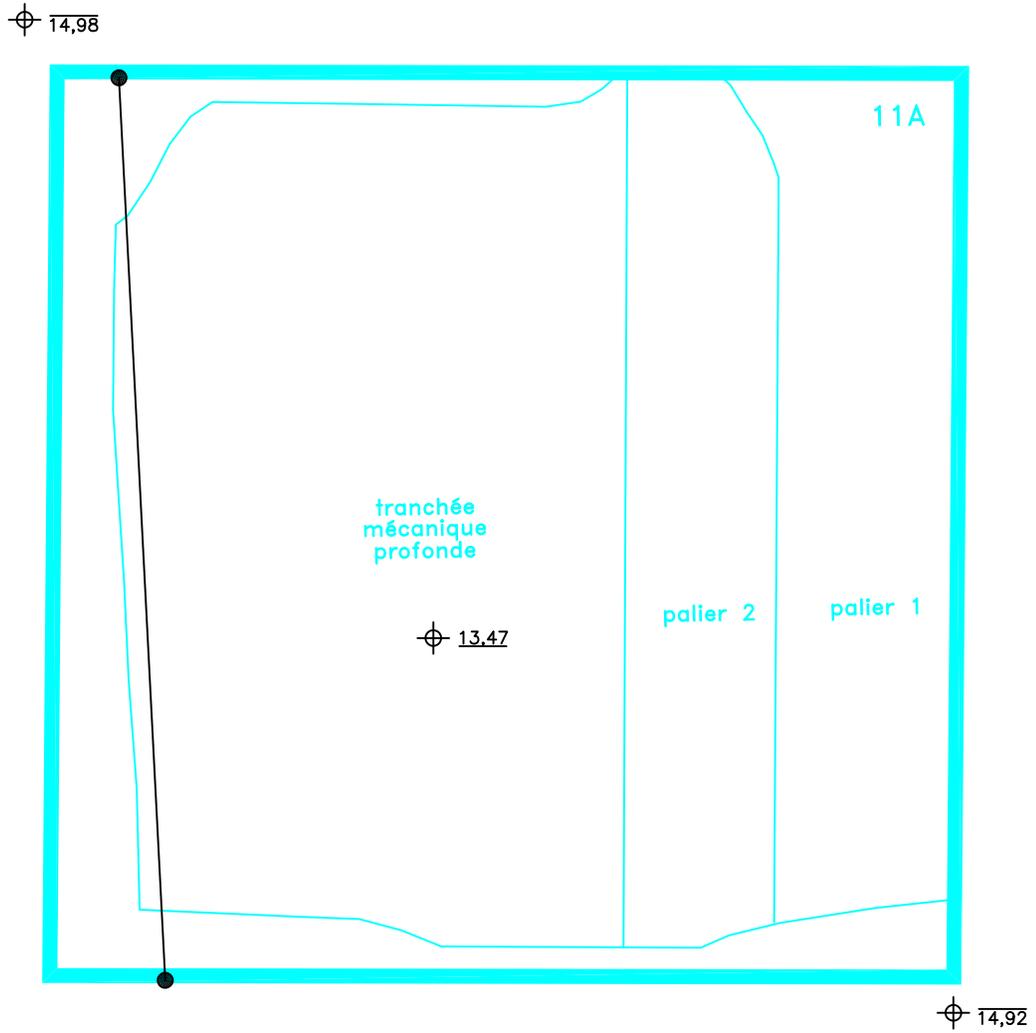
qui semble avoir pris place au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (annexe A; lots 9B1 et 9C1). La couche 8 semble constituer l'ancienne surface sur laquelle se seraient installés les occupants de la période historique. La couche 9, qui a également été excavée dans les sous-opérations 9B et 9C, s'est avérée être un sol naturel stérile.

### 2.5.6 Opération MTL08-12-2-11

L'opération 11 est localisée à l'emplacement de l'un des 20 sondages prévus dans l'aire d'intervention P3-5 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop 2008). Cette intervention a cependant dû être interrompue à cause de la présence au fond de la tranchée d'une couche de remblai de pierre concassée vraisemblablement mise en place à l'occasion de l'installation d'une canalisation plus en profondeur.

- **Sous-opération MTL08-12-2-11A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 11A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 11, atteint des dimensions de 3 m x 3 m et une profondeur d'environ 1,48 m sous la surface actuelle, correspondant à l'altitude de 13,47 m (NMM) (plan 3; figure 19). L'excavation s'est poursuivie dans la couche de pierre concassée, sur une épaisseur de 0,30 m, jusqu'à l'apparition de l'eau au fond de la tranchée profonde. L'orientation de la tranchée de pierre concassée semble correspondre avec l'emplacement d'un regard localisé au sud-est de l'opération 11. Un relevé stratigraphique de la paroi ouest a tout de même été réalisé, révélant la présence de plusieurs remblais successifs associés à

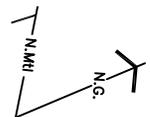


MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-11

FIGURE 19

- LIMITE DE L'OPÉRATION 11 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 11A
- 11A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- ⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 14,92 SURFACE ACTUELLE
- 13,47 FOND D'EXCAVATION



0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25

DES0834

ethnoscop



l'installation de la canalisation et à l'aménagement du parc linéaire en bordure nord de la rue Notre-Dame (figure 20). Aucun artefact n'a été recueilli dans l'opération 11.

### **2.5.7 Opération MTL08-12-2-15**

L'opération 15 a été réalisée à l'emplacement de l'un des 20 sondages de 2 m x 2 m prévus dans l'aire d'intervention P3-5 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008). Toutefois, comme dans la plupart des opérations de l'aire P3-5, elle a dû être agrandie à cause de la grande profondeur atteinte pour l'observation des sols naturels stériles. Ses dimensions finales sont de 3,60 m dans l'axe est-ouest sur 3,00 m dans l'axe nord-sud (plan 3; figure 21).

- ***Sous-opération MTL08-12-2-15A***

L'excavation mécanique de la sous-opération 15A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 15, comprenait une tranchée dont la profondeur atteignait 2,80 m sous la surface actuelle, correspondant à l'altitude de 11,60 m (NMM). L'altitude moyenne de la surface actuelle à cet endroit est de 14,38 m (NMM). Trois paliers ont aussi été aménagés en cours d'excavation : les paliers 1 et 2 sont situés à environ 1,00 m sous la surface actuelle alors que le palier 3 se trouve à environ 2,30 m sous cette même surface (figure 21).

Le relevé stratigraphique de la paroi sud des sous-opérations 15A et 15B fait principalement état de la présence de remblais (figure 22). Les couches 1, 2 et 4 sont sans doute associées à l'aménagement du parc linéaire en bordure nord de la rue Notre-Dame. La couche 3 a servi au remblayage du pilier de béton 15A2 mis au jour dans le coin sud-est de la sous-opération (figure 21). La position de ce pilier semble correspondre avec le prolongement du côté ouest de la rue Nicolet, qui se rendait jusqu'à la rue Notre-Dame avant l'aménagement du parc linéaire (plan 3). Il pourrait donc s'agir d'une base de lampadaire désaffectée, localisée en bordure ouest de l'ancienne rue Nicolet. Les couches 5 à 11 sont considérées comme des remblais successivement mis en place par-dessus les couches 12, 13, 14 et 15. Compte tenu de leur compacité, de la présence d'artefacts dans la couche 14 (lots 15B1; annexe A) et de nodules de mortier ainsi que de pierres et de cailloux, ces quatre dernières couches semblent associées à d'anciens niveaux d'occupation, prenant place par-dessus la couche 16 qui apparaît comme un sol naturel stérile.

- ***Sous-opération MTL08-12-2-15B***

La présence d'un sol naturel apparemment stérile en surface du palier 3 (couche 14) a mené à la réalisation de la sous-opération 15B, qui mesure 1,50 m dans l'axe nord-sud sur 0,60 m à 0,70 m dans l'axe est-ouest (figure 21; photo 15). Trois lots distincts ont été fouillés et enregistrés dans cette sous-opération. Le lot 15B1 correspond à la couche 14 du relevé stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 15A (figure 22) et sa surface repose à l'altitude de 11,99 m (NMM). La présence d'éléments anthropiques (brique et mortier) ainsi que d'artefacts et écofacts associés à la période historique (annexe A) suggère que cette couche constitue un ancien niveau d'occupation. Le lot 15B2 est

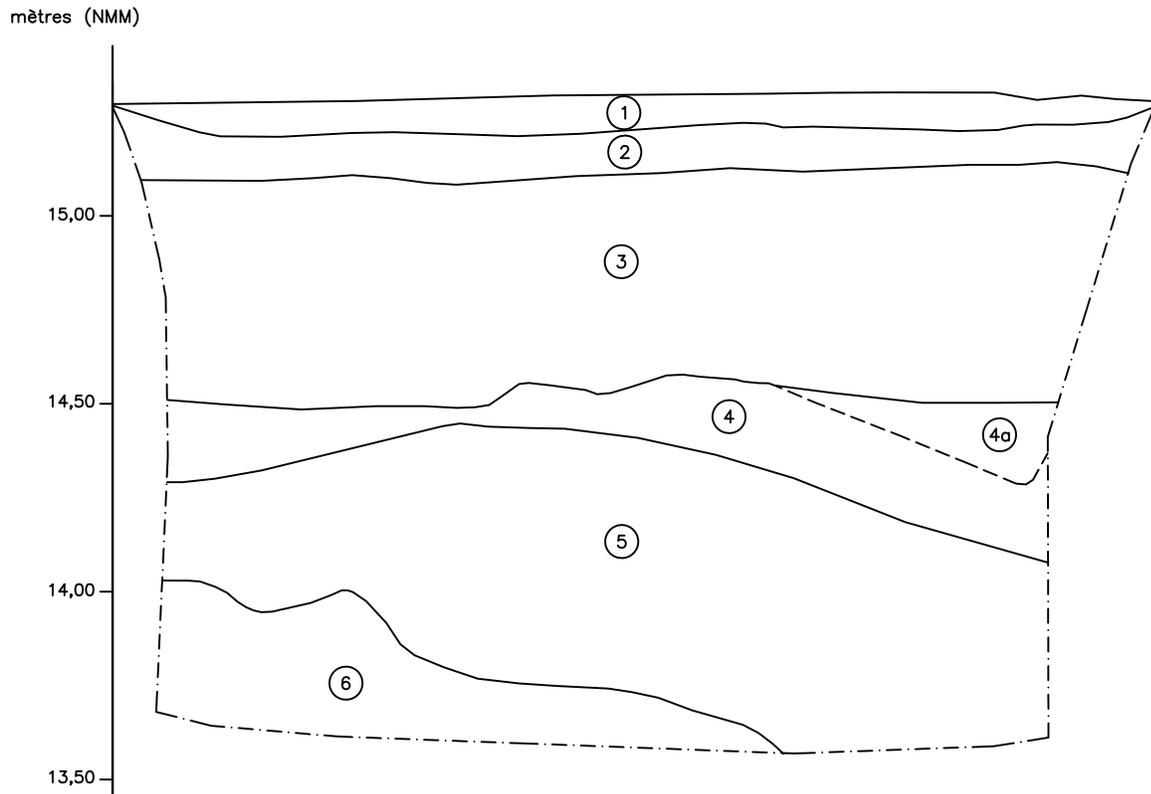
## Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-11A

### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Limon un peu sableux (très fin) et argileux brun pâle, contenant des galets anguleux un peu émoussés (0,05 m à 0,08 m) et des éclats de pierre de calcaire, des petits nodules de mortier en décomposition, des pastilles d'argile rosée et grisâtre, des petites boulettes de limon compact, des galets granitiques anguleux émoussés
- 3) Mélange de limon sableux brun-gris et de lentilles d'argile beige tachetées de sable fin jaunâtre, hétérogène, contenant beaucoup d'éclats et de galets de pierre de calcaire de Trenton et des galets subanguleux émoussés (0,05 m à 0,10 m) (20% à 30%), quelques pastilles de chaux et quelques éclats de brique rouge
- 4) Mélange de sable fin, avec un peu de sable grossier jaunâtre à grisâtre et un peu de limon jaunâtre à brunâtre. Couche hétérogène et compacte, contenant quelques lentilles d'argile gris-vert à vert-jaune, ainsi que des petits éclats et des galets subanguleux émoussés à arrondis de pierre de calcaire de Trenton, du cailloutis, des petits fragments de brique rouge et des petits nodules de mortier en décomposition
- 4a) Lentille de sable fin brun
- 5) Sable grisâtre contenant de la pierre concassée de ½ po, mélangée à des lentilles d'argile gris-vert à jaunâtre, des pierres subanguleuses émoussées (0,05 m à 0,15 m), de la chaux et des petits fragments de brique
- 6) Mélange de pierre concassée de ¾ po et de poussière de pierre

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATION 11A, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



--- Limite diffuse  
-.- Limite de fouille

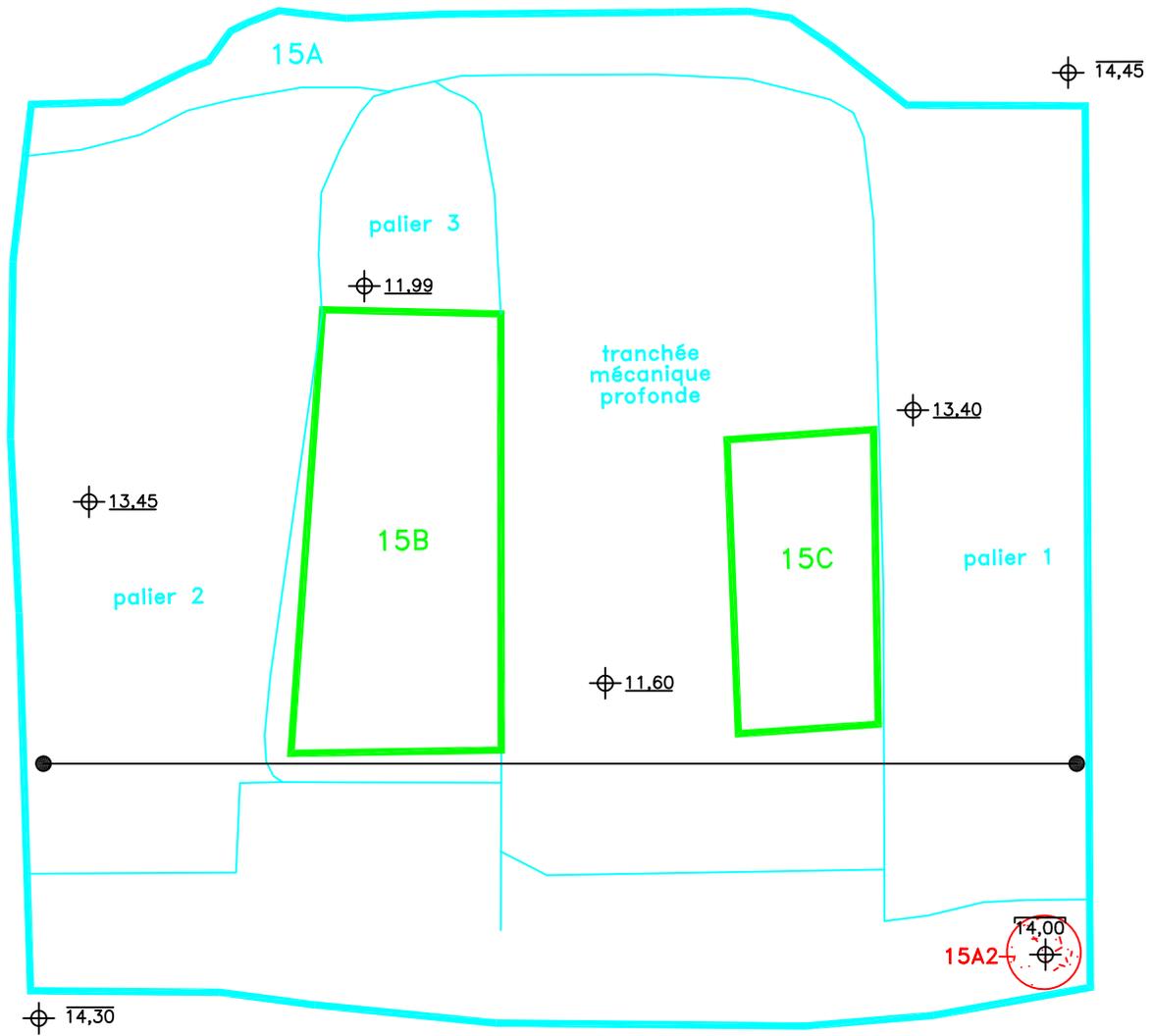
0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop

FIGURE 20



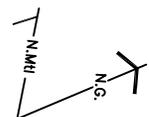


0 0,25 0,50 m  
ÉCHELLE : 1:25

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
OPÉRATION MTL08-12-2-15

FIGURE 21

	LIMITE DE L'OPÉRATION 15 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 15A		BÉTON
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE		COUPE STRATIGRAPHIQUE
<b>15B</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	CHANGEMENT DE NIVEAU	<u>14,30</u>	SURFACE ACTUELLE
	VESTIGE	<u>11,60</u>	FOND D'EXCAVATION
<b>15A2</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	<u>14,00</u>	SOMMET DU VESTIGE



DES0834

ethnoscop

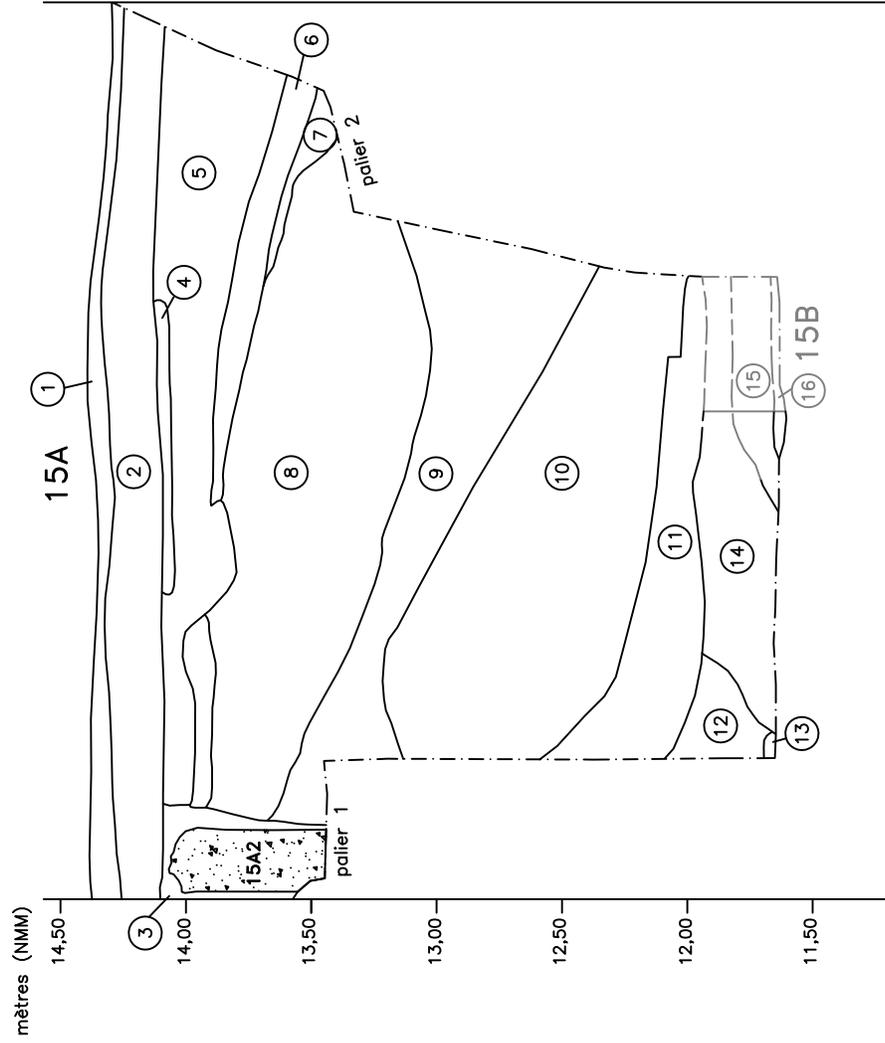
## Coupe stratigraphique de la paroi sud des sous-opérations MTL08-12-2-15A et 15B

### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Sable fin peu limoneux brun-gris, moyennement compact, contenant des éclats et des pierres de calcaire anguleuses, subanguleuses et subarrondies gris-noir, des petits morceaux de bois et des fragments de brique
- 3) Sable gris-noir à brun pâle, hétérogène, contenant de la pierre concassée  $\frac{3}{4}$  po gris-noir, un peu de cailloutis subarrondis et quelques petits fragments de brique
- 4) Mélange de pierre concassée  $\frac{3}{4}$  po et de sable fin gris
- 5) Limon argileux brun-gris contenant une grosse lentille de sable fin brun marron, hétérogène, contenant des petites lentilles d'argile beige à gris-vert, des pierres subanguleuses à subarrondies, des éclats de pierre de calcaire gris-noir, de l'antracite, du béton, de l'asphalte et des petits fragments de brique et de mortier
- 6) Sable moyen à grossier, meuble, contenant de nombreux éclats de pierre de calcaire (0,003 m à 0,01 m), quelques pierres de calcaire fracturées et des petits galets subanguleux
- 7) Sable limoneux, contenant des petits éclats de pierre de calcaire, du cailloutis subanguleux, des lentilles de mortier et des petits fragments de brique
- 8) Sable fin limoneux beige-jaune (marbré), moyennement compact, contenant des éclats et des petits galets de pierre de calcaire gris foncé, des petites pastilles de mortier en décomposition et des petites lentilles d'argile limoneuse gris-jaune
- 9) Mélange de sable et de limon gris-noir à gris-brun, moyennement compact, contenant des éclats et des galets de pierre de calcaire subarrondis et subanguleux (0,02 m à 0,10 m) gris-noir, des fragments d'asphalte et de brique et des petits nodules de mortier
- 10) Mélange de limon, de sable, d'argile et de scories, hétérogène et moyennement compact, contenant des petits fragments de brique, des petits nodules de mortier en décomposition, des galets subanguleux à subarrondis (0,02 m à 0,15 m), de nombreux éclats de pierre de calcaire gris foncé, de l'antracite et du cailloutis
- 11) Sable fin un peu limoneux jaune marron, moyennement compact à meuble, contenant quelques petits galets et du cailloutis subanguleux à subarrondis et quelques petites pastilles de mortier en décomposition
- 12) Petits fragments de pierre (schiste?) brun orangé (80%), dans une matrice de sable fin et de limon
- 13) Lit de cailloux subanguleux à subarrondis, dans une matrice de limon brun-rosé, compacte
- 14) Limon argileux et un peu sableux brun-gris pâle, compact, contenant quelques petits fragments de pierre de calcaire brun, un peu de cailloutis subanguleux à subarrondis et quelques petits galets
- 15) Limon argileux et sableux brun, compact, contenant des petits fragments de pierre de calcaire brun, du charbon de bois, des petits nodules de mortier en décomposition et des petits galets subarrondis
- 16) Limon argileux contenant un peu de sable et beaucoup de galets oblongs et de fragments de pierre de calcaire (lités?) et des pierres en décomposition

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 SOUS-OPÉRATIONS 15A ET 15B, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE



0 1,00 m  
 ÉCHELLE : 1:30

DES0834

ethnoscop

FIGURE 22

semblable au lot 15C1, mais il est plutôt brun pâle tacheté jaunâtre. Le sol y est donc le même, mais il aurait été moins altéré par la présence d'une occupation humaine que celui du lot 15C1. Il contient également des artefacts et écofacts, dont quelques-uns ont été recueillis à sa base ainsi qu'à l'interface avec le lot 15B3. Ce troisième lot se caractérise par un limon sablonneux de couleur brun pâle à marron dont la surface contient plusieurs galets subarrondis (photo 15). Sous la surface du lot 15B3, on trouve un sable grossier contenant beaucoup de galets oblongs, de plaquettes ou fragments de pierre de calcaire gris-noir et de pierres en décomposition. Cette partie du lot 15B3 ne contient aucun artefact et semble correspondre à la couche 16 du relevé stratigraphique (figure 22). Cette couche est également présente sous le lot 15C2 ainsi qu'en paroi de la sous-opération BjFj-I-1A (figure 22; couche 12).



Photo 15 : Paroi sud de la sous-opération 15A ainsi que la surface des lots 15B3 et 15C2, direction sud (MTL08-12-2-NUM1-83)

- **Sous-opération MTL08-12-2-15C**

Seuls deux lots ont fait l'objet d'une fouille dans la sous-opération 15C. Le lot 15C1 est constitué d'une mince couche de limon brun rosé contenant une concentration de galets subarrondis et de plaquettes de pierre de calcaire qui correspond à la couche 13 du relevé stratigraphique (figure 22). La fouille de la sous-opération 15C a permis de constater que les sols dans le coin sud-est de la tranchée profonde ont subi un remaniement (figure 22; couche 12). Cette perturbation pourrait s'être produite au moment de la mise en place de la couche 11. Les quelques artefacts et écofacts historiques recueillis dans la sous-opération 15C proviennent principalement du lot 15C2, qui est identique au lot 15B1

(couche 14). Le lot 15C2 est toutefois apparu beaucoup moins épais que le lot 15B1. Le lot 15B2 n'a pu être observé dans le sondage 15C, mais le lot 15C3 correspond au lot 15B3. La fouille des deux sous-opérations et le relevé stratigraphique illustrent un pendage d'ouest en est de ces lots, ce qui pourrait expliquer une accumulation moins importante de sédiments du côté est.

### 2.5.8 Opération MTL08-12-2-37

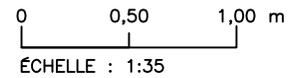
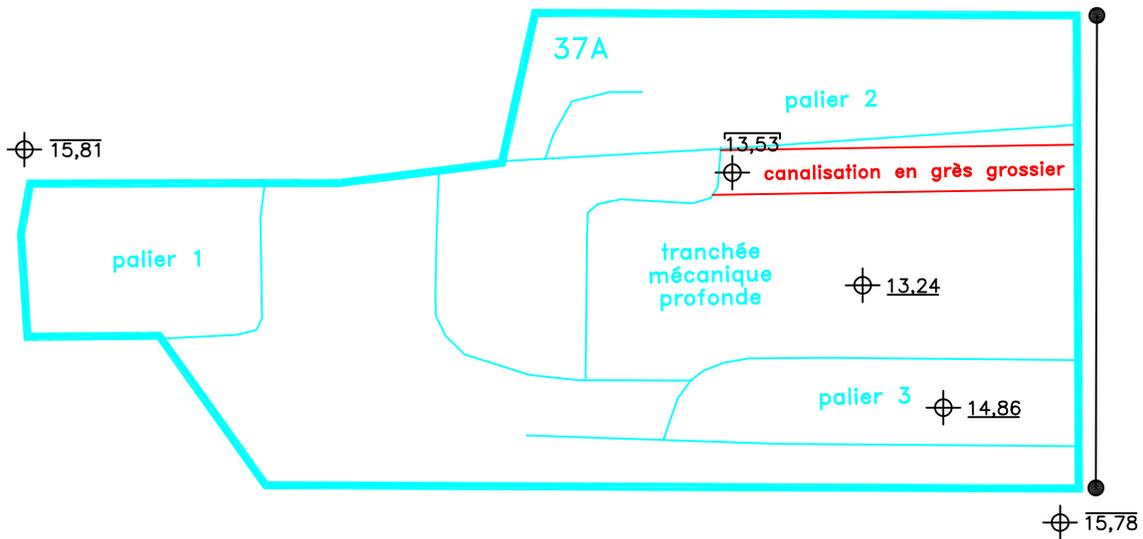
L'opération 37 a été réalisée à l'emplacement de l'un des 2 forages prévus dans l'aire d'intervention P3-5 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008). Toutefois, comme dans la plupart des opérations de l'aire P3-5, elle a dû être agrandie à cause de la grande profondeur atteinte pour l'observation des sols naturels stériles. Ses dimensions finales sont de 3,85 m dans l'axe est-ouest sur 2,20 m dans l'axe nord-sud (figure 23).

- **Sous-opération MTL08-12-2-37A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 37A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 37, comprenait une tranchée profonde orientée dans l'axe est-ouest dont la profondeur atteignait 2,25 m sous la surface actuelle, soit l'altitude de 13,53 m (NMM). L'altitude moyenne de la surface actuelle à cet endroit est de 15,80 m (NMM). Trois paliers ont aussi été aménagés en cours d'excavation : les paliers 1 à l'ouest et 2 au nord-est à environ 1,00 m sous la surface actuelle et le palier 3 au sud-est à l'altitude de 14,86 m. Au fond de la tranchée profonde, une canalisation en grès grossier de 0,20 m de diamètre, orientée selon un axe est-ouest, a été mise au jour du côté nord (photo 16). Sous le niveau de la canalisation, la tranchée a été excavée manuellement jusqu'à la paroi est de la sous-opération afin de dégager la canalisation et les sols naturels du côté sud. La tranchée atteint 2,54 m de profondeur sous la surface actuelle, soit l'altitude de 13,24 m (NMM). L'excavation a dû s'arrêter à ce niveau car l'eau contenue dans la canalisation a rempli le fond de la tranchée. La canalisation a en effet été en partie démolie à l'occasion des travaux d'excavation mécanique (photo 16).

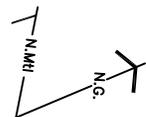


Photo 16 : Angle nord-est de la sous-opération 37A et canalisation en grès grossier au fond du côté nord, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-178)



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
OPÉRATION MTL08-12-2-37  
FIGURE 23

- |            |  |              |                                  |
|------------|--|--------------|----------------------------------|
|            | LIMITE DE L'OPÉRATION 37 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 37A |              | COUPE STRATIGRAPHIQUE            |
| <b>37A</b> | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                             |              | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
|            | CHANGEMENT DE NIVEAU                                 | <u>15,81</u> | SURFACE ACTUELLE                 |
|            | VESTIGE  | <u>13,24</u> | FOND D'EXCAVATION                |
|            |  | <u>13,53</u> | SOMMET DU VESTIGE                |



DES0834

ethnoscop

Aucune sous-opération n'a été excavée manuellement dans l'opération 37. Le relevé stratigraphique de la paroi est cependant été réalisé (figure 24). La séquence de déposition des sols observée dans ce relevé permet de distinguer cinq événements ayant ponctué l'occupation historique des lieux. L'événement le plus récent est l'aménagement du parc linéaire du côté nord de la rue Notre-Dame, qui est illustré par la surface gazonnée et le terreau sous-jacent (couches 1 et 2). Le quatrième événement correspond à ce qui semble être une surface de circulation probablement mise en place après la démolition du couvent d'Hochelaga en 1971 (couche 3, niveau de circulation; couche 4, débris de démolition). Le troisième événement concerne l'occupation des lieux par la congrégation des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, qui est représentée par la couche 5, associée à la présence de jardins aménagés en façade du couvent. Le deuxième événement correspond à l'installation de la canalisation en grès grossier, probablement mise en place en même temps que la construction du couvent, soit entre 1858 et 1864 (couches 6, 7, 8 et 9). L'événement le plus ancien de la période historique est associé aux couches 10, 11 et 12, qui ont sans doute été témoins de la fréquentation des lieux par les premiers occupants.

La présence de bois et de racines décomposés dans les couches 10, 11 et 12 laisse supposer qu'elles formaient probablement l'ancienne surface des sols naturels. Les couches 13 et 14 sont quant à elles constituées de sols naturels stériles. La transition entre les couches 12 et 13 n'a cependant pu être précisée (figure 24). Aucun artefact n'a été recueilli dans l'opération 37.

### **2.5.9 Recommandations**

Les interventions archéologiques effectuées dans les opérations MTL08-12-2-1, 3, 5, 7, 9, 11, 15 et 37 n'ont pas mené à la découverte de vestiges d'occupation préhistorique. Un sol naturel stérile, constitué d'une couche d'argile limoneuse grise ou de sable lité, a cependant été observé sous une moyenne d'environ 2,93 m de remblais dans les opérations 3, 5, 7 et 15. Dans l'opération 15 ce sol est associé à une couche d'occupation historique qui se trouve à environ 2,35 m de profondeur sous la surface actuelle. Dans l'opération 11 l'excavation a dû être interrompue étant donné la présence de sols perturbés et de l'eau qui s'est accumulée dans la tranchée. Compte tenu que l'ancienne surface des ces sols naturels est absente dans ces cinq opérations, ayant sans doute été décapée avant la mise en place des remblais, aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée à l'emplacement et en périphérie des opérations 3, 5, 7, 11 et 15.

La surface des sols naturels stériles apparaît toutefois encore en place, à environ 1,00 m sous la surface actuelle, dans les opérations 1, 9 et 37. Il est donc recommandé d'excaver mécaniquement les sols présents au-dessus de la surface des sols naturels stériles, afin de réaliser des sondages manuels de 2 m x 2 m : deux en périphérie immédiate de l'opération 9 et six autres entre les opérations 37 à l'ouest et 1 à l'est. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise. Par ailleurs, dans la partie de l'aire d'intervention P3-5 coïncidant avec l'aire d'intervention H70-2, quatre sondages visant à la fois le potentiel préhistorique et historique sont aussi recommandés, compte tenu de la présence de

## Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL08-12-2-37A

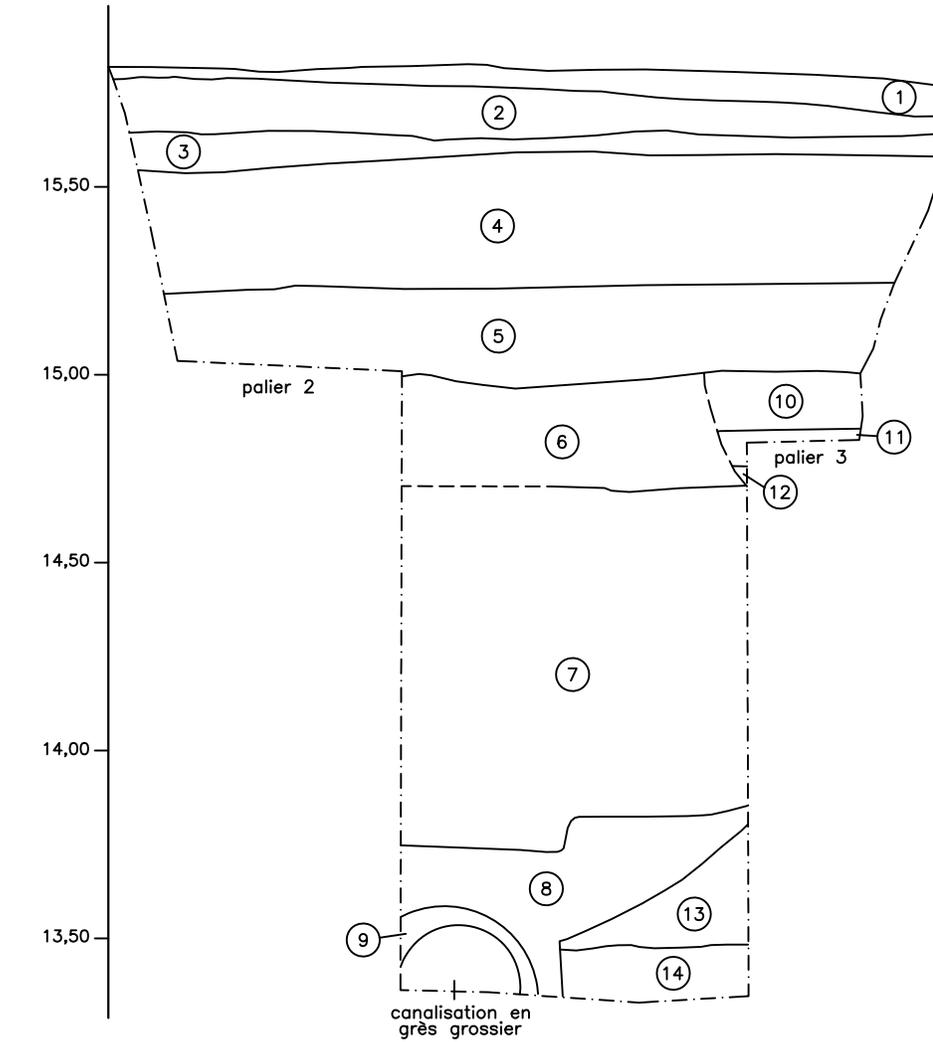
### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Mélange d'argile rosée et gris-brun et de sable fin jaunâtre, hétérogène, contenant de la pierre concassée de calcaire (1/2 po à 2 po) et de petits fragments de brique
- 3) Mélange de pierre concassée de calcaire gris-noir et de galets subanguleux, dans une matrice de sable fin brunâtre marbré beige et jaunâtre, compact, contenant beaucoup de petits fragments de pierre de calcaire (0,005 m à 0,01 m)
- 4) Sable fin jaunâtre tacheté de sable brunâtre, grisâtre et beige, très compact, contenant du cailloutis, des petits galets (0,02 m à 0,08 m), des petits nodules de mortier, des fragments de brique, des fragments de bois en décomposition et un peu de charbon de bois
- 5) Terreau meuble, contenant beaucoup de bois décomposé, des petits cailloutis, quelques galets et des fragments de brique avec du mortier
- 6) Mélange de limon et de sable fin d'aspect tacheté jaunâtre, brunâtre et gris-brun, avec de grosses racines
- 7) Sable marron grisâtre, contenant des lentilles de limon argileux meuble à compact, des cailloutis et des galets subanguleux et des petits fragments de brique
- 8) Mélange de sable, d'argile et de limon, compact, contenant des cailloux, des cailloutis et des galets subanguleux et quelques petits fragments de brique
- 9) Limon argileux gris-vert
- 10) Sable très fin légèrement limoneux beige-jaune tacheté de brun-gris, compact, contenant quelques fibres de bois et quelques cailloutis
- 11) Sable limoneux brun-gris, plus ou moins compact, contenant des racines en décomposition, des plaquettes de pierre de calcaire, des galets anguleux et quelques petits fragments de brique
- 12) Sable fin brun, homogène et meuble, contenant un peu de cailloutis subanguleux, quelques fibres de bois, des racines décomposées et des petites lentilles de sable limoneux jaunâtre
- 13) Sable fin tacheté de sable orangé, plus ou moins compact, contenant des petits cailloutis (0,02 m à 0,04 m)
- 14) Argile limoneuse jaunâtre tachetée orangée

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATION 37A, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



- Limite diffuse
- .- Limite de fouille
- Projection de paroi

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

DES0834  
ethnoscop

FIGURE 24

l'ancienne surface des sols naturels à environ 1,45 m sous la surface actuelle. De plus, la partie de l'aire d'intervention P3-1 située au sud de l'aire P3-5, dans la chaussée de la rue Notre-Dame, devra faire l'objet d'une surveillance archéologique et si la logistique le permet de quatre sondages additionnels de 3 m x 3 m.

### 2.5.10 Opération BjFj-I-1

L'opération 1 a été réalisée à l'emplacement de l'un des 20 sondages de 2 m x 2 m prévus dans l'aire d'intervention P3-5 (plan 3) du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008). Toutefois, comme dans la plupart des opérations de l'aire P3-5, elle a dû être agrandie à cause de la grande profondeur atteinte pour l'observation des sols naturels stériles. Ses dimensions finales sont de 3,70 m dans l'axe est-ouest sur 3,20 m dans l'axe nord-sud (figure 25).

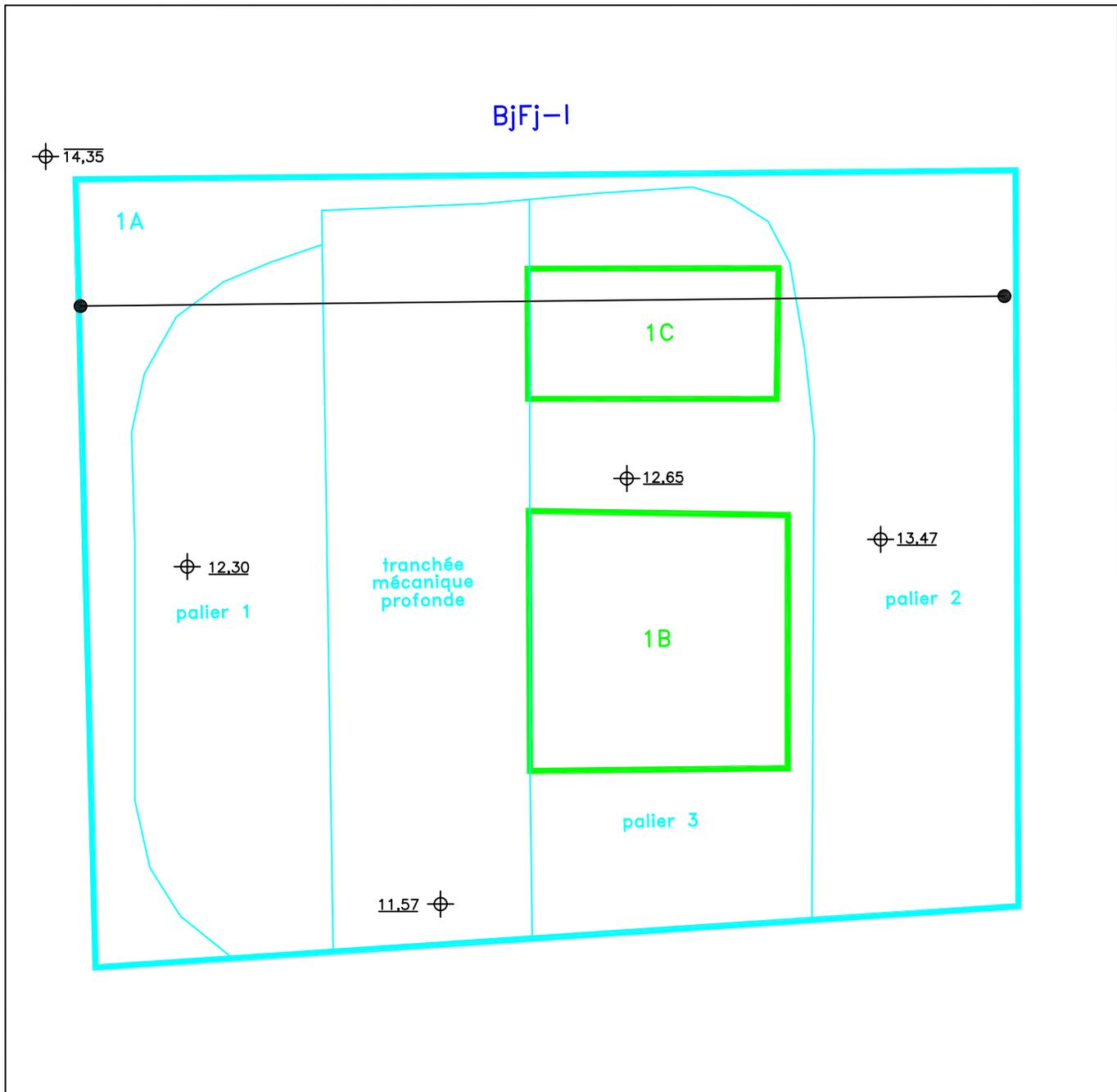
- **Sous-opération BjFj-I-1A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 1A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 1, comprenait une tranchée profonde dans la partie ouest dont la profondeur atteignait 2,78 m sous la surface actuelle, correspondant à l'altitude de 11,57 m (NMM). L'altitude moyenne de la surface actuelle à cet endroit est de 14,35 m (NMM). Trois paliers ont aussi été aménagés en cours d'excavation : le palier 1 à l'ouest, à l'altitude de 12,30 m (NMM) le palier 2 à l'est, à 13,47 m (NMM); et le palier 3 au centre, à 12,65 m (NMM).

Au niveau du palier 3, l'excavation mécanique s'est arrêtée sur un limon brun foncé apparaissant comme l'ancienne surface des sols naturels stériles. Les sous-opérations 1B et 1C y ont été excavées manuellement et simultanément à partir de ce niveau (figure 25; photo 17). Dans le relevé stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 1A ce niveau correspond à la couche 9 (figure 26). Ce relevé a aussi permis de proposer une interprétation de la séquence de déposition des sols. C'est ainsi que, sous la surface gazonnée et le terreau (couche 1), on trouve trois importants remblais (couches 2, 3 et 4) qui ont probablement été mis en place à l'occasion de l'aménagement du parc linéaire en bordure nord de la rue Notre-Dame. Les quatre couches suivantes (5, 6, 7 et 8) sont elles aussi associées à des remblais de rehaussement, qui auraient toutefois été mis en place sur une plus longue période, à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les couches 9 et 10 sont des niveaux d'occupation historique et préhistorique, comme en font foi les résultats des sous-opérations 1B et 1C, présentés à la section suivante. Enfin, les couches 11 et 12 sont



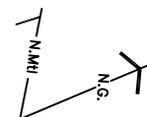
Photo 17 : Paroi nord de la sous-opération 1A et sous-opérations 1B et 1C, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-56)



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION Bfj-I-1  
 FIGURE 25

- LIMITE DE L'OPÉRATION 1 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 1A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 1B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- ⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 14,35 SURFACE ACTUELLE
- 12,65 FOND D'EXCAVATION
- Bfj-I** CODE DE PRÉ-INVENTAIRE



0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25

DES0834

ethnoscop

## Coupe stratigraphique de la paroi nord des sous-opérations BjFj-I-1A et 1C

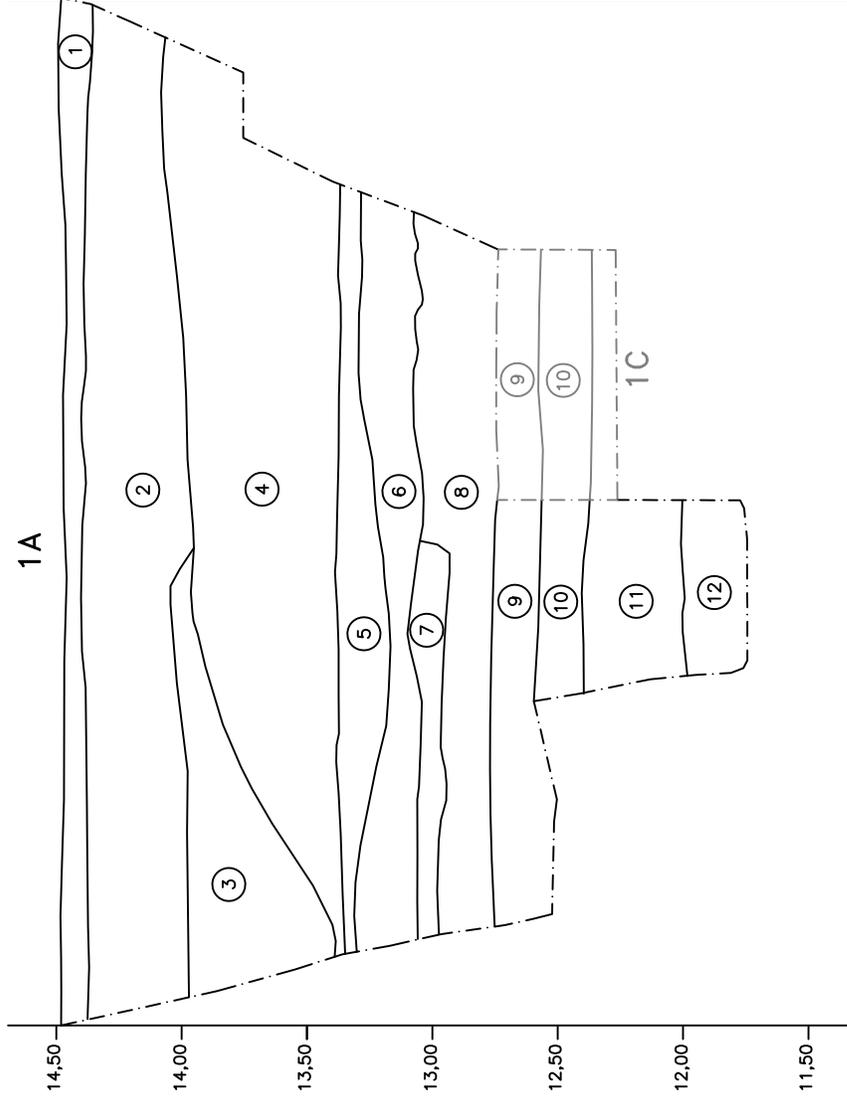
### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Mélange de sable et d'argile brun-gris, hétérogène et compact, contenant des pierres et des cailloux subarrondis, subanguleux et anguleux, des fragments de brique et de mortier, du charbon de bois et de l'antracite
- 3) Argile sableuse grise, hétérogène et très compacte, contenant 25% de cailloux subarrondis et subanguleux, des fragments de brique, des lentilles d'argile grise, du mortier et de la chaux
- 4) Mélange de pierres concassées et de criblure de pierre, homogène et meuble
- 5) Argile faiblement limoneuse brun-beige, hétérogène et ferme, contenant des cailloux et des cailloutis subanguleux et subarrondis
- 6) Argile de couleur variée (brune et beige-orangé) contenant un peu de limon, hétérogène et compacte, ainsi que des pierres et des cailloux anguleux et subanguleux émoussés, des cailloux et du cailloutis subarrondis à subanguleux, des blocs de chaux et des fibres de bois
- 7) Argile sableuse grise, homogène, contenant du cailloutis, des cailloux subarrondis et subanguleux et du charbon de bois
- 8) Argile brune, homogène et compacte, contenant du cailloutis, des cailloux et des pierres subarrondies et subanguleuses émoussées, du charbon de bois et de la chaux; les pierres sont plus présentes en profondeur
- 9) Limon argileux brun foncé, homogène et ferme à compact, avec de l'antracite, des coquilles d'huitre, des nodules de brique et de mortier, du cailloutis subanguleux et de la chaux
- 10) Limon argileux brun moyen, homogène et ferme à compact, avec du cailloutis subanguleux et subarrondis, des nodules de mortier et de brique, de l'antracite et de la chaux
- 11) Argile beige jaunâtre, homogène et compacte, avec du charbon de bois
- 12) Argile limoneuse gris-brun et un peu de sable fin, homogène et meuble à ferme, contenant 40% de galets subarrondis (0,01 m à 0,10 m)

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 BjFj-I  
 SOUS-OPÉRATIONS 1A ET 1C, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



--- Limite de fouille  
 — Projection de paroi

0 1,00 m  
 ÉCHELLE : 1:30

\* Le tessou de corps de céramique préhistorique a été trouvé dans la couche 10 correspondant au lot 1C2

DES0834

ethno-scop

FIGURE 26

identifiées comme des sols naturels stériles, la couche 12 étant associée à un contexte fluvioglaciaire ou, plus probablement, à l'ancien lit d'un cours d'eau, dans le cas présent le ruisseau Migeon.

- **Sous-opérations BjFj-l-1B et 1C**

La sous-opération 1B, qui mesure 1 m x 1 m, est localisée dans la partie sud du palier 3, alors que la sous-opération 1C se trouve dans sa partie nord et mesure 1 m x 0,5 m (figure 25). Les lots 1B1 et 1C1, d'une épaisseur moyenne de 0,21 m, correspondent à la couche 9 du relevé stratigraphique de la paroi nord. L'excavation manuelle de ces deux lots a permis de confirmer que cette couche de limon argileux brun foncé, qui contenait plusieurs inclusions (charbon minéral, charbon de bois, fragments et nodules de brique commune, schiste rouge, scories, chaux et fibres de bois), constituait un niveau d'occupation historique. La collection d'artefacts recueillie dans ces deux lots permettait d'envisager une occupation au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la présence de clous tréfilés a plutôt ramené cette occupation au tournant du XX<sup>e</sup> siècle (annexe A; lots BjFj-l-1B1 et 1C1). Enfin, la fouille du lot 1B1 a révélé l'existence d'un creusement ou d'une perturbation dans la moitié sud de la sous-opération 1B.

Les lots 1B2 et 1C2 qui correspondent à la couche 10 du relevé stratigraphique, ont une épaisseur moyenne de 0,09 m et sont constitués d'un limon argileux contenant lui aussi des inclusions telles que du mortier en fragments et en nodules, de la pierre de calcaire calcinée, du charbon minéral, de la chaux, des scories, etc. Plusieurs objets associés à une occupation historique pouvant remonter à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle y ont été recueillis (annexe A; lot BjFj-l-1C2), dont un embout en métal cuivreux (photo 18). Toutefois, l'objet le plus intéressant mis au jour dans ce lot est un tesson de céramique de type amérindien préhistorique (photo 19).

La découverte de ce tesson de corps de céramique préhistorique n'a cependant été constatée qu'au moment du nettoyage et de l'inventaire des artefacts, soit bien après que le travail sur le terrain fut complété. Cet objet n'a donc pu être localisé précisément dans le lot 1C2 (couche 10) comme il est d'usage en archéologie préhistorique. Le tesson est fait d'une pâte d'argile beige et contient un dégraissant composé essentiellement de sable moyen à grossier. Ses dimensions sont de 0,015 m de longueur sur 0,01 m de largeur et son épaisseur est de 0,006 m. Une de ses faces semble avoir subi un traitement de surface et est non seulement aplanie mais bien lissée. La face opposée présente une texture grossière, comme si le tesson provenait d'un fragment exfolié.

Aucune décoration ni autre indice permettant de dater cet objet n'est observable. Il est connu que la céramique préhistorique apparaît dans la région du Nord-est américain vers 3000 ans avant aujourd'hui (AA), pour disparaître graduellement peu après l'arrivée des premiers Européens. Toutefois, bien qu'ils soient morphologiquement très différents, il est futile de vouloir distinguer un tesson de corps d'un contenant ancien par rapport à un vase des périodes tardives (Clermont *et al.*, 1982 : 67).



Photo 18 : Embout en laiton moulé creux formé d'une base légèrement conique surmontée d'une sphère (photographie : Monique Laliberté)

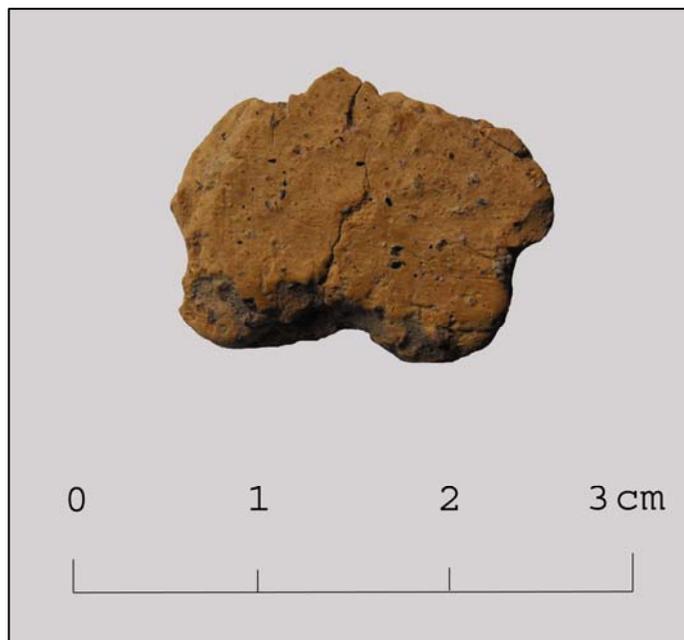


Photo 19 : Tesson de corps d'une céramique amérindienne préhistorique trouvé dans le lot 1C2 (photographie : Mathieu Sévigny)

Une présence amérindienne préhistorique, estimée entre 3000 ans AA et le XVII<sup>e</sup> siècle de notre ère, est donc confirmée aux abords du ruisseau Migeon. Cependant, comme cette découverte s'est réalisée quelques mois après la fin des travaux sur le terrain, le code de pré-inventaire BjFj-I a été attribué par le MCCCCF à ce nouveau site archéologique préhistorique dont les limites restent à évaluées. Aucune identification culturelle ne peut être confirmée sur la base de ce seul témoin préhistorique non décoré.

Dans la partie nord du lot 1B2, à l'altitude de 12,46 m (NMM), une couche horizontale de 0,01 m d'épaisseur de charbon minéral contenant un peu de cendre est apparue. Sans tracer de ligne de démarcation nette à l'intérieur de la couche de limon argileux d'un brun moyen, ce niveau semble témoigner d'une première occupation européenne remontant au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les lots 1B3 et 1C3 correspondent quant à eux à la couche 11 du relevé stratigraphique (figure 26), excavée manuellement sur une épaisseur d'environ 0,10 m. Ces deux lots sont constitués d'une argile d'un brun-gris homogène, ferme à compacte, dans laquelle on trouve un peu de charbon de bois en surface. En surface de la partie sud du lot 1B3, un creusement de forme semi-circulaire mesurant 0,30 m dans l'axe nord-sud sur 0,45 m dans l'axe est-ouest et comblé avec un limon argileux d'un brun moyen correspondant au sol du lot 1B2, a pu être observé (photo 20). Sa base atteint l'altitude de 12,13 m (NMM), sans qu'aucune trace d'occupation n'y ait été décelée. Il est à noter que la position de ce creusement correspond exactement avec celle du creusement observé dans le lot 1B1. La couche 11 est considérée comme un sol naturel stérile.



Photo 20 : Surface du lot 1B3 et creusement dans sa partie sud, direction nord (BjFj-I-08-NUM1-13)

### 2.5.11 Recommandations

L'opération BjFj-I-1 a mené à la découverte d'un tesson de céramique amérindienne qui n'a pu être daté précisément. Comme il apparaît probable que l'ancienne surface des sols naturels puisse être présente en périphérie du nouveau site BjFj-I, il est recommandé de réaliser 4 sondages additionnels de 2 m x 2 m dans ses environs immédiats. Il est proposé que ces sondages soient disposés de manière à couvrir tout le pourtour de l'opération BjFj-I-1, afin d'en confirmer le potentiel archéologique préhistorique et d'en évaluer les limites, le cas échéant. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise. Par ailleurs, la partie de l'aire d'intervention P3-1 située au sud de l'aire P3-5, dans la chaussée de la rue Notre-Dame, devra faire l'objet d'une surveillance archéologique et, si la logistique le permet, de 4 sondages additionnels de 2 m x 2 m.

## 2.6 Aire d'intervention P4-2

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P4-2 est bordée au nord par l'emprise du MTQ, à l'est par l'avenue Valois, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par une ligne orientée selon un axe nord-sud et située entre la rue Nicolet et l'avenue Valois (plan 3). De forme triangulaire, cette aire mesure entre 75 m et 80 m dans l'axe nord-sud et environ 50 m à sa base, le long de la rue Notre-Dame. À l'instar de l'aire d'intervention P3-5, l'aire P4-2 a été retenue à cause de son fort potentiel préhistorique, à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de l'ancien ruisseau Migeon (figure 8). Les 15 sondages prévus à cet endroit visaient à caractériser les sols naturels qui prennent encore place sur la rive est de cet ancien cours d'eau ainsi qu'à reconstituer la topographie du secteur et de l'ancienne rive du Saint-Laurent (Ethnoscop, 2008). Si cette zone à potentiel correspond à une terrasse se trouvant sur la rive gauche de l'ancien ruisseau Migeon comme c'est prévu dans le plan d'intervention, les chances d'y retrouver une occupation préhistorique sont particulièrement intéressantes. Malheureusement, à cause de la faible pente du terrain, ce ruisseau devait divaguer et former de nombreux paléoméandres et la zone P4-2 ne peut s'étendre vers l'est à cause des installations de la *Ravary Builders Supply* que l'on voit sur les plans du *Underwriters' Survey Bureau* qui ont dû éradiquer les sols d'origine.

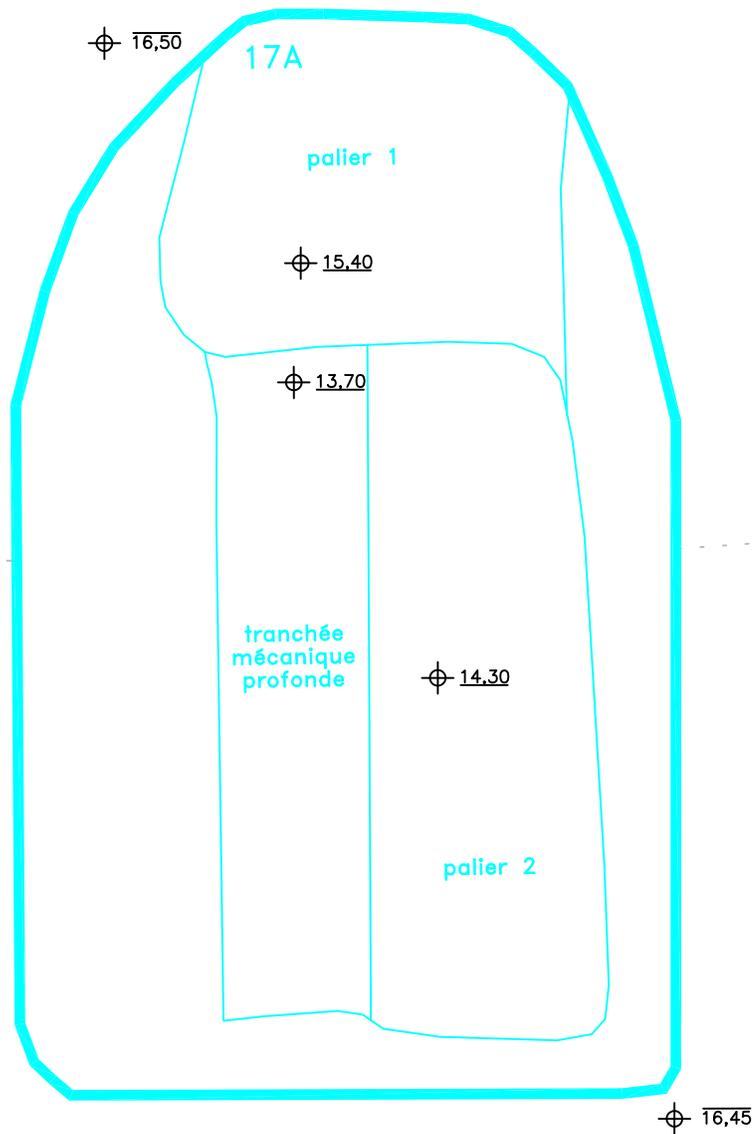
### 2.6.1 Opération MTL08-12-2-17

L'opération 17 est localisée dans le coin sud-ouest de l'aire d'intervention P4-2, à l'emplacement de l'un des 15 sondages de 2 m x 2 m prévus dans le plan d'intervention (Ethnoscop, 2008). Toutefois, comme dans la plupart des opérations de l'aire P4-2, elle a dû être agrandie à cause de la grande profondeur atteinte pour l'observation des sols naturels stériles. Ses dimensions finales sont de 3 m dans l'axe est-ouest sur 5 m dans l'axe nord-sud (plan 3; figure 27). Toutefois, étant donné l'épaisseur des remblais, des paliers ont dû être aménagés afin d'avoir accès de façon sécuritaire aux sols naturels stériles.

- **Sous-opération MTL08-12-2-17A**

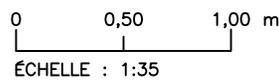
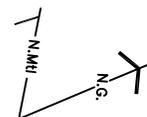
L'excavation mécanique de la sous-opération 17A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 17, comprenait une tranchée orientée selon l'axe nord-sud dont la profondeur atteignait 3 m sous la surface actuelle, correspondant à l'altitude de 13,45 m (NMM). L'altitude moyenne de la surface actuelle à cet endroit est de 16,47 m (NMM). Deux paliers ont aussi été aménagés en cours d'excavation : le palier 1 est à l'altitude de 15,40 m (NMM) et le palier 2 à l'altitude d'environ 14,30 m (NMM). Aucune autre sous-opération n'a été excavée dans l'opération 17, puisqu'une couche de galets et de sable grossier d'une épaisseur d'environ 2 m a été enregistrée à 0,50 m sous la surface. Cette couche pourrait correspondre à l'ancien lit du ruisseau Migeon.

La séquence stratigraphique observée comprend la surface gazonnée et un terreau (couche 1) sous lequel on trouve un mélange de pierre concassée et de criblure de pierre d'une épaisseur de 0,16 m qui témoigne d'un ancien niveau de circulation (couche 2). Directement sous ce niveau, se trouve un sable beige meuble qui semble constituer un remblai sous la surface de circulation. Les couches suivantes (4 et 5) sont respectivement



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-17  
 FIGURE 27

- |   |  |   |                                  |
|---|--|---|----------------------------------|
|  | LIMITE DE L'OPÉRATION 17 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 17A |  | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
| <b>17A</b>  | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                             | <u>16,45</u>  | SURFACE ACTUELLE                 |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU                                 | <u>14,30</u>  | FOND D'EXCAVATION                |
|   |  | -----   | CHANGEMENT DE PENTE              |



DES0834

ethnoscop

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

un sable brun foncé et un sable brun-beige, relativement compacts et interprétés comme étant aussi une surface de circulation et un remblai sous-jacent. La couche 5 repose directement sur l'épaisse couche de galets et de sable grossier de 2,00 m d'épaisseur et identifiée comme la couche 7. La couche 6 constitue pour sa part un creusement d'environ 0,60 m à 0,70 m pratiqué à partir de la surface de la couche 7. Au fond de ce creusement, on trouve un tuyau métallique de 0,02 m de diamètre, orienté selon un axe est-ouest, selon toute apparence abandonné. La couche de galets et de sable grossier (couche 7) repose sur un sable moyen à grossier présentant des lits horizontaux difficilement identifiables (couche 8). La ligne de transition entre ces deux dernières couches est fortement inclinée vers le sud (photo 21). Aucun artefact n'a été recueilli dans l'opération 17.



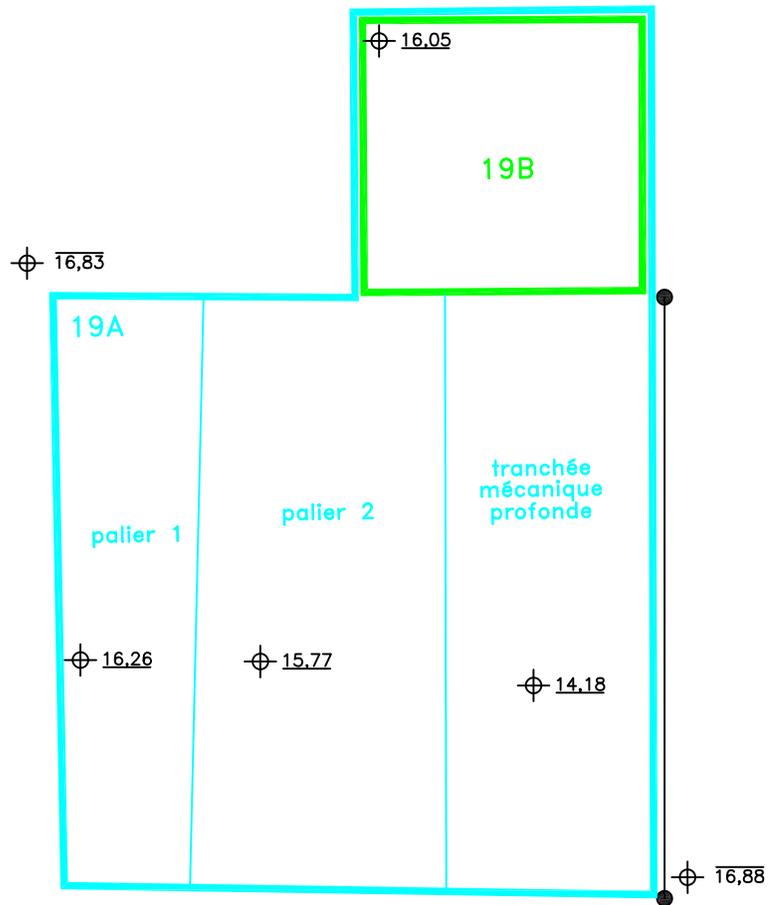
Photo 21 : Paroi nord et fond de la sous-opération 17A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-73)

## 2.6.2 Opération MTL08-12-2-19

L'opération 19 est située dans la partie centrale de l'aire d'intervention P4-2, à l'emplacement de l'un des 15 sondages de 2 m x 2 m prévus dans le plan d'intervention (Ethnoscop, 2008). Sa surface actuelle se trouve à l'altitude moyenne de 16,85 m (NMM) et elle mesure 2 m x 2 m (plan 3; figure 28).

- **Sous-opération MTL08-12-2-19A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 19A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 19, a nécessité l'aménagement de deux paliers : le palier 1 à l'altitude de 16,26 m (NMM) et le palier 2 à environ 15,77 m (NMM). Du côté est, une tranchée orientée selon un axe nord-sud a été excavée mécaniquement jusqu'à une profondeur d'environ 2,67 m sous la surface actuelle, soit jusqu'à l'altitude de 14,18 m (NMM) (figure 28).



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-19  
 FIGURE 28

- LIMITE DE L'OPÉRATION 19 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 19A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 19B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- ⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 16,88 SURFACE ACTUELLE
- 14,18 FOND D'EXCAVATION



0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25

DES0834

ethnoscop

Il a été impossible d'accéder au fond de la tranchée profonde, les parois de celle-ci étant très instables. Le relevé stratigraphique de la paroi est toutefois été effectué au moyen d'un niveau (figure 29). À partir de ce relevé, il a été possible de déterminer que la tranchée d'implantation d'une conduite métallique de 0,02 m de diamètre (19A2) avait été creusée alors que la couche 3 était en place. L'excavation traverse aussi les couches 4 et 5 ainsi que la partie supérieure de la couche 6 (figure 29). Cette canalisation, orientée selon un axe est-ouest, a sans doute été mise en place après l'abandon de la station-service représentée à l'angle nord-ouest de l'avenue Valois et de la rue Notre-Dame sur le plan d'assurance d'Underwriters' vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle (Ethnoscop, 2008 : feuillet 15-3).

- **Sous-opération MTL08-12-2-19B**

La sous-opération 19B est un agrandissement de l'opération 19 vers le nord-est (figure 28). Elle mesure 1,00 m x 0,95 m et son objectif était d'excaver manuellement les sols de surface afin de mieux les documenter. Le lot 19B1, dont la surface se trouve à l'altitude de 16,66 m (NMM), a une épaisseur moyenne de 0,04 m. Il correspond à la couche 4 du relevé stratigraphique (figure 29) et présente plusieurs inclusions anthropiques ainsi que des artefacts résolument peu anciens (annexe A). Il a été interprété comme un remblai mis en place au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, après l'abandon de la station-service. Le lot 19B2, d'une épaisseur de 0,09 m, correspond quant à lui à la couche 5 du relevé, qui pourrait être associée à l'ancien niveau de circulation de la station-service présente à cet endroit vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le lot 19B3 est pour sa part associé à la couche 6 du relevé stratigraphique, qui correspond à l'épaisse couche de galets hétérométriques et de sable argileux faiblement limoneux observée à la même profondeur dans la sous-opération 17A, soit à environ 0,45 m sous la surface actuelle. Il s'agit d'un sol naturel stérile. La couche 7, qui n'a pas été excavée manuellement dans le sondage 19B et n'a pu être observée adéquatement dans le relevé stratigraphique, apparaît semblable à la couche 8 de la sous-opération 17A.

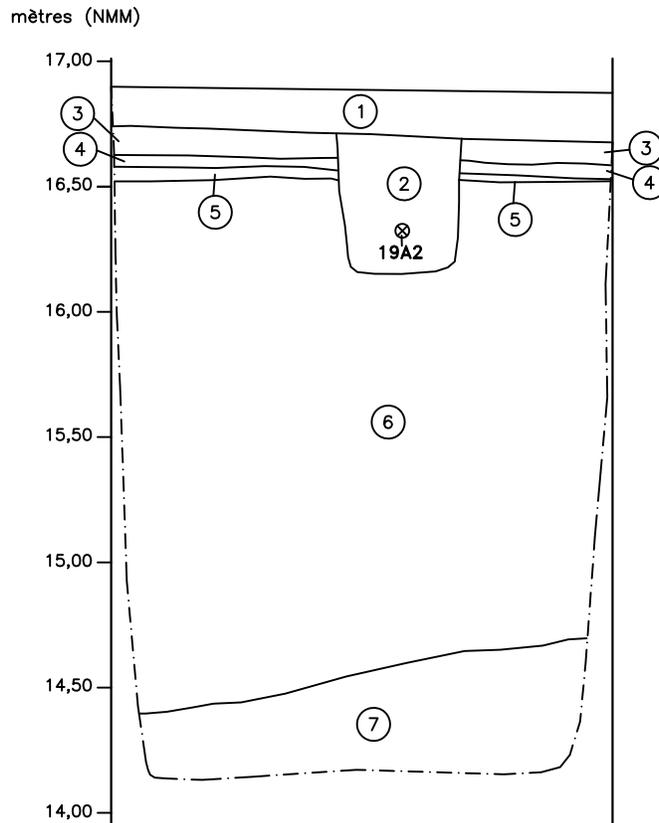
Les résultats obtenus dans l'opération 19 sont assez différents de ceux de la sous-opération MTL08-12-1-2K concernant la surveillance d'un forage effectuée pendant la Phase 1 de l'inventaire archéologique (plan 3). Dans ce forage, la surface des sols naturels atteint en effet 1,88 m de profondeur et la couche de déblais après abandon, une épaisseur de 1,40 m. L'hypothèse la plus plausible est que le forage est localisé à l'emplacement du bâtiment de la station-service, où l'excavation devait être plus profonde et l'épaisseur des débris plus importante.

### **2.6.3 Opération MTL-08-12-2-21**

L'opération 21 est localisée à l'emplacement de l'un des 15 sondages prévus dans l'aire d'intervention P4-2 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008) et elle mesure 2,30 m dans l'axe nord-sud sur 2,10 m dans l'axe est-ouest (plan 3; figure 30). La surface actuelle du terrain à cet endroit se trouve à l'altitude de 16,94 m (NMM).

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 SOUS-OPÉRATION 19A, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



- ① Surface gazonnée, terreau et lentille de criblure de pierre
  - ② Sable limoneux et argileux, hétérogène et compact, contenant des pierres, des cailloux et du cailloutis subarrondis et anguleux
  - ③ Mélange d'argile, de sable et de limon brun marbré orange, hétérogène et compact, contenant des pierres de calcaire fracturées et des cailloux subanguleux et subarrondis
  - ④ Sable limoneux brun foncé, hétérogène et compact, contenant 25% de charbon minéral et de mortier
  - ⑤ Sable limoneux brun moyen, ferme à compact, contenant des cailloux et des cailloutis subarrondis et quelques cailloux anguleux fracturés
  - ⑥ Sable argileux faiblement limoneux gris-brun, homogène et meuble, avec des galets hétérométriques (du cailloutis au blocs, parfois fracturés en plaquettes)
  - ⑦ Sable moyen à grossier gris-brun foncé, homogène et meuble
- 19A2** Numéro de vestige  
 - - - Limite de fouille

0 1,00 m  
 ÉCHELLE : 1:30

DES0834

ethnoscop

- **Sous-opération MTL08-12-2-21A**

Au cours de l'excavation mécanique de la sous-opération 21A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 21, un réservoir métallique de forme cylindrique, orienté selon un axe nord-sud, a été mis au jour à 0,56 m de profondeur sous la surface actuelle, soit à l'altitude de 16,38 m (NMM). Localisé dans le coin sud-est de la sous-opération, il mesure 1,17 m de diamètre et a été dégagé sur une longueur de 1,83 m et une largeur de 0,82 m (figure 30; photo 22). Ce vestige (21A1), qui dégagait une forte odeur d'hydrocarbure, était muni d'une ouverture circulaire de 0,10 m de diamètre à son extrémité nord et d'une valve en métal cuivreux à 0,40 m au sud de cette ouverture (figure 30). Le réservoir ayant été éventré au cours de l'excavation mécanique, il a été possible de voir qu'il contenait un peu de sol, plusieurs canettes de boisson gazeuse et quelques tiges de bois.

Un mur de béton (vestige 21A2) dont le sommet se trouve à l'altitude de 16,37 m (NMM) a aussi été mis au jour dans le coin nord-est de la sous-opération 21A (figure 30). Une planche de bois ou un morceau de contreplaqué en état de décomposition avancée est appuyé contre son parement sud et le sépare du réservoir 21A1. Le vestige 21A2 apparaît comme légèrement déstructuré (morcelé en trois sections) et désaxé. Le béton contient quelques pierres subarrondies (possiblement de calcaire) de grande dimension (environ 0,30 m de diamètre) et jetées pêle-mêle. Le mur semble orienté selon un axe est-ouest qui pourrait être désaxé légèrement selon un axe nord-est / sud-ouest. Sa partie ouest a été tronquée et il mesure 0,38 m de largeur sur 0,64 m de longueur apparente. Sa hauteur résiduelle est de 0,56 m, quoique sa base n'ait pas été atteinte.



Photo 22 : Réservoir métallique de forme cylindrique et murs de béton mis au jour dans la sous-opération 21A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-101)

Dans la partie ouest de la sous-opération 21A, on trouve le vestige 21A3, lui aussi un mur de béton dérasé (figure 30; photo 22), dont le sommet se situe à l'altitude de 16,18 m (NMM) au nord et à 15,93 m (NMM) au sud. Ce mur est visible sur toute la longueur de la paroi ouest de la sous-opération, soit 2,30 m. Il est constitué de deux segments distincts : le segment sud, qui fait 1,15 m de longueur à partir de la paroi sud et présente un ressaut de 0,10 m de largeur vers l'est, et le segment nord, qui mesure 1,20 m de longueur. De plus, le béton du segment sud contient quelques cailloux subanguleux, alors que celui du segment nord semble en contenir davantage. Enfin, le segment nord du vestige 21A3 contient de l'acier d'armature, dont trois des tiges sont visibles dans son sommet dérasé.

La présence de murs de béton et d'un réservoir a empêché la poursuite de l'excavation de la sous-opération 21A plus en profondeur, sous le niveau de 15,46 m (NMM).

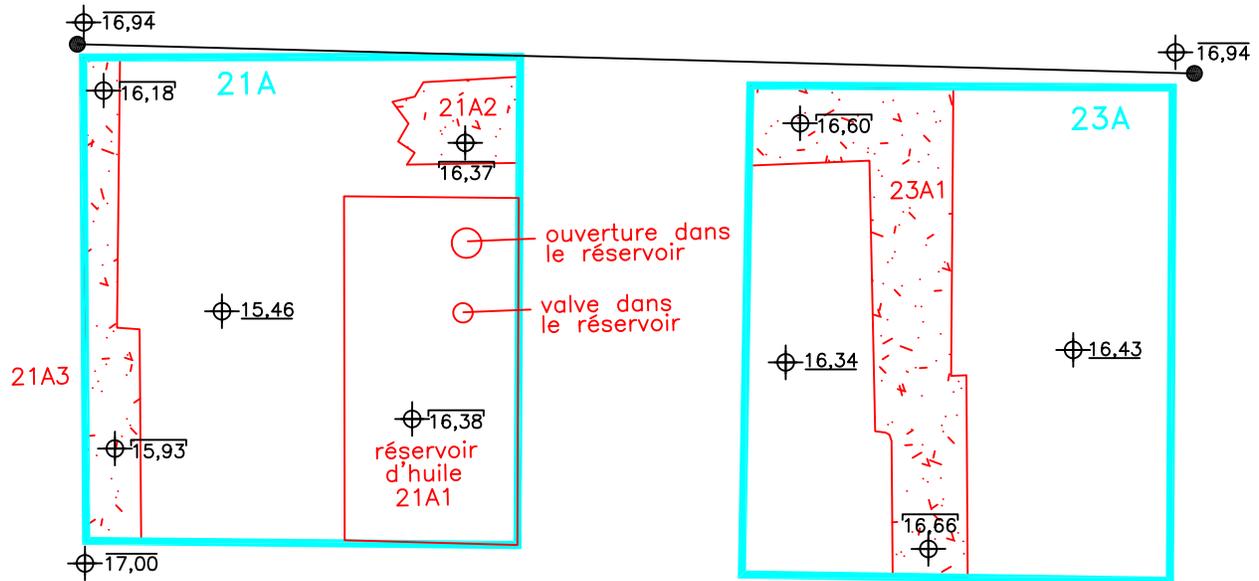
#### **2.6.4 Opération MTL-08-12-2-23**

L'opération 23 a été implantée à 1 m à l'est de l'opération 21, afin de tenter de retracer une nouvelle fois la surface des sols naturels stériles dans cette partie de l'aire d'intervention P4-2 (plan 3; figure 30). Sa surface se trouve à la même altitude que de sa paroi nord se trouve cependant à environ 0,10 m à 0,15 m plus au sud que celui de la paroi nord de l'opération 21 (figure 30)

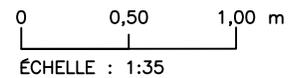
- ***Sous-opération MTL08-12-2-23A***

Un seul vestige (23A1), dont le sommet se situe entre 16,60 m et 16,66 m d'altitude (NMM), a été mis au jour lors de l'excavation mécanique de la sous-opération 23A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 23 (figure 30). Il s'agit une fois encore d'un mur de béton, qui traverse toute la partie centrale de la sous-opération selon un axe nord-sud. Sa base n'a pas été atteinte et il a été dégagé sur 0,20 m de profondeur, soit jusqu'au fond de l'excavation. Un changement d'alignement du mur d'environ 0,10 m vers l'est est visible au centre de la sous-opération. À l'instar du vestige 21A2, des pierres de grande dimension semblent avoir été intégrées au béton et des traces de coffrage sont encore visibles sur les parements. Le vestige 23A1 comporte un retour vers l'ouest au niveau de la paroi nord de la sous-opération (figure 30). Visible sur une longueur de 0,65 m, ce segment de mur de béton inclut un ressaut d'une largeur de 0,02 m près du sommet de son parement sud. L'extrémité ouest de ce segment pourrait être liée à l'extrémité est du vestige 21A2. Cette hypothèse n'a toutefois pu être confirmée.

Le relevé stratigraphique de la paroi nord des sous-opérations 21A et 23A permet de constater les effets du dérasement des murs de béton mis au jour (figure 31). La moitié est de la sous-opération 23A et la sous-opération 21A contiennent en effet de nombreux débris de béton et d'asphalte, provenant probablement du décapage de la surface du terrain au moment de l'abandon de la station-service. Les vestiges mis au jour dans les opérations 21 et 23 semblent en effet associés à la présence d'un bâtiment aménagé vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle et représenté sur le plan d'assurance d'Underwriters' de 1959 (Ethnoscop, 2008; feuillet 15-3).

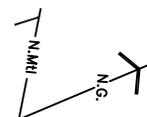


Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATIONS MTL08-12-2-21 ET MTL08-12-2-23  
 FIGURE 30

	LIMITE DES OPÉRATIONS 21 ET 23 ET DES SOUS-OPÉRATIONS 21A ET 23A		BÉTON		CHANGEMENT DE PENTE
<b>21A</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		COUPE STRATIGRAPHIQUE		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	CHANGEMENT DE NIVEAU	<u>17,00</u>	SURFACE ACTUELLE	<u>16,34</u>	FOND D'EXCAVATION
	VESTIGE	<u>15,93</u>	SOMMET DU VESTIGE		
<b>21A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE				



DES0834

ethnoscop

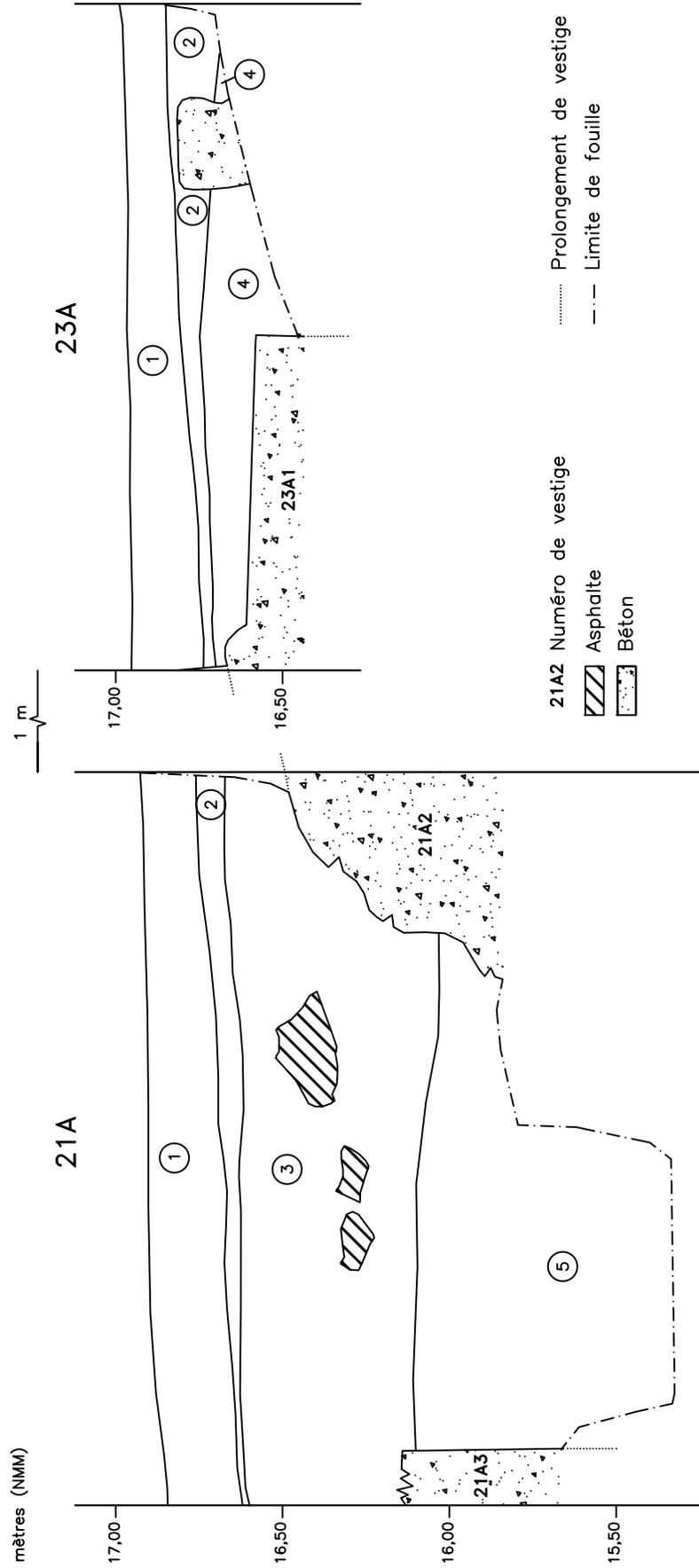
## **Coupe stratigraphique de la paroi nord des sous-opérations MTL08-12-2-21A et 23A**

### **Description des couches**

- 1) Surface gazonnée et terreau constitué d'un sable fin faiblement limoneux brun, contenant des cailloux subarrondis et des lentilles de sable fin beige ou grisâtre
- 2) Mélange de criblure et poussière de pierre gris pâle, homogène et compact, contenant quelques cailloux subanguleux et des morceaux d'asphalte
- 3) Sable grossier et argileux gris foncé, homogène et ferme, contenant des blocs anguleux, des fragments de béton, d'asphalte et de brique, de la fibre de bois, du mortier, des cailloux subarrondis et subanguleux et des cailloutis anguleux
- 4) Mélange d'argile et de sable gris foncé, hétérogène et compact, avec des cailloux et des pierres anguleux, du mortier, des fragments de béton, d'asphalte et d'anthracite et de la pierre jaunâtre friable
- 5) Sable grossier argileux gris foncé, hétérogène et ferme, contenant des cailloux et des pierres anguleux, des pierres de calcaire fracturées, du mortier, des fragments de béton, d'asphalte et d'anthracite, quelques galets subarrondis et de la pierre jaunâtre friable

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 SOUS-OPÉRATIONS 21A ET 23A, PAROIS NORD

COUPES STRATIGRAPHIQUES



DES0834  
 ethnoscop

0 1,00 m  
 ÉCHELLE : 1:20

FIGURE 31

### 2.6.5 Opération MTL08-12-2-25

L'opération 25 a été excavée mécaniquement à partir de l'altitude de 16,34 m (NMM), à l'emplacement de l'un des 15 sondages prévus dans l'aire d'intervention P4-2 du plan d'intervention archéologique (plan 3). Ses dimensions sont de 2 m dans l'axe nord-sud sur 3 m dans l'axe est-ouest. D'après les résultats de la superposition des plans anciens, cet espace est demeuré vacant, ce qui favorisait la découverte de l'ancienne surface des sols naturels stériles.

- **Sous-opération MTL08-12-2-25A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 25A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 25, a été interrompue, compte tenu de la présence de nombreux petits tuyaux en métal posés horizontalement et orientés d'est en ouest. Sectionnés en cours d'excavation, ces tuyaux dégageaient une forte odeur d'essence (photo 23). Ils reposaient à environ 0,60 m de profondeur sous la surface actuelle, sur une couche de sable argileux contenant beaucoup de galets hétérométriques complets ou fracturés, assez semblable à la couche 6 de la sous-opération 19A (figure 29). Ce qui apparaît comme étant un till d'ablation ne contient toutefois aucune trace d'occupation préhistorique.



Photo 23 : Nombreux tuyaux mis au jour dans l'opération 25, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-99)

### 2.6.6 Opération MTL08-12-2-27

L'opération 27 a été réalisée à l'emplacement de l'un des 15 sondages de 2 m x 2 m prévus dans l'aire d'intervention P4-2 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008). Toutefois, comme dans la plupart des opérations de l'aire P4-2, elle a dû être agrandie compte tenu de la grande profondeur atteinte pour l'observation des sols naturels stériles.

Ses dimensions finales sont de 2,50 m sur 2,50 m et incluent un agrandissement au sud pour l'excavation du palier 3 de 1,70 m dans l'axe est-ouest sur 2,00 m dans l'axe nord-sud (plan 3; figure 32). L'altitude moyenne de la surface actuelle y est de 16,45 m (NMM).

- **Sous-opération MTL08-12-2-27A**

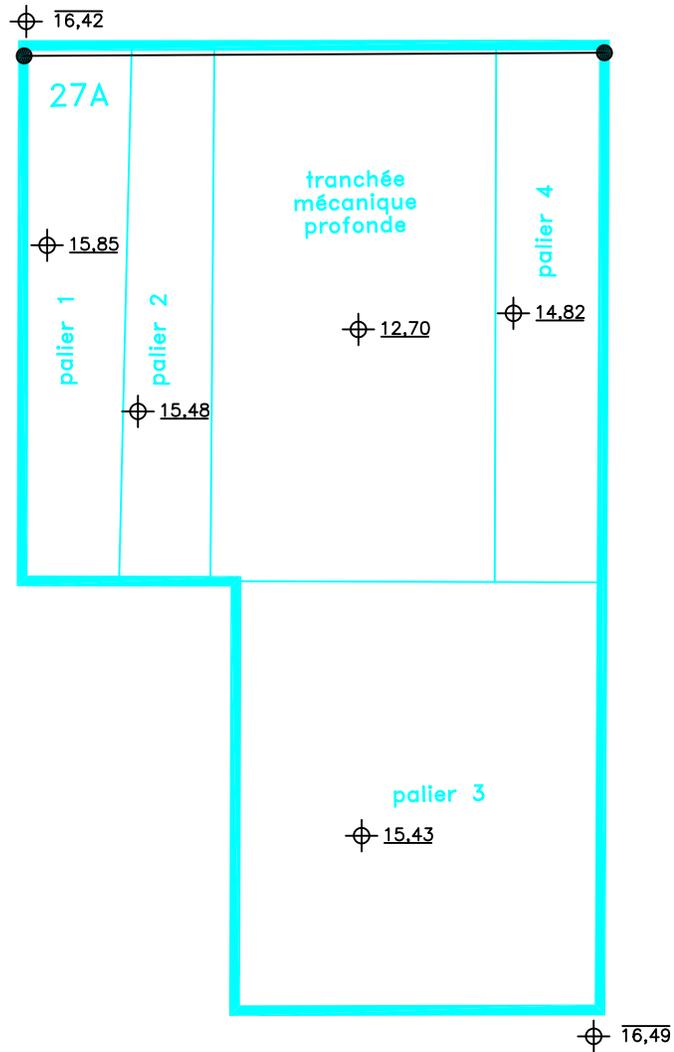
L'excavation mécanique de la sous-opération 27A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 27, a nécessité l'aménagement de quatre paliers : les paliers 1 et 2 à l'ouest, respectivement à l'altitude de 15,85 m (NMM) et de 15,48 m (NMM); le palier 3 au sud à l'altitude de 15,43 m (NMM); et le palier 4 à l'est, à l'altitude de 14,82 m (NMM). Une tranchée profonde a été excavée mécaniquement entre les paliers 2 et 4 et atteignait une profondeur de 3,70 m, soit l'altitude de 12,70 m (NMM).

Le relevé de la paroi nord de la sous-opération 27A présente une séquence stratigraphique composée de 10 couches distinctes (figure 33; photo 24). La surface gazonnée et son terreau (couche 1), ainsi que la couche 2 sous-jacente, semblent avoir été mises en place au moment de l'aménagement du parc linéaire en bordure nord de la rue Notre-Dame. La couche 3 apparaît quant à elle comme un niveau de circulation transitoire entre l'abandon des activités commerciales et l'aménagement du parc linéaire. Les couches 4 et 5 semblent plutôt associées à la démolition et au remblayage des vestiges des bâtiments démolis dans le secteur. Elles reposent en effet sur une surface de pierre concassée (couche 6) probablement utilisée à l'époque ou prenait place la station-service ou le commerce de vente de véhicules usagés illustré sur le plan d'assurance d'Underwriters' de 1959 (Ethnoscop, 2008 : feuillet 15-3). Par ailleurs, les couches 7a, 7b, 8 et 9 apparaissent comme étant des sols naturels stériles. La couche 7, qui se divise en 2, totalise 2,34 m d'épaisseur. La partie supérieure, plutôt mince (7a), est semblable à 7b, quoiqu'elle se compose presque exclusivement de plaquettes de calcaire d'une compacité plus ferme. La couche 7b est plus meuble et contient beaucoup de galets, qui constituent un dépôt naturel également observé dans les sous-opérations 17A, 19A, 25A et 29A. La couche 8, qui se



Photo 24 : Paroi nord de la sous-opération 27A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-114)



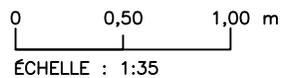
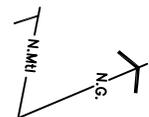


MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-27

FIGURE 32

- LIMITE DE L'OPÉRATION 27 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 27A
- 27A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- + POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 16,49 SURFACE ACTUELLE
- 12,70 FOND D'EXCAVATION



DES0834

ethnoscop

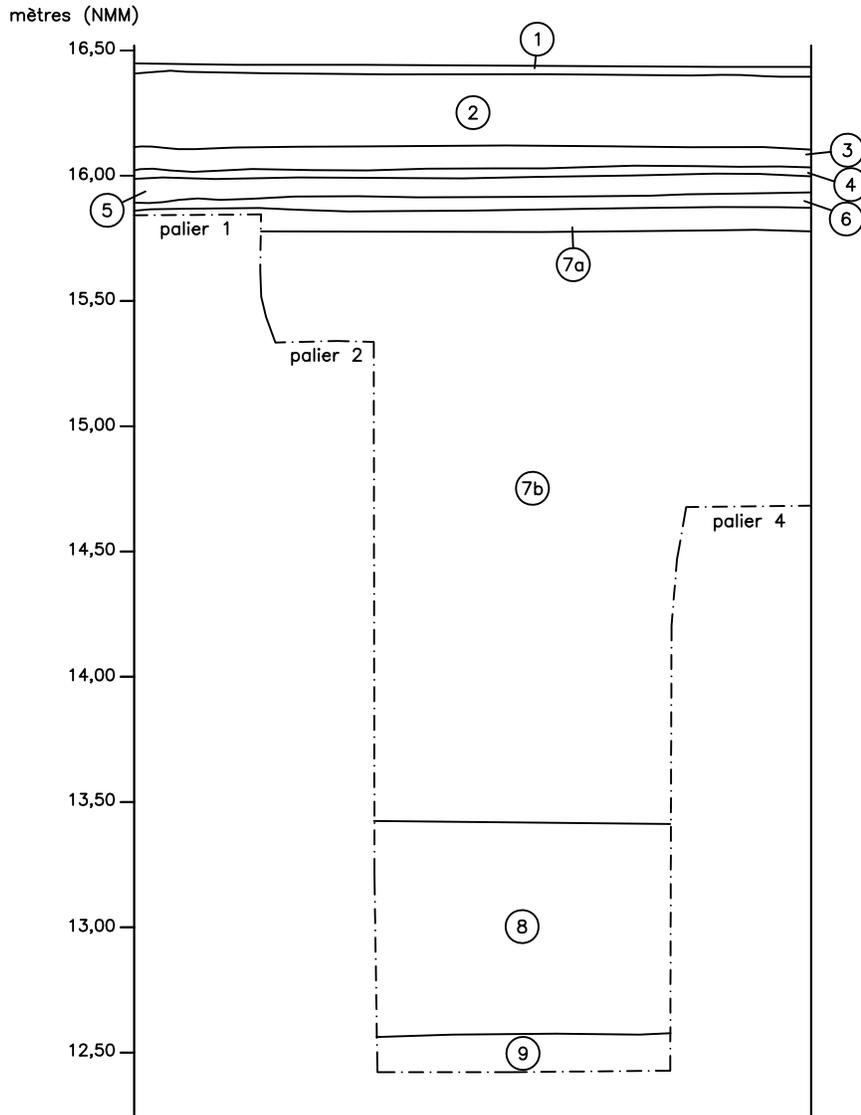
## Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération MTL08-12-2-27A

### Description des couches

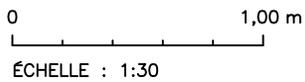
- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Sable fin (50%) et un peu de sable moyen et grossier gris-jaune, contenant quelques petits galets subanguleux à subarrondis (0,03 m à 0,10 m)
- 3) Pierre concassée  $\frac{3}{4}$  po contenant beaucoup de poussière de pierre et de pierre concassée  $\frac{1}{4}$  po
- 4) Sable limoneux moyennement compact et meuble, contenant des fibres végétales, des petits graviers de calcaire subanguleux à subarrondis (fracturés) (50%), des éclats de calcaire, un peu de mortier et d'anthracite
- 5) Sable fin et un peu de sable moyen et grossier, contenant des cailloux anguleux (0,005 m à 0,06 m), des petits morceaux de brique et de l'anthracite
- 6) Pierre concassée  $\frac{1}{2}$  po à  $\frac{3}{4}$  po, contenant beaucoup de poussière de pierre et de pierre concassée  $\frac{1}{4}$  po
- 7a) Sable fin limoneux marron marbré gris et jaunâtre, compact, contenant des petites plaquettes de calcaire (0,005 m à 0,05 m) et du charbon de bois
- 7b) Sable fin limoneux marron marbré gris et jaunâtre, compact à meuble, contenant un peu de charbon de bois et beaucoup de plaquettes de calcaire (0,005 m à 0,05 m) et de galets subarrondis et subanguleux (50% de la matrice)
- 8) Sable grisâtre et un peu jaunâtre, homogène et moyennement compact
- 9) Galets subanguleux à subarrondis dans une matrice de sable fin jaunâtre et beige-jaune, contenant un peu de sable grossier

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATION 27A, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE



--- Limite de fouille



DES0834

ethnoscop

FIGURE 33

distingue nettement de la précédente, correspond sans aucun doute avec la couche 8 de la sous-opération 17A et la couche 7 de la sous-opération 19A, dans lesquelles des niveaux de sable lités ont pu être observés. Ce sable grossier de couleur grise pourrait constituer l'ancien lit du ruisseau Migeon qui coulait à cet endroit (photos 21 et 24). Enfin, la couche 9 forme également un sol naturel stérile sous l'ancien lit du ruisseau. Aucun artefact n'a été recueilli dans l'opération 27.

### 2.6.7 Opération MTL08-12-2-29

L'opération 29 est localisée à l'emplacement de l'un des 15 sondages de 2 m x 2 m prévus dans l'aire d'intervention P4-2 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008). Elle est aussi située sur un ancien tronçon de la rue Valois, aujourd'hui abandonné, entre les rues Charles-Séraphin-Rodier et Notre-Dame (plan 3). Comme la majorité des opérations réalisées dans l'aire P4-2, l'opération 29 a dû être agrandie à cause de la grande profondeur atteinte pour l'observation des sols naturels stériles. Orientée selon un axe nord-sud, elle fait 4,30 m de longueur sur 3,10 m de largeur et sa surface moyenne actuelle se trouve à l'altitude de 17,35 m (NMM) (plan 3; figure 34)

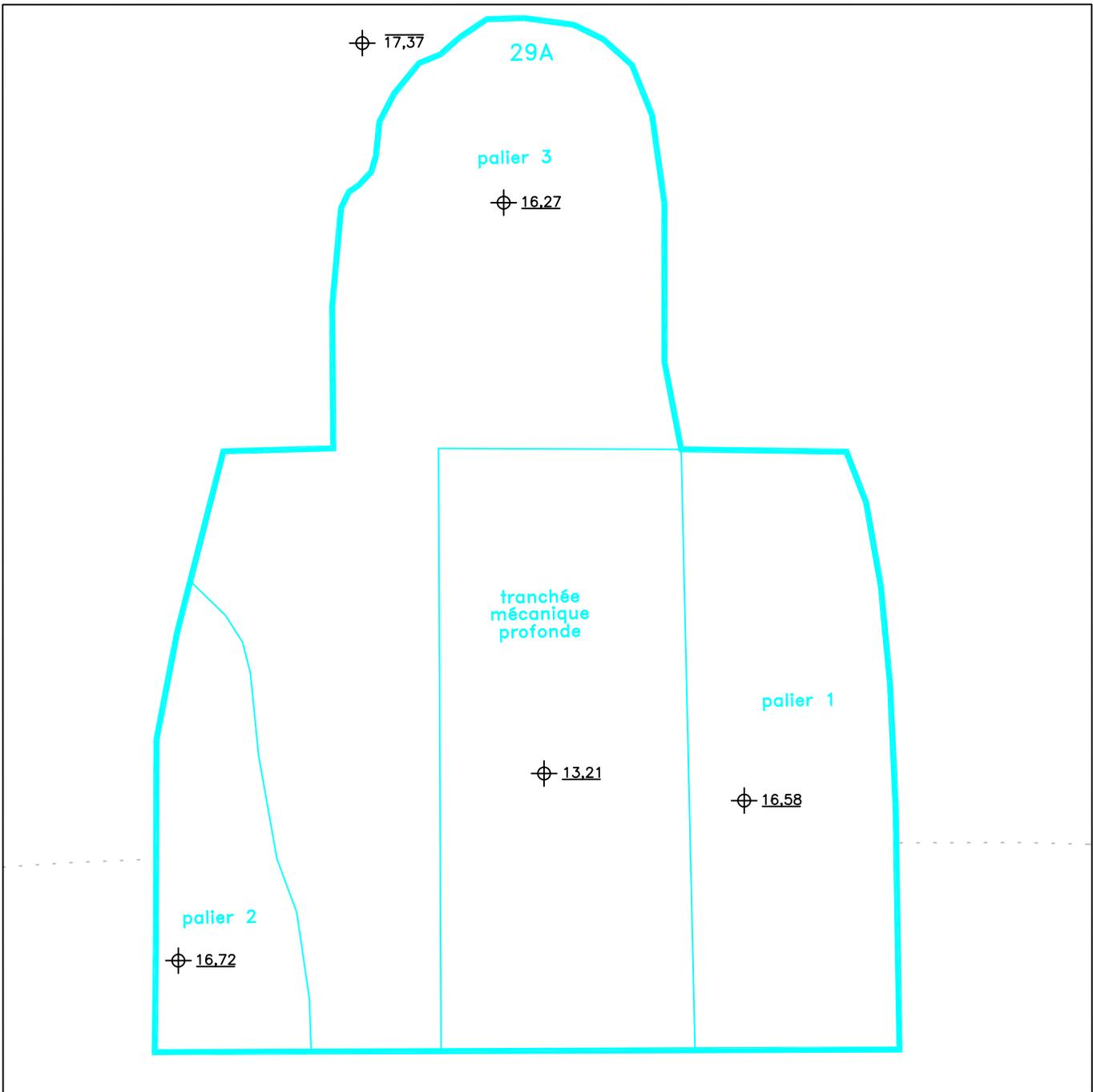
- **Sous-opération MTL08-12-2-29A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 29A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 29, a nécessité l'aménagement de trois paliers : le palier 1 à l'est, à l'altitude de 16,58 m (NMM); le palier 2 à l'ouest, à 16,72 m (NMM); et le palier 3 au nord, à 16,27 m (NMM). Une tranchée profonde a de plus été excavée afin de vérifier la présence de niveaux de sables lités, déjà observés sous l'épaisse couche de galets, dans les sous-opérations 17A, 19A et 27A. C'est finalement l'excavatrice, en atteignant ses limites mécaniques, qui a déterminé la fin du sondage à l'altitude de 13,21 m (NMM), soit à plus de 4 m de profondeur sous la surface actuelle (photo 25).

Le relevé sommaire de la séquence stratigraphique observée dans la sous-opération 29A a permis d'identifier six couches de sol distinctes. Sous la surface gazonnée et le terreau d'une épaisseur d'environ 0,20 m, on trouve trois niveaux de remblai successifs (couches 2, 3 et 4) totalisant près d'un mètre d'épaisseur. Le niveau intermédiaire (couche 3), constitué d'un limon beige-vert contenant plusieurs gros fragments de béton, semble associé à

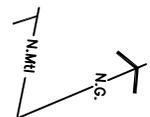


Photo 25 : Excavation profonde dans l'opération 29, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-122)



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-29  
 FIGURE 34

- |            |  |              |                                  |
|------------|--|--------------|----------------------------------|
|            | LIMITE DE L'OPÉRATION 29 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 29A |              | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
| <b>29A</b> | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                             | <u>17,37</u> | SURFACE ACTUELLE                 |
|            | CHANGEMENT DE NIVEAU                                 | <u>13,21</u> | FOND D'EXCAVATION                |
|            |  | - - - - -    | CHANGEMENT DE PENTE              |



0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25

DES0834

ethnoscop

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

la rue Valois, présente avant l'aménagement du parc linéaire. Sous ces remblais, on trouve l'épaisse couche de galets déjà observée dans les sous-opérations 17A, 19A et 27A, qui se divise toutefois en deux niveaux distincts. Le premier niveau, d'une épaisseur d'environ 0,56 m, est constitué de galets fracturés longitudinalement (plaquettes) inclus dans une matrice d'argile limoneuse et faiblement sableuse gris-brun. Ne comportant aucune inclusion anthropique, cette couche a été considérée comme étant un sol naturel stérile. Le deuxième niveau, qui se rend jusqu'au fond de la sous-opération, est formé de galets hétérométriques (cailloutis à blocs) et de sable argileux et faiblement limoneux de couleur gris-brun, meuble et homogène. La plupart des blocs se trouvent dans la partie inférieure de la sous-opération. Cette couche est aussi considérée comme étant un sol naturel stérile. Aucun artefact n'a été prélevé dans l'opération 29.

### **2.6.8 Recommandations**

Les interventions archéologiques effectuées dans les opérations MTL08-12-2-17, 19, 21, 23, 25, 27 et 29 n'ont pas mené à la découverte de vestiges d'occupation préhistorique. Des niveaux de sable lité et de galets qui semblent correspondre à l'ancien lit du ruisseau Migeon ont toutefois pu y être observés jusqu'à une profondeur moyenne d'environ 2,50 m dans les opérations 17, 19, 27 et 29. Par ailleurs, dans les opérations 21, 23 et 25 aucune observation sur les sols naturels n'a pu être effectuée, compte tenu de la présence de structures en béton (21 et 23) et de canalisations (25). Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée dans l'aire d'intervention P4-2.

### **2.7 Aire d'intervention P4-3**

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P4-3 est bordée au nord par la piste cyclable qui traverse le parc linéaire d'est en ouest, à l'est par l'avenue d'Orléans, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par un espace gazonné d'environ 30 m de largeur faisant partie du parc linéaire et situé à l'est de l'avenue Bourbonnière (plan 4). De forme rectangulaire, elle mesure 45 m dans l'axe nord-sud sur 42 m dans l'axe est-ouest. L'aire d'intervention P4-3 a été retenue à cause de son emplacement qui semblait n'avoir subi que très peu de perturbations au cours de la période historique. Les résultats de la superposition des plans anciens laissent en effet supposer qu'aucun bâti n'avait pris place à cet endroit au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première partie du XX<sup>e</sup> (Ethnoscop, 2008 : feuillet 16-2). Une station-service a cependant occupé les lieux au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, comme l'illustre le plan d'assurance d'Underwriters' de 1959 (Ethnoscop, 2008 : feuillet 16-3).

La réalisation de deux sondages localisés dans la partie est était recommandée dans le plan d'intervention archéologique afin de vérifier si des traces d'occupation préhistorique étaient présentes dans le niveau de surface des sols naturels stériles (Ethnoscop, 2008). Un seul sondage a toutefois pu être effectué, celui au nord ayant été abandonné, compte tenu de sa proximité avec la piste cyclable et les vestiges présumés de la station-service. Un forage effectué au cours de la Phase 1 de l'inventaire archéologique (MTL08-12-1-2N) a permis de constater la présence de sols contaminés dans le coin sud-est de l'aire d'intervention P4-3, ce qui a occasionné le déplacement de l'opération 41 dans le coin sud-ouest (plan 4).

### 2.7.1 Opération MTL08-12-2-41

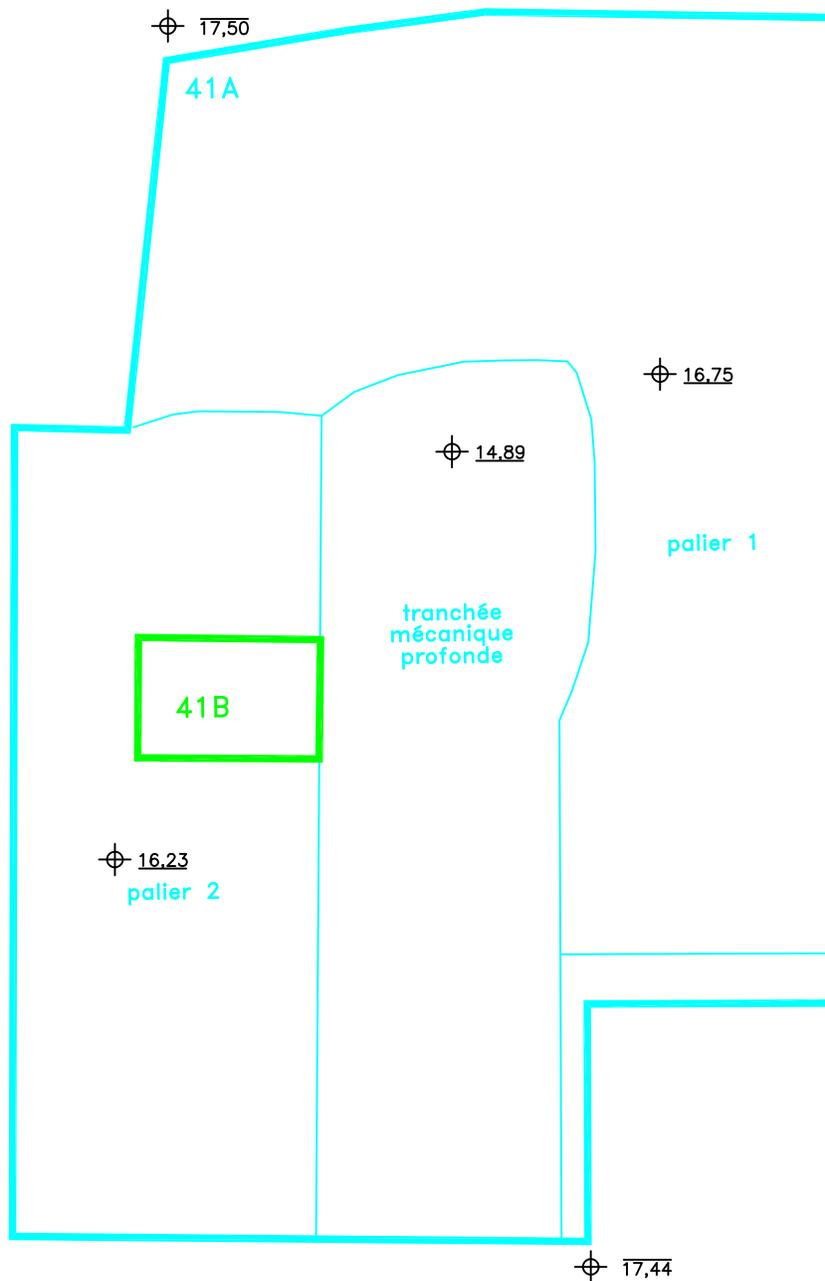
L'opération 41 est localisée dans le coin sud-ouest de l'aire d'intervention P4-3, soit à l'opposé de l'emplacement prévu pour la réalisation d'un sondage dans l'aire d'intervention P4-3 (Ethnoscop, 2008 : feuillet 16-1). L'emplacement prévu pour ce sondage était en effet situé dans le coin sud-est de l'aire P4-3. L'opération 41 mesure 4,10 m dans l'axe nord-sud et 2,70 m dans l'axe est-ouest (figure 35). Les dimensions initialement prévues pour cette intervention étaient de 2 m x 2 m. Toutefois, étant donné l'épaisseur des remblais, des paliers ont dû y être aménagés afin de permettre un accès plus sécuritaire aux sols naturels stériles. La surface actuelle se trouve à l'altitude moyenne de 17,50 m (NMM).

- **Sous-opération MTL08-12-2-41A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 41A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 41, comprenait une tranchée orientée selon l'axe nord-sud dont la profondeur atteignait 2,60 m sous la surface actuelle, correspondant à l'altitude de 14,89 m (NMM). Deux paliers ont aussi été aménagés en cours d'excavation : le palier 1 est à l'altitude de 16,75 m (NMM) et le palier 2 à environ 16,23 m (NMM). Une sous-opération manuelle a aussi été réalisée dans la partie centrale du palier 2, où un sol d'apparence naturelle avait été identifié au cours de l'excavation mécanique (photo 26).



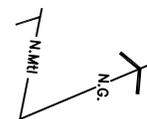
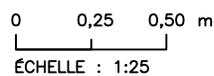
Photo 26 : Paroi sud, tranchée profonde et palier 2 dans la sous-opération 41A, direction sud (MTL08-12-2-NUM1-216)



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-41  
 FIGURE 35

- LIMITE DE L'OPÉRATION 41 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 41A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 41B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU

- $\oplus$  POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 17.44 SURFACE ACTUELLE
- 14.89 FOND D'EXCAVATION



DES0834

ethnoscop

Un relevé sommaire de la séquence stratigraphique a permis d'identifier 10 niveaux superposés de sol. Le premier est constitué de la surface gazonnée et d'un terreau (couche 1) reposant sur une mince couche de pierre concassée qui pourrait être associée à une ancienne surface de circulation (couche 2). On trouve ensuite cinq niveaux de remblai de rehaussement (couches 3, 4, 5, 6 et 7), qui semblent être le résultat d'une accumulation de débris de démolition. Dans les couches 5 et 6, on trouve entre autres une grande quantité de briques communes, du mortier, des bardeaux d'asphalte, du bois et diverses pièces de ferraille. À cause de sa concentration en pierre concassée, la couche 4 pourrait aussi être considérée comme un ancien niveau de circulation. La couche 8 semble constituer la surface d'origine, sur laquelle ont pris place des occupants de la période historique. Une bouteille en verre incolore recueillie en cours d'excavation pourrait provenir de l'une des couches 3 à 8 (photo 27; annexe A, lot 41A1). La couche 9 est quant à elle constituée d'un sol naturel stérile. Ces deux dernières couches ont été l'objet d'une fouille dans la sous-opération 41B, où elles sont décrites de façon particulière. Enfin, la tranchée mécanique profonde a permis d'observer, sous la couche 9, une lente transition vers une argile d'un brun rosé, compacte et homogène, se défaisant en granules polyédriques moyens et peu contaminée.



Photo 27 : Bouteille en verre incolore recueillie au cours de l'excavation mécanique de la sous-opération 41A (photographie : Monique Laliberté)

- **Sous-opération MTL08-12-2-41B**

La sous-opération 41B, dont les dimensions sont de 0,40 m dans l'axe nord-sud sur 0,60 m dans l'axe est-ouest, a été implanté sur le palier 2, à 1,60 m de la paroi sud de la sous-opération 41A (figure 35). L'excavation manuelle a débuté après l'enlèvement mécanique des couches de remblai de rehaussement 5, 6 et 7. La surface du lot 41B1 correspond à celle de la couche 8, qui se trouve à l'altitude de 15,77 m (NMM). La couche 8 est constituée d'une argile d'un gris bleuté moucheté de taches noirâtres et fortement contaminée aux hydrocarbures. Ses 10 premiers centimètres sont apparus légèrement plus limoneux et contenant quelques scories. Le lot 41B1 a de plus livré quelques artefacts, dont des fragments de verre teinté régulier vert, de verre coloré transparent vert foncé et de céramique de type *Creamware* (annexe A). La couche 8 semble correspondre au niveau supérieur des sols naturels stériles, dont la surface aurait été remaniée pendant l'occupation de la période historique. La position du lot 41B1 ainsi que les artefacts qu'il contient sont assez semblables à ceux des lots BjFj-I-1B2 et 1C2 excavés manuellement dans l'opération BjFj-I-1. L'examen sommaire de l'inventaire des artefacts de ces trois lots suggère une occupation datant de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (annexe A).

Le lot 41B2 sous-jacent se compose quant à lui d'une argile bleutée, compacte et homogène qui correspond à la couche 9 du relevé stratigraphique. Mis à part la présence de nodules solidifiés d'une argile brunâtre, cette couche sans inclusion anthropique et fortement contaminée aux hydrocarbures peut être considérée comme un sol naturel stérile.

## **2.7.2 Recommandations**

Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été observée dans l'opération 41. Seule la surface d'un sol naturel contenant des artefacts associés à une occupation historique remontant à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a pu être observée. La présence de sols contaminés a cependant nécessité l'interruption de l'excavation. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée dans l'aire d'intervention P4-3.

## **2.8 Aire d'intervention P5-3**

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P5-3 est localisée immédiatement à l'ouest de l'avenue de La Salle, entre la limite nord de l'emprise du MTQ et la rue Notre-Dame, dans le parc linéaire (plan 4). De forme hexagonale, sa longueur maximale est de 55 m dans l'axe nord-sud et sa largeur maximale est de 38 m dans l'axe est-ouest. L'aire d'intervention P5-3 a été retenue à cause de son emplacement qui semblait n'avoir subi que très peu de perturbations au cours de la période historique. Les résultats de la superposition des plans anciens laissent en effet supposer qu'aucun bâti n'y prenait place au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première partie du XX<sup>e</sup> (Ethnoscop, 2008 : feuillet 17-2). Une station-service a cependant occupé les lieux au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, comme l'illustre le plan d'assurance d'Underwriters' de 1959 (Ethnoscop, 2008 : feuillet 17-3).

La réalisation de deux sondages, localisés dans la partie centrale sud de cette aire, était recommandée dans le plan d'intervention archéologique afin de vérifier la présence de

traces d'occupation préhistorique dans le niveau de surface des sols naturels stériles (Ethnoscop, 2008). Un forage effectué au cours de la Phase 1 de l'inventaire archéologique (MTL08-12-1-2S) et localisé dans la chaussée de la rue Aldis-Bernard avait permis d'identifier un limon sableux brun-beige devenant grisâtre en profondeur, d'une épaisseur de 0,72 m, comme étant la surface des sols naturels stériles (plan 4). Une opération a donc été réalisée, immédiatement à l'est du forage dans la chaussée de la rue Aldis-Bernard, à un endroit où aucun bâti ne semblait avoir pris place antérieurement. Cette opération remplace les deux sondages prévus au plan d'intervention, dont les emplacements se trouvaient trop près des aménagements du parc linéaire et du bâti ancien.

### 2.8.1 Opération MTL08-12-2-55

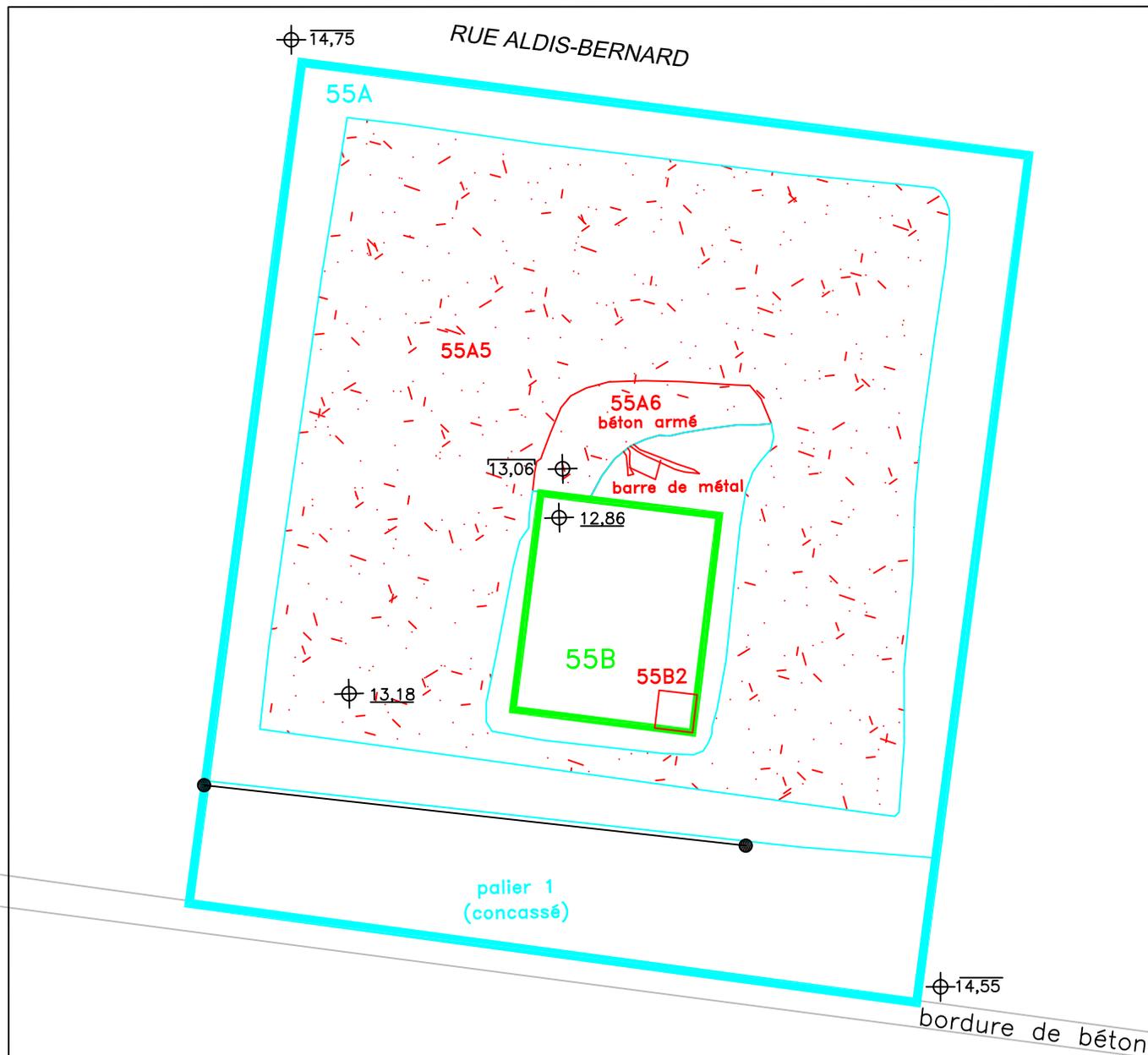
L'opération 55, localisée en bordure sud de la rue Aldis-Bernard, mesure 4,70 m dans l'axe nord-sud sur 4,50 m dans l'axe est-ouest (figure 36; photo 28). La surface de la rue à cet endroit se trouve à l'altitude moyenne de 14,65 m (NMM).



Photo 28 : Emplacement de l'opération 55, direction est (MTL08-12-2-NUM1-313)

- **Sous-opération MTL08-12-2-55A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 55A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 55, s'est arrêtée sur une dalle de béton, à 1,69 m de profondeur sous la surface de la rue. Au-dessus de cette dalle, on trouve cinq niveaux de matériaux distincts qui se présentent comme suit (figure 37) : la bordure de béton délimitant le côté sud de la rue Aldis-Bernard; le revêtement en asphalté de la chaussée de la rue, d'une épaisseur moyenne de 0,08 m; une couche de fondation en béton de 0,25 m d'épaisseur; un lit de pose de 1,00 m d'épaisseur, constitué de pierre concassée 0-3/4 po; et une couche de débris de démolition de 0,06 m à 0,12 m d'épaisseur reposant directement sur ce qui apparaît comme étant le plancher de béton du sous-sol d'un ancien bâtiment. Les débris de la couche 5 sont probablement associés à la démolition de cet ancien bâtiment (figure 37).



Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

0 0,50 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:35

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2  
OPÉRATION MTL08-12-2-55  
FIGURE 36

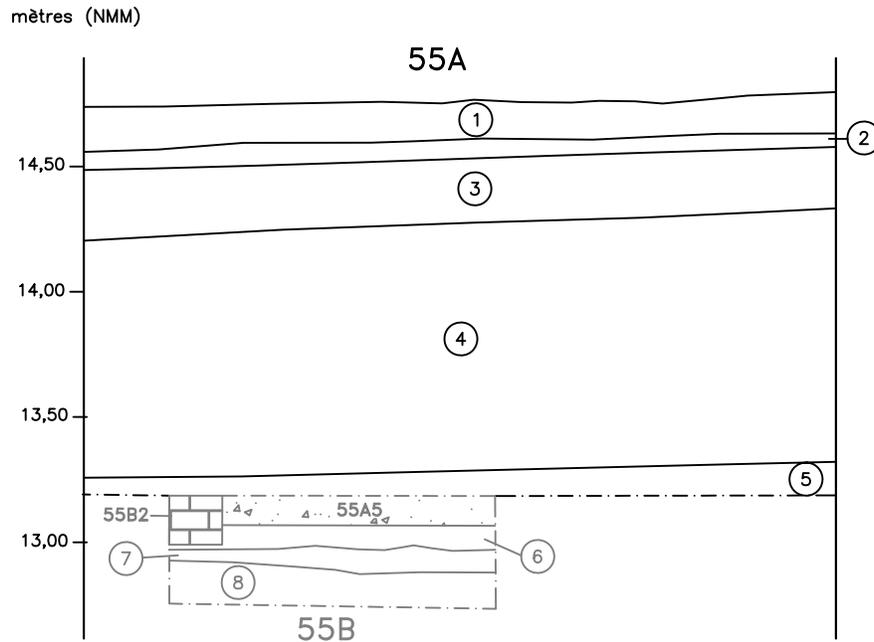
	LIMITE DE L'OPÉRATION 55 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 55A		BÉTON
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE		COUPE STRATIGRAPHIQUE
<b>55B</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	CHANGEMENT DE NIVEAU	14,55	SURFACE ACTUELLE
	VESTIGE	12,86	FOND D'EXCAVATION
<b>55A5</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	13,06	SOMMET DU VESTIGE



DES0834

ethnoscop

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 SOUS-OPÉRATIONS 55A ET 55B, PAROI SUD  
 COUPE STRATIGRAPHIQUE



- ① Bordure de béton délimitant la chaussée
- ② Revêtement en asphalte
- ③ Béton armée avec treilli métallique
- ④ Pierre concassée 0-3/4"
- ⑤ Mélange hétérogène et compact de fragments de pierre de calcaire anguleux et fracturés, de mortier, d'argile limoneuse et sableuse gris-vert, d'antracite et de briques
- ⑦ Poussière, granules et morceaux de mortier, avec des morceaux de bois non décomposé
- ⑧ Pierre concassée 0-1/4" et poussière de pierre grise
- ⑨ Sable fin limoneux brunâtre sur les trois premiers centimètres et marbré jaune-vert et orangé plus en profondeur, contenant peu de cailloux et cailloutis subarrondis et subanguleux en surface

**55A5** Numéro de vestige

Dalle de béton (vestige 55A5)

Briques blanches grisâtres, leur orientation change entre chaque rang (vestige 55B2)

--- Limite de fouille

— Projection de paroi

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:30

DES0834

ethnoscop

La présence dans les débris d'un sac en plastique de la compagnie Weston, ayant fort probablement contenu du pain, laisse supposer que le bâtiment a été démolí récemment. Une partie de la dalle de béton a par la suite été brisée à l'aide d'un marteau pneumatique, ce qui a permis de constater que ce béton était armé. Une fois les morceaux de béton enlevés, la sous-opération 55B a pu être excavée manuellement à cet endroit (photo 29).



Photo 29 : Sous-opération 55B, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-308)

- **Sous-opération MTL08-12-2-55B**

La sous-opération 55B, excavée manuellement sous la dalle de béton mise au jour dans la sous-opération 55A, a permis de mettre au jour, à l'extrémité est de sa paroi sud, ce qui apparaît comme étant le coin d'une ancienne base de cheminée en brique (figure 37; vestige 55B2). Cette base de cheminée est amalgamée au plancher de béton et sa surface se trouve à la même altitude, soit 12,84 m (NMM). Le relevé stratigraphique de la paroi sud de cette sous-opération a été intégré à celui de la paroi sud de la sous-opération 55A (figure 37). Sous le plancher de béton, on trouve deux canalisations en fonte de 0,08 m de diamètre, orientées selon un axe est-ouest, ainsi qu'une couche de mortier d'une épaisseur moyenne de 0,06 m (couche 6). Cette couche repose sur la couche 7, constituée de poussière de pierre et de pierre concassée de ¼ de pouce. Ces deux dernières couches forment le lit de pose de la dalle de béton (figure 37). La dernière couche excavée manuellement correspond à un petit horizon de sable fin limoneux et brunâtre de 0,03 m à 0,05 m d'épaisseur dans la partie supérieure, alors que la partie inférieure, de 0,10 m d'épaisseur, est d'un gris-vert marbré de rouille (couche 8). Seuls les trois premiers centimètres de cette couche contenaient quelques morceaux de plastique blanc, des fragments métalliques corrodés et des morceaux de bois de pin (annexe A; lot 55B1). Ces artefacts sont toutefois de facture récente (XX<sup>e</sup> siècle).

## 2.8.2 Recommandations

Aucune trace d'occupation préhistorique, ni de l'ancienne surface des sols naturels, n'a été observée dans l'opération 55. Une couche de sol naturel stérile a toutefois été dégagée à environ 1,70 m de profondeur, sous une dalle de béton dont la construction récente a sans aucun doute perturbé l'ancienne surface des sols naturels. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P5-3.

## 2.9 Aire d'intervention P6-1

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P6-1 est située du côté sud de la rue Notre-Dame, à l'est de l'avenue Létourneux, dans les limites du parc Champêtre (plan 5). De forme longitudinale, elle mesure approximativement 245 m dans l'axe est-ouest et 44 m dans l'axe nord-sud. L'aire d'intervention P6-1 a été retenue parce que son emplacement semble avoir subi très peu de perturbations au cours de la période historique. Les résultats de la superposition des plans anciens laissent en effet supposer qu'aucun bâti n'y prenait place au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Ethnoscop, 2008 : feuillets 21-2, 21-3 et 21-4). Les terrains qui ont servi à l'aménagement du parc Champêtre étaient en effet occupés par des villas, qui ont par la suite été la propriété des Jésuites, jusqu'à leur acquisition par la Ville de Montréal en 1951. La partie nord du parc, en bordure sud de la rue Notre-Dame, est occupée par des terrains de baseball et de soccer.

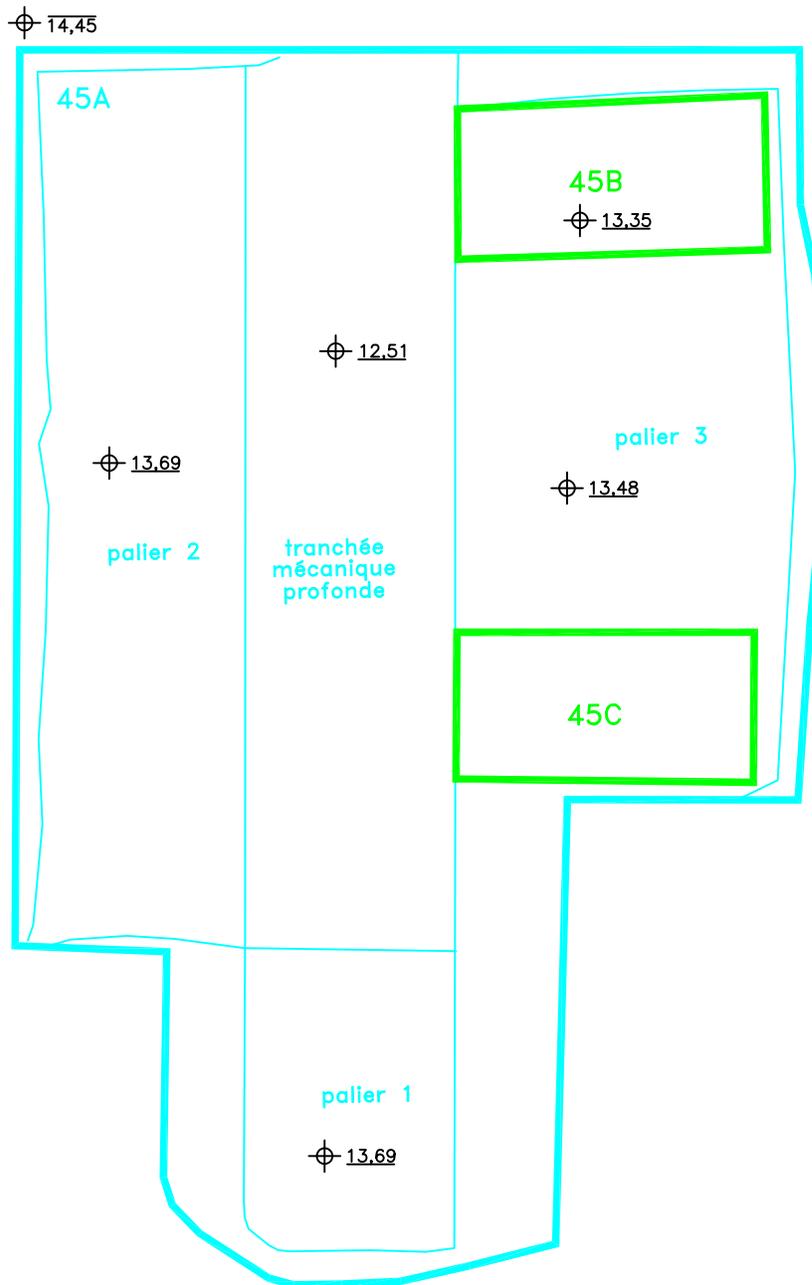
Un inventaire archéologique au moyen de cinq sondages de 2 m x 2 m était recommandé dans le plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008). Il visait à confirmer la présence ou l'absence de traces d'occupation préhistorique dans le niveau de surface des sols naturels stériles. Quatre interventions archéologiques y ont été effectuées au cours de la Phase 2 de l'inventaire archéologique (plan 5).

### 2.9.1 Opération MTL08-12-2-45

L'opération 45 correspond à l'emplacement du sondage le plus à l'ouest, prévu dans le plan d'intervention archéologique de l'aire P6-1 (Ethnoscop, 2008 : feuillet 21-1). Elle mesure 4,10 m dans l'axe nord-sud sur 2,60 m dans l'axe est-ouest et la surface, assez plane, du terrain à cet endroit se trouve à l'altitude de 14,45 m (NMM).

- **Sous-opération MTL08-12-2-45A**

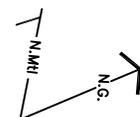
L'excavation mécanique de la sous-opération 45A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 45, a nécessité l'aménagement de trois paliers autour de la tranchée profonde orientée selon un axe nord-sud dans la partie centrale de l'opération (figure 38). Les paliers 1 et 2, respectivement du côté ouest et du côté sud de la tranchée profonde, reposent à l'altitude de 13,69 m (NMM), soit à une profondeur de 0,76 m sous la surface actuelle. Le palier 3 a quant à lui été aménagé du côté est de la tranchée, à 0,97 m sous la surface, soit à l'altitude de 13,48 m (NMM). Deux sous-opérations manuelles (45B et 45C) y ont été effectuées afin de vérifier la présence de sols en apparence naturels. Enfin, la tranchée profonde atteint une profondeur de 1,96 m, soit l'altitude de 12,51 m (NMM).



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-45  
 FIGURE 38

- LIMITE DE L'OPÉRATION 45 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 45A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 45B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU

- $\oplus$  POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- $\overline{14,45}$  SURFACE ACTUELLE
- $\underline{13,69}$  FOND D'EXCAVATION



0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25

Le relevé stratigraphique de la paroi nord a permis de distinguer huit couches de sol (photo 30). Il n'est toutefois pas illustré dans ce rapport, compte tenu qu'il est identique à celui de la figure 40 qui illustre la paroi nord de la sous-opération 47A. La surface gazonnée et le terreau (couche 1) ainsi que trois remblais successifs (couches 2, 3 et 4) semblent être associés à l'aménagement du parc Champêtre. La couche 5 est quant à elle associée au niveau d'occupation historique correspondant à la présence des villas, qui s'échelonne entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup>. Cette occupation semble en effet avoir persisté sur une assez longue période, comme en témoigne la collection d'artefacts recueillis dans la couche 6 sous-jacente. Les couches 7 et 8 constituent des dépôts d'origine naturelle.



Photo 30 : Paroi nord, paliers 2 et 3 et tranchée profonde de la sous-opération 45A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-241)

- **Sous-opérations MTL08-12-2-45B et 45C**

Les sous-opérations 45B et 45C, localisées en surface du palier 3, mesurent 1 m dans l'axe est-ouest sur 0,50 m dans l'axe nord-sud (figure 38) et elles ont été excavées manuellement et simultanément. Le lot 45B1 est constitué d'un sable limoneux contenant des fragments de pierre de calcaire subanguleux et anguleux et de petits fragments de brique commune, de l'antracite, quelques fibres de bois et quelques artefacts historiques. La surface du lot 45B1 se trouve à l'altitude de 13,58 m (NMM). La composition du lot 45B1 (couche 5) se transforme graduellement vers celle du lot 45B2 (couche 6), constituée d'un sable plus limoneux et plus homogène contenant moins de fragments de pierre de calcaire. La surface de ce dernier se trouve à l'altitude de 13,51 m (NMM). Les artefacts recueillis dans le lot 45B2 sont semblables à ceux du lot 45B1. Le lot 45C1 correspond quant à lui au lot 45B2 et les artefacts qu'il contient sont semblables à ceux des deux lots précédents.

L'examen de la collection d'artefacts tirée de ces trois lots suggère une occupation s'échelonnant entre le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup>. Parmi ces artefacts, notons la présence de fragments d'assiettes et de contenants en céramique de type terre cuite fine blanche et *Creamware*, des fragments de bouteilles et de gobelets en verre incolore et en verre vert foncé, des clous tréfilés et forgés, deux fragments de pipe en terre cuite fine argileuse, l'une blanche et l'autre noire, ainsi que quelques os de mammifères blanchis (annexe A; lots 45B1, 45B2 et 45C1).

Le lot 45B3 correspond au lot 45C2, constitué d'un limon argileux beige orangé, compact et homogène contenant moins de 10 % d'inclusions de cailloutis et cailloux subarrondis. La sous-opération 45B s'est arrêtée en surface du lot 45B4, à l'altitude de 13,35 m (NMM), qui correspond au lot 45C4, constitué d'un sol naturel stérile (couche 8). Le lot 45C3, d'une épaisseur de 0,03 m, n'a pu être observé dans la sous-opération 45B. Il s'agit là aussi d'un sol naturel stérile.

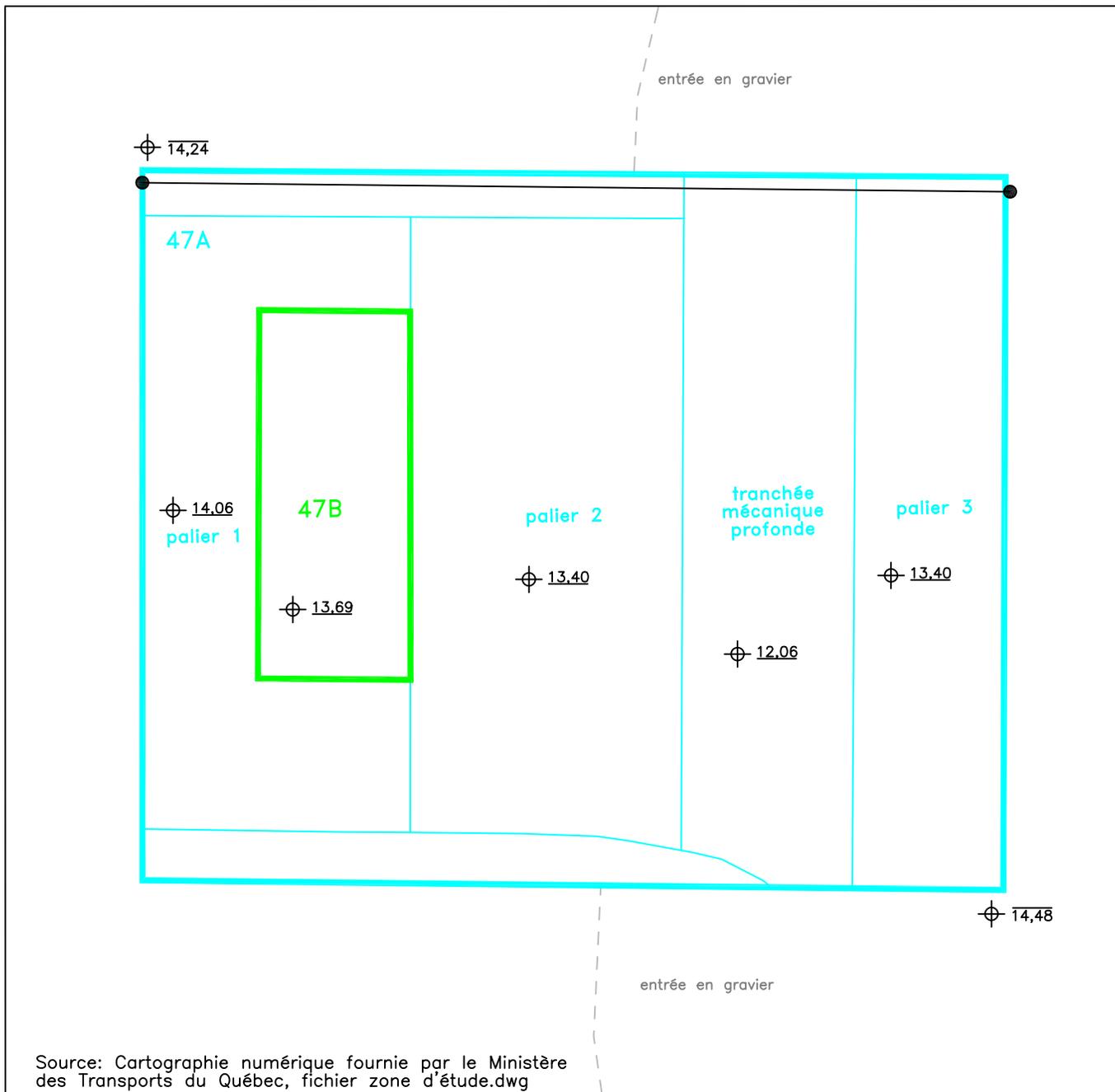
## **2.9.2 Opération MTL08-12-2-47**

L'opération 47 mesure 2,90 m dans l'axe nord-sud sur 3,50 m dans l'axe est-ouest et sa surface se trouve à l'altitude de 14,36 m (NMM) (figure 39). Elle est localisée approximativement à l'emplacement du deuxième sondage vers l'est, prévu dans l'aire d'intervention P6-1 (Ethnoscop, 2008).

- ***Sous-opération MTL08-12-2-47A***

L'excavation mécanique de la sous-opération 47A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 47, comprenait une tranchée profonde orientée dans l'axe nord-sud dans sa partie centrale, qui atteint 2,30 m de profondeur sous la surface actuelle (photo 31). Le fond de cette excavation correspond à l'altitude de 12,06 m (NMM). La sous-opération 47A a nécessité l'aménagement de trois paliers : le palier 1 dans la partie ouest, à l'altitude de 14,06 m (NMM), soit légèrement au-dessus des sols identifiés comme étant naturels et les paliers 2 et 3 qui ont été aménagés à des fins sécuritaires à l'altitude de 13,40 m (NMM).

Le relevé de la paroi nord révèle une séquence stratigraphique composée de 13 couches de sol distinctes (figure 40). Comme ce fut le cas dans l'opération 45, la surface gazonnée et le terreau (couche 1) ainsi que trois remblais successifs (couches 2, 3 et 4) semblent être associés à l'aménagement du parc Champêtre. La couche 5 est quant à elle associée au niveau d'occupation historique correspondant à la présence des villas, qui s'échelonne entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup>. Cette occupation semble en effet avoir persisté sur une assez longue période, comme en témoigne la collection d'artefacts recueillis dans la couche 5 et en surface de la couche 6. La base de la couche 6 et les sept couches suivantes (7 à 13) constituent des dépôts d'origine naturelle qui se trouvent regroupés dans une épaisseur d'environ un mètre (figure 40).

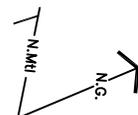


MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-47  
 FIGURE 39

- LIMITE DE L'OPÉRATION 47 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 47A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 47B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- ⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 14,48 SURFACE ACTUELLE
- 13,40 FOND D'EXCAVATION
- - - - LIMITE D'ENTRÉE EN GRAVIER

0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25



DES0834

ethnoscop

## Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération MTL08-12-2-47A

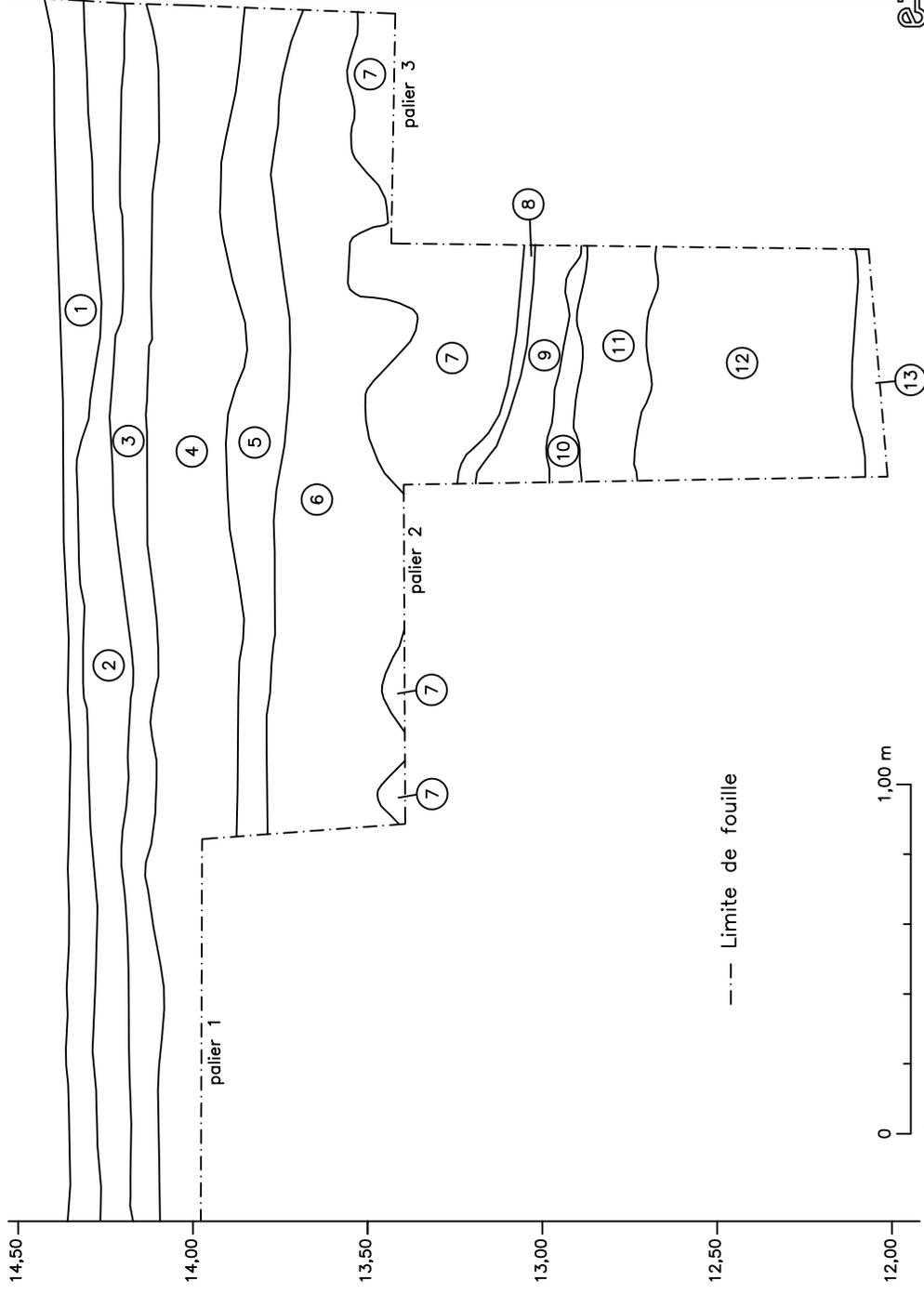
### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau constitué d'un sable limoneux brun, homogène et ferme
- 2) Sable moyen à grossier brun à brun clair orangé, homogène et meuble, contenant des lentilles de limon argileux gris ou beige et du charbon de bois
- 3) Sable faiblement argileux brun foncé, homogène et compact, contenant du cailloutis et des cailloux subarrondis, du cailloutis subanguleux et des petites particules blanchâtre (chaux ou mortier)
- 4) Limon argileux et faiblement sableux brun parfois marbré beige, hétérogène et compact, contenant du cailloutis, des cailloux et des pierres subanguleux et subarrondis, du mortier, des scories, de l'antracite et des pierres de calcaire chauffées
- 5) Limon argileux brun à brun foncé, homogène et ferme à compact, contenant du charbon de bois, du cailloutis et des cailloux subanguleux, du cailloutis subarrondis et des nodules d'antracite
- 6) Limon argileux beige orangé, homogène et compact, contenant du cailloutis et des cailloux subarrondis, des inclusions verticales de limon brunâtre et des racines
- 7) Limon faiblement argileux brun-vert, homogène et ferme, contenant du cailloutis subarrondis
- 8) Sable limoneux grisâtre, homogène et meuble, contenant des cailloux subarrondis
- 9) Limon faiblement argileux verdâtre moucheté orangé, homogène et ferme à compact, contenant beaucoup de cailloutis subarrondis
- 10) Sable moyen gris-brun, homogène et meuble, contenant du cailloutis, des cailloux et des pierres subarrondis
- 11) Sable limoneux brun, homogène et ferme, contenant du cailloutis et des cailloux subarrondis
- 12) Sable fin brun-vert, homogène et meuble, contenant des lits d'argile grise compacte
- 13) Limon faiblement sableux (fin) gris-vert, homogène et compact

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATION 47A, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (nmm)



DES0834

ethno-scop

FIGURE 40



Photo 31 : Paroi nord, paliers et tranchée profonde de la sous-opération 47A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-237)

- **Sous-opération MTL08-12-2-47B**

La sous-opération 47B, qui mesure 1,50 m x 0,60 m, a été excavée manuellement du côté est du palier 1 (photo 32). Le lot 47B1, dont la surface de départ se situe à l'altitude de 14,04 m (NMM), est constitué d'un sable faiblement limoneux d'un brun tacheté jaunâtre, relativement compact, contenant des inclusions de brique commune, de mortier, de scories, de charbon de bois et de charbon minéral, dont la matrice est associée à celle de la couche 4 du relevé stratigraphique (figure 40). Le lot 47B2, dont la surface se trouve à l'altitude de 13,92 m (NMM), correspond à la couche 5 du relevé. Il contient, dans sa partie ouest, une concentration de charbon de bois d'une épaisseur de 0,02 m, provenant probablement de la combustion d'une branche ou d'une planche. La collection d'artefacts recueillie dans ces deux lots correspond à une longue période d'occupation s'étalant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> (annexe A).

Les premiers cinq centimètres du lot 47B3 se composent d'une matrice de sol semblable à celle du lot 47B2, qui contient toutefois des artefacts datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces objets sont des tessons de céramique en terre cuite fine blanche et de type *Creamware*, un clou forgé et des ossements comportant des marques de boucherie (annexe A). La partie inférieure du lot 47B3 se compose pour sa part d'un limon faiblement argileux d'un beige-jaune orangé contenant des inclusions variant entre des petits galets de pierre de calcaire noirâtre à grisâtre et des cailloux de 0,04 m à 0,10 m, correspondant à la couche 6 du relevé stratigraphique. La fouille s'est terminée arbitrairement à l'altitude de 13,69 m (NMM).



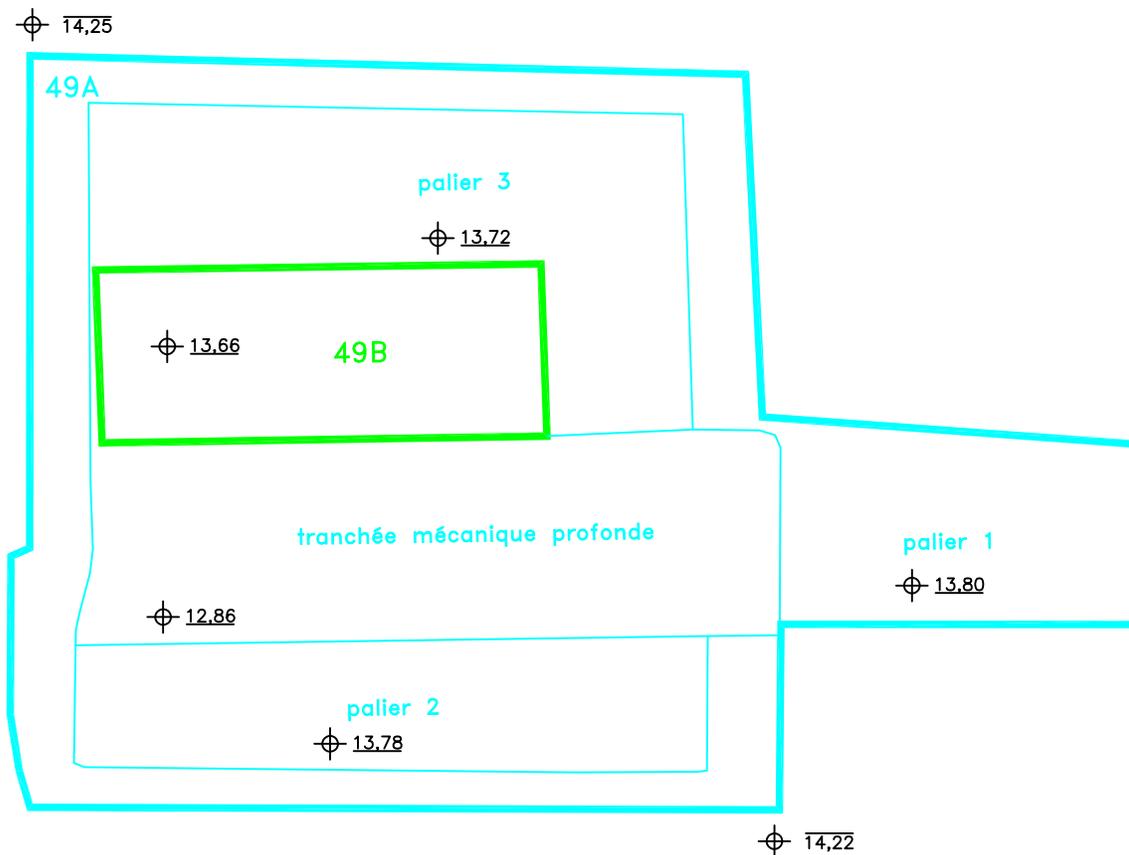
Photo 32 : Sous-opération 47B ainsi que les paliers 1 et 2 dans la sous-opération 47A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-252)

### 2.9.3 Opération MTL08-12-2-49

L'opération 49 devait être implantée à l'emplacement du troisième sondage (Ethnoscop, 2008), elle a toutefois dû être déplacée de 2 m vers l'est étant donné la présence d'un chemin asphalté traversant la partie centrale du parc Champêtre dans l'axe nord-sud (plan 5). La surface gazonnée où elle prend place se trouve à l'altitude moyenne de 14,25 m (NMM). Ses dimensions sont de 2,50 m x 2,50 m et un agrandissement de 1,20 m x 0,70 m a été pratiqué du côté est afin de compléter la tranchée profonde (figure 41).

- **Sous-opération MTL08-12-2-49A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 49A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 49, comprenait une tranchée profonde dans la partie centrale, orientée dans l'axe est-ouest, qui atteint 1,40 m de profondeur sous la surface actuelle (figure 41). Le fond de cette excavation correspond à l'altitude de 12,86 m (NMM). Trois paliers ont été aménagés autour de la tranchée profonde : le palier 1, qui occupe toute la surface de l'agrandissement du côté est et dont la surface se trouve à l'altitude de 13,80 m (NMM); le palier 2 du côté sud à l'altitude de 13,78 m (NMM); et le palier 3 du côté nord à l'altitude de 13,72 m (NMM).

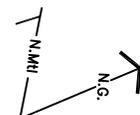


MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-49

FIGURE 41

- LIMITE DE L'OPÉRATION 49 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 49A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 49B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU

- $\oplus$  POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 14,22 SURFACE ACTUELLE
- 13,66 FOND D'EXCAVATION



0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25

DES0834

ethnoscop

La paroi ouest de la sous-opération 49A a permis de relever une séquence stratigraphique composée de 10 couches de sol distinctes. Sous la surface gazonnée et son terreau (couche 1), on trouve un remblai de nivellement de 0,20 m d'épaisseur (couche 2), probablement mis en place dans le cadre de l'aménagement du parc linéaire. Les deux niveaux suivants (couches 3 et 4), totalisant 0,30 m d'épaisseur, sont pour leur part interprétés comme étant des remblais de rehaussement mis en place après l'expropriation du secteur ou au moment de l'aménagement du parc. Les couches 5, 6 et 7 sont quant à elles constituées de niveaux d'occupation historiques successifs prenant appui sur l'ancienne surface des sols naturels, en l'occurrence la couche 7.

Les couches 8 et 9 sont très similaires et semblent, comme dans la partie nord de la sous-opération 49A, ne former qu'une seule couche. La couche 8 est constituée d'une argile grise, orangée et brunâtre, compacte et contenant de 5 % à 10 % d'inclusions d'origine naturelle. Quelques veines noirâtres de matière organique en décomposition y ont aussi été observées. La couche 9 apparaît quant à elle comme étant une argile orangée mouchetée de gris et de brun, compacte et hétérogène, contenant un peu moins d'inclusions que la précédente (5 %). De façon générale, la couche 9 est essentiellement moins grise que la couche 8. Enfin, la couche 10, qui se compose d'un limon brun verdâtre moucheté d'orangé, ferme et homogène, se présente comme un sol lité de minces plaquettes. Les couches 8, 9 et 10 sont des sols naturels stériles.

- ***Sous-opération MTL08-12-2-49B***

La sous-opération manuelle 49B, dont les dimensions sont de 1,50 m x 0,58 m, a été implantée sur le palier 3, où la présence de sols naturels a été observée (photo 33). Elle correspond à la couche 7 du relevé stratigraphique, qui est constituée d'un limon faiblement sableux et faiblement argileux, de brun clair à brun jaunâtre, et contient quelques inclusions de charbon de bois et de charbon minéral. Parmi les artefacts recueillis dans ce lot, mentionnons la présence de fragments de pipe en terre cuite fine argileuse noire (annexe A). Malgré son faible contenu en artefacts, ce lot apparaît comme étant une couche d'occupation historique de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le lot 49B2, dont la surface se situe à l'altitude moyenne de 13,52 m (NMM), est constitué d'une argile faiblement limoneuse grise marbrée d'orangé, de brun ou de vert. Ce lot contient peu d'inclusions, sauf certains cailloutis et cailloux subarrondis, des gros blocs subanguleux et des cailloux arénisés. Sa couleur et son épaisseur étant très inégales, il semble correspondre aux lots 45B2 et 45B3, excavés à une centaine de mètres vers l'ouest, dans l'opération 45. Un bloc métrique et anguleux de grès de Potsdam, probablement glacial, dont le sommet et la base se situent respectivement aux altitudes de 13,55 m et 13,42 m (NMM), a aussi été dégagé dans ce lot. L'excavation s'est arrêtée arbitrairement à 0,12 m plus bas, où la base du lot était de moins en moins discernable. Le lot 49B2 correspond aux couches 8 et 9 du relevé stratigraphique, composées de sols naturels stériles qui pourraient avoir été remaniés.



Photo 33 : Emplacement de la sous-opération 49B, paliers 1, 2, 3 et paroi nord de la sous-opération 49A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-269)

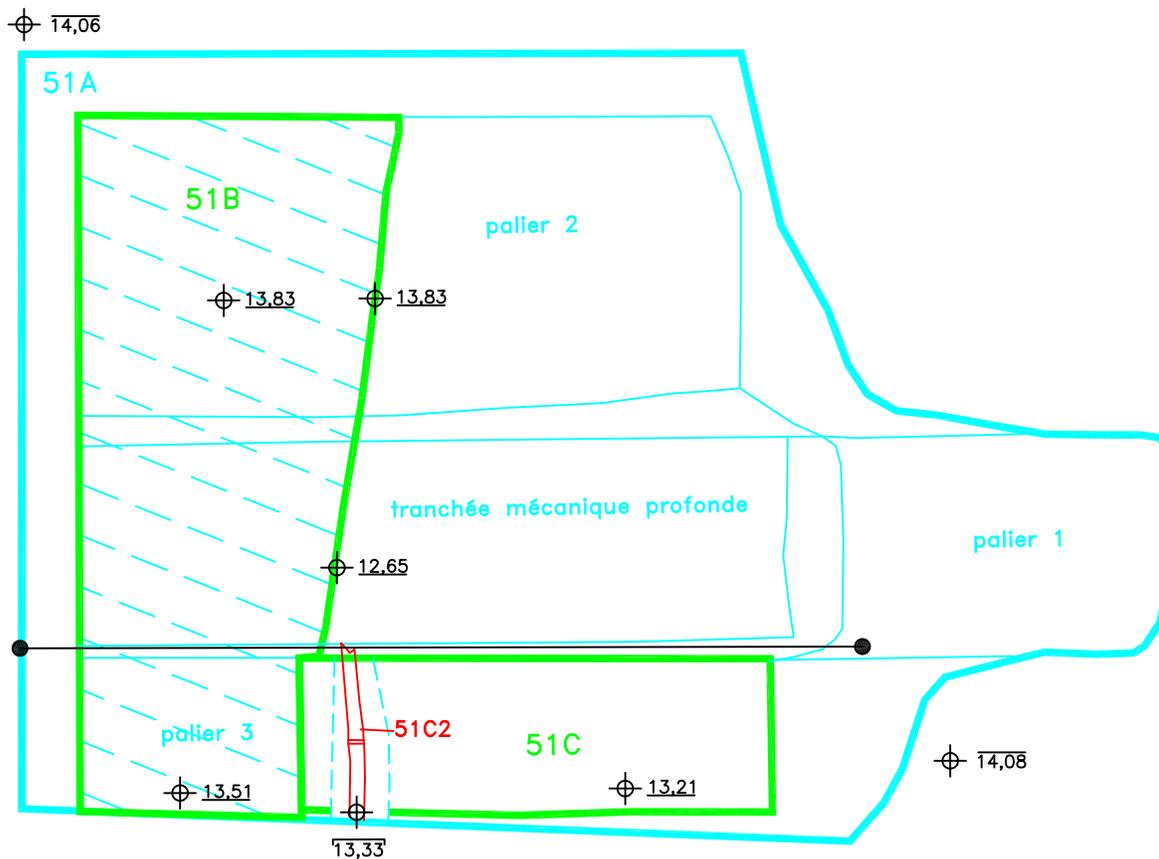
#### 2.9.4 Opération MTL08-12-2-51

L'opération 51, localisée approximativement à l'emplacement du quatrième sondage vers l'est prévu dans l'aire d'intervention P6-1, mesure 2,50 m dans l'axe nord-sud sur 2,80 m dans l'axe est-ouest (plan 5). Elle a été agrandie de 1,00 m x 0,75 m du côté est afin de compléter la tranchée profonde (figure 42). Sa surface gazonnée se trouve à l'altitude moyenne de 14,07 m (NMM).

- ***Sous-opération MTL08-12-2-51A***

L'excavation mécanique de la sous-opération 51A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 51, comprenait une tranchée profonde dans sa partie centrale (figure 42). Cette tranchée, orientée dans l'axe est-ouest, atteint une profondeur de 1,42 m sous la surface actuelle, correspondant à l'altitude de 12,65 m (NMM). Trois paliers y ont été aménagés à des fins sécuritaires : le palier 1 dans le prolongement est de la tranchée profonde et les paliers 2 du côté nord et 3 du côté sud de cette même tranchée, dont l'altitude moyenne est de 13,83 m (NMM).

Deux vestiges associés à la période historique récente ont été mis au jour pendant l'excavation mécanique de la tranchée profonde. Le premier vestige, qui occupe toute la

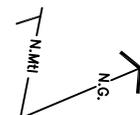


0 0,25 0,50 m  
ÉCHELLE : 1:25

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
OPÉRATION MTL08-12-2-51  
FIGURE 42

- LIMITE DE L'OPÉRATION 51 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 51A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 51B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- CHANGEMENT DE TYPE DE SOL
- VESTIGE

- 51C2 NUMÉRO DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- ⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- $\overline{14,06}$  SURFACE ACTUELLE
- $\underline{13,83}$  FOND D'EXCAVATION
- $\overline{13,33}$  SOMMET DU VESTIGE



DES0834

ethnoscop

partie ouest de la sous-opération 51A, forme le remblai de la tranchée d'implantation d'une canalisation d'égout orientée selon un axe nord-sud auquel a été attribué la sous-opération 51B (figure 42). Plusieurs puisards ou regards localisés dans le parc Champêtre confirment la présence et l'orientation de cette canalisation. Le deuxième vestige est une canalisation en grès grossier de 0,05 m de diamètre (annexe A; 51C2), qui a probablement servi à enfouir des fils électriques ou téléphoniques (photo 34). La surface de cette canalisation, orientée selon un axe nord-sud, se trouve à l'altitude de 13,33 m (NMM), soit à environ 0,75 m sous la surface actuelle (figure 42).



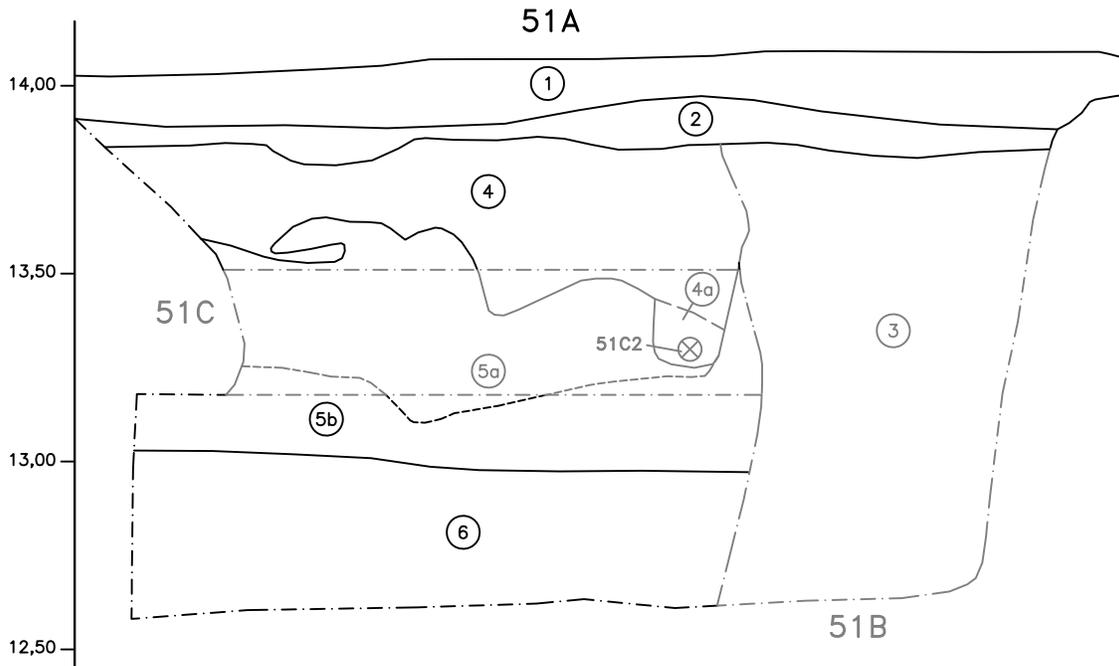
Photo 34 : Paroi stratigraphique sud de la sous-opération 51A, dans laquelle on aperçoit la canalisation en grès grossier (vestige 51C2) et le sol de comblement de la tranchée d'égout (lot 51B1), direction sud (MTL08-12-2-NUM1-278)

Le relevé stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 51A permet de visualiser les principales couches de sol excavées ainsi que l'emplacement vertical des deux vestiges de services publics souterrains mis au jour (figure 43). La surface gazonnée et son terreau de sol organique (couche 1) reposent sur un limon un peu sableux et organique (couche 2). L'ensemble a sans doute été mis en place au moment de l'aménagement du parc Champêtre. Du côté ouest de la sous-opération, on note la présence de la tranchée de sable gris-jaune (couche 3) associée à l'implantation d'une canalisation d'égout qui n'a pu être observée (photo 34). La surface de cette tranchée se trouve à 13,83 m d'altitude (NMM), soit à 0,25 m sous la surface actuelle (figure 43). Dans la partie est de la sous-opération, on trouve la couche 4, qui pourrait elle aussi avoir été mise en place à l'occasion de l'aménagement du parc linéaire. Selon toute évidence, la canalisation en grès grossier (vestige 51C2) a été enfouie dans une petite tranchée excavée dans la couche 5a et remblayée au moyen d'un sol différent de celui de la couche 4 (couche 4a).

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 SOUS-OPÉRATIONS 51A, 51B ET 51C, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (nmm)



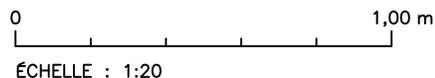
- ① Surface gazonnée et terreau, meuble
- ② Limon un peu sableux et organique brun-gris, meuble à moyennement compact, contenant des lentilles d'argile grise et de sable jaunâtre, des radicelles, du cailloutis subanguleux, des petites plaquettes noires de calcaire et un peu de bois décomposé
- ③ Mélange de sable gris-jaune, de cailloux subanguleux à subarrondis, de lentilles de limon argileux orangé tacheté jaunâtre et gris, avec quelques galets (0,10 m à 0,15 m)
- ④ Limon argileux orange tacheté de jaunâtre et de gris à gris-beige, contenant quelques petits galets subanguleux et subarrondis et des petites plaquettes de calcaire
- ④a Argile brun pâle à brun-jaune
- ⑤a Mélange de sable gris-jaune, de lentilles de sable caillouteux brun-gris, de sable limoneux à argileux gris et jaunâtre et de lentilles de sable verdâtre, hétérogène, contenant plusieurs fragments de pierres de calcaire subanguleuses et subarrondies et des petits galets granitiques subanguleux à subarrondis
- ⑤b Identique à 5a, mais non remaniée
- ⑥ Sable très fin à fin stratifié (gris, gris-jaune, jaunâtre et gris brun), contenant deux dépôts de sable avec des petits galets

51C1 Numéro de vestige

--- Limite diffuse

- - - Limite de fouille

— Projection de paroi



DES0834

ethnoscop

FIGURE 43

La couche 5 correspond à un sol naturel dont la matrice hétérogène de la partie supérieure semble avoir été remaniée (couche 5a). La matrice semblable de la couche 5b sous-jacente apparaît comme étant plus homogène et compacte. Enfin, la couche 6 est constituée d'un dépôt naturel de sable stratifié à granulométrie très fine à fine. Ce litage de sable prend diverses couleurs variant entre le gris, le gris-jaune, le jaune ou le gris-brun. Il est important de noter que, dans la paroi nord de la sous-opération 51A, les couches 4 et 5 sont linéaires et sans aucune perturbation apparente.

- **Sous-opération MTL08-12-2-51C**

La sous-opération 51C couvre presque toute la partie est du palier 3, à l'exclusion du remblai de la tranchée de la canalisation d'égout (couche 3). Ses dimensions sont de 1,50 m dans l'axe est-ouest sur 0,54 m en moyenne dans l'axe nord-sud. La découverte de sols d'origine, apparemment naturels, et d'une canalisation en grès grossier a mené à l'excavation manuelle de cette sous-opération, qui atteint 0,30 m de profondeur (figure 42). Le dégagement manuel de la canalisation en grès a permis de constater qu'elle était sectionnée à deux endroits et qu'elle se poursuivait vers le sud. Son orientation laisse supposer que sa partie nord a probablement été arrachée à l'occasion de l'excavation de la tranchée pour l'implantation de la canalisation d'égout. Quelques artefacts, dont un fragment de la canalisation en grès grossier (lot 51C2), ont été recueillis dans le lot 51C1, qui correspond aux couches 4 et 4a (annexe A). La présence de la canalisation ainsi que d'un fragment d'isolateur électrique de forme cylindrique confirme une occupation vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, soit lors de l'aménagement du parc. Aucun artefact n'a été découvert dans la couche 5.

### **2.9.5 Recommandations**

Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans les opérations 45, 47, 49 et 51. Un niveau de sol naturel dont la surface a été perturbée par une occupation historique a cependant été observé à une profondeur moyenne de 0,85 m sous la surface actuelle. Comme il apparaît probable que la surface d'origine puisse être préservée dans les limites de l'aire d'intervention P6-1, malgré la présence dans l'opération 51 d'une canalisation d'égout, il est recommandé d'excaver mécaniquement les sols au-dessus de ce niveau de sol naturel, afin de réaliser 20 sondages manuels de 2 m x 2 m dans les limites de l'aire d'intervention P6-1. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.

### **2.10 Aire d'intervention P7-2**

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P7-2 est bordée au nord par la limite de l'emprise du MTQ, à l'est par l'avenue Aird, au sud par la piste cyclable et le parc linéaire et à l'ouest par l'avenue Bennett (plan 5). De forme plutôt rectangulaire, elle mesure 80 m dans l'axe est-ouest sur 19 m dans l'axe nord-sud. L'aire d'intervention P7-2 a été retenue à cause de son emplacement, qui semblait n'avoir subi que très peu de perturbations au cours de la période historique. Les résultats de la superposition des plans anciens laissent en effet supposer qu'aucun bâti n'avait pris place à cet endroit au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et de

la première partie du XX<sup>e</sup> (Ethnoscop, 2008 : feuillets 18-2, 18-3, 19-2 et 19-3). Le bâti ancien qui délimite l'aire d'intervention P7-2 est principalement constitué de maisons en rangées. Elle est recouverte d'une surface gazonnée parsemée d'arbres matures et traversée d'est en ouest par la piste cyclable du parc linéaire, qui longe le côté nord de la rue Notre-Dame.

La réalisation de deux sondages localisés dans la partie ouest était recommandée dans le plan d'intervention archéologique afin de vérifier si des traces d'occupation préhistorique étaient présentes dans le niveau de surface des sols naturels stériles (Ethnoscop, 2008 : feuillets 18-1 et 19-1). Ces deux sondages ont pu être réalisés à l'emplacement prévu, l'un au nord (opération 53) et l'autre au sud (opération 43) de la piste cyclable (plan 5). Une tranchée exploratoire, effectuée au cours de la Phase 1 de l'inventaire archéologique sur la limite sud de l'aire d'intervention P7-2 (MTL08-12-1-2W), a permis de constater la présence de remblais mis en place au cours de la période historique sur environ 2,75 de profondeur. À cause du danger d'effondrement des parois de cette tranchée, il avait toutefois été impossible de confirmer si la couche suivante formait un remblai ou un sol naturel stérile (Ethnoscop, 2012).

### **2.10.1 Opération MTL08-12-2-43**

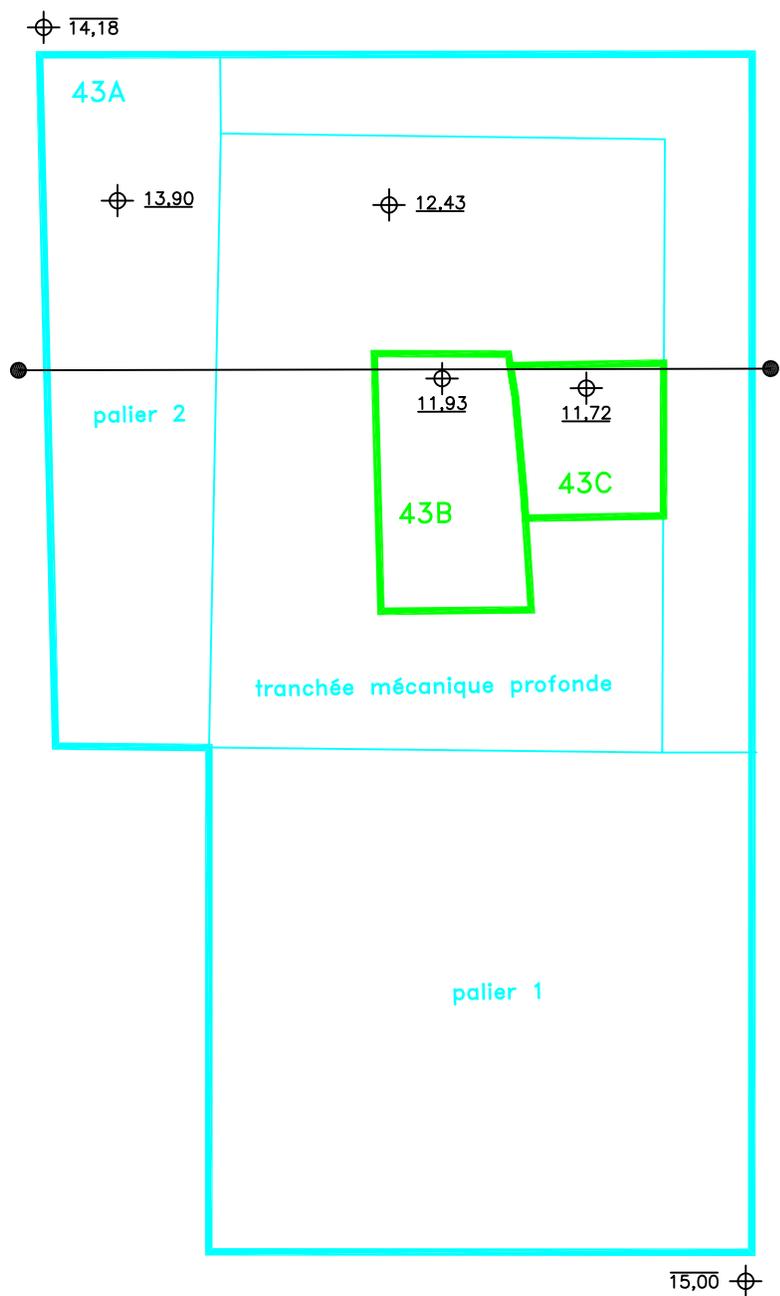
L'opération 43 est localisée approximativement à l'emplacement du sondage prévu au centre de l'aire d'intervention P7-2 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008 : feuillet 18-1). Ses dimensions initiales de 2 m sur 2 m ont été agrandies afin d'aménager deux paliers, l'un au sud (palier 1) et l'autre à l'ouest (palier 2). Elle atteint une longueur maximale de 4 m dans l'axe nord-sud et une largeur de 2,40 m dans l'axe est-ouest (figure 44). Elle est de plus située sur un terrain en pente dont le sommet, au sud, est à l'altitude de 15,00 m (NMM) et la base, au nord, à l'altitude de 14,18 m (NMM).

- ***Sous-opération MTL08-12-2-43A***

L'excavation mécanique de la sous-opération 43A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 43, comprenait une tranchée profonde au centre, orientée dans l'axe nord-sud, qui a révélé la présence de remblais atteignant une profondeur variant entre 1,60 m et 1,90 m sous la surface actuelle. Ces remblais présentent une déclivité du nord vers le sud visible en paroi est (photo 35) malgré la pente en sens inverse (sud vers le nord) de la surface actuelle du terrain.

Le relevé stratigraphique de la paroi nord a permis de distinguer 10 couches de sol, dont la majorité sont des remblais successivement mis en place au cours de la période historique (figure 45). La surface gazonnée et le terreau (couche 1) ainsi que les couches 2 et 3 sont associés à l'aménagement du parc linéaire. La couche 4 semble quant à elle correspondre à un remblai mis en place après l'abandon et la démolition des maisons en rangées. Les couches 5, 6, 7 et 7a sont probablement des remblais successifs déposés au cours de l'occupation historique des lieux. La couche 8 semble correspondre au niveau d'occupation historique initial (fin XIX<sup>e</sup> siècle – début XX<sup>e</sup>), aménagé sur la couche 9, qui apparaît comme

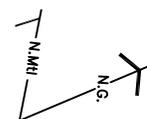




MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-43  
 FIGURE 44

- LIMITE DE L'OPÉRATION 43 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 43A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 43B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- ⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 15,00 SURFACE ACTUELLE
- 11,93 FOND D'EXCAVATION



0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25

## Coupe stratigraphique de la paroi nord des sous-opérations MTL08-12-2-43A, 43B et 43C

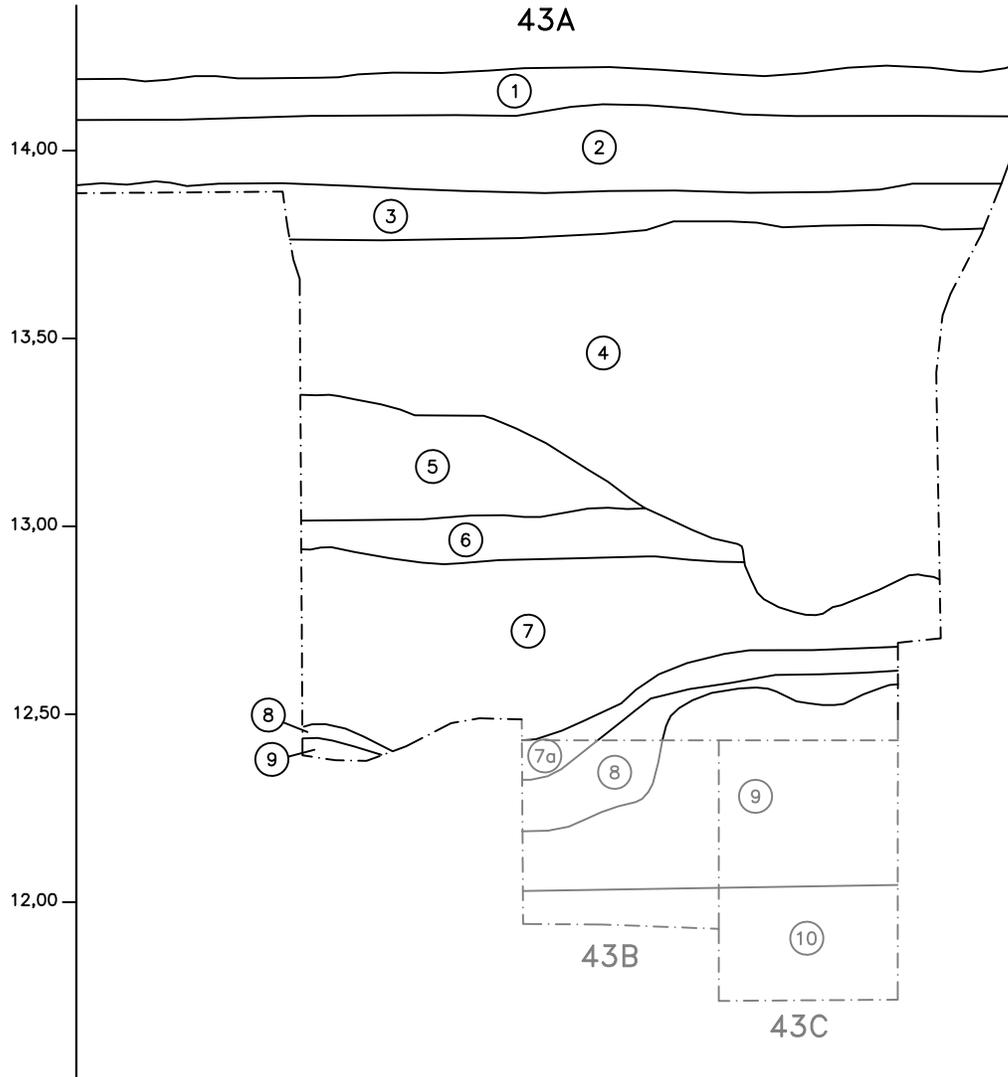
### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Mélange de pierre concassée ¾ po et ¼ po
- 3) Limon jaunâtre contenant des lentilles d'argile grisâtre (limon argileux), des pierres de calcaire anguleuses gris-noir (moins de 0,025 m), des fragments de brique rouge, quelques nodules de mortier, un peu de scories, des plaquettes de mortier et du bois en décomposition
- 4) Mélange de grosses lentilles d'argile grisâtre, de sable organique brun, de limon gris-brun et de sable jaunâtre, hétérogène et moyennement compact à meuble, contenant beaucoup de pierre concassée 0-3/4 po, de gros fragments de pierres de calcaire taillées, des fragments de brique, des nodules de mortier, des morceaux de bois équarris en décomposition, du bois en décomposition ou décomposé, des lentilles de cendre contenant de l'antracite, du cailloutis et des éclats de calcaire
- 5) Argile grisâtre, homogène et compacte, avec des petits fragments de fibre de bois décomposés et des racines
- 6) Sable fin limoneux marbré de brun, de jaunâtre et d'orangé et quelques lentilles d'argile grisâtre, hétérogène et compact, contenant quelques cailloutis subarrondis et des fragments d'antracite
- 7) Argile grise, très compacte, contenant quelques lentilles d'argile (plus meuble) et une lentille d'argile gris rosée et gris-vert à la base de la couche
- 7a) Mélange de fragments de brique, de pierres de calcaire anguleuses et de céramique
- 8) Sable fin brun pâle, homogène, contenant quelques racines hétérométriques, des cailloux subanguleux et du cailloutis
- 9) Sable jaunâtre, meuble, contenant des petits nodules de limon compact, des racines, des cailloux subanguleux et subarrondis et du cailloutis; quelques lentilles de la couche 8 se trouvent dans les premiers centimètres
- 10) Sable limoneux gris foncé verdâtre tacheté orangé et noir, homogène et compact, contenant du cailloutis subarrondis, des cailloux subanguleux et quelques racines en décomposition

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATIONS 43A, 43B ET 43C, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



-- Limite de fouille  
— Projection de paroi

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop

FIGURE 45



Photo 35 : Inclinaison des niveaux de remblais dans la paroi est des sous-opérations 43A et 43B complétées, direction est (MTL08-12-2-NUM1-232)

étant un sol naturel remanié. La couche 8 est répartie inégalement au fond de la tranchée profonde et, à certains endroits, elle se confond avec la couche 9. Enfin, la couche 10 apparaît nettement comme étant un sol naturel stérile contenant des racines en état de décomposition.

- **Sous-opération MTL08-12-2-43B**

La sous-opération 43B a été excavée manuellement dans la partie centrale de la tranchée profonde (figure 44). Elle visait à vérifier la présence de sols naturels stériles plus en profondeur. Ses dimensions sont de 0,85 m dans l'axe nord-sud sur 0,45 m à 0,50 m dans l'axe est-ouest. Les couches 7a, 8, 9 et 10 y ont été observées, sans toutefois mener à la confirmation d'une présence de sols naturels. Aucun artefact n'y a été découvert.

- **Sous-opération MTL08-12-2-43C**

La sous-opération 43C a été excavée manuellement entre la paroi est de la sous-opération 43A et la sous-opération 43B. Elle mesure approximativement 0,50 m sur 0,50 m et atteint une profondeur de 0,58 m sous le fond de la tranchée profonde, soit l'altitude de 11,72 m NMM. Les lots 43C1 et 43C2 correspondent respectivement aux couches 9 et 10 du relevé stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 43A (figure 45). La surface du lot 43C2 (couche 10) a livré deux artefacts : une pièce de métal ferreux et un fragment de céramique de type *Creamware*, qui n'ont cependant pas été conservés. Sous les premiers 0,34 m de la couche 10, celle-ci change de couleur, passant du gris foncé au beige-brun, tout en conservant la même composition. Mentionnons qu'une odeur d'hydrocarbure se dégageait des derniers niveaux de sol excavés.

### 2.10.2 Opération MTL08-12-2-53

L'emplacement de l'opération 53 correspond à celui du deuxième sondage prévu dans la partie ouest de l'aire d'intervention P7-2 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008 : feuillet 18-1). La présence de plusieurs arbres à cet endroit a toutefois nécessité son déplacement de 4,50 m vers l'ouest (plan 5). L'opération 53 mesure 2,55 m dans l'axe nord-sud sur 2,40 m dans l'axe est-ouest et a été agrandie vers l'ouest de 1,20 m sur 0,80 m, dans l'axe de la tranchée profonde (figure 46). Comme ce fut le cas pour l'opération 43, elle a été implantée sur un terrain en pente dont le sommet, au sud, se trouve à l'altitude de 15,09 m (NMM) et la base, au nord, à l'altitude de 14,56 m (NMM).

- **Sous-opération MTL08-12-2-53A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 53A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 53, comprenait une tranchée profonde, orientée dans l'axe est-ouest, où la consistance des sols était très meuble, rendant les parois très friables. Quatre paliers ont dû y être aménagés afin de sécuriser les lieux : les paliers 1 et 2 au sud, respectivement à 14,29 m et 13,90 m d'altitude (NMM); le palier 3 au nord à l'altitude de 13,92 m (NMM); et le palier 4 à l'ouest, qui couvre toute la superficie de l'agrandissement (figure 46). L'excavation de la tranchée profonde s'est terminée abruptement sur une dalle de béton (vestige 53A2), à l'altitude de 13,02 m (NMM) (photo 36).

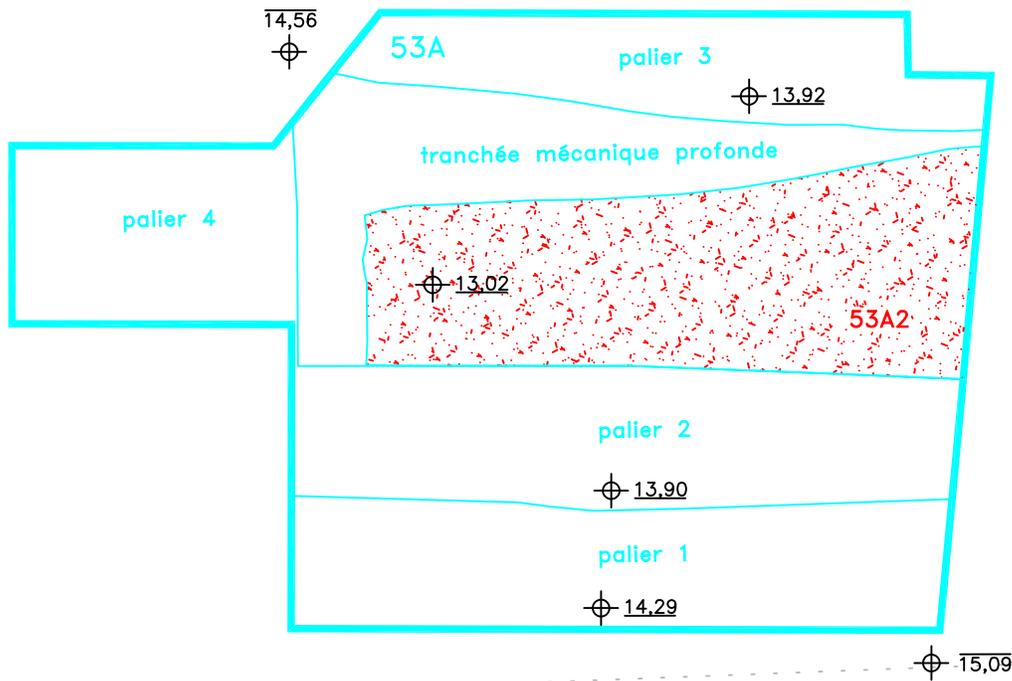


Photo 36 : Paroi est, paliers et dalle de béton dans la sous-opération 53A, direction est (MTL08-12-2-NUM1-297)

La découverte d'une dalle de béton confirme la présence des vestiges d'un ancien bâtiment illustré sur le plan d'Underwriters' de 1959 (Ethnoscop, 2008; feuillet 18-3). Ce bâtiment est le dernier au sud d'une série de maisons en rangées et a probablement été démolé lors des travaux d'aménagement du parc linéaire, les autres maisons ayant été conservées. Un petit bâtiment, plus ancien, est aussi illustré à cet endroit sur le plan de Goad de 1914 (Ethnoscop, 2008; feuillet 18-2). La séquence stratigraphique observée dans la paroi est confirme la présence de remblais pour l'aménagement du parc linéaire ainsi que de débris de démolition (photo 36).

### 2.10.3 Recommandations

Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans les opérations 43 et 53. Seul un niveau de sol naturel stérile, dont la surface avait subi un décapage (opération 43) et la présence d'une dalle de béton associée à un bâtiment démolé dans les années 1960 (opération 53) y ont été observés. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-2.



Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

0 0,50 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:35

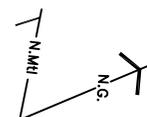
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-53

FIGURE 46

	LIMITE DE L'OPÉRATION 53 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 53A		BÉTON
<b>53A</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION	$\oplus$	POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	CHANGEMENT DE NIVEAU	<u>15,09</u>	SURFACE ACTUELLE
	VESTIGE	<u>13,02</u>	FOND D'EXCAVATION
<b>53A2</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	- - - - -	CHANGEMENT DE PENTE



DES0834

ethnoscop

## 2.11 Aire d'intervention P7-3

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P7-3 est bordée au nord par la limite de l'emprise du MTQ (rue Louis-Payette), à l'est par l'axe de prolongement de la ruelle nord-sud située entre l'avenue Aird et la rue Sicard, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par l'avenue Aird (plan 5). De forme rectangulaire, elle mesure 44 m dans l'axe est-ouest sur 32 m dans l'axe nord-sud. L'aire d'intervention P7-3 a été retenue à cause de son emplacement qui semblait n'avoir subi que très peu de perturbations au cours de la période historique. Les résultats de la superposition des plans anciens laissent en effet supposer qu'aucun bâti n'avait pris place à cet endroit au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première partie du XX<sup>e</sup> (Ethnoscop, 2008 : feuillets 19-2 et 19-3). Le bâti ancien qui délimite l'aire d'intervention P7-3 est principalement constitué de maisons en rangées au nord et d'une station-service à l'est. Elle est recouverte d'une surface gazonnée traversée dans sa partie nord par la piste cyclable du parc linéaire aménagé du côté nord de la rue Notre-Dame.

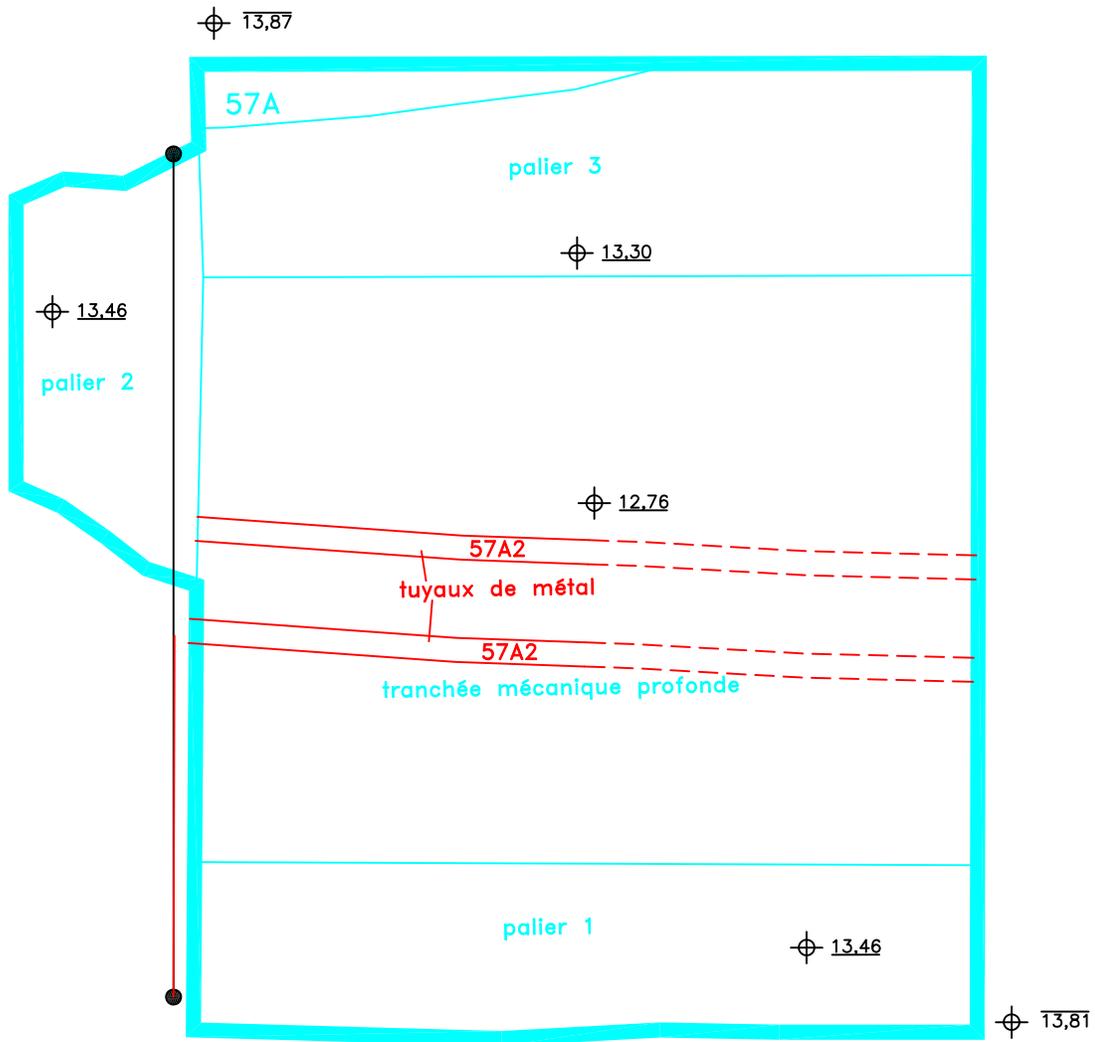
Un seul sondage, localisé dans la partie sud-ouest, avait été recommandé dans le plan d'intervention archéologique afin de vérifier si des traces d'occupation préhistorique étaient présentes dans le niveau de surface des sols naturels stériles (Ethnoscop, 2008 : feuillet 19-1). Une tranchée exploratoire (MTL08-12-1-2X) et un forage (MTL08-12-1-2Y), ayant fait l'objet d'une surveillance lors de la Phase 1 de l'inventaire archéologique dans l'aire d'intervention P7-3 (Ethnoscop, 2012), ont permis de constater que la surface des sols naturels stériles se situait à une profondeur variant entre 2,20 m (2X) et 3,79 m (2Y) sous la surface actuelle. Malgré la présence d'importantes couches de remblai, il a tout de même été recommandé de poursuivre la recherche archéologique dans l'aire P7-3 en réalisant le sondage de 2 m x 2 m prévu dans le plan d'intervention archéologique. La découverte de deux canalisations et la présence de sols contaminés à environ 1 m de profondeur ont nécessité l'arrêt des travaux d'excavation et la réalisation d'une nouvelle intervention.

### 2.11.1 Opération MTL08-12-2-57

L'opération 57 se trouve à l'emplacement du sondage prévu dans l'aire d'intervention P7-3 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008 : feuillet 19-1). Elle mesure 3,60 m dans l'axe nord-sud sur 2,60 m dans l'axe est-ouest et sa surface se trouve à l'altitude moyenne de 13,84 m (NMM) (figure 47).

- **Sous-opération MTL08-12-2-57A**

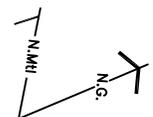
L'excavation mécanique de la sous-opération 57A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 57, comprenait une tranchée profonde orientée dans l'axe est-ouest qui a atteint l'altitude de 12,76 m (NMM). Deux paliers, l'un au sud et l'autre à l'ouest, correspondant à un ancien niveau de circulation en asphalte, ont été conservés, à une altitude de 13,46 m (NMM). Un troisième palier a par la suite été aménagé au nord, à l'altitude de 13,30 m (NMM). Deux canalisations métalliques parallèles (vestige 57A2), d'un diamètre de 0,05 m, ont été mises au jour à l'altitude de 13,06 m (NMM) dans la tranchée profonde (photo 37). La présence de ces deux canalisations, d'une forte odeur d'hydrocarbure et de sols contaminés a occasionné l'arrêt des travaux.



0 0,25 0,50 m  
ÉCHELLE : 1:25

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
OPÉRATION MTL08-12-2-57  
FIGURE 47

- |   |  |   |                                  |
|---|--|---|----------------------------------|
|  | LIMITE DE L'OPÉRATION 57 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 57A |  | PROLONGEMENT DE VESTIGE          |
| <b>57A</b>  | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                             |  | COUPE STRATIGRAPHIQUE            |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU                                 |  | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
|  | VESTIGE  | <u>13,81</u>  | SURFACE ACTUELLE                 |
| <b>57A2</b>   | NUMÉRO DE VESTIGE                                    | <u>12,76</u>  | FOND D'EXCAVATION                |



DES0834

ethnoscop



Photo 37 : Paroi ouest et canalisations métalliques dans la sous-opération 57A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-384)

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 57A (figure 48) permet d'observer, sous les remblais de rehaussement et de nivellement relativement récents, associés à l'aménagement du parc linéaire (couches 1 à 4), une couche d'asphalte d'environ 0,08 m d'épaisseur (couche 5). Celle-ci repose sur un lit de gravier et de sable légèrement limoneux de 0,04 m à 0,05 m d'épaisseur (couche 6) et un remblai (couche 7). Sous ce remblai, on constate que l'excavation de la tranchée d'implantation des deux canalisations métalliques (couche 8) a tronqué les couches 9, 10, 11 et 12. Les couches 9, 10 et 11 ont été interprétées comme étant des remblais mis en place au cours de l'occupation historique. Par ailleurs, la couche 12 pourrait constituer l'ancienne surface des sols naturels, qui a cependant été contaminée. Étant donné la présence de sols contaminés dans l'opération 57, l'opération 59 a été ajoutée à 14 m à l'est de l'opération 57 (plan 5).

### 2.11.2 Opération MTL08-12-2-59

L'opération 59 est localisée dans la partie centrale sud de l'aire d'intervention P7-3, en face de l'ancienne station-service (Ethnoscop, 2008 : feuillet 19-3). De forme rectangulaire, ses dimensions sont de 3,25 m dans l'axe nord-sud sur 2,20 m dans l'axe est-ouest (figure 49) et sa surface se trouve à l'altitude moyenne de 14,05 m (NMM).

- **Sous-opération MTL08-12-2-59A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 59A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 59, s'est butée sur une dalle de béton à environ 0,40 m sous la surface actuelle, soit à l'altitude de 13,66 m (NMM) (photo 38). Sous la surface gazonnée, on trouve un sable limoneux brun-gris, hétérogène et ferme, contenant près de 20 % d'inclusions : des cailloutis et cailloux subanguleux et subarrondis, des nodules de mortier, des nodules de brique commune, ainsi que des artefacts de facture récente (annexe A; lot 59A1). Ce

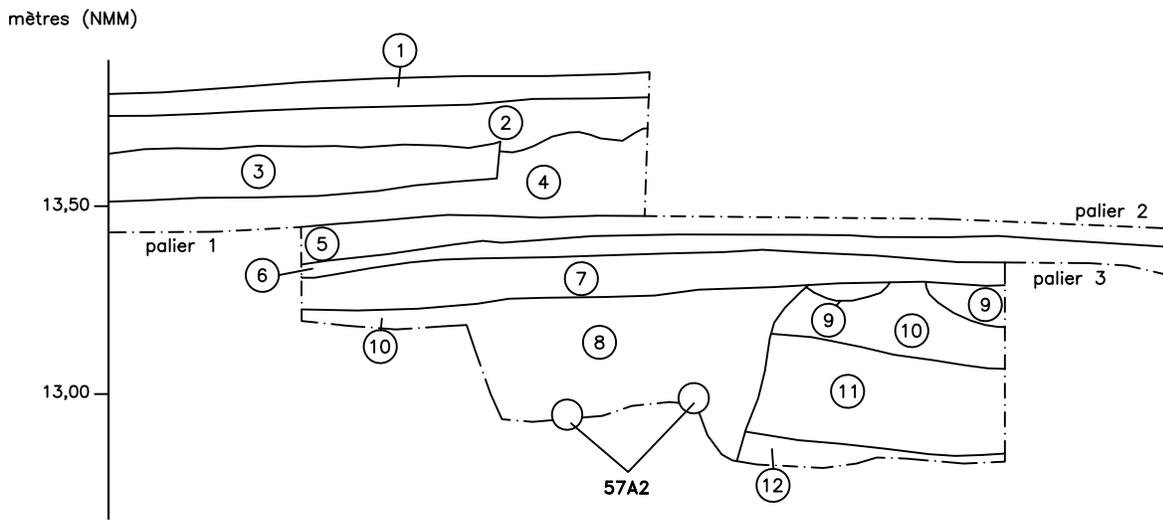
## Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-57A

### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau
- 2) Limon sableux gris-brun, homogène et meuble, contenant du cailloutis, des cailloux (0,001 m à 0,05 m), des nodules de brique, des radicelles, quelques petites nodules de mortier et du calcaire
- 3) Mélange de pierre concassée de 0-3/4 po et de sable limoneux brun-gris foncé, homogène et meuble à ferme
- 4) Sable légèrement limoneux brun-beige jaunâtre, homogène et meuble, contenant des cailloux, du cailloutis et des galets de pierre de calcaire (0,001 m à 0,08 m), des petits fragments de brique et quelques nodules de mortier
- 5) Asphalte
- 6) Mélange de pierre concassée 0-3/4 po et de sable légèrement limoneux brun clair à beige, homogène et ferme
- 7) Limon argileux gris-brun moucheté jaune, hétérogène et ferme, contenant des cailloux, du cailloutis (0,001 m à 0,01 m) et des galets de pierre de calcaire, des nodules de mortier, de brique et de charbon
- 8) Mélange de gros fragments d'asphalte, de limon gris-brun, d'argile gris-vert, de résidus de combustion, de fragments de métal, de cailloux et de cailloutis, hétérogène et meuble à compact
- 9) Résidus de combustion noir-rougeâtre, hétérogène et meuble, contenant des scories, de la chaux et de la pierre de calcaire surchauffée
- 10) Sable limoneux beige à jaunâtre et orangé à la base (oxydation), homogène et meuble à ferme
- 11) Limon argileux gris foncé, homogène et compact, contenant des scories, des petits nodules de mortier, du cailloutis et des cailloux
- 12) Argile limoneuse gris-vert, homogène et ferme, contenant des cailloux, du cailloutis et des galets de pierre de calcaire

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATION 57A, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

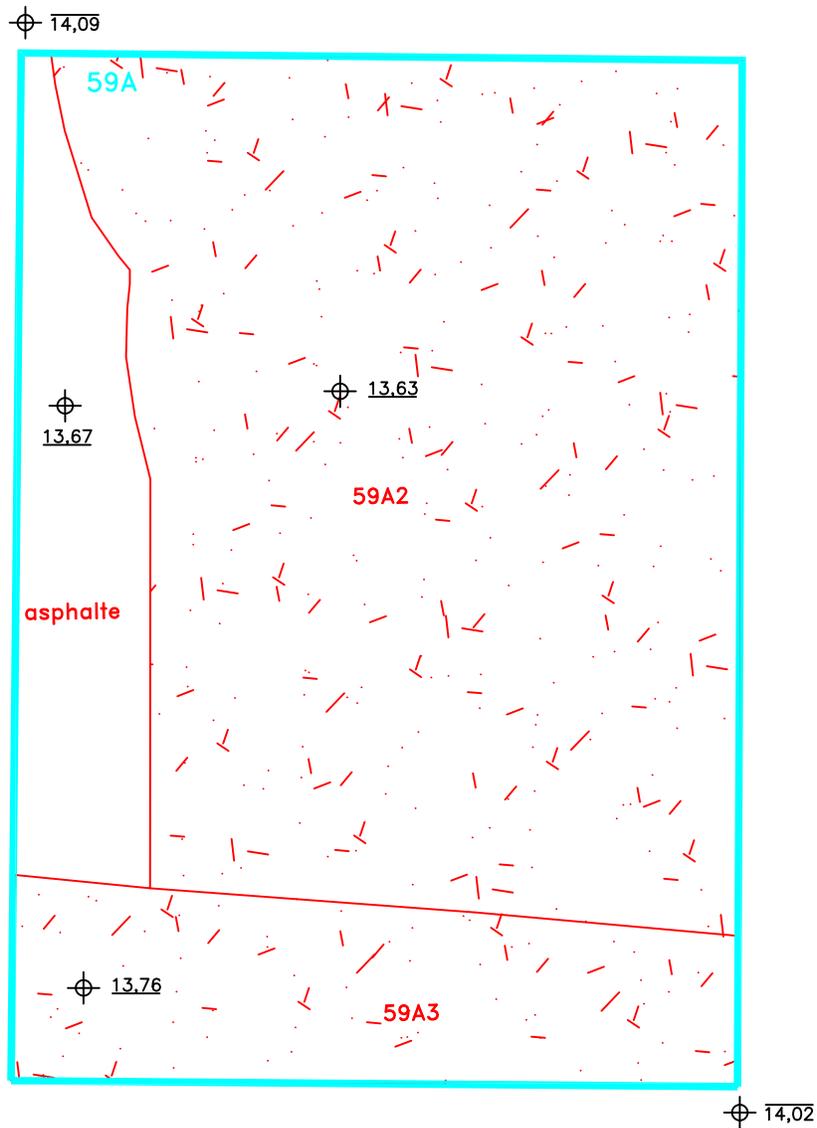


57A2 Numéro de vestige  
- - - Limite de fouille et palier

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

DES0834

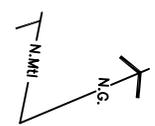
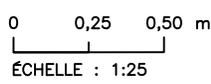
ethnoscop



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-59  
 FIGURE 49

- LIMITE DE L'OPÉRATION 59 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 59A
- 59A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- VESTIGE
- 59A2 NUMÉRO DE VESTIGE

- - - - - BÉTON
- $\oplus$  POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 14,02 SURFACE ACTUELLE
- 13,76 FOND D'EXCAVATION



DES0834

ethnoscop



Photo 38 : Dalle de béton au fond de la sous-opération 59A, direction est (MTL08-12-2-NUM1-328)

remblai a sans aucun doute été mis en place après l'abandon et la démolition des immeubles situés dans l'emprise du parc linéaire aménagé du côté nord de la rue Notre-Dame. Sous ce remblai, on découvre une couche d'asphalte de 0,10 m d'épaisseur, enlevée mécaniquement, qui repose directement sur la dalle de béton. Au sud de ce niveau d'asphalte, on trouve une bande de béton de 0,63 m de largeur qui s'appuie contre la dalle de béton et dont la surface correspond à celle de la couche d'asphalte. Ces vestiges sont probablement associés aux aménagements mis en place pour la station-service.

### 2.11.3 Recommandations

Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans les opérations 57 et 59, ni aucun sol naturel, étant donné la présence de canalisations et de sols contaminés (opération 57) et d'une dalle de béton à environ 0,40 m de profondeur sous la surface actuelle (opération 59). Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-3.

### 2.12 Aire d'intervention P7-5

L'aire d'intervention archéologique préhistorique P7-5 est bordée au nord par le prolongement est de la rue Louis-Payette, la limite de l'emprise du MTQ, à l'est par une ligne traversant le parc linéaire selon un axe nord-sud entre la rue Leclaire et la ruelle qui se trouve à l'ouest de celle-ci, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par la rue Sicard (plan 5). De forme rectangulaire, elle mesure 48 m dans l'axe est-ouest sur 34 m dans l'axe

nord-sud. L'aire d'intervention P7-5 a été retenue car un seul bâtiment semblait y avoir été érigé au cours du XX<sup>e</sup> siècle, selon les résultats de la superposition des plans anciens (Ethnoscop, 2008 : feuillets 19-2 et 19-3). Ce bâtiment est celui de la McColl Frontenac Products, entreprise qui prenait place dans la partie nord de l'aire d'intervention P7-3, à l'emplacement de l'actuelle piste cyclable (Ethnoscop, 2008 : feuillet 19-3). Une cour servant à l'entreposage occupe l'avant du bâtiment, en face de la rue Notre-Dame.

Deux sondages y étaient prévus dans le plan d'intervention archéologique, l'un derrière l'ancien bâtiment, au nord de la piste cyclable, et l'autre dans la partie sud, en bordure de la rue Notre-Dame, afin de vérifier si des traces d'occupation préhistorique étaient encore présentes, le cas échéant, dans l'ancien niveau de surface des sols naturels stériles (Ethnoscop, 2008 : feuillet 19-1). Un forage (MTL08-12-1-3B) et une tranchée exploratoire (MTL08-12-1-3C), ayant fait l'objet d'une surveillance au cours de la Phase 1 de l'inventaire archéologique (Ethnoscop, 2012), ont permis de constater que les sols naturels semblaient avoir été décapés jusqu'à une profondeur variant entre 1,96 m (3C) et 3,73 m (3B) sous la surface actuelle (plan 5). Ces sols étaient de plus contaminés aux hydrocarbures à partir d'une profondeur de 2,34 m (3B) et de 3,76 m (3C). Malgré la présence d'importantes couches de remblai et de contaminants, les deux sondages recommandés dans le plan d'intervention ont été réalisés aux emplacements prévus dans l'aire d'intervention P7-5.

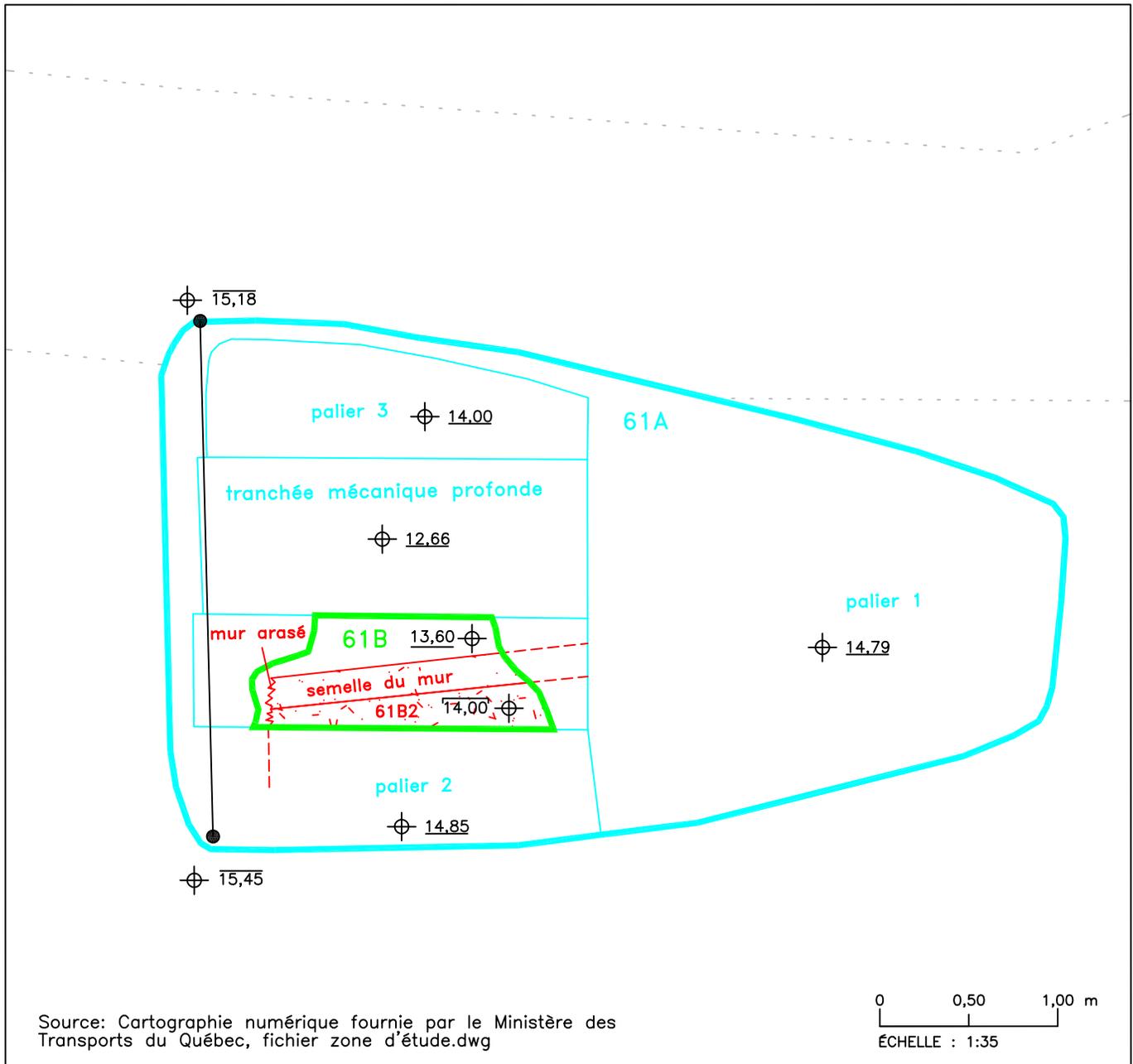
### **2.12.1 Opération MTL08-12-2-61**

L'opération 61 se trouve à l'emplacement de l'un des deux sondages prévus dans l'aire d'intervention P7-5 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008 : feuillet 19-1), soit celui situé entre la piste cyclable et une petite ruelle orientée est-ouest, à laquelle on accède par la rue Sicard (plan 5). De forme plutôt trapézoïdale, ses dimensions sont de 5,10 m de longueur sur 2,80 m de largeur à son extrémité ouest et 1,10 m à son extrémité est (figure 50).

- ***Sous-opération MTL08-12-2-61A***

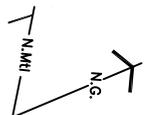
L'excavation mécanique de la sous-opération 61A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 61, comprenait une tranchée profonde, orientée dans l'axe est-ouest, qui atteint 2,76 m de profondeur sous la surface actuelle, soit l'altitude de 12,66 m (NMM) (figure 50). Deux paliers ont aussi été aménagés afin de sécuriser l'excavation (photo 39) : le palier 3 du côté nord, à l'altitude de 14,00 m (NMM) et le palier 2 du côté sud, à l'altitude de 14,85 m (NMM). Ce dernier a cependant dû être élargi vers le sud après la découverte d'un mur de béton (vestige 61B2) dans la paroi sud de la tranchée profonde (figure 50). Le palier 1, situé à l'altitude de 14,79 m (NMM), a quant à lui été aménagé dans la partie est de l'opération 61 afin de permettre à l'opérateur de la pelle mécanique de mieux manœuvrer dans cet espace restreint occupé par de nombreux arbres.

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 61A (figure 51) a permis d'identifier, sous la surface gazonnée et son terreau (couche 1), des remblais de rehaussement et de nivellement associés à l'aménagement du parc linéaire (couches 2 et 3) localisé du côté nord de la rue Notre-Dame. Sous ces derniers, on trouve plusieurs niveaux



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-61  
 FIGURE 50

	LIMITE DE L'OPÉRATION 61 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 61A		BÉTON
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE		COUPE STRATIGRAPHIQUE
<b>61B</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	CHANGEMENT DE NIVEAU	<u>15,50</u>	SURFACE ACTUELLE
	VESTIGE	<u>12,66</u>	FOND D'EXCAVATION
<b>61B2</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	<u>14,00</u>	SOMMET DU VESTIGE
	PROLONGEMENT DE VESTIGE		CHANGEMENT DE PENTE



DES0834



## Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-61A

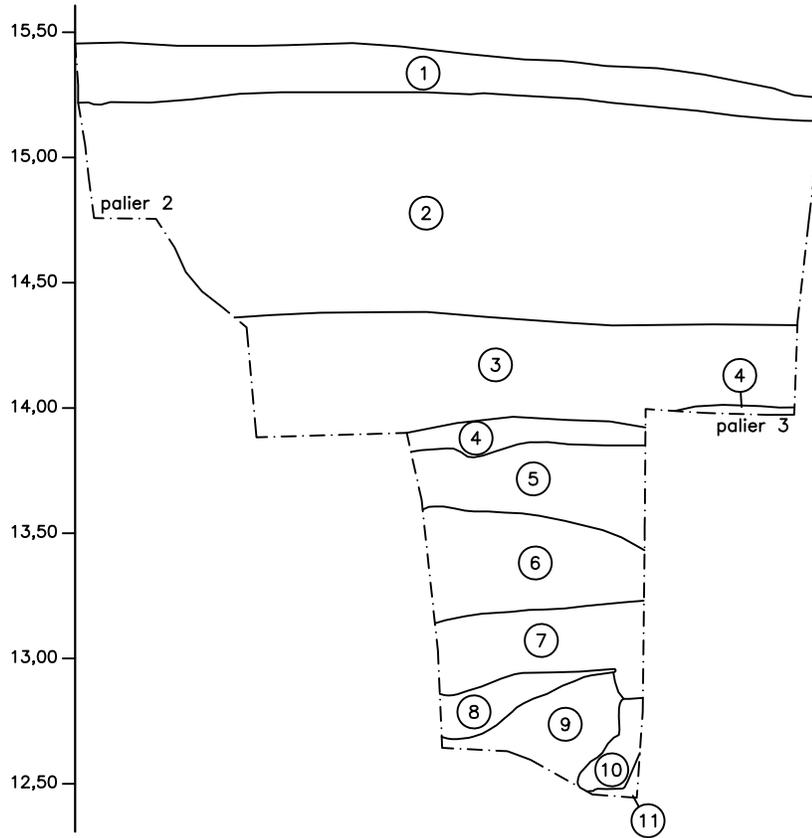
### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau contenant de la pierre de calcaire subanguleuse, de l'antracite ou de la pierre de calcaire calcinée, de la brique, des gros fragments anguleux de pierre de calcaire de Trenton, des racines et des radicelles
- 2) Sable très fin à fin marbré brun-gris à beige-jaune, contenant des pierres subanguleuses et subarrondies (0,03 m à 0,25 m) et des petits cailloutis
- 3) Mélange de mortier, de cendre, de lentilles d'argile marbré brun jaunâtre, de sable (brun, brun foncé et jaunâtre) et des lentilles de sable limoneux, hétérogène et meuble à compact, contenant des scories, des résidus de combustion (pierres de calcaire chauffées et anthracite), des fragments de brique et de pierre de calcaire anguleux, du cailloutis et du bois décomposé
- 4) Sable limoneux brun-gris à brun-jaune, compact, contenant de l'antracite, des petits morceaux de brique, des pierres de calcaire (différents degrés de combustion), des fibres de bois, des petits fragments de pierres ou de cailloutis subanguleux, des ossements et des scories
- 5) Mélange de limon sableux et de limon argileux brun-gris marbré de lentilles plus jaunâtre, très compact, contenant des pierres de calcaire (différents degrés de combustion), du charbon de bois, de l'antracite, quelques rares particules de bois décomposé, des lentilles de sable gris-blanc et des nodules de chaux
- 6) Limon argileux et sableux jaunâtre, très compact, contenant des lentilles d'argile limoneuse brun-gris (semblable à la couche 5), des lentilles de sable fin blanc-gris, des pierres oxydées ou ferrugineuses, des radicelles et des racines
- 7) Sable fin peu argileux jaunâtre, homogène et compact, contenant des radicelles et des fragments de pierres anguleuses brunâtre
- 8) Limon peu sableux et argileux brun marbré brun jaunâtre, compact, contenant des fibres de bois décomposées, quelques morceaux de charbon, quelques cailloux subanguleux, quelques fragments de pierres contenant du quartz, des petits galets subanguleux et anguleux émoussés et subarrondis, une lentille grise
- 9) Limon argileux jaune-gris à jaunâtre, compact, contenant quelques lentilles de sable fin gris-blanc, des petits nodules de limon noirâtre compact et des radicelles
- 10) Mélange de sable gris-blanc, de limon argileux gris-jaune et de lentilles de limon argileux brun-noir, compact, contenant des pierres anguleuses émoussées à subanguleuses
- 11) Sable fin gris tacheté de jaune, homogène et compact, contenant des radicelles

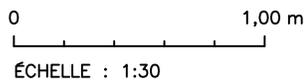
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATION 61A, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



-- Limite de fouille



DES0834

ethnoscop

de remblai successifs, probablement reliés à l'abandon et à la démolition des édifices localisés dans l'emprise du parc linéaire (couches 4 à 6). Notons également qu'au cours de l'excavation mécanique des débris composés de fragments de pierre de calcaire ont été observés à l'interface entre les couches 3 et 4. Par ailleurs, les couches 7 à 10, qui présentent des sols limoneux un peu sableux ou plus argileux, apparaissent comme étant d'origine naturelle. Toutefois, comme la couche 10 comportait une inclinaison abrupte, l'excavation de la tranchée s'est poursuivie manuellement sur une profondeur additionnelle de 0,60 m. Cette initiative a permis de confirmer l'homogénéité des sols et leur origine naturelle.



Photo 39 : Paliers 2 et 3, vestige 61B2 et tranchée profonde dans la sous-opération 61A, direction est (MTL08-12-2-NUM1-339)

- **Sous-opération MTL08-12-2-61B**

La sous-opération 61B a été excavée manuellement afin de dégager le vestige 61B2, mis au jour en paroi sud de la sous-opération 61A au cours de l'excavation mécanique de la tranchée profonde (figure 50). La sous-opération, d'une longueur maximale de 1,70 m et d'une largeur maximale de 0,61 m, est localisée entre le palier 2, au sud, et la paroi sud de la tranchée profonde (photo 40). Les sols excavés au cours de cette sous-opération sont essentiellement constitués des couches 4 (au-dessus du mur) et 5 (au-dessus et le long de l'empattement du mur). Aucun artefact n'a été trouvé à l'occasion de l'excavation de la sous-opération 61B.

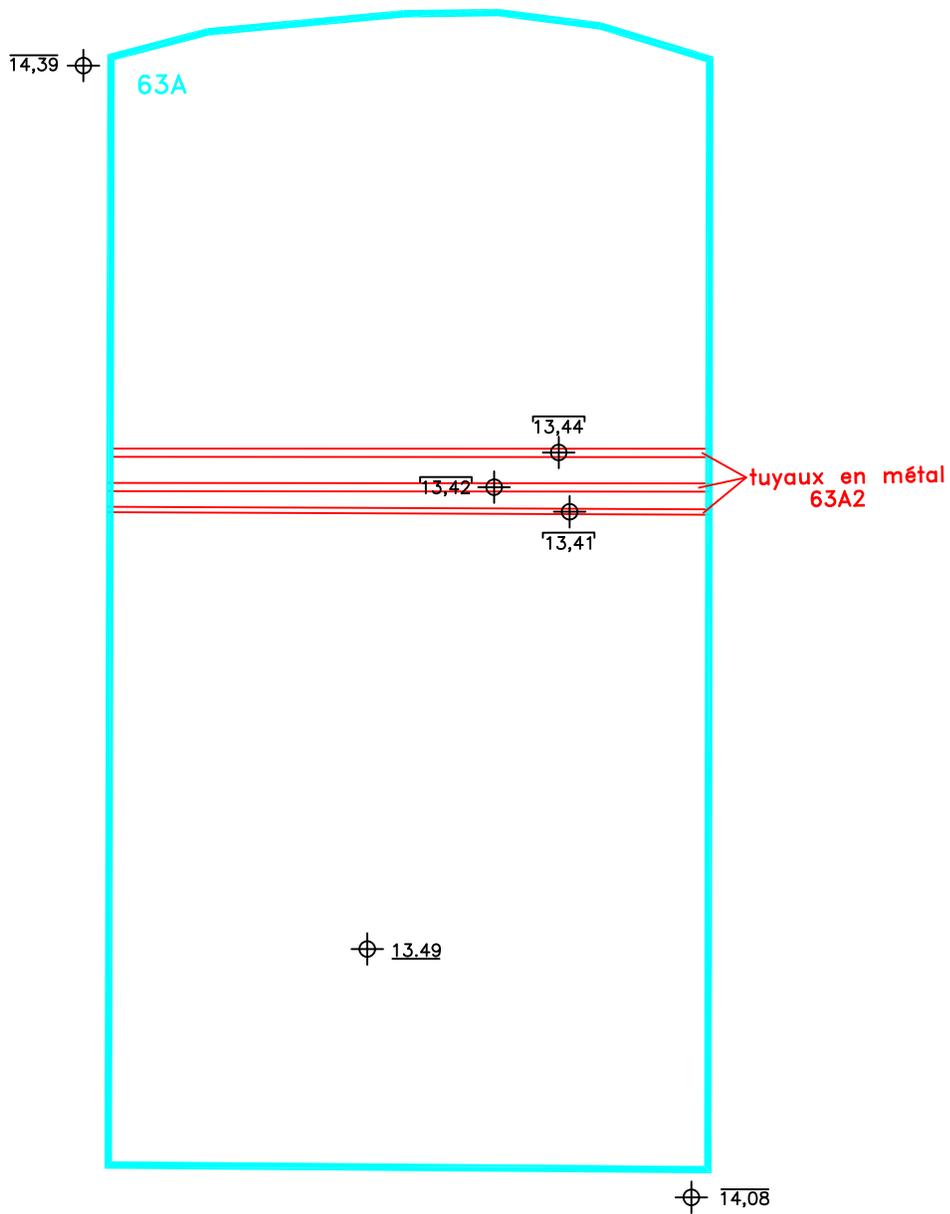


Photo 40 : Sous-opération 61B et vestige 61B2, direction sud-est (MTL08-12-2-NUM1-356)

Le vestige 61B2 se compose d'un mur de béton dont le sommet a été dérasé et dont la hauteur résiduelle est de 0,25 m. Il est orienté selon un axe est-ouest et semble avoir été coulé à même son empattement. Des empreintes de coffrage sont visibles sur le parement nord du mur, mais l'empattement a été coulé directement dans sa tranchée d'implantation. Celui-ci excède le mur de 0,20 m vers le nord et son épaisseur est de 0,16 m. La largeur totale du mur n'a toutefois pu être mesurée. Le sommet du mur se trouve à l'altitude de 14,00 m (NMM) et le sommet de l'empattement à 13,60 m (NMM). Le vestige 61B2 se poursuit dans la paroi est de la sous-opération. L'examen de la superposition du plan d'assurance d'Underwriters' de 1959 (Ethnoscop, 2008 : feuillet 19-3), confronté à la localisation de la sous-opération 61A (plan 5), tend à confirmer que ce vestige serait celui du mur de fondation nord de l'édifice de la McColl Frontenac Products, présent à cet endroit vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

### 2.12.2 Opération MTL08-12-2-63

L'opération 63 est localisée à l'emplacement de l'un des deux sondages prévus dans l'aire d'intervention P7-5 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008 : feuillet 19-1), soit celui situé immédiatement au nord de la rue Notre-Dame (plan 5). De forme rectangulaire et excavée mécaniquement, ses dimensions sont de 3,80 m dans l'axe nord-sud sur 2,00 m dans l'axe est-ouest et sa surface se trouve à l'altitude moyenne de 14,24 m (NMM) (figure 52).



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-63  
 FIGURE 52

- LIMITE DE L'OPÉRATION 63 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 63A
- 63A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- VESTIGE
- 63A2 NUMÉRO DE VESTIGE

- $\odot$  POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- $\overline{14,08}$  SURFACE ACTUELLE
- $\underline{13,49}$  FOND D'EXCAVATION
- $\overline{13,41}$  SOMMET DU VESTIGE



0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25

- **Sous-opération MTL08-12-2-63A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 63A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 63, n'a atteint qu'une profondeur d'environ 0,83 m sous la surface actuelle, soit jusqu'à l'altitude de 13,41 m (NMM). Après avoir enlevé la surface gazonnée et son terreau, ainsi que deux niveaux de remblai successifs, associés à l'aménagement du parc linéaire, l'excavatrice a buté sur un ancien revêtement d'asphalte (photo 41). Ce niveau correspond sans doute à l'ancienne surface de la cour de l'édifice de la McColl Frontenac Products, qui prenait place à cet endroit au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (Ethnoscop, 2008 : feuillet 19-3). Cette couche d'asphalte repose sur un mélange compact de poussière de pierre et de sable lui-même déposé sur un remblai dont la surface comprend plusieurs blocs de pierre de calcaire s'appuyant sur des scories (5 %), du cailloutis, des nodules de chaux et quelques petits fragments de verre incolore qui n'ont pas été recueillis.

C'est dans cette couche, excavée sur environ 0,20 m d'épaisseur, que sont apparus trois tuyaux métalliques de 0,05 m de diamètre, orientés selon un axe est-ouest (vestige 63A2). Une forte odeur d'hydrocarbures émanait de cette couche et la présence de sols contaminés était évidente. C'est pourquoi la décision a été prise d'arrêter les travaux d'excavation. Peu de temps après, l'eau a envahi la moitié nord de l'opération (photo 41). Les tuyaux mis au jour dans l'opération 63 sont similaires à ceux découverts dans l'opération 57. Ils sont de plus orientés selon le même axe et se trouvent sensiblement à la même profondeur.



Photo 41 : Tuyaux métalliques et niveau de l'eau dans la sous-opération 63A, direction sud (MTL08-12-2-NUM1-352)

### 2.12.3 Recommandations

Les opérations 61 et 63 n'ont révélé la présence d'aucune trace d'occupation préhistorique. Quelques niveaux de sols naturels stériles ont toutefois pu être observés dans l'opération 61, à environ 2,30 m de profondeur. Compte tenu que l'ancienne surface des sols naturels y a sans doute été dérasée et, étant donné la présence de sols contaminés dans l'opération 63, aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-5.

### 2.13 Aire d'intervention P7-6

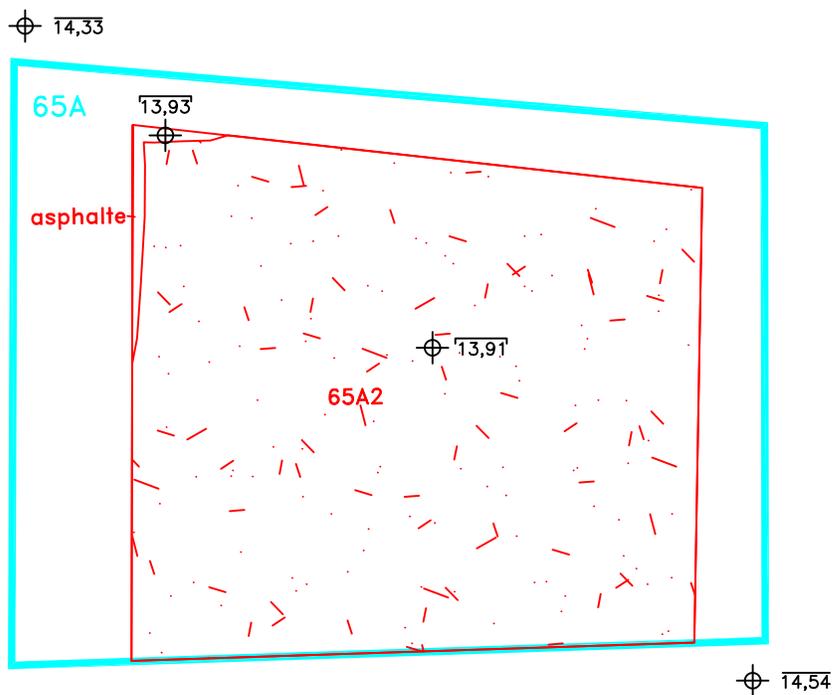
L'aire d'intervention archéologique préhistorique P7-6 est bordée à l'est par la rue Saint-Clément, au sud par la rue Notre-Dame, à l'ouest par l'axe de prolongement de la ruelle située entre les rues Théodore et Saint-Clément et au nord par le prolongement vers l'est de la piste cyclable qui se trouve à environ 10 m au sud de la limite d'emprise nord du MTQ (plan 5). De forme plutôt carrée, elle mesure 35 m dans l'axe est-ouest sur 34 m dans l'axe nord-sud. L'aire d'intervention P7-6 a été retenue car, selon les résultats de la superposition des plans anciens (Ethnoscop, 2008 : feuillets 23-2 à 23-6), seule une station-service y a été érigée au cours du XX<sup>e</sup> siècle. La réalisation de deux sondages y était recommandée dans sa partie nord-est afin de vérifier si des traces d'occupation préhistorique étaient encore présentes, le cas échéant, dans l'ancien niveau de surface des sols naturels stériles (Ethnoscop, 2008 : feuillet 23-1). Un forage (MTL08-12-1-3F) et une tranchée exploratoire (MTL08-12-1-3G), ayant fait l'objet d'une surveillance au cours de la Phase 1 de l'inventaire archéologique (Ethnoscop, 2012), ont permis de constater que la surface des sols naturels semblait se trouver à environ 1,50 m de profondeur sous la surface actuelle. Malgré la présence de contaminants aux hydrocarbures, il a tout de même été recommandé de poursuivre la recherche archéologique dans l'aire d'intervention P7-6 en réalisant les deux sondages prévus derrière le bâtiment de la station-service.

#### 2.13.1 Opération MTL08-12-2-65

L'opération 65 est localisée à l'emplacement de l'un des deux sondages prévus dans l'aire d'intervention P7-6 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008 : feuillet 23-1), soit celui situé au centre de la limite nord (plan 5). De forme rectangulaire, ses dimensions sont de 2,00 m dans l'axe nord-sud sur 2,50 m dans l'axe est-ouest et sa surface se trouve à l'altitude moyenne de 14,44 m (NMM) (figure 53).

- **Sous-opération MTL08-12-2-65A**

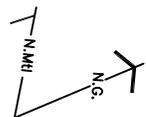
L'excavation mécanique de la sous-opération 65A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 65, a mené à la découverte d'une dalle de béton à environ 0,50 m sous la surface actuelle (vestige 65A2), soit à l'altitude de 13,91 m (NMM), qui a occasionné l'arrêt des travaux (photo 42). Les quatre couches de sol qui se trouvent au-dessus de cette dalle sont associées à l'aménagement du parc linéaire. Comme la surface de la dalle de béton est inégale et qu'elle est surmontée d'une couche d'asphalte du côté nord de l'excavation (photo 42), il semble évident qu'elle constitue la surface de l'ancienne ruelle illustrée sur les plans de Goad de 1914 et d'Underwriters' de 1959 et 1971 (Ethnoscop, 2008 : feuillets 23-5 et 23-6).



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-65  
 FIGURE 53

- LIMITE DE L'OPÉRATION 65 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 65A
- 65A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- VESTIGE
- 65A2 NUMÉRO DE VESTIGE

- BÉTON
-  POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 14,54 SURFACE ACTUELLE
- 13,91 SOMMET DU VESTIGE



0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25



Photo 42 : Dalle de béton au fond de la sous-opération 65A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM1-366)

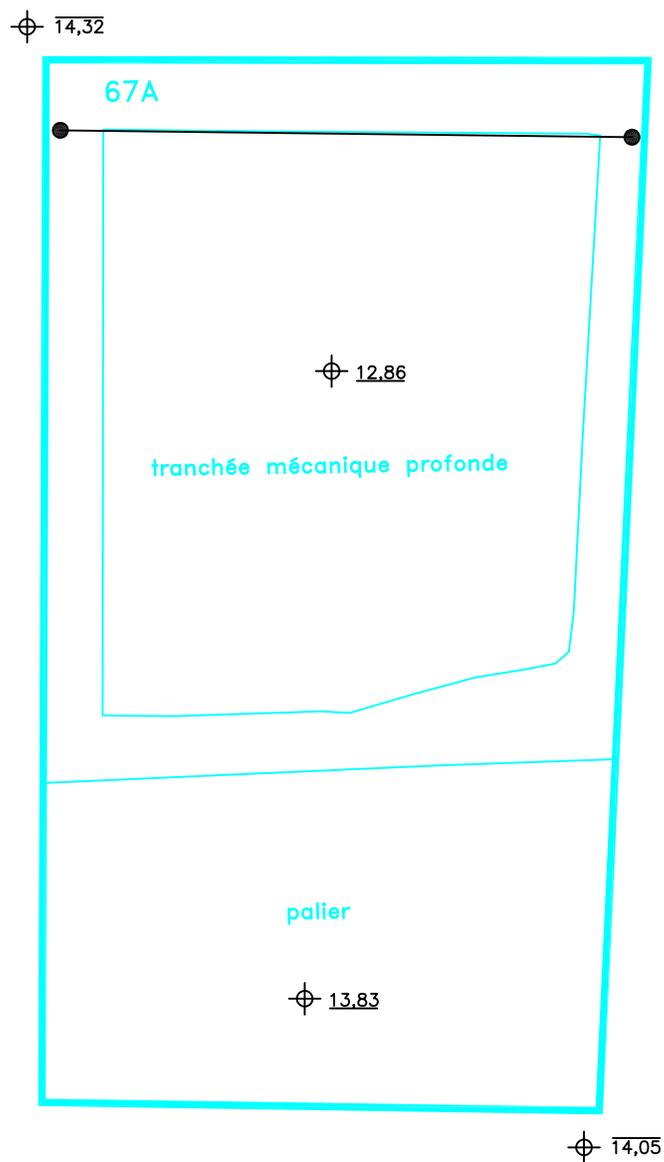
### 2.13.2 Opération MTL08-12-2-67

L'opération 67 se trouve à l'emplacement de l'un des deux sondages prévus dans l'aire d'intervention P7-6 du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008 : feuillet 23-1), soit celui situé au centre de la partie est, en bordure de la rue Saint-Clément (plan 5). De forme rectangulaire, ses dimensions sont de 3,50 m dans l'axe nord-sud et de 2,00 m dans l'axe est-ouest (figure 54) et sa surface moyenne se trouve à 14,19 m d'altitude (NMM).

- **Sous-opération MTL08-12-2-67A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 67A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 67, comprenait une tranchée profonde où l'excavation a dû être interrompue à environ 1,30 m sous la surface actuelle, soit à l'altitude de 12,86 m (NMM), après que l'eau eut envahi la tranchée. Le niveau de l'eau s'est par la suite stabiliser à environ 13,00 m d'altitude (NMM) (figure 55). Un palier a aussi été aménagé dans la partie sud à l'altitude de 13,83 m (NMM). Aucune sous-opération manuelle n'a pu être réalisée dans l'opération 67 (photo 43).

Le relevé stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 67A (figure 55) révèle la présence d'une couche de remblai (couche 7), composée en grande partie de briques rouges (photo 43) provenant probablement des maisons en rangées démolies pour l'aménagement du parc linéaire (Ethnoscop, 2008 : feuillets 23-5 et 23-6). Les couches 1 à 4 sont directement associées à l'aménagement du parc, alors que les couches 5 et 6 ainsi que la couche 7 correspondent au niveau d'abandon et de démolition des édifices présents dans l'emprise du parc linéaire (figure 55).

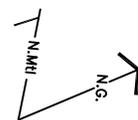


MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-67  
 FIGURE 54

- LIMITE DE L'OPÉRATION 67 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 67A
- 67A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- ⊕ POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 14,32 SURFACE ACTUELLE
- 12,83 FOND D'EXCAVATION

0 0,25 0,50 m  
 ÉCHELLE : 1:25



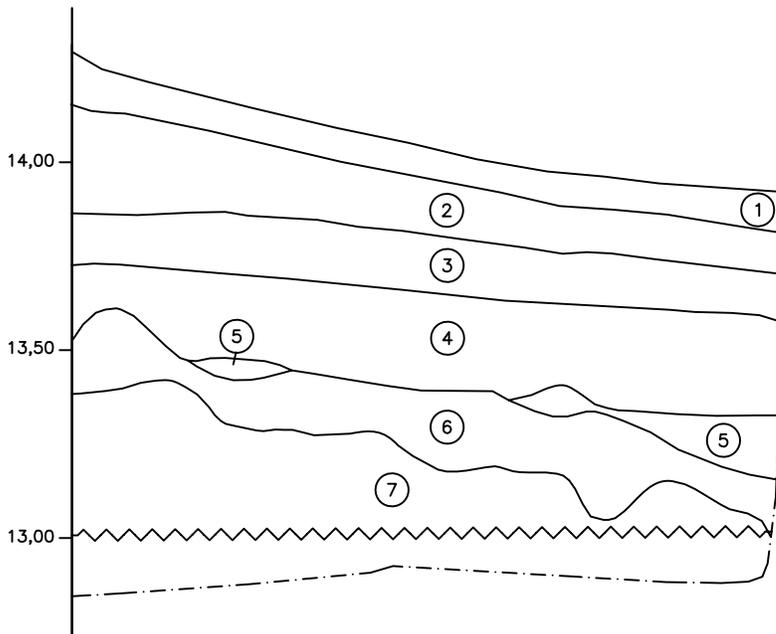
DES0834

ethnoscop

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2

COUPE STRATIGRAPHIQUE SOUS-OPÉRATION 67A, PAROI NORD

mètres (NMM)



- ① Surface gazonnée et terreau constitué d'un limon faiblement sableux et argileux brun moyen, homogène et meuble à ferme, contenant des radicelles, des lentilles d'argile gris-vert et des racines
- ② Limon faiblement sableux brun-gris foncé, homogène et moyennement compact, contenant du cailloutis, des cailloux et des pierres subanguleux à anguleux et des lentilles de limon ou de sable très fin grisâtre
- ③ Mélange de pierre concassée et de criblure de pierre dans une matrice de sable brun-gris foncé, homogène et compact, avec des fragments et des nodules de mortier, des particules de brique et des lentilles d'argile rosée
- ④ Sable fin brun clair tacheté jaune, orange et brun-gris, hétérogène et moyennement compact, contenant du cailloutis et des cailloux anguleux et subanguleux, des fragments de mortier et d'asphalte
- ⑤ Sable légèrement argileux brun tacheté orange, hétérogène et compact, contenant du cailloutis et des cailloux subanguleux, des nodules de mortier et des particules de brique
- ⑥ Argile limoneuse gris foncé bleuté, homogène et très compact, avec des lentilles d'argile gris bleuté, du cailloutis et des cailloux anguleux, subanguleux et subarrondis
- ⑦ Sable assez grossier brun orangé, hétérogène et assez compact, contenant 30% de briques, de fragments et particules de brique et de mortier, de cailloux anguleux, de lentilles d'argile gris bleuté foncé, de pièces de bois en décomposition et de fragments de crépi

~ Niveau d'eau

- - - Limite de fouille



ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop



Photo 43 : Présence d'eau au fond de la sous-opération 67A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-380)

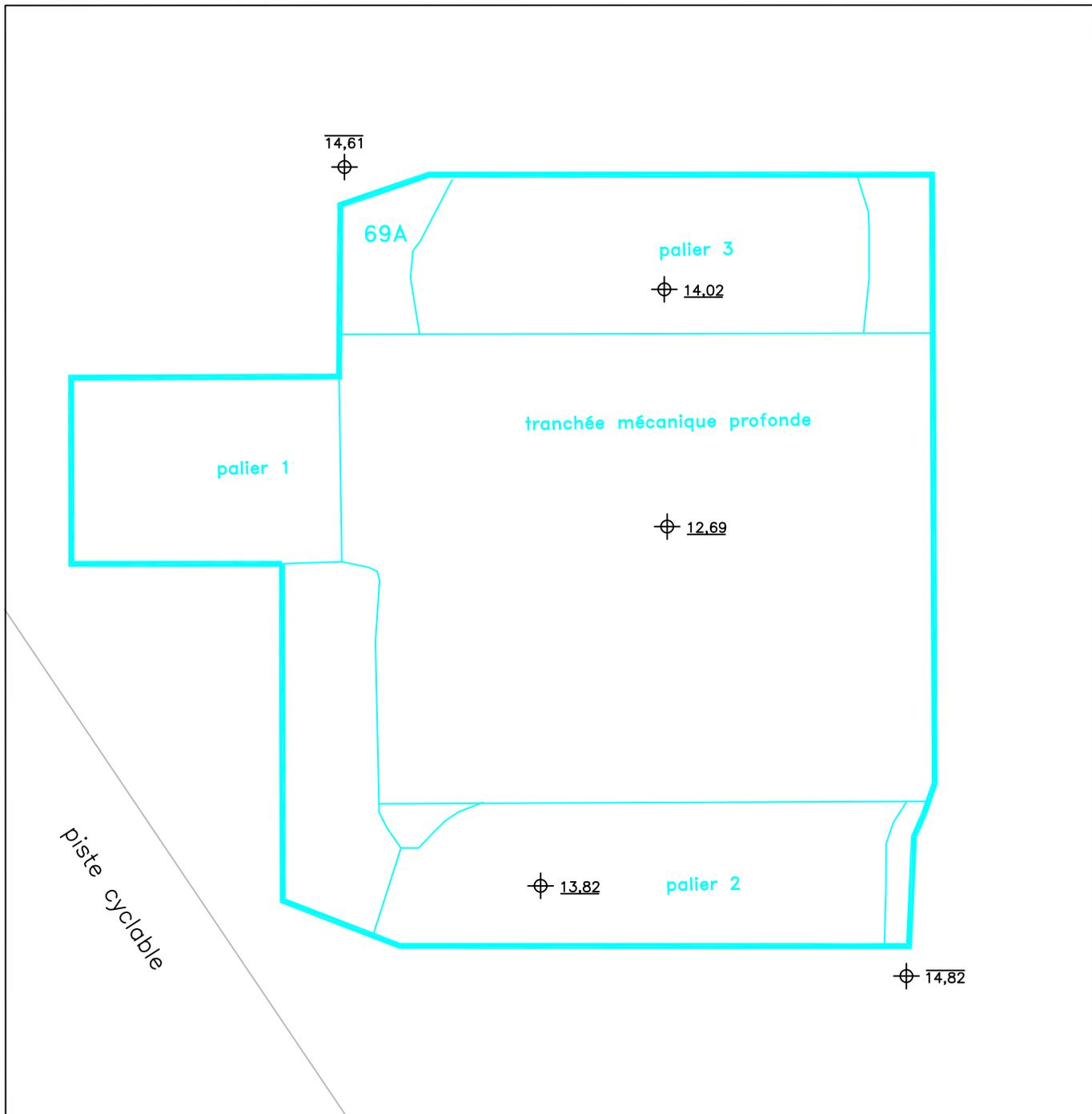
### 2.13.3 Opération MTL08-12-2-69

L'opération 69 a été ajoutée à la suite des résultats négatifs de la sous-opération 67A et afin de compléter l'inventaire de l'aire d'intervention P7-6 (plan 5). De forme rectangulaire, ses dimensions sont de 3,20 m dans l'axe nord-sud et de 2,70 m dans l'axe est-ouest (figure 56). Sa surface moyenne se trouve à 14,72 m d'altitude (NMM).

- **Sous-opération MTL08-12-2-69A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 69A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 69, comprenait une tranchée profonde qui a atteint une profondeur d'environ 2,10 m sous la surface actuelle, soit l'altitude de 12,69 m (NMM). L'eau a toutefois envahi cette tranchée où il a été par la suite impossible de poursuivre les travaux d'excavation (photo 44). Trois paliers y ont été aménagés : le premier dans le prolongement vers l'ouest de la tranchée profonde et les deux autres de part et d'autre de cette même tranchée (figure 56). Le palier 2, du côté sud, se trouve à l'altitude de 13,82 m (NMM) et le palier 3, du côté nord, à l'altitude de 14,02 m (NMM).

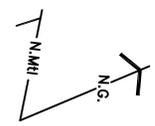
Le relevé stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 69A révèle sensiblement la même séquence de déposition des sols que celle de la paroi nord de la sous-opération 67A, c'est pourquoi il n'est pas présenté dans ce rapport. Notons cependant que, avant l'arrivée de l'eau, le fond de la tranchée excavée mécaniquement dégageait une forte odeur d'hydrocarbure.



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-69  
 FIGURE 56

- LIMITE DE L'OPÉRATION 69 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 69A
- 69A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU

- $\oplus$  POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- $\overline{14.82}$  SURFACE ACTUELLE
- $\underline{12.69}$  FOND D'EXCAVATION



DES0834

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

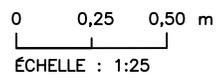




Photo 44 : Présence d'eau au fond de la sous-opération 69A, direction nord (MTL08-12-2-NUM1-365)

#### **2.13.4 Recommandations**

Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans les opérations 65, 67 et 69. Aucun sol naturel n'y a de plus été observé étant donné la présence de sols contaminés et de l'eau souterraine dans les opérations 67 et 69, dont le niveau s'est stabilisé à environ 1,65 m de profondeur sous la surface actuelle, et d'une dalle de béton à 0,50 m de profondeur dans l'opération 65. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-6.



**Tableau 2 : Inventaire archéologique préhistorique – Sommaire des résultats**

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
P3-2	MTL08-12-2-39	39A	18,15	17,17	L'opération 39, où les remblais atteignent une profondeur d'environ 1 m sous la surface actuelle, n'a mené à la découverte d'aucune trace d'occupation préhistorique. Par ailleurs, la surveillance archéologique de la sous-opération MTL08-12-1-2B, plus à l'est, avait révélé la présence de remblais jusqu'à une profondeur de 3 m (Ethnoscop, 2012). Dans les deux cas l'ancienne surface des sols naturels stériles avait cependant subi un décapage. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire d'intervention P3-2.
		39B			
		39C			
		39D			
P3-3	MTL08-12-2-35	35A	17,03	15,32	L'opération 35 n'a pas permis d'observer de traces d'occupation préhistorique. Une couche de sol naturel stérile y a bien été dégagée à environ 1,70 m de profondeur, mais l'ancienne surface de cette couche est absente, ayant sans doute été décapée au cours de la période historique. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P3-3. Il en va de même pour le dallage mis au jour dans cette opération, compte tenu qu'il a probablement été aménagé vers le milieu du XX <sup>e</sup> siècle et abandonné lors de l'aménagement du parc linéaire au cours des années 1970.
		35B			
		35C			
		35D			

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
P3-4	MTL08-12-2-31	31A	16,73	16,19	Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans les opérations 31 et 33. Des sols naturels stériles y ont cependant été observés sous des niveaux d'occupation historique. L'ancienne surface de ces sols naturels est cependant absente ayant sans doute été décapée pendant la période historique. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P3-4.
		31B			
		31C			
	MTL08-12-2-33	33A	16,52	15,30	
		33B			
		33C			
		33D			
P3-5	MTL08-12-2-1	1A	15,40	14,40	L'opération 1 n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. La surface des sols naturels stériles semble toutefois encore en place, à environ 1,00 m sous la surface actuelle. Il est donc recommandé d'excavé mécaniquement les sols au-dessus de la surface des sols naturels stériles, afin de réaliser six sondages manuels de 2 m x 2 m répartis entre l'opération 1 et l'opération 37, où cette surface a aussi été observée à la même profondeur. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
		1B			
P3-5	MTL08-12-2-3	3A	14,98		L'opération 3 n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Un sol naturel stérile, constitué d'une argile limoneuse grise, a cependant été observé sous 4,00 m de remblais. L'ancienne surface de ce sol naturel est par ailleurs absente, ayant sans doute été décapée avant la mise en place des remblais. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée à l'emplacement ainsi qu'en périphérie de l'opération 3.

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
P3-5	MTL08-12-2-5	5A	14,48	11,75	L'opération 5 n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Un sol naturel stérile, constitué d'une couche de sable lité, a cependant été observé sous environ 2,75 m de remblais. L'ancienne surface de ce sol naturel est par ailleurs absente, ayant sans doute été décapée avant la mise en place des remblais. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée à l'emplacement ainsi qu'en périphérie de l'opération 5.
		5B			
		5C			
		5D			
P3-5	MTL08-12-2-7	7A	14,98	12,40	L'opération 7 n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Un sol naturel stérile, constitué d'une argile limoneuse grise, a cependant été observé sous 2,60 m de remblais. L'ancienne surface de ce sol naturel est par ailleurs absente, ayant sans doute été décapée avant la mise en place des remblais. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée à l'emplacement ainsi qu'en périphérie de l'opération 7.
		7B			
P3-5	MTL08-12-2-9	9A	14,82	13,80	L'opération 9 n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Un niveau de sol naturel témoignant d'une occupation historique ainsi que ce qui apparaît comme la surface des sols naturels stériles sont toutefois encore en place, à environ 1,00 m sous la surface actuelle. Il est donc recommandé d'excavé mécaniquement les sols au-dessus de la surface des sols naturels stériles, afin de réaliser deux sondages manuels de 2 m x 2 m en périphérie immédiate de l'opération 9. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques étaient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
		9B			
		9C			
P3-5	MTL08-12-2-11	11A	14,95		Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 11. La présence d'une tranchée comblée de pierre concassée et la montée du niveau d'eau ont mené à l'interruption de l'excavation mécanique. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée à l'emplacement ainsi qu'en périphérie de l'opération 11.

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
P3-5	MTL08-12-2-15	15A	14,40	12,05	Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 15. Un niveau de sol naturel témoignant d'une occupation historique a cependant été mis au jour à 2,35 m de profondeur. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est toutefois recommandée à l'emplacement ainsi qu'en périphérie de l'opération 15.
		15B			
		15C			
P3-5	MTL08-12-2-37	37A	15,80	15,00	L'opération 37 n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. L'ancienne surface des sols naturels a cependant été identifiée à environ 1 m sous la surface actuelle, en périphérie immédiate de l'opération 9. Il est donc recommandé d'excaver mécaniquement les sols au-dessus de la surface des sols naturels stériles, afin de réaliser six sondages manuels de 2 m x 2 m répartis entre l'opération 37 et l'opération 1, où cette surface a aussi été observée à la même profondeur. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
P3-5	BjFj-I-1	1A	14,35	12,65	L'opération BjFj-I-1 a mené à la découverte d'un tesson de céramique amérindienne qui n'a pu être daté précisément. Comme il apparaît probable que l'ancienne surface des sols naturels stériles puisse être présente en périphérie du nouveau site BjFj-I, il est recommandé d'excaver mécaniquement les sols jusqu'à l'atteinte de cette surface et de réaliser 4 sondages manuels de 2 m x 2 m dans ses environs immédiats. Par ailleurs, la partie de l'aire d'intervention P3-1 située au sud de l'aire P3-5 devra faire l'objet d'une surveillance archéologique et si la logistique le permet de 4 sondages additionnels de 2 m x 2 m dans la chaussée de la rue Notre-Dame.
		1B			
		1C			

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
P4-2	MTL08-12-2-17	17A	16,47	13,97	L'opération 17 n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Des niveaux de sable lité qui semblent correspondre à l'ancien lit du ruisseau Migeon ont toutefois pu y être observés à environ 2,50 m de profondeur. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée à l'emplacement et en périphérie de l'opération 17.
P4-2	MTL08-12-2-19	19A	16,85	14,50	L'opération 19 n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Des niveaux de galets et de sable lité qui semblent correspondre à l'ancien lit du ruisseau Migeon y ont toutefois été observés à très faible profondeur. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée à l'emplacement et en périphérie de l'opération 19.
		19B			
P4-2	MTL08-12-2-21	21A	16,94		Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 21 et les niveaux de sols naturels stériles n'ont pu être atteints à cause de la présence de structures de béton et d'un ancien réservoir. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée à l'emplacement et en périphérie de l'opération 21.
P4-2	MTL08-12-2-23	23A	16,94		Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 23 et les niveaux de sols naturels stériles n'ont pu être atteints à cause de la présence d'une structure de béton. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée à l'emplacement et en périphérie de l'opération 23.
P4-2	MTL08-12-2-25	25A	16,34		Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 25 à cause de la présence de canalisations d'où émanait une forte odeur d'essence. Un niveau de galets qui semble correspondre à l'ancien lit du ruisseau Migeon a toutefois pu être observé. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée à l'emplacement et en périphérie de l'opération 25.

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
P4-2	MTL08-12-2-27	27A	16,45	13,50	L'opération 27 n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Quelques niveaux de sable possiblement lité qui semblent correspondre à l'ancien lit du ruisseau Migeon y ont toutefois été observés. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée à l'emplacement et en périphérie de l'opération 27.
P4-2	MTL08-12-2-29	29A	17,35	13,21	L'opération 29 n'a pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Un épais niveau de galets qui semble correspondre à l'ancien lit du ruisseau Migeon y a toutefois été observé. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée à l'emplacement et en périphérie de l'opération 29.
P4-3	MTL08-12-2-41	41A	17,50	15,77	L'opération 41 na pas mené à la découverte de traces d'occupation préhistorique. Seule la surface d'un sol naturel contenant des artefacts associés à une occupation historique remontant à la première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle a été observée. La présence de sols contaminés a cependant nécessité l'interruption de l'excavation. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée dans l'aire d'intervention P4-3.
		41B			
P5-3	MTL08-12-2-55	55A	14,75	Au plus 13,00	L'opération 55 n'a pas permis de confirmer la présence de traces d'occupation préhistorique. Une couche de sol naturel stérile a toutefois été dégagée à environ 1,70 m de profondeur, sous une dalle de béton dont la construction a sans aucun doute perturbé l'ancienne surface des sols naturels. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P5-3.
		55B			

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
P6-1	MTL08-12-2-45	45A	14,45	13,35	Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 45. Un niveau de sol naturel dont la surface a été perturbée par une occupation historique a cependant été observé à environ 1,10 m de profondeur. Comme il apparaît probable que la surface d'origine puisse être préservée autour de l'opération 45, il est recommandé d'excavé mécaniquement les sols au-dessus de cette surface, afin de réaliser 20 sondages manuels de 2 m x 2 m dans les limites de l'aire d'intervention P6-1. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
		45B			
		45C			
P6-1	MTL08-12-2-47	47A	14,36	13,75	Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 47. La surface des sols naturels stériles a cependant pu être observée à une profondeur d'environ 0,60 m sous la surface actuelle. Comme il apparaît probable que l'ancienne surface des sols naturels puisse être préservée autour de l'opération 47, il est recommandé, après avoir excavé mécaniquement les sols au-dessus de cette surface, de réaliser 20 sondages manuels de 2 m x 2 m dans les limites de l'aire d'intervention P6-1. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
		47B			
P6-1	MTL08-12-2-49	49A	14,25	13,55	Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 49. La surface des sols naturels stériles a cependant pu être observée à une profondeur d'environ 0,70 m sous la surface actuelle. Comme il apparaît probable que l'ancienne surface des sols naturels puisse être préservée autour de l'opération 49, il est recommandé, après avoir excavé mécaniquement les sols au-dessus de cette surface, de réaliser 20 sondages manuels de 2 m x 2 m dans les limites de l'aire d'intervention P6-1. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
		49B			

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
P6-1	MTL08-12-2-51	51A	14,07	13,00	Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 51. Un niveau de sol naturel stérile a cependant pu être observé du côté est, à une profondeur d'environ 1,00 m sous la surface actuelle. Comme il apparaît probable que l'ancienne surface des sols naturels puisse être préservée autour de l'opération 51, il est recommandé, après avoir excavé mécaniquement les sols au-dessus de cette surface, de réaliser 20 sondages manuels de 2 m x 2 m dans les limites de l'aire d'intervention P6-1. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
		51C			
P7-2	MTL08-12-2-43	43A	14,59	12,00	Aucune trace d'une occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 43. Seul un niveau de sol naturel stérile, dont la surface avait subi un décapage, y a été observé. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-2.
		43B			
		43C			
P7-2	MTL08-12-2-53	53A	14,82		Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 53 et aucun sol naturel n'y a été observé, étant donné la présence, à environ 2,00 m de profondeur, d'une dalle de béton. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-2.
P7-3	MTL08-12-2-57	57A	13,84	13,00	Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans les limites de l'opération 57. Seul un niveau de sol naturel qui semble avoir été contaminé par des canalisations mises au jour à proximité y a été observé. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée dans l'aire P7-3.
P7-3	MTL08-12-2-59	59A	14,05		Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 59. Aucun sol naturel n'y a de plus été observé, étant donné la présence d'une dalle de béton à environ 0,40 m de profondeur sous la surface actuelle. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-3.

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
P7-5	MTL08-12-2-61	61A	15,31	13,00	L'opération 61 n'a révélé la présence d'aucune trace d'occupation préhistorique. Quelques niveaux de sols naturels stériles ont pu y être observés à environ 2,30 m de profondeur. Toutefois, l'ancienne surface de ces sols naturels a sans doute été dérasée. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-5.
		61B			
P7-5	MTL08-12-2-63	63A	14,24		Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 63. Aucun niveau de sol naturel n'y a de plus été observé à cause de la présence de sols contaminés ayant nécessité l'arrêt de l'excavation. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée dans l'aire P7-5.
P7-6	MTL08-12-2-65	65A	14,44		Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 65. Aucun sol naturel n'y a de plus été observé, étant donné la présence d'une dalle de béton à 0,50 m de profondeur sous la surface actuelle, qui n'a pu être enlevée, empêchant ainsi la poursuite des travaux d'excavation. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-6.
P7-6	MTL08-12-2-67	67A	14,19		Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 67. Aucun sol naturel n'y a de plus été observé étant donné la présence de sols contaminés et de l'eau souterraine, dont le niveau s'est stabilisé à environ 1,19 m de profondeur sous la surface actuelle. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-6.
P7-6	MTL08-12-2-69	69A	14,72		Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été trouvée dans l'opération 69. Aucun sol naturel n'y a de plus été observé étant donné la présence de sols contaminés et de l'eau souterraine, dont le niveau s'est stabilisé à environ 2,10 m de profondeur sous la surface actuelle. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire P7-6.



3.0

Inventaire archéologique historique

---



### **3.1 Mandat spécifique et objectifs**

La zone d'étude de la Phase 2 de l'inventaire archéologique du projet de modernisation de la rue Notre-Dame, réalisée à l'automne 2008, comprend 28 zones à potentiel archéologique historique pour lesquelles un plan d'intervention a été élaboré (Ethnoscop, 2008). Seules les zones à potentiel H64, H66, H69, H70, H76 et H84, qui comprenaient les aires d'intervention H64-1, H66-1, H69-1, H70-1, H70-2, H76-1, H76-3 et H84-1, ont fait l'objet de cet inventaire archéologique.

Les 22 autres zones à potentiel archéologique historique localisées dans les limites de la zone d'étude n'ont pas été inventoriées au cours de la Phase 2. Pour 14 d'entre elles (H61, H62, H63, H65, H67, H72, H74, H75, H78, H79, H80, H81, H82 et H83), auxquelles il faut ajouter l'aire d'intervention H76-2, le plan d'intervention prévoyait une surveillance archéologique, dont l'ampleur sera évaluée lorsque la planification des travaux du projet de modernisation de la rue Notre-Dame sera connue. En ce qui a trait aux huit autres zones à potentiel historique, les interventions archéologiques recommandées dans le plan d'intervention y ont été abandonnées. Dans cinq d'entre elles (H68, H85, H86, H87 et H88), aucuns travaux ne seront réalisés par le MTQ dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame, alors que dans deux autres (H73 et H77) il est actuellement impossible d'intervenir, compte tenu que H73 se trouve directement dans l'entrée asphaltée de l'entrepôt de Sucre Lantic et que H77 se situe dans le terrain de stationnement asphalté de cette même compagnie; dans la dernière (H71), les résultats de la Phase 1 de l'inventaire archéologique confirment l'absence de potentiel.

Les principaux objectifs de l'inventaire archéologique historique étaient : de repérer et de caractériser les vestiges et les niveaux d'occupation qui ont successivement occupé la zone d'étude au cours de la période historique; de documenter les bâtiments dont les vestiges sont mis au jour; de trouver des traces d'activités agricoles, correspondant à la première phase d'occupation historique, qui pourraient avoir persisté jusqu'à aujourd'hui. Pour réaliser ces objectifs, 20 opérations ont été excavées mécaniquement, auxquelles se sont ajoutées 8 sous-opérations excavées manuellement, au cours de l'inventaire archéologique des 8 aires d'intervention qui font partie de ce mandat. Les dimensions des opérations varient d'une aire d'intervention à l'autre et prennent surtout la forme de longues tranchées linéaires atteignant jusqu'à 10 m de longueur sur 2 m à 4 m de largeur.

### **3.2 Aire d'intervention H64-1**

La zone à potentiel historique H64 se trouve à l'extrémité est de la rue Peter-McGill, immédiatement à l'ouest de la rue Préfontaine. L'aire d'intervention H64-1 correspond exactement au même espace, qui mesure 20 m sur 20 m (plan 2). Le plan d'intervention archéologique prévoyait la réalisation d'un sondage de 2 m x 10 m qui visait à vérifier la persistance de niveaux d'occupation ou de vestiges de bâtiments qui se sont succédés à cet endroit au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, avant le percement de la rue Peter-McGill vers la fin de ce même siècle. De plus, les résultats de la superposition des plans anciens au plan de base actuel (Ethnoscop, 2008 : feuillets 12-2 et 12-3) montrent des espaces résiduels dans

les arrière-cours qui pourraient receler éventuellement des traces d'occupation préurbaine remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### 3.2.1 Opération MTL08-12-2-36

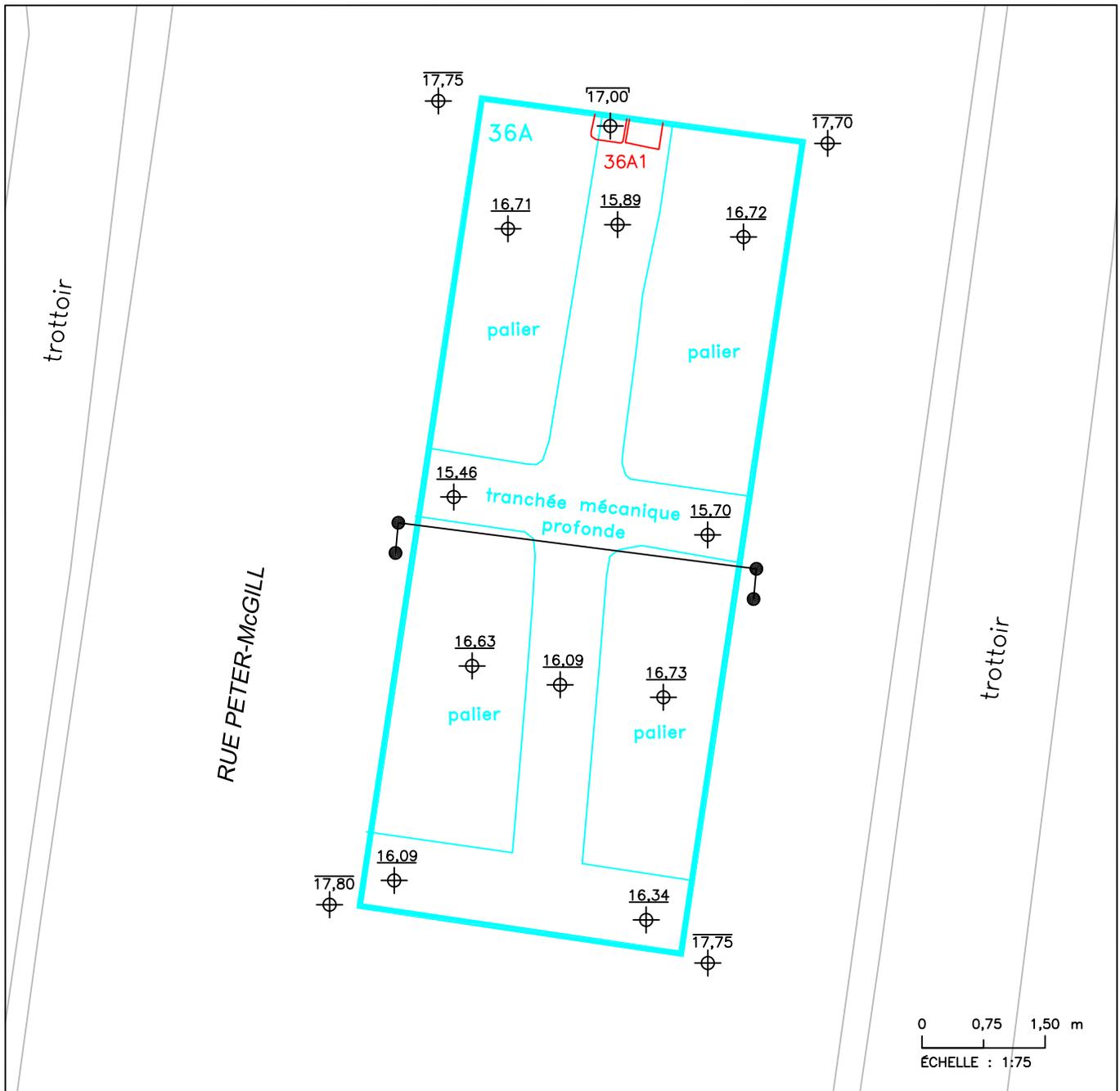
Afin de documenter cet espace, l'opération 36 a été implantée dans la partie nord de l'aire d'intervention H-64-1, au centre de la rue Peter-McGill (plan 2). Elle mesure 10 m dans l'axe est-ouest sur 4 m dans l'axe nord-sud et sa surface se trouve à l'altitude moyenne de 17,75 m (NMM).

- **Sous-opération MTL08-12-2-36A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 36A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 36, atteint une profondeur de 1,05 m sous la chaussée actuelle qui correspond à l'altitude de 16,70 m (NMM) (figure 57). Aucun sol d'occupation n'avait été observé en cours d'excavation et plusieurs sols apparemment d'origine naturelle étaient visibles au fond de l'excavation de 4 m x 10 m. Dans le but de mieux documenter ces sols, deux tranchées profondes ont alors été pratiquées : la première orientée dans l'axe nord-sud, à l'extrémité ouest de la sous-opération 36A et la deuxième orientée dans l'axe est-ouest, traversant la sous-opération 36A en son centre (figure 57; photo 45). En raison de la présence de contaminants dégageant une forte odeur d'hydrocarbures, la tranchée profonde à l'extrémité ouest de la sous-opération a dû être immédiatement remblayée. Une autre tranchée profonde orientée dans l'axe nord-sud a alors été excavée dans la partie centrale de la sous-opération, puisque les différents sols observés à la base de l'excavation mécanique semblaient être le résultat d'un litage à fort pendage vers le sud.

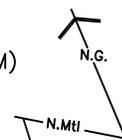


Photo 45 : Sous-opération 36A et vestige 36A1 en paroi est, direction est (MTL08-12-2-NUM2-219)



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-36  
 FIGURE 57

- |             |  |                    |                                  |
|-------------|--|--------------------|----------------------------------|
|             | LIMITE DE L'OPÉRATION 36 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 36A |                    | COUPE STRATIGRAPHIQUE            |
| <b>36A</b>  | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                             |                    | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
|             | CHANGEMENT DE NIVEAU                                 | $\overline{17,75}$ | SURFACE ACTUELLE                 |
|             | VESTIGE  | <u>16,09</u>       | FOND D'EXCAVATION                |
| <b>36A1</b> | NUMÉRO DE VESTIGE                                    | $\overline{17,00}$ | SOMMET DU VESTIGE                |



DES0834

ethnoscop

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg



Le vestige 36A1, mis au jour à l'extrémité est de la sous-opération 36A, est constitué d'une maçonnerie orientée dans l'axe est-ouest dont seulement deux pierres sont visibles en paroi est (photo 45). Ces pierres de calcaire ébauchées, dont l'une a été retirée au moment de l'excavation mécanique, sont déposées à plat côte à côte. La maçonnerie a une largeur totale de 0,90 m dans l'axe nord-sud et excède la paroi est de 0,20 m vers l'ouest, à une profondeur d'environ 0,75 m sous la surface de la chaussée. La pierre retirée laisse présumer que la maçonnerie se poursuit vers l'est sur une hauteur résiduelle de 0,18 m. Du mortier semble être présent au sommet de la maçonnerie, mais de façon très fugace. Étant donné le peu d'éléments observés et l'absence de retour vers le nord ou le sud, la nature de ce vestige demeure incertaine. On peut toutefois poser l'hypothèse qu'il s'agit d'une maçonnerie associée au bâti de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui prenait place avant le percement de la rue Peter-McGill.

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 36A (figure 58) permet de regrouper les couches en trois événements principaux : les couches associées à la chaussée actuelle, les remblais de rehaussement ou de nivellement et les sols naturels stériles. Dans ce relevé, les couches supérieures ont été observées essentiellement dans les parois perpendiculaires à l'axe de la coupe puisqu'il s'agit de sols qui ont été en grande partie retirés lors de l'excavation mécanique. Étant donnée la discontinuité de certaines de ces couches et l'irrégularité de certaines autres, elles n'ont pas fait l'objet d'extrapolation afin de compléter la portion supérieure du relevé entre les deux parois. Les couches associées à la chaussée actuelle sont au nombre de trois : la couche 1 correspond au revêtement d'asphalte de la chaussée de la rue Peter-McGill, suivie de la couche 2 constituée de béton et de la pierre concassée de la couche 3 qui forme la base d'appui de la chaussée (figure 58). Suivent plusieurs niveaux de remblai : la couche 4 qui ne se trouve que du côté nord de la tranchée, la couche 5 qui n'est présente que du côté sud de la tranchée et la couche 6 présente du côté nord seulement.

Sous ces différents remblais, les couches 7 à 12 constituent plusieurs niveaux de sols naturels stériles qui comportent une forte pente descendante vers le sud. C'est pourquoi elles se présentent verticalement dans le relevé stratigraphique (figure 58). Il est à noter que la couche 10, constituée d'un sable faiblement argileux, graveleux et caillouteux, comprend deux importantes lentilles qui correspondent aux couches 11 et 12, respectivement un sable faiblement limoneux et graveleux grisâtre et un sable faiblement argileux de brun-gris à brun-jaune. Il s'agit d'un type de déposition formée des couches 7 à 12 qui présente des caractéristiques pouvant probablement s'associer à une terrasse d'obturation latérale de chaque côté d'une langue glacière dans la vallée du Saint-Laurent.

### **3.2.2 Recommandations**

L'opération 36 a mené à la découverte de ce qui apparaît comme étant une maçonnerie orientée selon un axe est-ouest, datant possiblement de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Aucun artefact n'y a été recueilli et aucun sol archéologique en place n'y a été observé. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire d'intervention H64-1.

**Coupe stratigraphique des parois sud, ouest et nord de la sous-opération  
MTL08-12-2-36A**

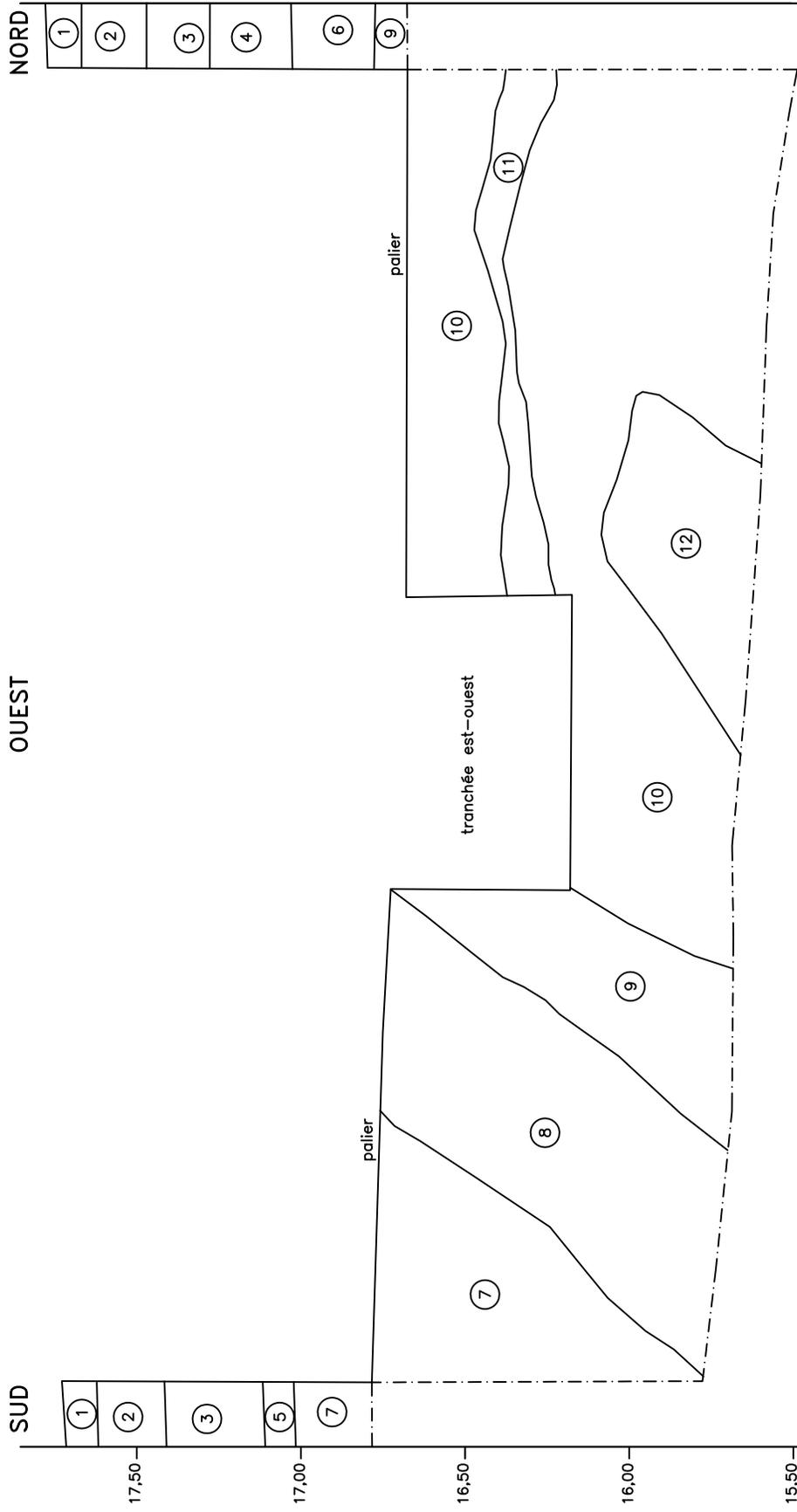
**Description des couches**

- 1) Asphalte
- 2) Béton
- 3) Pierre concassée de calcaire 0-3/4 po
- 4) Limon sableux brun-jaune à brun-gris, hétérogène et compact, contenant des galets subarrondis de pierre de calcaire, quelques galets subanguleux, des roches granitiques (moins de 3 cm)
- 5) Limon sableux brun-jaune, hétérogène et ferme, contenant quelques fragments anguleux de pierre de calcaire, quelques petits fragments de charbon de bois et des particules de brique et de mortier
- 6) Sable limoneux brun tacheté jaune, hétérogène et ferme, contenant des petits galets subarrondis
- 7) Sable faiblement limoneux brun-gris à brun-jaune (en poche) présentant un litage oblique, hétérogène et meuble à ferme, contenant quelques lentilles d'argile sableuse beigeâtre
- 8) Sable faiblement argileux brun-gris, hétérogène et compact, contenant des cailloux subanguleux, quelques cailloux en décomposition et des concrétions ferrugineuses
- 9) Sable faiblement limoneux, graveleux brun, hétérogène et ferme, contenant quelques graviers subanguleux
- 10) Sable faiblement argileux, graveleux et caillouteux, homogène et compact, contenant quelques cailloux et pierres subarrondis
- 11) Sable faiblement limoneux grisâtre, graveleux, homogène et compact, contenant des cailloux subanguleux (lentilles dans la couche 10)
- 12) Sable faiblement argileux brun-gris à brun-jaune, homogène et ferme, contenant des cailloux subanguleux

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 SOUS-OPÉRATION 36A, PAROIS SUD, OUEST ET NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



ÉCHELLE : 1:20

--- Limite de fouille et palier

DES0834

ethnoscop

FIGURE 58

### 3.3 Aire d'intervention H66-1

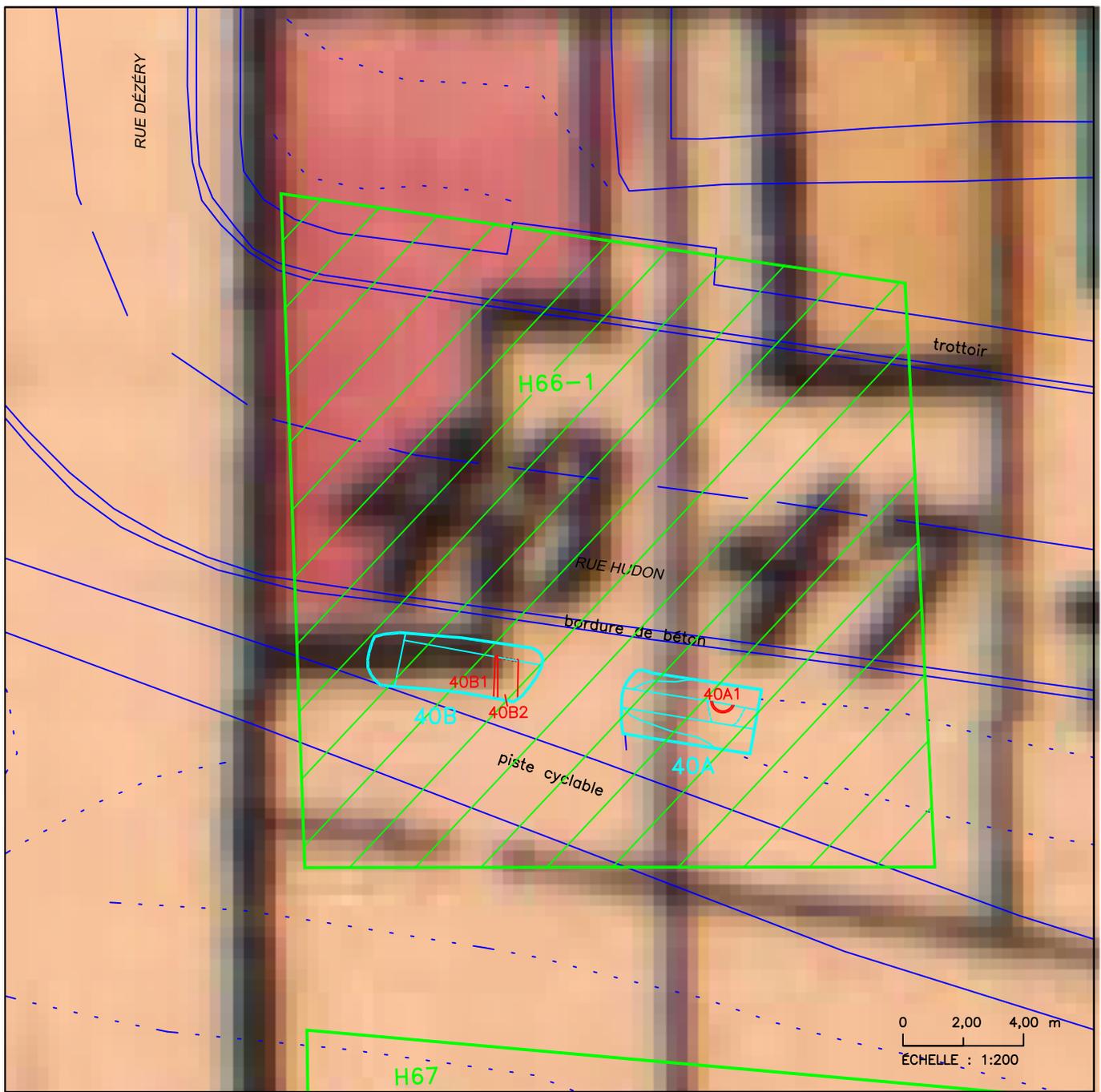
La zone à potentiel historique H66 mesure environ 25 m sur 25 m et se trouve à l'extrémité ouest de la rue Hudon, immédiatement à l'est de la rue Dézéry (plan 2). L'aire d'intervention H66-1 occupe le même espace et son intérêt archéologique réside en partie dans la probabilité d'y mettre au jour des vestiges associés à une ancienne école datant de la fin du troisième quart ou du début du quatrième quart du XIX<sup>e</sup> siècle (figure 59). De plus, des espaces résiduels non bâtis pourraient possiblement y receler des traces d'occupation préurbaine remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi qu'urbaine et domestique du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte de quartier ouvrier relié au village d'Hochelaga. Le bâtiment visé apparaît sur le plan d'Hopkins de 1879 (figure 59), mais ce n'est que sur le plan de Goad de 1890 (figure 60) qu'il porte le nom de *St. Joseph's RC School*. Sur le plan de Underwriters' de 1859, le bâtiment est dorénavant nommé « École Hyacinthe-Hudon » (Ethnoscop, 2008 : feuillets 12-3 et 13-3).

#### 3.3.1 Opération MTL08-12-2-40

L'inventaire archéologique de l'aire d'intervention H-66-1 avait été planifié pour être réalisé au moyen d'un sondage de 2 m sur 10 m qui devait être excavé mécaniquement selon un axe nord-sud. Toutefois, afin de minimiser l'impact sur la trame urbaine actuelle, le sondage a plutôt été excavé selon un axe est-ouest dans l'espace gazonné se trouvant entre la piste cyclable et la rue Hudon (figure 61). La présence d'un arbre mature au centre de l'espace disponible a fait en sorte que l'opération 40 a été subdivisée en deux sous-opérations (40A et 40B), séparées par une bande de sol d'un peu moins de 3 m (photo 46). Exceptionnellement, la sous-opération 40B a été excavée mécaniquement et aucune sous-opération n'a été excavée manuellement.

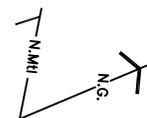


Photo 46 : Sous-opérations 40A à droite de l'arbre et 40B à gauche, direction sud-ouest (MTL08-12-2-NUM2-245)



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL, MTL08-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 SUPERPOSITION DU PLAN DE HOPKINS DE 1879 AU PLAN ACTUEL (AIRE D'INTERVENTION H66-1)  
 FIGURE 59

- |   |                              |   |                                       |
|---|------------------------------|---|---------------------------------------|
|  | SOUS-OPÉRATION               |  | ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE           |
|  | 40A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION |  | H67 NUMÉRO DE LA ZONE                 |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU         |  | AIRE D'INTERVENTION                   |
|  | VESTIGE                      |  | H66-1 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION |
|  | 40A1 NUMÉRO DE VESTIGE       |  | CHANGEMENT DE PENTE                   |

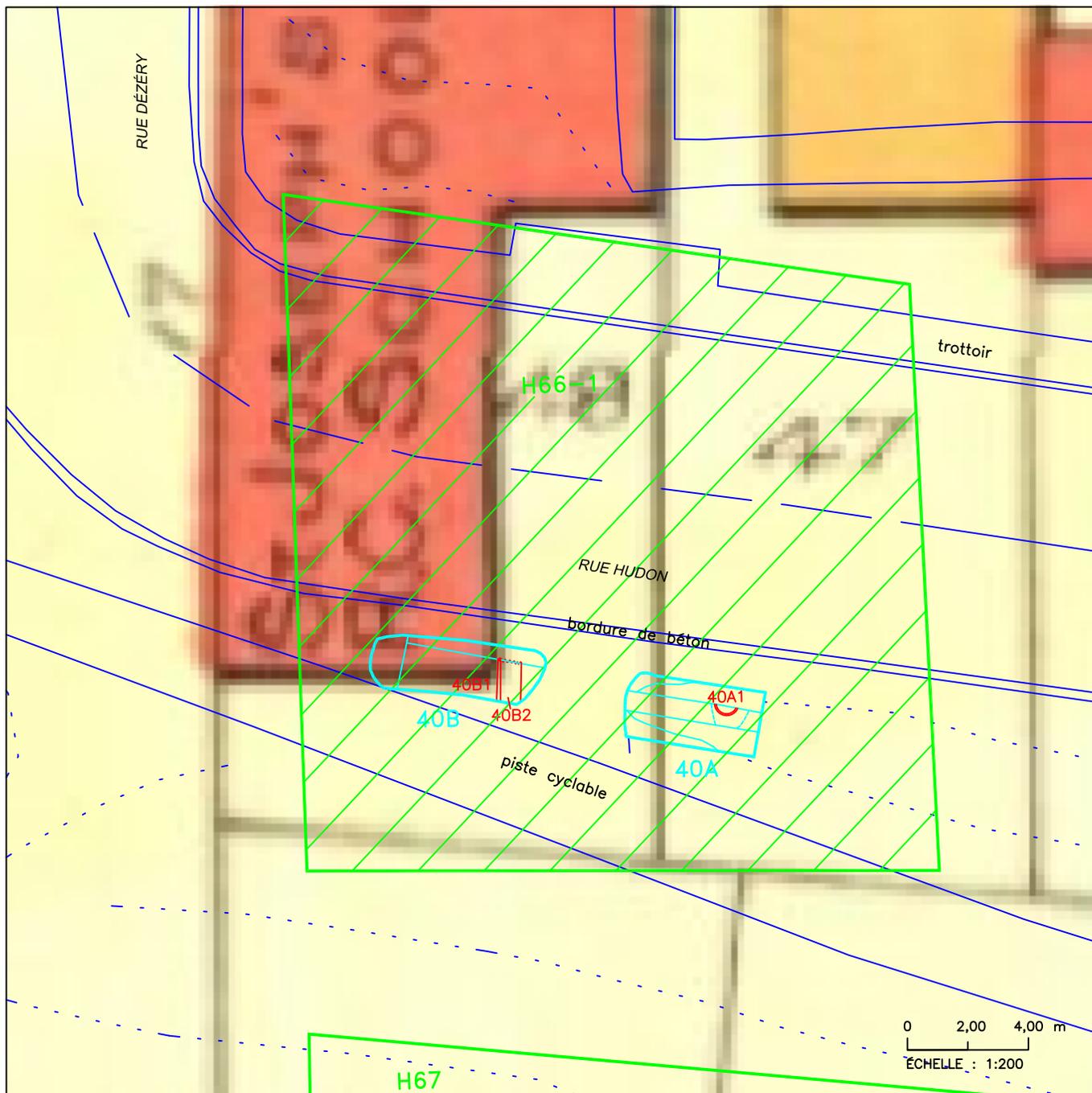


DES0834

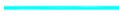
Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

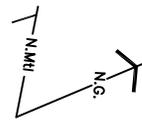
Plan d'interventions archéologiques : Ethnoscop, 2008

ethnoscop



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL, MTL08-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 AU PLAN ACTUEL (AIRE D'INTERVENTION H66-1)  
 FIGURE 60

- |   |                          |   |                                 |
|---|--------------------------|---|---------------------------------|
|  | SOUS-OPÉRATION           |  | ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE     |
|  | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION |  | NUMÉRO DE LA ZONE               |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU     |  | AIRE D'INTERVENTION             |
|  | VESTIGE                  |  | NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION |
|  | NUMÉRO DE VESTIGE        |  | CHANGEMENT DE PENTE             |

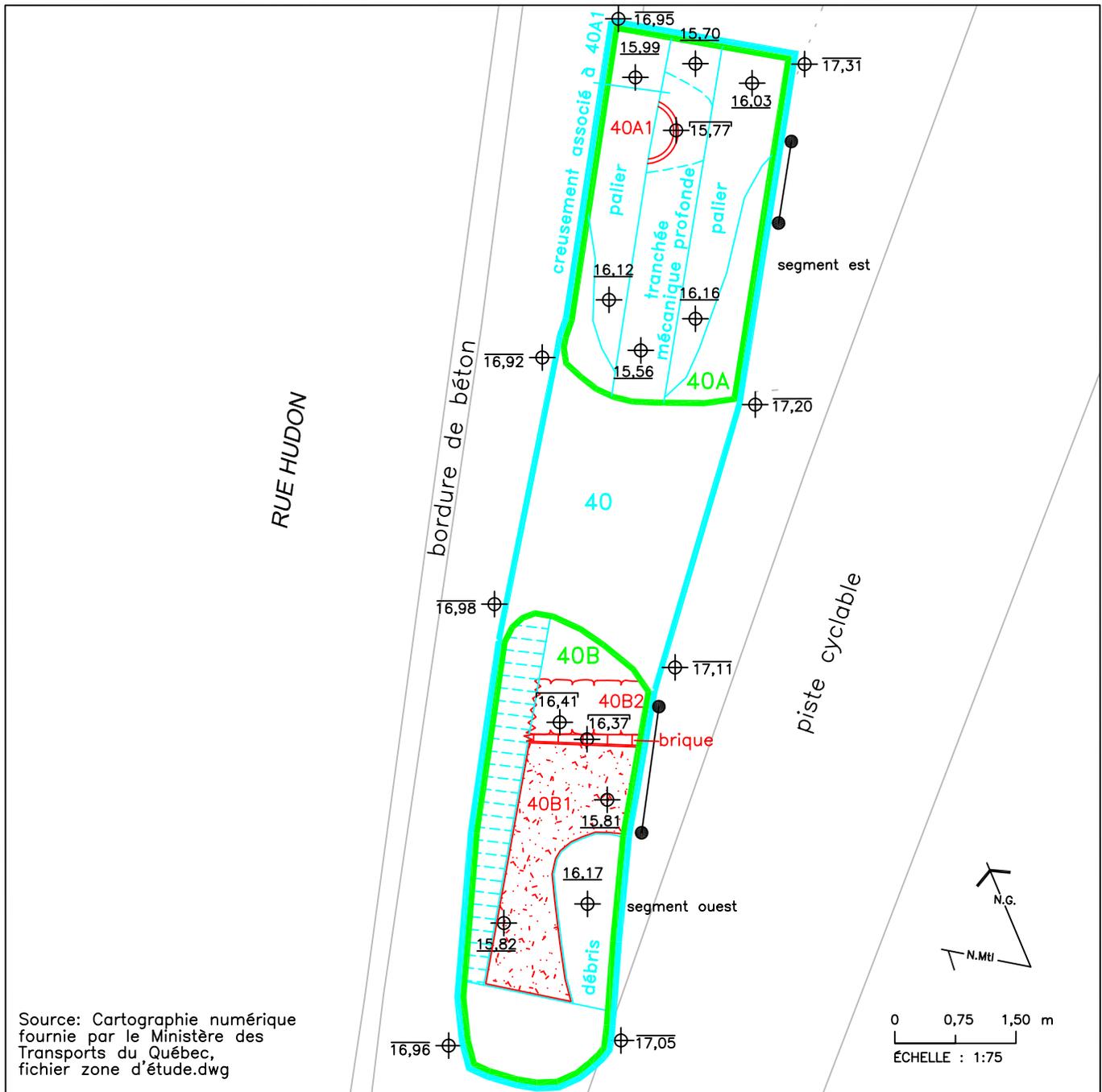


DES0834

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

Plan d'interventions archéologiques : Ethnoscop, 2008

ethnoscop



Source: Cartographie numérique  
fournie par le Ministère des  
Transports du Québec,  
fichier zone d'étude.dwg

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
OPÉRATION MTL08-12-2-40  
FIGURE 61

	LIMITE DE L'OPÉRATION 40		NUMÉRO DE VESTIGE	<u>15.56</u>	FOND D'EXCAVATION
	SOUS-OPÉRATION		MAÇONNERIE	<u>16.41</u>	SOMMET DU VESTIGE
	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		BÉTON		CHANGEMENT DE PENTE
	CHANGEMENT DE NIVEAU		COUPE STRATIGRAPHIQUE		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	CHANGEMENT DE TYPE DE SOL		16.96	<u>16.96</u>	SURFACE ACTUELLE
	VESTIGE				

DES0834

ethnoscop

- **Sous-opération MTL08-12-2-40A**

La sous-opération 40A occupe la partie est de l'opération 40 et mesure 4,50 m dans l'axe est-ouest sur 2,10 m dans l'axe nord-sud (figure 61). Sa partie centrale a été excavée selon un axe est-ouest jusqu'à une profondeur de 1,40 m sous la surface actuelle, soit jusqu'à l'altitude de 15,56 m (NMM), avec de chaque côté des paliers dont la surface se trouve à environ 1 m sous la surface actuelle (figure 61). Dans sa partie est, à l'altitude de 15,77 m (NMM), un ancien puisard vertical en béton a été mis au jour. De forme circulaire, le vestige 40A1 a un diamètre extérieur de 0,78 m et une épaisseur de 0,09 m. L'intérieur est comblé par un sol constitué d'une matrice argileuse de brune à grisâtre contenant beaucoup de fragments de brique orangée, du bois et de l'asphalte.

Au sud de cet ancien puisard, la séquence de sols observée en paroi sud a fait l'objet d'un relevé stratigraphique (figure 62). Cette séquence débute en surface par une série de remblais qui correspondent aux couches 1 à 4, la surface gazonnée n'apparaissant pas en paroi. Sous ces remblais, les couches 5 et 6 s'associent à une ancienne surface de circulation du XX<sup>e</sup> siècle, fort probablement contemporaine du puisard (vestige 40A1). La couche 5 correspond à un niveau d'asphalte dont le sommet se trouve à l'élévation de 16,56 m (NMM), alors que la pierre concassée de la couche 6 constitue la base d'appui de l'asphalte. Suit la couche 7, qui se compose de débris de démolition, essentiellement des blocs de pierre de calcaire et des fragments de béton dans une matrice de sable grisâtre. Ces débris proviennent de la démolition relativement récente d'un bâtiment, probablement l'école. Sous cette couche de débris, les couches 8, 9 et 10 forment une série de remblais ou de sols remaniés plus ou moins minces se composant de sable argileux, ou d'argile sableuse de brun-jaune à brun-gris contenant peu d'inclusions. Suit la couche 11, une argile d'un brun-gris renfermant des traces de charbon de bois ainsi que des petits nodules de mortier gris, des particules de brique et quelques fragments anguleux de pierre de calcaire. Le contact inférieur avec la couche 12 sous-jacente est graduel et cette couche 11 semble représenter la surface d'origine. L'argile grise qui compose la couche 12 constitue sans doute un sol naturel stérile.

- **Sous-opération MTL08-12-2-40B**

La sous-opération 40B occupe la partie ouest de l'opération 40 et mesure 5,65 m dans l'axe est-ouest sur 1,80 m dans l'axe nord-sud. Elle a été excavée dans l'ensemble jusqu'à une profondeur d'environ 1,20 m sous la surface actuelle, soit à l'altitude de 15,82 m (NMM) (photo 47). À cette profondeur, un plancher de béton a été mis au jour sous un remblai de démolition. La surface de ce plancher (vestige 40B1) a été peinte en gris-bleu et un mur de maçonnerie (vestige 40B2), orienté plus ou moins selon un axe nord-est, a été dégagé à son extrémité est (photo 48). Ce mur est constitué de pierres de calcaire brutes à ébauchées, disposées en panneresse et couchées à plat, qui forment une construction à parement double avec blocage. Deux assises sont toujours présentes sur une hauteur résiduelle de 0,62 m et une largeur de 0,65 m, avec en plus, sur son parement ouest, un rang de briques orangées creuses de 0,15 m de largeur formant un mur de 0,80 d'épaisseur au total. Un crépi de mortier recouvre le parement ouest du rang de briques et le plancher de béton est adossé à celui-ci. Au nord de la sous-opération, le mur de maçonnerie est



Photo 47 : Plancher de béton (vestige 40B1) et mur de maçonnerie (vestige 40B2) dans la sous-opération 40B, direction ouest (MTL08-12-2-NUM2-237)



Photo 48 : Mur de maçonnerie (vestige 40B2) et plancher de béton (vestige 40B12) dans la sous-opération 40B, direction est (MTL08-12-2-NUM2-239)

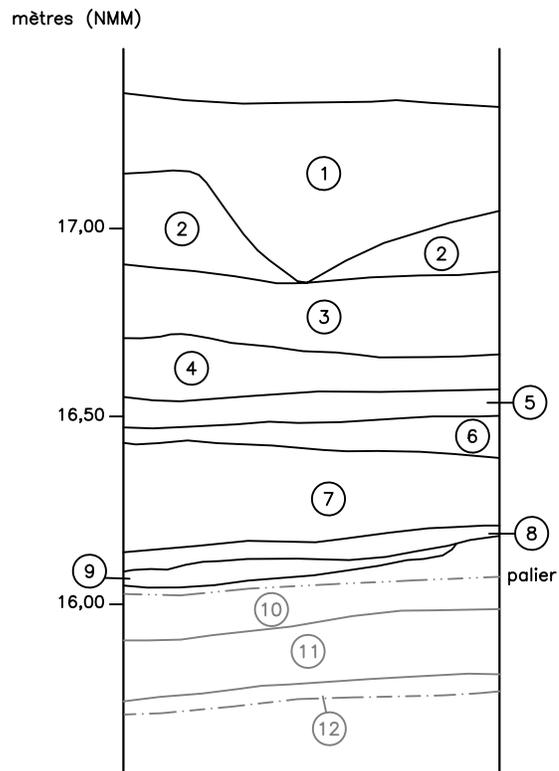
**Coupe stratigraphique de la paroi sud de la partie centrale de la sous-opération  
MTL08-12-2-40A**

**Description des couches**

- 1) Sable argileux brun-noir, homogène et ferme, contenant quelques graviers subanguleux
- 2) Sable faiblement argileux brun-jaune, hétérogène et meuble à ferme, contenant des cailloux anguleux et subanguleux et des fragments de briques
- 3) Argile sableuse brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux et subarrondis de pierre de calcaire, des fragments de brique et de mortier et des nodules de chaux
- 4) Sable fin gris-brun, homogène et meuble, contenant quelques cailloux subanguleux et des fragments de bois et de crépis
- 5) Asphalte
- 6) Pierre concassée de calcaire (poussière à 5 cm), grise, homogène et ferme
- 7) Blocs de pierre de calcaire anguleux et fragments de béton, dans une matrice de sable grisâtre, hétérogène et compact
- 8) Sable faiblement argileux brun-jaune, homogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire
- 9) Sable argileux et graveleux grisâtre, hétérogène et ferme, contenant des résidus de combustion minérale (anthracite, scories et pierre de calcaire calcinée), des fragments de mortier, du bois en décomposition et des fragments et particules de brique
- 10) Argile faiblement sableuse grise, hétérogène et compacte, contenant des fragments de mortier, de chaux, de brique et de bois
- 11) Argile brun-gris, homogène et compacte, contenant des particules de charbon de bois, des petits nodules de mortier gris, des particules de briques et quelques fragments de pierre de calcaire anguleux
- 12) Argile grise, homogène et compacte

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2

PARTIE CENTRALE DE LA SOUS-OPÉRATION 40A, PAROI SUD  
COUPE STRATIGRAPHIQUE



- Limite de palier
- - - Limite de fouille
- Projection de paroi

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop

tronqué par la tranchée d'implantation d'un service public souterrain qui n'a pu être observé. Le vestige 40A3 correspond à la portion sud du mur de maçonnerie est de l'ancienne école, qui a été érigée en 1870, à la suite de l'ouverture de la rue Dézéry, et qui apparaît sur le plan d'Hopkins de 1879 (figure 59). Le parement intérieur en briques et le plancher de béton seraient des ajouts tardifs à la construction initiale et dateraient du XX<sup>e</sup> siècle.

Le relevé stratigraphique de l'extrémité est de la paroi sud de la sous-opération 40B (figure 63) présente la séquence des sols se trouvant au-dessus du plancher de béton (vestige 40B1). Au sommet de la séquence, la couche 1 comprend la surface gazonnée et son terreau d'argile sableuse, suivie de la couche 2, qui correspond à la couche 3 de la coupe stratigraphique de la sous-opération 40A (figure 62). Sous ce remblai de rehaussement, la couche 3 constitue un remblai de démolition surmontant le sommet dérasé de la maçonnerie 40B2, qui repose sur le plancher de béton 40B1. Ce remblai s'associe à la couche 7 de la coupe stratigraphique de la sous-opération 40A (figure 62).

### **3.3.2 Recommandations**

L'opération 40 a mené à la découverte du mur de fondation est de l'ancienne école présente à cet endroit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les différents aménagements réalisés au cours du XX<sup>e</sup> siècle ont toutefois éradiqué tous les sols archéologiques associés à cette occupation. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire d'intervention H66-1.

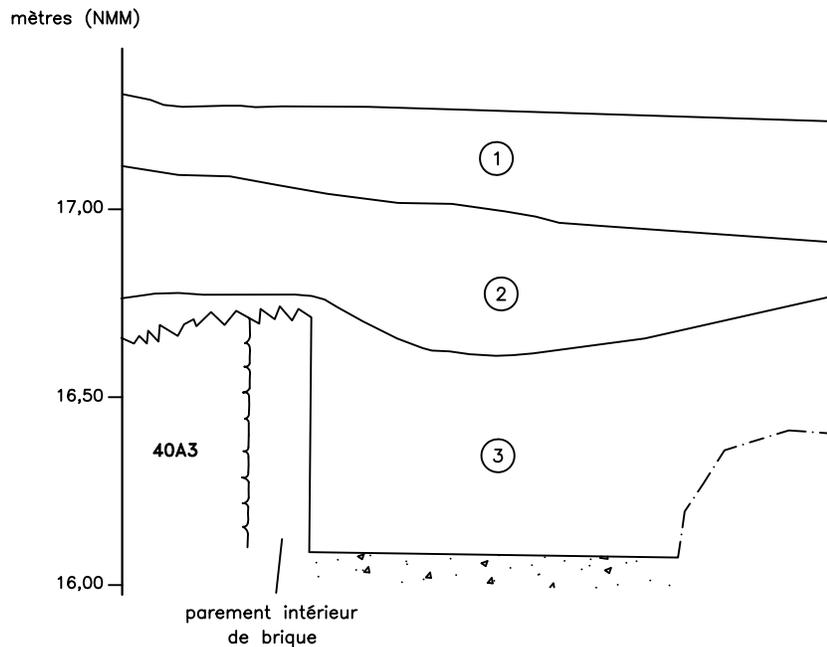
### **3.4 Aire d'intervention MTL08-12-2-H69-1**

La zone à potentiel historique H69, qui mesure 40 m sur 40 m, se trouve dans le parc linéaire aménagé au nord de la rue Notre-Dame, entre le prolongement de la rue Dézéry à l'ouest et de la rue Darling à l'est, au sud de la rue Hudon (Ethnoscop, 2008 : feuillet 13-1). Elle a été définie en fonction de la présence d'une maison en bois (ou villa) et de dépendances illustrées sur le plan de Goad de 1890 (figure 64) et dont il est fait mention dans un acte de vente datant de 1869 (Ethnoscop, 2008 : annexe A, H69-1). Ces bâtiments seront remplacés quelques années plus tard par les édifices de la Victor Hudon Hochelaga Cotton Mills, qui deviendra par la suite la Dominion Textile Co. Les bâtiments de la Dominion Textile Co. seront partiellement démolis en 1978 et détruits complètement en 1979 pour l'aménagement du parc linéaire (Ethnoscop, 2008 : fiche H69-1). L'aire d'intervention H69-1 est localisée dans la partie centre-ouest de la zone à potentiel H69 (plan 3). La réalisation d'un sondage de 5 m x 10 m était recommandée dans le plan d'intervention.

#### **3.4.1 Opération MTL08-12-2-2**

L'opération 2, dont la superficie coïncide avec celle de l'aire d'intervention H69-1, mesure approximativement 13 m dans l'axe est-ouest sur 7 m dans l'axe nord-sud (plan 3).

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 EXTRÉMITÉ EST DE LA SOUS-OPÉRATION 40B, PAROI SUD  
 COUPE STRATIGRAPHIQUE



- ① Surface gazonnée et argile sableuse brun légèrement grisâtre, homogène et meuble, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire (moins de 5 cm) et quelques lentilles d'argile grise
- ② Sable argileux brun-gris, hétérogène et meuble, contenant du gravier et des blocs de pierres de calcaire anguleux, des fragments de brique orange, de mortier et de bois et du charbon minéral
- ③ Fragments et poudre de mortier, contenant des fragments de brique orange et de bois en décomposition, des planches de bois, des fragments de revêtement de sol souple, des pièces de tuyauterie, des nodules de chaux et des fragments de crépis

40A3 Numéro de vestige

— Maçonnerie

■ Béton

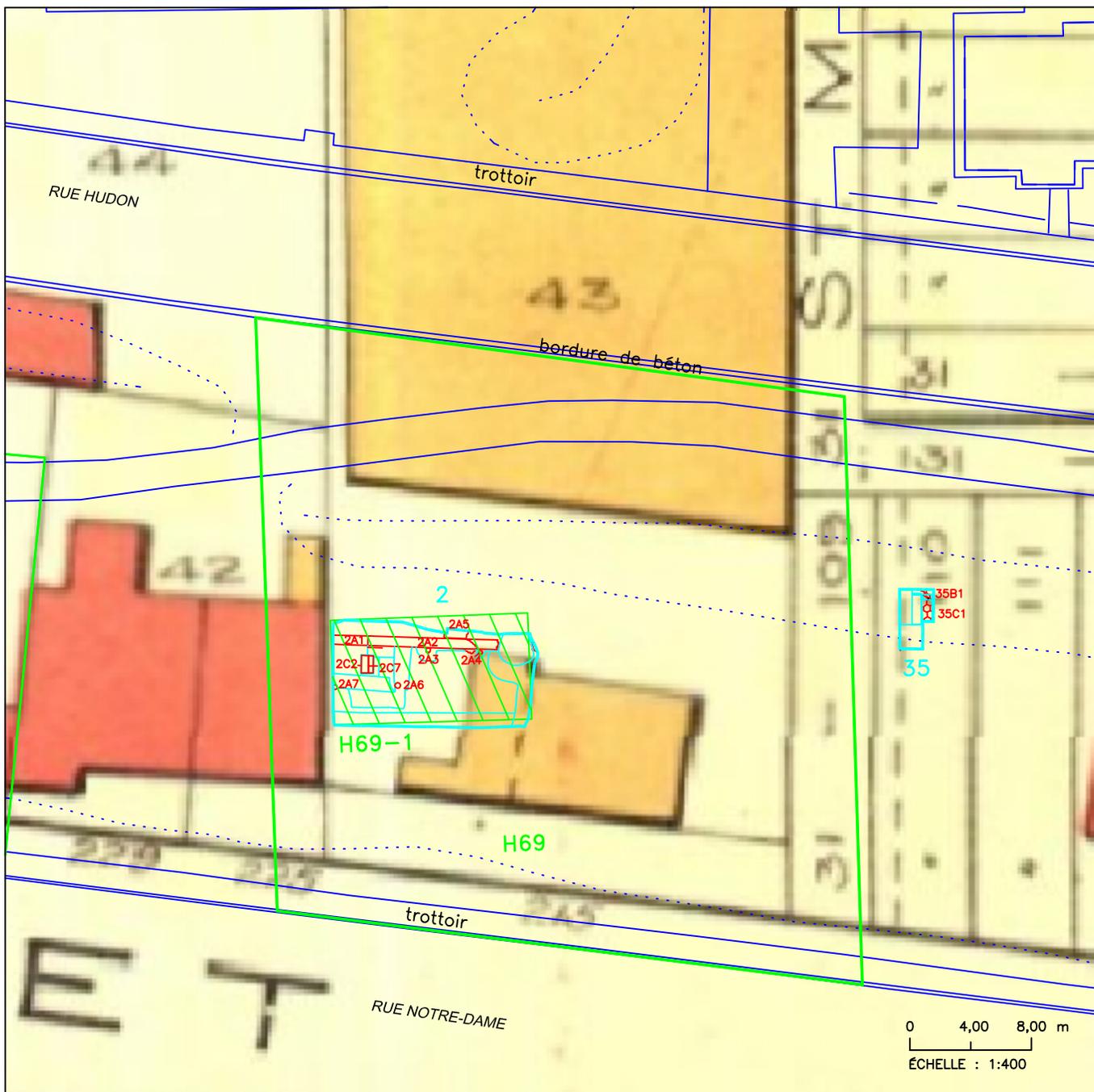
--- Limite de fouille



ÉCHELLE : 1:20

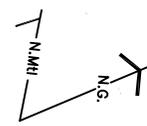
DES0834

ethnoscop



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL, MTL08-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 AU PLAN ACTUEL (AIRE D'INTERVENTION H69-1)  
 FIGURE 64

- |   |                         |   |                                 |
|---|-------------------------|---|---------------------------------|
|  | LIMITE DE L'OPÉRATION 2 |  | ZONE À POTENTIAL HISTORIQUE     |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU    | <b>H69</b>  | NUMÉRO DE LA ZONE               |
|  | VESTIGE                 |  | AIRE D'INTERVENTION             |
| <b>2A1</b>  | NUMÉRO DE VESTIGE       | <b>H69-1</b>  | NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION |
|   |                         |  | CHANGEMENT DE PENTE             |



DES0834

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

Plan d'interventions archéologiques : Ethnoscop, 2008

ethnoscop

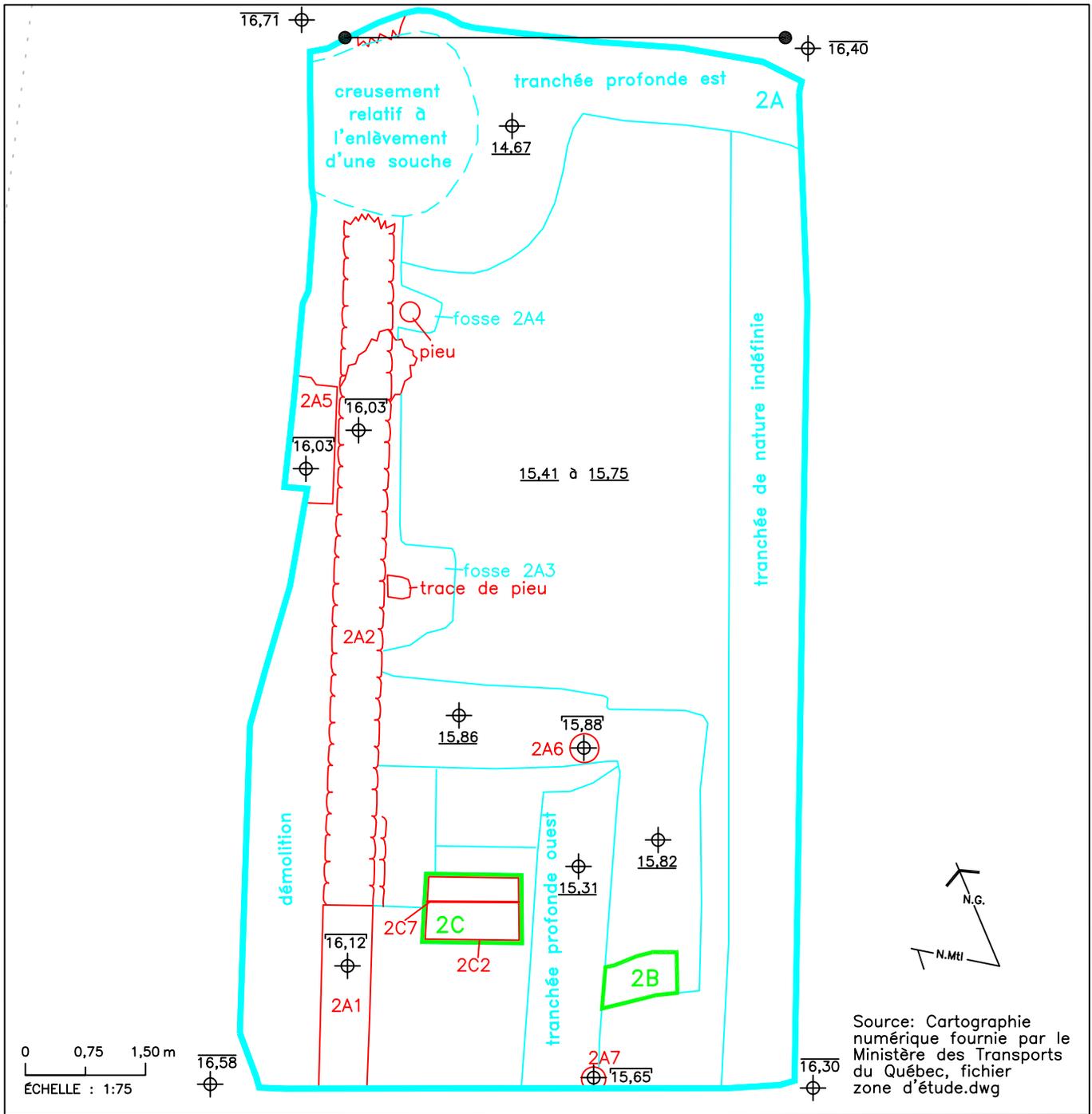
- **Sous-opération MTL08-12-2-2A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 2A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 2, a été excavée mécaniquement (figure 65). Les profondeurs atteintes varient entre 0,67 m (15,75 m d'altitude NMM) et 1,17 m (15,41 m d'altitude NMM) sous la surface actuelle. Deux tranchées y ont de plus été excavées profondément : la première orientée selon un axe est-ouest dans la portion ouest de la sous-opération, atteignant l'altitude de 15,31 m (NMM), et la deuxième orientée selon un axe nord-sud à l'extrémité est de la sous-opération, dont la base se trouve à l'altitude moyenne de 14,67 m (NMM). Ces travaux d'excavation ont permis de mettre au jour plusieurs vestiges archéologiques, d'effectuer un relevé stratigraphique (figure 66), de recueillir quelques artefacts dont divers types de céramique (photo 49; annexe A; 2A99) et d'excaver manuellement les sous-opérations 2B et 2C.

Les vestiges 2A1 et 2A2 traversent la partie nord de la sous-opération 2A d'une extrémité à l'autre et s'alignent selon un axe est-ouest (photo 50). Le vestige 2A1 a été dégagé sur une longueur de 1,98 m et il est constitué d'une maçonnerie en blocs de béton creux, disposés en panneresse et posés de chant, formant une construction à parement double et blocage de pierre de calcaire, de brique et de béton. Les deux assises résiduelles sont régulières et l'appareil est agencé en 1/3 joint. Les joints sont de 0,01 m et du mortier grenu grisâtre a été utilisé comme liant. Une mince couche de ce mortier recouvre aussi son parement sud. La largeur totale de cette maçonnerie est de 0,65 m et son sommet se trouve à l'altitude de 16,12 m (NMM), pour une hauteur résiduelle de 0,47 m. Sa base repose sur le prolongement vers l'ouest du vestige 2A2 et son extrémité est s'appuie contre ce même vestige (figure 65). Cette maçonnerie semble se poursuivre vers l'ouest dans la paroi de la sous-opération 2A. Une partie du vestige 2A2 a sans doute été démantelée pour la construction de cette maçonnerie en blocs de béton, qui correspond au seuil du quai de chargement de la Dominion Textile Co., représenté dans la division est-ouest de la partie sud du bâtiment sur le plan de Goad de 1914 (figure 67).

Le vestige 2A2, qui se trouve dans le prolongement est du vestige 2A1, est construit en pierres de calcaire ébauchées à équarries sur une face, disposées en panneresse et couchées à plat, selon un appareil plus ou moins régulier formant une construction à double parement avec blocage (photo 50). Les joints ont une épaisseur de 0,01 m à 0,02 m et un mortier sableux beige a été utilisé comme liant. Son sommet dérasé se trouve sensiblement à la même altitude que celui de la maçonnerie 2A1 (16,12 m NMM), alors que sa largeur est identique, soit 0,65 m (figure 65). Sa hauteur résiduelle maximale est de 1,05 m et la longueur dégagée est d'un peu plus de 13 m, en incluant la partie sur laquelle repose la maçonnerie 2A1. Le vestige 2A2 est déstructuré sur environ 2,20 m de longueur dans la partie est de la sous-opération, probablement à la suite de l'enlèvement d'une souche. Il semble se poursuivre vers l'est dans la paroi de la sous-opération. Cette maçonnerie, orientée selon un axe est-ouest, apparaît comme étant le mur sud de la partie sud du bâtiment de la Dominion Textile Co. (figure 67).

Deux petites fosses de forme rectangulaire (2A3 et 2A4) s'adossent au parement sud du vestige 2A2 et semblent avoir été creusées en même temps que la tranchée de construction



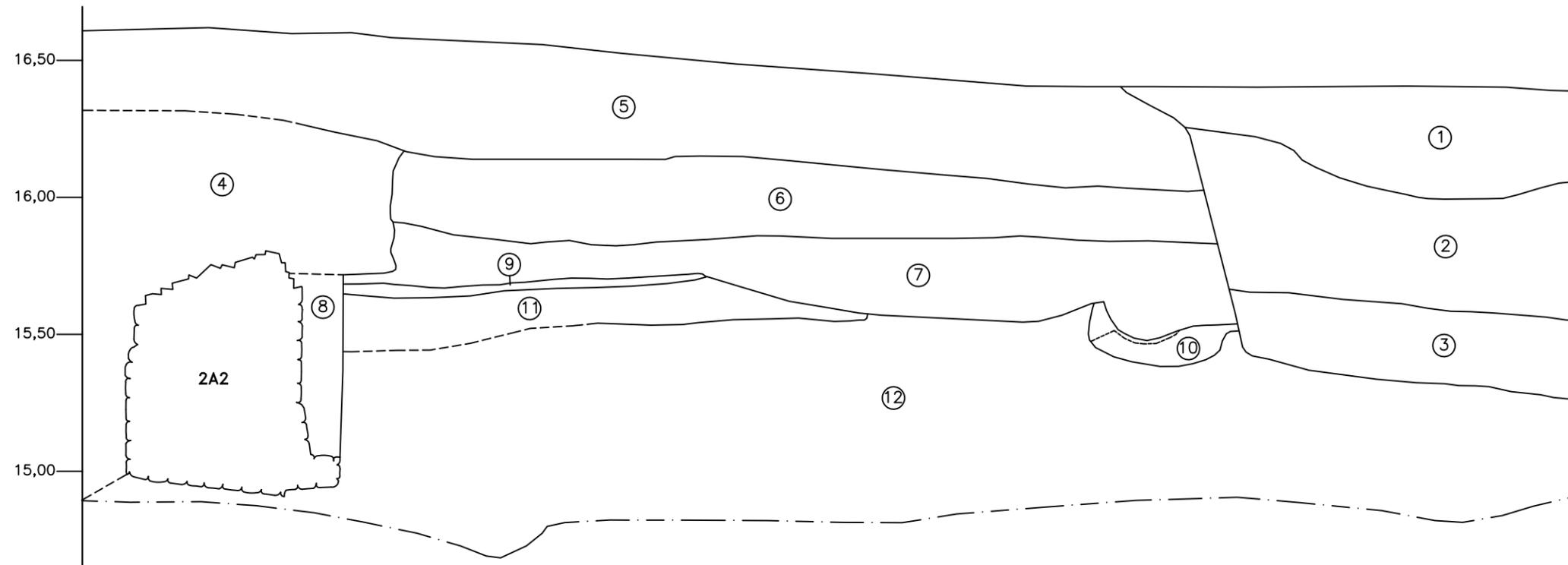
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-2  
 FIGURE 65

	LIMITE DE L'OPÉRATION 2 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 2A		VESTIGE	<u>15,31</u>	FOND D'EXCAVATION
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE	<b>2A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	<u>16,12</u>	SOMMET DU VESTIGE
<b>2B</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		MAÇONNERIE	- - - -	CHANGEMENT DE PENTE
	CHANGEMENT DE NIVEAU		COUPE STRATIGRAPHIQUE		
	CHANGEMENT DE TYPE DE SOL		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)		
		<u>16,58</u>	SURFACE ACTUELLE		

COUPE STRATIGRAPHIQUE

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 MTL08-12-2  
 SOUS-OPÉRATION 2A, PAROI EST

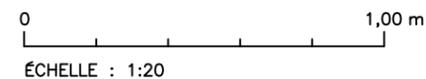
mètres (NMM)



- ① Sable argileux brun-gris, hétérogène et meuble, contenant des galets de calcaire émoussé et des cailloux subanguleux (10 cm) de couleur très variable
- ② Limon sablo-argileux brun à brun-gris, hétérogène et ferme, contenant quelques cailloux subanguleux, des petites lentilles d'argile grise, des petits fragments de mortier et une grosse pierre subarrondie
- ③ Argile sableuse brun-gris, hétérogène et ferme, avec des fragments anguleux de pierre calcaire, des nodules de mortier, des fragments de brique orange et des fragments de charbon minéral; remblai de comblement de tranchée
- ④ Limon sablo-argileux brun-beige à brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire, des fragments de crépis et de brique orange, de petits nodules de mortier et de petits fragments de brique orange, des petits nodules de mortier et des petits fragments de bois
- ⑤ Limon sablo-argileux brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des cailloux subarrondis à anguleux de calcaire et des fragments de béton, de mortier et de brique orange
- ⑥ Mélange de fragments de brique orange et de mortier sableux grisâtre, hétérogène et ferme, contenant quelques lentilles de sable brun, quelques fragments de bois et de calcaire anguleux
- ⑦ Pierres de calcaire concassées grises à gris-bleuté disposées en lits, hétérogène et compact, contenant de petits fragments de charbon de bois, de brique et de bois; remblai de nivellement. Au nord, il y a une grande lentille de sable brun-moka contenant de petits cailloux subanguleux
- ⑧ Limon brun-jaune marbré de brun, orange et gris, hétérogène et compact, contenant des fragments anguleux de pierre calcaire
- ⑨ Résidus de combustion minérale gris pâle à gris foncé, homogène et compact, contenant des fragments de charbon minéral
- ⑩ Limon brun, homogène et ferme, contenant du charbon de bois, du charbon minéral, de petits cailloux subarrondis, de petits nodules de mortier. La portion supérieure est composé de sol naturel remanié (voir couche 12)
- ⑪ Limon brun clair, homogène et ferme à compact, contenant de petits cailloux subarrondis
- ⑫ Limon brun-jaune moucheté brun à gris, homogène et compact, contenant des poches décimétrique de sable limoneux brun et quelques cailloux subanguleux de calcaire

**2A2** Numéro de vestige

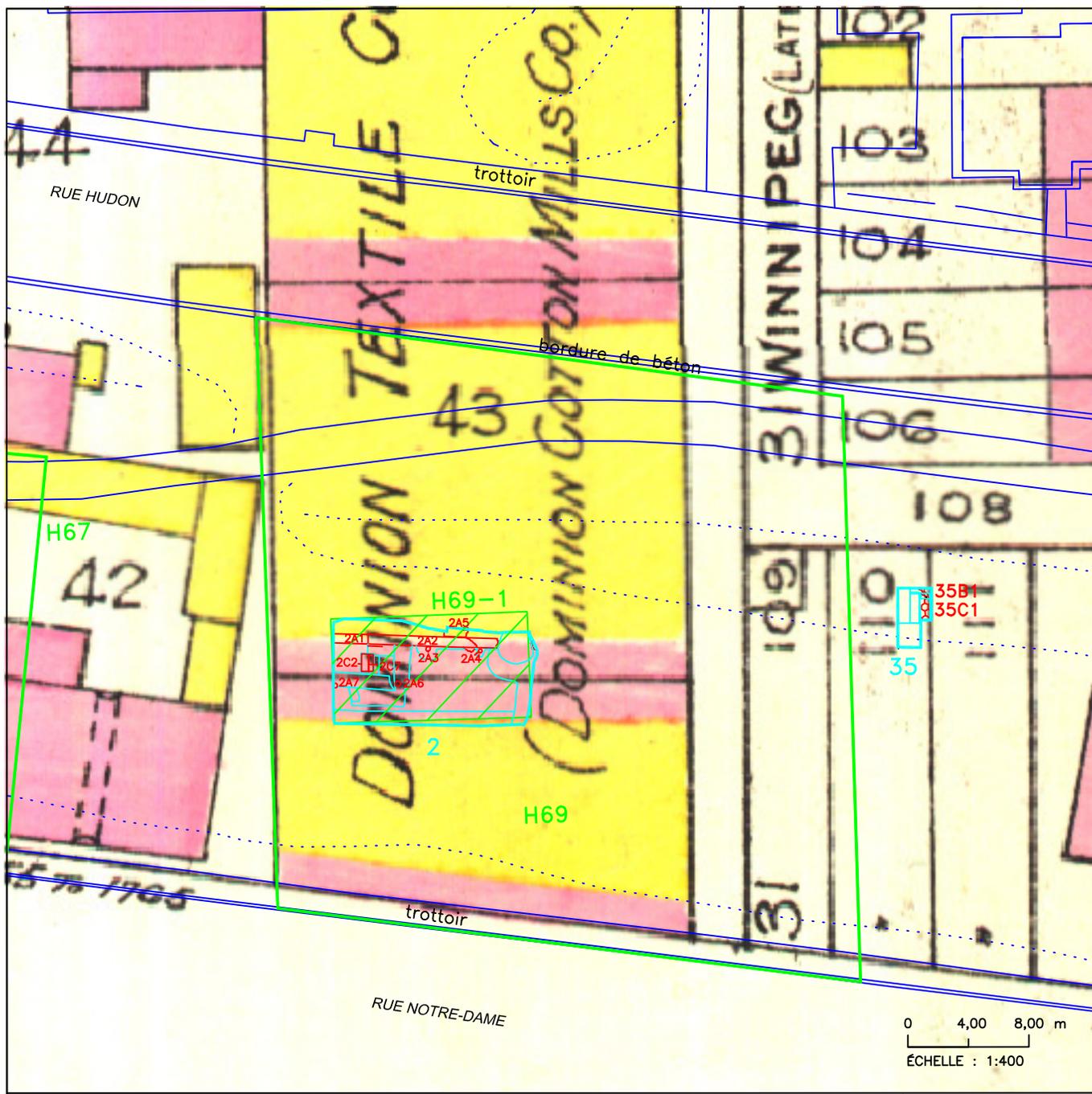
- Maçonnerie
- - - Limite diffuse
- · - Limite de fouille



DES0834

ethnoscop



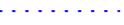


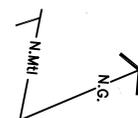
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL, MTL08-12-2

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1914 AU PLAN ACTUEL (AIRE D'INTERVENTION H69-1)

FIGURE 67

- |   |                         |   |                                 |
|---|-------------------------|---|---------------------------------|
|  | LIMITE DE L'OPÉRATION 2 |  | ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE     |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU    | <b>H69</b>  | NUMÉRO DE LA ZONE               |
|  | VESTIGE                 |  | AIRE D'INTERVENTION             |
| <b>2A1</b>  | NUMÉRO DE VESTIGE       | <b>H69-1</b>  | NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION |
|   |                         |  | CHANGEMENT DE PENTE             |



DES0834

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

Plan d'interventions archéologiques : Ethnoscop, 2008

ethnoscop



Photo 49 : Divers types de céramique recueillis au cours de l'excavation mécanique de la sous-opération 2A (annexe A ; lot 2A99) (photographie : Monique Laliberté)



Photo 50 : Vestiges 2A1 et 2A2, sous-opération 2A, direction est (MTL08-12-2-NUM2-13)

du mur (figure 65). La fosse la plus à l'ouest (2A3) mesure 1,10 m dans l'axe est-ouest sur 0,80 m dans l'axe nord-sud. Elle a été comblée avec un limon beige-jaune et englobe un deuxième creusement de 0,25 m dans l'axe est-ouest sur 0,35 m dans l'axe nord-sud, comblé avec une argile limoneuse brun foncé et des fragments de pierre de calcaire. Ce petit creusement semble associé à la présence d'un pieu qui aurait été retiré et dont les fragments de pierre auraient servi de cales. Aucune trace de bois n'y a toutefois été observée. La fosse 2A4 se trouve à 3,50 m à l'est de la fosse 2A3 et mesure 0,60 m dans l'axe nord-sud sur 0,42 m dans l'axe est-ouest (figure 65). Elle a été comblée avec un sable limono-argileux brun bordant les restes d'un pieu vertical en bois, fortement décomposé, de 0,22 m de diamètre (photo 51). Ces deux fosses, associées à la présence de pieux de bois, posent l'hypothèse de l'aménagement d'un appentis devant le mur sud de la Dominion Textile Co. recouvrant le quai de chargement au début du XX<sup>e</sup> siècle.

La présence de fragments de béton (vestige 2A5), du côté nord du vestige 2A2, semble confirmer celle d'un ancien plancher dans le bâtiment de la Dominion Textile Co. (figure 65). Un des fragments présente une surface horizontale lisse, alors que les autres sont constitués de surfaces très raboteuses qui font plutôt penser à un amas de débris. Ces fragments se trouvent toutefois dans un espace bien circonscrit de 1,40 m dans l'axe est-ouest sur 0,56 m dans l'axe nord-sud qui semble se poursuivre au-delà de la paroi nord de la sous-opération, ce qui suggère la présence d'un plancher de béton complètement déstructuré.

Dans la partie ouest de la sous-opération 2A, deux pieux de bois espacés l'un de l'autre de 4,10 m (vestiges 2A6 et 2A7) ont été mis au jour au cours de l'excavation mécanique, à environ 2,50 m au sud des vestiges 2A1 et 2A2 (figure 65). Le diamètre de ces deux pieux est de 0,15 m pour 2A6 et de 0,12 m pour 2A7. La tranchée d'implantation du pieu 2A6 a un diamètre de 0,35 m et contient des pierres de calcaire ayant été utilisées comme cales, ainsi que des briques de couleur orangée incorporées à son remblai de comblement. Quant à la tranchée d'implantation du pieu 2A7 (photo 52), elle a un diamètre de 0,38 m et on y trouve aussi de la brique, mais sans pierre de calcaire. Leur emplacement renforce l'hypothèse de l'aménagement d'un appentis du côté sud du bâtiment de la Dominion Textile Co. L'altitude de leurs sommets dérasés suggère que la structure dont ils faisaient partie aurait été démolie au même moment que le bâtiment associé aux maçonneries 2A1 et 2A2.

La tranchée profonde excavée mécaniquement à l'extrémité est de la sous-opération 2A a permis d'enregistrer la séquence stratigraphique complète des sols excavés (figure 66). Du côté sud, les couches 1, 2 et 3 forment trois remblais successifs d'une même tranchée dont la présence n'a pu être expliquée. Aucun service public souterrain n'est en effet visible au fond de cette tranchée. Du côté nord, la couche 4 constitue le remblai d'une fosse d'essouchage qui a détruit une partie du vestige 2A2. Cette couche, qui semble prendre place sous la couche 5, est en fait adossée à celle-ci. La couche 5 est un remblai associé à l'aménagement du parc linéaire qui longe le côté nord de la rue Notre-Dame. Le contenu de la couche 6 est essentiellement constitué de débris de démolition : brique, mortier et un peu de bois et de pierre de calcaire. Ces débris sont sans aucun doute reliés à la démolition des bâtiments de la Dominion Textile Co., qui a eu lieu au cours des années 1970 et a mené à



Photo 51 : Parement sud du vestige 2A2, vestige 2A4, sous-opération 2A, direction nord (MTL08-12-2-NUM2-18)



Photo 52 : Vestige 2A7, sous-opération 2A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM2-30)

l'aménagement du parc linéaire. La couche 7, constituée de plusieurs lits de pierre concassée, semble correspondre à l'ancien niveau de circulation qui prenait place devant les bâtiments de la Dominion Textile Co.

La tranchée de construction du vestige 2A2 (couche 8), dont l'excavation a tronqué les couches 9, 11 et 12, prend place du côté sud du mur de maçonnerie (figure 66). La couche 9 constitue un dépôt de résidus de combustion minérale. Plus au sud, sous la couche 7, la couche 10 correspond au remblai d'une petite fosse de nature indéterminée. La couche 11 apparaît comme étant l'ancienne surface des sols naturels et la couche 12 comme un sol naturel stérile. L'excavation manuelle des sous-opérations 2B et 2C a permis de mieux documenter la séquence de déposition des sols de la partie inférieure de ce relevé stratigraphique.

- ***Sous-opération MTL08-12-2-2B***

La sous-opération 2B est localisée dans la partie sud-ouest de l'opération 2, sur un palier surélevé dont le sommet se trouve à l'altitude moyenne de 15,82 m (NMM). Le lot 2B1 se compose d'un sable graveleux contenant une forte proportion de résidus de combustion minérale et de pierre de calcaire chauffée. Ce lot est associé à la couche 9 du relevé stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2A (figure 66). Des 41 objets témoins récupérés dans ce lot, 6 sont des tessons de céramique en terre cuite fine blanche et 6 des clous découpés qui suggèrent une déposition vers le début du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle (annexe A; lot 2B1). Suivent les lots 2B2 et 2B3, qui forment une dépression orientée nord-sud probablement occasionnée par une pièce de bois en décomposition. Le lot 2B2 se compose d'un limon brun-jaune marbré de brun foncé contenant un peu d'inclusions provenant de la couche supérieure, tandis que le lot 2B3 est plus argileux et renferme une forte proportion de bois plus ou moins décomposé. Le lot 2B2 a fourni 30 objets témoins qui correspondent à la même période d'occupation que le lot précédent (2B1), alors que le lot 2B3 n'en a fourni aucun. Le lot 2B4, circonscrit au coin sud-ouest du sondage, est constitué d'un limon brun-jaune d'une épaisseur de quelques centimètres présent dans l'ensemble de la sous-opération 2A, sauf dans la partie est, où a été effectué le relevé stratigraphique (figure 66). Aucun objet témoin n'a été recueilli dans le lot 2B4.

Le lot 2B5 sous-jacent forme un remblai de nivellement également présent dans l'ensemble de la sous-opération 2A, qui se compose d'une argile limoneuse légèrement organique brune plus ou moins foncée contenant quelques fragments de pierre de calcaire, du charbon minéral et de petits nodules de chaux. Cette couche, également absente du relevé stratigraphique (figure 66), a fourni 24 objets témoins comprenant 3 tessons de céramique en terre cuite fine blanche dont la production débute vers la fin du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (annexe A; lot 2B5). Sous celui-ci, le lot 2B6 se compose d'un limon brun-beige faiblement sableux renfermant un peu de charbon minéral et des fragments de brique. Ce lot est associé à la couche 11 du relevé stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2A (figure 66). Un total de 41 objets témoins ont été recueillis dans ce lot (annexe A; lot 2B6), parmi lesquels on trouve un tesson de céramique en terre cuite fine blanche vitrifiée qui situe chronologiquement ce niveau et ceux qui le précèdent (2B1 à 2B5) au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Une petite cuillère en métaux et alliages cuivreux a aussi été

recueillie dans ce lot (photo 53). Le lot 2B6, qui apparaît comme l'ancienne surface des sols naturels, repose directement sur le lot 2B7, associé à la couche 12 du relevé stratigraphique (figure 66). Le lot 2B7 est constitué d'un limon argileux brun-jaune marbré de brun qui forme un sol naturel stérile. En conclusion, l'excavation manuelle de la sous-opération 2B a permis de recueillir 136 artefacts, répartis dans 4 des lots (2B1, 2B2, 2B5 et 2B6) et regroupant les couches 9 et 11 du relevé stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2A (figure 66). L'analyse sommaire de cette collection d'artefacts confirme une date d'occupation se situant vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui correspond à l'époque où un bâtiment avec dépendances prenait place sur cette propriété (Ethnoscop, 2008 : fiche H69-1 et annexe A : Chaîne de titres de propriété).



Photo 53 : Petite cuillère recueillie dans le lot 2B6, sous-opération 2B  
(photographie : Monique Laliberté)

- ***Sous-opération MTL08-12-2-2C***

La sous-opération 2C se trouve à 1,50 m au nord de la sous-opération 2B (figure 65) et visait à documenter un creusement délimité par des pièces de bois et contenant en surface des fragments de canalisation en grès grossier ainsi que de nombreux artefacts (photo 54). L'excavation manuelle de ce qui apparaissait comme des latrines ou une fosse à déchets s'est amorcée à l'altitude moyenne de 15,29 m (NMM). Le lot 2C1 forme une cuvette d'environ 0,25 m de profondeur en son centre et se compose d'un limon argileux brun-jaune renfermant de nombreuses pièces de métal minces, ainsi que des nodules de mortier, des fragments de brique, du charbon minéral et du charbon de bois. Parmi les 31 objets témoins provenant de ce lot (annexe A; lot 2C1), on trouve 3 fragments d'une assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée portant l'inscription « *IRON STONE CHINA* », 1 tesson de céramique en terre cuite fine chamois à glaçure brune et 2 bouteilles de médicaments dont une incomplète, de forme octogonale, en verre teinté régulier bleu avec l'inscription « *Dr WISTAR'S BALSAM OF WILD CHERRY/PHILAD A/I. B* » (photo 55). L'ensemble des artefacts recueillis dans le lot 2C1 suggère une occupation se situant vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.



Photo 54 : Surface des lots 2C1 et 2C2, sous-opération 2C, direction ouest (MTL08-12-2-NUM2-46)



Photo 55 : Deux bouteilles de médicaments, l'une en verre incolore et l'autre en verre teinté régulier bleu, recueillies dans le lot 2C1, sous-opération 2C (photographie : Monique Laliberté)

Le lot 2C2 identifie le coffrage de bois qui apparaît assez clairement sur les parois sud et est du sondage 2C. Le lot 2C3 prend lui aussi la forme d'une cuvette de 0,20 m d'épaisseur immédiatement sous le lot 2C1. Il est constitué d'un sable faiblement limoneux brun foncé contenant beaucoup de pièces métalliques, de résidus de combustion minérale, de fragments de pierre de calcaire chauffée et de fragments de bois. Parmi les 32 objets témoins provenant de ce lot, on trouve, comme dans le lot précédent, des tessons de céramique en terre cuite fine blanche vitrifiée et en terre cuite fine chamois à glaçure brune, mais aussi un fragment de bouteille cylindrique avec l'inscription « *C B K 4175* » et surtout deux clous tréfilés et un fragment de plastique blanc ou de PVC qui confirment une date de déposition située plutôt vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle (annexe A; lot 2C3).

Le lot 2C4 est constitué d'un limon sableux brun plus ou moins foncé renfermant environ 20 % de fragments de pierre de calcaire, des fragments de brique et des résidus de combustion minérale. Ce lot a permis de recueillir 282 objets témoins parmi lesquels des tessons de céramique en terre cuite fine blanche à décor imprimé de type *flow blue*, une tasse avec décor imprimé noir à motif floral rehaussé de jaune et de rouge par endroits portant l'inscription « *Rd No 75878* » (photos 56 et 57), un pot de chambre entier en terre cuite fine blanche vitrifiée à motif moulé en épis de blé, avec sous sa base l'inscription « *St. John's stone chinaware* » (photos 58 et 59), trois encriers complets en grès grossier de type *Derbyshire 1*, un fragment de bouteille octogonale en verre teinté régulier bleu avec l'inscription « */... SAM... HER/ AD A/ I.B/* », un autre fragment de bouteille de verre teinté régulier bleu portant cette fois l'inscription « *A. BOSCHEE* », une aiguille ou un fuseau en os, un peigne de plastique, un bâtonnet de graphite pour lampe à arc électrique, ainsi qu'une pièce de verre incolore avec l'inscription « *G. Taylor / Liverpool / Patent* ». Cet assemblage, qui pourrait comporter des croisements avec le lot 2C3, apparaît daté du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (annexe A; lot 2C4)

Le lot suivant 2C5 se compose d'un loam limoneux brun-jaune renfermant sensiblement les mêmes inclusions que le lot précédent, mais en moins grande quantité. Des 68 objets témoins issus de ce lot, 47 sont des ossements et la présence dans l'assemblage d'objets en terre cuite fine blanche vitrifiée situe ce dépôt vers la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La base de ce lot correspond au fond de la structure de bois 2C2. À ce niveau, apparaissent les lots 2C6 à l'est et 2C8 à l'ouest. Le lot 2C6 est constitué d'un loam argileux brun-gris marbré brun-jaune qui a servi à combler une tranchée dont la fonction reste indéterminée. Aucun artefact n'a été recueilli dans ce lot. Cette tranchée est orientée selon un axe nord-sud et a été excavée sur 0,52 m de profondeur. Sous le caisson de bois 2C2, dans la partie supérieure du remblai 2C6, la conduite métallique 2C7 a été mise au jour. Toutefois, comme la tranchée 2C6 se poursuit au-delà du 0,52 m excavé, une autre canalisation est probablement enfouie plus en profondeur. La conduite métallique 2C7 a un diamètre de 0,05 m et est orientée selon un axe nord-sud identique à celui de la tranchée 2C6. Son sommet se trouve à l'altitude de 14,38 m (NMM). À l'ouest de la sous-opération 2C, à l'altitude moyenne de 14,48 m (NMM), prend place le lot 2C8, constitué d'un limon jaunâtre qui apparaît comme un sol naturel stérile.

L'excavation manuelle de cette sous-opération a permis de décrire la structure de bois 2C2 et de situer chronologiquement son utilisation vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La structure 2C2



Photo 56 : Tasse en terre cuite fine blanche à décor imprimé noir et motif floral rehaussé de jaune et de rouge, lot 2C4, sous-opération 2C (photographie : Monique Laliberté)

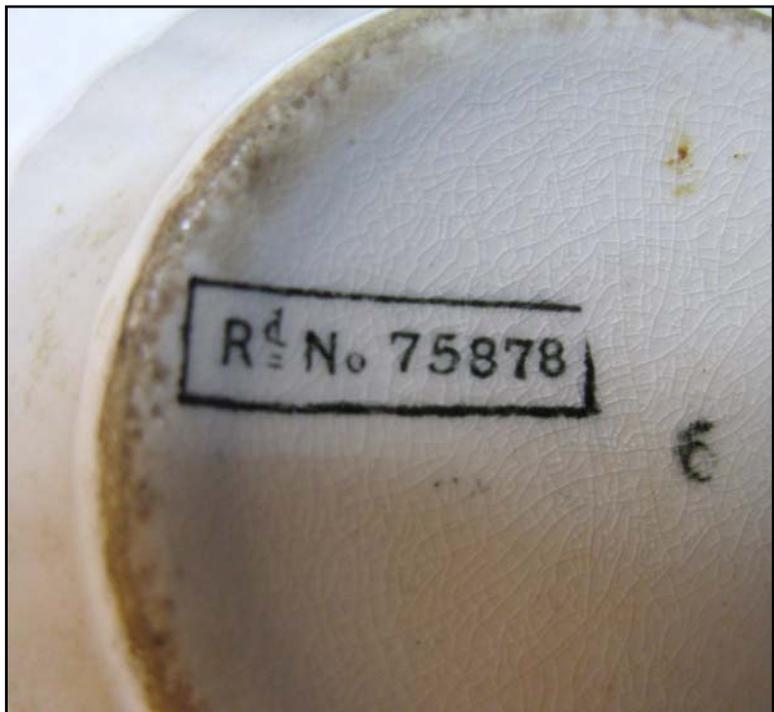


Photo 57 : Inscription « Rd No 75878 » sous la tasse de la photo 56, lot 2C4, sous-opération 2C (photographie : Monique Laliberté)



Photo 58 : Pot de chambre entier en terre cuite fine blanche vitrifiée à motif moulé en épi de blé, lot 2C4, sous-opération 2C (photographie : Monique Laliberté)



Photo 59 : Inscription « *St John's stone chinaware* » sous le pot de chambre de la photo 58, lot 2C4, sous-opération 2C (photographie : Monique Laliberté)

mesure 1,20 m dans l'axe nord-sud sur 0,90 m dans l'axe est-ouest et sa hauteur résiduelle est de 0,90 m. Trois planches verticales de 0,10 m à 0,20 m de largeur sont toujours présentes dans la paroi est, alors qu'en paroi sud une planche horizontale de 0,30 m de largeur et 0,10 m d'épaisseur, à 0,30 m de la base, s'ajoute à trois autres planches verticales. Aucun système de fixation n'a été observé. Le lien entre cette structure de bois, la conduite métallique et la tranchée sous-jacente demeure obscur et il est possible que leur superposition ne soit qu'une coïncidence. Les sols excavés et les artefacts recueillis à l'intérieur de la structure 2C2 suggèrent qu'il s'agit d'une fosse à déchets plutôt que de latrines.

### **3.4.2 Recommandations**

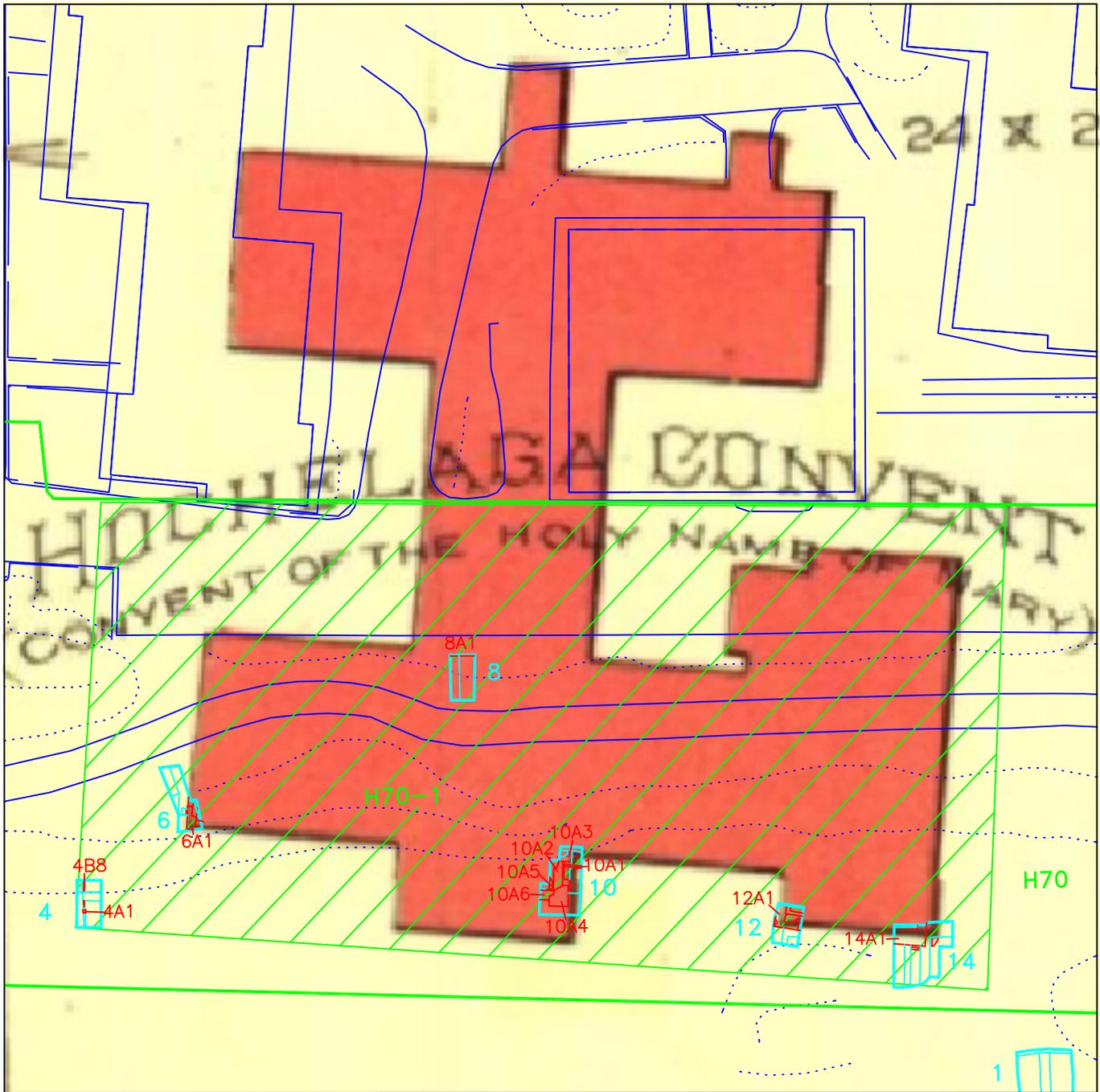
Compte tenu des perturbations causées par les différents travaux d'excavation et de l'absence de contexte archéologique, aucune demande d'attribution de code Borden n'a été transmise au MCCCCF. Toutefois, étant donné la présence d'artefacts et de vestiges dans l'opération 2, il est recommandé de poursuivre la recherche archéologique dans la partie sud de la zone à potentiel H69. Cet espace pourrait en effet receler des niveaux d'occupation et des vestiges associés à la présence d'une maison en bois et de dépendances vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, comme en font état les documents anciens. Cette recherche pourrait être effectuée au moyen d'un inventaire archéologique comprenant trois sondages de 2 m x 10 m. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.

### **3.5 Aire d'intervention H70-1**

La zone à potentiel historique H70 est située dans le parc linéaire, au nord de la rue Notre-Dame, entre la rue Joliette et la rue Nicolet (Ethnoscop, 2008 : feuillets 14-1 et 15-1). Elle correspond à l'emplacement de l'aile sud de l'ancien couvent Hochelaga, érigé entre 1858 et 1864 par les sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. L'aire d'intervention H70-1, qui mesure 75 m dans l'axe est-ouest sur 35 m dans l'axe nord-sud, se trouve dans la portion ouest de cette zone, à l'endroit où a été construite l'aile sud du couvent en 1864. Selon les recommandations du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008 : fiche H70-1), un décapage de la surface était prévu afin de tenter de localiser l'ancien bâtiment, suivi de l'excavation mécanique de 10 tranchées de 2 m sur 4 m pour documenter les différents éléments mis au jour. Un travail de superposition des différents plans anciens illustrant ce vaste bâtiment ayant été réalisé avant le début des travaux de terrain, il a été possible de cibler avec plus de précision les principaux murs de l'ancien édifice et d'ainsi éviter la phase de décapage (figures 68 et 69). Six tranchées ont donc été excavées mécaniquement à des endroits ciblés de l'aire d'intervention, à partir des données résultant du travail de superposition des plans anciens au plan de base actuel. Ces six tranchées correspondent, d'ouest en est, aux emplacements des opérations 4, 6, 8, 10, 12 et 14 (plan 3).

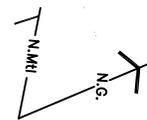
#### **3.5.1 Opération MTL08-12-2-4**

L'opération 4 est localisée dans le coin sud-ouest de l'aire d'intervention H70-1 et visait à documenter la séquence de déposition des sols de l'espace situé à l'ouest de l'ancien couvent (figure 70). Elle mesure 3,90 m dans l'axe nord-sud sur 2,00 m dans l'axe est-ouest.



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL, MTL08-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2  
 SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 AU PLAN ACTUEL (AIRE D'INTERVENTION H70-1)  
 FIGURE 68

- |   |                      |   |                                 |
|---|----------------------|---|---------------------------------|
|  | LIMITE D'OPÉRATION   |  | ZONE À POTENTIAL HISTORIQUE     |
|  | NUMÉRO D'OPÉRATION   |  | NUMÉRO DE LA ZONE               |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU |  | AIRE D'INTERVENTION             |
|  | VESTIGE              |  | NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION |
|  | NUMÉRO DE VESTIGE    |  | CHANGEMENT DE PENTE             |



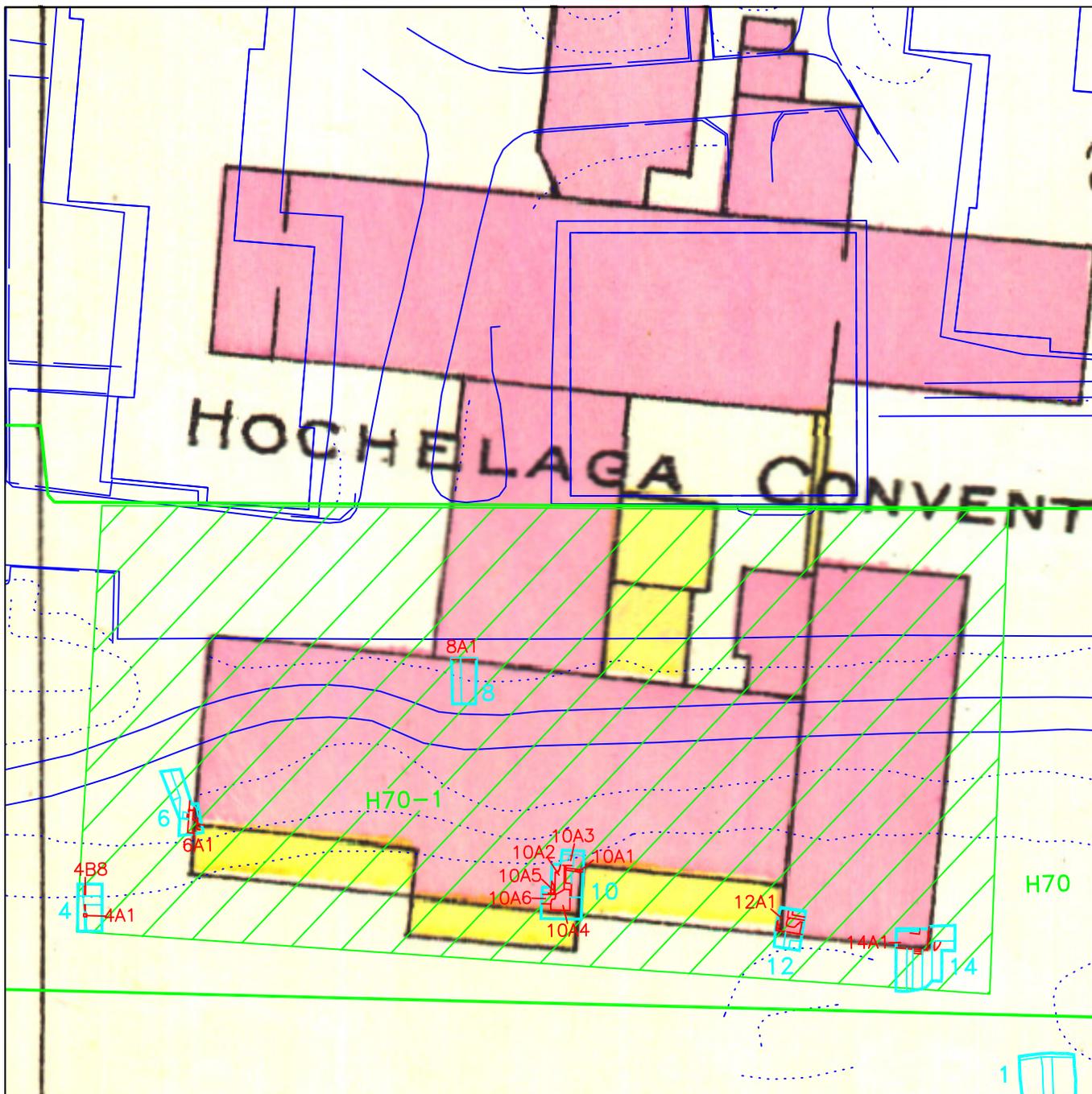
Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

Plan d'interventions archéologiques : Ethnoscop, 2008

0 5,00 10,00 m  
 ÉCHELLE : 1:500

ethnoscop

DES0834



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL, MTL08-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1914 AU PLAN ACTUEL (AIRE D'INTERVENTION H70-1)  
 FIGURE 69

- |  |                      |  |                                 |
|--|----------------------|--|---------------------------------|
|  | LIMITE D'OPÉRATION   |  | ZONE À POTENTIAL HISTORIQUE     |
|  | NUMÉRO D'OPÉRATION   |  | NUMÉRO DE LA ZONE               |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU |  | AIRE D'INTERVENTION             |
|  | VESTIGE              |  | NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION |
|  | NUMÉRO DE VESTIGE    |  | CHANGEMENT DE PENTE             |



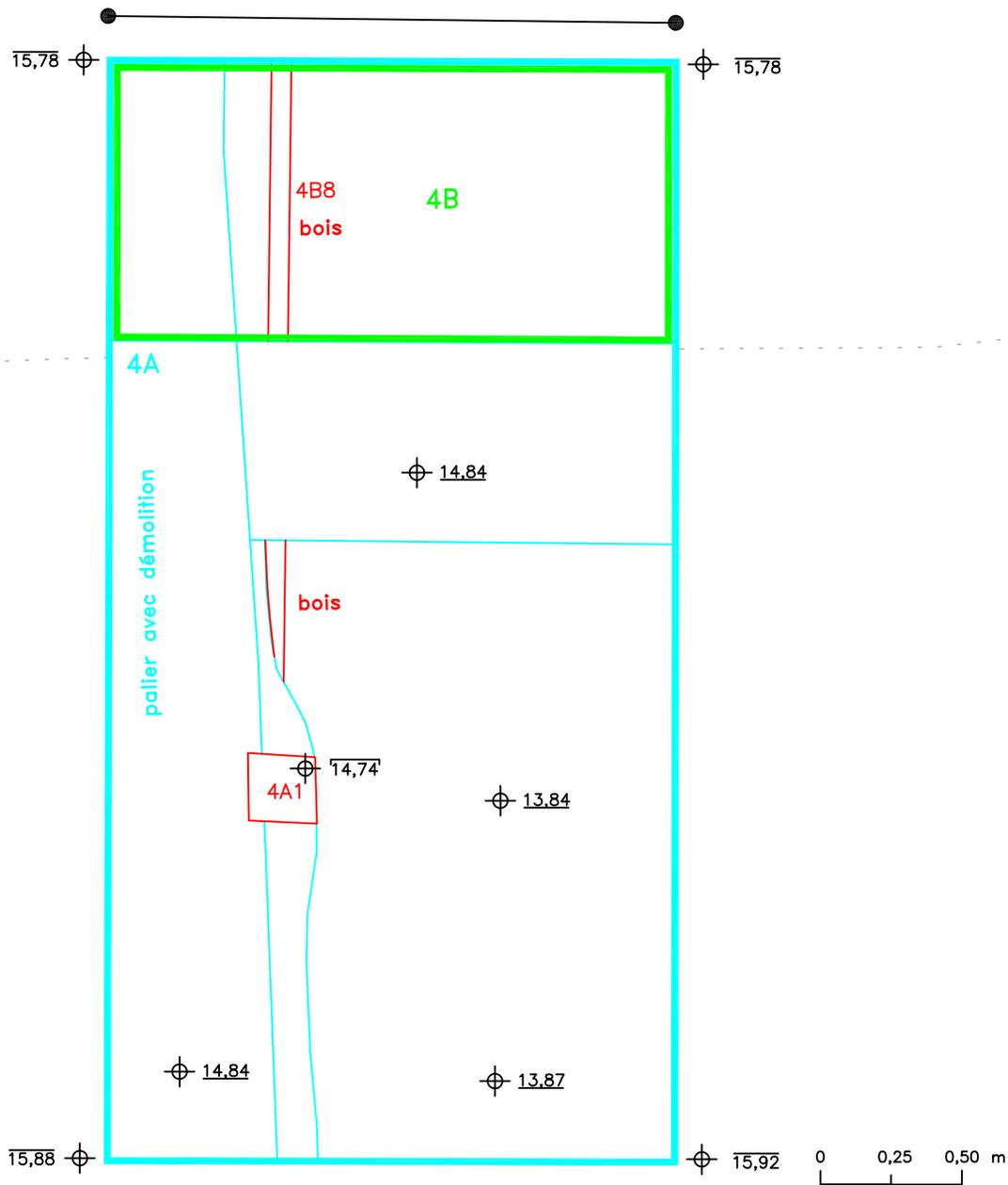
Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

0 5,00 10,00 m  
 ÉCHELLE : 1:500

ethnoscop

DES0834

Plan d'interventions archéologiques : Ethnoscop, 2008

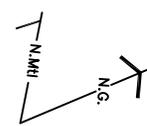


Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

0 0,25 0,50 m  
ÉCHELLE : 1:25

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
OPÉRATION MTL08-12-2-4  
FIGURE 70

- |   |  |   |                                  |
|---|--|---|----------------------------------|
|  | LIMITE DE L'OPÉRATION 4 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 4A |  | COUPE STRATIGRAPHIQUE            |
|  | SOUS-OPÉRATION MANUELLE                            |  | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
| <b>4B</b>   | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                           | <u>15,88</u>  | SURFACE ACTUELLE                 |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU                               | <u>13,87</u>  | FOND D'EXCAVATION                |
|  | VESTIGE  | <u>14,74</u>  | SOMMET DU VESTIGE                |
| <b>4A1</b>  | NUMÉRO DE VESTIGE                                  | - - - - -   | CHANGEMENT DE PENTE              |



DES0834

ethnoscop

- **Sous-opération MTL08-12-2-4A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 4A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 4, atteint une profondeur d'environ 1 m sous la surface actuelle, soit jusqu'à l'altitude de 14,84 m (NMM). Dans le coin sud-est, l'excavation a été poursuivie sur environ 1 m supplémentaire (figure 70). La sous-opération 4B a été excavée manuellement dans la partie nord de la sous-opération 4A et un relevé stratigraphique complet de la paroi nord a été réalisé (figure 71).

La partie supérieure du relevé stratigraphique correspond à la partie excavée mécaniquement. Elle comprend la couche 1, ou surface gazonnée actuelle, reposant sur la couche 2, qui constitue un épais remblai de rehaussement. La couche 3 sous-jacente, contenant sensiblement les mêmes inclusions que la couche 2, forme un autre niveau de rehaussement, tandis que la couche 4, composée de pierre concassée, semble correspondre à une ancienne surface de circulation dont le sommet se trouve à l'altitude de 15,11 m (NMM).

- **Sous-opération MTL08-12-2-4B**

L'excavation manuelle de la sous-opération 4B a été amorcée sous la couche 4, ainsi que dans les couches 5, 6 et 7, dont les sommets ont été dérasés au moment de l'excavation mécanique (figure 71). Le lot 4B1 qui occupe l'extrémité est de la sous-opération 4B, correspond à la couche 5 ainsi qu'à une tranchée linéaire, orientée selon un axe nord-sud, se poursuivant sur toute la longueur de l'opération 4 (figures 70 et 71). La fonction de cette tranchée n'a toutefois pas pu être précisée. Aucun artefact n'a été recueilli dans le lot 4B1, qui tronque les couches 6 et 9. Le lot 4B3 correspond pour sa part à la couche 6. Parmi les 18 objets témoins qui ont été recueillis dans ce dernier, la présence de tessons de céramique en terre cuite fine blanche et en grès grossier de type *Albany* ainsi que de clous découpés situe chronologiquement ce lot dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Du côté ouest du sondage, la couche 6 couvre la couche 7, qui elle-même tronque les couches 8 et 9 (figure 71). Le lot 4B2, dans lequel aucun objet témoin n'a été recueilli, correspond à la couche 7. Il est associé à une petite tranchée linéaire, orientée selon un axe nord-sud, qui traverse l'opération 4 jusqu'à sa limite sud.

Comme dans le cas du lot 4B1, la fonction de cette petite tranchée n'a pas pu être précisée. Toutefois, un bloc de pierre façonnée (vestige 4A1) dégagé au cours de l'excavation mécanique semble en relation avec cette tranchée (figure 70). Le vestige 4A1 est constitué d'un bloc de pierre carré dont les faces ont 0,23 m de côté sur une hauteur totale de 0,94 m (photo 60). Sa partie supérieure semble correspondre avec une partie autrefois apparente hors sol, taillée sur une hauteur de 0,17 m, tandis que sa partie inférieure est grossièrement équarrie. Ce vestige, au centre duquel on a introduit une tige métallique (photo 60), apparaît comme une base de lampadaire ou un pilier de clôture.

Le lot suivant 4B4, associé à la couche 8, est constitué d'un mélange pseudolité d'argile sableuse brun-gris et de résidus de combustion minérale dans lequel aucun objet témoin n'a été trouvé. Les dépôts successifs de la couche 8 reposent sur les lots 4B5 et 4B6, qui

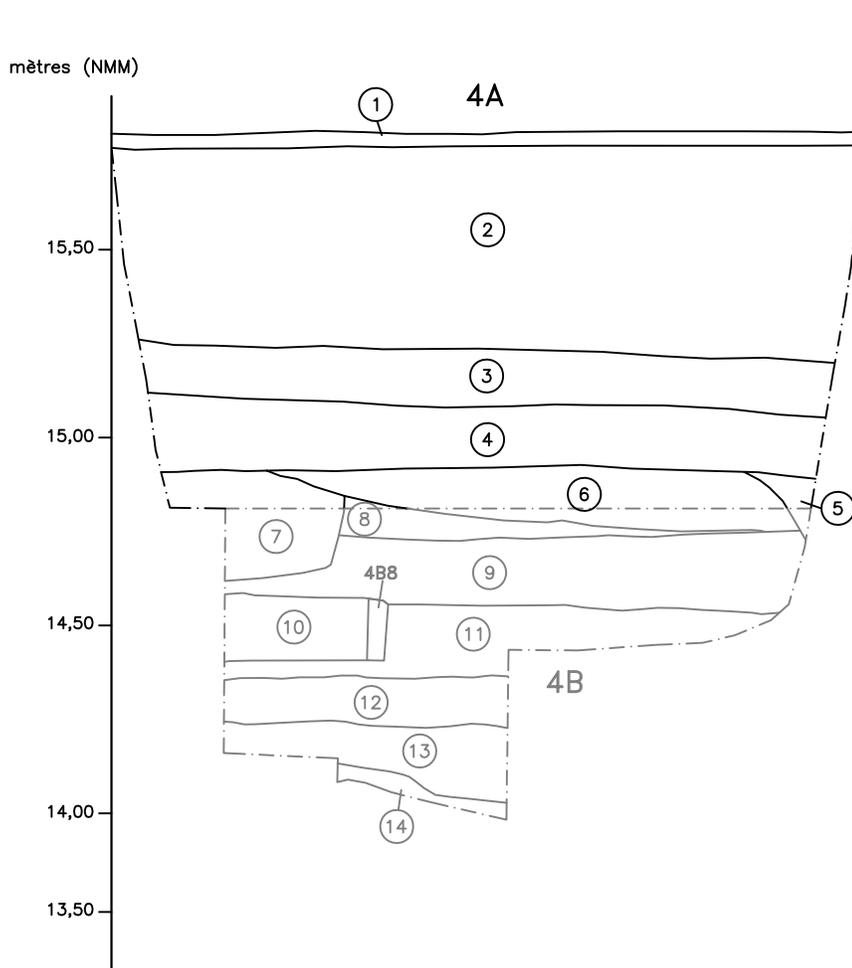
## Coupe stratigraphique de la paroi nord des sous-opérations MTL08-12-2-4A et 4B

### Description des couches

- 1) Surface gazonnée, racines et un peu de sol minéral
- 2) Sable argileux brun-gris, hétérogène et compact, contenant des fragments de pierre de calcaire, des fragments de brique orange, des racines, des petits galets subarrondis et des fragments de mortier
- 3) Argile sableuse brun-beige à brun-jaune (marbré), hétérogène et compact, contenant des fragments subanguleux à anguleux de pierre de calcaire, des galets de calcaire subarrondis, des fragments de brique et de mortier et du charbon minéral
- 4) Pierre concassée (poussière à 0,05 m) gris, homogène et compact
- 5) Sable argileux brun moyennement foncé marbré brun-jaune, hétérogène et compact, contenant des fragments de pierre de calcaire, de petits fragments de briques, des particules de mortier, de petits nodules de mortier et des particules de charbon de bois
- 6) Sable faiblement argileux brun à brun-gris, hétérogène et compact, contenant des fragments anguleux et subanguleux de pierre de calcaire, des fragments de briques millimétriques, des fragments de mortier et de charbon minéral
- 7) Sable argileux brun renfermant environ 70% de pierres des champs de moins de 0,35 m, de poudre de mortier, de fragments de brique orangée et de fragments de mortier ainsi qu'un peu de charbon minéral
- 8) Mélange pseudo-lité d'argile sableuse et de résidus de combustion minérale, gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments de charbon minéral et des particules de brique
- 9) Argile sablo-limoneuse brun à brun-jaune, hétérogène et ferme, contenant des particules de charbon de bois et de mortier, des fragments de charbon minéral, des particules de brique et quelques cailloux subanguleux
- 10) Sable argileux graveleux gris, hétérogène et ferme, disposé en lits grossiers de différentes couleurs
- 11) Sable argileux brun-jaune, hétérogène et ferme, contenant des petits galets et des cailloux subanguleux
- 12) Sable argileux graveleux brun moyennement foncé, homogène et ferme, contenant des fragments de brique et des petits cailloux subanguleux
- 13) Mélange de sable graveleux et de sable argileux brun-jaune, hétérogène et ferme, contenant des cailloux subanguleux et des fragments de brique
- 14) Sable fin argileux brun-beige / jaune, homogène et ferme à compact, contenant quelques rares cailloux subarrondis

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATIONS 4A ET 4B, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE



4B8 Numéro de vestige  
- - - Limite de fouille  
— Excavation manuelle

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop

correspondent à la couche 9. Seul un clou découpé a été recueilli dans le lot 4B5, alors que, parmi les 10 artefacts provenant du lot 4B6, on trouve 3 tessons de céramique en terre cuite fine blanche vitrifiée, dont un à décor moulé à motif d'épi de blé pourrait remonter à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Sous la couche 9, on trouve les lots 4B7 du côté ouest (couche 10) et 4B9 du côté est (couche 11) ainsi que le lot 4B8, constitué d'une pièce de bois orientée selon un axe nord-sud qui sépare 4B7 de 4B9. Aucun artefact n'a été trouvé dans ces deux derniers lots non plus que dans les lots subséquents. Le lot 4B7 semble correspondre à une ancienne surface de circulation, bordée à l'est par une pièce de bois posée de chant. Fait à noter, l'altitude du sommet de la pièce de bois 4A8 coïncide avec celle de la base de la partie taillée du bloc de pierre 4A1, ce qui renforce l'hypothèse voulant que le bloc de pierre soit une base de lampadaire ou un pilier de clôture installé en bordure d'une ancienne voie de circulation.



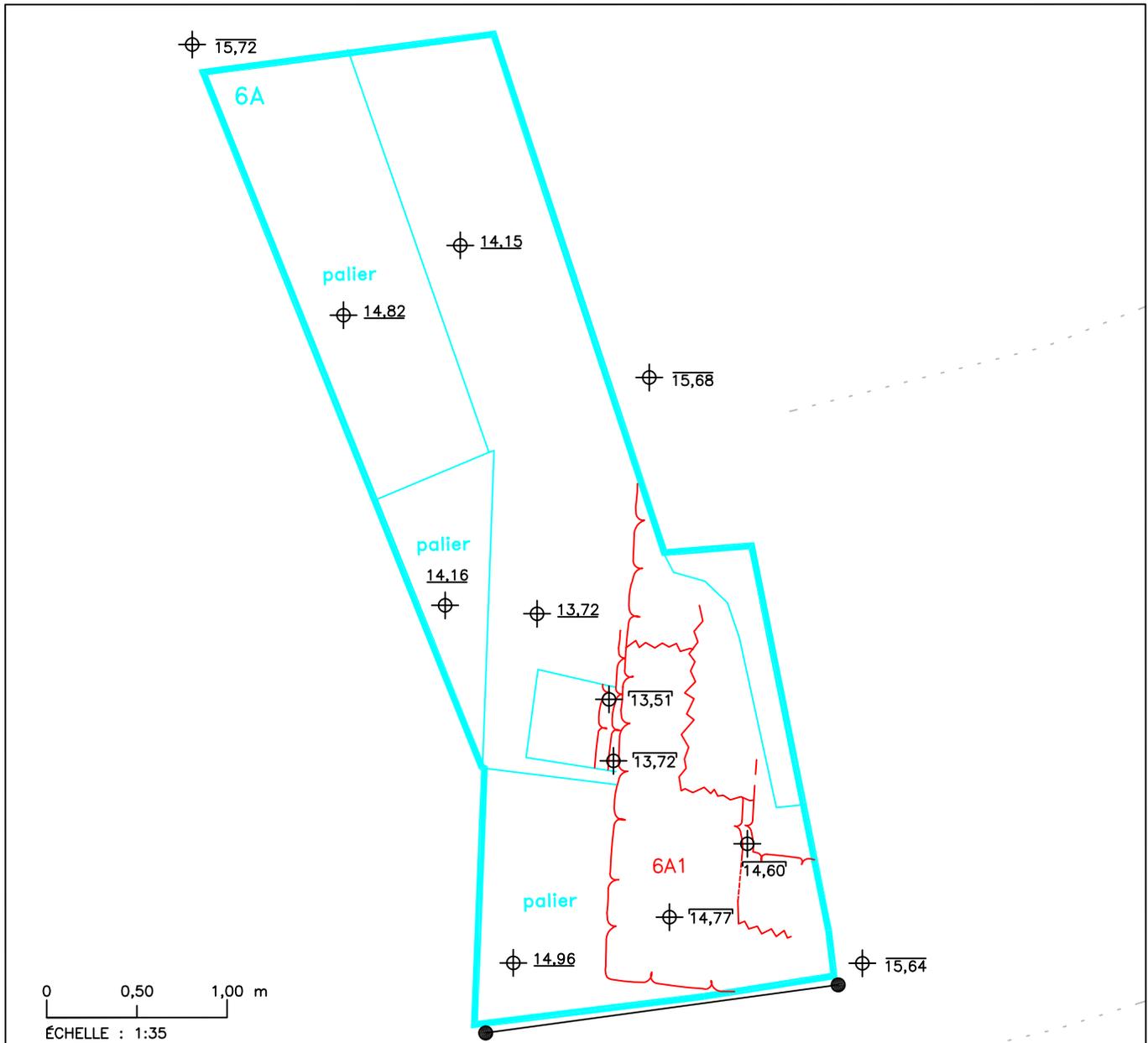
Photo 60 : Vestige 4A1 dans la sous-opération 4A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM2-70)

La pièce de bois 4B8 a été dégagée sur 1 m de longueur, correspondant à la largeur totale de la sous-opération 4B, mais sa présence est perceptible vers le sud jusqu'au bloc de pierre 4B8. Son épaisseur est de 0,07 m et sa hauteur de 0,15 m. Le lot 4B9, dans lequel a été implantée la pièce de bois 4B8, forme un remblai de rehaussement comme cela est aussi le cas dans les lots 4B10 (couche 12) et 4B11 (couche 13) sous-jacents (figure 71). Sous ce dernier remblai, on trouve le lot 4B12 (couche 14), qui semble constituer l'ancienne surface des sols naturels stériles. Le sommet de ce sol naturel se situe à l'altitude moyenne de 14,15 m (NMM).

L'opération 4 a permis de définir une première séquence stratigraphique et de préciser la profondeur des différentes couches de sol associées à la construction du couvent d'Hochelaga.

### 3.5.2 Opération MTL08-12-2-6

L'opération 6 est localisée au sud de la piste cyclable, à 7,50 m à l'est et à 5,00 m au nord de l'opération 4 (plan 3). Elle visait à mettre au jour et à documenter le coin sud-ouest de l'ancien mur de fondation du couvent d'Hochelaga. De forme irrégulière, elle mesure environ 5,40 m de longueur dans l'axe nord-sud sur 2,00 m de largeur dans l'axe est-ouest (figure 72). À cet endroit, la surface gazonnée du terrain actuel se trouve à l'altitude moyenne de 15,68 m (NMM).



Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

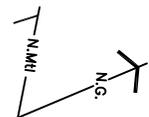
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-6

FIGURE 72

	LIMITE DE L'OPÉRATION 6 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 6A		VESTIGE BRISÉ
<b>6A</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		COUPE STRATIGRAPHIQUE
	CHANGEMENT DE NIVEAU		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	VESTIGE	15,64	SURFACE ACTUELLE
<b>6A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	14,96	FOND D'EXCAVATION
	MAÇONNERIE	14,77	SOMMET DU VESTIGE
		- - - - -	CHANGEMENT DE PENTE



DES0834

ethnoscop

- **Sous-opération MTL08-12-2-6A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 6A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 6, atteint l'altitude de 14,15 m (NMM) dans sa partie nord-est, avec des paliers à 14,82 m (NMM) du côté nord-ouest et 14,96 m (NMM) à son extrémité sud.

Le coin sud-ouest de l'ancien couvent (vestige 6A1) a été mis au jour dans la partie sud-est de la sous-opération 6A (photo 61). Le vestige 6A1 est une maçonnerie en pierres de calcaire généralement ébauchées, disposées en panneresse et couchées à plat, formant une construction à double parement avec blocage de 0,76 m de largeur. Les joints sont très minces ( $\leq 0,01$  m) et un mortier fin beige contenant une forte proportion de chaux a été utilisé comme liant. L'appareil est irrégulier et six assises régulières sont toujours en place en plus de trois empattements distincts excédants de 0,06 m de largeur, deux à la base du parement extérieur ouest et l'autre sur le parement intérieur est (figure 72). Le sommet dérasé de la maçonnerie se situe à l'élévation de 14,77 m (NMM), alors que l'empattement supérieur ouest se trouve à 13,72 m (NMM), l'empattement inférieur ouest à 13,51 m (NMM) et l'empattement est à 14,60 m (NMM). Enfin, la base de la maçonnerie est à l'altitude de 13,32 m (NMM), pour une hauteur résiduelle totale de 1,45 m.



Photo 61 : Sous-opération 6A et vestige 6A1, direction sud (MTL08-12-2-NUM2-92)

Le relevé stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 6A, incluant le vestige 6A1, a été réalisé (figure 73). La couche 1 se trouve au sommet de ce relevé et correspond à la surface gazonnée actuelle. Elle repose sur la couche 2, qui forme un épais remblai de rehaussement, probablement mis en place dans le cadre de l'aménagement du parc linéaire. La couche 3 constitue un autre remblai, sans doute associé à l'abandon des lieux après la démolition du couvent, reposant sur le sommet dérasé du vestige 6A1 du côté est et sur la couche 4 du côté ouest. Cette couche 4 se compose d'un mince niveau de particules de brique et de mortier provenant sans doute de la démolition du couvent en 1971. Dans la paroi est de la sous-opération 6A, du côté est du vestige 6A1, la couche 4 prend la forme d'un épais remblai constitué de débris de démolition. La couche 5 sous-jacente est de composition très similaire à celle de la couche 3 et semble elle aussi former un remblai de rehaussement, qui aurait toutefois été mis en place avant la démolition du bâtiment.

Les trois couches suivantes semblent associées à différentes phases de construction du bâtiment, la couche 6 étant un mince niveau de fragments plats de pierre de calcaire d'environ 0,05 m d'épaisseur, la couche 7 un remblai de rehaussement et la couche 8 un mince niveau de poudre de mortier. La couche 8 plonge vers la couche 9, qui a servi à combler la tranchée de construction du vestige 6A1, le long du parement est et au-dessus de l'empattement ouest supérieur (figure 73). Sous les couches 7 et 8, on trouve la couche 10, qui semble correspondre à un sol naturel remanié. Elle est suivie de trois couches de sol naturel stérile dont le sommet se trouve à l'altitude de 14,05 m (NMM). Les couches 11, 12 et 13 évoluent d'un limon faiblement argileux d'un brun plus ou moins foncé vers une argile beige-gris. Il est à noter qu'aucune tranchée de construction correspondant à la mise en place de l'empattement ouest inférieur n'a été observée dans la couche 13.

Aucune sous-opération manuelle n'a été réalisée dans l'opération 6, étant donné l'absence de traces d'occupation. De plus, aucun vestige associé à l'ajout, sur la façade sud du couvent, de chaque côté de l'entrée sud, d'un portique à colonnades vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou le début du XX<sup>e</sup> n'a été mis au jour dans l'opération 6 (figure 69). La mise au jour du coin sud-ouest de l'ancien couvent d'Hochelaga a toutefois facilité l'implantation des autres opérations de l'aire d'intervention H70-1. En effet, à partir des résultats du travail de superposition des plans de Goad de 1890 et 1914 (figures 68 et 69), il devenait plus facile de positionner l'emplacement des principaux axes et angles de l'ancien bâtiment.

### **3.5.3 Opération MTL08-12-2-8**

L'opération 8 est située entre la clôture qui borde le parc linéaire au nord et la piste cyclable, à environ 30 m à l'est de la limite ouest de l'aire d'intervention P70-1 (plan 3). À cet endroit, la surface gazonnée du terrain actuel se trouve à l'altitude moyenne de 15,68 m (NMM). Elle visait à mettre au jour le mur mitoyen entre le bâtiment principal sud et la chapelle centrale, qui se trouvait au nord de ce dernier. L'opération 8 mesure 3,60 m dans l'axe nord-sud sur environ 1,95 m dans l'axe est-ouest.

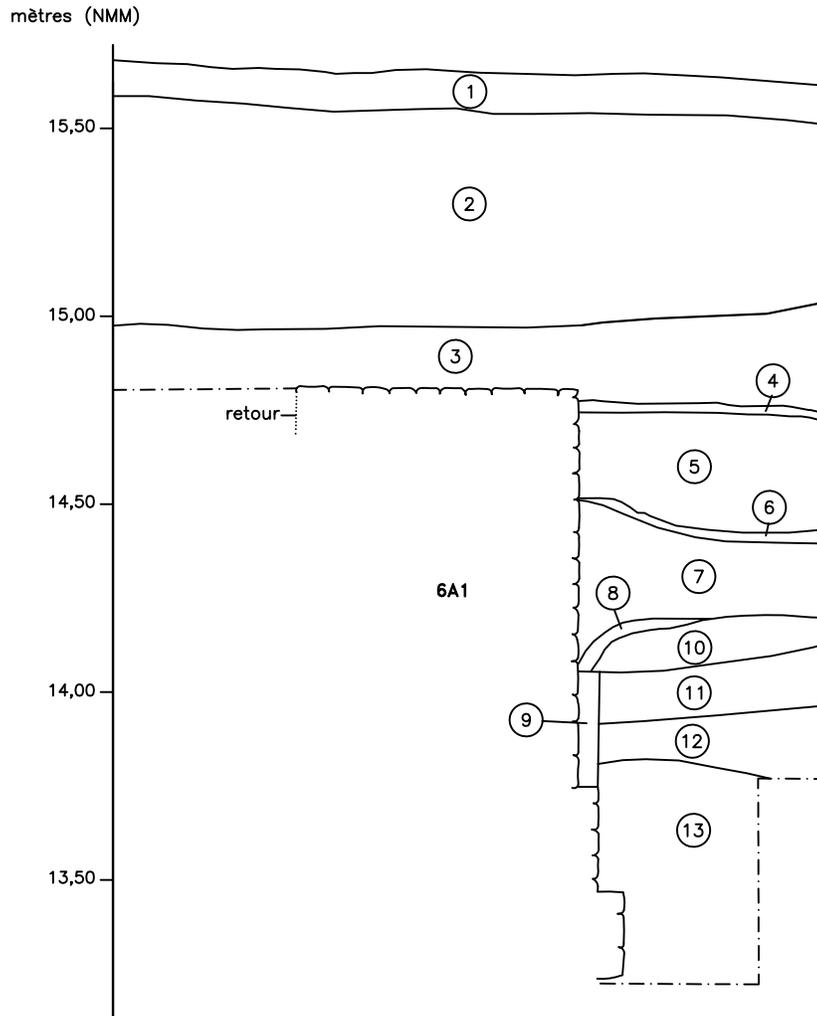
## **Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-6A**

### **Description des couches**

- 1) Surface gazonnée
- 2) Limon sableux organique brun foncé avec enclave limoneuse beige, hétérogène et meuble, contenant des cailloux arrondis (moins de 0,20 m) et de nombreuses radicelles
- 3) Limon faiblement sableux beige plus ou moins moucheté orangé, homogène et ferme, contenant des particules de mortier et de brique
- 4) Mince couche de particules de brique et de mortier
- 5) Limon faiblement sableux beige plus ou moins moucheté orangé, homogène et ferme, contenant des particules de mortier et de brique, des pierres de calcaire anguleuses, des gros fragments et des nodules de mortier à sa base
- 6) Fragments de pierres de calcaire généralement plates (moins de 0,05 m) déposées à l'horizontal et poudre de mortier
- 7) Limon variablement argileux brun pâle à beige, hétérogène et ferme à compact, contenant quelques pierrailles essentiellement à sa base
- 8) Poudre de mortier, homogène et meuble
- 9) Limon faiblement argileux brun moyen foncé, homogène et compact
- 10) Limon beige, homogène et ferme, contenant quelques petites pierres de calcaire
- 11) Limon faiblement argileux brun plus ou moins foncé, homogène et compact
- 12) Limon faiblement argileux beige orangé, homogène et compact
- 13) Argile beige grisâtre, homogène et compacte

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATION 6A, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE



- 6A1 Numéro de vestige
- Maçonnerie
- Prolongement de vestige
- Limite de fouille

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

DES0834

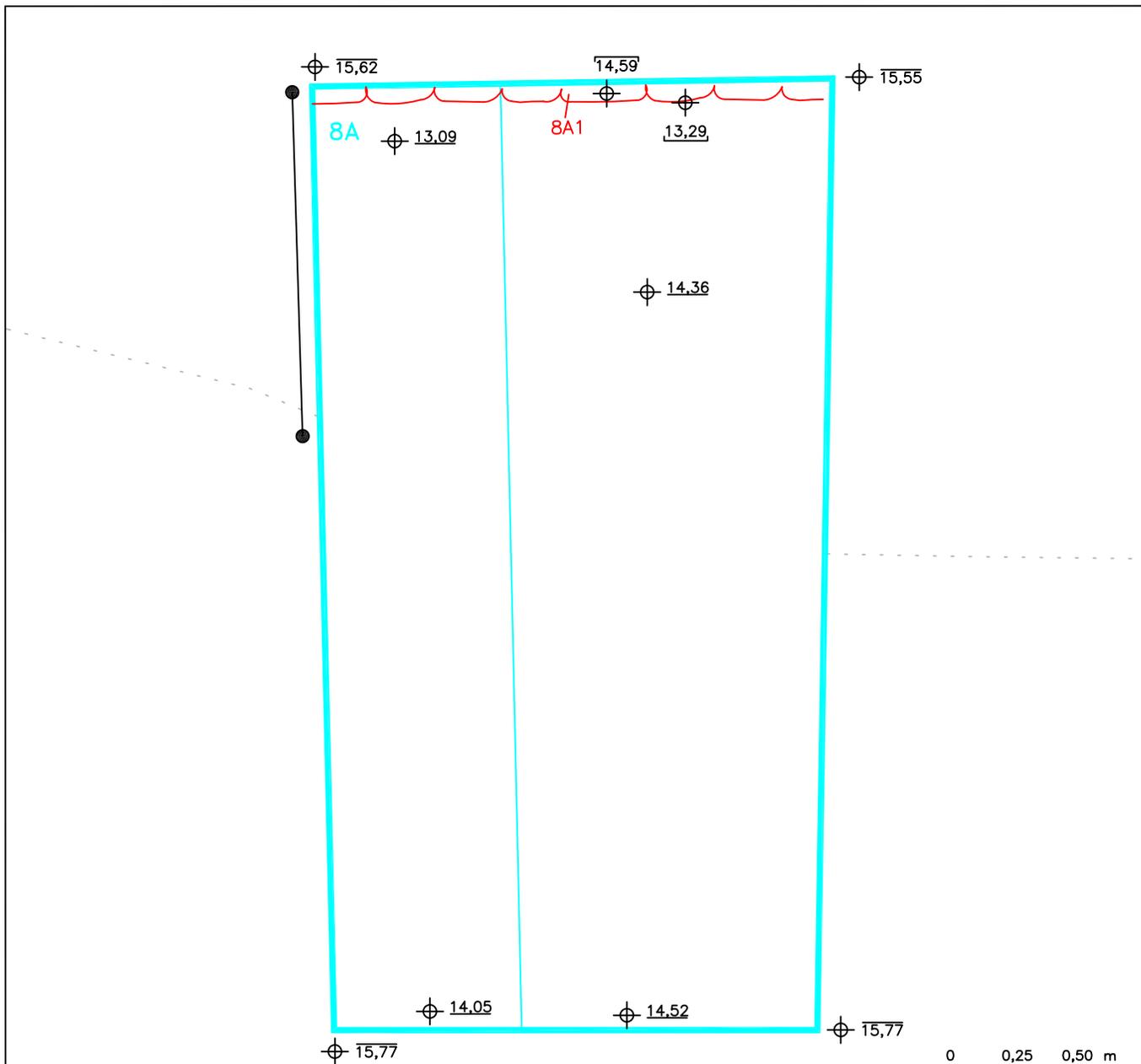
ethnoscop

- **Sous-opération MTL08-12-2-8A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 8A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 8, atteint l'altitude moyenne de 14,44 m (NMM) dans la partie est et 13,09 m (NMM) dans la partie ouest (figure 74). Elle a permis de dégager le parement sud du mur de fondation nord du bâtiment principal sud (vestige 8A1), situé à l'extrémité nord de la sous-opération 8A (photo 62). Le vestige 8A1, orienté selon un axe est-ouest, est constitué de pierres de calcaire généralement ébauchées, disposées en panneresse et couchées à plat selon un appareil irrégulier. Six à neuf assises irrégulières ont pu être observées sur une hauteur totale résiduelle de 1,30 m et les joints sont d'une largeur de 0,02 m à 0,06 m (photo 62). À 0,47 m sous son sommet dérasé, qui se situe à l'altitude de 14,59 m (NMM), on note la présence d'un empattement qui excède le parement de 0,09 m vers le sud.



Photo 62 : Parement sud du mur de fondation mitoyen entre le bâtiment principal sud et la chapelle centrale au nord, sous-opération 8A, direction nord (MTL08-12-2-NUM2-106)



Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

0 0,25 0,50 m  
ÉCHELLE : 1:25

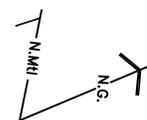
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-8

FIGURE 74

	LIMITE DE L'OPÉRATION 8 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 8A		COUPE STRATIGRAPHIQUE		CHANGEMENT DE PENTE
<b>8A</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)		
	CHANGEMENT DE NIVEAU	<u>15,77</u>	SURFACE ACTUELLE		
	VESTIGE	<u>14,05</u>	FOND D'EXCAVATION		
<b>8A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	<u>14,59</u>	SOMMET DU VESTIGE		
	MAÇONNERIE	<u>13,29</u>	BASE DU VESTIGE		



DES0834

ethnoscop



Le relevé stratigraphique de l'extrémité nord de la paroi ouest a permis d'inclure le vestige 8A1 (figure 75). La couche 1 de ce relevé correspond à la surface gazonnée actuelle et à son terreau, qui repose sur la couche 2. Les couches 2, 3 et 4, qui constituent des remblais de rehaussement successifs, ont sans doute été mises en place au moment de l'aménagement du parc linéaire. La couche 5 contient une grande proportion de débris qui semble associée à la démolition du couvent en 1971. Sous la couche 5, le long du parement sud du vestige 8A1, on remarque la présence de la tranchée de construction du mur qui correspond à l'alignement vertical de l'empattement et a été comblée avec l'argile brune de la couche 6. La couche 7, qui se trouve sous la couche 5, semble correspondre à l'ancien niveau d'occupation du couvent d'Hochelaga. Elle surmonte en effet la couche 8, qui, d'après sa composition, apparaît comme étant le niveau de construction de ce vaste bâtiment. Les trois couches suivantes (9, 10 et 11) sont des sols naturels stériles. La pente de la surface de la couche 9, qui descend du nord vers le sud et sur laquelle a été déposée la couche 8, apparaît comme la pente naturelle du terrain avant la construction du couvent. La couche 9 serait donc l'ancienne surface des sols naturels, dont l'altitude moyenne se trouve à environ 14,40 m (NMM).

D'après les observations tirées de la séquence stratigraphique de l'extrémité nord de la paroi ouest de la sous-opération 8A, aucun sous-sol n'a été aménagé dans la partie sud du couvent d'Hochelaga, ayant front sur la rue Notre-Dame. Étant donné l'absence de traces d'occupation, aucune sous-opération manuelle n'a été réalisée dans l'opération 8.

#### **3.5.4 Opération MTL08-12-2-10**

L'opération 10, qui se trouve approximativement au centre de la partie sud de l'aire d'intervention H70-1 (plan 3), est de forme rectangulaire et mesure 5,65 m dans l'axe nord-sud et, dans l'axe est-ouest, 3,30 m au sud et 1,80 m au nord (figure 76). Elle visait la mise au jour de vestiges associés à la partie est de l'entrée sud de l'ancien couvent d'Hochelaga. À cet endroit, la surface gazonnée du terrain actuel se trouve à l'altitude moyenne de 15,83 m (NMM)

- ***Sous-opération MTL08-12-2-10A***

L'excavation mécanique de la sous-opération 10A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 10, atteint une profondeur d'environ 0,85 m sous la surface actuelle aux extrémités nord et sud et 2,30 m dans la partie centre-est. Du côté ouest, l'excavation s'est arrêtée sur quatre maçonneries en pierre de calcaire (vestiges 10A2, 10A3, 10A4 et 10A6) dont les sommets se trouvent entre 1,19 m sous la surface actuelle au nord et 0,76 m au sud. À ces quatre maçonneries, s'ajoutent une dalle de béton (vestige 10A5) et une canalisation en grès grossier (vestige 10A1) orientée selon un axe est-ouest (figure 76; photo 63).

La maçonnerie 10A6, orientée selon un axe est-ouest, mesure 0,80 m de largeur et a été dégagée sur une longueur totale de 1,05 m (figure 76). Ce vestige correspond au mur sud du bâtiment recherché. Son extrémité est s'imbrique à la maçonnerie 10A4, de forme quadrangulaire et mesurant 1,65 m dans l'axe est-ouest et 1,60 m dans l'axe nord-sud

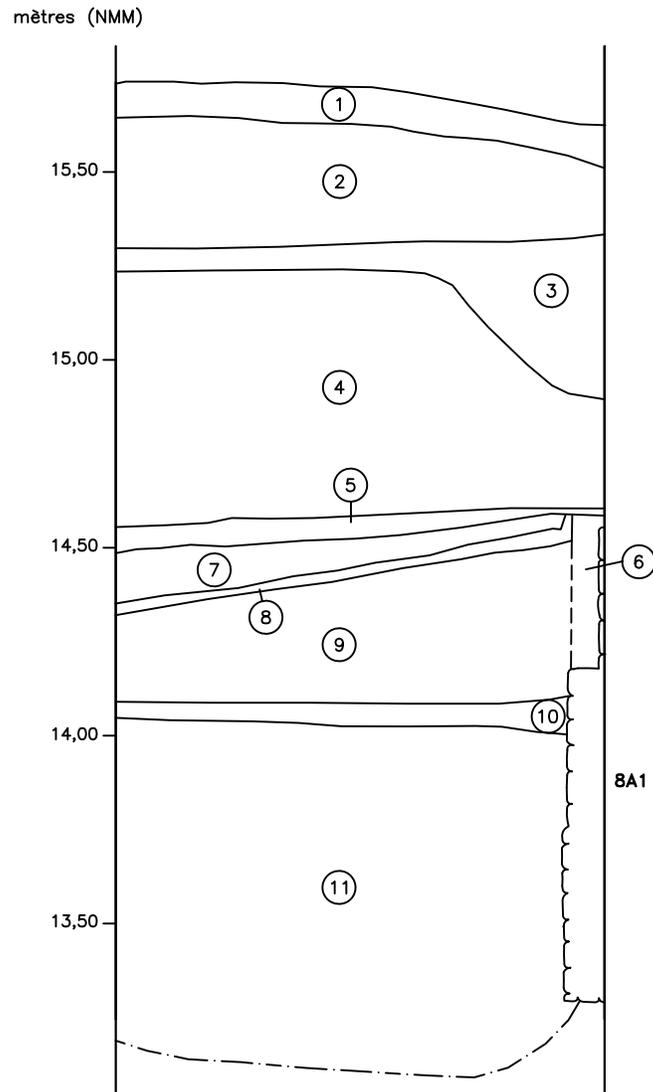
## **Coupe stratigraphique de la paroi ouest de l'extrémité nord de la sous-opération MTL08-12-2-8A**

### **Description des couches**

- 1) Surface gazonnée et terreau constitué d'un sable argileux brun-gris, homogène et meuble, contenant quelques petits cailloux subanguleux
- 2) Sable faiblement argileux brun, hétérogène et ferme, contenant des cailloux subarrondis, des lentilles d'argile brun-jaune, des nodules de mortier et quelques racines
- 3) Sable argileux brun-gris marbré brun-jaune, hétérogène et compact, contenant des fragments anguleux et subarrondis de pierre de calcaire et des particules de brique et de mortier
- 4) Poussière de pierres et pierres concassées (fragments anguleux à subarrondis) grises dans une couche très compacte, contenant des nodules de mortier
- 5) Sable brun-gris mélangé à une forte proportion de mortier en poudre (50%), hétérogène et très compact, contenant des fragments de briques et des nodules de mortier
- 6) Argile brune, homogène et compacte, contenant des fragments de mortier
- 7) Sable très faiblement argileux, graveleux brun-jaune à brun-orangé, hétérogène et très compact
- 8) Mélange de mortier grisâtre pâle, de fragments anguleux et des éclats de pierre de calcaire et quelques fragments de brique orange
- 9) Argile brun-gris, homogène et très compacte
- 10) Sable graveleux brun orangé, homogène et compact
- 11) Argile brune marbrée brun-beige, homogène et très compacte

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2

EXTRÉMITÉ NORD DE LA SOUS-OPÉRATION 8A, PAROI OUEST  
COUPE STRATIGRAPHIQUE



8A1 Numéro de vestige

— Maçonnerie

- - - Limite diffuse

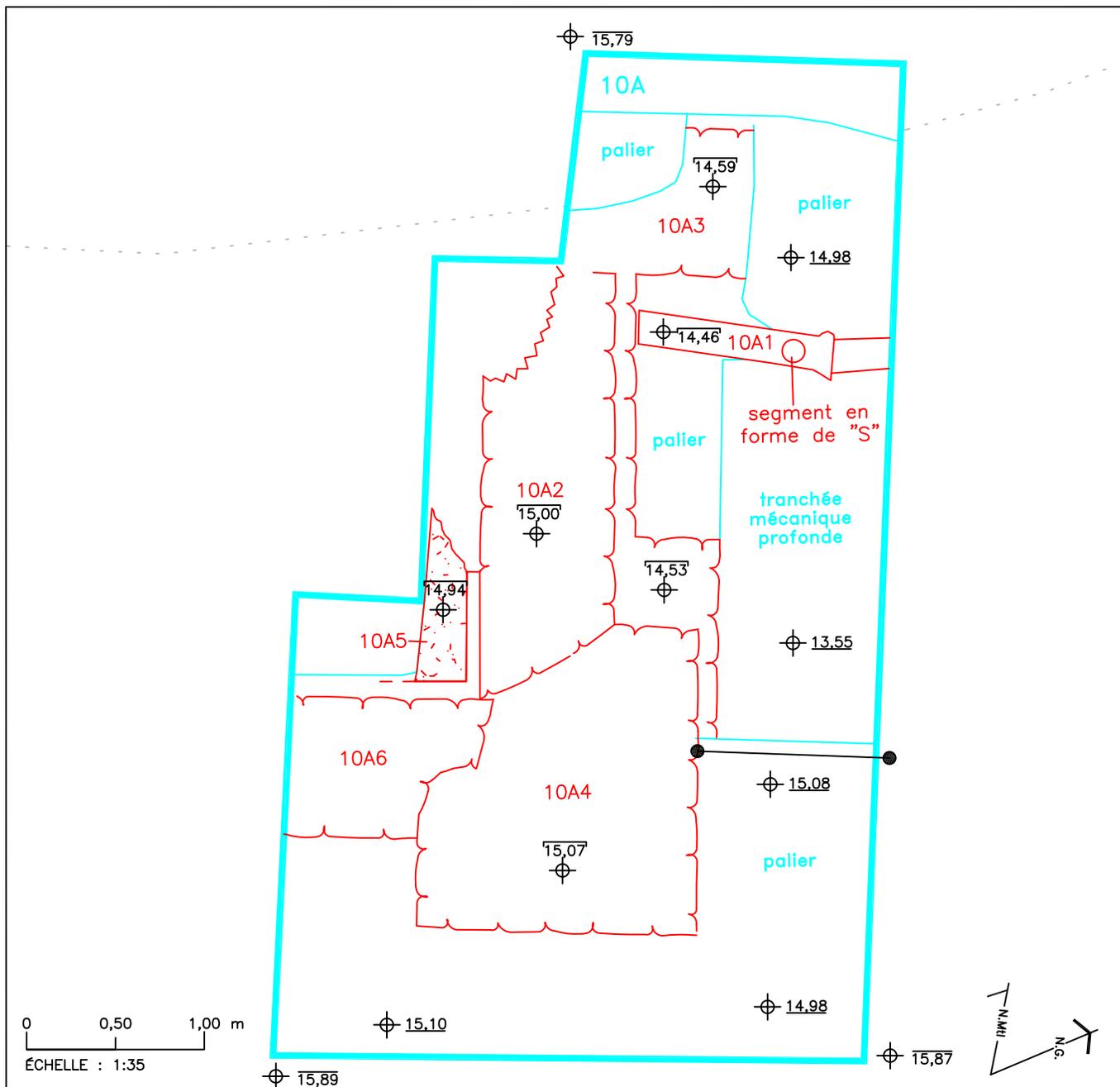
- · - · - Limite de fouille

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop



Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-10  
 FIGURE 76

	LIMITE DE L'OPÉRATION 10 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 10A		MAÇONNERIE	$\overline{14,46}$	SOMMET DU VESTIGE
<b>10A</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		VESTIGE BRISÉ	- - - - -	CHANGEMENT DE PENTE
	CHANGEMENT DE NIVEAU		COUPE STRATIGRAPHIQUE	$\oplus$	POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	VESTIGE	$\overline{15,89}$	SURFACE ACTUELLE	$\underline{15,10}$	FOND D'EXCAVATION
<b>10A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE				

DES0834

ethnoscop

(photo 64). Les parements sud et est de la maçonnerie 10A4 forment le coin sud-est de l'entrée sud de l'ancien couvent d'Hochelaga. Les quatre parements de la maçonnerie 10A4 sont dressés en pierre de calcaire équarrie, ébauchée et brute disposée en panneresse couchée à plat et un blocage de pierre de calcaire brute à tout venant occupe son espace central. Les pierres sont liées par du mortier sableux beige contenant du petit gravier et des nodules de chaux. La largeur des joints varie de 0,02 m à 0,04 m. Le parement est du vestige 10A4 a été dégagé sur une hauteur de 1,53 m et comprend huit assises régulières apparentes. Sa base n'a toutefois pas été atteinte et, à 0,59 m sous son sommet dérasé, on note la présence d'un empattement de 0,12 m de largeur qui est en continuité avec un autre empattement de 0,45 m de largeur présent sur le parement nord (figure 76).

L'extrémité sud de la maçonnerie 10A2 s'imbrique dans le parement nord de la maçonnerie 10A4. La maçonnerie 10A2 a 2,25 m de longueur et 0,75 m de largeur à son sommet, qui se trouve à l'altitude de 15,00 m (NMM). Le parement est du vestige 10A2 comporte un empattement de 0,12 m de largeur qui se trouve en continuité avec celui du parement nord du vestige 10A4 (figure 76). La maçonnerie 10A2 est de facture semblable à celle de la maçonnerie 10A4, sauf pour les pierres, qui y sont essentiellement ébauchées et équarries. Elle a été dégagée sur une hauteur de 0,98 m, comportant cinq assises apparentes, mais sa base n'a pas été atteinte. L'extrémité nord de la maçonnerie 10A2 s'imbrique dans la maçonnerie 10A3, qui est orientée selon un axe est-ouest (photo 63). Le vestige 10A3 a 0,84 m de largeur et il a été dérasé jusqu'au niveau de son empattement, qui se trouve à 0,41 m sous le sommet du vestige 10A2, soit à l'altitude de 14,59 m (NMM). Une seule assise a été dégagée, sur une hauteur de 0,18 m, et son appareil est assez semblable à celui des trois maçonneries précédentes.

Une canalisation en grès grossier (vestige 10A1) a de plus été mise au jour à environ 0,20 m au sud de la maçonnerie 10A3. L'écoulement de la canalisation, de 0,19 m de diamètre et dont le sommet se trouve à l'altitude de 14,46 m (NMM), se fait de l'ouest vers l'est après avoir traversé sous la maçonnerie 10A2 (figure 76). Toutefois, d'après l'assemblage des deux sections visibles, la pente se trouve inversée puisque l'extrémité mâle, qui est à l'ouest, s'insère dans l'extrémité femelle à l'est. La canalisation 10A1 ne semble pas se poursuivre du côté ouest de la maçonnerie 10A2, où elle a tout simplement été enlevée au moment de la démolition du bâtiment. Un troisième segment de canalisation en forme de « S » a été arraché lors de l'excavation mécanique de la tranchée. Il s'insérerait au sommet de la canalisation 10A1, à quelques centimètres à l'ouest de l'extrémité femelle de la section ouest (figure 76). La fonction de cette canalisation n'a pas pu être déterminée. Enfin, une dalle de béton (vestige 10A5) a été mise au jour dans l'angle intérieur des vestiges 10A2 et 10A6, à l'altitude de 14,94 m (NMM). Ce fragment de plancher, qui semble déstructuré au nord, a une épaisseur de 0,11 m et deux tiges métalliques de 0,005 m de diamètre y ont été insérées verticalement. Ce plancher a probablement été mis en place postérieurement à la construction initiale.

Le relevé stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 10A a permis de reconstituer une séquence de déposition composée de 13 sols distincts, à l'est de la maçonnerie 10A4 (figure 77). La couche 1 correspond à la surface gazonnée actuelle et à son terreau. Trois





Photo 63 : Vestiges mis au jour dans la sous-opération 10A, direction nord (MTL08-12-2-NUM2-109)



Photo 64 : Vestiges 10A1, 10A2, 10A4, 10A5 et 10A6, sous-opération 10A, direction nord (MTL08-12-2-NUM2-136)

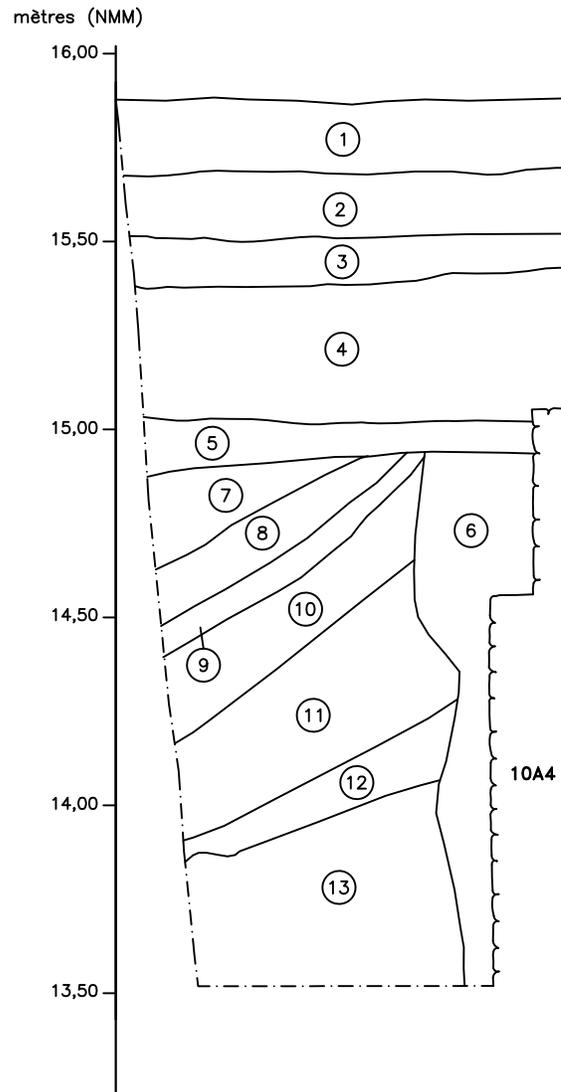
## Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL08-12-2-10A

### Description des couches

- 1) Surface gazonnée et terreau constitué d'un sable limoneux brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments de pierre de calcaire anguleux, des racines et des petits cailloux
- 2) Sable faiblement limoneux brun-jaune à brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire, quelques galets subarrondis et des nodules de mortier
- 3) Mélange de pierre concassée de calcaire, de galets émoussés de calcaire et de poussière de pierre, gris, homogène et ferme, contenant des cailloux émoussés
- 4) Sable faiblement limoneux brun à brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire
- 5) Sable faiblement argileux brun orangé à brun-beige, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire, des particules de brique, des nodules de mortier et quelques petits galets arrondis
- 6) Sable faiblement argileux brun orangé, hétérogène et ferme à meuble, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire, des mottes de mortier et plus de calcaire anguleux en surface
- 7) Sable faiblement argileux brun orangé à brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire et des petits galets arrondis
- 8) Sable moyen brun, homogène et meuble à ferme, contenant de petites lentilles de limon grisâtre et des fragments anguleux et subanguleux de pierre de calcaire
- 9) Sable faiblement limoneux brun orangé, hétérogène et meuble à ferme, contenant de petits fragments de brique, des lentilles de limon orangé et des fragments anguleux de pierre de calcaire
- 10) Sable faiblement limoneux brun, homogène et ferme, contenant des fragments anguleux et subanguleux de pierre de calcaire
- 11) Limon faiblement sableux brun-jaune à brun-beige, hétérogène et ferme, contenant des fragments subanguleux de pierre de calcaire, des particules de brique, des petits galets subarrondis et des nodules de mortier
- 12) Sable limoneux brun à brun-gris, homogène et meuble à ferme, contenant des particules de brique orange
- 13) Limon très faiblement sableux brun-jaune, homogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire et quelques petits galets subarrondis

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATION 10A, PAROI SUD

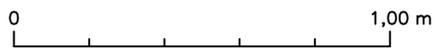
COUPE STRATIGRAPHIQUE



10A4 Numéro de vestige

--- Maçonnerie

- - - Limite de fouille



ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop

remblais sableux (couches 2, 3 et 4) suivent au-dessus du sommet dérasé de la maçonnerie 10A4 et sont associés à l'aménagement du parc linéaire. Ces remblais ont été déposés horizontalement et la couche 3, qui renferme une forte proportion de pierre concassée, pourrait être associée à une surface de circulation postérieure à la démolition du couvent en 1971. La couche 5 sous-jacente, dont la surface correspond sensiblement au sommet dérasé du vestige 10A4, est sans doute associée à la démolition du bâtiment. Sa position dans la séquence stratigraphique, au-dessus de la tranchée de construction du vestige 10A4, comblée par la couche 6, permet toutefois de la considérer comme l'ancien niveau d'occupation associé à la présence du couvent.

La couche 7 correspond quant à elle à un remblai de nivellement qui a probablement suivi de peu la construction de la partie sud du couvent. La base de ce remblai montre une pente descendante assez prononcée vers l'est qui se répète dans les différentes couches jusqu'à la base de la séquence. Parmi ces couches à forte pente vers l'est, les couches 8 à 12 correspondent à des remblais sableux qui renferment très peu d'inclusions, essentiellement des petits fragments anguleux de pierre de calcaire et des petits fragments de brique. Sous ces remblais, la couche 13, dont le sommet se trouve à l'altitude moyenne de 13,95 m (NMM), soit à environ 1,90 m sous la surface actuelle, apparaît comme un sol naturel stérile constitué de limon très faiblement sableux brun-jaune (figure 77).

L'opération 10 a permis de documenter le mode de construction de la partie est de l'entrée sud de l'ancien couvent d'Hochelaga. Le portique de cette entrée, qui devrait théoriquement se trouver au sud de l'ensemble de maçonnerie mis au jour, de même que le portique se trouvant à l'est de l'entrée jusqu'au bâtiment de l'aile est (figure 69), semblent toutefois n'avoir laissé aucune trace, ce qui est assez surprenant étant donné l'envergure de la façade de cet ancien édifice (figure 78). De plus, le relevé de la séquence stratigraphique des sols démontre clairement l'absence de niveau d'occupation ancienne à cet endroit et situe le niveau du sol naturel stérile à une assez grande profondeur, mettant en évidence le fort rehaussement du niveau de la surface du secteur.

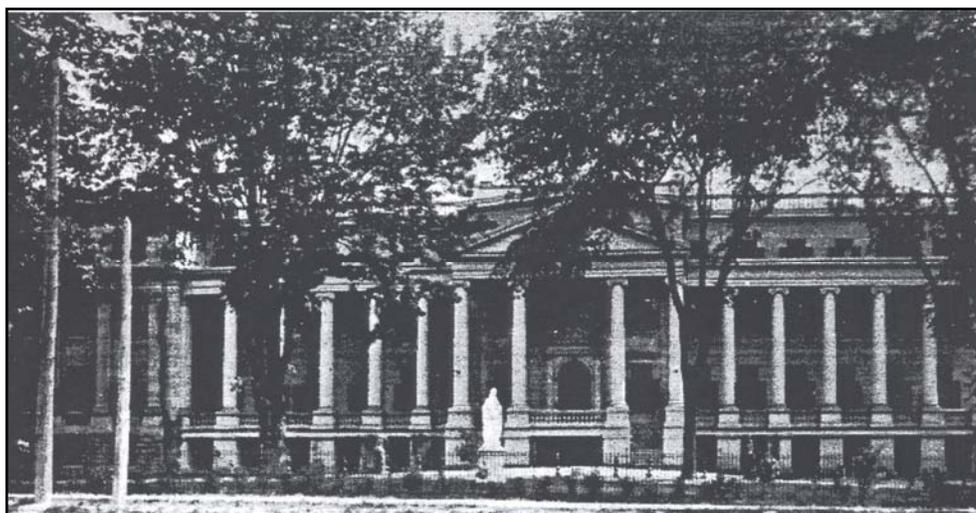


Figure 78 : Photographie ancienne illustrant l'ampleur de l'ancienne façade sud du couvent Hochelaga (Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonnette, Ph QHM-BSCO-078, dans Noppen, 1999)

### 3.5.5 Opération MTL08-12-2-12

L'opération 12 est située dans la partie sud-est de l'aire d'intervention H70-1, à environ 15 m à l'est de l'opération 10 (plan 3). À cet endroit, la surface gazonnée du terrain actuel se trouve à l'altitude moyenne de 15,77 m (NMM). L'opération 12 avait comme principal objectif de localiser et de documenter le coin sud-ouest de l'aile est de l'ancien couvent d'Hochelaga, dite « aile de la musique », érigée en 1873. De plus, malgré son absence dans l'opération 10, elle visait à mettre au jour des vestiges du portique est, dont la limite sud suit celle de l'aile est (figure 69). Elle mesure 3,30 m dans l'axe nord-sud et environ 2,15 m dans l'axe est-ouest (figure 79).

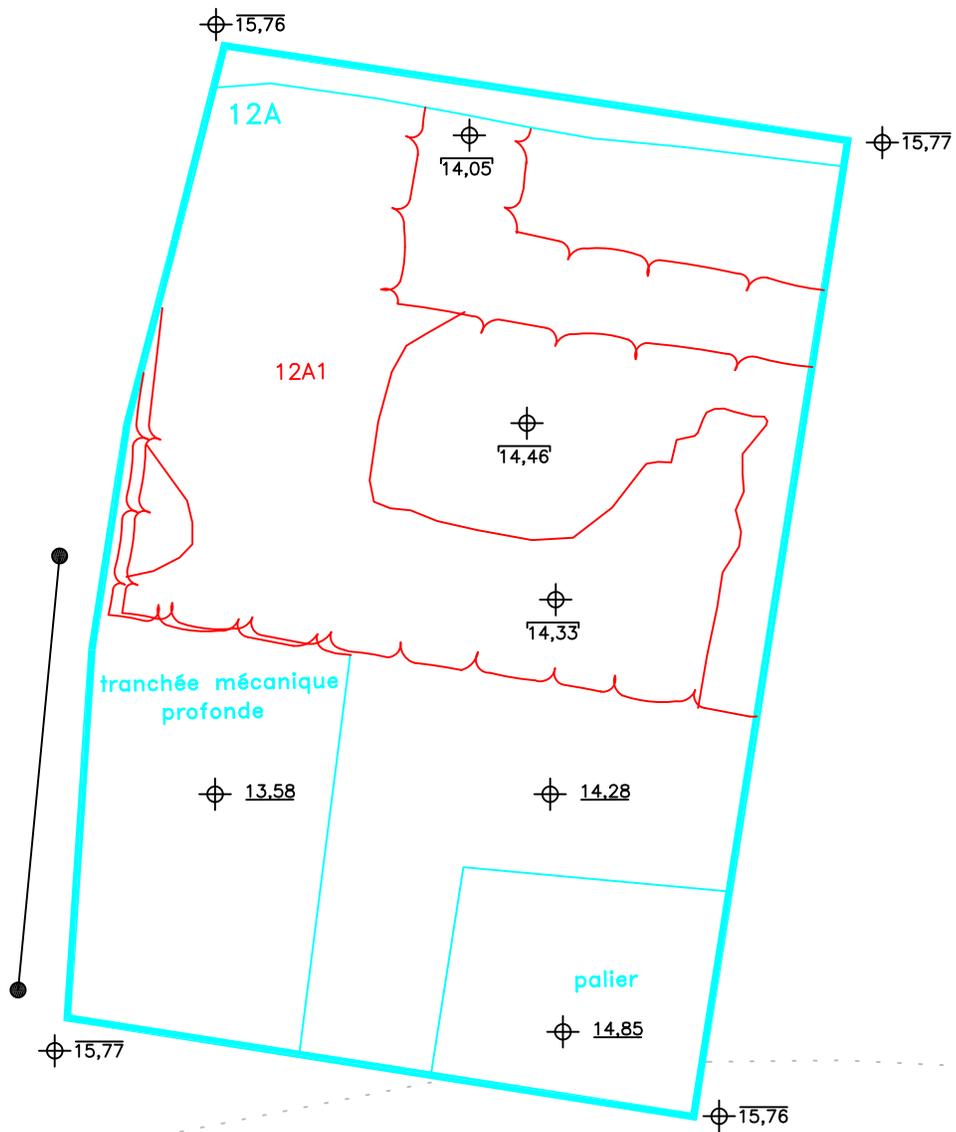
- **Sous-opération MTL08-12-2-12A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 12A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 12, s'est arrêtée, dans sa partie nord, sur le sommet dérasé du vestige 12A1, dont l'altitude varie entre 14,02 m (NMM) et 14,46 m (NMM). Dans la partie sud de la sous-opération, l'excavation mécanique atteint une profondeur de 2,19 m sous la surface actuelle du côté ouest, soit l'altitude de 13,58 m (NMM), alors que du côté est 2 paliers ont été aménagés, l'un à l'altitude de 14,28 m (NMM) et l'autre à 14,85 m (NMM) (photo 65).



Photo 65 : Vestige 12A1, sous-opération 12A, direction nord (MTL08-12-2-NUM2-123)

Le vestige 12A1, qui occupe presque la totalité de la partie nord de la sous-opération, forme le coin sud-ouest de l'ancien bâtiment. Le segment est-ouest de cette maçonnerie mesure 1,20 m de largeur, auquel il faut ajouter un empattement de 0,27 m de largeur sur le parement nord et un empattement beaucoup plus étroit d'environ 0,02 m de largeur sur le

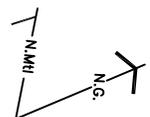


Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

0 0,25 0,50 m  
ÉCHELLE : 1:25

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
OPÉRATION MTL08-12-2-12  
FIGURE 79

	LIMITE DE L'OPÉRATION 12 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 12A		COUPE STRATIGRAPHIQUE
<b>12A</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	CHANGEMENT DE NIVEAU	<u>15,76</u>	SURFACE ACTUELLE
	VESTIGE	<u>14,85</u>	FOND D'EXCAVATION
<b>12A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	<u>14,33</u>	SOMMET DU VESTIGE
	MAÇONNERIE	- - - - -	CHANGEMENT DE PENTE



DES0834

ethnoscop

parement sud (figure 79). L'altitude maximale de ce segment de mur est-ouest est de 14,46 m (NMM), tandis que celle des 2 empattements est de 14,05 m (NMM). Ce segment, qui se poursuit vers l'est, a été dégagé sur une longueur totale de 2,27 m. Le segment nord-sud a quant à lui 0,81 m de largeur, auquel il faut ajouter un empattement de 0,32 m sur le parement est et un empattement de 0,02 m sur le parement ouest. Ce segment, qui se poursuit vers le nord, a été dégagé sur une longueur totale de 1,70 m. La tranchée mécanique excavée dans le coin sud-ouest de la sous-opération 12A a permis de dégager le parement sud du segment est-ouest sur une hauteur de 0,88 m, sans toutefois que soit atteinte sa base. Le parement sud de cette maçonnerie à double parement dressé avec blocage est construit de pierres de calcaire brutes à ébauchées disposées en panneresse couchée à plat selon un appareil plus ou moins régulier formant au moins quatre assises régulières. Les joints ont de 0,01 m à 0,03 m d'épaisseur et du mortier sableux grisâtre à beige a été utilisé comme liant.

La maçonnerie 12A1 correspond au coin sud-ouest de l'aile est de l'ancien couvent, dite « aile de la musique », tel qu'appréhendé dans la stratégie d'intervention. Les dimensions de ces deux murs de fondation sont beaucoup plus imposantes que celles des murs de fondation mis au jour dans les opérations 6, 8 et 10, qui sont plutôt associés à l'aile sud ayant façade sur la rue Notre-Dame. Cette divergence reflète les deux modes de construction distincts des bâtiments érigés à deux périodes différentes.

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 12A présente une séquence de déposition constituée de 14 couches de sol distinctes (figure 80). La couche 1 correspond à la surface gazonnée actuelle, sous laquelle ont été déposées successivement les couches 2 à 5, qui sont sans doute des remblais associés à l'aménagement du parc linéaire. Sous la couche 5, les couches 6, 7 et 8 semblent correspondre au remblayage d'un creusement pratiqué dans la couche 9 à l'occasion du dérasement du vestige 12A1. La partie de la couche 9 déposée directement au-dessus du vestige après sa démolition pourrait être le résultat de l'effondrement d'une paroi ou le simple fait du remblayage de la tranchée avec une partie de la couche 9. Cette dernière, qui contient des lentilles de cendre et de chaux, pourrait avoir été mise en place après la construction de l'édifice. La couche 10 apparaît également comme un remblai de rehaussement mis en place après la construction du bâtiment, même si cette dernière semble avoir été tronquée par la couche 11, qui correspond à la tranchée de construction de la maçonnerie 12A1. La ligne de démarcation entre ces deux couches est en effet très peu perceptible (figure 80). Les couches sous-jacentes 12, 13 et 14 sont quant à elles clairement tronquées par cette tranchée. La couche 12 correspond à un remblai de rehaussement antérieur à la construction du bâtiment et repose sur la couche 13, qui apparaît comme un sol naturel stérile. Le sommet de la couche 13 se trouve à l'altitude de 13,92 m (NMM). La transition est par la suite graduelle vers la couche 14, qui constitue également un sol naturel stérile.

L'opération 12 a permis de documenter l'extrémité ouest de l'aile est, dite « aile de la musique », construite neuf ans après l'achèvement de l'aile sud, qui se trouve directement à l'ouest. Comme dans l'opération 10, cette excavation n'a pas permis de mettre au jour d'éléments architecturaux associés à l'ajout, sur la façade sud du couvent, de chaque côté de l'entrée sud, d'un portique à colonnades vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou le début du XX<sup>e</sup>

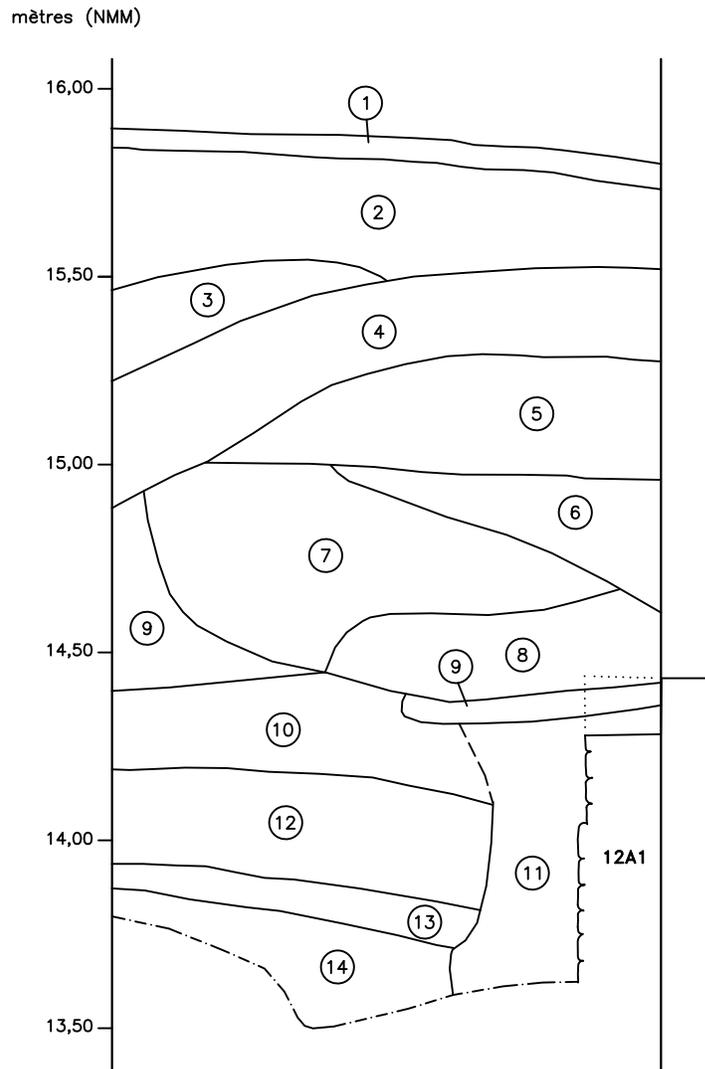
## Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL08-12-2-12A

### Description des couches

- 1) Surface gazonnée
- 2) Limon argileux brun-gris, homogène et ferme, contenant des pierres de calcaire schisteuses (moins de 0,03 m), des cailloux subarrondis et quelques particules de brique
- 3) Argile limoneuse brun-beige et orangée, hétérogène et ferme, contenant du gravillon et quelques nodules d'argile rose
- 4) Argile faiblement limono-sableuse brun foncé et beige-orangé et argile rose hétérogène et ferme, contenant des pierres de calcaire schisteuses et des cailloux subarrondis
- 5) Sable très faiblement limoneux brun légèrement grisâtre, homogène et meuble, contenant des cailloux subarrondis (10% vers la base)
- 6) Limon faiblement argileux brun-gris, homogène et compact, contenant des cailloux et cailloutis subarrondis et des particules de mortier (à la base)
- 7) Sable graveleux limono-argileux brun-beige à gris, contenant de la fine pierraille (30%), un peu de cailloux subarrondis et des particules de brique, des nodules de mortier et de l'antracite
- 8) Argile beige faiblement mouchetée orangée, plus ou moins hétérogène, contenant des petites pierres de calcaire anguleuses, des particules de brique et des traces de chaux
- 9) Argile beige contenant des lentilles de cendre et de chaux et quelques particules de brique
- 10) Argile faiblement limoneuse beige avec des lentilles verticales noirâtres, homogène et compacte, contenant quelques fragments de pierre de calcaire anguleux (moins de 0,10 m) et des traces de particules de brique
- 11) Argile très faiblement limono-sableuse brun pâle légèrement grisâtre, homogène et ferme, contenant quelques pierres de calcaire anguleuses et subanguleuses (moins de 0,04 m)
- 12) Argile faiblement limono-sableuse brun-gris et beige-orangé, hétérogène et ferme, contenant des cailloux et gravillons divers (10-15%) et des particules de brique
- 13) Argile brune, homogène et compacte
- 14) Argile faiblement limoneuse beige, homogène et compacte

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2  
SOUS-OPÉRATION 12A, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



- 12A1 Numéro de vestige
- Maçonnerie
- ..... Prolongement de vestige
- - - Limite diffuse
- - - Limite de fouille

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

DES0834  
ethnoscop

(figure 78). L'hypothèse retenue pour tenter d'expliquer cette absence est que le portique se trouve plus au sud, la distance entre le mur sud du couvent et ce dernier étant plus importante que celle appréhendée. Comme pour les opérations précédemment décrites de l'aire d'intervention H70-1, l'opération 12 n'a pas permis d'observer de traces d'occupation ancienne.

### 3.5.6 Opération MTL08-12-2-14

L'opération 14 est située à l'angle sud-est de l'aire d'intervention H70-1 (plan 3), dans un espace gazonné faisant partie du parc linéaire, où la présence de vestiges du coin sud-est de l'aile est de l'ancien couvent, dite « aile de la musique », est appréhendée. Elle mesure environ 5,00 m de longueur dans l'axe nord-sud sur 3,80 m de largeur dans la partie sud de l'axe est-ouest et 4,80 m dans la partie nord (figure 81). À cet endroit, la surface gazonnée du terrain actuel se trouve à l'altitude moyenne de 15,64 m (NMM).

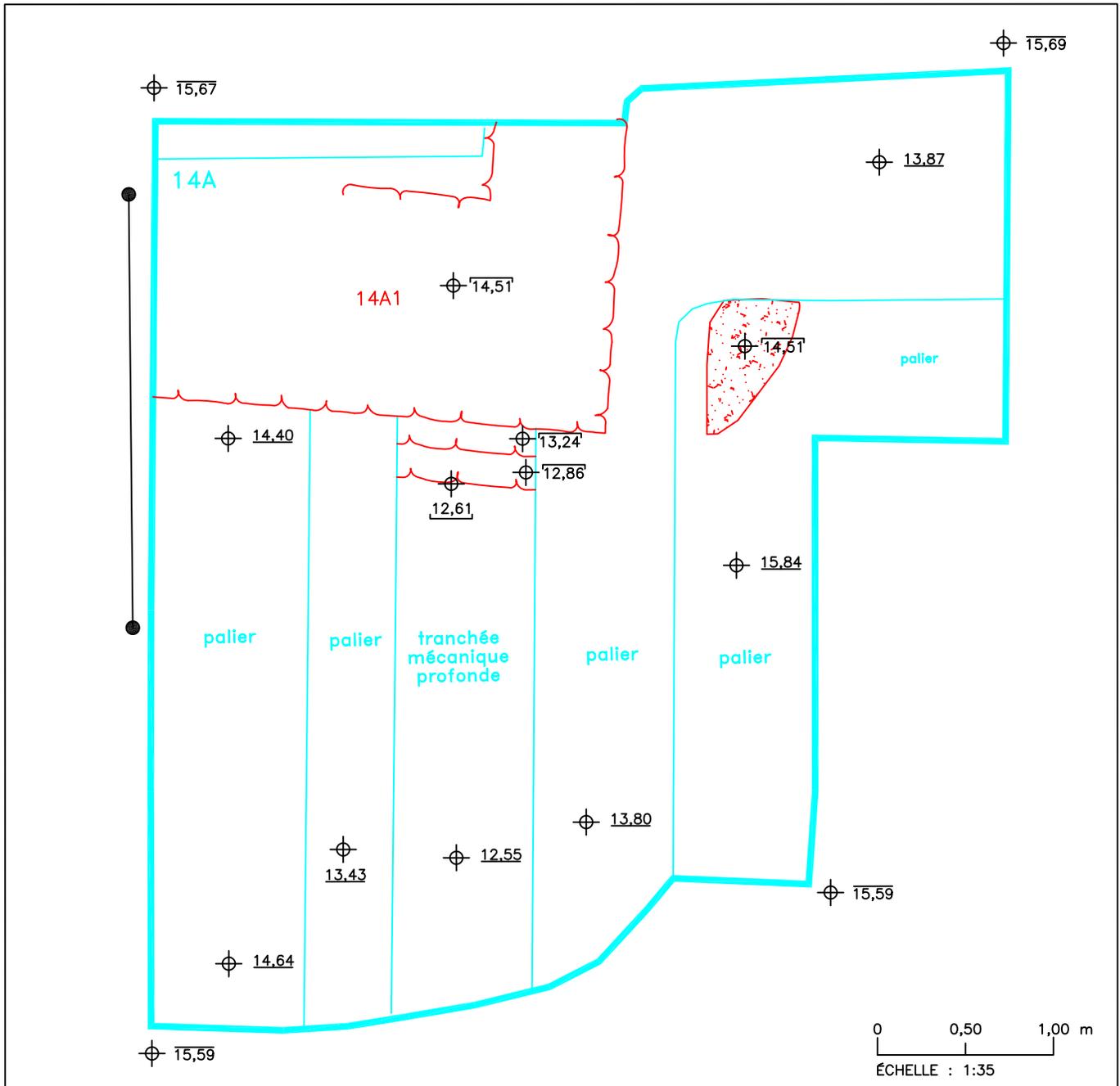
- **Sous-opération MTL08-12-2-14A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 14A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 14, a permis de dégager le vestige 14A1, localisé dans le coin nord-ouest, à environ 1,15 m sous la surface actuelle. Au sud du vestige, dans la partie centrale de la sous-opération, une tranchée profonde a été excavée jusqu'à plus de 3 m sous la surface actuelle, afin d'atteindre la base de la maçonnerie 14A1. Deux paliers, situés à environ 1 m de profondeur chacun, ont été aménagés de chaque côté de cette tranchée profonde. À l'est de la maçonnerie, l'excavation mécanique s'est arrêtée à un peu moins de 2 m sous la surface.

Le vestige 14A1 est constitué de deux segments de mur de fondation en maçonnerie formant l'angle sud-est d'une structure (photo 66). Le premier segment, de 0,75 m de largeur, orienté selon un axe nord-sud et se poursuivant au nord, a été dégagé sur une longueur de 1,55 m (figure 81). Le deuxième segment, de 1,22 m de largeur, orienté selon un axe est-ouest et se poursuivant à l'ouest, a été dégagé sur une longueur de 2,50 m. Le sommet dérasé de cette maçonnerie se trouve à l'altitude maximale de 14,51 m (NMM) et son parement sud comporte 2 empattements, observés dans la tranchée profonde. À environ 1,27 m sous le sommet du vestige, un premier empattement, de 0,16 m de largeur, en surmonte un deuxième, de 0,18 m de largeur, se trouvant à environ 0,35 m sous le premier. La base du vestige 14A1 est à l'altitude de 12,61 m (NMM), portant sa hauteur résiduelle à 1,90 m.



Photo 66 : Vestige 14A1, sous-opération 14A, direction nord-est (MTL08-12-2-NUM2-149)



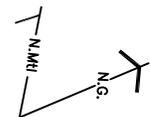
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-14

FIGURE 81

	LIMITE DE L'OPÉRATION 14 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 14A		BÉTON
<b>14A</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		COUPE STRATIGRAPHIQUE
	CHANGEMENT DE NIVEAU		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	VESTIGE	<u>15,59</u>	SURFACE ACTUELLE
<b>14A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	<u>14,64</u>	FOND D'EXCAVATION
	MAÇONNERIE	<u>12,86</u>	SOMMET DU VESTIGE
		<u>12,61</u>	BASE DU VESTIGE



DES0834

ethnoscop



Les différents relevés effectués sur le vestige 14A1 confirment que sa maçonnerie est à tout point de vue identique à celle du vestige 12A1, localisé plus à l'ouest. Ainsi, ces deux vestiges constituent les extrémités ouest (12A1) et est (14A1) du mur de façade sud de l'aile est de l'ancien couvent d'Hochelaga, dite « aile de la musique ». Leurs dimensions sont en effet plus imposantes que celles des vestiges mis au jour dans les sous-opérations 6A et 10A, qui sont plutôt associés à la façade sud de l'entrée sud du couvent. Étant donné les ressemblances entre les vestiges 12A1 et 14A1, l'angle intérieur sud-est du vestige 14A1, situé dans le coin nord-ouest de la sous-opération 14A, n'a pas été excavé.

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 14A inclut le vestige 14A1 et permet ainsi de l'intégrer à la séquence de déposition des sols (figure 82). Le sommet du relevé (couche 1) correspond à la surface gazonnée actuelle, qui repose sur un terreau composé d'une argile sableuse. La couche 2 est associée au remblayage d'une importante tranchée orientée selon un axe sud-est / nord-ouest et dont la base n'a pas été atteinte. La fonction de cette tranchée n'a pas pu être déterminée. Tronquées par ce creusement, les couches 3 à 7 correspondent à des remblais d'argile sableuse ou de sable argileux mis en place dans le cadre de l'aménagement du parc linéaire. Ces remblais ont permis le rehaussement de la surface du sol d'environ 1,0 m au-dessus de la surface dérasée du vestige 14A1. Sous la couche 7, en bordure sud de la maçonnerie 14A1, la couche 8 correspond à la tranchée de construction du mur de fondation sud de l'aile est du couvent. Cette tranchée, qui tronque les couches 9, 10 et 11, suit l'alignement de l'empattement inférieur du vestige 14A1 (figure 82). La couche 9, formée d'une argile grise à rose renfermant une petite quantité de petits galets subarrondis et des fragments anguleux de pierre de calcaire pourrait correspondre, soit à un remblai, soit à un sol naturel stérile. Les couches 10 et 11, respectivement un sable argileux fortement graveleux et caillouteux et un limon sableux brun-jaune marbré d'orangé, correspondent quant à elles plus certainement à des sols naturels stériles.

### **3.5.7 Recommandations**

Les opérations 4, 6, 8, 10, 12 et 14 ont mené à la découverte de vestiges archéologiques associés aux murs de fondation de l'ancien couvent d'Hochelaga. Compte tenu de l'importance de ce bâtiment pour l'histoire de Montréal et de sa valeur de commémoration, une demande d'attribution de site archéologique a été transmise au MCCCCF. Cette demande a cependant été refusée, étant donné l'absence de contexte archéologique et le fait que le couvent a été démoli après 1950. Aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H70-1. Il est toutefois recommandé, dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame, d'assurer la protection des vestiges archéologiques mis au jour.

### **3.6 Aire d'intervention H70-2**

La zone à potentiel historique H70 est située dans le parc linéaire, au nord de la rue Notre-Dame, entre la rue Joliette et la rue Nicolet (Ethnoscop, 2008 : feuillets 14-1 et 15-1). Elle correspond à l'emplacement de l'aile sud de l'ancien couvent d'Hochelaga, érigé entre 1858 et 1864 par les sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. L'aire d'intervention H70-2,

## **Coupe stratigraphique de la paroi ouest de l'extrémité nord de la sous-opération MTL08-12-2-14A**

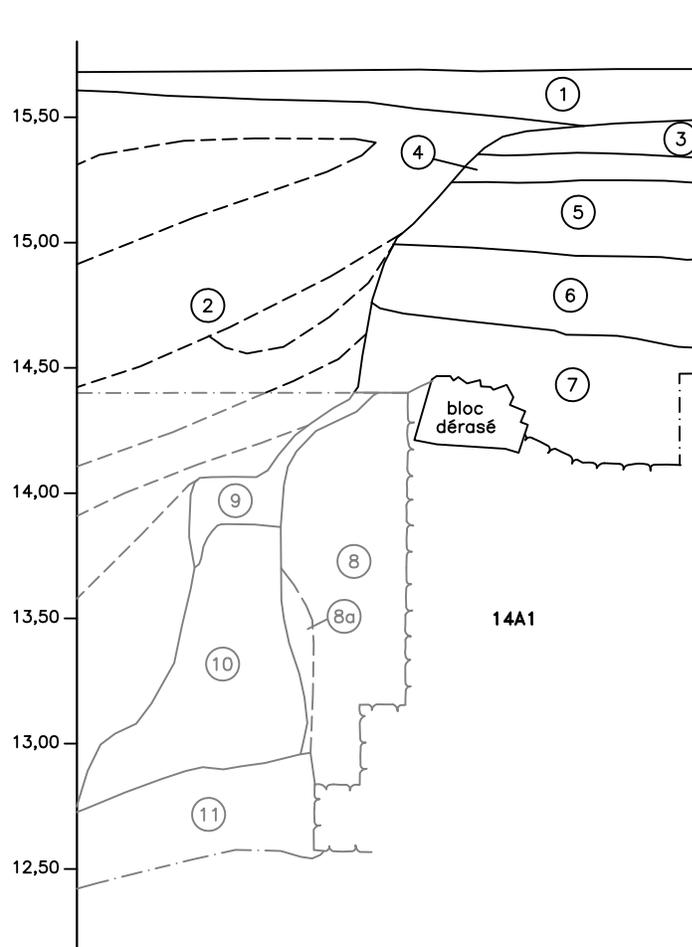
### **Description des couches**

- 1) Argile sableuse brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire, des fragments de brique orange et quelques petits fragments de mortier
- 2) Lits grossiers de sable argileux et d'argile brun-jaune à gris-rose, hétérogènes et fermes, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire et des galets subarrondis
- 3) Argile sableuse brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire et de petits galets subarrondis
- 4) Sable limoneux brun-orangé, homogène et ferme, contenant des petits cailloux subanguleux
- 5) Sable argileux gris foncé, homogène et ferme, contenant des cailloux subanguleux et une lentille de sable brun à proximité du creusement
- 6) Argile sableuse brun-gris, hétérogène et ferme à compact, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire, des petits fragments de brique orange, des fragments d'asphalte et de petits nodules de mortier
- 7) Sable argileux brun-gris foncé, hétérogène et compact, contenant beaucoup de résidus de déchets de combustion, une grosse pierre équarrie, quelques galets subanguleux et des particules de brique
- 8) Argile brun pâle marbrée de gris, rose et beige, homogène et compacte, contenant quelques cailloux subanguleux et des fragments de pierre de calcaire
- 8a) Lentille d'argile associée à la tranchée
- 9) Argile grise à rose, homogène et ferme, contenant des petits galets subarrondis et des fragments anguleux de pierre de calcaire
- 10) Sable argileux et graveleux brun-gris, homogène et ferme à compact, contenant beaucoup de galets anguleux à subarrondis (60%)
- 11) Limon sableux brun-jaune marbré orange, homogène et compact, contenant des cailloux subanguleux et une grosse pierre à la base

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
MTL08-12-2

EXTRÉMITÉ NORD DE LA SOUS-OPÉRATION 14A, PAROI OUEST  
COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



- 14A1 Numéro de vestige
- +— Maçonnerie
- - - Limite diffuse
- · - Limite de fouille
- Projection de paroi

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:30

DES0834

ethnoscop

qui mesure 70 m dans l'axe est-ouest sur 25 m dans l'axe nord-sud, se trouve dans la portion est de cette zone, à l'endroit où étaient aménagés les jardins des sœurs et où se trouvaient des dépendances. L'examen du dossier historique a permis de préciser que cet espace a été très peu perturbé par le cadre bâti moderne et qu'il pourrait receler des traces de ces jardins et dépendances. Cet espace pourrait également contenir des traces de la période d'occupation agricole, qui remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, avant que soit construite l'aile sud du couvent en 1864.

Selon les recommandations du plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2008 : fiche H70-2), la réalisation de 5 sondages de 2 m sur 10 m était prévue dans ce vaste espace. Quatre tranchées ont toutefois été excavées mécaniquement à des endroits ciblés de l'aire d'intervention, à partir des résultats du travail de superposition des plans anciens effectué avant le début des travaux de terrain dans les aires d'intervention H70-1 et H70-2. Ces quatre tranchées correspondent aux opérations 16 et 18, dans la portion nord de l'aire d'intervention, et aux opérations 20 et 22, dans la portion sud (plan 3).

### **3.6.1 Opération MTL08-12-2-16**

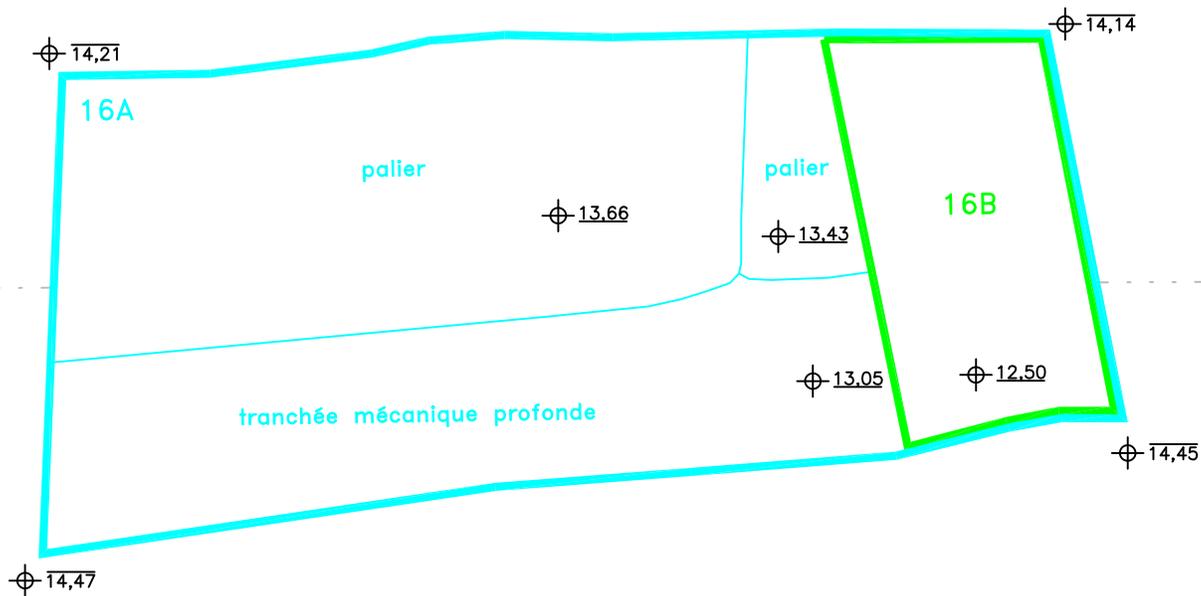
L'opération 16 est localisée dans la partie nord-ouest de l'aire d'intervention H70-2, dans un espace gazonné situé directement au nord de la piste cyclable qui longe la rue Notre-Dame au nord (plan 3). Ses dimensions sont de 5 m dans l'axe est-ouest sur 2 m dans l'axe nord-sud et sa surface se situe à l'altitude moyenne de 14,32 m (NMM) (figure 83).

- ***Sous-opération MTL08-12-2-16A***

L'excavation mécanique de la sous-opération 16A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 16 atteint une profondeur de 0,68 m sous la surface actuelle à l'ouest et environ 0,88 m à l'est. Du côté sud de la tranchée, elle atteint plutôt 1,40 m sous la surface actuelle. La séquence de déposition des sols enlevés mécaniquement comprend, au sommet, la surface gazonnée actuelle, qui repose sur un remblai de rehaussement d'environ 0,60 m d'épaisseur composé de sable brun-gris faiblement limoneux. Sous ce remblai, un niveau de pierre concassée de 0,10 m d'épaisseur, dont les dimensions varient entre la poussière de pierre et des fragments de plus de 0,05 m, constitue un remblai de rehaussement ou un ancien niveau de circulation. Suit un mince remblai formé d'argile sableuse, sous lequel on trouve en profondeur de minces lits de rejets de combustion minérale superposés, d'une épaisseur totale d'environ 0,25 m.

Dans le coin sud-est, un niveau renfermant de nombreux coquillages et plusieurs artefacts a été mis au jour (photo 67). La sous-opération 16B a été implantée à l'extrémité est de l'opération 16, afin de documenter ce qui apparaissait comme étant des latrines.

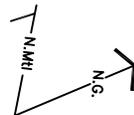
clôture



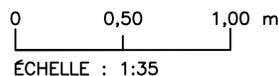
piste cyclable

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
OPÉRATION MTL08-12-2-16  
FIGURE 83

- |   |  |   |                                  |
|---|--|---|----------------------------------|
|  | LIMITE DE L'OPÉRATION 16 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 16A |  | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
|  | SOUS-OPÉRATION MANUELLE                              | 14,45   | SURFACE ACTUELLE                 |
| <b>16B</b>  | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                             | 12,50   | FOND D'EXCAVATION                |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU                                 | - - - - -   | CHANGEMENT DE PENTE              |



Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg



ethnoscop

DES0834



Photo 67 : Dépôt de coquillages, sous-opération 16B, direction sud (MTL08-12-2-NUM2-161)

- **Sous-opération MTL08-12-2-16B**

L'excavation manuelle de la sous-opération 16B s'est amorcée à l'altitude maximale de 13,45 m (NMM), dans la partie nord de l'opération 16. Le lot 16B1 est constitué d'un sable brun-gris plus ou moins limoneux contenant diverses inclusions anthropiques dont des résidus de combustion minérale, des fragments de brique et des fragments de pierre de calcaire, sur environ 0,30 m d'épaisseur. Parmi la vingtaine d'objets témoins issus de ce lot (annexe A; lot 16B1), cinq tessons de céramique en terre cuite fine blanche et un clou découpé suggèrent une datation remontant au début du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Le lot 16B2 sous-jacent se compose d'un sable limono-argileux brun-orangé d'environ 0,10 m d'épaisseur renfermant peu d'inclusions et aucun artefact. Sous le lot 16B2, le dépôt observé au fond de la tranchée mécanique (photo 67), qui apparaissait comme étant des latrines, est mieux défini et occupe les deux tiers sud de la sous-opération 16B. Le lot 16B3 est constitué d'une argile sableuse organique brun-gris dans laquelle 590 objets témoins ont été recueillis, dont 455 coquillages de mollusque (probablement d'huître). Parmi les autres objets témoins, on trouve comme artefacts diagnostiques ou particuliers 12 fragments de

terrine en terre cuite grossière locale à glaçure incolore (photo 68), 2 fragments de céramique de type *Creamware*, 25 en terre cuite fine blanche (photo 69) et 3 en terre cuite fine jaune, ainsi qu'un dé à coudre en laiton et une aiguille ou un fuseau en os (photo 70), un peigne en plastique (photo 71), 4 clous découpés et une pièce de monnaie avec inscription sur la face A « *Bank Token One Half Penny* » et sur la face B « *Bank of Upper Canada* » (photos 72 et 73). L'assemblage d'artefacts du lot 16B3 reflète une occupation datant d'après 1850, ce qui correspond avec le début de l'établissement du couvent d'Hochelaga plus à l'ouest. Ce qui apparaissait comme des latrines s'est toutefois avéré être une accumulation de rejets de provenance domestique dont le sommet se trouve à l'altitude moyenne de 13,03 m (NMM) et d'une épaisseur maximum de 0,10 m s'amincissant vers le nord.

Sous cette zone de rejets, on trouve le lot 16B4, constitué d'argile sableuse brune renfermant des nodules de chaux et de mortier ainsi que de fines lentilles de sable brun et d'argile brun-gris. Quatre tessons de céramique en terre cuite fine blanche et un de type *Creamware* ont été recueillis dans ce lot d'environ 0,15 m d'épaisseur. La composition du lot sous-jacent 16B5 est très similaire à celle du précédent, mais sans lentilles, et aucun objet témoin n'y a été recueilli. D'une épaisseur d'environ 0,20 m, il pourrait correspondre, soit à un remblai, soit à un sol naturel remanié. Le lot suivant 16B6 a lui aussi une composition assez semblable à celle du lot 16B4. Il s'agit probablement d'un sol naturel remanié par des activités agricoles. Six fragments de rebord et de base d'un grand contenant très épais en terre cuite grossière façon nord-est de l'Angleterre ont été recueillis dans ce lot. La production de ce type de céramique débute dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et se poursuit au XIX<sup>e</sup>, ce qui rend impossible la datation précise de ce sol. Trois fragments de fonte, dont deux provenant d'une plaque et un possiblement d'une bouilloire, ont aussi été récupérés dans le lot 16B6. À la base de la sous-opération, on trouve le lot 16B7, constitué d'une argile grise formant un sol naturel stérile.

La sous-opération 16B a permis de documenter ce qui apparaît comme étant un ancien niveau d'occupation dont le sommet se trouve à l'élévation de 13,03 m (NMM), soit à environ 1,29 m sous la surface actuelle. Cette occupation serait associée au début de l'utilisation de l'espace comme jardin par les sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Sous ce niveau, différentes couches de sol pourraient de plus correspondre à des sols remaniés par des activités agricoles qui auraient précédé l'arrivée des religieuses.

### **3.6.2 Opération MTL08-12-2-18**

L'opération 18 est située dans la partie nord-est de l'aire d'intervention H70-2, au nord de la piste cyclable (plan 3). Elle visait à mettre au jour les restes d'un bâtiment apparaissant à cet endroit pendant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (figure 68), ainsi qu'à documenter les sols des jardins du couvent ou ceux des activités agricoles plus anciennes, dont la présence était appréhendée. Dans cette partie du parc linéaire, la surface gazonnée se trouve à l'altitude moyenne de 14,49 m (NMM). L'opération 18 a une longueur de 5,70 m dans l'axe est-ouest sur une largeur de 1,20 m à son extrémité est et de 2,90 m à son extrémité ouest, dans l'axe nord-sud (figure 84).



Photo 68 : Fragment de terrine en terre cuite grossière locale à glaçure incolore, lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)



Photo 69 : Fragments d'une assiette et d'une tasse en terre cuite fine blanche, lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)



Photo 70 : Dé à coudre en laiton et aiguille ou fuseau en os, lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)



Photo 71 : Peigne en plastique noir avec le chiffre 79 gravé, lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)

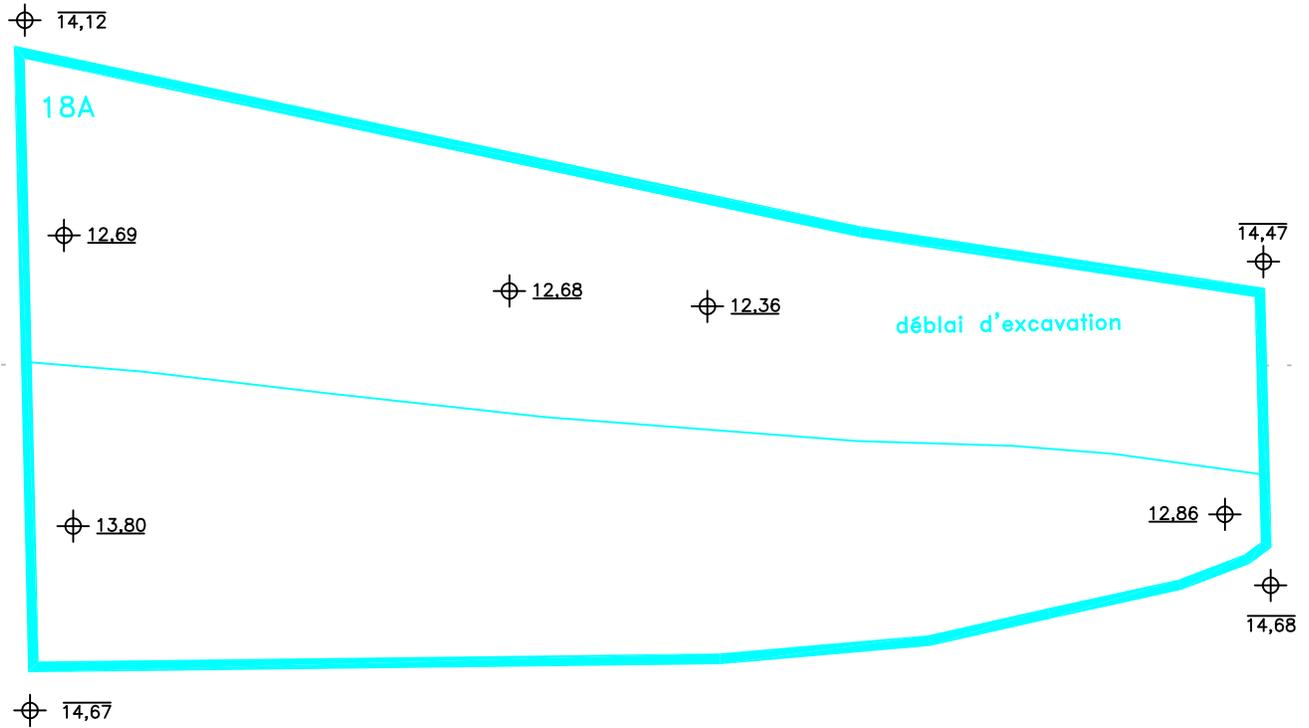


Photo 72 : La face A d'une pièce de monnaie sur laquelle est inscrit « *Bank Token One Half Penny* », lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)



Photo 73 : La face B d'une pièce de monnaie sur laquelle est inscrit « *Bank of Upper Canada* », lot 16B3, sous-opération 16B (photographie : Monique Laliberté)

clôture



piste cyclable

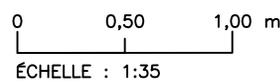
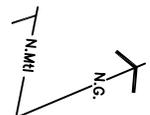
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-18

FIGURE 84

- |   |  |   |                                  |
|---|--|---|----------------------------------|
|  | LIMITE DE L'OPÉRATION 18 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 18A |  | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
| <b>18A</b>  | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                             | <u>14,68</u>  | SURFACE ACTUELLE                 |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU                                 | <u>13,80</u>  | FOND D'EXCAVATION                |
|   |  | ---   | CHANGEMENT DE PENTE              |



DES0834

ethnoscop

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg



- **Sous-opération MTL08-12-2-18A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 18A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 18, atteint une profondeur maximale d'environ 1,94 m sous la surface actuelle, soit l'altitude de 12,36 m (NMM) (photo 74). Aucune trace du bâtiment ni aucun sol d'occupation n'ont été découverts pendant l'excavation mécanique, ce qui rendait peu pertinente la réalisation d'une sous-opération excavée manuellement.



Photo 74 : Sous-opération 18A complétée, direction est (MTL08-12-2-NUM2-167)

La séquence stratigraphique des sols observée en parois de la sous-opération 18A est régulière et uniforme. La surface gazonnée actuelle repose sur un remblai limoneux beige-gris d'environ 0,20 m d'épaisseur qui repose lui-même sur un niveau de pierre concassée de 0-3/4 po à 2 po, sans doute associé à l'aménagement de la surface asphaltée localisée immédiatement au nord de la clôture qui délimite le parc linéaire au nord. Plus en profondeur, on trouve un remblai d'environ 0,35 m d'épaisseur formé de limon argileux renfermant une assez grande quantité d'inclusions anthropiques d'origine récente, tels que des fragments de béton. À environ 0,74 m sous la surface actuelle, soit à l'altitude de 13,58 m (NMM), prend place un limon sableux faiblement argileux d'un brun plus ou moins pâle renfermant beaucoup de radicelles malgré l'absence de contenu organique dans la matrice, qui rappelle un ancien sol de surface. Sous ce dernier, un limon beige plus ou moins argileux pourrait correspondre, soit à un sol naturel stérile, soit à un remblai. Par la suite, on trouve un limon faiblement argileux d'un beige plus ou moins orangé renfermant des cailloux de pierre de calcaire schisteux qui semblent correspondre à un sol naturel stérile. Le fond de la sous-opération excavé mécaniquement est constitué d'un sable grossier brun-beige quelque peu limoneux qui prend place de façon graduelle.

### 3.6.3 Opération MTL08-12-2-20

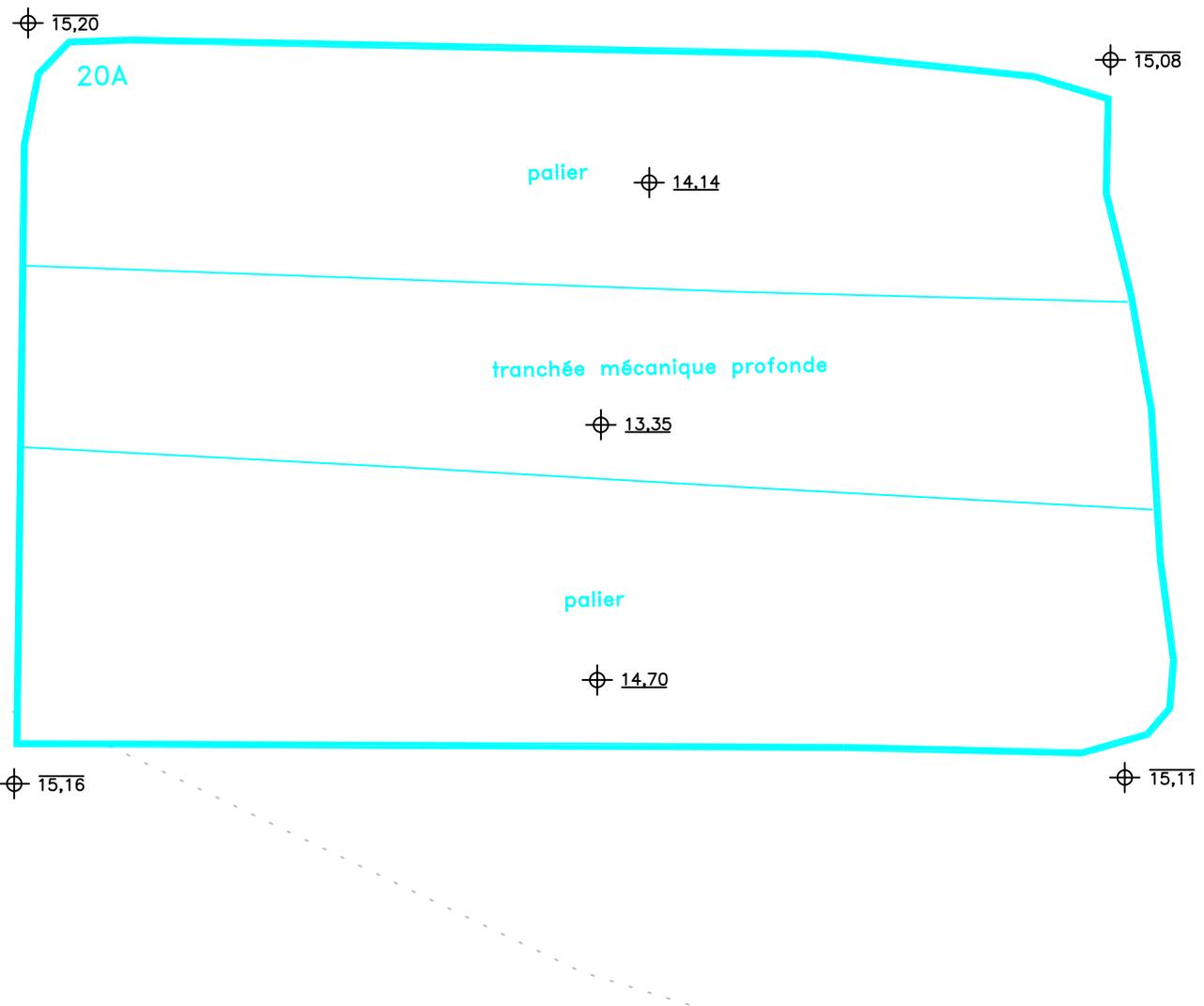
L'opération 20 est située dans le coin sud-ouest de l'aire d'intervention H70-2 et mesure environ 4,00 m dans l'axe est-ouest sur 2,50 m dans l'axe nord-sud (plan 3; figure 85). Elle avait pour but de caractériser les niveaux de sol associés à la présence des jardins des sœurs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou à celle d'exploitations agricoles au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Sa surface se trouve à l'altitude moyenne de 15,14 m (NMM) (photo 75).



Photo 75 : Sous-opération 20A, direction ouest (MTL08-12-2-NUM2-156)

- **Sous-opération MTL08-12-2-20A**

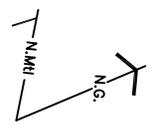
L'excavation mécanique de la sous-opération 20A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 20, atteint une profondeur maximale de 1,79 m sous la surface gazonnée actuelle. Aucun sol d'occupation n'a pu y être observé et aucune sous-opération excavée manuellement n'y a été effectuée. La séquence stratigraphique des sols se présente comme suit : La surface gazonnée actuelle repose sur un remblai d'environ 0,45 m d'épaisseur composé d'une argile sableuse renfermant relativement peu d'inclusions anthropiques; la base de ce remblai présente une faible pente vers le nord et, sous ce dernier, on trouve deux remblais de rehaussement constitués d'une argile sableuse d'environ 0,45 m d'épaisseur et d'un sable argileux brun à brun-gris d'environ 0,35 m d'épaisseur contenant jusqu'à 10 % d'inclusions diverses; à 1,30 m de profondeur sous la surface actuelle, deux niveaux distincts apparaissent : le premier, au nord, se compose de pierre de calcaire concassée de 0-3/4 po ayant servi au comblement d'une tranchée de nature indéterminée, tandis que le deuxième, tronqué par la première tranchée, est constitué d'une argile sableuse qui présente à sa base une pente vers le sud; enfin, à



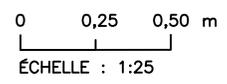
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-20  
 FIGURE 85

- LIMITE DE L'OPÉRATION 20 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 20A
- 20A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU

- $\oplus$  POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 15,11 SURFACE ACTUELLE
- 14,70 FOND D'EXCAVATION
- - - - - CHANGEMENT DE PENTE



DES0834



ethnoscop

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

l'altitude moyenne de 13,70 m (NMM), une argile brun-vert à brun pâle semble composer un sol naturel stérile. L'observation de cette séquence de déposition des sols fait ressortir qu'à cet endroit un ou plusieurs épisodes de rehaussement ont suivi un épisode de dérasement qui avait probablement bouleversé la séquence des sols anciens.

#### 3.6.4 Opération MTL08-12-2-22

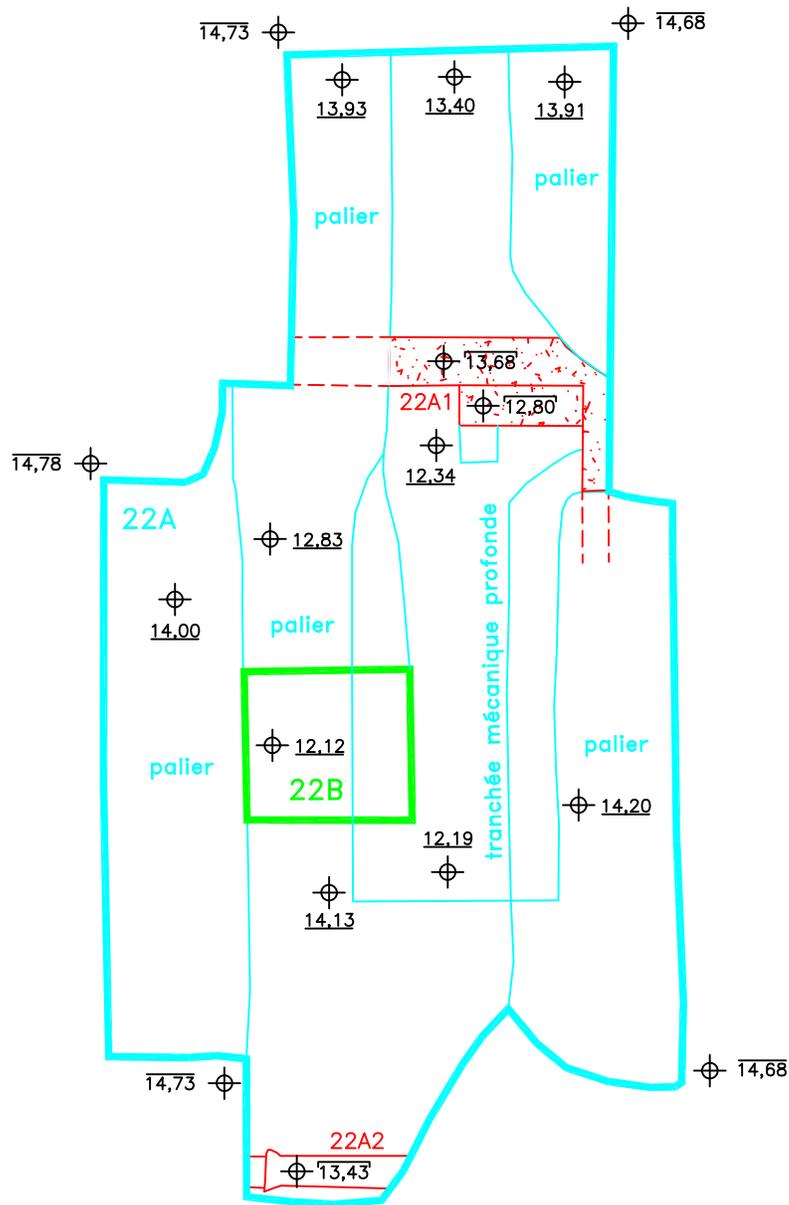
L'opération 22 est localisée dans la partie sud-est de l'aire d'intervention H70-2 (plan 3) où la surface gazonnée du parc linéaire se trouve à l'altitude moyenne de 14,72 m (NMM). Les dimensions maximales de cette opération de forme irrégulière sont de 7,75 m de longueur dans l'axe est-ouest sur 4,00 m de largeur dans l'axe nord-sud (figure 86).

- **Sous-opération MTL08-12-2-22A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 22A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 22, atteint une profondeur maximale d'environ 2,53 m sous la surface actuelle, soit l'altitude de 12,19 m (NMM), dans une tranchée profonde orientée selon un axe est-ouest. Les vestiges d'anciens murs de fondation en béton (22A1) ont été mis au jour dans la partie est de cette sous-opération ainsi qu'une canalisation métallique (22A2) à son extrémité ouest (figure 86). Le vestige 22A1 est composé de deux segments de mur qui forment l'angle sud-est d'un ancien bâtiment (photo 76). Le segment nord-sud a été dégagé sur une longueur de 1,55 m et se poursuit sous le palier du côté nord de la tranchée profonde. Sa largeur est de 0,35 m et sa hauteur résiduelle totale de 1,08 m, alors que son sommet dérasé se trouve à l'altitude maximale de 13,68 m (NMM). Le segment est-ouest pour sa part été dégagé sur une longueur de 1,00 m et il se poursuit vers l'ouest sous le



Photo 76 : Vestige 22A1, sous-opération 22A, direction est (MTL08-12-2-NUM2-179)



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2

OPÉRATION MTL08-12-2-22

FIGURE 86

- LIMITE DE L'OPÉRATION 22 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 22A
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 22B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- CHANGEMENT DE NIVEAU
- VESTIGE
- 22A1 NUMÉRO DE VESTIGE



BÉTON



POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

14,68

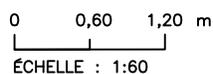
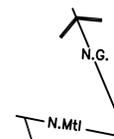
SURFACE ACTUELLE

14,13

FOND D'EXCAVATION

13,43

SOMMET DU VESTIGE



DES0834

ethnoscop

palier sud de la tranchée profonde (figure 86). Sa largeur est de 0,20 m et il a été dégagé sur une hauteur de 0,95 m, sans toutefois que sa base ait été atteinte. Sur le parement ouest du segment nord-sud, une planche de bois horizontale et des clous tréfilés ayant servi pour le coffrage sont toujours en place, alors que, sur le parement nord du segment est-ouest, seules les empreintes de ces planches sont visibles dans le béton. Dans les deux cas, la largeur des planches du coffrage est de 0,15 m. Des tiges d'armature métalliques posées horizontalement sont aussi visibles sur le segment nord-sud et près de l'intersection des deux segments, où une autre tige, posée plus ou moins verticalement, de 0,04 m de diamètre, est aussi présente. À la jonction des deux segments, s'ajoute un empattement en béton visible sur une longueur de 0,87 m dans l'axe nord-sud sur une largeur de 0,26 m dans l'axe est-ouest. Le sommet de cet empattement se trouve à l'altitude de 12,80 m (NMM) et son parement ouest a été dégagé sur une hauteur de 0,72 m sans que sa base ait été atteinte. Notons qu'au nord de cet empattement la base du segment nord-sud se trouve à 0,20 m sous le sommet de l'empattement. Le vestige 22A1 pourrait correspondre à l'angle sud-est d'un bâtiment prenant place du côté ouest de la rue Nicolet au XX<sup>e</sup> siècle. Aucun bâtiment n'est toutefois représenté sur les plans anciens de cette époque (Ethnoscop, 2008 : feuillet 15-3).

Le vestige 22A2, constitué d'une canalisation métallique orientée selon un axe nord-sud comportant une pente descendante vers le sud a été mis au jour à l'extrémité ouest de la tranchée profonde (figure 86). Son diamètre extérieur est de 0,22 m et son sommet se trouve à l'altitude de 13,43 m (NMM). Il s'agit sans doute d'une canalisation pour l'évacuation des eaux usées, aménagée au cours du XX<sup>e</sup> siècle, qui pourrait être associée à la présence du bâtiment dont fait partie le vestige 22A1. Une fois le relevé stratigraphique de la partie excavée mécaniquement complété, l'excavation de la tranchée s'est poursuivie vers l'ouest où le palier nord a été aménagé afin d'effectuer la sous-opération 22B.

- ***Sous-opération MTL08-12-2-22B***

La sous-opération 22B a été excavée manuellement dans la partie centrale de la tranchée profonde, afin de documenter différents sols anciens observés dans le relevé stratigraphique de la paroi ouest. La sous-opération 22B est située entre les vestiges 22A1 et 22A2, dans ce qui apparaît comme l'intérieur de l'ancien bâtiment. Son excavation s'est amorcée à l'altitude moyenne de 12,83 m (NMM). Au-dessus de ce niveau, les sols retirés mécaniquement sous la surface gazonnée correspondent à une série de remblais sableux d'origine récente dont l'un, situé entre 0,54 m et 1,48 m sous la surface actuelle, contient des fragments d'asphalte. Ce dernier surmonte le vestige 22A1 et comble une partie de l'intérieur de l'ancien bâtiment. Sous ce remblai, une couche de pierre concassée d'environ 0,20 m contient à sa base ce qui semble être des morceaux de contreplaqué déposés horizontalement. Cette couche apparaît comme le fond de la cave de l'ancien bâtiment, qui semble toutefois très peu profonde, même pour un vide sanitaire. Sous cette dernière, on trouve, en surface d'une couche d'argile légèrement sableuse et limoneuse d'environ 0,20 m d'épaisseur, une lentille de mortier qui pourrait être associée à la construction du bâtiment.

L'excavation de la sous-opération 22B s'est donc amorcée sous ce dernier remblai, à une profondeur d'environ 1,92 m sous la surface actuelle. Le lot 22B1 est constitué d'un mélange hétérogène d'argile limoneuse beige-orangé et d'argile limoneuse brun foncé contenant des cailloux et des fragments de pierre de calcaire qui correspond possiblement à un sol agricole non perturbé par la construction du bâtiment. Aucun objet témoin n'a été recueilli dans ce lot. Sous ce niveau, le lot 22B2, d'environ 0,37 m d'épaisseur, se compose d'une argile limono-sableuse organique brun-noir contenant diverses inclusions anthropiques en faible quantité et quelques lentilles de cendre et de résidus de combustion minérale à sa base. Des 74 objets témoins issus de ce lot, certains, comme des fragments de culot d'ampoule, une base de douille de munition portant l'inscription « *Dominion Crown no. 12* », 2 fines rondelles perforées en mica provenant d'un isolateur et un clou tréfilé, situent sa déposition vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (annexe A; lot 22B2). Le lot suivant 22B3 est quant à lui constitué d'une argile limoneuse organique brun foncé contenant divers résidus de combustion minérale et un peu de chaux. Les 31 objets témoins qui y ont été recueillis, comprenant entre autres 13 tessons de céramique en terre cuite fine blanche et un en terre cuite fine jaune, suggèrent une occupation au troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle (annexe A; lot 22B3). Ce niveau semble correspondre à l'ancienne surface d'origine, dont le sommet se situe à l'altitude de 12,39 m (NMM), soit à 2,33 m sous la surface actuelle. Le lot 22B3 repose directement sur le lot 22B4, constitué d'une argile variablement limoneuse beige-orangé. Ce dernier forme sans doute un sol naturel stérile, malgré les deux artefacts qui y ont été recueillis, probablement très près de sa surface (annexe A; lot 22B4).

### **3.6.5 Recommandations**

Les opérations 16, 18 et 22 ont mené à l'observation de niveaux de sol associés à l'exploitation de jardins par les sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et de terres agricoles par les occupants qui les ont précédées. L'opération 22 a aussi permis de mettre au jour un mur de fondation en béton et une canalisation associés à une occupation au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Ces résultats démontrent que l'aire d'intervention H70-2 recèle toujours des sols agricoles ou associés à l'occupation historique des lieux, dont les altitudes suggèrent une pente descendante de l'ancienne surface des sols naturels assez prononcée vers le sud, voire le sud-ouest. Compte tenu des résultats obtenus plus au sud dans l'aire d'intervention P3-5, particulièrement dans l'opération 9, il est donc recommandé d'excaver mécaniquement les sols présents au-dessus de la surface des sols naturels stériles, afin de réaliser quatre sondages manuels de 2 m x 2 m dans la partie centrale sud de l'aire d'intervention H70-2. Les objectifs de ces sondages visent à la fois le potentiel historique et préhistorique en présence dans l'ancienne surface des sols naturels. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.

### **3.7 Aire d'intervention H76-1**

La zone à potentiel historique H76 comprend une partie de la propriété de Sucre Lantic Itée, située à l'angle nord-ouest de l'intersection de la rue Notre-Dame et de l'avenue Jeanne-d'Arc (Ethnoscop, 2008 : feuillet 16-1). La partie centrale de cet espace est toujours occupée, dans son axe nord-sud, par la tonnellerie de Sucre Lantic Itée (figures 87 et 88).

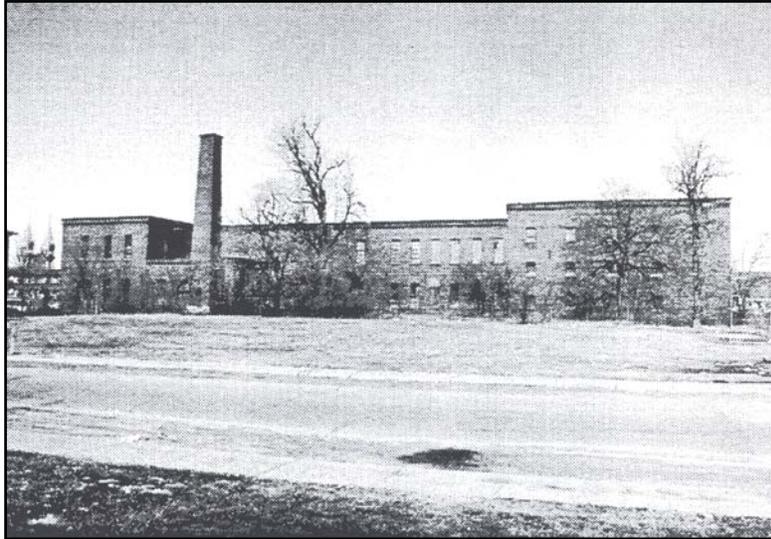
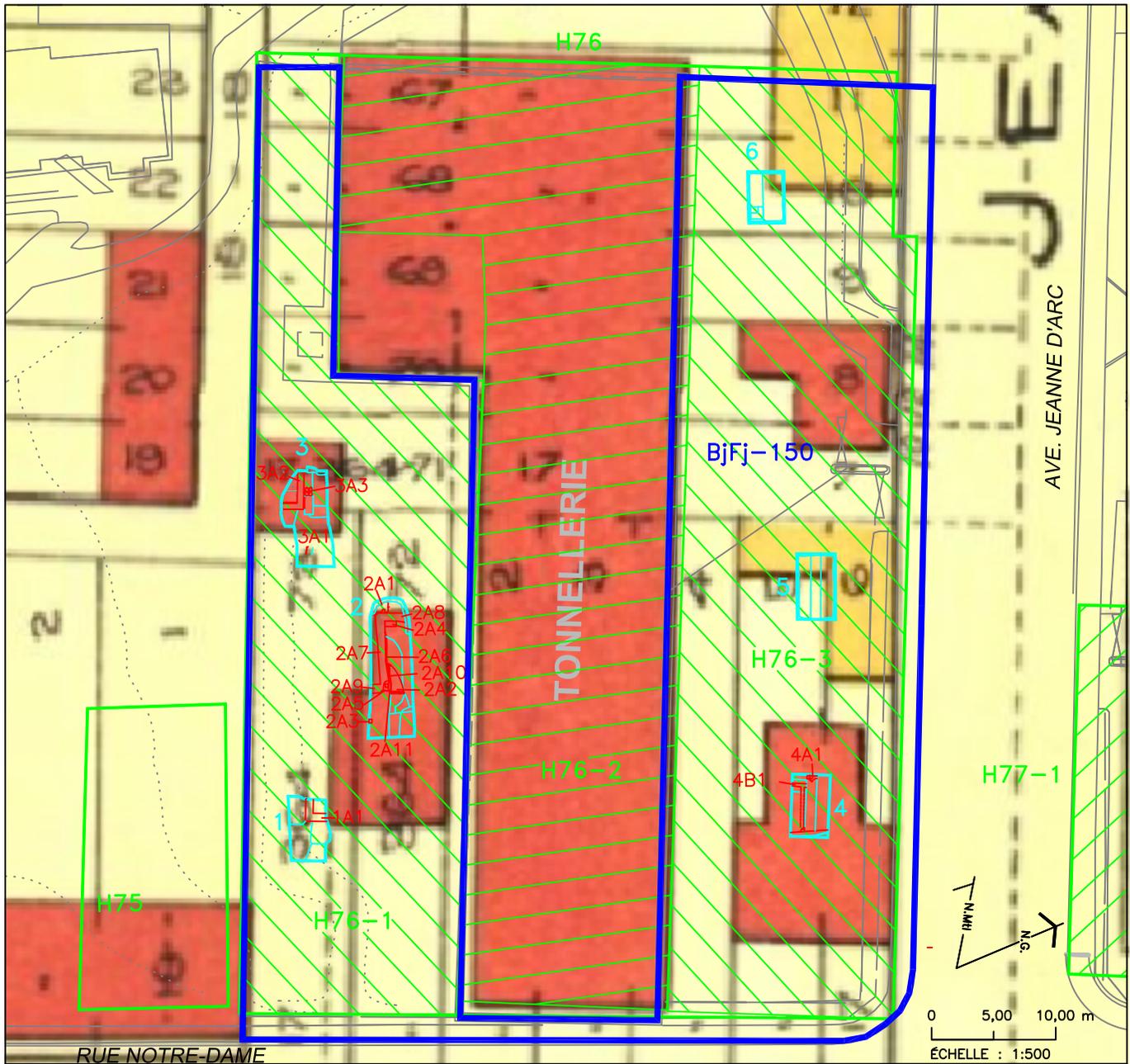


Figure 87 : Photographie de la tonnellerie de Sucre Lantic Itée en 1999 (Noppen, 1999 : 138)

La St. Lawrence Sugar Refinery (aujourd'hui Sucre Lantic Itée), fondée en 1878, s'implante dans la ville de Maisonneuve en 1887. L'usine comprend de nombreux bâtiments localisés de part et d'autre de la rue Notre-Dame. Du côté sud de la rue Notre-Dame, l'usine comprend la tour de filtrage et la raffinerie, entourée à l'ouest d'entrepôts de sucre raffiné et à l'est d'un lieu d'entreposage de charbon. La compagnie construit également un entrepôt de sucre brut sur un quai aménagé en bordure du fleuve. Vis-à-vis de la raffinerie, à l'ouest de l'avenue Jeanne-d'Arc, se trouve la tonnellerie, construite vers 1889 et comprenant différents bâtiments sur son pourtour. Le complexe industriel atteint son apogée en 1906. Le complexe industriel de la *St. Lawrence Sugar Refinery* a eu un impact majeur sur le développement socioéconomique de la ville de Maisonneuve, principalement par le développement de quartiers ouvriers autour de l'usine. Actuellement, Sucre Lantic Itée est la seule compagnie sucrière de l'est du Canada (Ethnoscop, 2008 : fiche H76-2). L'espace occupé par la zone à potentiel archéologique H76, incluant le bâtiment de la tonnellerie, est maintenant la propriété du MTQ, qui le loue à l'entreprise de maçonnerie L. M. Sauvé.

L'édifice de la tonnellerie a été construit en brique en même temps que la raffinerie, située du côté sud de la rue Notre-Dame. De forme rectangulaire, il possède trois étages avec un toit plat. Une annexe, aussi de forme rectangulaire, avec un décrochement dans la partie ouest, a été construite en brique, mais à deux étages. La partie nord-ouest du décrochement est dominée par un château d'eau. Une imposante cheminée en brique rouge, de forme carrée, complète cet ensemble architectural. Ce bâtiment est typiquement industriel « fonctionnaliste », sans recherche stylistique et typique du canal de Lachine et du quartier Hochelaga-Maisonneuve (Ethnoscop, 2008 : fiche H76-2).

L'aire d'intervention H76-1 correspond à l'espace vacant localisé du côté ouest de la tonnellerie (photo 77). Sa longueur est de 77 m dans l'axe nord-sud, alors que sa largeur dans l'axe est-ouest est de 18 m à l'extrémité sud et 7 m à l'extrémité nord (plan 4). Les



RUE NOTRE-DAME

AVE. JEANNE D'ARC

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL, Bjfj-150  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1889 AU PLAN ACTUEL  
 (AIRES D'INTERVENTIONS H76-1, H76-2 ET H76-3)

FIGURE 88

	LIMITE D'OPÉRATION		ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
	NUMÉRO D'OPÉRATION	<b>H76</b>	NUMÉRO DE LA ZONE
	CHANGEMENT DE NIVEAU		AIRE D'INTERVENTION
	VESTIGE	<b>H76-1</b>	NUMÉRO DE L'AIRES D'INTERVENTION
<b>1A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE		SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
		<b>Bjfj-150</b>	CODE BORDEN
			CHANGEMENT DE PENTE

DES0834

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

Plan d'interventions archéologiques : Ethnoscop, 2008

ethnoscop



Photo 77 : Espace occupé par l'aire d'intervention H76-1 du côté ouest de l'ancienne tonnellerie de Sucre Lantic ltée, direction nord (BjFj-150-08-NUM1-76)

recommandations du plan d'intervention archéologique y prévoyaient la réalisation de trois sondages de 2 m sur 4 m (Ethnoscop, 2008 : fiche H76-1). Un travail de superposition des différents plans anciens illustrant cet espace ayant été réalisé avant le début des travaux de terrain, a permis de déterminer l'emplacement de ces sondages avec plus de précision (figure 88). Ces emplacements correspondent à ceux des opérations 24, 26 et 28, excavées mécaniquement à des endroits ciblés de l'aire d'intervention. Toutefois, étant donné la découverte de vestiges archéologiques et l'attribution d'un nouveau code Borden identifiant cet espace comme site archéologique, ces opérations portent respectivement les appellations BjFj-150-1, 2 et 3 (plan 4). Sur le plan de Goad de 1889 (figure 88), on constate que la tonnellerie est en construction et que deux bâtiments se trouvent dans l'aire d'intervention H76-1. D'après les résultats de la recherche sur les titres de propriété, les bâtiments présents sur les lots 17-364-72 et 73 auraient été construits entre 1885 et 1888 et démolis après 1912 (annexe C). Le bâtiment le plus au sud y est identifié comme étant une habitation de deux étages et demi avec un appentis sur sa façade nord et le bâtiment le plus au nord correspond à une petite construction de deux étages avec deux hangars ou remises sur ses façades sud et est. L'opération BjFj-150-1 visait le coin sud-ouest du bâtiment sud et l'opération BjFj-150-2 sa partie nord-est et son appentis, tandis que l'opération BjFj-150-3 ciblait le coin intérieur nord-ouest des hangars situés au nord.

### 3.7.1 Opération BjFj-150-1

L'opération BjFj-150-1 mesure environ 5,20 m dans l'axe nord-sud sur 2,90 m dans l'axe est-ouest (plan 4). La surface actuelle du terrain à cet endroit se trouve à l'altitude moyenne de 16,97 m (NMM).

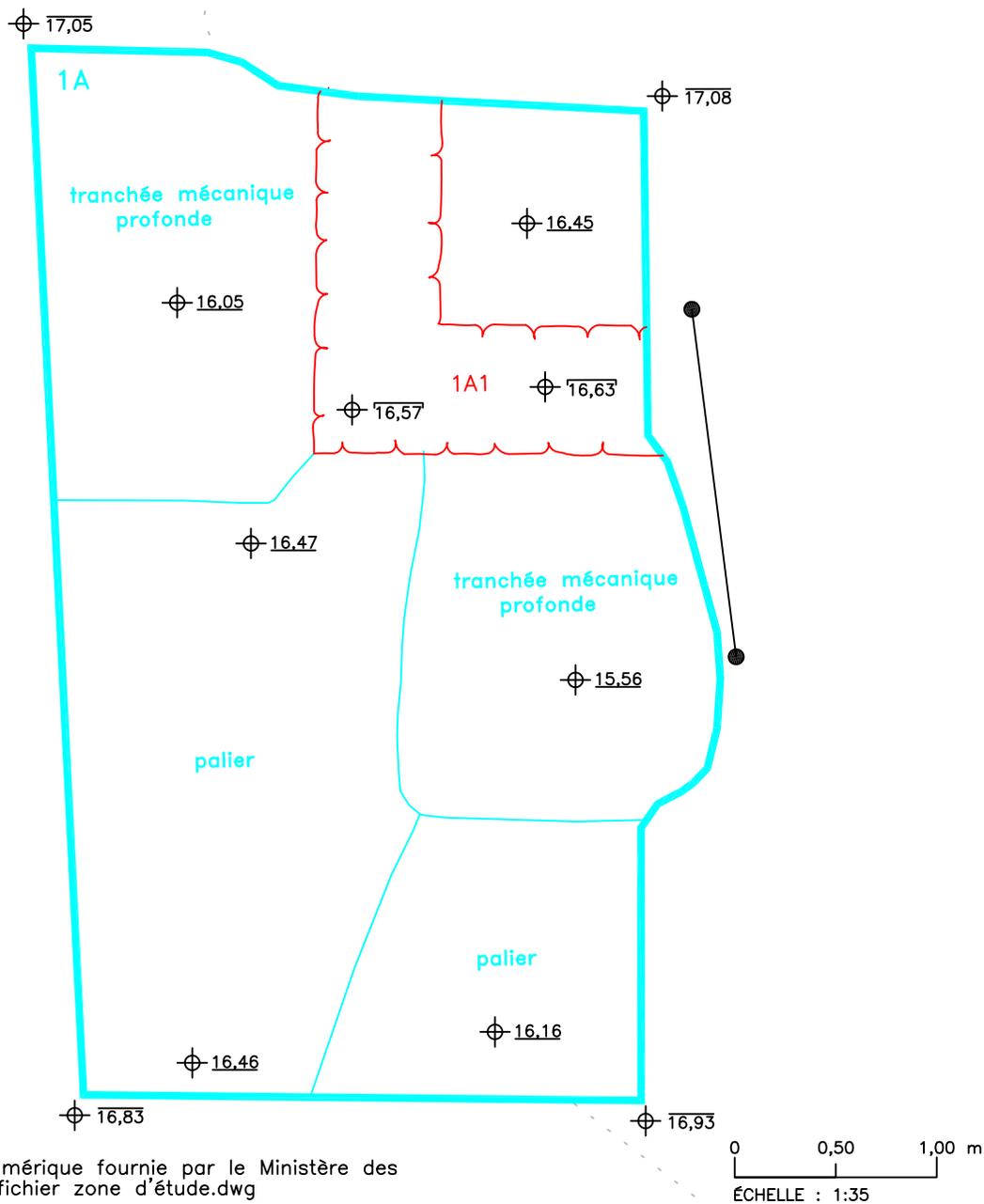
- **Sous-opération BjFj-150-1A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 1A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 1, atteint une profondeur maximale de 1,41 m dans la partie centre-est, soit l'altitude de 15,56 m (NMM) et 0,92 m au nord-ouest, soit l'altitude de 16,05 m (NMM). Trois paliers y ont aussi été aménagés : le premier au sud-ouest à l'altitude de 16,47 m (NMM), le deuxième au nord-est à l'altitude de 16,45 m (NMM) et le troisième au sud-est à l'altitude de 16,16 m (NMM) (figure 89).

L'angle sud-ouest de l'ancien bâtiment illustré sur le plan de Goad de 1889 a été mis au jour dans le coin nord-est de la sous-opération 1A, à environ 0,40 m sous la surface actuelle (figure 89). Ce vestige, identifié comme étant le lot 1A1, se compose de deux segments de maçonnerie en pierre de 1,75 m de longueur chacun qui se poursuivent au-delà des limites de la sous-opération vers l'est et vers le nord. La maçonnerie est construite à double parement avec blocage avec des pierres de calcaire brutes et ébauchées disposées selon un appareil irrégulier en panneresse et couchées à plat formant des assises plus ou moins régulières. De trois à quatre assises subsistent toujours sur une hauteur résiduelle maximale de 0,85 m (photo 78). Dans l'ensemble, les joints ont entre 0,02 m et 0,05 m d'épaisseur et un mortier sableux grisâtre renfermant des petits nodules de chaux a été utilisé comme liant, sauf pour l'assise inférieure, qui est de facture beaucoup plus grossière. Les joints de cette dernière assise sont en effet de plus grandes dimensions et remplis d'argile grise. Cette maçonnerie forme le coin sud-ouest du mur de fondation d'une habitation érigée peu de temps avant la construction de la tonnellerie de Sucre Lantic ltée vers 1889. Selon les plans anciens et la chaîne de titres de propriété, cette habitation a été démolie entre 1912-1914 et 1959.



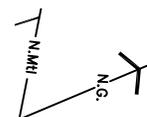
Photo 78 : Coin sud-ouest d'une ancienne habitation (vestige 1A1), sous-opération BjFj-150-1A, direction nord (BjFj-150-08-NUM1-3)



Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2  
 OPÉRATION Bjfj-150-1  
 FIGURE 89

	LIMITE DE L'OPÉRATION 1 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 1A		COUPE STRATIGRAPHIQUE
<b>1A</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	CHANGEMENT DE NIVEAU	<u>16,93</u>	SURFACE ACTUELLE
	VESTIGE	<u>16,16</u>	FOND D'EXCAVATION
<b>1A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	<u>16,63</u>	SOMMET DU VESTIGE
	MAÇONNERIE		CHANGEMENT DE PENTE



DES0834

ethnoscop

Le relevé stratigraphique d'une section de la paroi est de la sous-opération 1A permet de situer le vestige 1A1 par rapport à la séquence de déposition des sols (figure 90). La couche 1, qui forme la surface actuelle, est constituée d'un niveau de pierre concassée reposant sur les couches 2 et 3. Ces deux remblais ont sans doute été mis en place pour la remise en état des lieux après la démolition du bâtiment. À l'extrémité sud du relevé, on trouve successivement les couches 4, 5 et 6. La couche 6, d'environ 0,20 m d'épaisseur et dont le sommet correspond à celui du vestige 1A1, semble constituer le remblai de comblement de la tranchée de construction de cette maçonnerie. Les couches 4 et 5 apparaissent quant à elles comme le remblayage en deux étapes d'un petit creusement pratiqué dans la couche 6. La couche 4, qui se compose de scories sous forme de fragments et de poudre, pourrait être associée à une ancienne surface de circulation aménagée devant la façade sud du bâtiment.

Les couches 7 et 9, elles aussi localisées à l'extrémité sud du relevé, pourraient constituer d'anciennes surfaces de circulation en place avant la construction du bâtiment. La couche 8, composée d'un limon faiblement sableux contenant un peu de charbon de bois, apparaît comme un possible ancien niveau d'occupation, lui aussi antérieur à la construction du bâtiment. La couche 10 semble quant à elle former un remblai de rehaussement dans lequel des fragments de métal ont pu être observés sans toutefois être recueillis. Enfin, les couches 11 et 12 sont constituées de deux niveaux d'argile associés à des sols naturels stériles. L'ancienne surface de ces sols stériles semble toutefois avoir été décapée.

L'opération BfFj-150-1 a permis la découverte du coin sud-ouest de ce qui apparaît comme une ancienne habitation construite peu avant la tonnellerie, soit avant 1889. De plus, la séquence des sols observée dans cette partie du terrain pourra être comparée à celle des sous-opérations subséquentes et ainsi définir une séquence stratigraphique globale de l'aire d'intervention H76-1. Aucun artefact n'a été recueilli dans l'opération 1.

### **3.7.2 Opération BfFj-150-2**

L'opération BfFj-150-2 mesure 10,90 m de longueur dans l'axe nord-sud sur une largeur de 3,60 m dans l'axe est-ouest à son extrémité sud et 3,10 m à son extrémité nord (figure 91). La surface actuelle du terrain à cet endroit se trouve à l'altitude moyenne de 17,12 m (NMM).

- ***Sous-opération BfFj-150-2A***

L'excavation mécanique de la sous-opération 2A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 2, a entre autres permis de dégager, à environ 0,42 m sous la surface, trois segments d'un mur en pierre qui composent la partie nord-est du bâtiment illustré sur le plan de Goad de 1889 (figure 88) et dont le coin sud-ouest a été découvert dans la sous-opération BfFj-150-1A (figure 89). Plusieurs autres structures en brique et en béton ont également été mises au jour dans la sous-opération 2A (figure 91).

Le premier segment de mur en pierre (vestige 2A7) a été identifié comme étant le mur de fondation ouest d'un appentis aménagé au nord-est du bâtiment principal, alors que le

## **Coupe stratigraphique de la paroi est de la partie centrale de la sous-opération BfJ-150-1A**

### **Description des couches**

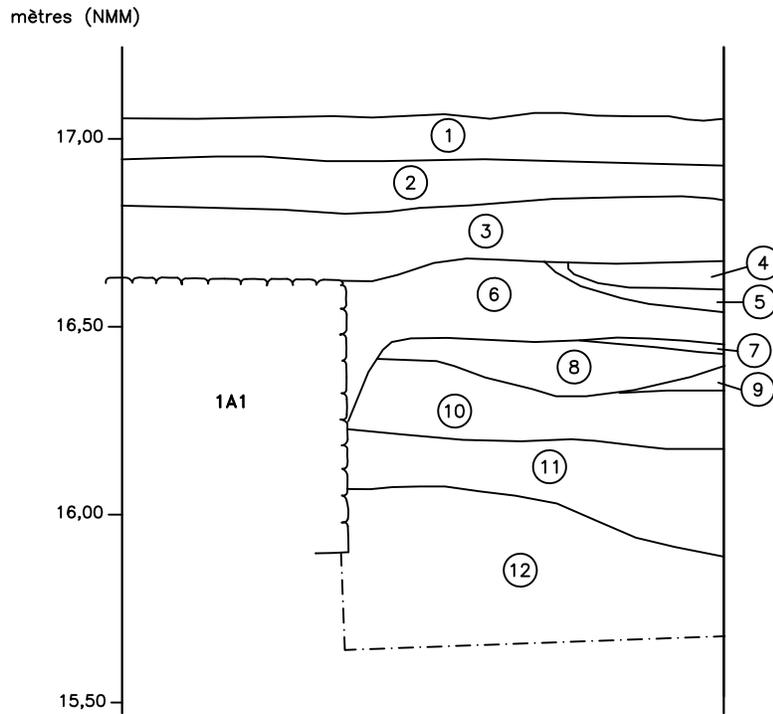
- 1) Pierres concassées de calcaire gris, couche homogène et ferme
- 2) Argile sableuse brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire, des fragments de mortier, des petits galets arrondis et des particules de brique
- 3) Sable limoneux brun moyennement foncé, hétérogène et ferme, contenant des petits galets arrondis, des fragments de mortier et de crépis, des particules de brique et des fragments de charbon minéral
- 4) Poudre et fragments de scories de couleur mauve, homogène et ferme
- 5) Sable faiblement argileux brun-jaune, homogène et ferme, contenant quelques particules de mortier
- 6) Sable argileux brun-gris marbré rose, hétérogène et ferme, contenant des petits galets arrondis, quelques fragments anguleux de pierre de calcaire, des nodules de mortier et des particules de charbon de bois
- 7) Sable graveleux et faiblement limoneux brun-gris, homogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire et des petits galets arrondis
- 8) Limon faiblement sableux brun, homogène et ferme à compact, contenant du charbon de bois et des petits graviers subarrondis
- 9) Argile-rose, hétérogène et ferme
- 10) Sable limoneux brun-beige, homogène et compact, contenant de petits cailloux arrondis
- 11) Argile rose, homogène et compacte
- 12) Argile gris-bleu, homogène et très compacte

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

BjFj-150

PARTIE CENTRALE DE LA SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



1A1 Numéro de vestige

— Maçonnerie

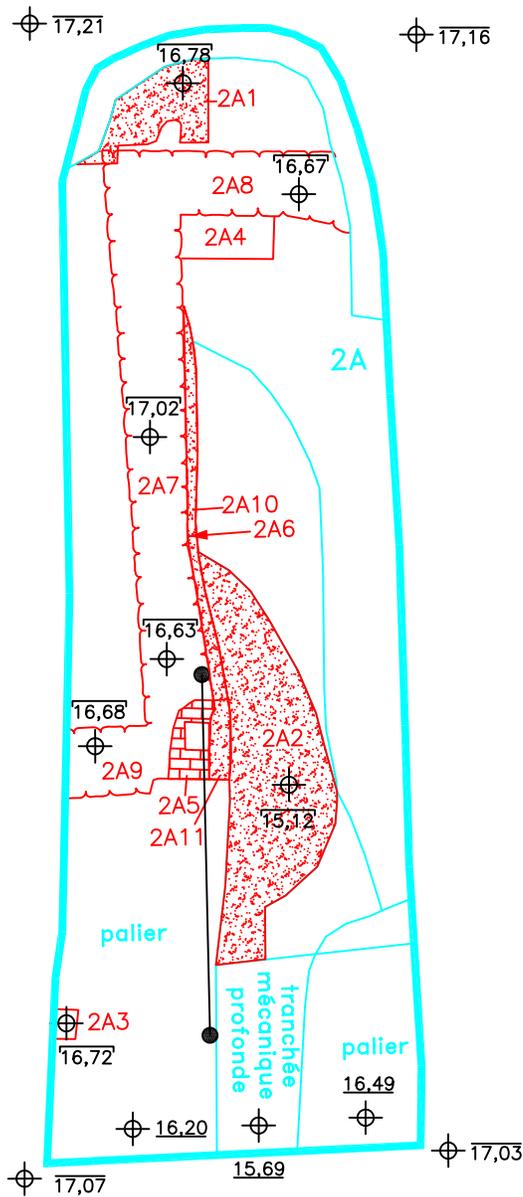
- - - Limite de fouille

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop



TONNELLERIE

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

0 0,75 1,50 m  
ÉCHELLE : 1:75

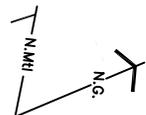
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2

OPÉRATION BJFj-150-2

FIGURE 91

	LIMITE DE L'OPÉRATION 2 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 2A		BÉTON
<b>2A</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		COUPE STRATIGRAPHIQUE
	CHANGEMENT DE NIVEAU		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	VESTIGE	<u>17,03</u>	SURFACE ACTUELLE
<b>2A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	<u>15,69</u>	FOND D'EXCAVATION
	MAÇONNERIE	<u>16,72</u>	SOMMET DU VESTIGE



DES0834

ethnoscop

deuxième segment (vestige 2A8) fait partie du mur de fondation nord de cet appentis (photo 79). Le troisième segment (vestige 2A9) constitue quant à lui une section du mur de fondation nord de l'ancienne habitation (figure 91). De ces trois vestiges, seul 2A7 a été dégagé jusqu'à sa base, donnant une hauteur résiduelle maximale sur son parement est de 0,92 m. Le vestige 2A8 n'a pour sa part été dégagé que sur une hauteur de 0,45 m, tandis que le vestige 2A9 ne l'a été que sur quelques centimètres seulement. Les vestiges 2A7, 2A8 et 2A9 sont des maçonneries d'environ 0,60 m de largeur constituées de pierres de calcaire généralement ébauchées disposées selon un appareil assez irrégulier essentiellement en panneresse et couché à plat formant des structures à double parement plus ou moins dressé avec blocage. Elles ont les mêmes caractéristiques, incluant les joints de 0,02 m à 0,06 m d'épaisseur, faits de mortier sableux beige contenant du fin gravier et des nodules de chaux. Ces trois maçonneries comportent aussi des caractéristiques semblables à celles du vestige 1A1, mis au jour dans la sous-opération 1A. Considérant les ressemblances entre ces quatre vestiges et le fait que les angles formés par les vestiges 2A7 / 2A8 et 2A7 / 2A9 soient imbriqués, il apparaît que ceux-ci ont été érigés au même moment.



Photo 79 : Vestiges 2A7, 2A8 et 2A9, respectivement les murs de fondation ouest et nord de l'appentis et nord de l'ancienne habitation, sous-opération BjFj-150-2A, direction sud (BjFj-150-08-NUM1-10)

Le dégagement de la base du parement est du vestige 2A7 a toutefois mené à la découverte de vestiges qui ont rendu l'interprétation chronologique de la construction de ce bâtiment un peu plus complexe (photo 80). Le vestige 2A7 repose en effet sur une maçonnerie en briques communes de couleur orangée (vestige 2A6) composée de neuf assises dont les briques sont déposées à plat. Les cinq assises inférieures sont constituées de briques disposées en panneresse selon un appareil à demi joint, suivies d'une assise de briques disposées en boutisse, au-dessus de laquelle se trouvent trois autres assises de briques disposées en panneresse. Un mortier gris a été utilisé comme liant dans les joints,

qui ont 0,02 m d'épaisseur. Ce mur de brique en sous-œuvre semble se poursuivre sous le vestige 2A8, qui forme le mur nord de l'appentis. Ces travaux en sous-œuvre semblent toutefois ne s'appliquer qu'à l'appentis, puisque aucune brique n'a été observée sous le vestige 1A1, qui forme l'angle sud-ouest de l'ancienne habitation.

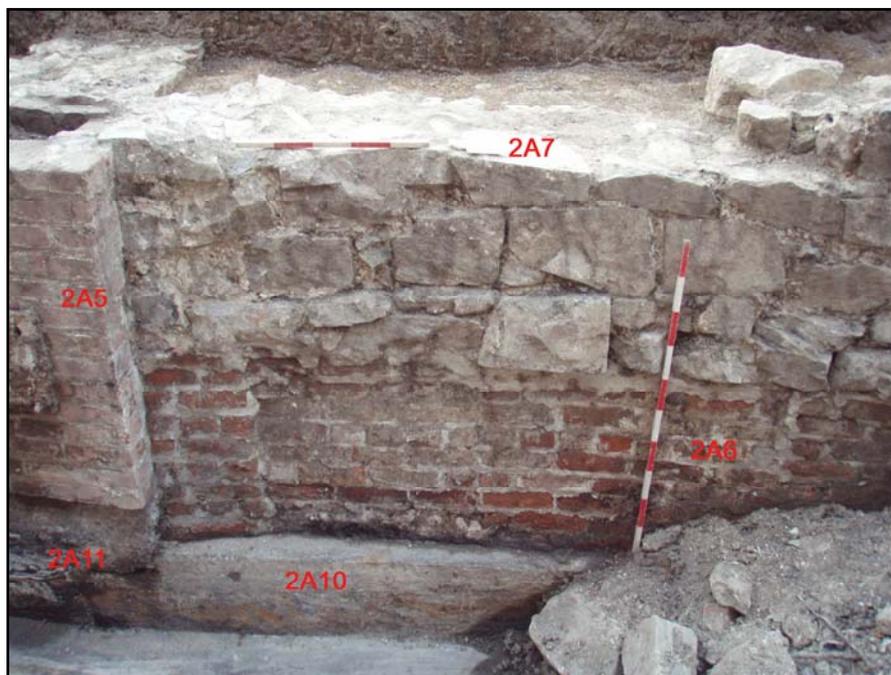


Photo 80 : Parement est des vestiges superposés 2A5, 2A6, 2A7, 2A10 et 2A11, sous-opération BjFj-150-2A, direction ouest (BjFj-150-08-NUM1-23)

De plus, une base de cheminée en brique (vestige 2A5) est imbriquée à l'extrémité sud du vestige 2A6 (photo 80) et adossée à l'extrémité sud du vestige 2A7 ainsi qu'à l'extrémité est du vestige 2A9 (figure 91). De forme rectangulaire et mesurant 0,78 m dans l'axe nord-sud sur 0,62 m dans l'axe est-ouest, la base de cheminée 2A5 utilise le même type de brique que le vestige 2A6. Les briques sont disposées sur 14 assises régulières, d'une hauteur totale de 1,03 m, essentiellement posées en panneresse et couchées à plat. Une cendrière a été installée sur son parement est, à 0,32 m au-dessus de sa base de béton, et sa porte en fonte de 0,30 m de côté porte l'inscription « T.GR... Montreal ». Le conduit intérieur vertical de la cheminée mesure 0,27 m dans l'axe nord-sud sur 0,25 m dans l'axe est-ouest.

Les vestiges 2A5 et 2A6 reposent à leur tour sur deux bases de béton distinctes. La première base de béton (vestige 2A10) supporte le mur de brique orienté selon un axe nord-sud (vestige 2A6) et mesure 0,33 m de hauteur (photo 80). À sa jonction avec la deuxième base de béton (vestige 2A11), qui supporte la cheminée (vestige 2A5) et mesure 0,53 m de hauteur, la base de béton 2A10 présente un empattement de 0,25 m de largeur sur lequel s'appuie une partie de la base de béton 2A11 (photo 80). Le vestige 2A10 excède également le parement est des vestiges 2A6 et 2A7 d'environ 0,12 m vers l'est (figure 91). Dans la partie est de la sous-opération, l'excavation s'est arrêtée sur un plancher de béton (vestige 2A2) dont le sommet se trouve à l'altitude moyenne de 15,12 m (NMM). Cette dalle de béton semble avoir été coulée en même temps que la base du mur 2A10 et se poursuit

au sud de la base de cheminée 2A5 et du mur de fondation 2A9, sur environ 1,37 m. Sa limite sud correspond avec celle d'un important creusement visible en paroi ouest de la sous-opération 2A (figure 92) et probablement effectué à l'occasion de travaux de réfection du bâtiment initial : cheminée 2A5 et mur de brique 2A6; murs 2A10 et 2A11 et plancher 2A2 en béton. Ces réfections pourraient avoir été réalisées au moment où la structure en bois du bâtiment a été remplacée par une structure en brique.

La séparation verticale entre les murs 2A10 et 2A11 laisse supposer que ces travaux ont été réalisés par étapes (figure 92). Ainsi, la fondation du mur 2A7 a été modifiée par l'ajout d'une semelle en béton (vestige 2A10) surmontée d'un mur de brique (vestige 2A6). Après la démolition d'une partie du mur 2A9, qui constitue le mur nord de l'ancien bâtiment, et de l'extrémité sud du mur 2A7, l'étape suivante a consisté à mettre en place la base de béton de la cheminée 2A11, dont une partie couvre la semelle 2A10 (photo 80). La cheminée en brique 2A5 a par la suite été érigée et enfin le plancher de béton 2A2 a été mis en place.

Quelques vestiges d'importance secondaire ont aussi été mis au jour dans les limites de la sous-opération 2A. Dans l'angle intérieur de l'intersection des vestiges 2A7 et 2A8, on trouve le vestige 2A4 (figure 91), constitué d'une structure en brique visible sur une hauteur de 0,63 m et sans lien apparent avec le vestige 2A6 sous-jacent (photo 79). Il s'agit d'une maçonnerie très instable de 0,94 m de longueur dans l'axe est-ouest sur 0,43 m de largeur dans l'axe nord-sud. Les briques sont disposées en panneresse et couchées à plat selon un appareil à demi joint avec des briques intercalées en boutisse. Les joints et le mortier sont identiques à ceux de la maçonnerie 2A6. La présence de suie dans la partie centrale du parement sud de ce vestige laisse entrevoir un lien avec une ouverture dans le mur nord de l'appentis servant à évacuer ou à livrer des produits de combustion (cendres ou charbon).

Au nord du vestige 2A8, une structure en béton (vestige 2A1) a été mise au jour à environ 0,43 m sous la surface actuelle, soit légèrement au-dessus du niveau du sommet dérasé des murs de fondation 2A7 et 2A8 (figure 91). Cette structure de 0,23 m d'épaisseur a été dégagée sur une longueur de 1,05 m dans l'axe est-ouest et une largeur de 0,65 m dans l'axe nord-sud. Sa limite est forme une ligne droite orientée selon un axe nord-sud. Sur une largeur de 0,20 m à l'ouest de cette limite, une surface horizontale lisse a été dégagée. Le reste de la surface de cette structure 2A1 est inégal et raboteux, suggérant la présence d'un élément en hauteur ayant été dérasé. Sa limite sud semble adossée au parement nord du vestige 2A8. Toutefois, à son extrémité ouest, une partie du béton couvre le sommet dérasé de la maçonnerie. Cette structure, dont la fonction reste indéterminée, a possiblement été aménagée après la démolition du bâtiment, survenue entre 1912-14 et 1959. Enfin, un troisième vestige, lui aussi en béton (2A3), a été dégagé dans la partie sud-ouest de la sous-opération 2A, correspondant à l'intérieur de l'ancien bâtiment. Il s'agit d'une base de forme quadrangulaire de 0,30 m dans l'axe est-ouest sur 0,25 m dans l'axe nord-sud, dégagée sur une hauteur de 0,20 m (photo 79). L'emplacement de cette base de béton suggère qu'elle a possiblement servi d'assise à une colonne faisant partie de la charpente intérieure du bâtiment.

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 2A illustre également une partie des vestiges mis au jour (figure 92). Au sommet de cette coupe, qui correspond à la

## **Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BjFj-150-2A**

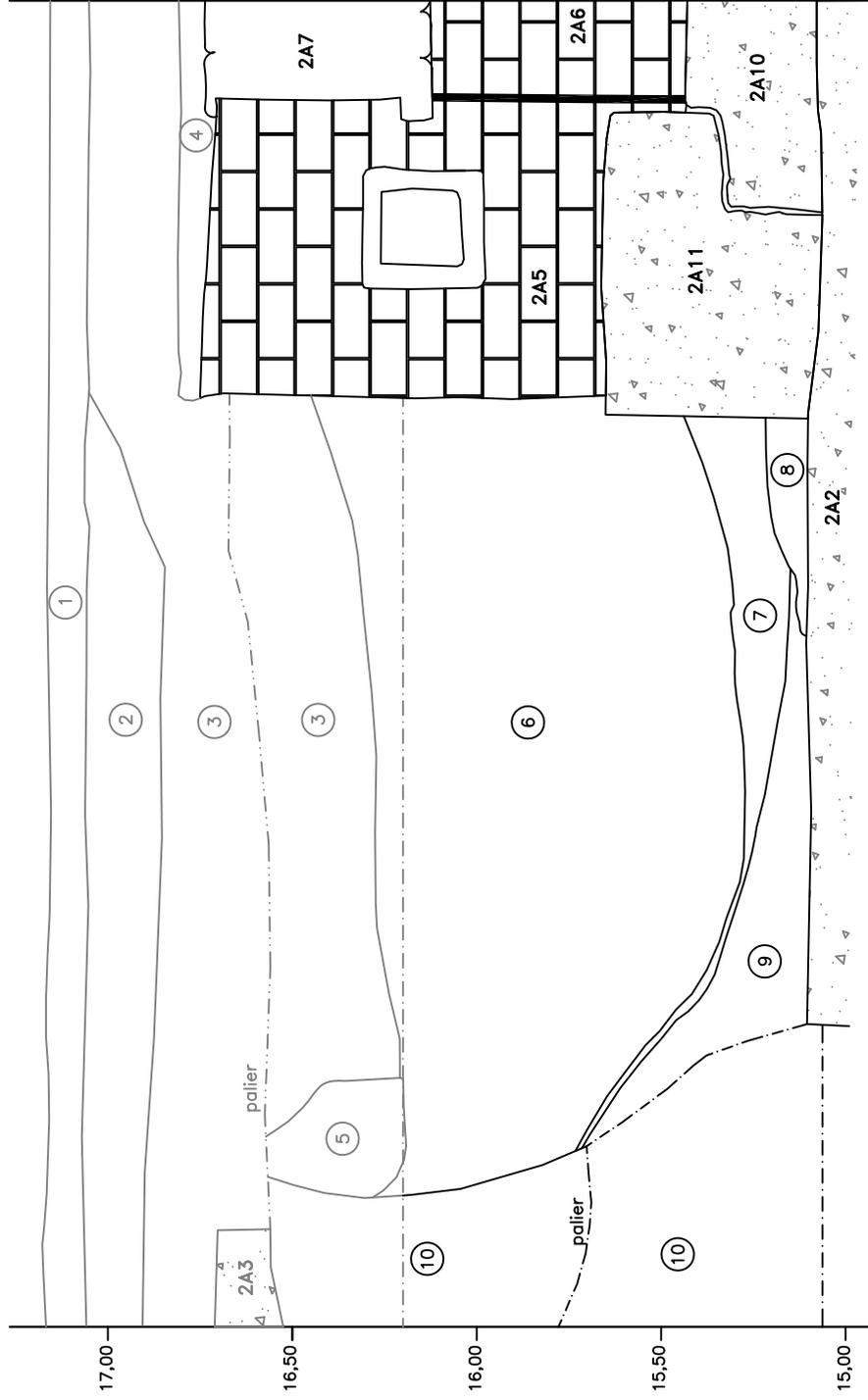
### **Description des couches**

- 1) Pierre concassée de calcaire et poussière de pierre
- 2) Sable faiblement limoneux brun marbré brun-jaune, hétérogène et compact, contenant des fragments de crépis, de brique et de charbon minéral, des petits galets subarrondis, des fragments de mortier et des fragments anguleux de pierre de calcaire
- 3) Sable faiblement limoneux brun-noir, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire et des fragments de mortier, de brique et de crépis
- 4) Limon faiblement sableux brun-jaune, hétérogène et ferme, contenant des petits fragments de mortier et des petits galets subarrondis
- 5) Limon faiblement sableux brun-jaune, homogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire et quelques galets subarrondis
- 6) Sable limoneux beige-gris, hétérogène et meuble, contenant des fragments de chaux et des lentilles de cendre avec des lentilles de sable brun-orangé et des fragments de bois à sa base
- 7) Mélange de bois, de brique, d'amiante et de scories
- 8) Sable limoneux noir, homogène et meuble, contenant des lentilles de limon sableux brun-jaune
- 9) Limon très faiblement sableux brun à brun-orangé, hétérogène et meuble, contenant quelques galets subarrondis
- 10) Limon très faiblement sableux brun moka avec quelques minces lits grisâtres (0,20 m en surface), homogène et ferme, contenant quelques graviers subanguleux à subarrondis

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 B1FJ-150  
 SOUS-OPÉRATION 2A, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



ÉCHELLE : 1:20

FIGURE 92

surface en pierre concassée actuelle (couche 1), les couches 2, 3, 4 et 5 surmontent les sommets dérasés des vestiges et constituent des remblais successifs postérieurs à la démolition des bâtiments. La couche 6 est aussi associée, de toute évidence, au remblayage de la cave suite à la démolition du bâtiment. Cette cave aurait été aménagée à l'occasion des travaux de réfection en sous-œuvre et de la mise en place du plancher de béton 2A2 et ses limites auraient suivi celles des excavations réalisées à cette occasion. Sous la couche 6, les couches 7, 8 et 9 semblent correspondre à différentes zones de rejets ou d'effondrement de paroi dans la cave. Les couches 7 et 8 constituent des rejets de combustion provenant probablement de la cheminée (2A5), alors que la couche 9 est plutôt le résultat de l'effondrement partiel de la paroi formant la limite sud de la cave. La couche 10, dont le sommet se trouve à l'altitude de 16,55 m (NMM), correspond quant à elle au sol naturel stérile, tronqué par le creusement de la cave.

L'opération BjFj-150-2 a permis de mettre au jour des vestiges associés à la présence d'un bâtiment érigé peu de temps avant la tonnellerie en 1888. Ces vestiges ont conservé les traces d'importants travaux de réfection réalisés au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'appentis aurait en effet été incorporé au bâtiment principal par l'excavation d'une partie de la cave et le revêtement extérieur de cet ensemble aurait été remplacé par de la brique. Aucun niveau d'occupation n'a cependant été observé et aucun artefact n'a été recueilli dans l'opération 2.

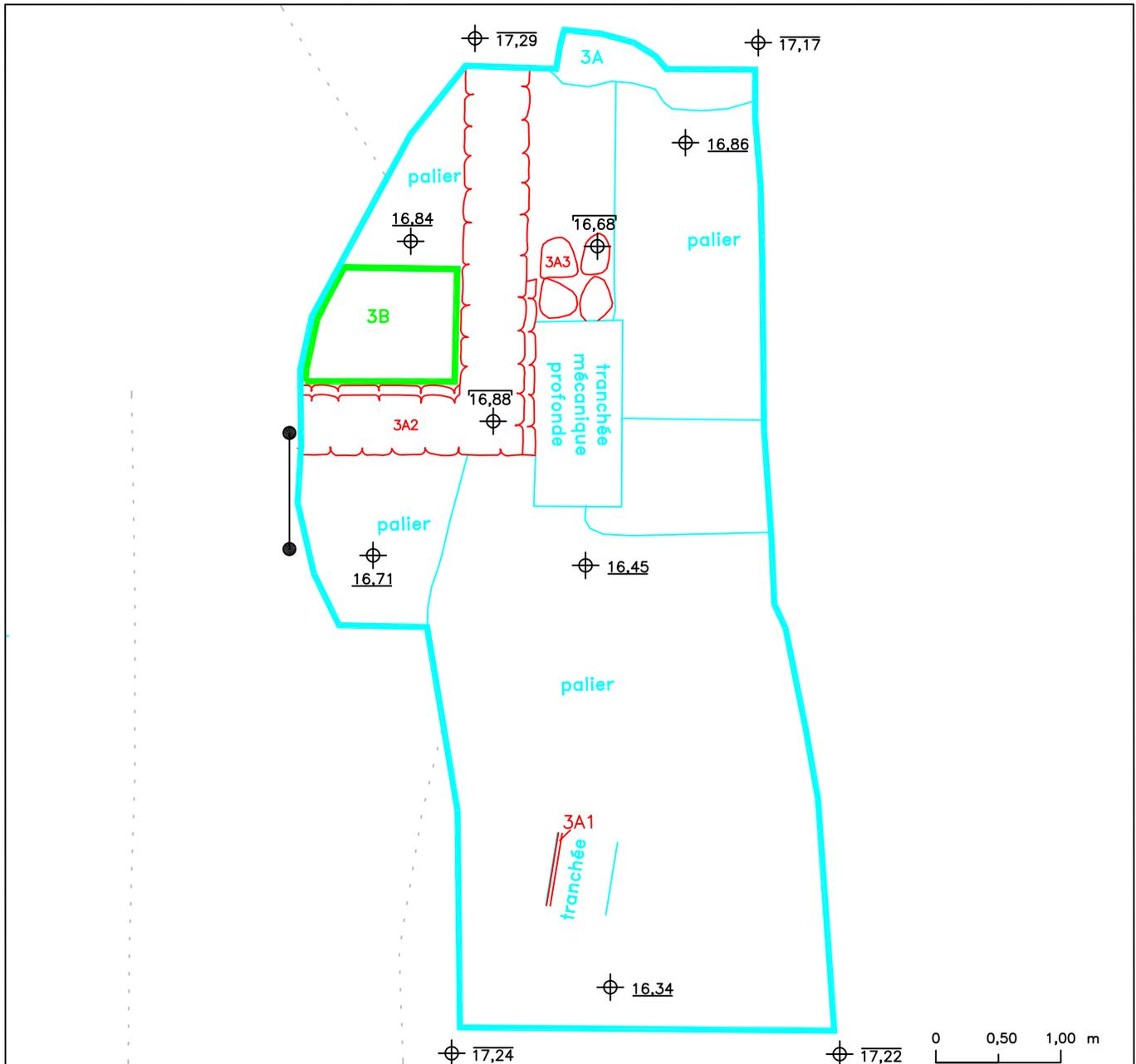
### **3.7.3 Opération BjFj-150-3**

L'opération 3, localisée dans la partie centrale ouest de l'aire d'intervention H76-1, visait à documenter un petit bâtiment en brique à deux étages auquel étaient adossés, sur ses façades est et sud, deux hangars en bois. Ces dépendances sont probablement associées à l'habitation mise au jour dans les opérations 1 et 2, étant donné leur emplacement dans l'arrière-cour de cette dernière. L'opération 3 mesure environ 7,60 m de longueur dans l'axe nord-sud sur une largeur variant entre 2,70 m et 3,70 m dans l'axe est-ouest (figure 93). L'altitude moyenne de la surface actuelle du terrain à cet endroit est de 17,23 m (NMM).

- ***Sous-opération BjFj-150-3A***

L'excavation mécanique de la sous-opération 3A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 3, atteint une profondeur variant entre 16,62 m et 16,87 m d'altitude (NMM) dans la partie nord et a permis de dégager le sommet dérasé des murs de fondation en pierre du coin sud-est du bâtiment visé (vestige 3A2). Une tranchée profonde a de plus été excavée du côté est de ce vestige afin de mieux le documenter et d'atteindre sa base. Sur son côté est, une maçonnerie en moellons (vestige 3A3) pourrait correspondre au mur sud du hangar est (photo 81).

Dans la partie sud de la sous-opération, l'excavation mécanique atteint l'altitude moyenne de 16,40 m (NMM) avec un palier du côté ouest à 16,71 m (NMM). À cet endroit, seule une canalisation métallique de 0,03 m de diamètre (vestige 3A1) a pu être observée, sans aucune trace du hangar sud. Un amas de pierres a bien été dégagé dans la partie sud-est de la sous-opération, mais celui-ci semble plutôt correspondre à des débris de démolition qu'à une structure en place de par sa nature désorganisée sans agencement particulier.

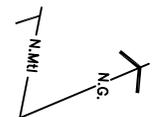


Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

0 0,50 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:50

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
OPÉRATION Bfj-150-3  
FIGURE 93

- |   |  |   |                                  |
|---|--|---|----------------------------------|
|  | LIMITE DE L'OPÉRATION 3 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 3A |  | MAÇONNERIE                       |
|  | SOUS-OPÉRATION MANUELLE                            |  | COUPE STRATIGRAPHIQUE            |
| <b>3B</b>   | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                           |  | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |
|  | CHANGEMENT DE NIVEAU                               |  | 17,22 SURFACE ACTUELLE           |
|  | VESTIGE  |  | 16,34 FOND D'EXCAVATION          |
| <b>3A1</b>  | NUMÉRO DE VESTIGE                                  |  | 16,88 SOMMET DU VESTIGE          |
|  | CHANGEMENT DE PENTE                                |   |                                  |



DES0834

ethnoscop





Photo 81 : Vestiges 3A2 et 3A3, sous-opération BfJf-150-3A, direction nord (BfJf-150-08-NUM1-34)

Pour cette raison, cet amas n'est pas représenté sur la figure 93. Au sud-ouest de cet amas de pierres, la canalisation métallique 3A1 sort verticalement du sol. Elle pourrait correspondre à une ancienne canalisation ayant servi à alimenter le bâtiment et les dépendances situées dans l'arrière-cour. Une tranchée orientée selon un axe nord-sud de 0,52 m de largeur est aussi visible en relation avec la mise en place de cette canalisation.

Le vestige 3A2, localisé dans le coin nord-ouest de la sous-opération 3A, est constitué de deux segments de maçonnerie qui semblent former l'angle sud-est du mur de fondation de l'ancien bâtiment illustré sur le plan de Goad de 1889 (figure 88). Il s'agit d'une maçonnerie de pierre de calcaire brute et ébauchée de 0,52 m de largeur à parement double avec blocage. L'appareil est irrégulier et les pierres sont disposées en panneresse et couchées à plat avec des joints de mortier sableux grisâtre contenant des petits nodules de chaux de 0,01 m à 0,05 m d'épaisseur. Sa hauteur résiduelle maximale est de 0,92 m et son sommet dérasé se situe à l'altitude de 16,88 m (NMM). Sur le parement est du segment nord-sud, un empattement de 0,13 m de largeur est présent à 0,30 m sous le sommet dérasé, alors que sur le parement nord du segment est-ouest un empattement de 0,10 m de largeur a été dégagé quelques centimètres plus bas pendant l'excavation manuelle de la sous-opération 3B.

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 3A a permis d'intégrer le vestige 3A2 (figure 94). La couche 1 représente la surface actuelle, constituée de pierre concassée. La couche 2 correspond à un remblai de sable jaunâtre, qui a été déposé après la démolition du vestige 3A2 puisqu'il est situé par-dessus son sommet dérasé. Ce remblai repose sur la couche 3, qui est constituée essentiellement de rejets de combustion minérale

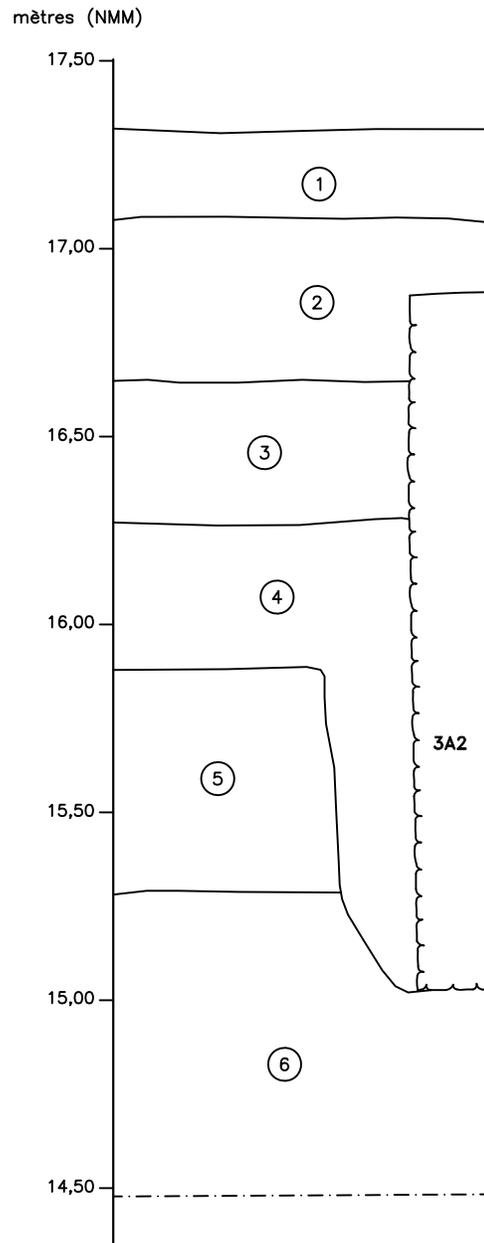
## **Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BjFj-150-3A**

### **Description des couches**

- 1) Pierre concassée de calcaire, poussière de pierre à 0,08 m, homogène et ferme
- 2) Sable jaunâtre, hétérogène et meuble, contenant des scories et des nodules de mortier
- 3) Mélange de scories, de fragments de brique orange, de pierres de calcaire calcinées et d'anthracite, gris-mauve, hétérogène et meuble
- 4) Limon sableux brun-jaune, homogène et ferme, contenant quelques cailloux subarrondis et des fragments de pierre de calcaire
- 5) Limon sableux jaunâtre, homogène et ferme
- 6) Limon très faiblement sableux brun-gris à brun-jaune, homogène et compact, contenant quelques petits cailloux

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
BjFj-150  
SOUS-OPÉRATION 3A, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



3A2 Numéro de vestige  
~ Maçonnerie  
- - - Limite de fouille

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop

et de fragments de brique orangée. Étant donné son emplacement vertical et son contenu, ce dépôt peut être associé, soit à la démolition du bâtiment, soit à l'occupation des lieux. La tranchée de construction du vestige 3A2 a été comblée par la couche 4 et son excavation a tronqué les couches 5 et 6, qui constituent des sols naturels stériles. Le sommet de la couche 5 se trouve à l'altitude de 15,90 m (NMM).

À environ 1 m au nord du coin sud-est du vestige 3A2 et s'adossant contre son parement est, la maçonnerie sèche 3A3 a été dégagée sur une longueur de 0,75 m (figure 93). Orientée selon un axe est-ouest, elle semble se poursuivre sous le palier qui occupe le coin nord-est de la sous-opération. Cette maçonnerie de moellons arrondis et anguleux a 0,65 m de largeur et sa hauteur résiduelle est de 0,80 m. Son sommet dérasé se trouve à l'altitude de 16,68 m (NMM).

- ***Sous-opération BjFj-150-3B***

La sous-opération 3B se situe à l'angle intérieur sud-est de l'ancien bâtiment délimité par le vestige 3A2 et a permis de documenter les sols à l'intérieur de ce dernier (figure 93). Son excavation manuelle s'est amorcée à l'altitude moyenne de 16,71 m (NMM), soit au niveau du lot 3B1, qui correspond à la couche 3 du relevé stratigraphique (figure 94), constituée de résidus de combustion minérale. Les deux clous découpés qui y ont été recueillis suggèrent une déposition antérieure au XX<sup>e</sup> siècle qui pourrait correspondre avec la période d'occupation du bâtiment. Le lot 3B2 sous-jacent, formé d'un sable limoneux et argileux grisâtre contenant du gravillon et des cailloux, comble un creusement ou dénivelé peu profond orienté selon un axe nord-sud, localisé dans la partie ouest de la sous-opération. Aucun témoin archéologique n'a été récupéré dans ce lot. Sous une partie du lot 3B1 et le lot 3B2, le lot 3B3, d'une épaisseur maximale de 0,14 m, se compose de limon sableux jaunâtre formant un sol naturel remanié. Deux tessons de céramique en terre cuite fine blanche et un troisième en terre cuite grossière correspondant à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle y ont été récupérés. Le lot 3B4 sous-jacent est de même nature que le précédent, mais, étant donné l'absence d'artefacts, il est considéré comme un sol naturel stérile.

L'opération BjFj-150-3 répond en grande partie à ses objectifs en ayant permis la découverte de deux bâtiments illustrés sur la cartographie ancienne (figure 88). La présence d'une importante couche de résidus de combustion minérale (couche 3) pourrait être associée aux activités de la tonnellerie de Sucre Lantic Ltée, dont l'immense cheminée est située à proximité de l'opération 3. Selon l'examen de la cartographie ancienne, les bâtiments disparaissent entre 1914 et 1959, possiblement lorsque cesse la production de barils à la tonnellerie en 1927, alors que le sac remplace presque complètement le baril comme type d'emballage (Belisle et Cloutier, 2004 : 48).

#### **3.7.4 Recommandations**

Les opérations BjFj-150-1, 2 et 3 ont mené à la mise au jour de vestiges archéologiques associés à une occupation de type domestique qui a pris place à cet endroit avant l'installation de Sucre Lantic en 1888. Le nouveau site archéologique BjFj-150 a été attribué

spécifiquement aux espaces occupés par les aires d'intervention H76-1 et H76-3, excluant le bâtiment de la tonnellerie (H76-2). Compte tenu qu'aucun sol d'occupation n'a été dégagé et que très peu d'artefacts ont été recueillis dans les opérations 1, 2 et 3, et que de plus, la précision des opérations localisées en fonction de la superposition des plans anciens (figure 88), a permis d'identifier l'emplacement de chacun des bâtiments anciens, aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H76-1.

### 3.8 Aire d'intervention H76-3

L'aire d'intervention H76-3 correspond à l'espace vacant localisé du côté est de la tonnellerie (photo 82). Elle mesure 75 m de longueur dans l'axe nord-sud sur 18 m de largeur dans l'axe est-ouest (plan 4). Les recommandations du plan d'intervention archéologique y prévoyait la réalisation de trois sondages de 2 m sur 4 m (Ethnoscop, 2008 : fiche H76-3). Un travail de superposition des différents plans anciens illustrant cet



Photo 82 : Sous-opération BjFj-150-5A complétée, direction sud (BjFj-150-08-NUM1-115)

espace ayant été réalisé avant le début des travaux de terrain, il a été possible de déterminer l'emplacement de ces sondages avec plus de précision (figure 88). Ces emplacements correspondent à ceux des opérations 30, 32 et 34, excavées mécaniquement à des endroits ciblés de l'aire d'intervention. Toutefois, étant donné la découverte de vestiges archéologiques et l'attribution d'un nouveau code Borden identifiant cet espace comme site archéologique recensé, ces opérations portent respectivement les appellations BjFj-150-4, 5 et 6 (plan 4). Sur le plan de Goad de 1889 (figure 88), on constate que la tonnellerie est en construction et que trois bâtiments avec appentis occupent déjà

l'aire d'intervention H76-3. D'après les résultats de la recherche sur les titres de propriété, les bâtiments présents sur les lots 17-4 et 17-5 auraient été construits entre 1875 et 1889 et démolis après 1914 (annexe C). Au sud, un bâtiment en brique et en bois de trois étages est indiqué comme étant en ruine sur le plan de Goad de 1889, alors qu'en 1900 il est identifié comme étant le *Florida Hotel*. Au nord de ce bâtiment, une étable et un hangar de deux étages sont illustrés et, plus au nord, un logement de deux étages et demi en brique et en bois est aussi représenté. Sur le plan de Goad de 1914 (Ethnoscop, 2008 : feuillet 16-2), seul ce logement subsiste, tandis qu'en 1959, sur le plan d'Underwriter's, tous ces bâtiments ont disparu (Ethnoscop, 2008 : feuillet 16-3). L'opération BjFj-150-4 visait le bâtiment sud, l'opération BjFj-150-5 l'ensemble constitué de deux bâtiments en forme de « L » inversé au centre de l'aire d'intervention H76-3 et l'opération BjFj-150-6 le logement à deux étages et demi situé dans la partie nord. Il est à noter que la présence d'un revêtement en asphalté du côté est de la tonnellerie n'a pas permis d'agrandir les sous-opérations au-delà de leurs dimensions initiales. La remise en état des lieux nécessitait en effet des coupes droites effectuées au moyen d'une scie à béton de grande dimension (photo 82)

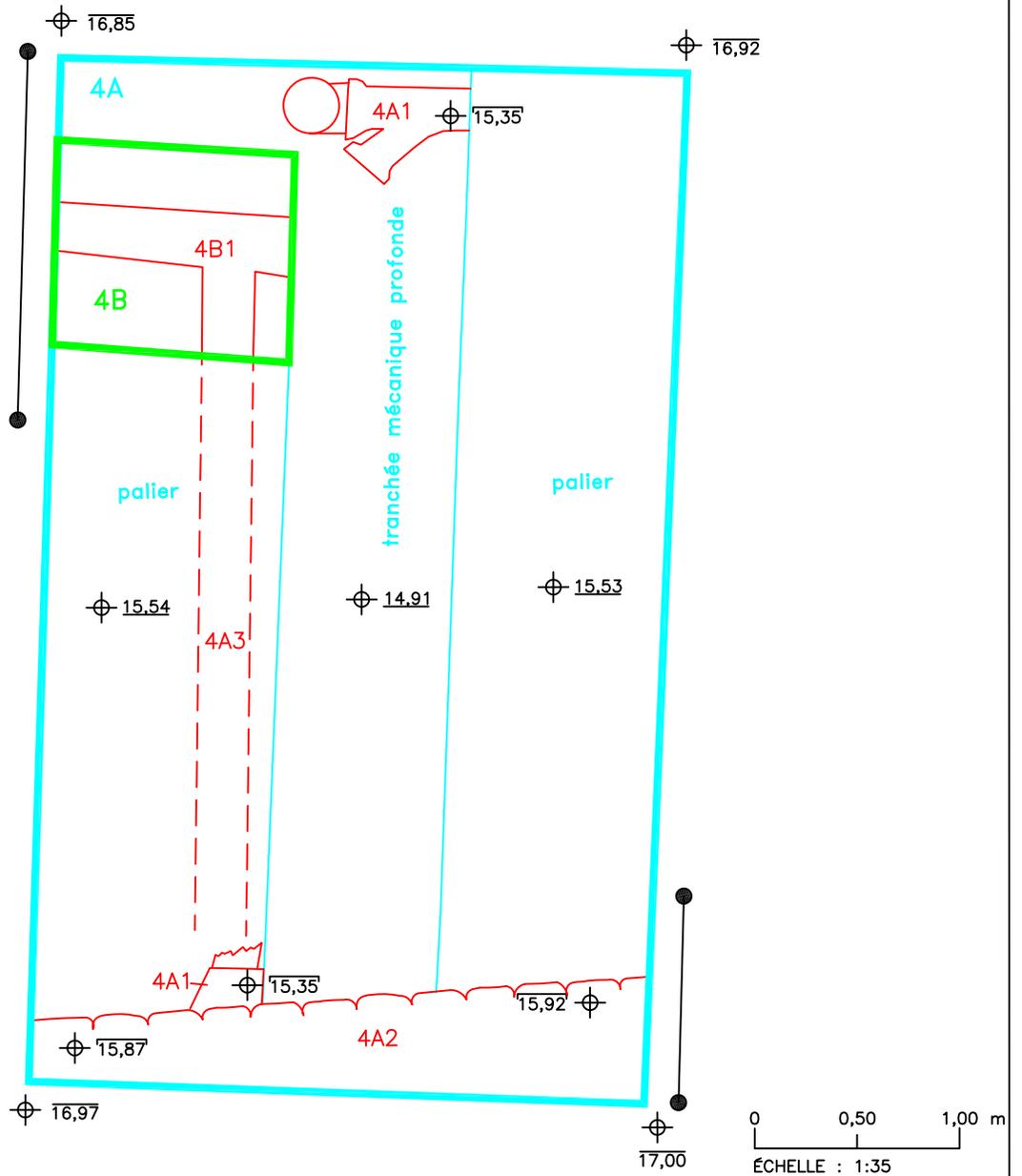
### 3.8.1 Opération BjFj-150-4

L'opération 4 visait la découverte de vestiges archéologiques associés au bâtiment sud, en bordure de la rue Notre-Dame (plan 4). Elle mesure 5 m dans l'axe nord-sud sur 3 m dans l'axe est-ouest et la surface actuelle du terrain, constituée d'un revêtement d'asphalté, se trouve à l'altitude moyenne de 16,94 m (NMM).

- **Sous-opération BjFj-150-4A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 4A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 4, comprenait une tranchée profonde orientée nord-sud (figure 95) qui atteint une profondeur de 2,03 m sous la surface actuelle, soit l'altitude de 14,91 m (NMM). Deux paliers ont aussi été aménagés de part et d'autre de cette tranchée, à l'altitude de 15,54 m (NMM). Trois vestiges ont été mis au jour dans cette sous-opération. Le premier est une canalisation en grès qui traverse la sous-opération sur toute sa longueur, à environ 1,62 m de profondeur sous la surface actuelle (vestige 4A1). Le deuxième est une maçonnerie, orientée selon un axe plus ou moins est-ouest, à l'extrémité sud de la sous-opération, à 1,10 m sous la surface actuelle (vestige 4A2). Le troisième est une canalisation en bois, située à 1,68 m de profondeur sous la surface actuelle et traversant presque toute la longueur de la sous-opération (vestige 4A3 / 4B1). Un joint en forme de « T » de cette dernière a été mis au jour au cours de la sous-opération 4B (figure 95). Plusieurs bouteilles en verre, dont trois sont entières (photos 83, 84, 85, 86 et 87), ont de plus été recueillies au moment de l'excavation mécanique de la tranchée profonde (annexe A; lot 4A99).

En ce qui a trait au vestige 4A2, seuls son parement nord, d'une hauteur résiduelle de 0,60 m, et une partie de son sommet dérasé, d'une largeur d'au moins 0,35 m, ont pu être observés (figure 96). Son parement est constitué de pierres de calcaire brutes et ébauchées disposées selon un appareil plus ou moins régulier en panneresse comprenant quatre assises relativement régulières encore en place. Les joints de mortier sableux beige ont de 0,02 m à 0,05 m d'épaisseur. Ce vestige semble faire partie du mur nord du bâtiment



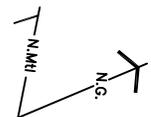
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2

OPÉRATION Bjfj-150-4

FIGURE 95

	LIMITE DE L'OPÉRATION 4 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 4A		MAÇONNERIE
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE		PROLONGEMENT DE VESTIGE
<b>4B</b>	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		COUPE STRATIGRAPHIQUE
	CHANGEMENT DE NIVEAU		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
	VESTIGE	<u>16,97</u>	SURFACE ACTUELLE
<b>4A1</b>	NUMÉRO DE VESTIGE	<u>15,54</u>	FOND D'EXCAVATION
		<u>15,87</u>	SOMMET DU VESTIGE



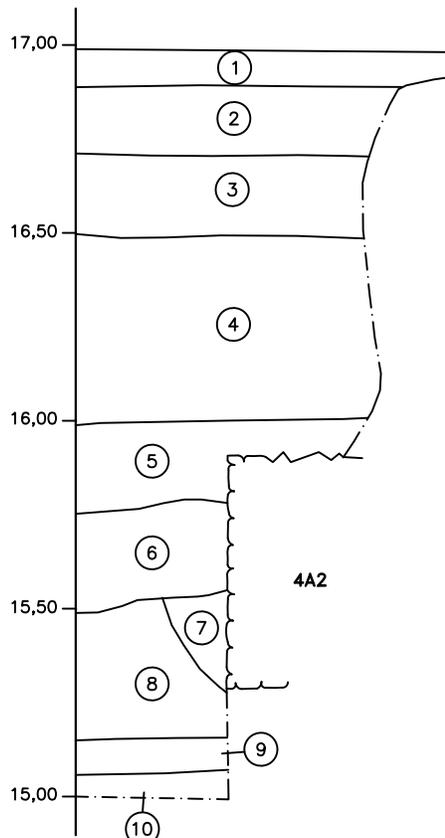
DES0834

ethnoscop

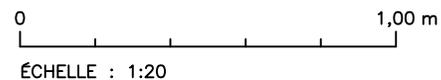
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 BfJ-150  
 SOUS-OPÉRATION 4A, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



4A2 Numéro de vestige  
 — Maçonnerie  
 - - - Limite de fouille



- ① Asphalte
- ② Pierre concassée 0-3/4" de calcaire, gris
- ③ Limon sableux brun-jaune, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire, des galets subarrondis, des fragments de mortier et de charbon minéral, des particules de brique rouge et des petites scories
- ④ Couche de résidus de combustion minérale brun-mauve, homogène et ferme à compacte, contenant des scories
- ⑤ Couche de mortier beigeâtre à grisâtre, hétérogène et ferme à meuble, contenant des fragments anguleux de roche calcaire; démolition
- ⑥ Sable brun orangé, hétérogène et meuble, contenant des fragments de brique et des fragments de mortier; démolition
- ⑦ Sable limoneux brun, hétérogène et ferme à meuble, contenant des nodules de mortier et des petits fragments de roche calcaire
- ⑧ Limon sableux brun-beige, homogène et ferme, contenant des pierres subarrondies et anguleuses ébauchées et des particules de mortier
- ⑨ Limon brun organique, homogène et ferme
- ⑩ Limon sableux brun-jaune, homogène et ferme

DES0834

ethnoscop



Photo 83 : Bouteilles de boisson gazeuse en verre teinté régulier vert dont il manque les goulots, annexe A; lot BfJ-150-4A99 (photographie : Monique Laliberté)



Photo 84 : Bouteille entière en verre coloré transparent brun, annexe A; lot BfJ-150-4A99 (photographie : Monique Laliberté)



Photo 85 :  
Bouteille de médicament en verre teinté régulier bleu, annexe A; lot BfJf-150-4A99 (photographie : Monique Laliberté)



Photo 86 :  
Bouteille de boisson gazeuse en verre teinté régulier bleu dont l'une des faces porte l'inscription Blackwoods, annexe A; lot BfJf-150-4A99 (photographie : Monique Laliberté)



Photo 87 :  
Bouteille de boisson gazeuse en verre teinté régulier bleu dont l'une des faces porte l'inscription Winnipeg, annexe A; lot BfJf-150-4A99 (photographie : Monique Laliberté)

principal, localisé dans la partie sud-est de l'aire d'intervention H76-3, à sa jonction avec un appentis qui s'adosse à sa façade nord. Ce bâtiment, qui est indiqué comme étant en ruine en 1889 mais semble avoir été reconstruit plus tard pour devenir le *Florida Hotel*, a probablement été initialement construit vers la fin du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

À la base du mur 4A2, on trouve la canalisation en grès grossier 4A1, orientée selon un axe plus ou moins nord-sud et qui semble avoir été installée postérieurement à la construction du mur (photo 88). En effet, même si les pierres au-dessus de la canalisation paraissent avoir été soigneusement remises en place, elles se trouvent en saillie du mur, ce qui suggère un démantèlement. La canalisation 4A1 mesure 0,21 m de diamètre extérieur et elle traversait la sous-opération 4A jusqu'à son extrémité nord. Seules ses deux extrémités ont toutefois pu être observées, car le reste de la canalisation a été arraché pendant l'excavation mécanique. À son extrémité nord, la canalisation se raccorde à un coude en « Y » dont le segment principal est orienté selon un axe est-ouest (photo 89). L'extrémité ouest de ce segment est orientée verticalement. L'emplacement du coude en forme de « Y » semble correspondre assez bien avec la limite nord de l'appentis adossé contre la façade nord du bâtiment principal. La canalisation 4A1 semble donc associée au réseau d'évacuation des eaux usées de ces deux bâtiments contigus et son installation date probablement de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup>.

Le relevé stratigraphique de l'extrémité sud de la paroi est de la sous-opération 4A illustre la séquence de déposition des sols observée dans la partie sud de l'aire d'intervention H76-3 ainsi que le parement nord du vestige 4A2 (figure 96). Au sommet de la coupe, les couches 1 et 2 sont associées à la surface asphaltée actuelle. Sous la couche 2, la couche 3 forme un remblai de rehaussement limono-sableux brun-jaune qui repose à son tour sur la couche 4, constituée de résidus de combustion minérale. Cette dernière, d'environ 0,50 m d'épaisseur, couvre l'ensemble de la sous-opération 4A. Bien qu'elle se trouve au-dessus du niveau dérasé du mur 4A2, on peut supposer, comme c'est le cas de la couche 3 de la sous-opération 3A (figure 94), que ces résidus proviennent des opérations de la tonnellerie et auraient été mis en place afin de rehausser le terrain. Sous la couche 4, les couches 5 et 6 semblent associées à la démolition du bâtiment, la couche 5 surmontant le sommet dérasé du vestige 4A2. Sous la partie sud de la couche 6, on trouve la couche 7, qui correspond au comblement de la tranchée de construction du mur (figure 96). La tranchée de construction a tronqué la couche 8, formée d'un limon sableux d'un brun plutôt beige qui semble constituer un remblai de rehaussement. Le limon organique brun de la couche 9 apparaît quant à lui comme l'ancienne surface des sols naturels, dont le sommet se situe à l'altitude de 15,17 m (NMM). Cette mince couche repose sur la couche 10, un limon sableux jaunâtre formant un sol naturel stérile.

- **Sous-opération BjFj-150-4B**

La canalisation en grès grossier (vestige 4A1) semble avoir remplacé une ancienne canalisation en bois (vestige 4A3 / 4B1) qui suit approximativement le même tracé (figure 95). La canalisation en bois a pu être observée et décrite pendant l'excavation manuelle de la sous-opération 4B. La canalisation est également positionnée verticalement dans le relevé stratigraphique de l'extrémité nord de la paroi ouest de la sous-opération 4B



Photo 88 : Vestiges 4A1 et 4A2, sous-opération BjFj-150-4A, direction sud (BjFj-150-08-NUM1-103)



Photo 89 : Extrémité nord des vestiges 4A1 et 4A3 / 4B1, sous-opération BjFj-150-4A, direction est (BjFj-150-08-NUM1-84)

(figure 97). Dans cette coupe stratigraphique, les six couches supérieures correspondent à celles décrites dans la partie sud de la paroi est (figure 96) : le revêtement en asphalte (couche 1) et son lit de pose (couche 2); le remblai (couche 4), qui s'intercale à l'extrémité nord à la couche de résidus de combustion minérale (couche 3); et la couche 3, qui repose sur deux remblais dont le contenu provient probablement de la démolition des bâtiments (couches 5 et 6). Dans le coin sud-ouest de la sous-opération 4B, la couche 7 semble être le résultat du remblayage d'un creusement vertical bien défini d'environ 0,35 m de largeur. Le sommet de ce creusement a été comblé par un mélange des couches 5 et 6 alors que, plus en profondeur, il contient un limon sableux constituant la couche 7. Ce limon correspond au lot 4B5, excavé manuellement et dans lequel aucun objet témoin n'a été récupéré. Au fond du creusement vertical, une pierre de calcaire subanguleuse (lot 4B7) repose directement sur le sol naturel stérile. La présence de ce creusement, des débris qu'il contient et de la pierre de calcaire à sa base permet de poser l'hypothèse qu'une pièce de bois verticale, associée à la structure de l'appentis, y prenait probablement place. Ce poteau vertical a sans doute été retiré au moment de la démolition des bâtiments.

La couche 8 prend place sous les remblais provenant de la démolition (couches 5 et 6). Constituée d'un limon sableux brun, cette couche pourrait correspondre à un ancien sol d'occupation, postérieur à l'implantation du drain en bois (vestige 4B1) qui se trouve directement en dessous (figure 97). La couche 8 a environ 0,15 m d'épaisseur et son sommet se trouve à l'altitude de 15,60 m (NMM), soit à environ 1,35 m sous la surface actuelle. Sous cette dernière, la couche 9 correspond au sol se trouvant à l'intérieur de la canalisation en bois 4B1, alors que la couche 10 enrobe ce vestige. La partie supérieure des couches 9 et 10 ainsi que le sommet de la canalisation en bois ont été dérasés par l'excavation mécanique. La partie inférieure de ces couches a cependant été excavée manuellement : le lot 4B1 correspondant à la canalisation en bois; le lot 4B2 à la couche 9 circonscrite à l'intérieur de la canalisation en bois; et les lots 4B3 et 4B4 à la couche 10. Le lot 4B2 est constitué d'un limon sableux brun qui ne contenait aucun objet témoin.

L'enlèvement de la couche 9 à l'intérieur de la canalisation (vestige 4A3 / 4B1) a néanmoins permis de décrire sa méthode de construction. Cette canalisation est construite en planches de bois fortement décomposées, dont deux posées de chant forment les côtés et deux autres posées à plat constituent le sommet et la base (photo 89). Des clous découpés ont été utilisés pour la fixation de ces planches. La canalisation mesure 0,20 m de largeur alors que sa hauteur est de 0,35 m. Son sommet se situe à l'altitude de 15,40 m (NMM). Le segment est-ouest se poursuit, de part et d'autre, au-delà des limites de la sous-opération, alors que des traces du segment nord-sud étaient perceptibles en surface du palier localisé au sud de la sous-opération 4B. Aucune trace du passage de cette canalisation dans le mur 4A2 n'a été observée. Toutefois, il est plausible d'envisager que les traces de ce passage ont été oblitérées par l'implantation de la canalisation en grès grossier 4A1, dont l'extrémité sud coïncide avec le prolongement de la canalisation en bois (figure 95). Il est de plus possible que l'installation de la canalisation en bois date de la construction initiale du bâtiment, soit vers le début du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

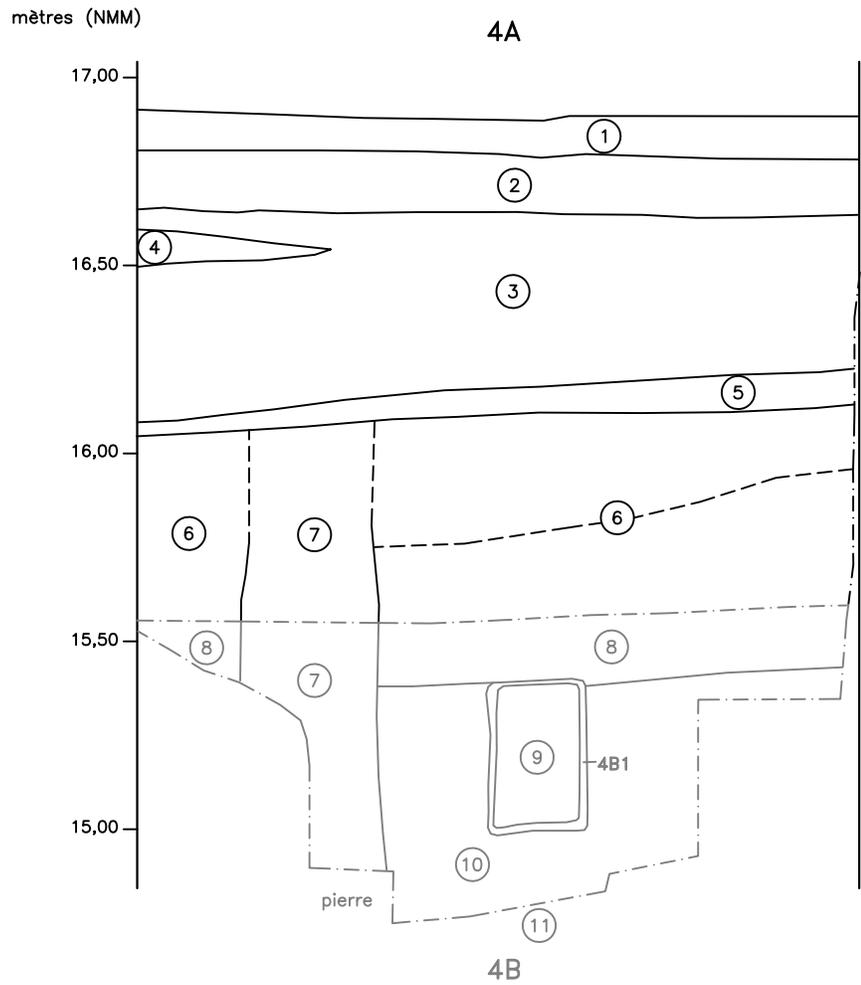
Le lot 4B3 est formé d'un limon sableux brun à brun-jaune d'une épaisseur maximum de 0,34 m contenant des petites lentilles de sable fin ainsi qu'un peu de fragments de pierre

## **Coupe stratigraphique de la paroi ouest de l'extrémité nord des sous-opérations BjFj-150-4A et 4B**

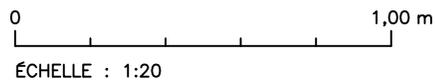
### **Description des couches**

- 1) Asphalte
- 2) Pierre concassée
- 3) Scories et mâchefer
- 4) Limon sableux brun-jaune, hétérogène et ferme, contenant des fragments anguleux de pierre de calcaire, des galets subarrondis, des fragments de mortier et de charbon minéral, des particules de brique rouge et des petites scories
- 5) Mélange hétérogène de fragments et nodules de mortier, de fragments de pierre de calcaire, de charbon de bois et de particules de brique
- 6) Mélange hétérogène de fragments et nodules de mortier, de crépis, de fragments de brique et de bois, contenant du charbon de bois en surface
- 7) Mélange hétérogène des couches 5 et 6 et sous la surface de la couche 8, il y a du limon sableux brun, hétérogène et meuble, contenant des briques, du bois et du mortier
- 8) Limon sableux brun, assez homogène et ferme, contenant des petits nodules de mortier et quelques fragments de pierre de calcaire
- 9) Limon sableux brun, assez homogène et ferme à meuble, contenant des cailloux subarrondis, des racines et des fragments de bois
- 10) Limon sableux brun, hétérogène et ferme, contenant des pierres de calcaire anguleuses et des nodules et fragments de mortier
- 11) Limon sableux brun-jaune lité, homogène et ferme

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 Bfj-150  
 SOUS-OPÉRATIONS 4A ET 4B, PAROI OUEST  
 COUPE STRATIGRAPHIQUE  
 EXTRÉMITÉ NORD



**4B1** Numéro de vestige  
 - - - Limite de fouille  
 — Excavation manuelle



ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop

de calcaire, des nodules de mortier, du charbon de bois et des petits fragments de brique. Neuf objets métalliques peu diagnostiques y ont été recueillis (annexe A; lot 4B3). Le lot sous-jacent 4B4 est de composition très similaire, mais sa coloration est légèrement plus grisâtre et il renferme moins d'inclusions. Deux fragments de chaussure de cuir et deux clous de type indéterminé y ont été recueillis (annexe A; lot 4B4). Les sols de ces deux lots correspondent à la couche 10, qui forme un remblai dans lequel ont été implantées la canalisation 4B1 et la pierre de calcaire sur laquelle s'appuyait probablement un poteau de bois de la structure de l'appentis. À la base de la sous-opération, le lot 4B7 s'associe à la couche 11, composée d'un limon sableux brun-jaune qui forme un sol naturel stérile.

L'opération 4 a permis de documenter et de situer dans l'axe nord-sud une partie du bâtiment principal illustré sur les plans anciens datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>. Deux générations de système de canalisation pour l'évacuation des eaux usées ont de plus été observées dans les limites de cette même opération. La collection d'artefacts recueillie dans les différentes couches n'a cependant pas permis de dater les vestiges mis au jour.

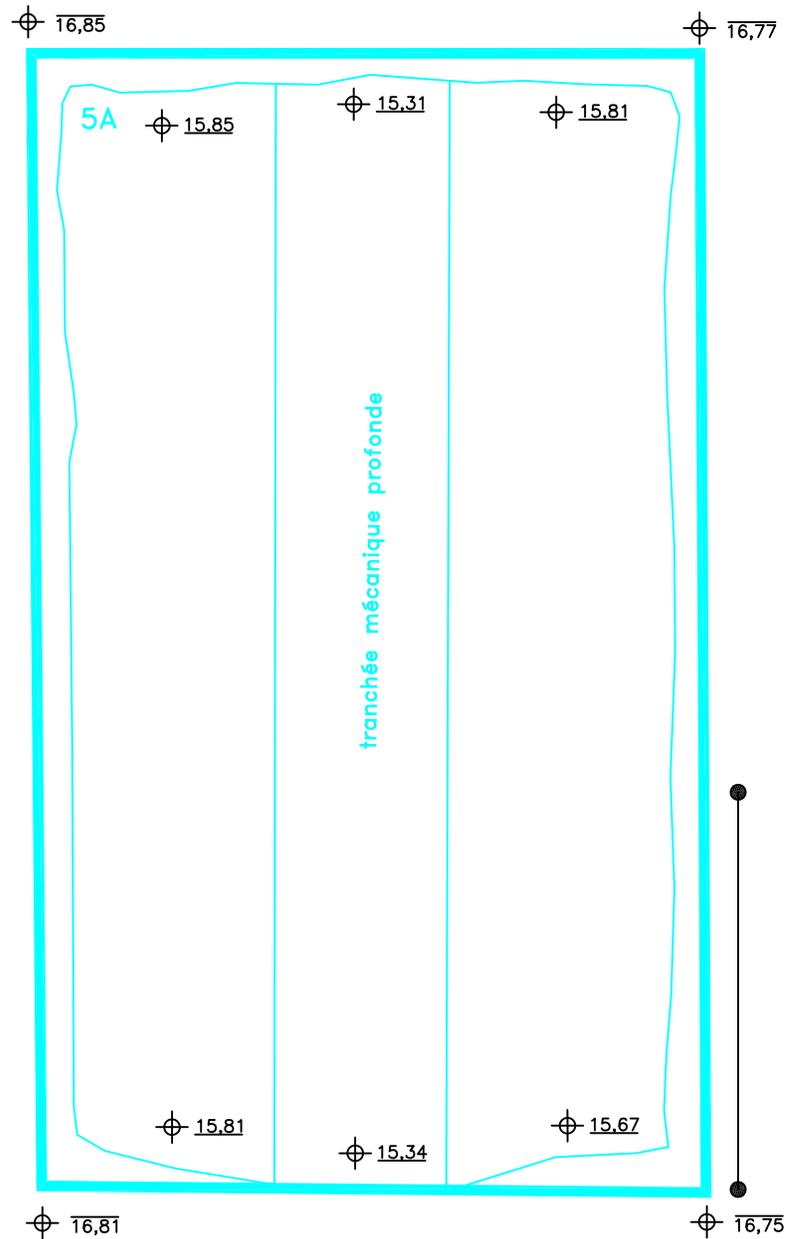
### **3.8.2 Opération BjFj-150-5**

L'opération 5 visait à documenter l'ensemble de deux bâtiments en forme de « L » inversé qui occupait la partie centrale de l'aire d'intervention H76-3 (plan 4). Elle mesure 5,20 m dans l'axe nord-sud sur 3,10 m dans l'axe est-ouest. La surface actuelle du terrain se trouve à l'altitude moyenne de 16,80 m (NMM).

- ***Sous-opération BjFj-150-5A***

L'excavation mécanique de la sous-opération 5A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 5, atteint une profondeur maximale d'environ 1,50 m sous la surface actuelle. Cette profondeur a été atteinte dans une tranchée profonde orientée selon un axe nord-sud, de chaque côté de laquelle des paliers ont été aménagés à environ 1,00 m sous la surface actuelle (figure 98).

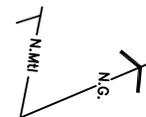
Aucun vestige archéologique associé aux deux bâtiments ciblés n'a été mis au jour dans cette sous-opération. À son extrémité sud, des sols très semblables à ceux observés dans l'opération précédente (4) ont fait l'objet d'un relevé stratigraphique (figure 99). Au sommet de la séquence de déposition des sols, les couches 1 et 2 correspondent à la surface asphaltée actuelle et à son lit de pose. Sous ce lit de pose, la couche 3, très mince dans la partie nord de la coupe, plonge en profondeur vers le sud en s'épaississant. Ce limon sableux variablement argileux constitue un remblai de rehaussement/nivellement datant du XX<sup>e</sup> siècle. Il repose à son extrémité sud sur la couche 4, un mince remblai formé de débris de démolition contenant exclusivement des fragments de brique qui repose à son tour sur la couche 5, constituée de résidus de combustion minérale contenant de nombreux objets témoins datant du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (annexe A; lot 5A99). La couche 5 plonge presque à la verticale par la suite et sa base n'a pas été atteinte. Des couches de démolition et de résidus de combustion minérale occupent également le reste de la sous-opération 5A plus au sud. Leur séquence y est cependant inversée, puisque les couches composées de



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION BjFj-150-5  
 FIGURE 98

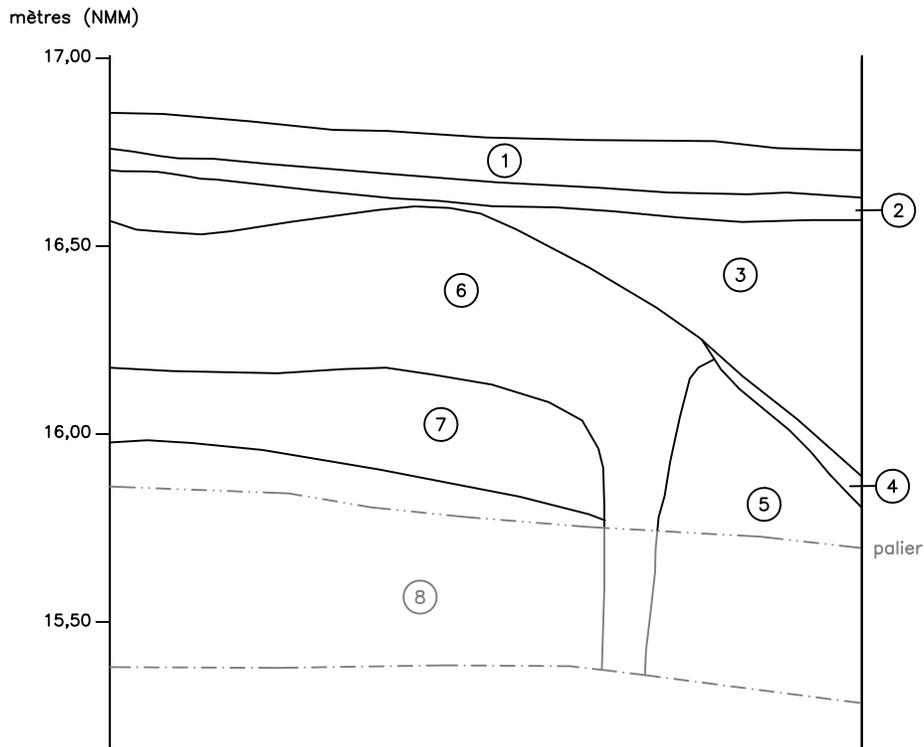
 LIMITE DE L'OPÉRATION 5 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 5A  
**5A** NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION  
 CHANGEMENT DE NIVEAU

 COUPE STRATIGRAPHIQUE  
 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)  
16,81 SURFACE ACTUELLE  
15,34 FOND D'EXCAVATION



0      0,50      1,00 m  
 ÉCHELLE : 1:35

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 BfJ-150  
 EXTRÉMITÉ SUD DE LA SOUS-OPÉRATION 5A, PAROI EST  
 COUPE STRATIGRAPHIQUE



- ① Asphalte
- ② Pierre concassée 0-3/4" gris
- ③ Limon sableux variablement argileux beige à brun, hétérogène et ferme, contenant des pierres de calcaire schisteuses, de l'antracite, des fragments et des particules de brique et des particules et nodules de mortier
- ④ Fragments de brique orange
- ⑤ Mélange de mâchefer, de scories et d'antracite, noir, homogène et meuble
- ⑥ Limon sableux beige-jaune, contenant des enclaves plus argileuses et foncées, hétérogène et ferme
- ⑦ Sable fin limono-sableux et limon sableux brun relativement pâle, lité, parfois légèrement orangé, homogène et relativement peu ferme
- ⑧ Sable très fin limoneux beige avec un fin litage plus ou moins bien défini, homogène et ferme

--- Limite de palier  
 - - - Limite de fouille  
 — Projection de paroi

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop

débris de démolition se trouvent à cet endroit, sous la couche de résidus de combustion minérale. En raison de cette inversion, il est difficile de saisir le mode de déposition, les couches de résidus de combustion minérale formant deux types de dépôts, l'un ayant servi au rehaussement du niveau du sol et l'autre à combler un creusement.

La couche 6 est quant à elle complètement différente de la couche 5 et se compose d'un limon sableux beige-jaune hétérogène qui a servi à rehausser le niveau du sol vers le nord (figure 99). Sous ce remblai, les couches 7 et 8, des sables variablement limoneux plus ou moins lités, constituent des sols naturels stériles dont le sommet se situe à l'altitude de 16,19 m (NMM). À l'emplacement de la sous opération 5A, le sommet des sols naturels se trouve à plus de 1 m au-dessus du niveau observé dans la partie sud de la sous-opération 4A, ce qui reflète probablement la pente naturelle d'origine du terrain.

L'opération 5 n'a pas permis de documenter l'ensemble de deux bâtiments ciblé par cette intervention. Ces bâtiments étaient peut-être construits en bois, sans fondation importante, ou encore leur emplacement se trouve un peu plus au nord-est. Quoi qu'il en soit, les résultats des trois sous-opérations localisées dans l'aire d'intervention H76-3 ont permis de reconstituer le profil stratigraphique de l'ensemble de la partie est du nouveau site archéologique BjFj-150, ainsi que le profil de la surface des sols naturels stériles du nord au sud.

### **3.8.3 Opération BjFj-150-6**

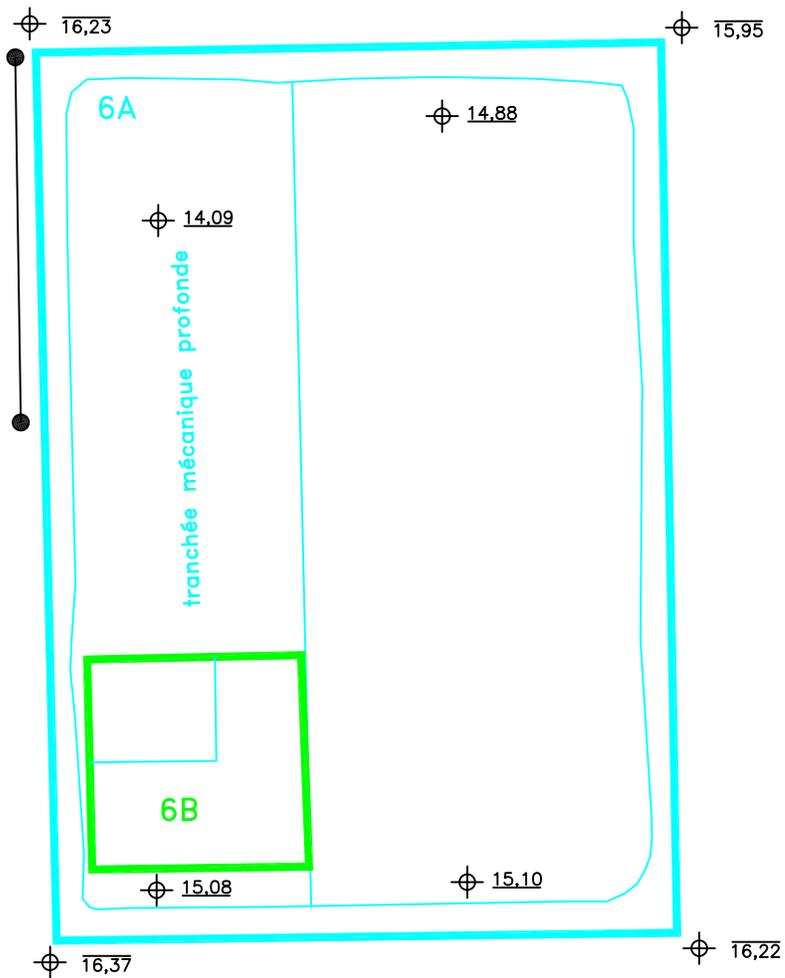
L'opération 6 visait quant à elle à documenter le logement de deux étages et demi en bois et brique situé dans la partie nord de l'aire d'intervention H76-3 et ce qui apparaît comme étant un appentis adjacent à sa façade ouest. Elle ciblait particulièrement la partie sud du mur mitoyen entre le logement et l'appentis. La surface actuelle du terrain se trouve à l'altitude moyenne de 16,75 m (NMM). L'opération 6 mesure 4,10 m dans l'axe nord-sud et 2,94 m dans l'axe est-ouest.

- ***Sous-opération BjFj-150-6A***

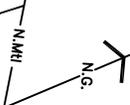
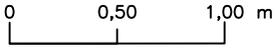
L'excavation mécanique de la sous-opération 6A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 6, atteint une profondeur maximale de 2,14 m sous la surface actuelle dans le coin nord-ouest, soit l'altitude de 14,09 m (NMM) (figure 100). Aucun vestige associé au bâtiment visé n'a été mis au jour dans le cadre de cette intervention, mais la présence d'un sol d'occupation à environ 15,00 m d'altitude (NMM) a fait en sorte que la sous-opération manuelle 6B a été réalisée dans le coin sud-ouest de la sous-opération.

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 6A (figure 101) se présente comme suit : Les couches 1 et 2 correspondent au sommet de la séquence, constitué de la surface asphaltée et de son lit de pose; la couche 3 forme un mince remblai de sable limoneux beige reposant sur la couche 4, qui forme un niveau de pierre concassée probablement associé à une ancienne aire de circulation; la couche 5 correspond à un mince remblai reposant sur un remblai plus important, la couche 6, d'environ 0,60 m d'épaisseur; la couche 7 sous-jacente se compose elle aussi de pierre concassée, qui





MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE—PHASE 2  
 OPÉRATION B<sub>JFj</sub>-150-6  
 FIGURE 100

	LIMITE DE L'OPÉRATION 6 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 6A		COUPE STRATIGRAPHIQUE	
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE		POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)	
	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION	<u>16,37</u>	SURFACE ACTUELLE	
	CHANGEMENT DE NIVEAU	<u>15,08</u>	FOND D'EXCAVATION	 ÉCHELLE : 1:35

DES0834

ethnoscop

## Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BjFj-150-6A

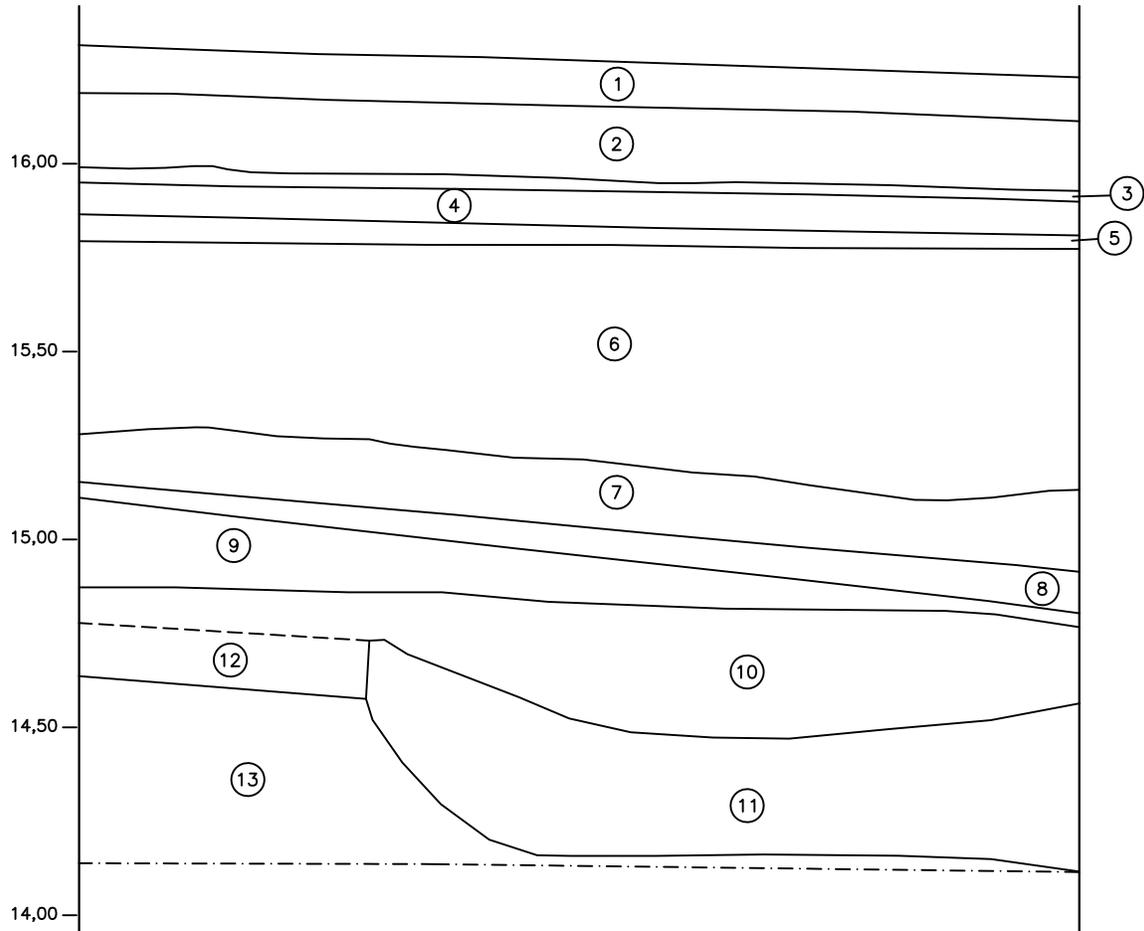
### Description des couches

- 1) Asphalte
- 2) Pierre concassée 0-3/4 po
- 3) Sable limoneux beige, homogène et meuble, contenant des cailloutis subarrondis (moins de 0,02 m)
- 4) Mélange de pierre concassée 0-3/4 po et 2 po
- 5) Sable limoneux brun foncé noirâtre, hétérogène et plus ou moins ferme, contenant du gravillon très fin (30%), quelques cailloux arrondis et des particules de brique et de mortier
- 6) Limon sablo-argileux brun, hétérogène et plus ou moins ferme, contenant de la pierraille (moins de 0,05 m) généralement subarrondie, un peu de particules de brique et des traces de mortier
- 7) Mélange de pierre concassée de calcaire et de poussière de pierre, un peu de limon argileux beige dans la portion nord
- 8) Fragments de brique et poudre de brique
- 9) Limon sableux beige-orangé et beige-brun, hétérogène et peu ferme, contenant quelques fines pierrailles et des fragments et particules de brique
- 10) Limon sablo-argileux brun moyen foncé, homogène et ferme, contenant quelques particules de brique et de charbon de bois
- 11) Limon argileux beige-gris, homogène et ferme
- 12) Limon sableux brun moyen foncé, homogène et ferme, contenant quelques cailloutis
- 13) Sable fin faiblement limoneux beige-orangé, homogène et peu ferme

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
BjFj-150  
SOUS-OPÉRATION 6A, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



--- Limite diffuse  
-.- Limite de fouille

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

DES0834

ethnoscop

semble encore une fois correspondre à un ancien niveau de circulation; et la couche 8 compose un assez mince remblai, constitué essentiellement de fragments de brique, qui s'amincit vers le sud. Ces débris de démolition pourraient être associés à l'une des phases de réfection des bâtiments localisés plus au sud. La couche 9 forme un remblai de rehaussement reposant sur la couche 10, qui apparaît comme un ancien niveau d'occupation. On trouve plus en profondeur, les couches 11, 12 et 13 qui ont fait l'objet d'une excavation manuelle et qui sont présentées dans la section traitant de la sous-opération BjFj-150-6B.

- ***Sous-opération BjFj-150-6B***

L'excavation manuelle de la sous-opération 6B a été amorcée dans la couche 10 (figure 101). Dans le lot 6B1, constitué d'un limon sablo-argileux, 54 objets témoins ont été recueillis : 14 en céramique, 13 en verre, 18 en métal, 8 ossements et une fourchette en os et en métal (annexe A; lot 6B1). Dans cet assemblage, les neuf fragments de céramique en terre cuite fine blanche sont les plus diagnostiques et suggèrent une datation postérieure au premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Sous la couche 10, qui représente un ancien niveau d'occupation, la couche 11 occupe la partie nord de la paroi, alors que la couche 12 occupe sa partie sud. Dans la sous-opération 6B, la couche 12 correspond au lot 6B2 et c'est sous celui-ci que la couche 11, qui correspond au lot 6B3, apparaît. Le lot 6B2 est constitué d'un limon sableux d'un brun plus ou moins foncé qui semble être l'ancienne surface des sols naturels. La présence dans ce lot d'un petit fragment de plomb ne permet pas d'en établir l'ancienneté. Le lot 6B3 se compose quant à lui d'un limon argileux beige-gris qui comble un et même possiblement deux creusements, de nature indéterminée. Aucun artefact n'a été recueilli dans ce lot. Étant donné leur position stratigraphique et la datation sommaire de l'assemblage d'artefacts du lot 6B1, l'ancienneté des lots 6B1, 6B2 et 6B3 (couches 10, 11 et 12) pourrait remonter avant la construction des premiers bâtiments à l'est de la tonnellerie au début du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces sols, absents des opérations 4 et 5 plus au sud, pourraient dater de la période agricole qui a précédé l'implantation industrielle dans ce secteur de Montréal mais tout en étant possiblement quelque peu plus récent que ce que suggère la présence de céramique en terre cuite fine blanche dans le lot 6B1 (couche 10). À la base de ce relevé stratigraphique, on trouve la couche 13, qui correspond au lot 6B4, constitué d'un sable fin beige-orangé plus ou moins limoneux formant le sommet du sol naturel stérile.

L'opération 6 n'a donc pas permis de mettre au jour de traces de l'ancien bâtiment construit dans la partie nord-est de l'aire d'intervention H76-3 et qui a, semble-t-il, perduré après la démolition des deux autres, localisés plus au sud. Son excavation a néanmoins permis d'observer et de documenter des sols d'occupation anciens remontant possiblement avant la construction de la tonnellerie et des divers bâtiments qui se trouvent en périphérie. Ces sols anciens sont approximativement à l'altitude de 14,79 m (NMM), soit à environ 1,44 m sous la surface actuelle.

### 3.8.4 Recommandations

L'opération 4 a mené à la mise au jour de vestiges archéologiques associés à une occupation de type domestique ou hôtelière qui prenait place à cet endroit avant l'installation de Sucre Lantic en 1888. Les opérations 5 et 6 n'ont pour leur part mené à la découverte d'aucun vestige archéologique ni d'aucune trace d'occupation ancienne. Le nouveau site archéologique BjFj-150 couvre toutefois la totalité de la superficie des aires d'intervention H76-1 et H76-3, excluant l'édifice de la tonnellerie (H76-2). Compte tenu qu'aucun sol d'occupation n'a été dégagé et que très peu d'artefacts ont été recueillis dans les opérations 4, 5 et 6, et que de plus, la précision des opérations localisées en fonction de la superposition des plans anciens (figure 88), avait permis d'identifier l'emplacement des bâtiments anciens dans les opérations 1, 2 et 3, aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H76-3.

### 3.9 Aire d'intervention H84-1

L'aire d'intervention H84-1 coïncide avec la zone à potentiel archéologique H84, qui occupe une partie de la chaussée de la rue Béchard, immédiatement à l'est de la rue Leclair (plan 5). Cette zone a été définie en fonction de la probabilité d'y trouver des vestiges archéologiques associés à la présence d'anciens bâtiments de la fin du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, en façade est de la rue Leclair, ainsi que des traces d'activités agricoles en arrière-cour. L'aire d'intervention H84-1 mesure 15 m dans l'axe nord-sud sur 30 m dans l'axe est-ouest.

#### 3.9.1 Opération MTL08-12-2-38

L'opération 38 est localisée dans la partie centrale sud de l'aire d'intervention H84-1 et mesure 10,00 m dans l'axe est-ouest sur 4,50 m dans l'axe nord-sud (figure 102). La surface de son emplacement, en bordure sud de la chaussée de la rue Béchard, se trouve à l'altitude moyenne de 14,79 m (NMM)

- **Sous-opération MTL08-12-2-38A**

L'excavation mécanique de la sous-opération 38A, dont la superficie coïncide avec celle de l'opération 38, a permis d'atteindre l'altitude de 13,20 m (NMM). Aucune trace des bâtiments visés n'a été mise au jour à l'occasion de cette excavation et aucun sol d'occupation n'a été rencontré (photo 90).

La séquence stratigraphique observée en paroi ouest de la sous-opération est fort simple et permet de visualiser un épisode de dérasement qui a fait disparaître tant les sols anciens que les vestiges des bâtiments. Au sommet de la coupe, on trouve la couche de revêtement d'asphalte de la chaussée actuelle, ainsi que la dalle de béton et le lit de pose de pierre concassée sous-jacents, dont l'épaisseur totale atteint 0,98 m. Sous ces couches, d'aménagement récent, on trouve un remblai composé d'une argile brun-jaune faiblement limoneuse d'environ 0,34 m d'épaisseur reposant sur un limon brun-beige d'environ 0,15 m

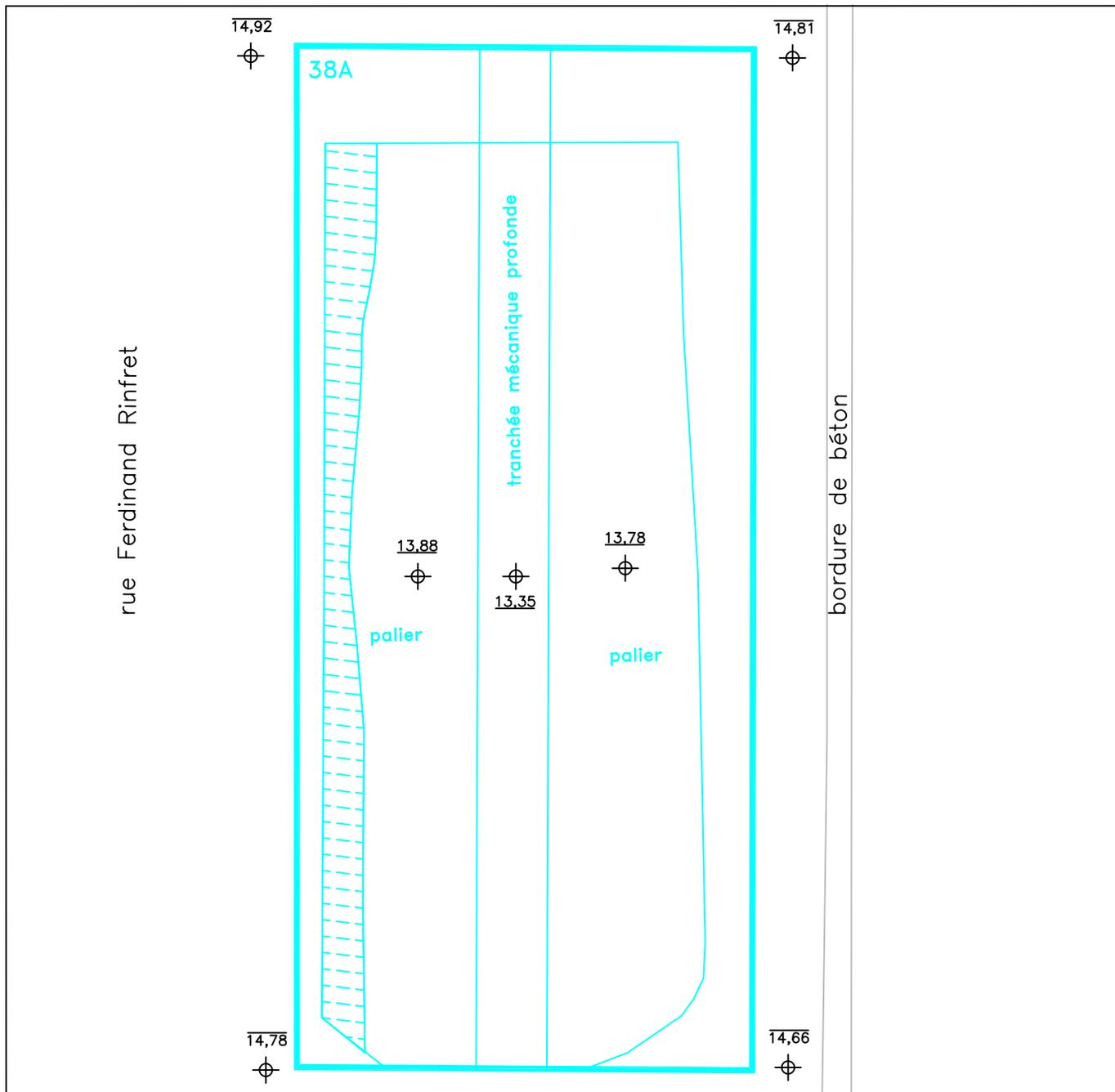
d'épaisseur qui constitue le sol naturel stérile. Le sommet de ce sol naturel se trouve à l'altitude moyenne de 13,59 m (NMM) et repose à son tour sur un limon brun clair.

### 3.9.2 Recommandations

L'opération 38 n'a mené à la découverte d'aucun vestige archéologique ni d'aucune trace d'occupation ancienne. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H84-1.



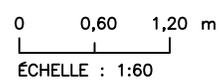
Photo 90 : Sous-opération MTL08-12-2-38A complétée, direction est (MTL08-12-2-NUM2-226)



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE-PHASE 2  
 OPÉRATION MTL08-12-2-38  
 FIGURE 102

- |            |  |              |                                  |  |
|------------|--|--------------|----------------------------------|--|
|            | LIMITE DE L'OPÉRATION 38 ET DE LA SOUS-OPÉRATION 38A |              | POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM) |  |
| <b>38A</b> | NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION                             | <u>14,66</u> | SURFACE ACTUELLE                 |  |
|            | CHANGEMENT DE NIVEAU                                 | <u>13,88</u> | FOND D'EXCAVATION                |  |
|            | CHANGEMENT DE TYPE DE SOL                            |              |                                  |  |

Source: Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg





**Tableau 3 : Inventaire archéologique historique – Sommaire des résultats**

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
H64-1	MTL08-12-2-36	36A	17,75		L'opération 36 a mené à la découverte de ce qui apparaît comme étant une maçonnerie orientée selon un axe est-ouest, datant possiblement de la fin du XIX <sup>e</sup> siècle. Aucun sol archéologique en place n'ayant toutefois été observé, aucune autre intervention n'est recommandée dans l'aire d'intervention H64-1.
H66-1	MTL08-12-2-40	40A	17,06	15,80	L'opération 40 a mené à la découverte du mur de fondation est de l'ancienne école présente à cet endroit à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle. Les différents aménagements réalisés au cours du XX <sup>e</sup> siècle ont toutefois éradiqué tous les sols archéologiques associés à cette occupation. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'aire d'intervention H66-1.
		40B			
H69-1	MTL08-12-2-2	2A	16,50	15,60	L'excavation de la partie nord de l'opération 2 a permis la découverte de structures associées à la partie de l'usine de la Dominion Textile construite au XX <sup>e</sup> siècle. Dans la partie sud, les niveaux observés et la collection d'artefacts recueillie suggèrent une occupation historique datant du milieu du XIX <sup>e</sup> siècle, associée à la présence d'une maison et de dépendances plus au sud. Il est recommandé d'effectuer un deuxième inventaire entre l'opération 2 et la rue Notre-Dame au moyen de trois sondages de 2 m x 10 m orientés selon un axe nord-sud afin de documenter cette occupation. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
		2B			
		2C			
H70-1	MTL08-12-2-4	4A	15,84	14,15	L'opération 4 a permis la découverte d'anciens niveaux de circulation associés au couvent d'Hochelaga. Aucune nouvelle intervention archéologique n'est prévue dans l'aire d'intervention H70-1, mais il est toutefois recommandé d'assurer la protection des vestiges archéologiques mis au jour.
	MTL08-12-2-4	4B			

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
H70-1	MTL08-12-2-6	6A	15,68	14,05	L'opération 6 a mené à la découverte de vestiges archéologiques associés aux murs de fondation de l'ancien couvent d'Hochelaga. Étant donné l'absence de niveaux d'occupation, aucune nouvelle intervention archéologique n'est prévue dans les limites de l'aire d'intervention H70-1. Il est toutefois recommandé d'assurer la protection des vestiges archéologiques mis au jour.
H70-1	MTL08-12-2-8	8A	15,68	14,40	L'opération 8 a mené à la découverte de vestiges archéologiques associés aux murs de fondation de l'ancien couvent d'Hochelaga. Étant donné l'absence de sols d'occupation, aucune nouvelle intervention archéologique n'est prévue dans les limites de l'aire d'intervention H70-1. Il est toutefois recommandé d'assurer la protection des vestiges archéologiques mis au jour.
H70-1	MTL08-12-2-10	10A	15,83	13,95	L'opération 10 a mené à la découverte de vestiges archéologiques associés aux murs de fondation de l'ancien couvent d'Hochelaga. Étant donné l'absence de traces d'occupation, aucune nouvelle intervention archéologique n'est prévue dans les limites de l'aire d'intervention H70-1. Il est toutefois recommandé d'assurer la protection des vestiges archéologiques mis au jour.
H70-1	MTL08-12-2-12	12A	15,77	13,90	L'opération 12 a mené à la découverte de vestiges archéologiques associés aux murs de fondation de l'ancien couvent d'Hochelaga. Étant donné l'absence de traces d'occupation, aucune nouvelle intervention archéologique n'est prévue dans les limites de l'aire d'intervention H70-1. Il est toutefois recommandé d'assurer la protection des vestiges archéologiques mis au jour.
H70-1	MTL08-12-2-14	14A	15,64	14,00	L'opération 14 a mené à la découverte de vestiges archéologiques associés aux murs de fondation de l'ancien couvent d'Hochelaga. Étant donné l'absence de traces d'occupation, aucune nouvelle intervention archéologique n'est prévue dans les limites de l'aire d'intervention H70-1. Il est toutefois recommandé d'assurer la protection des vestiges archéologiques mis au jour.

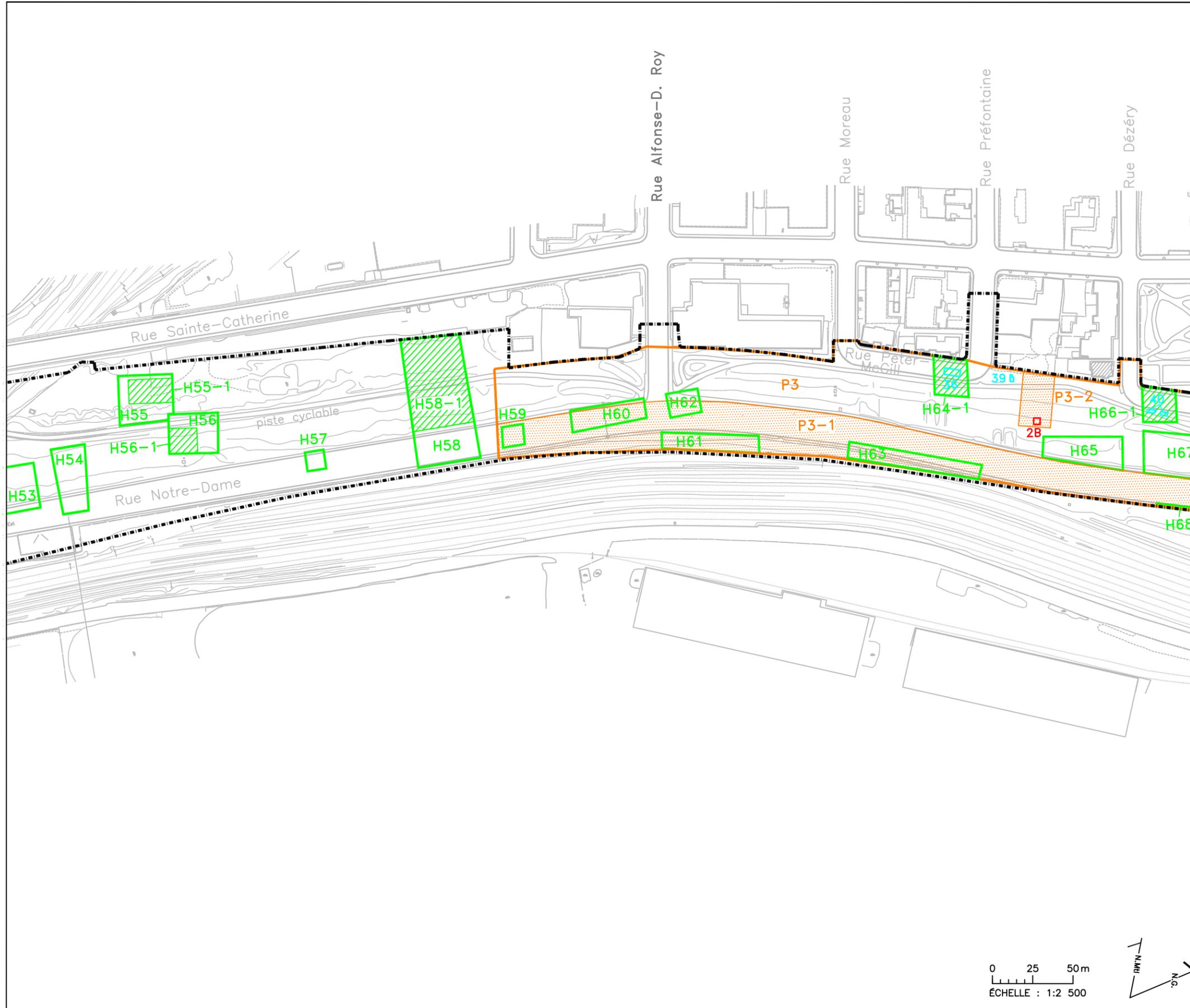
Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
H70-2	MTL08-12-2-16	16A	14,32	13,03	L'opération 16 a mené à la découverte de niveaux de sol associés à l'exploitation de jardins par les sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et de terres agricoles par les occupants qui les ont précédées. Compte tenu des résultats obtenus plus au sud dans l'aire d'intervention P3-5, particulièrement dans l'opération 9, il est donc recommandé d'excaver mécaniquement les sols présents au-dessus de la surface des sols naturels stériles, afin de réaliser quatre sondages manuels de 2 m x 2 m dans la partie centrale sud de l'aire d'intervention H70-2. Les objectifs de ces sondages visent à la fois le potentiel historique et préhistorique en présence dans l'ancienne surface des sols naturels. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
		16B			
H70-2	MTL08-12-2-18	18A	14,49	13,58	L'opération 18 n'a mené à la découverte d'aucun vestige archéologique ni d'aucune trace d'occupation ancienne. Compte tenu des résultats obtenus plus au sud dans l'aire d'intervention P3-5, particulièrement dans l'opération 9, il est donc recommandé d'excaver mécaniquement les sols présents au-dessus de la surface des sols naturels stériles, afin de réaliser quatre sondages manuels de 2 m x 2 m dans la partie centrale sud de l'aire d'intervention H70-2. Les objectifs de ces sondages visent à la fois le potentiel historique et préhistorique en présence dans l'ancienne surface des sols naturels. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
H70-2	MTL08-12-2-20	20A	15,14	13,70	L'opération 20 n'a mené à la découverte d'aucun vestige archéologique ni d'aucune trace d'occupation ancienne. Compte tenu des résultats obtenus plus au sud dans l'aire d'intervention P3-5, particulièrement dans l'opération 9, il est donc recommandé d'excaver mécaniquement les sols présents au-dessus de la surface des sols naturels stériles, afin de réaliser quatre sondages manuels de 2 m x 2 m dans la partie centrale sud de l'aire d'intervention H70-2. Les objectifs de ces sondages visent à la fois le potentiel historique et préhistorique en présence dans l'ancienne surface des sols naturels. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
H70-2	MTL08-12-2-22	22A	14,72	12,39	L'opération 22 a mené à la découverte d'un mur de fondation en béton et d'une canalisation associés à une occupation au cours du XX <sup>e</sup> siècle. Aucun vestige archéologique ni aucune trace d'occupation ancienne n'y a toutefois été mis au jour. Compte tenu des résultats obtenus plus au sud dans l'aire d'intervention P3-5, particulièrement dans l'opération 9, il est donc recommandé d'excaver mécaniquement les sols présents au-dessus de la surface des sols naturels stériles, afin de réaliser quatre sondages manuels de 2 m x 2 m dans la partie centrale sud de l'aire d'intervention H70-2. Les objectifs de ces sondages visent à la fois le potentiel historique et préhistorique en présence dans l'ancienne surface des sols naturels. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient mis au jour, une fouille archéologique dont l'ampleur reste à évaluer devra être entreprise.
		22B			
H76-1	BjFj-150-1	1A	16,97	16,20	L'opération BjFj-150-1 a mené à la mise au jour d'un vestige archéologique associé à un bâtiment résidentiel qui a probablement pris place à cet endroit avant la construction de la tonnellerie de Sucre Lantic en 1888. Le nouveau site archéologique BjFj-150 a été attribué aux espaces occupés par les aires d'intervention H76-1 et H76-3, excluant le bâtiment de la tonnellerie. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H76-1.

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
H76-1	BjFj-150-2	2A	17,12	16,55	L'opération BjFj-150-2 a mené à la mise au jour de vestiges archéologiques associés à une occupation de type domestique qui a probablement pris place à cet endroit avant l'installation de Sucre Lantic en 1888. Le nouveau site archéologique BjFj-150 a été attribué aux espaces occupés par les aires d'intervention H76-1 et H76-3, excluant le bâtiment de la tonnellerie. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H76-1.
H76-1	BjFj-150-3	3A	17,23	15,90	L'opération BjFj-150-3 a mené à la mise au jour de vestiges archéologiques associés à une occupation de type domestique qui a probablement pris place à cet endroit avant l'installation de Sucre Lantic en 1888. Le nouveau site archéologique BjFj-150 a été attribué aux espaces occupés par les aires d'intervention H76-1 et H76-3, excluant le bâtiment de la tonnellerie. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H76-1.
		3B			
H76-3	BjFj-150-4	4A	16,94	15,17	L'opération 4 a mené à la mise au jour de vestiges archéologiques associés à une occupation de type domestique ou hôtelière qui prenait probablement place à cet endroit avant l'installation de Sucre Lantic en 1888. Le nouveau site archéologique BjFj-150 a été attribué à tout l'espace occupé par les aires d'intervention H76-1 et H76-3, excluant l'édifice de la tonnellerie. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H76-3.
		4B			
H76-3	BjFj-150-5	5A	16,80	16,19	L'opération 5 n'a mené à la découverte d'aucun vestige archéologique ni d'aucune trace d'occupation ancienne. Son emplacement est cependant inclus dans les limites du nouveau site archéologique BjFj-150. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H76-3.

Aire d'intervention archéologique	Enregistrement archéologique		Altitude moyenne de la surface actuelle (m) (NMM)	Niveau supérieur des sols naturels stériles (m) (NMM)	Commentaires et recommandations
	Opération	Sous-opération			
H76-3	BjFj-150-6	6A	16,75	15,00	L'opération 6 n'a mené à la découverte d'aucun vestige archéologique ni d'aucune trace d'occupation ancienne. Son emplacement est cependant inclus dans les limites du nouveau site archéologique BjFj-150. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H76-3.
		6B			
H84-1	MTL08-12-2-38	38A	14,79	13,59	L'opération 38 n'a mené à la découverte d'aucun vestige archéologique ni d'aucune trace d'occupation ancienne. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'aire d'intervention H84-1.

MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME  
 À MONTRÉAL  
 RUES ALFONSE-D ROY À VIAU  
 MTL08-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE – PHASE 2  
 RUES ALFONSE-D ROY À DÉZÉRY  
 PLAN 2



- ZONE D'ÉTUDE (2008)
- LIMITE D'OPÉRATION
- 39 NUMÉRO D'OPÉRATION PRÉHISTORIQUE (IMPAIR)
- 36 NUMÉRO D'OPÉRATION HISTORIQUE (PAIR)
- TRANCHÉE EXPLORATOIRE (PHASE I)
- 2B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

PLAN D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE :

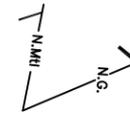
- P3 ZONE À POTENTIAL PRÉHISTORIQUE  
 NUMÉRO DE LA ZONE
- AIRE D'INTERVENTION  
 P3-1 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION
- H55 ZONE À POTENTIAL HISTORIQUE  
 NUMÉRO DE LA ZONE
- AIRE D'INTERVENTION  
 H55-1 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION

Source : Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg

Plan d'interventions archéologiques: Ethnoscop, 2008



0 25 50m  
 ÉCHELLE : 1:2 500



DES0834



MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME  
 À MONTRÉAL  
 RUES ALFONSE-D ROY À VIAU  
 MTL08-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE – PHASE 2  
 RUE DÉZÉRY À AVENUE VALOIS  
 PLAN 3

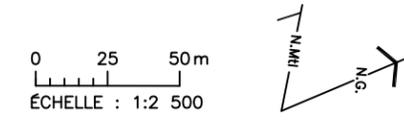


- ZONE D'ÉTUDE (2008)
- ▬ LIMITE D'OPÉRATION
- 1 NUMÉRO D'OPÉRATION PRÉHISTORIQUE (IMPAIR)
- 4 NUMÉRO D'OPÉRATION HISTORIQUE (PAIR)
- ◇ PUIITS D'OBSERVATION (PHASE I)
- TRANCÉE EXPLORATOIRE (PHASE I)
- 1J NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

PLAN D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE :

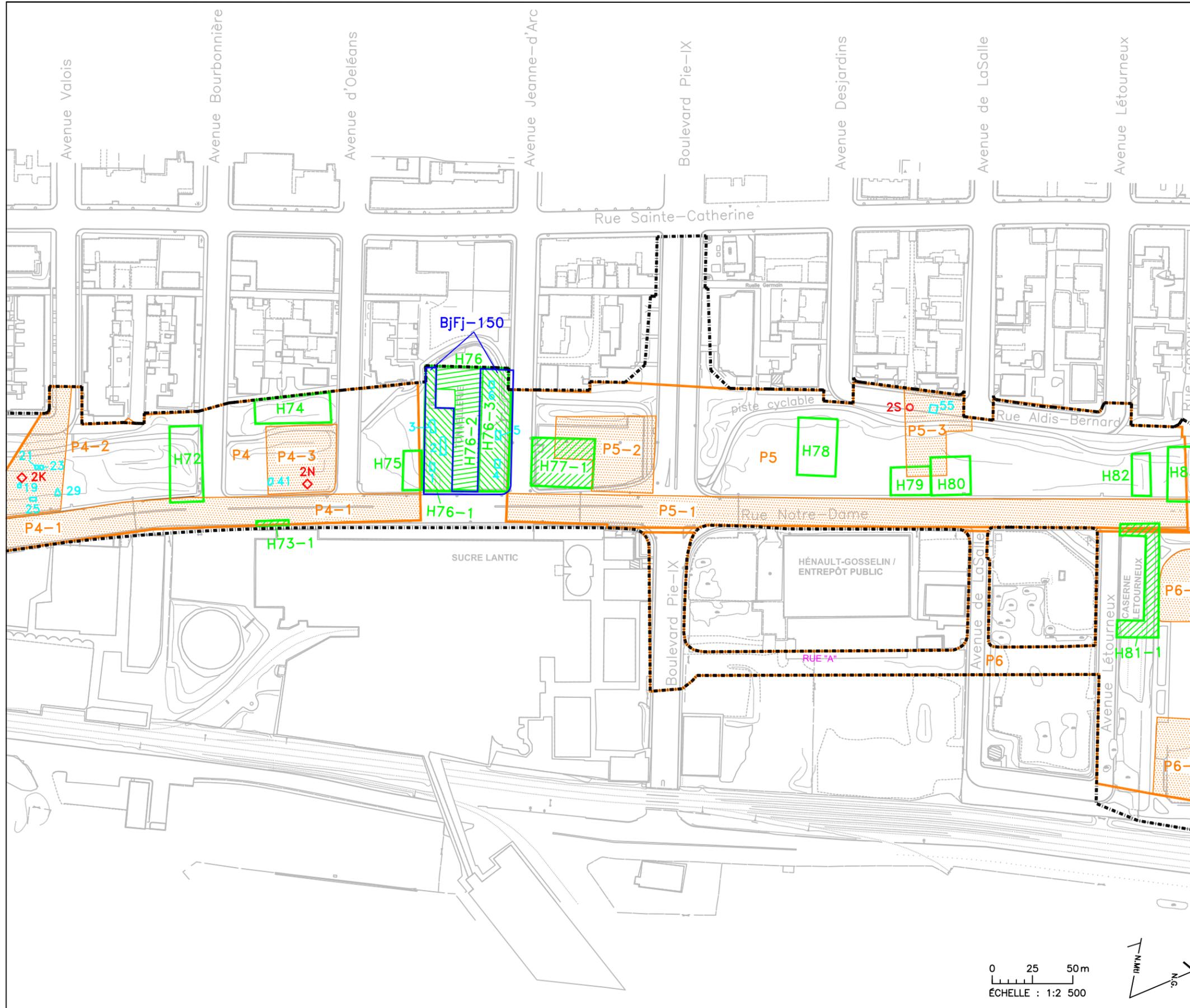
- P3 ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE  
 NUMÉRO DE LA ZONE
- ▬ AIRE D'INTERVENTION
- P3-1 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION
- H66 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE  
 NUMÉRO DE LA ZONE
- ▬ AIRE D'INTERVENTION
- H66-1 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE À ÉVALUER
- Bjfj-1 CODE DE PRÉ-INVENTAIRE
- ▬ AIRE DE PROTECTION

Source : Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg  
 Plan d'interventions archéologiques: Ethnoscop, 2008





MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME  
 À MONTRÉAL  
 RUES ALFONSE-D ROY À VIAU  
 MTLO8-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE – PHASE 2  
 AVENUE VALOIS À RUE GABOURY  
 PLAN 4



- ▬ ZONE D'ÉTUDE (2008)
- ▬ LIMITE D'OPÉRATION
- 19 NUMÉRO D'OPÉRATION PRÉHISTORIQUE (IMPAIR)
- 24 NUMÉRO D'OPÉRATION HISTORIQUE (PAIR)
- ◇ PUIITS D'OBSERVATION (PHASE I)
- FORAGE (PHASE I)
- 2K NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

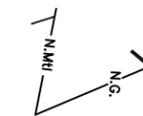
PLAN D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE :

- ▬ ZONE À POTENTIAL PRÉHISTORIQUE
- P4 NUMÉRO DE LA ZONE
- ▬ AIRE D'INTERVENTION
- P4-1 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION
- ▬ ZONE À POTENTIAL HISTORIQUE
- H73 NUMÉRO DE LA ZONE
- ▬ AIRE D'INTERVENTION
- H73-1 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION
- ▬ SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- Bfj-150 CODE BORDEN

Source : Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg  
 Données archéologiques : Cartographie numérique fournie par la Ville de Montréal, feuillets 31H12-010-0336 et 0337  
 Plan d'interventions archéologiques: Ethnoscop, 2008



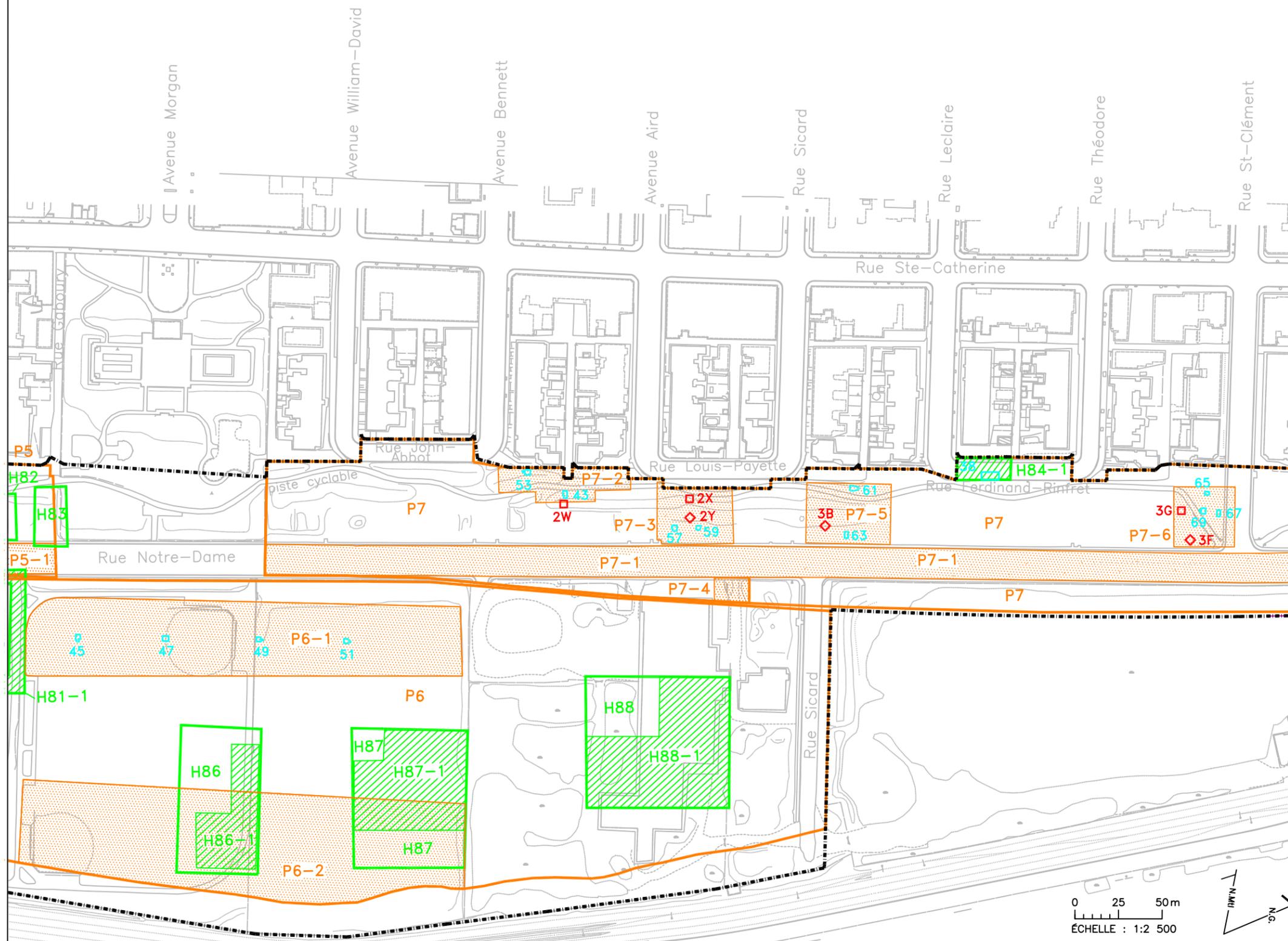
0 25 50m  
 ÉCHELLE : 1:2 500



DES0834



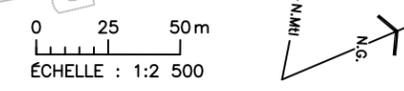
MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME  
 À MONTRÉAL  
 RUES ALFONSE-D ROY À VIAU  
 MTL08-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE – PHASE 2  
 RUES GABOURY À SAINT-CLÉMENT  
 PLAN 5



- ZONE D'ÉTUDE (2008)
- ▭ LIMITE D'OPÉRATION
- 45 NUMÉRO D'OPÉRATION PRÉHISTORIQUE (IMPAIR)
- 38 NUMÉRO D'OPÉRATION HISTORIQUE (PAIR)
- ◇ PUITS D'OBSERVATION (PHASE I)
- ▣ TRANCHÉE EXPLORATOIRE (PHASE I)
- 2W NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

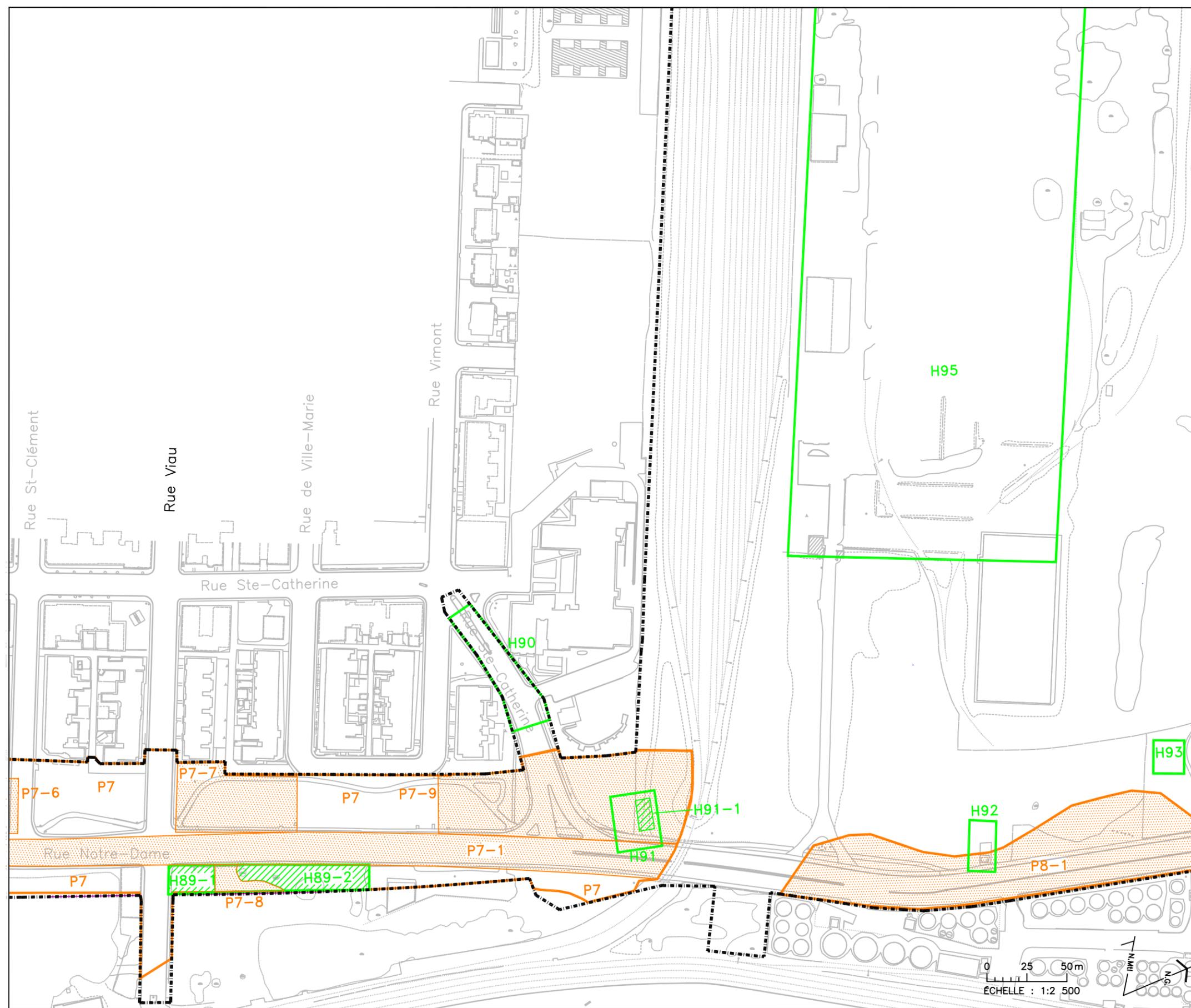
- PLAN D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE :
- ▭ ZONE À POTENTIAL PRÉHISTORIQUE
  - P5 NUMÉRO DE LA ZONE
  - ▭ AIRE D'INTERVENTION
  - P5-1 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION
  - ▭ ZONE À POTENTIAL HISTORIQUE
  - H81 NUMÉRO DE LA ZONE
  - ▭ AIRE D'INTERVENTION
  - H81-1 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION

Source : Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg  
 Plan d'interventions archéologiques: Ethnoscop, 2008





MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME  
 À MONTRÉAL  
 RUES ALFONSE-D ROY À VIAU  
 MTL08-12-2  
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE – PHASE 2  
 RUES SAINT-CLÉMENT À VIAU  
 PLAN 6



- ZONE D'ÉTUDE (2008)
  
- PLAN D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE :
  
- P7 — ZONE À POTENTIAL PRÉHISTORIQUE  
 NUMÉRO DE LA ZONE
- ▨ P7-1 ▨ AIRE D'INTERVENTION  
 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION
  
- H89 — ZONE À POTENTIAL HISTORIQUE  
 NUMÉRO DE LA ZONE
- ▨ H89-1 ▨ AIRE D'INTERVENTION  
 NUMÉRO DE L'AIRE D'INTERVENTION

Source : Cartographie numérique fournie par le Ministère des Transports du Québec, fichier zone d'étude.dwg  
 Plan d'interventions archéologiques: Ethnoscop, 2008





4.0

Conclusion et recommandations

---



La zone d'étude de la Phase 2 de l'inventaire archéologique du projet de modernisation de la rue Notre-Dame, réalisée à l'automne 2008, comprend 5 zones à potentiel archéologique préhistorique et 28 zones à potentiel archéologique historique pour lesquelles des interventions archéologiques avaient été ciblées dans le plan d'intervention archéologique élaboré à l'hiver 2008 (Ethnoscop, 2008). En ce qui a trait à l'inventaire archéologique préhistorique, 12 aires d'intervention, localisées dans les 5 zones à potentiel, ont fait l'objet de 35 opérations.

L'inventaire archéologique préhistorique s'est très souvent buté sur des espaces où la surface du sol naturel ancien avait été complètement éradiquée par l'occupation humaine des cent dernières années : par exemple, les cours arrière des habitations visibles sur les plans de Goad, 1914 (aires d'intervention P3-3, P3-4) ou encore les cours des stations d'essence encore existantes sur les plans d'Underwriters' de 1959 (aires d'intervention P4-1, P4-3, P5-3, P7-3, P7-4, P7-5). Par contre, dans l'espace inventorié, deux endroits semblent prometteurs : l'aire d'intervention P3-5 qui correspond à la rive droite du ruisseau Migeon et l'aire d'intervention P6-1 qui correspond à la partie nord du parc Champêtre. Dans les deux cas, ces espaces n'ont pas été occupés ou perturbés au cours de la période historique.

La découverte d'un tesson de corps non décoré de céramique amérindienne dans le lot 1C2 de l'opération BjFj-I-1 indique que cet endroit aurait connu une occupation préhistorique quelque part entre le X<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le XVII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Puisque la dimension du nouveau site archéologique, identifié par le code de pré-inventaire BjFj-I, et la nature de l'occupation n'ont pas pu être définies, il est recommandé de réaliser un deuxième inventaire archéologique afin de caractériser cette occupation. Cet inventaire comprendrait la réalisation de quatre sondages de 3 m par 3 m, disposés autour de l'opération BjFj-I-1. Si cet inventaire s'avère fructueux, la nature des travaux et l'emplacement particulièrement menacé du site suggèrent l'attribution d'un code Borden et une fouille complète de son emplacement. En outre, les travaux qui se feront sous la rue Notre-Dame actuelle exigeront au moins une surveillance archéologique et, si la logistique le permet, des sondages préalables.

La zone P6-1 est également un espace qui mérite qu'on y retourne à cause de la présence, à l'intérieur de chacune des interventions réalisées, du sol naturel ancien. Même si aucun artefact préhistorique n'y a été mis au jour, la présence de ce sol naturel non-perturbé sauf dans la sous-opération 45A, suggère un inventaire plus exhaustif (voir tableau 2).

En ce qui a trait à l'inventaire archéologique historique, 8 aires d'intervention archéologique réparties dans 6 des 28 zones à potentiel incluses dans la zone d'étude ont mené à la réalisation de 23 opérations. Elles ont permis l'identification d'un nouveau site archéologique historique (BjFj-150) dans cette partie de l'île de Montréal. L'inventaire mené sur le site BjFj-150 a entre autres permis la mise au jour de plusieurs vestiges archéologiques, la cueillette de nombreux artefacts et l'identification de sols correspondant à des niveaux d'occupation historique et de sols naturels stériles.

Le nouveau site archéologique BjFj-150 correspond à l'emplacement de bâtiments à caractère résidentiel répartis à l'ouest (H76-1) et à l'est (H76-3) de l'ancienne tonnellerie de Sucre Lantic ltée. Ces bâtiments semblent avoir été érigés peu avant la construction de la tonnellerie en 1888-1889. Par ailleurs, plusieurs vestiges imposants des murs de fondation de l'ancien couvent d'Hochelaga ont été mis au jour dans l'aire d'intervention H70-1. L'emplacement de ces vestiges permet de positionner le périmètre extérieur de ce bâtiment qui a une signification symbolique pour cet arrondissement de Montréal. Des recommandations quant à la protection de ces vestiges ont été formulées au MTQ.

Une grande quantité d'artefacts à caractère historique ont été recueillis au cours des interventions archéologiques, tant préhistoriques qu'historiques. Seuls les artefacts provenant des sites BjFj-I et BjFj-150 seront toutefois conservés au Laboratoire et Réserve d'archéologie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

De façon générale, cette deuxième phase d'inventaire archéologique a permis de confirmer le potentiel archéologique réel de plusieurs des aires d'intervention archéologique réparties sur la totalité de l'emprise du projet de modernisation de la rue Notre-Dame. Il est donc recommandé de poursuivre le programme d'inventaire archéologique en tenant compte des résultats des Phases 1 et 2. Le tableau 4 présente le suivi du plan d'intervention archéologique en tenant compte de l'ensemble des résultats des interventions archéologiques des Phases 1 et 2 et du cheminement du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.

**Tableau 4 : Mise à jour du plan d'intervention archéologique**

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
H1	H1-1	Aucune		Aucun	1	2 m x 4 m		
P1	P1-1	MTL08-25-6-2A	Aucun		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
H2		Aucune		Aucun				Su
H3		Aucune		Aucun				Su
H4		Aucune		Aucun				Su
P1	P1-2	Aucune	Aucun		Ad	2 m x 2 m	3	
H5		Aucune		Aucun				Su
H6	H6-1	Aucune		Aucun	2	2 m x 10 m		
H7	H7-1	MTL08-25-6-1A		Aucun	Aucun potentiel archéologique historique			
H8	H8-1	Aucune		Aucun	2	2 m x 4 m		
H9	H9-1	MTL08-25-6-1B		Aucun	Aucun potentiel archéologique historique			
H10	H10-1	Aucune		Aucun	2	2 m x 10 m		
H11	H11-1	MTL08-25-6-1C		Aucun	Aucun potentiel archéologique historique			
H12	H12-1	Aucune		Aucun	2	2 m x 4 m		
H13	H13-1	BjFj-27-7A		Aucun	2	2 m x 10 m		
Aucune		BjFj-27-7B	Aucun		Potentiel archéologique faible dans cette partie du site BjFj-27			

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
Aucune		BjFj-27-7C	Aucun		Potentiel archéologique faible dans cette partie du site BjFj-27			
H14		Aucune		Aucun				Su
H15		Aucune		Aucun				Su
H16		Aucune		Aucun				Su
H17		Aucune		Aucun				Su
H18		Aucune		Aucun				Su
H19		Aucune		Aucun				Su
H20		Aucune		Aucun				Su
H21		Aucune		Aucun				Su
H22		Aucune		Aucun				Su
H23		Aucune		Aucun				Su
H24		Aucune		Aucun				Su
H25		Aucune		Aucun				Su
H26		Aucune		Aucun				Su
P2	P2-1	MTL08-25-6-2E	Aucun		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
P2	Aucune	MTL08-25-6-2F MTL08-25-6-1J MTL08-25-6-1K	Aucun		Aucun potentiel archéologique préhistorique dans cette partie de P2. Vérifier la présence d'un potentiel préhistorique dans les sondages recommandés dans les zones historiques H39 et H41.			

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
H27		Aucune		Aucun				Su
H28		Aucune		Aucun				Su
H29		Aucune		Aucun				Su
H30		Aucune		Aucun				Su
H31		Aucune		Aucun				Su
H32	H32-1	Aucune		Aucun	3	2 m x 4 m		
	H32-2	Aucune		Aucun	2	2 m x 2 m		
H33	H33-1	Aucune		Aucun	1	2 m x 4 m		
	H33-2	Aucune		Aucun	1	2 m x 4 m		
H34	H34-1	Aucune		Aucun	1	2 m x 4 m		
H35	H35-1	Aucune		Aucun	2	2 m x 4 m		
H36	H36-1	BjFj-114-3B		Aucun	2	2 m x 4 m		
	H36-2	BjFj-114-3A		Aucun	2	2 m x 4 m		
	H36-3	Aucune		Aucun	2	2 m x 4 m		
	H36-4	Aucune		Aucun	2	2 m x 4 m		
H37	H37-1	MTL08-25-6-1H		Aucun	2	2 m x 10 m		
H38	H38-1	Aucune		Aucun	2	2 m x 2 m		

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
P2	P2-2	BjFj-27-7D BjFj-114-3A BjFj-114-3B MTL08-25-6-2D MTL08-25-6-2G MTL08-25-6-1H MTL08-25-6-2H MTL08-25-6-2J MTL08-25-6-2K	Aucun		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
P2	P2-3	Aucune	Aucun		5 Ad	2 m x 2 m	1	
H39	H39-1	MTL08-25-6-1J		Aucun	5	2 m x 10 m		
H40	H40-1	Aucune		Aucun	5	2 m x 3 m		
P2	P2-4	Aucune	Aucun		1 + Ad	2 m x 2 m		
H41	H41-1	MTL08-25-6-1K		Aucun	1	2 m x 2 m		
P2	P2-5	Aucune	Aucun		2 + Ad	2 m x 2 m		
H42		Aucune		Aucun				Su
H43		Aucune		Aucun				Su
H44	H44-1	Aucune		Aucun	4	2 m x 10 m		
	H44-2	Aucune		Aucun	2 2	2 m x 5 m 2 m x 10 m		
H45		Aucune		Aucun				Su
H46		Aucune		Aucun				Su
H47	H47-1	MTL08-25-6-1L		Aucun	1	2 m x 5 m		

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
H48	H48-1	MTL08-25-6-1M		Aucun	1	2 m x 2 m		
H49	H49-1	MTL08-25-6-1N		Aucun	1	2 m x 15 m		
H50	H50-1	Aucune		Aucun	3	2 m x 10 m		
H51		Aucune		Aucun				Su
H52		MTL08-25-6-1P		Aucun				Su
H53		Aucune		Aucun				Su
H54		Aucune		Aucun				Su
H55	H55-1	MTL08-12-1-1A		Aucun	2 2	2 m x 2 m 2 m x 4 m		
H56	H56-1	MTL08-12-1-1B		Aucun	5	2 m x 2 m		
H57		Aucune		Aucun				Su
H58	H58-1	MTL08-12-1-1C		Aucun	8	2 m x 2 m		
P3	P3-1	MTL08-12-1-2A MTL08-12-1-1D MTL08-12-1-1E MTL08-12-1-2C MTL08-12-1-2D MTL08-12-1-2E MTL08-12-1-2F MTL08-12-1-2G MTL08-12-1-1H MTL08-12-1-2J	Aucun		1 --- --- 1 1 1 1 1 1 --- Aucun	2 m x 2 m Voir H61 Voir H63 2 m x 2 m 2 m x 2 m Voir H71-1 ---		Surveillance ou si la logistique le permet 4 sondages de 2 m x 2 m au sud de l'aire P3-5
H59		Aucune		Aucun				Su

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
H60		Aucune		Aucun				Su
H61		MTL08-12-1-1D		Aucun				Su
H62		Aucune		Aucun				Su
H63		MTL08-12-1-1E		Aucun				Su
H64	H64-1	Aucune		MTL08-12-2-36	Aucun potentiel archéologique historique			
P3	P3-2	MTL08-12-1-2B	MTL08-12-2-39		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
H65		Aucune		Aucun				Su
H66	H66-1	MTL08-12-1-1F		MTL08-12-2-40	Aucun potentiel archéologique historique			
H67		Aucune		Aucun				Su
H68	H68-1	Aucune		Aucun	La zone à potentiel H68 a été abandonnée compte tenu qu'aucun aménagement n'y est prévu dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.			
H69	H69-1	MTL08-12-1-1G		MTL08-12-2-2	3	2 m x 10 m		
P3	P3-3	Aucune	MTL08-12-2-35		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
P3	P3-4	Aucune	MTL08-12-2-31 MTL08-12-2-33		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
Aucune		MTL08-12-1-2F	Aucun		Aucun potentiel archéologique			

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
H70	H70-1	MTL08-12-1-1J		MTL08-12-2-4 MTL08-12-2-6 MTL08-12-2-8 MTL08-12-2-10 MTL08-12-2-12 MTL08-12-2-14	Assurer la protection des vestiges des murs de fondation de l'ancien couvent d'Hochelaga			
	H70-2	Aucune		MTL08-12-2-16 MTL08-12-2-18 MTL08-12-2-20 MTL08-12-2-22	Aucun potentiel archéologique historique			
H71	H71-1	MTL08-12-1-1H		Aucun	Aucun potentiel archéologique historique			
P3	P3-5	MTL08-12-1-1J MTL08-12-1-2H	MTL08-12-2-1 MTL08-12-2-3 MTL08-12-2-5 MTL08-12-2-7 MTL08-12-2-9 MTL08-12-2-11 MTL08-12-2-15 MTL08-12-2-37  BjFj-I-1		Après décapage, 6 entre les opérations 1 et 37; 2 en périphérie de l'opération 9  4	2 m x 2 m  2 m x 2 m		
H72		Aucune		Aucun				Su
P4	P4-1	MTL08-12-1-2L MTL08-12-1-2M	Aucun		1 Aucun	2 m x 2 m ---		

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
P4	P4-2	MTL08-12-1-2K	MTL08-12-2-17 MTL08-12-2-19 MTL08-12-2-21 MTL08-12-2-23 MTL08-12-2-25 MTL08-12-2-27 MTL08-12-2-29		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
P4	P4-3	MTL08-12-1-2N	MTL08-12-2-41		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
H73	H73-1	Aucune		Aucun	La zone à potentiel H73 a été abandonnée étant donné l'impossibilité d'intervenir à cet endroit. De plus, la présence d'un bâtiment en bordure immédiate de la chaussée, du côté sud de la rue Notre-Dame, y laisse entrevoir d'importantes perturbations.			
H74		Aucune		Aucun				Su
H75		Aucune		Aucun				Su
H76	H76-1	MTL08-12-1-1K MTL08-12-1-1L		BjFj-150-1 BjFj-150-2 BjFj-150-3	Potentiel archéologique historique confirmé, aucune autre intervention archéologique n'est recommandée			
	H76-2	Aucune		Aucun				Su
	H76-3	MTL08-12-1-1M MTL08-12-1-1N		BjFj-150-4 BjFj-150-5 BjFj-150-6	Potentiel archéologique historique confirmé, aucune autre intervention archéologique n'est recommandée			
Aucune	---	MTL08-12-1-1P	Aucun		À l'extérieur de la zone d'étude du projet			
Aucune	---	MTL08-12-1-1Q	Aucun		À l'extérieur de la zone d'étude du projet			
P5	P5-1	MTL08-12-1-2R MTL08-12-1-2T	Aucun		Aucun potentiel archéologique préhistorique			

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
H77	H77-1	Aucune		Aucun	La zone à potentiel H77 a été abandonnée étant donné l'impossibilité d'intervenir dans le terrain de stationnement de Sucre Lantic.			
P5	P5-2	MTL08-12-1-2P MTL08-12-1-2Q	Aucun		L'aire d'intervention P5-2 a été abandonnée étant donné l'impossibilité d'intervenir dans le terrain de stationnement de Sucre Lantic.			
H78		Aucune		Aucun				Su
H79		Aucune		Aucun				Su
P5	P5-3	MTL08-12-1-2S	MTL08-12-2-55		2	2 m x 2 m		
H80		Aucune		Aucun				Su
H81	H81-1	Aucune		Aucun				Su
H82		Aucune		Aucun				Su
H83		Aucune		Aucun				Su
P6	P6-1	Aucune	MTL08-12-2-45 MTL08-12-2-47 MTL08-12-2-49 MTL08-12-2-51		Après décapage, 20 dans les limites de l'aire P6-1	2 m x 2 m		
P6	P6-2	Aucune	Aucun		La zone à potentiel P6 a été abandonnée compte tenu qu'aucun aménagement n'y est prévu dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.			
H86	H86-1	Aucune		Aucun	La zone à potentiel H86 a été abandonnée compte tenu qu'aucun aménagement n'y est prévu dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.			

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
H87	H87-1	Aucune		Aucun	La zone à potentiel H87 a été abandonnée compte tenu qu'aucun aménagement n'y est prévu dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.			
H88	H88-1	Aucune		Aucun	La zone à potentiel H88 a été abandonnée compte tenu qu'aucun aménagement n'y est prévu dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.			
P7	P7-1	MTL08-12-1-2U MTL08-12-1-2V MTL08-12-1-2Z MTL08-12-1-3D MTL08-12-1-3E MTL08-12-1-3H MTL08-12-1-3J MTL08-12-1-3M MTL08-12-1-3N	Aucun		Aucun Aucun Aucun Aucun Aucun 1 Aucun	--- --- --- --- --- 2 m x 2 m Voir P7-7 Voir P7-7 ---		
P7	P7-2	MTL08-12-1-2W	MTL08-12-2-43 MTL08-12-2-53		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
P7	P7-3	MTL08-12-1-2X MTL08-12-1-2Y	MTL08-12-2-57 MTL08-12-2-59		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
P7	Aucune	MTL08-12-1-3A	Aucun		Aucun potentiel archéologique			
P7	P7-4	Aucune	Aucun		L'aire d'intervention P7-4 a été abandonnée parce qu'aucun aménagement n'y est prévu dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.			
P7	P7-5	MTL08-12-1-3B MTL08-12-1-3C	MTL08-12-2-61 MTL08-12-2-63		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
H84	H84-1	Aucune		MTL08-12-2-38	Aucun potentiel archéologique historique			
H85		Aucune		Aucun				Su

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
P7	P7-6	MTL08-12-1-3F MTL08-12-1-3G	MTL08-12-2-65 MTL08-12-2-67 MTL08-12-2-69		Aucun potentiel archéologique préhistorique			
P7	P7-7	MTL08-12-1-3K MTL08-12-1-3L	Aucun		21	2 m x 2 m		
H89	H89-1	Aucune		Aucun	1	2 m x 2 m		
P7	P7-8	Aucune	Aucun		2	2 m x 2 m		
H89	H89-2	Aucune		Aucun	2	2 m x 5 m		
P7	P7-9	MTL08-12-1-3P MTL08-12-1-3Q MTL08-12-1-3R	Aucun		50	2 m x 2 m	1	
H90		Aucune		Aucun				Su
H91	H91-1	Aucune		Aucun	2	2 m x 5 m		
P8	P8-1	MTL08-12-1-3S MTL08-12-1-3T MTL08-12-1-3U MTL08-12-1-3W MTL08-12-1-3X MTL08-12-1-3Y	Aucun		1 1 --- 1 --- 1	2 m x 2 m 2 m x 2 m --- 2 m x 2 m --- 2 m x 2 m	12	
Aucune		MTL08-12-1-3V			1	2 m x 2 m		
H92		Aucune		Aucun				Su
H93		Aucune		Aucun				Su
H94	H94-1	Aucune		Aucun	1	2 m x 10 m		

Zone à potentiel	Aire d'intervention	Inventaire archéologique Phase 1	Inventaire archéologique Phase 2		Plan d'intervention			
		Surveillance archéologique Été 2008	Inventaire préhistorique Automne 2008	Inventaire historique Automne 2008	Nombre de sondage	Dimension des sondages	Forage	Surveillance archéologique des travaux
H95	H95-1	Aucune		Aucun		Relevé des structures		

## DOCUMENTS CONSULTÉS

---

BRASSARD, Michel et Myriam LECLERC

2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec : guide à l'usage des amateurs et des professionnels*, Cahier d'archéologie du CELAT, n° 12, Université Laval, 207 pages.

CLERMONT, Normand et Claude CHAPDELAINE

1982 Pointe-du-Buisson 4 : 40 siècles d'archives oubliées. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 170 pages.

ETHNOSCOOP

2012 *Projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal, inventaire archéologique Phase 1, surveillance archéologique 2008, travaux de caractérisation des sols, MTL08-12-1 et MTL08-25-6*. Ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Direction de l'Île-de-Montréal, Bureau de projet de la rue Notre-Dame, 100 pages.

2008 *Projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal, plan d'intervention archéologique*. Ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Direction de l'Île-de-Montréal, Bureau de projet de la rue Notre-Dame, 181 pages, 3 volumes.

NOPPEN, Luc

1999 *Le couloir de la rue Notre-Dame Est, Montréal, morphogenèse du paysage, potentiel historique*. Groupe Cardinal Hardy, ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Direction de l'Île-de-Montréal, 161 pages.

SAINT-LOUIS, Denis

1984 *Maçonnerie traditionnelle, principaux usages dans la construction traditionnelle. Document technique : région de Montréal et Québec. Volume II*. Héritage Montréal, Montréal.



Annexe A  
Inventaire des artefacts

---



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Rue Notre-Dame  
Code : MTL08-12-2

Archéologue : Paul Girard et Philippe Péléja  
Analyste : Monique Laliberté

Date : 6 avril 2009  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
1B1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ou bol	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi avec décor moulé indéterminé. Non conservé		
1B1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tube ou lamière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment. Non conservé		
1B1	5.3.1	Plastique	emballage ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plastique transparent pour emballage ? Non conservé		
2A99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de base avec rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Inscription imprimée illisible sous la base. Non conservé		
2A99	1.1.2.61	TCF blanche	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base d'un contenant cylindrique sans décor. Non conservé		
2A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	11	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de bases, dont plusieurs jointifs, d'une assiette ou plat de service sans décor apparent. Inscription poinçonnée sous la base : 14. Non conservé		
2A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Non conservé		
2A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base avec décor moulé à motif de ruban. Non conservé		
2A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent. Non conservé		
2A99	1.1.2.61	TCF blanche	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord à assise (pour couvercle) sans décor apparent. Non conservé		
2A99	1.1.2.61	TCF blanche	plat ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit sans décor apparent. Non conservé		
2A99	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Petit encrier individuel. Non conservé		
2A99	1.2.1.79	GG glaç saline brune	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Comp	Petit encrier individuel dont il ne manque qu'un fragment au goulot. Non conservé		
2A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Base d'une petite bouteille carrée. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
2A11	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi globulaire avec décor imprimé d'aspect marbrures. Non conservé		
2B1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base avec décor imprimé brun à motif floral. Non conservé		
2B1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi avec décor imprimé brun à motif floral et peut-être un oiseau. Non conservé		
2B1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord minuscule sans décor apparent. Non conservé		
2B1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord minuscule sans décor apparent. Non conservé		
2B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
2B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi d'une bouteille cylindrique. Bouteille de boisson gazeuse ou d'alcool. Non conservé		
2B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
2B1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	6	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Très gros clous entiers, incomplets et fragmentaires. Non conservé		
2B1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de moyen format entiers et incomplets. Non conservé		
2B1	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous probablement découpés. Non conservé		
2B1	3.1.1.1	Fer ind	boulon	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Boulons à grosse tête arrondie. Non conservé		
2B1	3.1.1.2	Acier	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis de format moyen. Non conservé		
2B2	1.1.2.61	TCF blanche	théière ?	2	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments de base et de paroi globulaire à larges côtes. Semblable à 2A mécanique. Non conservé		
2B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
2B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Bouteille de boisson gazeuse ou d'alcool. Non conservé		
2B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	17	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
2B2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	8	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de moyen format entiers et incomplets. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
2B5	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Non conservé		
2B5	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Non conservé		
2B5	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment d'anse moulé et colorée en bleu. Non conservé		
2B5	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
2B5	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Non conservé		
2B5	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique. Non conservé		
2B5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
2B5	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de moyen format. Non conservé		
2B5	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous probablement découpés. Non conservé		
2B6	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de base. Non conservé		
2B6	1.1.2.31	Creamware	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
2B6	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base avec décor peint bleu à motif probablement floral. Non conservé		
2B6	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment tout petit de paroi avec décor imprimé bleu à motif floral. Non conservé		
2B6	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'éponge bleu. Non conservé		
2B6	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi, dont certains jointifs, avec décor moulé de larges ogives. Non conservé		
2B6	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Non conservé		
2B6	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ou bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi sans décor apparent. Peut-être 2 objets. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
2B6	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé probablement floral. Non conservé		
2B6	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille de boisson gazeuse	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi et de base d'une bouteille ovoïde. Peut-être 2 objets. Non conservé		
2B6	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
2B6	2.2.1.10	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
2B6	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor. Non conservé		
2B6	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	cuillère	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Ent	Cuillère de petit format. Non conservé		
2B6	5.5.7	Cuir	chaussure	3	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle et de talon avec clous de métal. Non conservé		
2B6	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats de brique. Non conservé		
2B6	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous probablement découpés. Non conservé		
2B6	3.1.1.12	Fer laminé	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment. Non conservé		
2B6	5.1.1	Os	ossements	9	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	9 fragments de mammifères dont 4 dents. Non conservé		
2C1	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent. Inscription imprimée sous la base : B.... Probablement la même marque qu'en 2A mécanique. Non conservé		
2C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi sans décor apparent. Non conservé		
2C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et de base sans décor. Inscription imprimée .... IRON STONE CHINA avec armoiries unieorne et lion. Non conservé		
2C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Non conservé		
2C1	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	jarre ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base. Non conservé		
2C1	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille carrée entière à angles chanfreinés. Lèvres de type breveté. Non conservé		
2C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Bouteille de boisson gazeuse ou d'alcool. Non conservé		
2C1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Inc	Bouteille octogonale avec inscription : Dr WISTAR'S / BALSAM OF WILD CHERRY/ PHILAD A/ I.B. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
2C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base. Non conservé		
2C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor. Non conservé		
2C1	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau de grès brun. Non conservé		
2C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
2C1	5.5.7	Cuir	chaussure	2	2	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de talons avec clous de métal. Non conservé		
2C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	6	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de petit et moyen format qui semblent tous découpés. Non conservé		
2C1	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit morceau de plomb servant à divers usages ? Non conservé		
2C1	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	3 fragments de mammifères. Non conservé		
2C3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord. Non conservé		
2C3	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé indéterminé. Non conservé		
2C3	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi avec décor imprimé noir à motif floral rehaussé de jaune par endroit. Non conservé		
2C3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi sans décor apparent. Peut-être 2 objets distincts. Non conservé		
2C3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment de base avec paroi. Non conservé		
2C3	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord légèrement évasé, de paroi et de base. Non conservé		
2C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille de boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base d'une bouteille cylindrique avec inscription : C B K 4175. Non conservé		
2C3	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée ou rectangulaire. Non conservé		
2C3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	6	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi. Non conservé		
2C3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats de brique. Non conservé		
2C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
2C3	3.1.1.11	Fer forgé	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Grosse tige à section carrée provenant d'un clou ou d'une simple tige. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
2C3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de grand format. Non conservé		
2C3	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen et tige d'un grand clou. Non conservé		
2C3	6	Matériau indéterminé	plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Plaque rectangulaire qui semble en métal mais ne répond pas à l'aimant. Aggloméré quelconque ? Non conservé		
2C3	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plastique blanc ou de PVC. Non conservé		
2C4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Non conservé		
2C4	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec bordure imprimée bleu foncé, imitant la porcelaine chinoise. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	plat ou bol	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé bleu avec scènes extérieures. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimée brun à motif végétal. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord avec décor imprimée brun à motif floral. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimée bleu à motif floral de type Flow Blue. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimée bleu à motif de bâtiment de type Flow Blue. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou petit pot	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimée rose à motif floral. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif d'ogives. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi avec décor imprimé noir à motif floral rehaussé de jaune et rouge par endroit. Croisement possible avec 2C3. Inscription sous la base dans un rectangle : Rd No 75878. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé indéterminé. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord évasé sans décor apparent. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base d'un contenant cylindrique sans décor. Non conservé		
2C4	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi sans décor apparent dont certains appartiennent probablement aux objets décrits. Non conservé		
2C4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Non conservé		
2C4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat ou contenant à usage spécifique	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Non conservé		
2C4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Ent	Pot de chambre entier avec motif moulé épi de blé. Inscription sous la base : St John's Stone Chinaware (post 1873). Non conservé		
2C4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Non conservé		
2C4	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	crachoir ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord à décor moulé. Non conservé		
2C4	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	encrier	5	4	2.2	Moyens de communication	Ent	Petits encriers individuels. 3 sont entiers. Non conservé		
2C4	2.1	Verre Incolore	coupe	9	1	4.2.1.1	Boissons, absorption ?	Frag	Fragments de pied, de rebord et de paroi jointifs d'une grosse coupe. Coupe à vin ou à dessert ? Non conservé		
2C4	2.1	Verre Incolore	pipette ?	1	1	4.3	Médication ?	Frag	Fragment de tige de verre cylindrique. Non conservé		
2C4	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord avec contour ondulé et cranté. Non conservé		
2C4	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	7	2	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi en verre mince. Non conservé		
2C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à large ouverture. Non conservé		
2C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée ou rectangulaire. Non conservé		
2C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille rectangulaire entière à parois renforcés. Lèvres de type breveté. Non conservé		
2C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.3	Médication	Inc	Petite bouteille carrée à lèvres de type breveté. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
2C4	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	4	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille octogonale avec inscription : /...SAM ...HER/ AD A/ I.B. Semblable à la bouteille de balsam de 2C1. Non conservé		
2C4	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi avec inscription : A BOSCHEE...Non conservé		
2C4	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille de boisson gazeuse ?	5	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de base et de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
2C4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Non conservé		
2C4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
2C4	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	4	4	4.4.2	Attaches	Ent	Boutons en 1 parties avec 4 perforations. Non conservé		
2C4	2.3.2.1	V col opaque blanc ?	tige	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Toute petite tige avec une tête arrondie. Non conservé		
2C4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau de marque TD. Non conservé		
2C4	5.5.1	Tissu	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tissus noirs. Non conservé		
2C4	7.22	Métal cuivreux et cuir	chaussure ?	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Bande de cuir étroite avec plusieurs oeillets. Non conservé		
2C4	5.1.1	Os (ou bois)	aiguille ou fuseau	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils ?	Frag	Petites tiges travaillées pour travaux d'aiguille ? Non conservé		
2C4	5.3.1	Plastique	peigne	3	2	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragments de plastique noir. Non conservé		
2C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
2C4	2.3.1.10	V col transp brun	vitrail ?	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats brun avec motif géométrique plaqué sur un côté. Non conservé		
2C4	2.1	Verre incolore	isolateur ?	1	1	1.9	Électricité	Ent	Pièce de verre formée d'un disque plat avec une tige creuse au centre. Inscription : G. Taylor & Co / Liverpool / Patent. Non conservé		
2C4	3.1.2.2	Laiton	clé	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Comp	Clé presque entière. Non conservé		
2C4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Très gros clous entiers et incomplets. Non conservé		
2C4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	14	14	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de grand et moyen formats, entiers et incomplets. Non conservé		
2C4	3.1.1.1	Fer ind	clou	10	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous probablement découpés ou forgés. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
2C4	7.3	Fer et métal cuivreux	indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Morceau difforme de métal ferreux à l'extérieur et cuivreux à l'intérieur. Non conservé		
2C4	4.3.2	Mortier ?	mortier ou crépi ?	3	1	4.7.1	Matériaux de construction ?	Frag	Morceaux de crépi blanc très crayeux. Non conservé		
2C4	4.1.7	Schiste ou ardoise	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Petite tige cylindrique. Non conservé		
2C4	5.1.7	Graphite	bâtonnet	1	1	1.9	Électricité	Frag	Bâtonnet de graphite pour lampe à arc électrique. Non conservé		
2C4	5.1.1	Os	ossements	41	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	36 fragments de mammifères dont 12 avec traces de boucherie et 5 fragments d'oiseaux. Non conservé		
2C5	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base sans décor. Peut-être 2 objets distincts. Non conservé		
2C5	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Non conservé		
2C5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet ou pot à eau	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Non conservé		
2C5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Non conservé		
2C5	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	2	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord. Non conservé		
2C5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé		
2C5	3.1.1.12	Fer laminé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de grand et moyen formats, entiers et incomplets. Non conservé		
2C5	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de métal en forme de demi-lune. Non conservé		
2C5	3.1.2.2	Laiton	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petite pièce moulée avec une perforation. Non conservé		
2C5	5.1.1	Os	ossements	47	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	39 fragments de mammifères dont 15 avec traces de boucherie et 8 fragments d'oiseaux. Non conservé		
2C5	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	1 fragment de style huître. Non conservé		
4B3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Non conservé		
4B3	1.2.1.108	GG Albany	cruche ou jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
4B3	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
4B3	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant assez gros. Non conservé		
4B3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
4B3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
4B3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen. Non conservé		
4B3	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous probablement découpés ou forgés. Non conservé		
4B3	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	1 fragment de mammifère blanchi. Non conservé		
4B3	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	1 fragment indéterminé. Non conservé		
4B5	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de petit format très bien conservé. Non conservé		
4B6	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Non conservé		
4B6	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé indéterminé. Non conservé		
4B6	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor moulé indéterminé. Non conservé		
4B6	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
4B6	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
4B6	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de grand format. Non conservé		
4B6	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous probablement découpés ou forgés. Non conservé		
4B6	3.1.1.1	Fer ind	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Boulon à tige ronde et tête légèrement arrondie. Non conservé		
5A couche 8	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Non conservé		
5A couche 9	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
5C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Non conservé		
5D1	3.1.1.11	Fer forgé	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment d'une tige de clou qui semble forgé. Non conservé		
7A7	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet ?	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de paroi avec décor moulé épi de blé. Non conservé		
7A8	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé brun à motif indéterminé. Non conservé		
7A8	1.3.2.99	PF dure indéterminée	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor moulé à motif perlé et floral rehaussé de rose. Inscription : .... CROWN CHINA. Non conservé		
7A8	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
7A8	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou très abîmé qui semble forgé. Non conservé		
7A10	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
7A10	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot. Non conservé		
7A10	5.1.7	Graphite	bâtonnet	1	1	1.9	Électricité	Frag	Bâtonnet de graphite pour lampe à arc électrique. Non conservé		
7A11	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
7A11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé		
9A1	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base. Non conservé		
9A1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor. Non conservé		
9B1	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol ou plat	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi avec décor à l'engobe. Non conservé		
9B1	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
9B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
9B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique. Non conservé		
9B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé		
9C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
9C1	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base. Non conservé		
9C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule de paroi sans décor apparent. Non conservé		
9C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule de paroi avec décor imprimé bleu indéterminé. Non conservé		
9C1	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base de terre cuite fine abîmée par du mortier ? Non conservé		
9C1	2.1	Verre incolore	bouteille ou gobelet	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
9C1	2.1	Verre incolore	lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
9C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Peut-être 2 objets distincts. Non conservé		
9C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
9C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes différentes. Non conservé		
9C1	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	3 fragments de mammifères dont 1 blanchi. Non conservé		
15A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec bande bleue et lignes rouges. Vaisselle semblable en 16A3 et 22B3. Non conservé		
15A1	2.1	Verre incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base pans multiples. Non conservé		
15A1	2.1	Verre incolore	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille rectangulaire. Non conservé		
15A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
15A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
15A1	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment. Non conservé		
15A1	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	5 fragments de mammifères dont 2 dents. Non conservé		
15A1	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Non conservé		
15B1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments minuscules de paroi. Peut-être 2 objets. Non conservé		
15B1	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	bol ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
15B1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimé brun à motif indéterminé. Non conservé		
15B1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment près du rebord avec glaçure brune partiellement appliquée. Non conservé		
15B1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Non conservé		
15B1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Non conservé		
15B1	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière ?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment d'épaule. Non conservé		
15B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
15B1	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 1 parties avec 4 perforations. Non conservé		
15B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
15B1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen. Non conservé		
15B1	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires. Non conservé		
15B1	5.1.1	Os	ossements	16	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	3 fragments de mammifères dont 1 dent et 13 fragments d'os de poissons. Non conservé		
15B1	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Non conservé		
15B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
15B2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	14	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments et éclats de paroi. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
15B2	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
15B2	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule de paroi. Non conservé		
15B2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord avec décor de type shell-edge bleu. Non conservé		
15B2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor peint d'une ligne bleu. Non conservé		
15B2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge avec décor imprimé bleu à motif indéterminé. Non conservé		
15B2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Un pourrait être vitrifié. Non conservé		
15B2	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	théière ?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de base. Non conservé		
15B2	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
15B2	2.1	Verre incolore	gobelet ou bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de verre assez mince. Non conservé		
15B2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
15B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique. Non conservé		
15B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
15B2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	agrafe ?	2	1	4.4.2	Attaches	Frag	Petite attache à vêtements ? Non conservé		
15B2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Morceaux de métal difformes dont 1 scorie. Non conservé		
15B2	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment de mortier ou de ciment. Non conservé		
15B2	5.1.1	Os	ossements	13	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	13 fragments de mammifères dont 4 dents. Non conservé		
15C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé		
15C1	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen qui semble forgé. Non conservé		
15C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen entier et fragment. Non conservé		
15C1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments difformes. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
15C1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	1 fragment de mammifère. Non conservé		
15C2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de base et de paroi. Non conservé		
15C2	2.1	Verre Incolore	gobelet ou bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
15C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé		
15C2	5.1.6	Charbon	combustible	1	1	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment. Non conservé		
15C2	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	2 fragments de mammifères et 1 fragment d'os d'oiseau. Non conservé		
16B1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules de paroi sans décor apparent. Non conservé		
16B1	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	3	?	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments épais de base sans décor apparent. Non conservé		
16B1	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule de paroi. Non conservé		
16B1	2.99	Verre altéré	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment tout petit qui semble brûlé. Non conservé		
16B1	4.1.7	Schiste ou ardoise	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Petite tige cylindrique. Non conservé		
16B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
16B1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen. Non conservé		
16B1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de grand format. Non conservé		
16B1	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous probablement découpés. Non conservé		
16B1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Toute petite rondelle. Non conservé		
16B1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	1 fragment de mammifère. Non conservé		
16B1	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	1 fragment indéterminé. Non conservé		
16B3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	12	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord, de paroi et de base dont certains jointifs. Non conservé		
16B3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	7	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi . Peut-être 2 objets distincts. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
16B3	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de rebord. Non conservé		
16B3	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor à l'éponge bleu. Non conservé		
16B3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord avec bande bleue et lignes vertes. Non conservé		
16B3	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi avec bande bleue et lignes rouges. Peut-être 2 objets. Non conservé		
16B3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent. Non conservé		
16B3	1.1.2.61	TCF blanche	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord évasé sans décor apparent. Non conservé		
16B3	1.1.2.61	TCF blanche	pot	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de base d'un petit pot ovale. Non conservé		
16B3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant à anse	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment d'anse. Non conservé		
16B3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	9	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base sans décor apparent. Non conservé		
16B3	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	jarre	3	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de base et de paroi jointifs sans décor. Non conservé		
16B3	1.3.2.99	PF dure indéterminée	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent. Non conservé		
16B3	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé d'ogives. Non conservé		
16B3	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	4	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Peut-être plus qu'un objet. Non conservé		
16B3	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille ?	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base avec pontil fait à la canne et de paroi. Non conservé		
16B3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor. Non conservé		
16B3	5.1.1	Os	aiguille ou fuseau	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Petite tige en os travaillé pour travaux d'aiguille. Non conservé		
16B3	3.1.2.2	Laiton	dé à coudre	3	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragment d'un tout petit dé à coudre. Pour enfant ? Non conservé		
16B3	5.3.1	Plastique	peigne	8	4	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragments de peignes de plastique noir. Un est ondulé sur le dessus. Un porte une inscription gravée manuellement : 79. Non conservé		
16B3	5.3.1	Plastique	indéterminé	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de plastique noir. Peut-être des fragments de peignes. Non conservé		
16B3	5.5.7	Cuir	chaussure	6	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle et de talon. Peut-être plus qu'un objet. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
16B3	5.5.1	Tissu	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tissus. Non conservé		
16B3	6	Matériau indéterminé	indéterminé	5	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de pigment bleu royal. Non conservé		
16B3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique. Non conservé		
16B3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	21	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
16B3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de grand et moyen formats entier et incomplet. Non conservé		
16B3	3.1.1.1	Fer ind	clou	12	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous probablement découpés ou forgés. Non conservé		
16B3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Monnaie avec inscription : ONE HALF PENNY/ BANK TOKEN/ BANK OF UPPER CANADA / 50 (1850 ?) Non conservé		
16B3	3.2.2.1	Fer-blanc	boîte	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base d'une boîte de conserve ou autre boîte cylindrique. Non conservé		
16B3	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	6 fragments de mammifères et 2 fragments d'oiseaux. Non conservé		
16B3	5.1.4	Coquille	coquillages	455	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître. Non conservé		
16B4	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule de paroi. Non conservé		
16B4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor de type shell-edge bleu grossier. Non conservé		
16B4	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base sans décor apparent. Non conservé		
16B6	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bassin ou plat	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de base d'un grand contenant très épais. Non conservé		
16B6	3.1.1.3	Fonte	bouilloire ?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de rebord avec assise pour couvercle circulaire. Non conservé		
16B6	3.1.1.3	Fonte	plaque	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments plats. Non conservé		
19B1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment minuscule de base sans décor apparent. Non conservé		
19B1	2.1	Verre incolore	contenant	8	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de verre abîmé. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
19B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	15	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
19B1	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires. Non conservé		
19B1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Morceaux de métal difformes. Non conservé		
19B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé		
19B2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de grand format, moyen et petit formats. Non conservé		
19B2	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires. Non conservé		
19B2	3.1.1.3	Fonte ?	indéterminé	3	?	7.1	Indéterminé	Frag	Morceaux de métal massif., dont peut-être un gros écrou carré. Non conservé		
19B2	3.1.4	Métaux et alliages plombifères ?	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau . Non conservé		
19B2	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	8 fragments de mammifères. Non conservé		
22B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi. Non conservé		
22B2	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base. Non conservé		
22B2	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment tout petit de paroi avec décor imprimé brun à motif floral. Non conservé		
22B2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge sans décor apparent. Non conservé		
22B2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé probablement épi de blé. Non conservé		
22B2	1.2.1.79	GG glaç saline brune	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base. Non conservé		
22B2	1.3.2.99	PF dure indéterminée	soucoupe ou assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec ligne de dorure. Non conservé		
22B2	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Non conservé		
22B2	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Frag	Fragment d'une petite bouteille rectangulaire de parfum. Inscription : HOUDE PARIS et 3145 sous la base. Non conservé		
22B2	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une ou deux bouteilles. Non conservé		
22B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille ou flasque	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'un bouteille rectangulaire ou ovale. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
22B2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
22B2	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille de boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi ev verre vert vif (style 7UP). Non conservé		
22B2	2.3.1.8	V col transp rouge	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base sans décor apparent. Non conservé		
22B2	2.4.2.2	Verre poli intercalé 2	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille entière verte et blanche. Non conservé		
22B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique. Non conservé		
22B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	15	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
22B2	5.1.7	Graphite	bâton	1	1	1.9	Électricité	Frag	Gros bâtonnet de graphite côtelé. Non conservé		
22B2	4.1.11	Mica	isolateur	2	2	1.9	Électricité	Ent	Fines rondelles perforées. Non conservé		
22B2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	ampoule - culot	6	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments du culot (base) d'une ampoule. Non conservé		
22B2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	plaque	5	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments d'une plaque circulaire avec des perforations. Non conservé		
22B2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	douille	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Fragment de base d'une douille avec inscription : Dominion Crown no 12. Non conservé		
22B2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen. Non conservé		
22B2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de grand format. Non conservé		
22B2	3.1.1.1	Fer ind	clou	8	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous très abîmés. Non conservé		
22B2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	crampon	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Crampons en forme de U. Non conservé		
22B2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges cylindrique. Non conservé		
22B2	5.1.1	Os	ossements	10	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	4 fragments de mammifères dont 1 blanchi et 1 dent et 6 fragments d'oiseaux. Non conservé		
22B3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi. Non conservé		
22B3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi . Non conservé		
22B3	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol ou plat	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base. Non conservé		
22B3	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
22B3	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et de base avec décor peint bleu à motif floral. Peut-être 2 objets. Non conservé		
22B3	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimé bleu à motif de paysage. Non conservé		
22B3	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec bande bleue et lignes rouges. Non conservé		
22B3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Éclat de base avec décor imprimé bleu de type Flow Blue. Non conservé		
22B3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé probablement à motif épi de blé. Non conservé		
22B3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments et éclats de paroi et de base sans décor apparent. Non conservé		
22B3	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats de paroi. Non conservé		
22B3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor. Non conservé		
22B3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille entière chamois. Non conservé		
22B3	4.1.7	Schiste ou ardoise	tableau ?	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de tableau ou de tuile. Non conservé		
22B3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
22B3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Fragment. Non conservé		
22B3	5.1.1	Os	ossements	2	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	1 fragment de mammifères et 1 fragment d'oiseau. Non conservé		
22B4	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment minuscule de paroi avec décor probablement peint à motif floral polychrome. Non conservé		
22B4	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Non conservé		
31A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base avec décor imprimé bleu à motif Willow. Non conservé		
31A99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec ligne brune. Non conservé		
31A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Non conservé		
31A99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
31A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi, dont certains jointifs, sans décor apparent. Non conservé		
31A99	2.1	Verre Incolore	disque	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petite rondelle de verre de la taille d'un bouton avec motif perlé tout autour. Non conservé		
31A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
31A99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille rectangulaire avec inscription : DAVIS VEGETABLE PAINKILLER. Non conservé		
31A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
31A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
31A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille de boisson gazeuse ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment tout petit de paroi d'une bouteille cylindrique style 7UP. Non conservé		
31A99	2.3.2.1	V col opaque blanc	indéterminé	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'un couvercle ou disque de verre quelconque avec motif moulé floral sur la face convexe. Non conservé		
31A99	2.4.1.2	Verre pol superposé 2	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de verre plat vert foncé et blanc opaque. Non conservé		
31A99	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 1 parties avec 4 perforations. Non conservé		
31A99	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau de grès brun. Non conservé		
31A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Non conservé		
31A99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de grand et moyen formats entier et incomplets.		
31A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de grand formats.		
31A99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	outil ?	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Petit cadre de métal avec un manche perforé à une extrémité. Ressemble à un décapsuleur de bouteille.		
31A99	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat avec un clou ? Non conservé		
31A99	5.1.6	Charbon	combustible	2	?	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment. Non conservé		
31A99	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	2 fragments de mammifères. Non conservé		
31B1-31B2	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord avec décor imprimé rouge à motif floral. Non conservé		
31B1-31B2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules de paroi avec décor imprimé bleu indéterminé. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
31B1-31B2	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord évasé sans décor apparent. Non conservé		
31B1-31B2	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi ou base, moulé et à glaçure rouge. Non conservé		
31B1-31B2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule de paroi sans décor apparent. Non conservé		
31B1-31B2	2.1	Verre incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
31B1-31B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
31B1-31B2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
31B1-31B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats de brique. Non conservé		
31B1-31B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Non conservé		
31B1-31B2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de grand et moyen formats entier et incomplets. Non conservé		
31B1-31B2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen. Non conservé		
31B1-31B2	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires. Non conservé		
31B1-31B2	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	7 fragments de mammifères dont 1 avec traces de boucherie et 1 blanchi. Non conservé		
31B1-31B2	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Non conservé		
31B3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Non conservé		
31B3	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	2 fragments de mammifères. Non conservé		
31C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules de paroi dont toute la glaçure est absente. Non conservé		
31C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor. Non conservé		
31C1	6	Matériau indéterminé	tube	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'un petit tube. Non conservé		
31C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de moyen format. Non conservé		
31C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
31C2	2.3.1.11	V col transp jaune	contenant ou vase décoratif	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragmentde paroi en verre épais. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
31C2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	12	12	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de formats petit et moyen entier et incomplets. Non conservé		
31C2	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu de plomb. Non conservé		
31C3	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé indéterminé. Non conservé		
31C3	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires. Non conservé		
31C3	6	Matériau indéterminé	tube	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'un petit tube. Non conservé		
31A5	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base sans décor apparent. Non conservé		
31A5	2.1	Verre incolore	contenant	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de couvercle d'un contenant comme un sucrier. Décor pressé motif floral. Non conservé		
31A5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec les lettres TD. Non conservé		
31A5	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	2 fragments de mammifères. Non conservé		
33A10	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec ligne de dorure. Non conservé		
33A10	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Balle de petit format. Non conservé		
33A11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	7	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau avec un motif de main soutenant le fourneau. Non conservé		
33A99	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi avec amorce d'anse sans décor apparent. Peut-être 2 objets. Non conservé		
33A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse moulée et colorée en bleu. Non conservé		
33A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Non conservé		
33A99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	jarre ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base d'un contenant massif avec couverture d'engobe blanc à l'intérieur. Non conservé		
33A99	1.2.1.93	GG feld pâle	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base. Non conservé		
33A99	1.2.1.108	GG Albany	jarre	4	2	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de base et de paroi. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
33A99	1.2.1.121	GG glaç stannifère	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment d'épaule avec motif de chevrons moulés. Non conservé		
33A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique avec inscription : ...RIE T.../ ...NCTON. Non conservé		
33A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi avec inscription : ...ERS .. Non conservé		
33A99	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
33A99	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plastique jaune. Non conservé		
33A99	5.1.6	Charbon	combustible	2	?	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment. Non conservé		
33A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de grand format. Non conservé		
33A99	3.1.4	Métaux et alliages plombifères ?	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscules résidus de plomb. Non conservé		
33B1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Peut-être 2 objets. Non conservé		
33B1	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi avec décor moulé à motif épi de blé. Peut-être vitrifié. Non conservé		
33B1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Non conservé		
33B1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	tasse à moustache ?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord avec une paroi à l'intérieur pour protéger la moustache ? Décor moulé à motif floral et dorure. Non conservé		
33B1	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.3	Médication ?	Frag	Fragment de paroi avec base d'une bouteille rectangulaire. Non conservé		
33B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaule près du goulot. Non conservé		
33B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Non conservé		
33B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
33B1	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous découpés ou forgés. Non conservé		
33B1	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	1 fragment de style huître. Non conservé		
33B2	2.1	Verre incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor moulé d'ogives. Non conservé		
33B2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
33B2	5.1.1	Os	embout	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Petit embout en os travaillé. Non conservé		
33B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
33B2	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou découpé ou forgé. Non conservé		
33B2	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	4	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments. Non conservé		
33B2	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	7 fragments de mammifères. Non conservé		
33B2	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	1 fragment de style huître. Non conservé		
33C1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	plat ou bol	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base avec enduit noir (Albany?) à l'intérieur. Il semble y avoir une patte ronde sous la base. Non conservé		
33C1	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'étampe rose à motif floral. Non conservé		
33C1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor imprimé bleu à motif Willow. Non conservé		
33C1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor imprimé rose à motif indéterminé. Non conservé		
33C1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimé bleu de type Flow Blue. Non conservé		
33C1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Non conservé		
33C1	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé probablement épi de blé. Non conservé		
33C1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor. Non conservé		
33C1	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord avec décor moulé probablement épi de blé. Peut-être vitrifié. Non conservé		
33C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif floral. Non conservé		
33C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec assise pour couvercle. Non conservé		
33C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat - couvercle	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord d'un couvercle avec motif épi de blé. Non conservé		
33C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	7	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de paroi avec motif floral moulé. Non conservé		
33C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	25	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base sans décor apparent. Certains appartiennent probablement aux objets décrits. Non conservé		
33C1	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière ?	2	2	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de paroi et bouton de couvercle. Non conservé		
33C1	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé de côtes. Non conservé		
33C1	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille de cirage	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment de goulot à large ouverture. Non conservé		
33C1	1.2.1	Grès Grossier ?	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base qui semble un grès mais avec un décor à l'oxyde de fer comme une TCG. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
33C1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Non conservé		
33C1	2.1	Verre incolore	verre sur pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de tige et de la coupe. Non conservé		
33C1	2.1	Verre incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base d'un petit gobelet. Non conservé		
33C1	2.1	Verre incolore	bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi avec début du filet. Non conservé		
33C1	2.1	Verre incolore	bouteille	4	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de paroi d'une petite bouteille carrée ou rectangulaire. Un fragment porte une inscription : ...O.... Peut-être 2 objets. Non conservé		
33C1	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'une petite bouteille cylindrique. Non conservé		
33C1	2.1	Verre incolore	plat décoratif	2	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragment de rebord d'un petit plat décoratif abondamment moulé. Non conservé		
33C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	11	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base sans décor apparent. Certains appartiennent probablement aux objets décrits. Non conservé		
33C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
33C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'une bouteille à pans multiples. Non conservé		
33C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de paroi d'une petite bouteille carrée ou rectangulaire. Non conservé		
33C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	2	4.3	Médication ?	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques. Une porte l'inscription DR... Non conservé		
33C1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire avec inscription : ...TH.../ LY.../ Non conservé		
33C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	11	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Non conservé		
33C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	14	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de base d'au moins 3 bouteilles cylindriques. Non conservé		
33C1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée ou rectangulaire. Non conservé		
33C1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
33C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau complet avec motif moulé de trèfles et fragments de fourneau sans décor. Non conservé		
33C1	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau de grès brun. Non conservé		
33C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
33C1	3.1.1.1	Fer ind	clou	15	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous très corrodés. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
33C1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Grosse tige à section cylindrique. Non conservé		
33C1	3.1.1.3	Fonte ?	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Morceau de métal massif. de forme rectangulaire.		
33C1	5.1.6	Charbon ?	combustible ?	2	?	4.8.1	Chauffage	Frag	Petits éclats. Non conservé		
33C1	5.1.1	Os	ossements	16	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	16 fragments de mammifères, dont 1 avec traces de boucherie et 1 blanchi. Non conservé		
33C1	5.1.4	Coquille	coquillages	2	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de style huître. Non conservé		
33C2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat ?	2	2	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base épais sans décor apparent. Non conservé		
33C2	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
33C2	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'une petite bouteille cylindrique. Non conservé		
33C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
33C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille ovale ou rectangulaire. Non conservé		
33C2	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
33C2	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
33C2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulots. Non conservé		
33C2	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau de grès brun. Non conservé		
33C3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Non conservé		
33C3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Non conservé		
33C3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et d'épau. Non conservé		
33C3	3.1.1.13	Fer tréfilé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige. Non conservé		
35A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base épais sans décor apparent. Inscription : ELSMORE FORSTER avec emblèmes lion et unicorn. Non conservé		
35A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille cylindrique. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
35A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de base d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
35A99	5.3.1	Plastique (ou caoutchouc)	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Bande de forme triangulaire avec boutons moulés à même pour fixer sur un objet quelconque. Non conservé		
35A99	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	2	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de tuyau de grès brun dont un avec inscription : GARTCRAIG GI..... Même marque que les briques en 30A mécanique. Non conservé		
35A99	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	2 fragments de mammifères. Non conservé		
35D1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Non conservé		
35D1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Non conservé		
35D1	1.1.2.991	TCF avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte chamois-orangé. Non conservé		
35D1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor. Non conservé		
35D1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats de brique. Non conservé		
35D1	3.1.1.13	Fer tréfilé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige. Non conservé		
35D1	3.1.1.1	Fer ind	clou	11	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous très corrodés. Non conservé		
35D1	3.1.1.12	Fer laminé	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment. Non conservé		
35D1	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de style huître. Non conservé		
35D2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi. Non conservé		
35D2	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Peut-être 2 objets. Non conservé		
35D2	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé bleu à motif indéterminé. Non conservé		
35D2	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ou pichet	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment d'anse. Non conservé		
35D2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments et éclats de paroi sans décor apparent. Non conservé		
35D2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi ou de base sans décor apparent. Non conservé		
35D2	1.3.2.99	PF dure indéterminée	soucoupe ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi avec décor moulé à motif floral. Non conservé		
35D2	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec inscription moulée en relief : ...CB.. Non conservé		
35D2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique. Non conservé		
35D2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
35D2	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous très corrodés. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
35D2	5.1.1	Os	ossements	4	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	4 fragments de mammifères dont 1 dent. Non conservé		
35D3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Non conservé		
35D3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses. Non conservé		
38A99	1.1.1.31	TCG avec glaçure	tube	2	2	1.9	Électricité	Ent	Tubes avec embout à une extrémité entier et incomplet. Pour fils électriques ? La pâte est rouge et la glaçure opaque verdâtre. Non conservé		
39A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor imprimé bleu à motif indéterminé. Non conservé		
39A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment très légèrement teinté. Non conservé		
39A99	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	2 fragments de mammifères dont 1 blanchi. Non conservé		
39A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor. Non conservé		
39A99	2.1	Verre incolore	verre sur pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment du pied, de la tige et de la coupe. Non conservé		
39A99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation ?	Frag	Fragment du goulot qui semble à large ouverture. Non conservé		
39A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de grand format. Non conservé		
39A99	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	1 fragment de mammifère. Non conservé		
39A99 2a	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec tuyau avec les lettres TD et l'inscription : BANNERMAN / MONTREAL (1858-1907). Non conservé		
39B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Ent	Brique chamois entière. Inscription : .../ BOLIVAR P.A. . Dimension : 10 cm X 7,5 cm X 23,5 cm. Non conservé		
39B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
39B2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent. Non conservé		
39B2	1.1.2.61	TCF blanche	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base sans décor apparent. Non conservé		
39B2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
39B2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pichet ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse assez large. Non conservé		
39B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi d'une grosse bouteille cylindrique. Non conservé		
39B2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
39B2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
39B2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec les lettres TD et fragment de tuyau avec l'inscription : BANNERMAN / MONTREAL (1858-1907). Non conservé		
39B2	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	2	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de tuyau de grès brun. Non conservé		
39B2	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur allongé avec bout arrondi. Inscription : ...X I... Non conservé		
39B2	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Frag	Fragment. Non conservé		
39B2	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	3 fragments de mammifères avec traces de boucherie. Non conservé		
39B2	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de style huître. Non conservé		
39B3	1.1.2.61	TCF blanche	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord évasé sans décor apparent. Non conservé		
39B3	1.3.2.99	PF dure indéterminée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec bande bleue et ligne de dorure. Non conservé		
39B3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'une petite bouteille cylindrique. Non conservé		
39B4,3 9A1, 39B1	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Ent	Petit pot ovale de produit de beauté. Inscription sous la base : POND'S / REG d 1935 /MADE IN CANADA. Non conservé		
39B4,3 9A1, 39B1	7	Matériaux composites	stylo	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de plastique bleu et de métal. Non conservé		
39D1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment tout petit de rebord sans décor. Non conservé		
39D1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base sans décor. Non conservé		
39D1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec paroi à pans multiples. Non conservé		
39D1	7.24	Métal cuivreux et verre	applique	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Petite pièce de verre incolore rectangulaire taillée avec deux perforations contenant des petites vis de métal cuivreux. Bijou ? objet décoratif ? Non conservé		
39D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé		
39D1	3.1.1.1	Fer ind	clou	10	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments abîmés forgés ou découpés. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
39D1	5.1.1	Os	ossements	14	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	14 fragments de mammifères dont 1 avec traces de boucherie. Non conservé		
39D3	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	3 fragments de mammifères blanchis. Non conservé		
41A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base dont certains jointifs avec décor imprimée bleu à motif floral de type Flow Blue. Non conservé		
41A1	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Ent	Fragment d'une bouteille rectangulaire moulée de pans en creux sur la face. Probablement pour lotion. Inscription sous la base : V.B. Il y a une pièce de métal à l'intérieur du goulot qui servait peut-être d'applicateur. Non conservé		
41A1	3	Métal	bouchon ?	2	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Espèce de bouchon ? formé d'un disque et d'une partie en creux. Le métal argenté ressemble à celui qu'on trouve dans la bouteille ci-dessus. Non conservé		
41A1	3.2.1	Métal plaqué	couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Couvercle pour un contenant indéterminé. Non conservé		
41A1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Très gros clou à tête décentrée pour rail de chemin de fer. Non conservé		
41B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une petite bouteille cylindrique. Non conservé		
41B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base, de goulot et de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
41B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Non conservé		
41B1	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule de paroi. Non conservé		
45A1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Éclats de paroi sans décor apparent. Non conservé		
45A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor imprimée bleu de type Flow Blue. Non conservé		
45A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif floral. Non conservé		
45A1	2.1	Verre incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé de lignes courtes verticales rehaussée de dorure. Non conservé		
45A1	2.1	Verre incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Non conservé		
45A1	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
45A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé		
45A1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
45A1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	1 fragment de mammifère avec traces de boucherie. Non conservé		
45B1	2.1	Verre incolore	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire et fragment de goulot avec bouchon de métal vissé. Peut-être 2 objets distincts. Non conservé		
45B1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen. Non conservé		
45B1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment. Non conservé		
45B2	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules de paroi. Non conservé		
45B2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimée bleu de type Flow Blue. Non conservé		
45B2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Non conservé		
45B2	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant cylindrique. Non conservé		
45B2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor. Non conservé		
45B2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de gros format. Non conservé		
45B2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petite bande de fer à section triangulaire. Non conservé		
45B2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Morceau difforme. Non conservé		
45B2	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	5 fragments de mammifères dont 2 blanchis. Non conservé		
45B2	5.1.4	Coquille	coquillages	4	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de style huître. Non conservé		
45C1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment tout petit de rebord sans décor. Non conservé		
45C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Non conservé		
45C1	1.99	Céramique altérée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Non conservé		
45C1	2.1	Verre incolore	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'un contenant cylindrique. Non conservé		
45C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
45C1	1.1.2.43	TCF argileuse noire	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor. Non conservé		
45C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Non conservé		
45C1	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	3 fragments de mammifères. Non conservé		
47B1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Non conservé		
47B1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	bol ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi globulaire sans décor apparent. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
47B1	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille probablement rectangulaire. Non conservé		
47B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
47B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
47B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique. Non conservé		
47B1	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Non conservé		
47B1	4.4.3	Scories	scorie	7	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Peut-être du charbon brûlé. Non conservé		
47B1	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	5 fragments de mammifères dont 1 blanchi. Non conservé		
47B1	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de style huître. Non conservé		
47B2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord dont presque toute la glaçure est absente. Non conservé		
47B2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Éclat de paroi vec décor imprimé bleu à motif végétal. Non conservé		
47B2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé. Non conservé		
47B2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Non conservé		
47B2	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille de cirage	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment de goulot à large ouverture. Non conservé		
47B2	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule de paroi. Non conservé		
47B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Non conservé		
47B2	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Non conservé		
47B2	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	8 fragments de mammifères dont 1 dent. Non conservé		
47B3	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base. Non conservé		
47B3	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor peint d'une ligne bleue. Non conservé		
47B3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de gros format plié à angle droit. Non conservé		
47B3	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	8 fragments de mammifères dont 1 avec trace de boucherie. Non conservé		
49A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor avec inscription et armoiries sous la base : ...AL PATENT / ..RONSTONE / ...& E CORN.... Non conservé		
49A1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule de paroi ou de base sans décor. Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
49A1	1.2.1.108	GG Albany	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
49A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé		
49B1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Éclats de paroi sans décor apparent. Non conservé		
49B1	1.1.2.43	TCF argileuse noire	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor et de fourneau à motif indéterminé. Non conservé		
49B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats de brique. Non conservé		
49B1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen. Non conservé		
49B1	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	3 fragments de mammifères. Non conservé		
51C1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base avec décor imprimé bleu à motif Willow. Non conservé		
51C1	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
51C1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot d'une bouteille rectangulaire avec lèvre de type breveté. Non conservé		
51C1	2.3.2.1	V col opaque blanc	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant, ou d'un objet d'éclairage ? Non conservé		
51C1	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Frag	Petit isolateur cylindrique. Non conservé		
51C2	1.2.1	Grès Grossier	canalisation	1	1	1.9	Électricité	Inc	Gros tube de céramique rouge pour passer des fils électriques ? Non conservé		
53A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé bleu à motif floral. Non conservé		
55B1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	?	7.1	Indéterminé	Frag	Morceau de métal sans forme distincte. Non conservé		
59A1	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base d'un petit contenant cylindrique sans décor apparent. Non conservé		
59A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base avec décor imprimé rouge à motif floral. Non conservé		
59A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de goulot long et étroit d'une bouteille cylindrique. Aliment ? Produit de beauté ? Non conservé		
59A1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé		
59A1	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Ent	Isolateur allongé avec inscription : .AMC Non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
59A1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Très gros clou entier plié à angle droit. Non conservé		
59A1	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Gros clou ou tige à section triangulaire avec tête ronde et plate. Non conservé		



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : RueNotre-Dame  
Code : BfJ-150

Archéologue : Paul Girard et Philippe Péléja  
Analyste : Monique Laliberté

Date : 6 avril 2009  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
3B1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de grand format.	1	
3B1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	1 fragment de mammifère	1	
3B3	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base avec décor d'engobe blanc.	1	
3B3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules de paroi avec décors imprimés indéterminés.	1	
4A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	4	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base sans décor apparent.	1	
4A99	1.1.2.61	TCF blanche	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi avec bandes d'engobe bleu et brun.	1	
4A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé d'ogives.	1	
4A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ou bol	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi avec décor moulé indéterminé.	1	
4A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille de boisson gazeuse	2	2	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Bouteilles ovoïdes fabriquées dans un moule en deux parties. Il manque les goulots.	1	
4A99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille de boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille fabriquée probablement mécaniquement (post 1900) Inscription : BLACKWOODS / WINNIPEG. Ce type de bouchon nommé Hutchinson a été breveté en 1879.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
4A99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille cylindrique fabriquée dans un moule avec large ouverture.	1	
4A99	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique fabriquée dans un moule.	1	
4A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot.	1	
4A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
4A99	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	3 fragments de mammifères dont 1 avec traces de boucherie.	1	
4A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	3	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Ent	Briques réfractaires beiges entières et fragmentaires. Inscription : GARTCRAIG. Dimension : 11 cm X 6 cm X 23 cm.	1	
4A1	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	3	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de tuyau de grès brun.	1	
4B1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen sur lesquels il reste beaucoup de bois.	1	
4B3	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de grand format très abîmés, forgés ou découpés.	1	
4B3	3.1.1.12	Fer laminé	bande	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments très abîmés.	1	
4B3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	4	?	7.1	Indéterminé	Frag	Métal difforme très abîmés.	1	
4B4	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de grand format très abîmés. Un pourrait être trfilé.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
4B4	5.5.7	Cuir	chaussure	2	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de talons avec clous de métal.	1	
5A99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor.	1	
5A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor.	1	
5A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé.	1	
5A99	1.1.2.61	TCF blanche	louche	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord avec amorce de l'anse. Inscription autour des armoiries unicolore: ...HATLEY..	1	
5A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de tuyau Mc Dougall/Glasgow (1846-1967) et un sans marque ni décor.	1	
5A99	7.22	Métal cuivreux et cuir	chaussure ?	4	?	4.4.3	Chaussures	Frag	Bandes de cuir étroite avec plusieurs oeillets et crochets.	1	
5A99	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	1 maxillaire de mammifère.	1	
6A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette de service	22	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de base dont certains jointifs, avec décor imprimé bleu à motif Willow.	1	
6A99	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de paroi avec décor imprimé vert à motif floral.	1	
6A99	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif épi de blé.	1	
6A99	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	9	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de base, de paroi et d'anse moulé et peint en forme de végétal.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
6A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi ondulée à la bouge. Inscription sous la base : ...hns , PQ Chinaware Co(post 1873).	1	
6A99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi.	1	
6A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
6A99	5.5.7	Cuir	chaussure	5	?	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de talons et de semelles avec clous de métal.	1	
6A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	33	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses.	1	
6A99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	1	
6A99	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	2 fragments de mammifères.		
6B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord avec bordure décorative.	1	
6B1	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor peint polychrome à motif floral.	1	
6B1	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor peint rouge à motif floral.	1	
6B1	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor à l'éponge bleu.	1	
6B1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou assiette de service	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de bouge sans décor apparent.	1	
6B1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi sans décor apparent.	1	
6B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
6B1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	?	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de fourneau à effigie du Hussard, 3 fragments de tuyau sans marque ni décor.	1	
6B1	7.8	Fer et os	fourchette	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Recon	Fourchette à 2 ou 3 fourchons avec manche en os travaillé.	1	
6B1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	agrafe	7	?	4.4.2	Attaches	Frag	Petites attaches à vêtements.	1	
6B1	3.1.1.12	Fer laminé (ou forgé)	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen forgé ou découpé.	1	
6B1	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tiges de clous forgés ou découpés.	1	
6B1	3.1.1.12	Fer laminé	bande	6	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments très abîmés.	1	
6B1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bidon ?	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments d'un contenant ? de grande dimension.	1	
6B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses.	1	
6B1	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	8 fragments de mammifères dont 3 blanchis.	1	
6B2	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu de plomb utilisé pour la plomberie ?	1	



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Rue Notre-Dame  
Code : BJFJ-I

Archéologue : Paul Girard et Philippe Péléja  
Analyste : Monique Laliberté

Date : 6 avril 2009  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
1A couche brune	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	1	
1A couche brune	2.1	Verre Incolore	bouteille ou gobelet	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
1A couche brune	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou très abîmé qui pourrait être tréfilé.	1	
1A couche brune	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	1 fragment de mammifère.	1	
1A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor de type shell-edge bleu.	1	
1A1	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi avec décor moulé indéterminé.	1	
1A1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	outil ?	1	1	1	Travail sur la matière	Inc	Tige de métal ferreux avec léger renflement au centre et se terminant en pointe aux deux extrémités.	1	
1B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	1	
1B1	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base.	1	
1B1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant à anse	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service ?	Frag	Fragment d'anse moulé à motif indéterminé coloré en vert.	1	
1B1	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi assez globulaire.	1	
1B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
1B1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique pour alcool ou boisson gazeuse.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
1B1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
1B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique.	1	
1B1	2.1	Verre incolore	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
1B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	1	
1B1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou très grand qui semble forgé.	1	
1B1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de grand et petit format entiers et incomplets.	1	
1B1	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires.	1	
1B1	3.1.1.2	Acier	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis de format moyen.	1	
1B1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	penne de verrou?	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Inc	Tige pliée à angle droit avec sphère à une extrémité.	1	
1B1	5.1.1	Os	ossements	4	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	4 fragments de mammifères.	1	
1B1	5.1.4	Coquille	coquillages	2	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	1	
1B2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	1	
1B2	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Éclat de paroi.	1	
1B2	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Éclat de paroi avec décor imprimé bleu à motif indéterminé.	1	
1B2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base.	1	
1B2	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	1 fragment de mammifère.	1	
1C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	1	
1C1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	1	
1C1	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	bol ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	1	
1C1	1.1.2.116	TCF chamois glaç tachetée brune	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi.	1	
1C1	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille ovale.	1	
1C1	2.1	Verre incolore	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules de paroi.	1	
1C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
1C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de deux teintes.	1	
1C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	1	
1C1	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragments sans la tête.	1	
1C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	15	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes différentes.	1	
1C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen très abîmés.	1	
1C1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	1	
1C1	3.1.1.1	Fer ind	clou	11	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires.	1	
1C1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Morceaux de métal difformes.	1	
1C1	5.1.1	Os	ossements	16	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	11 fragments de mammifères dont 1 scié et 3 blanchis et 5 fragments d'os d'oiseaux.	1	
1C2	1.1.1.133	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	1	
1C2	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base.	1	
1C2	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	contenant	1	1	4.1	Alimentation	Frag	Fragment de paroi grossier.	1	
1C2	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Peut-être 2 objets.	1	
1C2	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor peint polychrome à motif floral.	1	
1C2	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimé rose à motif floral.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
1C2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	1	
1C2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base avec inscription : .....REAL / ...TED.	1	
1C2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor et d'éperon.	1	
1C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes diverses.	1	
1C2	3.1.2.2	Laiton	embout?	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Pièce moulée formée d'une base légèrement conique surmontée d'une sphère. L'objet est creux à l'intérieur.	1	
1C2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	1	
1C2	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	7 fragments de mammifères dont 2 blanchis et 1 dent et 1 fragment d'os d'oiseau.	1	

Annexe B  
Catalogue des photographies

---



Projet : MTL08-12-1, Notre-Dame Est, MTQ  
 Film N° : MTL08-12-1-NUM1

Archéologue : Ph. Péléja/M. Sévigny  
 Type de film : Digital

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
28-10-08	1		Pa280001	Aire P3-5	Sous-opération 1A. Tranchée mécanique. Couche d'argile sur lit de sable d'origine naturel	S.
28-10-08	2		Pa280003	Aire P3-5	Sous-opération 1A. Tranchée mécanique. Remblais reposant sur couche d'argile en place.	S.
28-10-08	3		Pa290005	Aire P3-5	Sous-opération 1A. Ouverture d'un sondage (lot 1B).	S.
28-10-08	4		Pa290006	Aire P3-5	Sous-opération 1A, sondage 1B. Détail sur stratigraphie, paroi N. Sol naturel à gauche et remblais à droite (lot 1B1)	N.
29-10-08	5		Pa290008	Aire P3-5	Sous-opération 1A, sondage 1B. Détail sur stratigraphie, paroi S. Sol naturel à droite et remblais à gauche (lot 1B1).	S.
29-10-08	6		Pa290011	Aire P3-5	Sous-opération 1A. Paroi sud de la section supérieure de la tranchée. Détail sur divers remblais.	S.
30-10-08	7		Pa300012	Aire P3-5	Sous-Opération 3A. Stratigraphie paroi ouest.	O.
30-10-08	8		Pa300013	Aire P3-5	Sous-Opération 3A. Stratigraphie paroi ouest.	O.
30-10-08	9		Pa300016	Aire P3-5	Sous-Opération 3A. Vue d'ensemble de l'excavation mécanique.	N.
30-10-08	10		Pa300017	Aire P3-5	Sous-Opération 3A. Dépôt naturel de limon argileux grisâtre. Dernier 20 cm de la tranchée.	N.
30-10-08	11		Pa300019	Aire P3-5	Sous-Opération 3A. Environnement immédiat. Rue Notre-Dame Est.	E.
30-10-08	12		Pa300022	Aire P3-5	Sous-Opération 3A. Paroi sud, séquence de divers remblais.	S.
30-10-08	13		Pa300024	Aire P3-5	Sous-Opération 5A, sondage 5B. Surface lot 5B1 et 5B2(sol noirâtre).	N.
30-10-08	14		Pa300025	Aire P3-5	Sous-Opération 5A, sondage 5C. Surface lot 5C1.	N.
30-10-08	15		Pa300026	Aire P3-5	Sous-Opération 5A. Vue d'ensemble de la tranchée avec sondages 5B et 5C (avant-plan)	O.
30-10-08	16		Pa300027	Aire P3-5	Sous-Opération 5A. Vue d'ensemble de la tranchée avec sondages 5B et 5C (à droite)	N.
30-10-08	17		Pa300028	Aire P3-5	Sous-Opération 5A. Tranchée profonde. Paroi ouest avec divers remblais.	N.-O.
30-10-08	18		Pa300029	Aire P3-5	Sous-Opération 5A. Tranchée profonde. Sable lité à la base.	N.
31-10-08	19		Pa310030	Aire P3-5	Sous-Opération 5D. Tranchée profonde.	O.
31-10-08	20		Pa310031	Aire P3-5	Sous-Opération 5D. Tranchée profonde. Sondage en cours de fouille	O.
31-10-08	21		Pa310032	Aire P3-5	Sous-Opération 5D. Tranchée profonde. Fin d'excavation du sondage. Détail sur paroi N et O.	N.-O.
03-11-08	22		Pa310034	Aire P3-5	Sous-Opération 7B. Poutre de bois équarrit (lot 7B1). Détail sur creusement associé à la poutre.	E.
03-11-08	23		Pb030043	Aire P3-5	Sous-opération 7A. Vue d'ensemble de la tranchée avec structure 7B1.	E.
03-11-08	24		Pb030044	Aire P3-5	Sous-opération 7A. Vue d'ensemble de la tranchée avec structure 7B1 (à droite)	N.
03-11-08	25		Pb030045	Aire P3-5	Sous-opération 7A. Environnement général. Rue Notre-Dame Est.	E.
03-11-08	26		Pb030046	Aire P3-5	Sous-Opération 7B. Lot 7B1 (structure). Vue d'ensemble. Remblais de comblement à l'intérieur des limites du creusement associé à 7B1.	E.
03-11-08	27		Pb030049	Aire P3-5	Sous-Opération 7B. Lot 7B1 (structure). Vue d'ensemble. Remblais de comblement à l'intérieur des limites du creusement associé à 7B1. Base du creusement.	E.
03-11-08	28		Pb030050	Aire P3-5	Sous-opération 9A. Vue d'ensemble avant ouverture de sondages.	N.
03-11-08	29		Pa030051	Aire P3-5	Sous-opération 9A. Vue d'ensemble. Paroi est.	O.
03-11-08	30		Pa030052	Aire P3-5	Sous-opération 9B. Sous-opération 9A. Emplacement de la sous-opération 9B (sondage).	N.-O.
04-11-08	31		Pa030053	Aire P3-5	Sous-opération 9B. Surface (9B1) du sondage.	E.
04-11-08	32		Pa030054	Aire P3-5	Sous-opération 9B. 9B1 en cours de fouille. Jonathan Skeene.	N.
04-11-08	33		Pb040055	Aire P3-5	Sous-opération 9C. En cours d'excavation.	N.
04-11-08	34		Pb040056	Aire P3-5	Sous-opération 9C. Paroi sud.	S.-O.
04-11-08	35		Pb040057	Aire P3-5	Sous-opération 9C. Fin d'excavation.	N.
04-11-08	36		Pb040058	Aire P3-5	Sous-opération 9A. Stratigraphie de la paroi sud.	S.
04-11-08	37		Pb040059	Aire P3-5	Sous-opération 13A. Palier à sonder.	E.
04-11-08	38		Pb040060	Aire P3-5	Sous-opération 13A. Tranchée profonde et paliers. Paroi nord.	N.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
04-11-08	39		Pb040061	Aire P3-5	Sous-opération 13A. Palier ouest.	O.
04-11-08	40		Pb040062	Aire P3-5	Sous-opération 13B. Surface 13B1.	N.
04-11-08	41		Pb040063	Aire P3-5	Sous-opération 13C. Surface 13C1.	N.
04-11-08	42		Pb040065	Aire P3-5	Sous-opération 11A. Stratigraphie paroi ouest. Détail sur moitié sud.	O.
04-11-08	43		Pb040066	Aire P3-5	Sous-opération 11A. Stratigraphie paroi ouest. Détail sur moitié sud.	O.
04-11-08	44		Pb040067	Aire P3-5	Sous-opération 11A. Stratigraphie paroi ouest. Vue d'ensemble.	O.
04-11-08	45		Pb040071	Aire P3-5	Sous-opération 11A. Environnement général.	N.
04-11-08	46		Pb040072	Aire P3-5	Sous-opération 11A. Environnement général. Rue Notre-Dame Est.	S.-O.
05-11-08	47		Pb050073	Aire P3-5	Sous-opération 13C. Base 13C1, surface 13C2.	N.
05-11-08	48		Pb050074	Aire P3-5	Sous-opération 13B. Creusement apparent en 13B1. Base du lot 13B1 au nord.	N.
05-11-08	49		Pb050075	Aire P3-5	Sous-opération 13B. Base 13B1, surface 13B2.	N.
05-11-08	50		Pb050076	Aire P3-5	Sous-opération 13B. Lentille horizontale de charbon minéral et de cendre à l'intérieur de 13B2.	N.
05-11-08	51		Pb050077	Aire P3-5	Sous-opération 13C. Base 13B2, surface 13C3.	N.
05-11-08	52		Pb050078	Aire P3-5	Sous-opération 13C. Base 13C3. Fin de fouille.	N.
05-11-08	53		Pb050079	Aire P3-5	Sous-opération 13C. Base 13C3. Fin de fouille.	N.-E.
05-11-08	54		Pb050080	Aire P3-5	Sous-opération 13B. Base 13B2/surface 13B3 (non fouillée)	N.
05-11-08	55		Pb050081	Aire P3-5	Sous-opération 13B. Creusement dans le lot 13B3.	S.-E.
05-11-08	56		Pb050082	Aire P3-5	Sous-opération 13A. Coupe stratigraphie, paroi nord.	N.
05-11-08	57		Pb050083	Aire P3-5	Sous-opération 15A. Vue d'ensemble de l'excavation mécanique.	N.
05-11-08	58		Pb050084	Aire P3-5	Sous-opération 15A. Palier et fond de tranchée.	N.
05-11-08	59		Pb050085	Aire P3-5	Sous-opération 15A. Fond de tranchée. Paroi est.	E.
05-11-08	60		Pb050087	Aire P3-5	Sous-opération 15A. Palier où sera effectué le sondage 15C. Paroi ouest.	O.
06-11-08	61		Pb060089	Aire P3-5	Sous-opération 15A. Implantation des sondage 15C (arrière-plan) et 15D (avant-plan)	O.
06-11-08	62		Pb060090	Aire P3-5	Sous-opération 15A. Implantation des sondage 15C (gauche) et 15D (droite)	N.
06-11-08	63		Pb060092	Aire P3-5	Sous-opération 15A. Paroi est de la tranchée et localisation du sondage 15D.	E.
06-11-08	64		Pb060093	Aire P3-5	Sous-opération 15A. Paroi ouest et palier avec implantation du sondage 15C.	O.
06-11-08	65		Pb060094	Aire P3-5	Sous-opération 15C. Moitié nord du sondage 15C fouillé jusqu'en surface du lot 13C2.	O.
06-11-08	66		Pb060096	Aire P4-2	Sous-opération 17A. Détail sur petit creusement/tranchée associé au tuyau orienté est-ouest.	E.
06-11-08	67		Pb060097	Aire P4-2	Sous-opération 17A. Couche de galets sur un sable lité.	N.
06-11-08	68		Pb060098	Aire P4-2	Sous-opération 17A. Détails sur couche de sable lité.	N.
06-11-08	69		Pb060099	Aire P4-2	Sous-opération 17A. Coupe stratigraphique, paroi ouest.	O.
06-11-08	70		Pb060100	Aire P4-2	Sous-opération 17A. Couche #7 et #8 pente vers le sud.	N.-O.
06-11-08	71		Pb060101	Aire P4-2	Sous-opération 17A. Couche #7 et #8 pente vers le sud.	N.-O.
06-11-08	72		Pb060102	Aire P4-2	Sous-opération 17A. Détail, couche #7 (galets)	E.
06-11-08	73		Pb060103	Aire P4-2	Sous-opération 17A. Détail couche #7 et #8. Paroi nord, fond de tranchée.	N.
07-11-08	74		Pb070104	Aire P4-2	Sous-opération 17A. Coupe stratigraphique paroi est.	E.
07-11-08	75		Pb070105	Aire P4-2	Sous-opération 17A. Vue d'ensemble de la sous-opération.	S.-E.
07-11-08	76		Pb070106	Aire P3-5	Sous-opération 15D. Lot 15D1. Pierres dégagées. Surface 15D2 apparente.	E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
07-11-08	77		Pb070107	Aire P3-5	Sous-opération 15D. Lot 15D1. Pierres dégagées. Surface 15D2 apparente. Vue en plan	E.
07-11-08	78		Pb070108	Aire P3-5	Sous-opération 15C. Base du lot 15C2 (correspond à la couche 15D2)	O.
07-11-08	79		Pb070109	Aire P3-5	Sous-opération 15C. Base du lot 15C2 (correspond à la couche 15D2). Vue en plan	O.
07-11-08	80		Pb070110	Aire P3-5	Sous-opération 15C. Lot 15C1, 15C2, 15C3. Paroi nord du sondage.	N.
07-11-08	81		Pb070111	Aire P3-5	Sous-opération 15C. Lot 15C1, 15C2, 15C3. Moitié oues, paroi ouest du sondage.	O.
07-11-08	82		Pb070112	Aire P3-5	Sous-opération 15A. Vue d'ensemble de 15A, 15C3, 15D2	E.
07-11-08	83		Pb070113	Aire P3-5	Sous-opération 15A. Coupe stratigraphique paroi sud. Vue d'ensemble de 15A, 15C3, 15D2.	O.
07-11-08	84		Pb070114	Aire P4-2	Sous-opération 9A. Environnement général.	O.
07-11-08	85		Pb070115	Aire P4-2	Sous-opération 9B. Surface 9B1	N.
07-11-08	86		Pb070116	Aire P3-5	Sous-opération 15D. Surface 15B2	E.
07-11-08	87		Pb070118	Aire P3-5	Sous-opération 15D. Surface 15B2	E.
07-11-08	88		Pb070120	Aire P4-2	Sous-opération 9B. Base 9B1/surface 9B2 (avec flash)	N.
07-11-08	89		Pb070121	Aire P4-2	Sous-opération 9B. Base 9B1/surface 9B2 (sans flash)	N.
07-11-08	90		Pb070122	Aire P3-5	Sous-opération 15A, 15B (poteau en béton, coin sup. gauche), 15C, 15D. Stratigraphie paroi sud.	S.
07-11-08	91		Pb070126	Aire P3-5	Sous-opération 15A, 15B (poteau en béton, coin sup. gauche), 15C, 15D. Stratigraphie paroi sud.	S.
10-11-08	92		Pb100127	Aire P4-2	Sous-opération 9B. Base 19B2. Fin de fouille.	N.
10-11-08	93		Pb100128	Aire P3-5	Sous-opération 15B. Pieux de béton (15B2)	S.
10-11-08	94		Pb100129	Aire P3-5	Sous-opération 15B. Pieux de béton (15B2). Détail sur creusement et son remblaiement (15B1)	S.
10-11-08	95		Pb100130	Aire P3-5	Sous-opération 15B. Pieux de béton (15B2). Détail sur creusement et son remblaiement (15B1)	S.
10-11-08	96		Pb100131	Aire P4-2	Sous-opération 25A. Tuyaux de métal associé à une ancienne (1959) station d'essence.	E.
10-11-08	97		Pb100133	Aire P4-2	Sous-opération 25A. Détail sur tuyaux reposant dans un remblais de comblement.	N.
10-11-08	98		Pb100134	Aire P4-2	Sous-opération 25A. Tuyaux de métal associé à une ancienne (1959) station d'essence.	S.
10-11-08	99		Pb100136	Aire P4-2	Sous-opération 25A. Environnement général. Rue Notre-Dame Est.	O.
10-11-08	100		Pb100137	Aire P4-2	Sous-opération 25A. Environnement général. Vue vers portion nord du Parc Notre-Dame	N.
10-11-08	101		Pb100138	Aire P4-2	Sous-opération 21A. Vue d'ensemble.	N.
10-11-08	102		Pb100139	Aire P4-2	Sous-opération 21A. Vue d'ensemble.	S.
10-11-08	103		Pb100140	Aire P4-2	Sous-opération 21A. Lot 21B3 : Mur de béton contre paroi ouest.	O.
10-11-08	104		Pb100141	Aire P4-2	Sous-opération 21A. Lot 21B1 : Réservoir d'huile (?).	E.
10-11-08	105		Pb100142	Aire P4-2	Sous-opération 21A. Lot 21B2 : Mur déstructuré.	E.
10-11-08	106		Pb100143	Aire P4-2	Sous-opération 23A. Vue d'ensemble de la structure lot 23B1 (mur de béton).	E.
10-11-08	107		Pb100144	Aire P4-2	Sous-opération 23A. Vue d'ensemble de la structure lot 23B1 (mur de béton).	O.
10-11-08	108		Pb100145	Aire P4-2	Sous-opération 23A. Vue d'ensemble de la structure lot 23B1 (mur de béton).	S.
10-11-08	109		Pb100147	Aire P4-2	Sous-opération 23A. Vue d'ensemble de la structure lot 23B1 (mur de béton).	N.
11-11-08	110		Pb110148	Aire P4-2	Sous-opération 21A. Coupe stratigraphique, paroi nord.	N.
11-11-08	111		Pb110149	Aire P4-2	Sous-opération 23A. Coupe stratigraphique, paroi nord.	N.
11-11-08	112		Pb110150	Aire P4-2	Sous-opération 27A. Vue d'ensemble du sondage. Paroi nord.	N.
11-11-08	113		Pb110153	Aire P4-2	Sous-opération 27A. Vue d'ensemble du sondage. Stratigraphie, paroi nord.	N.
11-11-08	114		Pb110155	Aire P4-2	Sous-opération 27A. Vue d'ensemble du sondage. Stratigraphie, paroi nord.	N.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
11-11-08	115		Pb110156	Aire P4-2	Sous-opération 27A. Stratigraphie, paroi est	E.
11-11-08	116		Pb110157	Aire P4-2	Sous-opération 27A. Stratigraphie paroi ouest, moitié supérieure.	O.
11-11-08	117		Pb110158	Aire P4-2	Sous-opération 27A. Palier nord du sondage.	N.
11-11-08	118		Pb110159	Aire P4-2	Sous-opération 27A. Fond de la tranchée mécanique. Horizon morainique à la base.	S.
11-11-08	119		Pb110160	Aire P4-2	Sous-opération 27A. Environnement général. Rue Notre-Dame Est.	S.
11-11-08	120		Pb110161	Aire P4-2	Sous-opération 27A. Environnement général. Piste cyclable en arrière-plan.	N.
11-11-08	121		Pb110162	Aire P4-2	Sous-opération 27A. Environnement général. Rue Notre-Dame Est. Aire P3-5 en arrière-plan.	O.-S.-O.
11-11-08	122		Pb110163	Aire P4-2	Sous-opération 29A. Vue d'ensemble de la tranchée mécanique.	N.
11-11-08	123		Pb110164	Aire P4-2	Sous-opération 29A. Vue d'ensemble. Paroi sud.	S.
11-11-08	124		Pb110166	Aire P4-2	Vue d'ensemble de l'aire P4-2. Rue Notre-Dame Est.	O.-S.-O.
12-11-08	125		Pb120168	Aire P3-4	Sous-opération 31A. Vue d'ensemble après excavation mécanique.	N.
12-11-08	126		Pb120169	Aire P3-4	Sous-opération 31A. Environnement général.	O.
12-11-08	127		Pb120170	Aire P3-4	Sous-opération 31A. Perturbation circulaire ou semicirculaire.	N.
12-11-08	128		Pb120171	Aire P3-4	Sous-opération 31A. Localisation du sondage 31C. Surface 31C1.	N.
12-11-08	129		Pb120172	Aire P3-4	Sous-opération 31A. Sondage 31B, surface 31B1.	N.
12-11-08	130		Pb120173	Aire P3-4	Sous-opération 31A. Sondage 31C. Base 31C1/surface 31C2.	N.
12-11-08	131		Pb120174	Aire P3-4	Sous-opération 31A. Sondage 31C. Base 31C2/surface 31C3.	N.
12-11-08	132		Pb120175	Aire P3-4	Sous-opération 31A. Sondage 31B. Base 31B3/surface 31B4.	N.
12-11-08	133		Pb120176	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Sondage 31C. Base 31C3/surface 31C4.	N.
12-11-08	134		Pb120177	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Vue d'ensemble avec sondage 33B et 33C. Paroi nord.	N.
12-11-08	135		Pb120178	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Stratigraphie paroi nord.	N.
12-11-08	136		Pb120179	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Environnement général. Rue Notre-Dame Est.	N.
12-11-08	137		Pb120180	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Paroi est.	S.
12-11-08	138		Pb120181	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Paroi ouest avec ss-op. 33B (droite) et 33C (gauche).	N.
12-11-08	139		Pb120182	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Paroi ouest avec ss-op. 33B (droite) et 33C (gauche).	O.
12-11-08	140		Pb120183	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Stratigraphie paroi nord.	N.
12-11-08	141		Pb120184	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Stratigraphie paroi nord. Moitié est, fond de tranchée.	N.
12-11-08	142		Pb120185	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Stratigraphie paroi nord, section supérieure.	N.
12-11-08	143		Pb120186	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Ss-op 33B à droite et ss-op 33C à gauche.	O.
12-11-08	144		Pb120187	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Ss-op 33B à droite et ss-op 33C à gauche. Paroi ouest, section supérieure.	O.
12-11-08	145		Pb120188	Aire P3-4	Sous-opération 31A/ ss-op 31C. Fin de fouille arbitraire, lot 31C4.	N.
12-11-08	146		Pb120189	Aire P3-4	Sous-opération 31A/ ss-op 31C. Coupe stratigraphique.	N.-O.
13-11-08	147		Pb130190	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Sondage de la ss-op 33C. Surface lot 33C1.	N.
13-11-08	148		Pb130191	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Sondage de la ss-op 33C. Surface lot 33C2.	N.
13-11-08	149		Pb130192	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Sondage de la ss-op 33C. Surface lot 33C3.	N.
13-11-08	150		Pb130193	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Sondage de la ss-op 33C. Fin de fouille.	N.
13-11-08	151		Pb130195	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Sondage de la ss-op 33C. Paroi ouest du sondage.	O.
13-11-08	152		Pb130196	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Sondage de la ss-op 33B. Paroi ouest du sondage.	O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
13-11-08	153		Pb130197	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Paroi ouest. Ss-op 33B à droite et ss-op 33C à gauche.	O.
13-11-08	154		Pb130198	Aire P3-4	Sous-opération 33A. Paroi est.	E.
14-11-08	155		Pb140199	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Vue d'ensemble.	N.
14-11-08	156		Pb140200	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Vue d'ensemble.	N.
14-11-08	157		Pb140201	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Rremblais démolition (ss-op 35B) sur Dalles (35C). Sondage 35D	E.
14-11-08	158		Pb140202	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Rremblais démolition (ss-op 35B) sur Dalles (35C). Sondage 35D	E.
14-11-08	159		Pb140203	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Paroi ouest.	O.
14-11-08	160		Pb140204	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Détails sur paroi ouest.	O.
14-11-08	161		Pb140205	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Vue en plan de la ss-op 35C (dalles) reposant sur lit de pose sablonneux	O.
14-11-08	162		Pb140206	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Palier d'accès.	S.
14-11-08	163		Pb140207	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Vue générale, rue Notre-Dame Est.	S.
14-11-08	164		Pb140208	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Vue générale.	N.
14-11-08	165		Pb140209	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Coupe stratigraphique, paroi nord.	N.
14-11-08	166		Pb140210	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Lit de pose sablonneux de la ss-op 35C. Photo prise contre sondage 35D.	E.
14-11-08	167		Pb140211	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Lit de pose sablonneux de la ss-op 35C. Photo prise contre sondage 35D.	E.
14-11-08	168		Pb140212	Aire P3-3	Sous-opération 35D. Surface 35D1.	E.
14-11-08	169		Pb140213	Aire P3-3	Sous-opération 35A. Coupe stratigraphique, paroi nord.	N.
14-11-08	170		Pb140214	Aire P3-3	Sous-opération 35A et dallage de la ss-op 35C.	E.
14-11-08	171		Pb140215	Aire P3-3	Sous-opération 35D. Surface lot 35D1.	E.
14-11-08	172		Pb140216	Aire P3-3	Sous-opération 35D. Base du lot 35D1/surface lot 35D2.	E.
14-11-08	173		Pb140217	Aire P3-3	Sous-opération 35D. Base du lot 35D2/surface lot 35D3.	E.
14-11-08	174		Pb140218	Aire P3-3	Sous-opération 35D. Fin de fouille arbitraire dans le lot 35D3.	E.
17-11-08	175		Pb170219	Aire P3-5	Sous-opération 37A. Canalisation (37A1) et paroi est.	E.
17-11-08	176		Pb170220	Aire P3-5	Sous-opération 37A. Coupe stratigraphique, paroi est.	E.
17-11-08	177		Pb170221	Aire P3-5	Sous-opération 37A. Environnement général.	E.
17-11-08	178		Pb170222	Aire P3-5	Sous-opération 37A. Canalisation en terre cuite grossière et paroi nord.	N.
17-11-08	179		Pb170223	Aire P3-5	Sous-opération 37A. Canalisation en terre cuite grossière. Vue en plan.	O.
17-11-08	180		Pb170224	Aire P3-5	Sous-opération 37A. Paroi sud.	S.
17-11-08	181		Pb170225	Aire P3-5	Sous-opération 37A. Vue générale. Rue Notre-Dame Est.	S.-O.
17-11-08	182		Pb170226	Aire P3-5	Sous-opération 37A. Détails sur canalisation.	E.
18-11-08	183		Pb170227	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Vue d'ensemble avec structure 39A1(39B2).	S.
18-11-08	184		Pb170228	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Puisard en brique sur assise en béton. Paroi sud.	S.
18-11-08	185		Pb170229	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Paroi ouest avec canalisation (39B2) relié au puisard.	O.
18-11-08	186		Pb170230	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Sondages de la ss-op 39C (droite) et 39D (gauche). Paroi nord.	N.
18-11-08	187		Pb170231	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Vue d'ensemble.	N.
18-11-08	188		Pb170232	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Ss-op 39C (sondage). Puisard et canalisation à la verticale (39B2). Paroi E	E.
18-11-08	189		Pb170233	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Vue en plan du lot 39B2.	N.
18-11-08	190		Pb170234	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Détails sur sur canalisation et puisard (arrière-plan)	S.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
18-11-08	191		Pb170235	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Paroi sud (moitié ouest du sondage) avec tranchée associée au lot 39B4.	S.
18-11-08	192		Pb170236	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Paroi ouest, section centrale. Détail sur tranchée associée à la canalisation.	O.
18-11-08	193		Pb170237	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Ss-op/lot 39B5. Tranchée associée à la canalisation verticale et horizontale.	S.-E.
18-11-08	194		Pb170238	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Tranchée et canalisation au fond de la tranchée profonde.	S.
18-11-08	195		Pb170239	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Puisard (39B2) en cours de fouille.	S.
18-11-08	196		Pb170240	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Détail sur assemblage de briques du puisard. Parement nord.	S.
18-11-08	197		Pb170241	Aire P3-2	Sous-opération 39D. Sondage. Moitié ouest de la paroi nord de la ss-op 39A.	N.
18-11-08	198		Pb170242	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Paroi ouest avec tranchée de la conduite au centre de la paroi.	O.
18-11-08	199		Pb170243	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Paroi sud.	S.
18-11-08	200		Pb170244	Aire P3-2	Sous-opération 39A et 39C. Paroi est.	E.
18-11-08	201		Pb170245	Aire P3-2	Sous-opération 39C. Lot 39C2.	E.
18-11-08	202		Pb170246	Aire P3-2	Sous-opération 39C. Lot 39C2. Vue en plan.	E.
18-11-08	203		Pb170247	Aire P3-2	Sous-opération 39C. Base 39C2/surface 39C3.	E.
18-11-08	204		Pb170248	Aire P3-2	Sous-opération 39C. Base 39C2/surface 39C3.	N.
18-11-08	205		Pb170249	Aire P3-2	Sous-opération 39C. Fin de fouille. Base 39C3.	E.
18-11-08	206		Pb170250	Aire P3-2	Sous-opération 39C. Fin de fouille. Base 39C3.	N.
19-11-08	207		Pb190251	Aire P3-2	Sous-opération 39D. Surface 39D2/base 39D3.	N.
19-11-08	208		Pb190252	Aire P3-2	Sous-opération 39B. Vue en plan du puisard et de la canalisation à la verticale (39B2)	S.
19-11-08	209		Pb190253	Aire P3-2	Sous-opération 39A/39B. Puisard et canalisation à la verticale (39B2).	S.
19-11-08	210		Pb190254	Aire P3-2	Sous-opération 39B. Lot 39B1, 39B2. 39B3 et 39B4.	S.
19-11-08	211		Pb190255	Aire P3-2	Sous-opérations 39A/39B. Vue d'ensemble et paroi sud.	S.
19-11-08	212		Pb190256	Aire P3-2	Sous-opérations 39A/39B. Vue d'ensemble et paroi sud.	S.
19-11-08	213		Pb190257	Aire P3-2	Sous-opérations 39A/39B. Vue d'ensemble des structures (39B2).	E.
19-11-08	214		Pb190258	Aire P3-2	Sous-opération 39B. Vue en plan du puisard.	E.
19-11-08	215		Pb190259	Aire P3-2	Sous-opération 39A. Environnement général.	S.
20-11-08	216		Pb190260	Aire P4-3	Sous-opération 41A. Vue général de la tranchée.	N.
20-11-08	217		Pb190261	Aire P4-3	Sous-opération 41A. Paroi sud au fond de la tranchée.	S.
20-11-08	218		Pb190262	Aire P4-3	Sous-opération 41B. Environnement général	S.-O.
20-11-08	219		Pb190263	Aire P4-3	Sous-opération 41B. Surface 41B1.	E.
20-11-08	220		Pb190264	Aire P4-3	Sous-opération 41B. Surface 41B1. Vue générale de la ss-op. 41A.	S.-O.
20-11-08	221		Pb190265	Aire P4-3	Sous-opération 41B. Base 41B1, fin de fouille arbitraire.	E.
20-11-08	222		Pb190266	Aire P4-3	Sous-opération 41B. Base 41B1, fin de fouille arbitraire. Paroi ouest.	O.
21-11-08	223		Pb210267	Aire P7-2	Sous-opération 43A. Paroi nord.	N.
21-11-08	224		Pb210268	Aire P7-2	Sous-opération 43A. Paroi nord, moitié est.	N.
21-11-08	225		Pb210269	Aire P7-2	Sous-opération 43A. Paroi nord, moitié ouest.	N.
21-11-08	226		Pb210270	Aire P7-2	Sous-opération 43A. Paroi nord. Vue d'ensemble.	N.
21-11-08	227		Pb210271	Aire P7-2	Sous-opération 43A. Paroi est.	E.
21-11-08	228		Pb210272	Aire P7-2	Sous-opération 43A. Paroi ouest.	-

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
21-11-08	229		Pb210273	Aire P7-2	Sous-opération 43A. Vue en plan sur sondage de la ss-op. 43B.	O.
21-11-08	230		Pb210274	Aire P7-2	Sous-opération 43A. Environnement général. Rue Notre-Dame Est en arrière-plan.	S.
21-11-08	231		Pb210275	Aire P7-2	Sous-opération 43A. Environnement général. Ruelle en arrière-plan, située à l'est de la rue Bennet	N.
21-11-08	232		Pb210276	Aire P7-2	Sous-opération 43B (centre de la ss-op.43A) et ss-op. 43C en contre paroi est.	E.
21-11-08	233		Pb210277	Aire P7-2	Sous-opération 43B (centre de la ss-op.43A) et ss-op. 43C en contre paroi est.	O.
21-11-08	234		Pb210278	Aire P7-2	Sous-opération 43C. Base lot 43C2/surface lot 43C3.	S.
21-11-08	235		Pb210279	Aire P7-2	Sous-opération 43C. Base lot 43C3/surface lot 43C4.	S.
24-11-08	236		Pb240280	Aire P6-1	Opération 47, sous-opération 47B, surface lot 47B1	E.
24-11-08	237		Pb240281	Aire P6-1	Sous-opération 47A. Coupe stratigraphique, paroi nord.	N.
24-11-08	238		Pb240282	Aire P6-1	Sous-opération 47A. Environnement général.	S.
24-11-08	239		Pb240283	Aire P6-1	Sous-opération 47A. Coupe stratigraphique, paroi nord. Vue rapprochée.	N.
24-11-08	240		Pb240284	Aire P6-1	Sous-opération 45A. Vue d'ensemble après excavation mécanique.	S.
24-11-08	241		Pb240285	Aire P6-1	Sous-opération 45A. Vue d'ensemble après excavation mécanique.	N.
24-11-08	242		Pb240286	Aire P6-1	Sous-opération 45A. Paroi est. Sondages de la ss-op. 45B (gauche) et de la ss-op. 45C (droite)	E.
24-11-08	243		Pb240287	Aire P6-1	Sous-opération 45A. Paroi est. Sondages de la ss-op. 45B (gauche) et de la ss-op. 45C (droite)	E.
24-11-08	244		Pb240288	Aire P6-1	Sous-opération 45A. Paroi ouest.	O.
24-11-08	245		Pb240289	Aire P6-1	Sous-opération 45A. Paroi ouest.	O.
24-11-08	246		Pb240290	Aire P6-1	Sous-opération 45A. Paroi nord.	N.
24-11-08	247		Pb240291	Aire P6-1	Sous-opération 47B. Base du lot 47B1/surface 47B2.	E.
24-11-08	248		Pb240292	Aire P6-1	Sous-opération 47B. Base du lot 47B1/surface 47B2.	O.
24-11-08	249		Pb240293	Aire P6-1	Sous-opération 47B. Lentille charbonneuse à l'intérieur du lot 47B2	N.
25-11-08	250		Pb250294	Aire P6-1	Sous-opération 47B. Base du lot 47B2/surface 47B3.	N.
25-11-08	251		Pb250295	Aire P6-1	Sous-opération 47B. Fin de fouille arbitraire dans le lot 47B3.	N.
25-11-08	252		Pb250296	Aire P6-1	Sous-opération 47A. Fin de fouille arbitraire dans le lot 47B3 de la ss-op. 47A.	O.
25-11-08	253		Pb250297	Aire P6-1	Sous-opération 47A. Fin de fouille arbitraire dans le lot 47B3 de la ss-op. 47A.	N.-O.
25-11-08	254		Pb250298	Aire P6-1	Sous-opération 47A. Remblaiement mécanique de l'opération 47.	S.-E.
25-11-08	255		Pb250299	Aire P6-1	Sous-opération 45C. Surface du lot 45C2	S.
25-11-08	256		Pb250300	Aire P6-1	Sous-opération 45C. Surface du lot 45C2	S.
25-11-08	257		Pb250301	Aire P6-1	Sous-opération 45B. Surface du lot 45B1B (corresponds au lot 45C1)	N.
25-11-08	258		Pb250302	Aire P6-1	Sous-opération 45C. Surface du lot 45C3	N.
25-11-08	259		Pb250303	Aire P6-1	Sous-opération 45C. Surface du lot 45C4	N.
25-11-08	260		Pb250304	Aire P6-1	Sous-opération 45C. Fin de fouille à la base du lot 45C4.	S.
25-11-08	261		Pb250305	Aire P6-1	Sous-opération 45C. Paroi sud (45C1, C2,C3,C4).	S.
25-11-08	262		Pb250306	Aire P6-1	Sous-opération 45C. Paroi est (45C1, C2,C3,C4).	E.
25-11-08	263		Pb250307	Aire P6-1	Sous-opération 45B. Paroi nord (45B1A, 45B1B, 45B2).	N.
25-11-08	264		Pb250308	Aire P6-1	Sous-opération 45B. Vue en plan du lot 45B2 (correspond au lot 45C3).	N.
25-11-08	265		Pb250309	Aire P6-1	Sous-opération 45A. Fin de fouille. Remblaiement mécanique du sondage.	E.-S.-E.
25-11-08	266		Pb250310	Aire P6-1	Sous-opération 45A. Fin de fouille. Remblaiement mécanique du sondage.	-

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
26-11-08	267		Pb260311	Aire P6-1	Sous-opération 49A avec sondage de la sous-opération 49B, surface lot 49B1.	E.
26-11-08	268		Pb260312	Aire P6-1	Sous-opération 49A. Environnement général.	S.-E.
26-11-08	269		Pb260313	Aire P6-1	Sous-opération 49A. Environnement général.	O.
26-11-08	270		Pb260314	Aire P6-1	Sous-opération 49A. Vue d'ensemble et sondage de la ss-op. 49B.	N.
26-11-08	271		Pb260315	Aire P6-1	Sous-opération 49A. Section centrale du profil stratigraphique. Paroi ouest.	O.
26-11-08	272		Pb260316	Aire P6-1	Sous-opération 49B. Base lot 49B1/surface lot 49B2.	E.
26-11-08	273		Pb260317	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Comblement d'une tranchée (à gauche, ss-op 51B) et petit tuyau (ss-op. 51C)	S.
26-11-08	274		Pb260318	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Paroi est.	E.
26-11-08	275		Pb260319	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Paroi ouest et environnement général.	O.
26-11-08	276		Pb260320	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Paroi sud sur presque sa pleine grandeur. Ss-op. 51B avec tuyau.	S.
26-11-08	277		Pb260321	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Paroi sud, autre section manquante sur cliché 276.	S.
26-11-08	278		Pb260322	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Détail sur tranchée et son comblement. Associé au puisard existant dans le Parc.	S.
26-11-08	279		Pb260323	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Stratigraphie, paroi sud.	S.
26-11-08	280		Pb260324	Aire P6-1	Sous-opération 51C. Tuyau en terre cuite et son remblai de comblement.	S.
26-11-08	281		Pb260325	Aire P6-1	Sous-opération 51C. Tuyau en terre cuite et son remblai de comblement.	S.-O.
26-11-08	282		Pb260326	Aire P6-1	Sous-opération 51C. Tuyau en terre cuite.	O.
26-11-08	283		Pb260327	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Section ouest de la paroi nord avec tranchée (51B1) d'un puisard (?)	N.
26-11-08	284		Pb260328	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Section est de la paroi nord avec tranchée (51B1) d'un puisard (?)	N.
26-11-08	285		Pb260329	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Paroi ouest.	O.
26-11-08	286		Pb260330	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Paroi ouest. Détail sur limite sud de la tranchée. Paroi ouest.	O.
26-11-08	287		Pb260331	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Paroi ouest. Détail sur limite sud de la tranchée. Paroi ouest. Vue en plan.	O.
26-11-08	288		Pb260333	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Paroi est. Fond de tranchée.	E.
26-11-08	289		Pb260334	Aire P6-1	Sous-opération 49B. Base du lot 49B2. Fin de fouille à la truelle.	E.
26-11-08	290		Pb260335	Aire P6-1	Sous-opération 49A et 49B (sondage). Fin de fouille.	N.-O.
26-11-08	291		Pb260336	Aire P6-1	Sous-opération 49B. Détail sur fouille exploratoire sous 49B2.	E.
26-11-08	292		Pb260337	Aire P6-1	Sous-opération 49A. Profil stratigraphique, paroi ouest (avec flash)	O.
26-11-08	293		Pb260338	Aire P6-1	Sous-opération 49A. Profil stratigraphique, paroi ouest (sans flash)	O.
27-11-08	294		Pb270339	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Vue d'ensemble avant remblaiement du sondage.	S.
27-11-08	295		Pb270340	Aire P6-1	Sous-opération 51A. Vue d'ensemble avant remblaiement du sondage. Rue Notre-Dame Est.	N.
27-11-08	296		Pb270341	Aire P7-2	Sous-opération 53A. Environnement général.	E.
27-11-08	297		Pb270342	Aire P7-2	Sous-opération 53A. Paroi est et plancher de béton d'une structure d'habitation (?)	E.
27-11-08	298		Pb270343	Aire P7-2	Sous-opération 53A. Détail sur stratigraphie de la paroi est.	E.
27-11-08	299		Pb270344	Aire P7-2	Sous-opération 53A. Détail sur stratigraphie de la paroi est.	E.
27-11-08	300		Pb270345	Aire P7-2	Sous-opération 53A. Paroi est.	S.
27-11-08	301		Pb270346	Aire P7-2	Sous-opération 53A. Paroi nord.	N.
27-11-08	302		Pb270347	Aire P7-2	Sous-opération 53A. Paroi ouest.	O.
27-11-08	303		Pb270348	Aire P7-2	Sous-opération 53A. Environnement général.	O.
27-11-08	304		Pb270349	Aire P7-2	Sous-opération 53A. Environnement général.	N.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
27-11-08	305		Pb270350	Aire P7-2	Sous-opération 53A. Vue d'ensemble.	E.
28-11-08	306		Pb280351	Aire P5-3	Sous-opération 55A. Plancher de béton d'un sous-sol de bâtiment.	S.-O.
28-11-08	307		Pb280352	Aire P5-3	Sous-opération 55A. Paroi est.	E.
28-11-08	308		Pb280353	Aire P5-3	Sous-opération 55A. Ouverture de la ss-op. 55B. Surface du lot 55B1.	N.
28-11-08	309		Pb280354	Aire P5-3	Sous-opération 55A. Ouverture de la ss-op. 55B. Surface du lot 55B1. Vue en plan	N.
28-11-08	310		Pb280355	Aire P5-3	Sous-opération 55A. Ouverture de la ss-op. 55B. Surface du lot 55B1.	O.
28-11-08	311		Pb280356	Aire P5-3	Sous-opération 55A. Ouverture de la ss-op. 55B. Surface du lot 55B1.	S.
28-11-08	312		Pb280357	Aire P5-3	Sous-opération 55A. Environnement général. Piste cyclable du Parc Notre-Dame.	S.
28-11-08	313		Pb280358	Aire P5-3	Sous-opération 55A. Environnement général.	E.
28-11-08	314		Pb280359	Aire P5-3	Sous-opération 55B. Sondage sous plancher de béton. Surface 55B1.	E.
28-11-08	315		Pb280360	Aire P5-3	Sous-opération 55B. Profil stratigraphique, paroi ouest. Conduite sous plancher de béton.	O.
28-11-08	316		Pb280361	Aire P5-3	Sous-opération 55B. Profil stratigraphique, paroi ouest. Conduite sous plancher de béton.	O.
28-11-08	317		Pb280362	Aire P5-3	Sous-opération 55B. Détail sur plancher de béton armé (55A6) sous plancher béton (55A5)	N.
28-11-08	318		Pb280363	Aire P5-3	Sous-opération 55B. Détail sur plancher de béton armé (55A6) sous plancher béton (55A5)	N.
28-11-08	319		Pb280364	Aire P5-3	Sous-opération 55A. Ouverture (drain) dans le plancher de béton.	S.
28-11-08	320		Pb280365	Aire P5-3	Sous-opération 55A. Vue d'ensemble sur la portion ouest.	S.
28-11-08	321		Pb280367	Aire P5-3	Sous-opération 55A et 55B. Profil stratigraphique, paroi sud.	S.
02-12-08	322		Pb280369	Aire P5-3	Sous-opération 55B. Vue en plan du lot 55B2. Fin de fouille.	O.
02-12-08	323		Pc020370	Aire P7-3	Sous-opération 57A. Surface asphalté sous remblais de comblement.	E.
02-12-08	324		Pc020371	Aire P7-3	Sous-opération 57A. Surface asphalté sous remblais de comblement.	N.
02-12-08	325		Pc020372	Aire P7-3	Sous-opération 59A. Surface asphalté et muret de béton d'un garage ou trottoir.	E.
02-12-08	326		Pc020373	Aire P7-3	Sous-opération 59A. Surface asphalté et muret de béton d'un garage ou trottoir.	N.
02-12-08	327		Pc020374	Aire P7-3	Sous-opération 59A. Détail sur plaque de métal avec mention «BF Goodrich»	S.
02-12-08	328		Pc020375	Aire P7-3	Sous-opération 59A. Fin de fouille.	E.
02-12-08	329		Pc020376	Aire P7-3	Sous-opération 59A. Fin de fouille.	S.
02-12-08	330		Pc020377	Aire P7-3	Sous-opération 59A. Détail sur parement du trottoir ou muret de garage.	S.
02-12-08	331		Pc020378	Aire P7-3	Vue d'ensemble des sous-opérations 57A (avant-plan) et 59A (arrière-plan)	E.
02-12-08	332		Pc020379	Aire P7-3	Vue d'ensemble des sous-opérations 57A (à droite) et 59A (à gauche)	S.-O.
02-12-08	333		Pc020380	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Paroi ouest,	O.
02-12-08	334		Pc020381	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Détail sur sol un peu organique avec sable et galets. Paroi ouest, fond de tranchée.	O.
02-12-08	335		Pc020382	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Détail sur sol un peu organique avec sable et galets. Paroi coin SO. Fond de tranchée.	S.
02-12-08	336		Pc020383	Aire P7-5	Sous-opération 61A et 61B. Lot 61A1(61B1). Mur de béton avec assise.	S.
02-12-08	337		Pc020384	Aire P7-5	Sous-opération 61A et 61B. Lot 61A1(61B1). Mur de béton avec assise. Vue en plan.	S.
02-12-08	338		Pc020385	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Profil stratigraphique, paroi ouest. Vue d'ensemble.	O.
02-12-08	339		Pc020386	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Paroi est.	E.
02-12-08	340		Pc020387	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Environnement général.	E.
02-12-08	341		Pc020388	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Paroi sud avec mur de béton (61B1)	S.
02-12-08	342		Pc020389	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Environnement général. Rue Notre-Dame Est en arrière-plan.	S.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
02-12-08	343		Pc020390	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Environnement général.	N.
02-12-08	344		Pc020391	Aire P7-5	Sous-opération 61A/61B. Lot 61A1(61B1). Détail sur assise et mur.	S.
02-12-08	345		Pc020392	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Paroi nord.	N.
02-12-08	346		Pc020393	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Paroi nord.	N.
02-12-08	347		Pc020394	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Paroi ouest.	O.
02-12-08	348		Pc020395	Aire P7-5	Sous-opération 63A. Chaussée asphaltée.	N.
02-12-08	349		Pc020396	Aire P7-5	Sous-opération 63A. Chaussée asphaltée.	E.
03-11-08	350		Pc030397	Aire P7-5	Sous-opération 63A.Remblais,tuyaux d'essence (station?) sous chaussée asphaltée. Fin de fouille.	N.
03-11-08	351		Pc030398	Aire P7-5	Sous-opération 63A.Remblais,tuyaux d'essence (station?) sous chaussée asphaltée. Fin de fouille.	N.
03-11-08	352		Pc030399	Aire P7-5	Sous-opération 63A.Remblais,tuyaux d'essence (station?) sous chaussée asphaltée. Fin de fouille.	S.
03-11-08	353		Pc030400	Aire P7-5	Sous-opération 63A. Remblais,tuyaux d'essence (station?) sous chaussée asphaltée. Fin de fouille	E.
03-11-08	354		Pc030401	Aire P7-5	Sous-opération 63A. Environnement général.	N.-O.
03-11-08	355		Pc030402	Aire P7-5	Sous-opération 61A/61B. Mur de béton (61A1/61B1)	S.-S.-E.
03-11-08	356		Pc030403	Aire P7-5	Sous-opération 61A/61B. Mur de béton (61A1/61B1)	S.-S.-E.
03-11-08	357		Pc030404	Aire P7-5	Sous-opération 61A/61B. Mur de béton (61A1/61B1)	E.
03-11-08	358		Pc030405	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Détail sur succession de couches contre paroi ouest, fond de tranchée.	O.
03-11-08	359		Pc030406	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Détail sur succession de couches contre paroi ouest, fond de tranchée.	-
03-11-08	360		Pc030407	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Détail sur succession de couches contre paroi ouest, coin NO au fond de la tranchée.	-
04-11-08	361		Pc040408	Aire P7-5	Sous-opération 61A. Paroi ouest, fond de tranchée.	O.
04-11-08	362		Pc040409	Aire P7-5	Sous-opération 69A. Inondation de la ss-op. 69A. Eau mal drainé s'écoulant par un remblais.	N.
04-11-08	363		Pc040410	Aire P7-5	Sous-opération 69A. Idem à photo Pc040409. Vue d'ensemble.	N.
04-11-08	364		Pc040411	Aire P7-5	Sous-opération 69A. Idem à photo Pc040410. Paroi nord.	N.
04-11-08	365		Pc040412	Aire P7-5	Sous-opération 69A. Idem à photo Pc040411.	N.
04-11-08	366		Pc040413	Aire P7-5	Sous-opération 65A. Profil stratigraphique, paroi ouest.	O.
04-11-08	367		Pc040414	Aire P7-5	Sous-opération 65A. Profil stratigraphique, paroi ouest.	O.
04-11-08	368		Pc040415	Aire P7-5	Sous-opération 65A. Environnement général.	S.-E.
04-11-08	369		Pc040416	Aire P7-5	Sous-opération 65A. Profil stratigraphique, paroi sud. Détail.	S.
04-11-08	370		Pc040417	Aire P7-5	Sous-opération 65A Profil stratigraphique, paroi nord. Détail.	N.
04-11-08	371		Pc040418	Aire P7-5	Sous-opération 65A. Profil stratigraphique, paroi est.	E.
04-11-08	372		Pc040419	Aire P7-5	Sous-opération 65A. Profil stratigraphique, paroi est.	E.
04-11-08	373		Pc040420	Aire P7-5	Sous-opération 65A. Profil stratigraphique, paroi nord.	N.
04-11-08	374		Pc040421	Aire P7-5	Sous-opération 65A. Profil stratigraphique, paroi sud.	S.
04-11-08	375		Pc040422	Aire P7-5	Sous-opération 69A. Environnement général.	O.
04-11-08	376		Pc040423	Aire P7-5	Sous-opération 69A. Environnement général. Rue Notre-Dame Est en arrière-plan.	S.
04-11-08	377		Pc040424	Aire P7-5	Sous-opération 69A. Environnement général. Ss-op. 67A en arrière-plan.	E.
04-11-08	378		Pc040425	Aire P7-5	Sous-opération 69A. Environnement général.	N.
04-11-08	379		Pc040426	Aire P7-5	Sous-opération 67A. Profil stratigraphique, paroi nord (avec flash)	N.
04-11-08	380		Pc040427	Aire P7-5	Sous-opération 67A. Profil stratigraphique, paroi nord (sans flash)	N.





Projet : Rue Notre-Dame  
 Film N° : MTL08-12-2-NUM2

Archéologue : Paul Girard  
 Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
28-10-08	1		1	H69-1	Vue générale H69-1	O.
28-10-08	2		2	H69-1	Vue générale H69-1	S.-O.
28-10-08	3		3	H69-1	Vue générale H69-1	E.
28-10-08	4		4	H69-1	Vue générale H69-1	N.
28-10-08	5		5	H69-1	Début des excavations mécaniques H69-1	Est
28-10-08	6		6	H69-1	Excavations mécaniques H69-1 (portion ouest)	S.
28-10-08	7		7	H69-1	Excavations mécaniques H69-1 (portion ouest)	S.
30-10-08	8		8	H69-1/2A	2A1, générale	E.
30-10-08	9		9	H69-1/2A	Canal	-
30-10-08	10		10	H69-1/2A	Parement sud, 2A1	O.
30-10-08	11		11	H69-1/2A	2A1, général	O.
30-10-08	12		12	H69-1/2A	Détail de 2A1 en plan	O.
30-10-08	13		13	H69-1/2A	2A1 et 2A2, général	E.
30-10-08	14		14	H69-1/2A	Détail du parement sud 2A2 et empiètement	N.
30-10-08	15		15	H69-1/2A	Détail du parement sud 2A1 (blocs de béton)	N.
30-10-08	16		16	H69-1/2A	Creusement/pierre : 2A3 et 2A2 (mur)	N.
30-10-08	17		17	H69-1/2A	Détail 2A3, creusement comblé de pierre	N.
30-10-08	18		18	H69-1/2A	Creusement/bois : 2A4 et 2A2 (mur)	N.
30-10-08	19		19	H69-1/2A	Détail 2A4, creusement avec bois	N.
30-10-08	20		20	H69-1/2A	2A2, général (bout est tronqué)	O.
30-10-08	21		21	H69-1/2A	2A2, portion tronquée à l'est et tranchée au sud	O.
30-10-08	22		22	H69-1/2A	2A2, section tronquée à l'est	O.
30-10-08	23		23	H69-1/2A	Détail de la tranchée au sud de 2A2	N.
30-10-08	24		24	H69-1/2A	Vestige de béton 2A5 adossé au parement nord de 2A2	N.
30-10-08	25		25	H69-1/2A	Vestige de béton 2A5 adossé au parement nord de 2A2	E.
30-10-08	26		26	H69-1/2A	Détail 2A2 en plan	O.
30-10-08	27		27	H69-1/2A	2A6, plan (pièce de bois et cale en brique)	O.
30-10-08	28		28	H69-1/2A	2A6, coupe en bordure ouest du palier	E.
30-10-08	29		29	H69-1/2A	2A7, détail	O.
30-10-08	30		30	H69-1/2A	2A7, paroi ouest, général (limite ouest de la sous-opération)	O.
30-10-08	31		31	H69-1/2A	Sous-opération 2A, général, portion ouest, fin de l'intervention	O.
30-10-08	32		32	H69-1/2A	Sous-opération 2A, général, portion est, fin de l'intervention	E.
30-10-08	33		33	H69-1/2A	Sous-opération 2A, général, fin de l'intervention	N.-E.
30-10-08	34		34	H69-1/2A	Sous-opération 2A, général, fin de l'intervention	N.-O.
30-10-08	35		35	H69-1/2A	2A3 en paroi est (tronqué) (flèche = mauvais sens)	E.
30-10-08	36		36	H69-1/2A	Joint 2A1-2A2	S.
30-10-08	37		37	H69-1/2A	Canalisation au sud 2A1 (dans sondage 2C), pas en place	N.
30-10-08	38		38	H69-1/2A	Paroi est de la sous-opération 2A, stratigraphie	E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
30-10-08	39		39	H69-1/2A	Paroi est (portion sud), stratigraphie	E.
30-10-08	40		40	H69-1/2A	Paroi est (portion nord)	E.
30-10-08	41		41	H69-1/2B	Surface 2B1	E.
31-10-08	42		42	H69-1/2B	Surface 2B1 (général)	E.
31-10-08	43		43	H69-1/2B	Base 2B3/surface 2B4 et 2B5	E.
31-10-08	44		44	H69-1/2B	Base 2B3/surface 2B4 et 2B5	S.
31-10-08	45		45	H69-1/2C	Surface 2C1/2C2 limite est et sud	N.
31-10-08	46		46	H69-1/2C	Surface 2C1/2C2 limite est et sud	O.
31-10-08	47		47	H69-1/2C	Base 2C1/surface 2C3 (pièces de métal «plaquettes»)	N.
31-10-08	48		48	H69-1/2B	Surface 2B6/base 2B4-2B5	E.
31-10-08	49		49	H69-1/2B	Surface 2B6, détail portion sud	N.
31-10-08	50		50	H69-1/2B	Fin de fouille, base 2B7	S.
31-10-08	51		51	H69-1/2C	Vestige 2C2 et 2C4 en cours de fouille	E.
31-10-08	52		52	H69-1/2C	Vestige 2C2 et 2C4 en cours de fouille	E.
31-10-08	53		53	H69-1/2C	Base 2C4/surface 2C5	O.
31-10-08	54		54	H69-1/2C	Base 2C4/surface 2C5	N.
31-10-08	55		55	H69-1/2C	Coin nord-est de 2C2	N.-E.
31-10-08	56		56	H69-1/2C2	Paroi sud, détail du bois du vestige 2C2	S.
31-10-08	57		57	H69-1/2C2	Paroi sud, détail du bois du vestige 2C2	S.
31-10-08	58		58	H69-1/2C2	Paroi est (planches de bois verticales)	E.
31-10-08	59		59	H69-1/2C	2C, fin de la fouille	E.
31-10-08	60		60	H69-1/2C	2C, fin de la fouille	S.
31-10-08	61		61	H69-1/2B	Sondage 2B, paroi sud, stratigraphie	S.
31-10-08	62		62	H69-1/2B	Sondage 2B, paroi ouest, stratigraphie	O.
03-11-08	63		63	H70-1/4B	Surface 4B3 (centre), 4B1 (est) et 4B2 (pierres à l'ouest)	S.
03-11-08	64		64	H70-1/4B	Surface 4B3 (centre), 4B1 (est) et 4B2 (pierres à l'ouest)	N.
03-11-08	65		65	H69-1/2A	Après remblayage et nettoyage	S.-E.
03-11-08	66		66	H69-1/2A	Après remblayage et nettoyage	N.-E.
03-11-08	67		67	H69-1/2A	Après remblayage et nettoyage	S.-O.
03-11-08	68		68	H70-1/4B	Base 4B3/surface 4B4	N.
03-11-08	69		69	H70-1/4B	Base 4B3/surface 4B4	S.
03-11-08	70		70	H70-1/4A	4A1, coupe	O.
03-11-08	71		71	H70-1/4A	4A1, plan	N.
04-11-08	72		72	-	Philippe supervisant l'excavation mécanique depuis son bureau	E.
04-11-08	73		73	H70-1/4B	Base 4B6, portion est, surface 4B7 (ouest)	S.
04-11-08	74		74	H70-1/4B	Base 4B6, portion est, surface 4B7 (ouest)	S.
04-11-08	75		75	H70-1	Localisation générale de la zone de travail H 70-1-4A	N.
04-11-08	76		76	H70-1	Localisation générale de la zone de travail H 70-1-4A	N.-E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
04-11-08	77		77	H70-1/6A/8A	Zone H70-1, sous-opération 6A et 8A	E.
04-11-08	78		78	H70-1/6A	Vue générale, sous-opération 6A	S.
04-11-08	79		79	H70-1/8A	Vue générale, sous-opération 8A	E.
04-11-08	80		80	H70-1/8A	Vue générale, sous-opération 8A	N.
04-11-08	81		81	H70-1/4A-6A	Vue générale H70-1, sous-opérations 4A et 6A	O.
04-11-08	82		82	4B	Base 4B7, surface 4B9, vestige 4B8	E.
04-11-08	83		83	4B	Base 4B7, surface 4B9, vestige 4B8	N.-E.
04-11-08	84		84	4A	Stratigraphie paroi ouest à 0,50 m au nord de la limite sud de la sous-opération	O.
04-11-08	85		85	4A	Base de la couche de démolition ? (cavette nord-sud associée à 4B8)	Nord
04-11-08	86		86	4A	Base de la couche de démolition ? (cavette nord-sud associée à 4B8)	O.
04-11-08	87		87	Tranchée 8A	Vestige 8A1, paroi nord de la sous-opération 8A	N.
04-11-08	88		88	Tranchée 8A	Vestige 8A1, paroi nord de la sous-opération 8A	N.
04-11-08	89		89	Tranchée 8A	Détail du mur 8A1 (parement sud)	N.
04-11-08	90		90	Tranchée 8A	Vue générale 8A	N.
04-11-08	91		91	H70-1, 6A	Vue générale 6A	N.
04-11-08	92		92	H70-1, 6A	Vue générale 6A	S.
04-11-08	93		93	H70-1, 6A	Maçonnerie 6A1, parement ouest	E.
04-11-08	94		94	H70-1, 6A	Maçonnerie 6A1, parement ouest, détail	E.
04-11-08	95		95	H70-1, 6A	Maçonnerie 6A1, parement ouest, sommet 6A1	N.
04-11-08	96		96	H70-1, 6A	6A1, retour possible vers l'est	E.
04-11-08	97		97	H70-1, 6A	6A2, poutre de bois	E.
04-11-08	98		98	H70-1, 6A	Coupe stratigraphique, paroi sud à l'ouest de 6A1	S.
04-11-08	99		99	H70-1, 6A	6A1, parement ouest, détail	E.
05-11-08	100		100	H70-1, 4B	Surface 4B10, base 4B9	N.
05-11-08	101		101	H70-1, 4B	Base 4B10, surface 4B11	N.
05-11-08	102		102	H70-1, 4B	Base 4B12, fin de fouille	N.
05-11-08	103		103	H70-1, 4A	Stratigraphie paroi nord sous-opération 4A (corde)	N.
05-11-08	104		104	H70-1, 4A	Stratigraphie paroi nord sous-opération 4A (sans corde)	N.
05-11-08	105		105	H70-1, 8A	Stratigraphie paroi ouest sous-opération 8A (portion nord)	O.
05-11-08	106		106	H70-1, 8A	Parement sud 8A1 et stratigraphie nord	N.
05-11-08	107		107	H70-1, 8A	Parement sud 8A1, détail	N.
05-11-08	108		108	H70-1, 8A	Parement sud 8A1, détail	N.
07-11-08	109		109	H70-1, 10A	10A1-10A2-10A3-10A4-10A5-10A6, limite ouest de la sous-opération	N.
07-11-08	110		110	H70-1, 10A	10A4 et 10A2 au nord, 10A6 à l'ouest, 10A5 au nord-ouest	N.
07-11-08	111		111	H70-1, 10A	10A4 et vestiges associés	O.
07-11-08	112		112	H70-1, 10A	10A2 se joignant à 10A4 au sud	N.
07-11-08	113		113	H70-1, 10A	10A2 et 10A4, 10A5 à l'ouest de 10A2	S.
07-11-08	114		114	H70-1, 10A	10A3 et 10A1, parallèle	O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
07-11-08	115		115	H70-1, 10A	10A1	E.
07-11-08	116		116	H70-1, 10A	10A1	N.
07-11-08	117		117	H70-1, 10A	Parement est, 10A2, détail	O.
07-11-08	118		118	H70-1, 10A	Coin 10A2-10A4 (empanchement des deux vestiges)	S.
07-11-08	119		119	H70-1, 10A	Parement est 10A4, détail, empanchement	O.
07-11-08	120		120	H70-1, 10A	Stratigraphie de la paroi sud-est de 10A4	S.
07-11-08	121		121	H70-1, 10A	Détail de la canalisation connectée à 10A1 (retirée par l'excavation mécanique)	-
07-11-08	122		122	H70-1, 10A	10A5, dalle de béton intérieur des murs	O.
07-11-08	123		123	H70-1, 10A	Vue générale, tranchée et vestige 12A1	N.
07-11-08	124		124	H70-1, 12A	Vestige 12A1	S.
07-11-08	125		125	H70-1, 12A	Vue générale 12A	S.
07-11-08	126		126	H70-1, 12A	Détail du parement sud du vestige 12A1, petit empanchement	N.
07-11-08	127		127	H70-1, 12A	Détail du coin intérieur sud-ouest du vestige 12A1, empanchement	Plongée
07-11-08	128		128	H70-1, 12A	Vue générale de la tranchée, empanchement	N.
07-11-08	129		129	H70-1, 12A	Paroi ouest, stratigraphie associée à 12A1	O.
07-11-08	130		130	H70-1, 8A	Après remblayage sous-opération 8A	N.-O.
07-11-08	131		131	H70-1, 6A	Après remblayage sous-opération 6A	N.
07-11-08	132		132	H70-1, 4A	Après remblayage	O.
07-11-08	133		133	H70-1, 10A	Vue générale, localisation de la sous-opération	N.
07-11-08	134		134	H70-1, 10A	Vue générale, localisation de la sous-opération	O.
10-11-08	135		135	H70-1, 10A	Vestige 10A6 joignant le pilier 10A4	O.
10-11-08	136		136	H70-1, 10A	Vue générale, coin du bâtiment, 10A2, 10A4, 10A6	N.
10-11-08	137		137	H70-1, 14A	Parement sud 14A1, détail	N.
10-11-08	138		138	H70-1, 14A	Vue générale, parement sud 14A1	N.
10-11-08	139		139	H70-1, 14A	Empanchement de 14A1	N.
10-11-08	140		140	H70-1, 14A	Empanchement de 14A1	N.
10-11-08	141		141	H70-1, 14A	14A1, vue générale	O.
10-11-08	142		142	H70-1, 14A	14A1, vue générale	E.
10-11-08	143		143	H70-1, 14A	14A1, vue générale	N.
10-11-08	144		144	H70-1, 14A	Vue générale de la tranchée	N.-E.
10-11-08	145		145	H70-1, 14A	Stratigraphie de la paroi ouest associée à 14A1	O.
10-11-08	146		146	H70-1, 14A	Stratigraphie de la paroi ouest associée à 14A1	O.
10-11-08	147		147	H70-1, 14A	Vue générale, 14A, localisation	N.
10-11-08	148		148	H70-1, 14A	Vue générale, 14A, localisation	N.-O.
10-11-08	149		149	H70-1, 14A	Fin de fouille	N.E.
11-11-08	150		150	H70-1, 16A	Vue générale, 16A (localisation)	N.-O.
11-11-08	151		151	H70-1, 16A	Vue générale, 16A (localisation)	N.-O.
11-11-08	152		152	H70-1, 16A	Vue générale, 16A (localisation)	S.-O.
11-11-08	153		153	H70-1, 16A	Surface 16B, début de fouille, sondage	S.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
11-11-08	154		154	H70-2, 16A	Surface 16B1, début du sondage	E.
11-11-08	155		155	H70-2, 20A	Paroi ouest, sous-opération 20A	O.
11-11-08	156		156	H70-2, 20A	Vue générale, sous-opération 20A	O.
11-11-08	157		157	H70-2, 20A	Vue générale, sous-opération 20A	N.-O.
11-11-08	158		158	H70-2, 20A	Vue générale, sous-opération 20A	N.
11-11-08	159		159	H70-1, 12A-14A	Remblayage H70-1 12A et 14A	O.
11-11-08	160		160	H70-1, 12A-14A	Remblayage H70-1 12A et 14A	N.
11-11-08	161		161	H70-2, 16A	Base 16B3, surface 16B2	S.
12-11-08	162		162	H70-2, 16A	Base 16B3, surface 16B2	S.
12-11-08	163		163	H70-2, 16A	Base 16B3, surface 16B2	O.
12-11-08	164		164	H70-2, 18A	Vue générale	E.
12-11-08	165		165	H70-2, 18A	Vue générale	O.
12-11-08	166		166	H70-2, 18A	Vue générale 18A	O.
12-11-08	167		167	H70-2, 18A	Vue générale, environnement, 18A	O.
12-11-08	168		168	H70-2, 18A	Vue générale 18A	E.
12-11-08	169		169	H70-2, 18A	Stratigraphie, paroi nord	N.
12-11-08	170		170	H70-2, 18A	Vue générale, environnement, 18A	N.-O.
12-11-08	171		171	H70-2, 16A	Base 16B3, surface 16B4	S.
12-11-08	172		172	H70-2, 18A	Base 16B3, surface 16B4	S.
12-11-08	173		173	H70-2, 18A	Base 16B5, surface 16B6	S.
12-11-08	174		174	H70-2, 18A	Base 16B7, fin de fouille	S.
12-11-08	175		175	H70-2, 18A	16A, stratigraphie paroi sud	S.
12-11-08	176		176	H70-2, 22A	Vue générale	E.
12-11-08	177		177	H70-2, 22A	Vue générale	E.
12-11-08	178		178	H70-2, 22A	Vestige 22A1, vue générale	E.
12-11-08	179		179	H70-2, 22A	Vestige 22A1, vue générale, détail	E.
12-11-08	180		180	H70-2, 22A	Vestige 22A1, vue générale, détail	S.
12-11-08	181		181	H70-2, 22A	Vestige 22A1, vue générale, détail	S.
12-11-08	182		182	H70-2, 22A	Segment nord-sud, parement ouest	E.
12-11-08	183		183	H70-2, 22A	Segment est-ouest, parement nord	S.
12-11-08	184		184	H70-2, 22A	Vestige 22A1, empattement ? détail	E.
12-11-08	185		185	H70-2, 22A	Stratigraphie, paroi ouest	O.
17-11-08	186		186	H70-2, 22A	Agrandissement 22A, vers le nord	N.-O.
17-11-08	187		187	H70-2, 22A	Nettoyage 22A, remblai sur le sol d'occupation?	O.
17-11-08	188		188	H70-2, 22A	Fin du nettoyage manuel	S.
17-11-08	189		189	H70-2, 22B	Surface 22B1/22B2, début de fouille manuelle (localisation)	O.
17-11-08	190		190	H70-2, 22B	Surface 22B1/22B2	N.
17-11-08	191		191	H70-2, 18A	Remise en état, remblayage	O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
17-11-08	192		192	H70-2, 18A	Remise en état, remblayage	N.
17-11-08	193		193	H70-2, 16A	Remise en état, remblayage	N.-O.
17-11-08	194		194	H70-2, 16A	Remise en état, remblayage	N.
17-11-08	195		195	H70-2, 20A	Remise en état	O.
17-11-08	196		196	H70-2, 20A	Remise en état	N.
17-11-08	197		197	H70-2, 22B	Base 22B1, surface 22B2	N.
17-11-08	198		198	H70-2, 22B	Base 22B2, surface 22B3	E.
17-11-08	199		199	H70-2, 22B	Base 22B2, surface 22B3	N.
17-11-08	200		200	H70-2, 22B	Base 22B3, surface 22B4	N.
17-11-08	201		201	H70-2, 22B	Base 22B4, fin de fouille	N.
17-11-08	202		202	H70-2, 22B	Base 22B4, fin de fouille	E.
17-11-08	203		203	H70-2, 22B	Paroi nord de 22A/22B	N.
17-11-08	204		204	H70-2, 22B	Détail 22B, paroi nord	N.
17-11-08	205		205	H70-2, 22A	22A2, canalisation en métal	O.
26/11/08	206		320	H64-1, 36A	Excavation mécanique	E.
26/11/08	207		321	H64-1, 36A	Excavation mécanique	E.
26/11/08	208		322	H64-1, 36A	Excavation mécanique	N.-E.
26/11/08	209		323	H64-1, 36A	Excavation mécanique	N.-O.
26/11/08	210		324	H64-1, 36A	Vestige récent armé d'une truelle à soupe (ambiance)	E.
26/11/08	211		325	H64-1, 36A	Excavation mécanique, tranchée profonde nord-sud	S.-E.
26/11/08	212		326	H64-1, 36A	Stratigraphie de la paroi ouest, tranchée profonde nord-sud, section sud	O.
26/11/08	213		327	H64-1, 36A	Stratigraphie de la paroi ouest, tranchée profonde nord-sud, section nord	O.
26/11/08	214		328	H64-1, 36A	Vue générale	O.
26/11/08	215		329	H64-1, 36A	Vue générale	O.
26/11/08	216		330	H64-1, 36A	Portion est	N.
26/11/08	217		331	H64-1, 36A	Portion centrale	N.
26/11/08	218		332	H64-1, 36A	Portion ouest	N.
26/11/08	219		333	H64-1, 36A	Vue générale	E.
26/11/08	220		334	H64-1, 36A	Vestige 36A1	E.
26/11/08	221		335	H64-1, 36A	Vestige 36A1	S.
26/11/08	222		336	H64-1, 36A	Vestige 36A1	N.
26/11/08	223		337	H64-1, 36A	Vestige 36A1	En plan
26/11/08	224		338	H64-1, 36A	Stratigraphie, paroi ouest, tranchée profonde nord-sud, portion nord	O.
26/11/08	225		339	H64-1, 36A	Stratigraphie, paroi ouest, tranchée profonde nord-sud, portion sud	O.
28/11/08	226		343	H84-1, 38A	Vue générale	E.
28/11/08	227		344	H84-1, 38A	Vue générale	O.
28/11/08	228		345	H84-1, 38A	Vue générale	S.-E.
28/11/08	229		346	H84-1, 38A	Vue générale	N.-E.





Projet : Rue Notre-Dame  
Film N° : BjFj-150-08-NUM1

Archéologue : Paul Girard  
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
19-11-08	1		206	BjFj-150-1A	Vue générale, tranchée 1A	S.
19-11-08	2		207	BjFj-150-1A	Vue générale, tranchée 1A	N.
19-11-08	3		208	BjFj-150-1A	Parement sud, 1A1	N.
19-11-08	4		209	BjFj-150-1A	Parement sud, 1A1	N.
19-11-08	5		210	BjFj-150-1A	Parement ouest, 1A1	E.
19-11-08	6		211	BjFj-150-1A	Vue générale de 1A1	S.
19-11-08	7		212	BjFj-150-1A	Vue générale de 1A1	O.
19-11-08	8		213	BjFj-150-1A	Vue générale de 1A1	N.
19-11-08	9		214	BjFj-150, 2A	Vue générale de la tranchée 2A	N.
19-11-08	10		215	BjFj-150, 2A	Vue générale de la tranchée 2A	S.
19-11-08	11		216	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A9, 2A5 et 2A7	N.
19-11-08	12		217	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A9, 2A5 et 2A7	S.
19-11-08	13		218	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A7, 2A8 et 2A1-2A4	N.
19-11-08	14		219	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A7, 2A8 et 2A1-2A4 (en partie)	S.
19-11-08	15		220	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A7, 2A4 et 2A1-portion 2A7	N.
19-11-08	16		221	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A7, 2A4 et 2A1-portion 2A7	E.
19-11-08	17		222	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A7, 2A4 et 2A1-portion 2A7	S.
19-11-08	18		223	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A7, 2A4 et 2A1-portion 2A7	O.
19-11-08	19		224	BjFj-150, 2A	Parement est 2A7, 2A6 et 2A5-2A10	S.-O.
19-11-08	20		225	BjFj-150, 2A	Parement est 2A7, 2A6 et 2A5-2A10	N.-O.
19-11-08	21		226	BjFj-150, 2A	Détail 2A5	O.
19-11-08	22		227	BjFj-150, 2A	Détail 2A5	Plongée
19-11-08	23		228	BjFj-150, 2A	Détail du parement est de 2A7 et 2A6-2A10	O.
19-11-08	24		229	BjFj-150, 2A	Détail du parement est de 2A7 et 2A6-2A10	O.
19-11-08	25		230	BjFj-150, 2A	Détail du parement est de 2A7 et 2A6, extrémité nord	O.
19-11-08	26		231	BjFj-150, 2A	Détail du parement sud de 2A4 et 2A8	N.
19-11-08	27		232	BjFj-150, 2A	Détail de 2A8 et 2A4	Plongée
19-11-08	28		233	BjFj-150, 2A	Détail de 2A8 et 2A4	Plongée
19-11-08	29		234	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A2	N.
19-11-08	30		235	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A2	S.
19-11-08	31		236	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A3	O.
19-11-08	32		237	BjFj-150, 2A	Vue générale de 2A1	N.
19-11-08	33		238	BjFj-150, 3A	3B1, surface (début de fouille, sondage)	N.
19-11-08	34		239	BjFj-150, 3A	3B1, surface (début de fouille, sondage)	N.
19-11-08	35		240	BjFj-150, 3A	Base 3B1/surface 3B2	S.
19-11-08	36		241	BjFj-150, 3A	Base 3B1/surface 3B2	N.
19-11-08	37		242	BjFj-150, 3A	Base 3B2/surface 3B3, détails	O.
20-11-08	38		243	BjFj-150, 3A	Base 3B2/surface 3B3, détails	N.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
20-11-08	39		244	BjFj-150, 2A	Paroi ouest, sud du mur/cheminée, stratigraphie	O.
20-11-08	40		245	BjFj-150, 3B	Base 3B3/surface 3B4	S.
20-11-08	41		246	BjFj-150, 3B	Base 3B3/base 3B4	N.
20-11-08	42		247	BjFj-150, 3B	Base 3B4	N.
20-11-08	43		248	BjFj-150, 3A	Vue générale de la tranchée 3A	N.-E.
20-11-08	44		249	BjFj-150, 3A	Vue générale de la tranchée 3A	S.
20-11-08	45		250	BjFj-150, 3A	Vue générale de 3A2 et 3A3	S.
20-11-08	46		251	BjFj-150, 3A	Vue générale de 3A2 et 3A3	E.
20-11-08	47		252	BjFj-150, 3A	Vue générale de 3A2 et 3A3	N.
20-11-08	48		253	BjFj-150, 3A	Vue générale de 3A2 et 3A3	O.
20-11-08	49		254	BjFj-150, 3A	Détail du parement est de 3A2	O.
20-11-08	50		255	BjFj-150, 3A	Détail, 3A3	N.
20-11-08	51		256	BjFj-150, 3A	Détail, 3A3	O.
20-11-08	52		257	BjFj-150, 3A	Détail du parement ouest, 3A2	E.
20-11-08	53		258	BjFj-150, 3A	Détail du parement ouest, 3A2	E.
20-11-08	54		259	BjFj-150, 3A	Détail du parement nord, 3A2	S.
20-11-08	55		260	BjFj-150, 3A	Détail du parement sud, 3A2	S.
20-11-08	56		261	BjFj-150, 3A	Détail du parement sud, 3A2	N.
20-11-08	57		262	BjFj-150, 3A	Détail 3A1	N.
20-11-08	58		263	BjFj-150, 2A	Détail 2A10, 2A11	O.
20-11-08	59		264	BjFj-150, 2A	Coin 2A6, 2A5, 2A10	S.-O.
20-11-08	60		265	BjFj-150, 2A	Pointe en fonte dans 2A5	O.
20-11-08	61		266	BjFj-150, 2A	Détail, description brique au sud de la petite en fonte dans 2A5	O.
20-11-08	62		267	BjFj-150, 2A	Détail, description pointe en fonte 2A5	O.
20-11-08	63		268	BjFj-150, 2A	2A7 imbriqué à 2A5	N.
20-11-08	64		269	BjFj-150, 2A	Élargissement 2A9 à proximité de 2A5	E.
20-11-08	65		270	BjFj-150, 2A	Élargissement 2A8	E.
20-11-08	66		271	BjFj-150, 3A	3A3 en plan, empattement de 3A2	N.
20-11-08	67		272	BjFj-150, 3A	3A3 en plan, empattement de 3A2	E.
20-11-08	68		273	BjFj-150, 3A	Parement sud 3A3, adossé à 3A2	N.
20-11-08	69		274	BjFj-150, 3A	Parement sud 3A3, adossé à 3A2	N.
20-11-08	70		275	BjFj-150, 3A	Paroi ouest au sud de 3A2, tranchée	O.
21-11-08	71		276	BjFj-150, 6A	Couche de brique, excavation mécanique	S.
21-11-08	72		277	BjFj-150, 6A	Enlèvement de la brique, excavation mécanique	S.-O.
21-11-08	73		278	BjFj-150, 6B	Surface 6B1, portion est gelée (beige)	N.
24-11-08	74		279	BjFj-150, 1-2-3A	Après remblayage	S.
24-11-08	75		280	BjFj-150, 1-2-3A	Après remblayage	S.-E.
24-11-08	76		281	BjFj-150, 1-2-3A	Après remblayage	N.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
24-11-08	77		282	BjFj-150, 4B	Inférieur 4B2/4B1, partiellement dégagé	N.-E.
24-11-08	78		283	BjFj-150, 4B	Inférieur 4B2/4B1, général, localisation dans 4A	E.
24-11-08	79		284	BjFj-150, 4B	4B1-4B2, surface 4B3 en cours de fouille	E.
24-11-08	80		285	BjFj-150, 4B	4B1-4B2, surface 4B3 en cours de fouille	S.
24-11-08	81		286	BjFj-150, 4B	4B1-4B2, surface 4B3 en cours de fouille	O.
24-11-08	82		287	BjFj-150, 4A	4B2, surface générale, 4A/4B1, en cours de dégagement	S.
24-11-08	83		288	BjFj-150, 6B	Base 6B1/surface 6B2	Plan/N.
24-11-08	84		289	BjFj-150, 4B	Planche de fond 4B1/4B2 base/4B3 en cours de fouille	E.
24-11-08	85		290	BjFj-150, 6B	Base 6B2/surface 6B3, 6B4	N.
24-11-08	86		291	BjFj-150, 6B	6B3, base	Plan/E.
24-11-08	87		292	BjFj-150, 6B	6B3	E.
24-11-08	88		293	BjFj-150, 4B	Base 4B3/surface 4B4	O.
24-11-08	89		294	BjFj-150, 6B	6B4, base arbitraire, fin de fouille	Plan/N.
24-11-08	90		295	BjFj-150, 6B	Sondage, fin de fouille, base arbitraire	Plan/N.
24-11-08	91		296	BjFj-150, 6A	Vue générale, tranchée 6A	O.
24-11-08	92		297	BjFj-150, 6A	Vue générale, tranchée 6A	N.
24-11-08	93		298	BjFj-150, 6A	Vue générale, tranchée 6A	E.
24-11-08	94		299	BjFj-150, 6A	Vue générale, tranchée 6A	S.-O.
24-11-08	95		300	BjFj-150, 6A	Paroi ouest, stratigraphie	O.
24-11-08	96		301	BjFj-150, 6A	Paroi ouest, stratigraphie	O.
24-11-08	97		302	BjFj-150, 4A	Semelle dans 4B4	S.
24-11-08	98		303	BjFj-150, 4A	Paroi ouest 4B	O.
24-11-08	99		304	BjFj-150, 4A	Paroi sud 4B	S.
24-11-08	100		305	BjFj-150, 4A	4A1	N.
24/11/08	101		306	BjFj-150, 4A	4A1	O.
24/11/08	102		307	BjFj-150, 4A	4A2, parement nord	S.
24/11/08	103		308	BjFj-150, 4A	4A2 et 4A1, détail du parement nord	E.
24/11/08	104		309	BjFj-150, 4A	4A2 en plan (portion visible en saillit de la limite de la sous-opération)	E.
24/11/08	105		310	BjFj-150, 4A	Vue générale de la sous-opération	N.
24/11/08	106		311	BjFj-150, 4A	Vue générale de la sous-opération	S.
24/11/08	107		312	BjFj-150, 4A	Vue générale de la sous-opération	N.-O.
24/11/08	108		313	BjFj-150, 4A	Vue générale de la sous-opération	S.-O.
24/11/08	109		314	BjFj-150, 5A	Vue générale	N.
24/11/08	110		315	BjFj-150, 5A	Vue générale	S.
24/11/08	111		316	BjFj-150, 5A	Vue générale	E.
25/11/08	112		317	BjFj-150, 4B	Fin de fouille, 4B	S.
25/11/08	113		318	BjFj-150, 4B	Fin de fouille, 4B et paroi ouest	O.
25/11/08	114		319	BjFj-150, 5A	Stratigraphie de la paroi est	E.







Annexe C  
Chaînes de titres de propriété

---



**Lot 17-5 et 17-4**

Date	Vendeur	Acheteur	Notes
16 novembre 1875	Dame Marie Brien dit Desrochers	Pierre Émond	Sans bâtisse
12 juin 1889	Pierre Hémond	Joseph Cléophas Hémond	une maison en bois lambrissée en briques à six logements et autres bâtisses dessus construites
11 novembre 1891	Charles Desmarteau comptable, agissant en sa qualité de curateur aux biens de la faillite de Joseph Cléophas Hémond	Pierre Hémond	une maison en bois lambrissée en briques à six logements et autres bâtisses dessus construites
24 mars 1899	Pierre Hémond	The St-Lawrence Sugar Refining Company Limited	brick encased house comprising six tenements and other buildings

**16 novembre 1875, Greffe Henri Girard, enregistré Montréal-Ouest No 89499**

Bureau d'enregistrement de Montréal-Ouest  
L'an 1875, le 11 Novembre  
Par devant Me Léonard Ovide Héту (...)

Fut présente Dame Marie Brien dit Desrochers de la dite Cité de Montréal épouse séparée quant aux biens de Mr Henri Girard,

Vend à  
Pierre Emond, cordonnier de Montréal

1- Un terrain situé à la Côte St-Martin dans le village incorporé d'Hochelaga, paroisse de Montréal, distraint et faisant partie du numéro 17-5 des plans (...), contenant cette dite partie de lot 20 pieds de largeur sur une profondeur de 144 pieds mesure anglaise et borné comme suit en front sur le chemin public macadamisé en arrière par le No 17-7, d'un côté par le résidu du dit No 17-5 laissé avec le lot No 17-6 pour l'ouverture d'une rue projetée et d'autre côté par le No 17-4 (...)

2- Un autre terrain contigu à celui ci-dessus décrit connu sous le numéro 17-4 (...) contenant 25 pieds de front par 144 pieds de profondeur mesure anglaise et borné comme suit en front par le dit chemin public en arrière par le dit lot No 17-7 d'un côté par le terrain ci-dessus désigné et de l'autre côté par le lot No 17-3

Appartenant à la venderesse sans bâtisse (...)

À qui les dits terrains appartiennent en vertu d'un acte de vente qui lu a été consenti pour plus grande étendue par Ivan Withespoon esq et d'autres devant le notaire soussigné le 23 juillet 1874, enregistré bureau de Montréal No 80396

Et le dit Withespoon et autres vendeurs nommés dans le titre d'acquisition de la dite vendresse avaient acquis les dits terrain avec plus grande étendue de Dame Rosalie Tavernier, veuve de feu Joseph (?) dit Deschamps et autres suivant contrat de vente passé devant le notaire soussigné le 22 avril 1873, enregistré bureau de Montréal No 72785

Prix : 2770\$

Droit d'usage de la rue projetée ainsi que d'une ruelle de 20 pieds de largeur que la dite venderesse se propose d'ouvrir sur le lot No 17-7

Que lorsque l'acquéreur construira sur les terrains présentement vendus il le fera de manière à ce que le front et ses bâtisses soit en ligne avec celui des terrains avoisinants du côté Nord Est et appartenant à l'Honorable F.X. A. Trudel

**12 juin 1889, Greffe Narcisse Pérodeau, enregistrement Hochelaga Jacques-Cartier No 30193**

L'an 1889, le 12 juin, Devant Narcisse Perodeau notaire (...)

Ont comparu : Mr. Pierre Hémond, ci devant marchand & fabricant de chaussures, actuellement bourgeois et Dame Marguerite Howler son épouse

On fait donation entrevifs

À Mr. Joseph Cléophas Hémond leur fils marchand & fabricant de chaussures

1- Un terrain situé en la ville de Maisonneuve formant ci devant partie du village d'Hochelaga en la ci-devant paroisse de Montréal, distrait & faisant partie du numéro 17-5 des plans (...) contenant 20 pieds de largeur sur une profondeur de 144 pieds mesure anglaise et borné comme suit : en front par le chemin public macadamisé, en arrière par le no 17-6, d'un côté par le résidu du dit lot no 17-5 laissé avec le lot No 17-6 pour l'ouverture d'une rue projetée, et d'autre côté par le no 17-4 ci après désigné

2- Un autre terrain contigu à celui ci-dessus décrit connu sous le no 17-4 (...) contenant 25 pieds de front par 144 pieds de profondeur mesure anglaise, borné comme suit : en front par le dit chemin public, en arrière par le dit lot no 17-7, d'un côté par le terrain ci-dessus désigné et de l'autre par le lot no 17-3 avec une maison en bois lambrissée en briques à six logements et autres bâtisses dessus construites

3- Quatre lots à Maisonneuve 282-283-284-285

Titres : Le dit Pierre Hémond comme chef de la communauté existant entre lui et sa dite épouse a acquis les dits terrains comme suit savoir : quant aux terrains en premier et deuxième lieu désignés par acte de vente que lui en a consenti Dame Marie Brien dit

Desrochers épouse de Mr Henri Girard devant L.O. (?), le 16 novembre 1875, enregistré 89499 (...)

Commué devant Lacombe le 11 septembre 1847

**11 novembre 1891, Greffe Cléophas Édouard Leclerc, enregistrement Hochelaga Jacques-Cartier No 43524**

L'an 1891, le 11 novembre...

Devant Cléophas Edouard Leclerc

A comparu Monsieur Charles Desmarteau comptable, agissant en sa qualité de curateur aux biens de la faillite de Joseph Cléophas Hémond, marchand de la cité de Montréal qui a fait cession judiciaire de ses biens à Montréal. Le dit sieur Desmarteau ayant été nommé comme tel....

Lequel par ces présentes retrocède à Monsieur Pierre Hémond, bourgeois demeurant dans la dite cité & à Dame Marguerite Howler son épouse...

Les dits sieur Piere Hémond uxor ont donné au dit Joseph Cléophas Hémond par acte de donation reçu devant Mtre N. Perodeau, notaire à Montréal, le 12 juin 1889, enregistré no 30193

1- un terrain situé en la ville de Maisonneuve formant ci-devant partie du village d'Hochelaga en la ci-devant paroisse de Montréal (?) faisant partie du numéro 17-5 des plan et livre de renvoi... contenant cette dite partie de lot 20 pieds de largeur sur une profondeur de 144 pieds mesure anglaise & borné commençant en front par le chemin public macadamisé en arrière par le lot No 17-7 d'un côté par le résidu du dit lot 17-5 laissé avec le lot 17-6 pour l'ouverture d'une rue projetée et d'autre côté par le No 17-4 ci-après désigné

...

2- un autre terrain contigu à celui-ci dessus décrit connu sous le No 17-4 (...) contenant 25 pieds de front par 144 pieds de profondeur mesure anglaise et borné comme suit, en front par le dit chemin public en arrière par le dit lot No 17-7 d'un côté par le terrain ci-dessus désigné & de l'autre côté par le lot No 17-3 avec une maison en bois lambrissée en brique à six logements + autres bâtisses dessus construites

3- quatre lots Maisonneuve Nos 282-283-284-285

À la charge par eux d'en entretenir les baux actuels

**24 mars 1899, Greffe Charles Cushing, enregistrement Hochelaga Jacques Cartier No 78198**

On this day the 24th of March, in the year 1899, Before Charles Cushing the undersigned notary (...)

Appeared Pierre Hemond of the said city of Montreal, Bourgeois acting as well individually in his own name and right as in his capacity (...)

Will and testament ... of his late wife the late Dame Marguerite Howler deceased, And Dame (?) Hemond, wife of George Hinton + plusieurs autres

Who have hereby sold and conveyed

Unto

The St-Lawrence Sugar Refining Company Limited, a body ....

Represented by Theo Labatt, the vice president and Bernard McNally, the secretary Treasurer...

Description :

An emplacement situate on the north westerly corner of Notre Dame Street and Jeanne d'Arc Avenue, in the town of Maisonneuve, in the district of Montreal, composed of

1- A lot of land forming part of subdivision lot number five in the subdivision plan duly made and (?) of the lot known and designated by the number seventeen (17-5) on the(?) plan and in the book of reference...

Containing 20 feet in width by 132 feet in depth English measure and bounded as follow, in front by Notre-Dame Street aforesaid, in rear by lot number 17-7, on one side by another portion of said subdivision number 5 forming part of Jeanne d'Arc Avenue and on the other side by the portion herein after described of subdivision number 4 of the said official lot (17-4)

2- Another lot of land contiguous to the above described lot, forming part of subdivision lot number 4, containing 25 feet in width by 132 feet in depth, english measure and

Page 2

Bounded as follow, in front by the said Notre Dame Street, in rear by said subdivision (17-7), on one side by the lot of land above described and on the other side by part of subdivision lot number 3 of said official lot (17-3). With the brick encased house comprising six tenements and other buildings thereon erected and the use of the lane of 20 feet in width forming part of subdivision seven of said lot No 17 (...)

**Title** : The said property was acquired by the said Pierre Hemond during the existence of the community of property between him and the said late Dame Marguerite Holler as a conquest of said Community by deed of sale from Marie Brien dit Desrochers, wife of Henri Girard, passed before G.O. Delier. N.P. the 11 november 1875, registered No 89499

And was donated to the said Joseph C. Hemond, by said Pierre Hemond and Dame Marguerite Holler, by donation before N. Perodeau 12 juin 1889, registered 30193 and retroceded to said Pierre Hemond and Dame Marguerite Holler by Charles Desmarteau in his quality of Curator to the dissolved Estanted of said Joseph C. Hemond, before Leclerc 11 novembre 1891, registered No 43524

Community dissolved by the death of Marguerite Holler... testament devant Simard 22 mars et 17 avril 1852

Price : 5880,00\$

No 33369 des minutes

**LOT 17-364-72 et 17-364-73**

Date	Vendeur	Acheteur	Notes
2 mars 1880 & 17 août 1882	Village de Hochelaga	François-Xavier Moisan	Sans mention de bâtiment
16 décembre 1884	François-Xavier Moisan	Dame Marie Brien dit DesRochers	Sans mention de bâtiment
27 août 1885	Dame Marie Brien dit DesRochers	Olivier Henri Massicotte	Il est entendu que l'acquéreur en construisant des maisons sur les dits terrains devra suivre l'alignement des bâtisses érigées sur les terrains voisin actuellement possédés par Pierre Hémond
11 décembre 1888	Olivier Henri Massicotte	St. Lawrence Sugar Refining Company	With the buildings erected on said sold lots as the whole now subsists with the rights members and appurtenances thereto without exception or reserve save that the vendor may remove & retain the gasalier in said house.  <b>Gasalier</b> [Formed from gas, in imitation of chandelier.] A chandelier arranged to burn gas.
29 mai 1912 »	St. Lawrence Sugar Refining Co	Wilson McConnel	Ensemble des possessions de la St.Lawrence dont 17-364-72 et 17-364-73 « with the buildings thereon erected »
29 mai 1912	Wilson McConnel	St. Lawrence Sugar Refining Co	Idem
4 août 1970	SLSR Holding Limited (formerly known as « St. Lawrence Sugar refineries, Limited »	St.Lawrence Sugar Limited – Sucre St-Laurent Limitee	idem

**2 mars 1880, Acte de déclaration (non notarié), enregistrement No 6663.**

Province de Québec, Comté d'Hochelaga (?) (?) que le deuxième jour de Mars 1880, M. F.X Moisan, marchand de la cité de Montreal est devenu adjudicataire de l'immeuble ou lot (?) ci après designé, mis à (?) par moi en ma qualité de secrétaire du Conseil municipal du comté d'Hochelaga pour taxes municipales, scolaire & autre charge municipales dues à la municipalité du village de Hochelaga, conformément à la loi a cet égard (?) moyennant la somme de quatre vingt piastre (?) (?) étant le montant dû pour ledit lot de terre...

Étant le no 1, 2, 3, 6 à 76 (?) 77, 1 à 71, 72, 73 de subdivision de la terre no 17 & 364 du cadastre de la dite municipalité du Village de Hochelaga,

**17 août 1882, Acte de déclaration (non notarié), enregistrement No. 12291**

Province de Québec, District de Montréal. Le Présent Document fait foi que le 17<sup>e</sup> jour du mois (d'août) 1882, Mr. François Xavier Moisan, marchand de la cité de Montréal ... ayant exhibé au soussigné Secrétaire Trésorier du Conseil (ill) ... le certificat d'adjudication daté du 2<sup>e</sup> jour de mars 1880, par lequel il appert que l'immeuble désigné comme suit dans le dit certificat, à savoir : Un terrain ... située en la dite municipalité du village d'Hochelaga étant le no 1, 2, 3, 6 à 76 partie 73, 1 à 71 (ill) subdivision de la terre No 17 & 364 du cadastre de la dite municipalité... lequel immeuble est le même que celui qui a été annoncé en vente pour taxes dues à la Corporation...

a été adjugé au dit François Xavier Moisan, et en autant que depuis la date, il s'est écoulé deux ans et plus, ; .et en autant que le dit adjudicataire a fait la preuve par production de certificat à cet effet que toutes les taxes... dues sur le dit immeuble depuis la dite adjudication jusqu'à ce jour avaient été bien dûment payées...

et en vertu des articles...

transfère au dit adjudicataire tous les droits du propriétaire primitif, purge le terrain de tous privilèges hypothèque quelconque...

**16 décembre 1884, Greffe de Cléophas Edouard Leclerc, enregistrement No 17007**

L'an 1884, le 16<sup>e</sup> jour du mois de décembre devant Cléophas Edouard Leclerc...

A comparu : Monsieur François Xavier Moisan, marchand demeurant dans la dite Cité de Montréal...

A vendu à

Dame Marie Brien dit DesRochers demeurant dans la dite cité de Montréal, épouse séparée quant aux biens de Monsieur Henri Girard marchand

Les terrains situés dans la ville de Maisonneuve faisant ci-devant partie du village incorporé d'Hochelaga... qu'il a acquis de la corporation du comté d'Hochelaga par acte en date du 31 août 1882..., enregistré 12291

1- Un terrain ou lot de terre situé en la dite municipalité du Village d'Hochelaga étant les numéros

17-1

17-2

17-3

17-6 à 17-76

Partie de 17-77

Des livres & plan officiels...

2- Les numéros

17-364-1 à 17-364-73

Des livres & plans et ...

prix et somme de 130,00\$ du cour actuel de cette province, ... dont quittance

sous le numéro 2973 de son répertoire

**27 août 1885, Greffe Cléophas Edouard Leclerc, enregistrement No 18251**

L'an mil huit cent quatre vingt cinq le vingt-septième jour du mois d'août, Devant Cléophas Edouard Leclerc, notaire public...

A comparu : Dame Marie Brien dit Desrochers, de la cité de Montréal, épouse séparée quant aux biens de Monsieur Henri Girard, marchand, du même lieu...

À Monsieur Olivier Henri Massicotte, comptable + agent d'immeubles, demeurant dans ladite cité de Montréal...

Deux lots de terre ou emplacements sis et situés dans la ville de Maisonneuve faisant ci-devant partie du village incorporé d'Hochelaga dans le comté d'Hochelaga, dans le dit district de Montréal connus et désignés sous les numéro soixante douze (72) & soixante treize (73) de la subdivision officielle du lot numéro trois cent soixante quatre (364) de la subdivision officielle du lot numéro dix sept (17) aux plan et livre [17-364-72 et 17-364-73] (...) sans bâtisses dessus érigées. Avec droit de passage à perpétuité par le dit acquéreur, ses hoirs et ayant cause en commun avec eux à qui la dite venderesse et ses auteurs en ont donné le droit de même qu'avec ceux à qui la dite venderesse ou ses ayant cause en donneront droit (...) dans : Premièrement : La rue composée du lot numéro six (6) de la subdivision officielle du dit lot numéro dix sept (17) et de cinq pieds de la largeur du lot numéro cinq (5) de la subdivision officielle du dit lot numéro dix-sept (17) sur toute la profondeur d'icelui, dans la ligne qui le divise du dit lot numéro six (6). Deuxièmement, la ruelle établie en arrière des lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six de la subdivision officielle du dit lot numéro dix-sept, ainsi qu'en arrière des dits lots numéros soixante-douze et soixante-treize, la dite ruelle étant composée de 1<sup>e</sup> vingt pieds de la largeur du lot numéro sept (7) de la subdivision officielle du dit lot numéro dix-sept, sur toute la profondeur d'icelui dans la ligne latérale qui le divise des dits lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six de la subdivision officielle du dit lot numéro dix-sept à la profondeur d'iceux 2<sup>e</sup> De vingt pieds de la largeur du lot 71-364-17 sur toute la profondeur d'icelui, dans la ligne latérale qui le divise des dits lots numéro 72 et 73 à la profondeur d'iceux.

Acquis de François Xavier Moisan, Marchand de la dite cité de Montréal avec plus grande étendue de terrain par acte reçu devant le notaire soussigné, à Montréal le 16 décembre dernier, sous le no 2973 de son répertoire, ... enregistré 17007.

Et le dit Moisan, les avait lui même acquis de la Corporation du Comté d'Hochelaga, par acte en date du 31 août 1882... enregistré No 12291

Prix : 1800,00\$

Il est entendu que l'acquéreur en construisant des maisons sur les dits terrains devra suivre l'alignement des bâtisses érigées sur les terrains voisin actuellement possédés par Pierre Hémond...

**11 décembre 1888, Greffe Charles Cushing, enregistrement No 27851**

On this day the eleventh of December in the year of Our Lord one thousand eight hundred and eighty eight (11 décembre 1888) Before Charles Cushing the undersigned Notary Public, duly commissioned and sworn in and for the Province of Quebec in the Dominion of Canada, residing in the City of Montreal; Appeared Olivier Henri Massicotte of the said City of Montreal, accountant and Real Estate agent who here hereby sold and conveyed with legal warranty unto the St. Lawrence Sugar Refining Company (Limited) a body (?) and

corporate having its head office and principal place of business in the City of Montreal acting herein and represented by Walter R. (?) Esquire the President and Theo Labatt esquire the secretary treasurer both of aforesaid and duly authorized...

Accepting the following immoveable property, namely First: Two lots of land or emplacements situate in the village of Maisonneuve formerly forming part of the incorporated village of Hochelaga in the County of Hochelaga and District of Montreal known and designated by the number seventy two (72) and seventy three (73) of the official subdivision of lot number three hundred and sixty four (364) of the official subdivision of lot number seventeen (17) in the official Plan and book of Reference of the Incorporated village of Hochelaga.

**Lot 72-364-17 et 73-364-17**

Secondly : a lot of land situate in the said village of Maisonneuve forming part of lot number seventy one (71) of the official subdivision of lot number three hundred and sixty four (364) of lot number seventeen (17) [lot 71-364-17] on the said official plan and book of reference of the Incorporated village of Hochelaga containing twenty feet in width by the whole (?) of said lot, bounded at one end by part of lot number seven (7) of the official subdivision of said lot number seventeen, at the other end by land of one Dame Bourbonnière being official Lot number eighteen, on (?) side by lots seventy three and seventy two above described and on the other side by the residue of said number seventy one. With the buildings erected on said sold lots as the whole now subsists with the rights members and appurtenances thereto without exception or reserve save that the vendor may remove & retain the gasalier in said house.

**Gasalier** [Formed from gas, in imitation of chandelier.] A chandelier arranged to burn gas.

Title The vendor acquired the said property firstly described from Dame Marie Brien dit Desrochers wife of Henri Girard under Deed of Sale executed before C.E. Leclerc notary (?) twenty seventh day of August, eighteen hundred and eighty five (27 août 1885), registered in the Registry Office for (?) Registration Division of the Counties of Hochelaga and Jacques-Cartier under No 18251 and the land secondly described from the same person by Deed executed before the same Notary the fifteenth day of July, eighteen hundred and eighty six (15 juillet 1886), registered in said Registry Office under No 20205.

Vendors Declaration...

... but should said vendor occupy the house after the fifteen of January next he shall be obliged to pay said purchaser the sum of thirty dollars as rent but in such case he may continue to occupy the same until the (end?) of said month of January...

5 : to purchase the vendor's stock of Coal which may be found in the bin when he leaves said house at the rate of six dollars a ton.

Price : 5500,00\$, paid in cash by said purchaser

Done and passed at the said city of Montreal on the day, month and year ...under the number twenty (?) thousand three hundred and ninety seven of the original minute of Charles Cushing

**29 mai 1912, Greffe Robert Bennett Hutcheson, enregistrement No 315768**  
**Voir no 13-14-15**

Before Mtre Robert Bennett Hutcheson...

Appeared : St. Lawrence Sugar Refining Company Limited...

Represented by Alfred Baumgarden the president and Bernard McNally, the Secretary Treasurer...

Sold and conveyed ...

To Wilson McConnell of the said City of Montreal, Financial Broker, hereto present and accepting the following immoveable, properly, namely. Description

1- A lot of land situate in the Municipality of the Incorporated Town of Maisonneuve..

Forming part of the lot ... No 15 ... comprising all the lots designated on the subdivision plan of said lot under the number 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42

Also such portions of said the streets, Avenues and lanes, designated on the said subdivision plan of said lot 15, under the numbers 11, 17, 20, 31, 32 a 37 & 43

Bornages et dimensions décrits

With the buildings thereon erected

2- A lot of land lying and situate in the Town of Maisonneuve...

Lot 16

3- A certain piece of ground situate in the south east side of Notre-Dame Street in the Town of Maisonneuve... part of lot 19-1

4- autre partie du lot 19

(p.3)

5- Three lots of land ... lot 1, 2. 3 of the subdivision number 17...

6- Lot 7-17 : 20 feet in width by 73 feet in length forming a superficie of 14060 feet, bounded at the south-west end by part of lot number 71-364-17, belonging to Olivier H. Massicotte, at the north-east end by another portion of said lot no 7, on the north west side by another portion of said lot no 7, thereafter described, and on the south east side by the three lots herein before described, without any building, but with the perpetual right in common with the proprietors of the lots no 4-17 et 5-17 in a lane of 20 feet wide extending from Jeanne-D'Arc street...

7-SW portion of lot no 8-17 et 9-17 et NW portion of the lot no 7-17

8- Lot 69-364-17, 70-364-17 & partie de 71-364-17

Bornage décrit

With the buildings thereon erected

9- Partie des Lots 10-17, 11-17, 12-17, 13-17, 14-17,15-17

Bornage décrit

With the building thereon erected

10- Lots 63-17, 64-364-17, 65-364-17, 66-364-17, 67-364-17, 68-364-17

11- Lots 16-17, 17-17, 18-17

12- Lots 60-364-17, 61-364-17, 62-364-17

p. 5

13-Two lots of land or emplacements known and designated by the number (...)

**Lots 72-364-17 et 73-364-17** with the buildings thereon erected

**14-Partie Lot 71-364-17,**

On the official plan and book of reference of the incorporated village of Hochelaga containing 20 feet in width by the whole depth of said lot, bounded at one end by part of lot 7-17, at the other end by land of one Dame Bourbonnière being official lot number 18, on one side by lots 73 and 72 described and on the other side by the residue of said lot number 71. With the buildings thereon erected

**15-Partie du lot 5-17** (...) containing 20 feet in width by 132 feet in depth english measure and bounded as follow, in front by Notre Dame Street aforesaidn, in rear by lot number 7 of the said subdivision (17-7), on one side by another portion of said subdivision number 5 forming part of Jeanne d'Arc Avenue, and on the other side by the portion hereinafter described of sudivision number four of the said official lot (17-4)

**16- Partie du lot 4-17,** with the buildings thereon erected and the use of the lane of 20 feet in width

17- Partie du lot 19-17

18- partie du lot 20-17

19- partie du lot 21-17

20- partie du lot 22-17

21- Partie lot 57-364-17

22- Partie lot 58-364-17

23- Partie lot 59-364-17

24- Partie lot 57-364-17

25- Partie lot 58-364-17

p.8

26- Partie lot 59-364-17

27- Partie lot 60-364-17

28- Partie lot 61-364-17

29- Partie lot 62-364-17

30- Partie lot 63-364-17

p. 9

31- partie lot 64-364-17

32- partie lot 65-364-17

33- partie lot 66-364-17

34- partie lot 67-364-17

p.10

35- partie lot 68-364-17

36- partie lot 69-364-17

37- partie lot 70-364-17

38- partie lot 71-364-17

p.11

39- partie lot 71-364-17

40- partie lot 59-364-17

41- partie lot 19-17

All the measurements referred to herein are English measure and more or less

42- Those five certain lots of land situate on the north west corner of St-Mary Street and Avenue Pie IX (14-7, 14-8, 14-9, 14-10, 14-11) (...)

43- Four lots of land known (...)

p. 12

(..) Lots 14-3, 14-4, 14-5, 14-6 with the buildings (description)

44- A certain piece or parcel of land situate and being in the Town of Maisonneuve (...)

Lot 14-1

45- A lot of land situate in the incorporated village of Cote de la Visitation (lot 10)

46- A lot of land situate partly in said village of Côte de la Visitation and partly in the St.Mary's Ward of Montreal

p. 13

suite du lot 10

47- All and every the right, title and interest of the said Company in and to a certain lease from the Harbour Commissioners of Montreal to the St. Lawrence Sugar Refining Company Limited, (...)

Title : The vendor acquired said property under good and sufficient title.

(...)This sale is thus made for the price of one dollar (1,00\$)

Done and passed at the said city of Montreal, on the twenty ninth day of May nineteen hundred and twelve (29 mai 1912)

No 12106 de la minute

#### **29 mai 1912, Greffe Robert Bennet Hutcheson, Enregistrement No 215798**

Before Robert Bennet Hutcheson, ...

Vendor John Wilson McConnell, financial Broker

Purchasor St. Lawrence Sugar Refineries Limited, represented by Thomas J. Cronan, president and Cecil Gordon Mackinnon, secretary treasurer

Même description sur plusieurs pages

p. 13

Price : 1\$

Done and passed... 29 mai 1912

#### **4 août 1970, Greffe André Bourassa, Enregistrement No 22236222**

Before Mtre André Bourassa

Vendor :

SLSR Holding Limited (formerly known as « St. Lawrence Sugar refineries, Limited »)

Represented by Peter McEntyre, president

Miss J. Prevost, Secretary

Purchasor

St.Lawrence Sugar Limited –Sucre St-Laurent Limitee

Represented by J.S. Wallace, president  
Robert E. Miller, executive vice-president and secretary

#### Description

Those certain parcels of land in the city of Montreal composed  
partly of Subdivisions of lots 14 et 15,  
partly of lot 16,  
partly of subdivisions 1 and 2 of lot 19  
partly of lot 231

being shown upon the official Plan and the book of reference for the incorporated village of  
Hochelaga

and being more particularly described as follos :

1a) Lot 15-11, 15-12, 15-13, 15-14, 15-16, 15-17, 15-18, 15-19, 15-20

p. 3

1b) Lot 15-pt. 6

1c) Lot 15-pt. 7

1d) Lot 15-pt. 8

1e) Lot 15-pt. 9

1f) Lot 15-pt. 10

1g) Lot 15-N.W. Pt. 21

1h) Lot 15-N.W. Pt. 22

Jusqu'à W

p. 11

II lot 16

p. 12

III lot 19

p. 13

V. A parcel of land composed of :

a) Part of Subdivision one of Lot Seventeen (17-pt. 1), bounded to the Southeast by the part of the said Subdivision one taken for the widening of Notre-Dame Street East, to the Northwest by part of Subdivision Seven of the said lot seventeen, to the southwest by part of Subdivision seventy-two of Subdivision three hundred and sixty-four of the said Lot Seventeen and to the northeast by the part of subdivision Two of the said lot Seventeen next hereinafter described;

b) 17-pt. 2

c) 16-pt. 3

d) 17-pt. 4

e) 17-pt. 5 (...) and to the northeast by another part of the said Subdivision Five forming part of Jeanne d'Arc Street

f) 17-pt. 7

- g) another part of 17-pt.7
- h) 17-pt. 8
- i) 17-pt. 9
- j) 17-pt.10
- k) 17-pt. 11
- l) 17-pt. 12
- m) 17-pt.13
- n) 17-pt. 14
- o) 17-pt. 15
- p) 17-pt. 16
- q) 17-pt. 17
- r) 17-pt. 18
- s) 17-pt. 19
- t) 17-pt. 20
- u) 17-pt. 21
- v) 17-pt. 22

p. 24

VI. A parcel of land composed of :

- a) 17-364-pt. 57
- b) 17-364-pt. 58, 17-364-pt. 59, 17-364-pt. 60, 17-364-pt. 61, 17-364-pt. 62, 17-364-pt. 63, 17-364-pt. 64, 17-364-pt. 65, 17-364-pt. 66, 17-364-pt. 67, 17-364-pt. 68, 17-364-pt. 69, 17-364-pt. 70, 17-364-pt. 70, 17-364-pt. 71
- c) 17-364-pt. 72, bounded to the Southeast by another part of said subdivision 72 taken for the widening of Notre-Dame Steet East, to the Northwest by part of the said subdivision 71 of the said subdivision 364 of the said lot 17, to the northeast by the part of the said subdivision 1 of the said lot 17, hereinbefore described in paragraph (1) of Section V and to the southwest by the part of subdivision 73 of the said subdivision 364 of the said lot 17 next hereinafter described; and of
- d) 17-364-pt. 73 (SW lot 18-1)

VII. Parcelles lot 14

VIII parcelles lot 14

IX lot 231

With all buildings and improvements thereon erected and also all machinery, equipment, fixtures, engines, furnaces, boilers and accessories now placed in or upon the said lands or buildings which are immoveable by nature or destination.

p. 29

Title

The vendor acquired all of the said sold property, with the exception of the parcel of land described in Section IX, from John Wilson McConnell by Deed of Sale executed before R.B. Hutcheson, Notary, on the 29th day of May 1912 ... registered 215798, and it acquired the said parcel of land described in Section IX by grant from her Majesty the Queen to the Vendor dated the 18th February 1957

p. 31

Price : 1\$

Done and passed 4 August 1970

No 932 de la minute